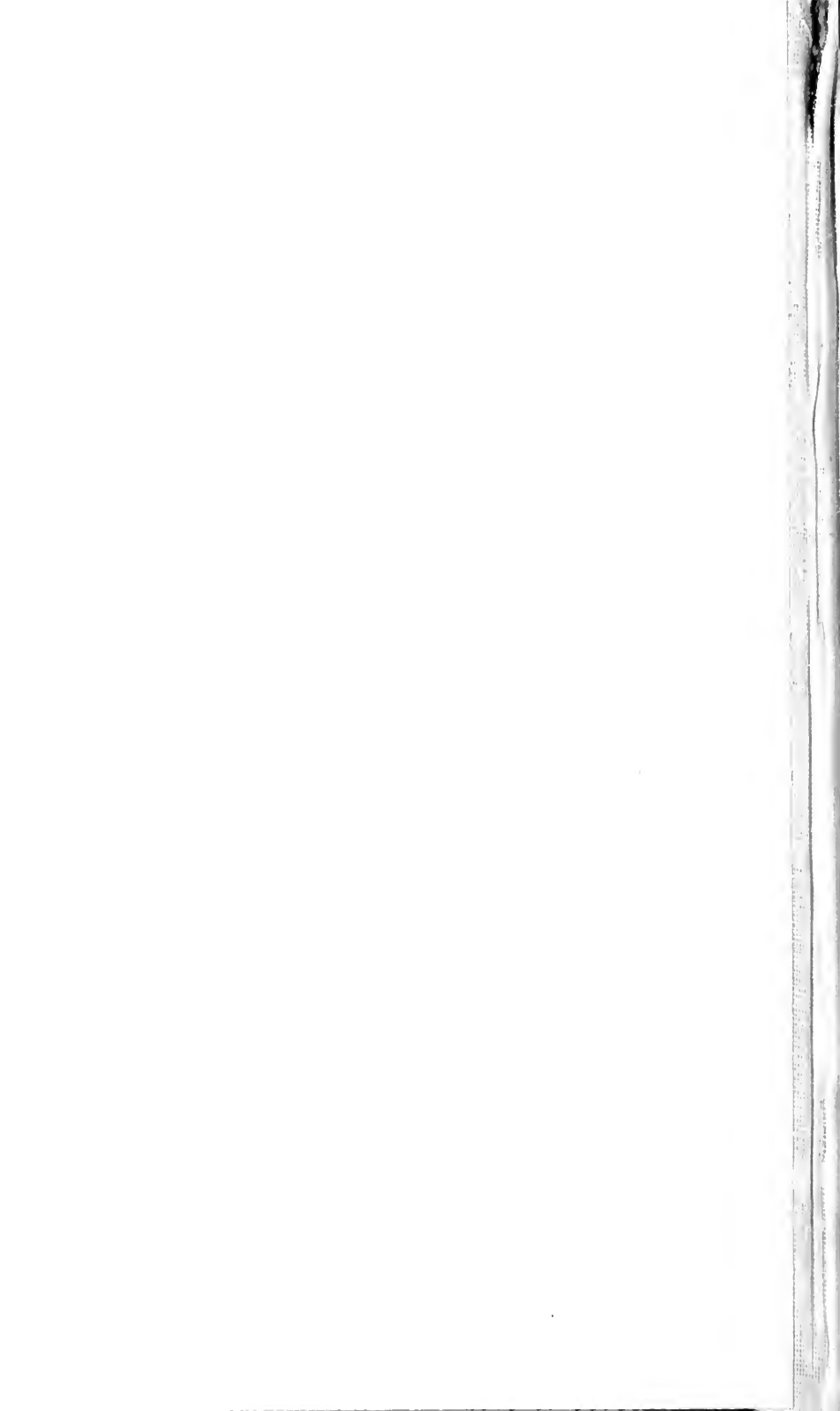


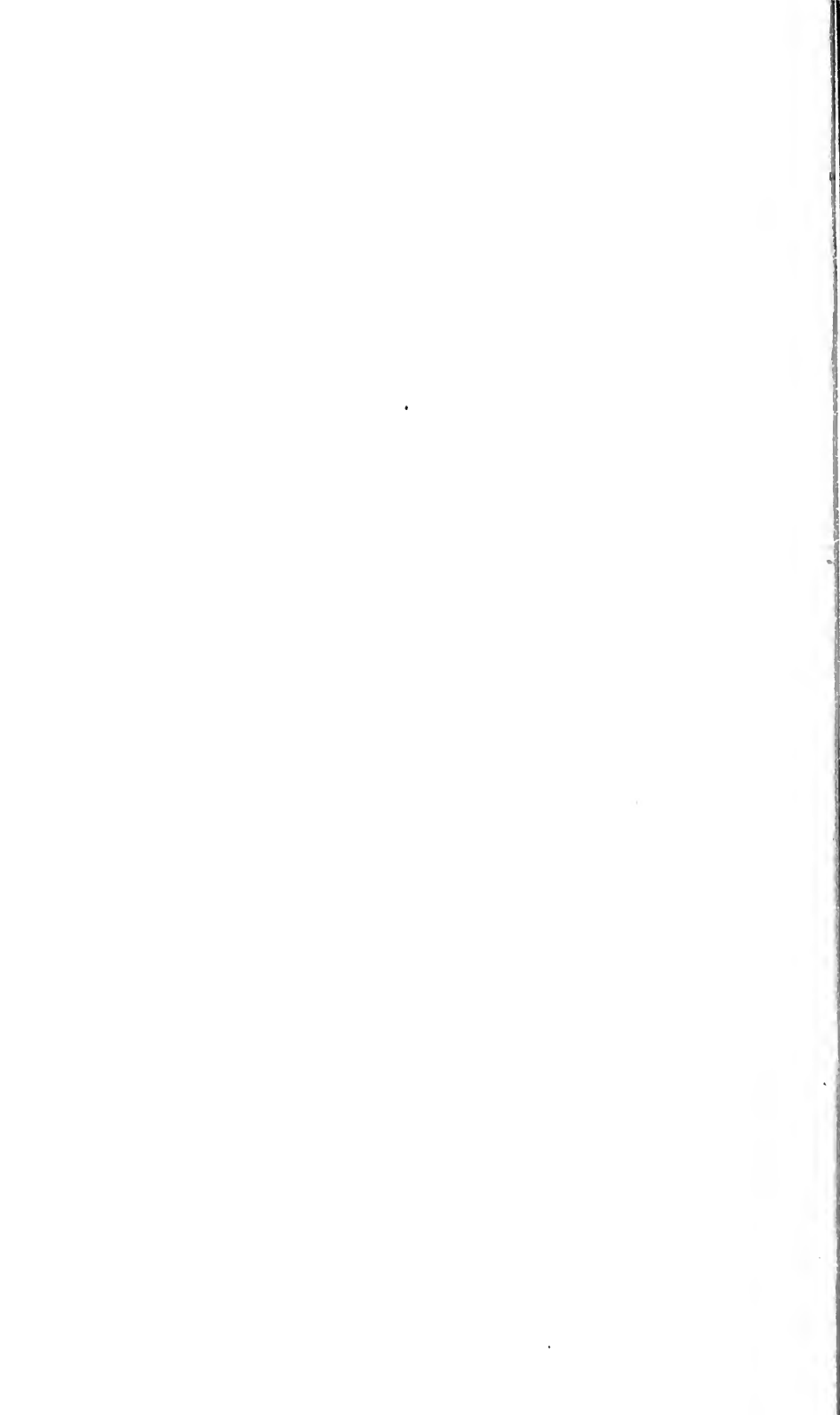
**UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY**







REVUE
DES
LANGUES ROMANES



P.
Rom. Philo.
R.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LVII

VI^e SERIE — TOME VII



46007
17 6.

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXIV

PL
-
K
T. 21

GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE
 DU
 PATOIS DE VINZELLES

GLOSSAIRE GÉNÉRAL

(Suite)

- 2359 ***kurnĕlyà*, corneille (*cornelba*), dans un vieux récit satirique, avec les verbes plaisamment forgés *kurnĕlyà* et *kurnĕlyi*.
2360. *kurnĭ^hà*, couronne de paille pour attacher les vaches (d. *cornu*).
2361. *kuryòlà*, f., cartilages du pharynx; gorge [vue de l'extérieur, cf. *gardzè*]: *sàrà là k.*, serrer la gorge (CORNEOLA).
2362. *kurpyinyò*, croupion (*cropa*, suff. *-inhal*).
2363. † *kurpyò*, croupion.
2364. *kursà*, bercer (*crossar*, cf. Lévy; Trés. *crossa*, Alpes, Forez; Mich. *crossa*).
2365. †† *kursà*, course [pour affaires].
2366. z) *kursè*, corset (*corset*, d. *cors*).
2367. z) *kursè*, berceau (*kursà*).
2368. *kursĭ^hà*, raccourci [chemin] (*corsira*, d. CURSU).
- 2368 bis. *kurtà*, f., parasite des vaches et des moutons qui s'accroche à la peau (*kur z*).
2369. *kurtsè*, crochet (KROK-, G., et suff. ITTU).
2370. *kurtsu*, -*udà*, crochu (*kurtsè*).
2371. *kurtyā*, f. pl., linge sale (d. *cròta*, avec fin. *ia*?).
2372. † *kuryé*, courrier, voiturier.
2373. †† *kuryèle*, -à. Cf. *kruyèle*.
2374. *kurzĕtà*, ruelle (d. *cròtz*).
2375. *kusĕlyà*, conseiller (*cosseibar*).

2376. † *kusélyè*, conseil (refait sur *kusélyà*). Cf. *kôsélyè*.
2377. *kutànâ*, effilochure (d. *cota* < KOTTA, G.).
2378. *kutâzélâ*, crotte de brebis, de chèvre. Cf. *gâlâ*, *kakâzélâ* (dimin. de **crotarella*, d. *crôta*).
2379. *kuté*, couteau (**cotel*, dissim. de *cottel*).
2380. *kutsà*, cocher, marquer d'une coche (*kôtsà* ?).
2381. *kutsu*, cochon; fig. personne malpropre; fruit du colchique d'automne; *k. de màr*, cochon d'Inde (*kôtsâ* z).
2382. *kutsinâya*, cochonnerie, malpropreté (*kutsu*, et infl. fr.).
2383. *kutu*, coton (*colô*).
2384. *kutûnâda*, cotonnade (M. ou fr.).
- 2384 bis. † *kutûné*, m., gros fil en coton (fr. rég. « cotonnet »).
2385. † *kutâzélâ*, m., cautère (infl. des mots fr. en -*oire* < -*œr* ^h *â*).
2386. *katvi*, f. -*ina*, coquin (*coqui*).
2387. *kutyilyu*, m., jupon (*côta*).
2388. *kutyinâyâ*, coquinerie (*kutyi*).
2389. † *kuvâr*, toit (couvert; cf. *kubârtâ*).
2390. *kuvê*, couvent (COXVENTU, p.-è. repris au fr.).
2391. †† *kuwrèji*, couvrir. Cf. pour la forme *kurbji*, pour le sens *kâsâ*.
2392. **kuvji*, invité (*kuvyidâ*).
2393. *kuvyidâ*, inviter (*covidar*).
2394. *kuyèu*, faucheur [araignée] (**corriu* = coureur, ou *cou-ueu* = couve-œuf ?).
2395. *kuzê*, coudre (*coser*).
2396. *kuzâ*, fatiguer (*acorar*, de CÖR).
2397. *kuzâ*, quand ? (QUAHORA > *cora*).
2398. *kuzâdâ*, f., viscères d'animaux de boucherie (*corada*, d. *cor*).
2399. *kuzâdâ*, [raisin] confit (*kuzâdâ*).
2400. *kuzâdyi*, [jeune porc] qui commence à courir (**coradis*, plutôt de [a] *corar* que de *corre*).

2401. *kaṣāḥḥē*, courage (coratge, ou du fr.).
2402. *kaṣēnā*, couronner, mot rare (*kaṣēnā*).
2403. *kaṣēna*, couronne (*corona* > **kerona* > **korena*).
2404. *kūcē*, coussin (*coiss* > **COXINU*).
2405. *kūḥē*, coude (CUBITI > *cōude*).
2406. *kūḥlyē*, m., coquille de noix. Cf. *kūḥlyā* (Cf. *kōsklyē* à Chalus¹, etc., Mich. *cuécule*, coquille : type **coscle* refait d'après *coscolba*, de CUSCULU, cf. M.-L. 2424).
2407. *kūṣā*, cuisse (*coissa*).
2408. *kūṣāḥā*, couette, lit de plumes (**CULCERA* pour *CULCITA*, N. Ess. 215).
2409. *kūtā*, coûter (CONSTARE).
2410. α) *kūta*, f., côte [de la poitrine; d'une montagne] (*COSTA*).
2411. β) *kūta*, f., action de cuire: *kwā dē banā kūta*, cela se cuit facilement. Cf. *kūzu* (p. p. *kūḥḥē* α).
2412. *kūtādā*, f., coût, dépense (*kūtā*).
2413. *kūtsā*, coucher; emploi pron., cf. *célājē, kāmā*; se coucher, en parlant du soleil. Cf. *ētrā* (*colcha*).
2414. *kūtsā*, couche [femme en —] (*kūtsā*).
2415. † *kūḥlyā*, coquille d'œuf. Cf. *kūḥlyē*.
2416. *kūḥyā*, ameublir la terre [en parlant de la gelée]; † cultiver (*collicar*).
2417. *kūḥyūnā*, accoutumer, habituer, surtout pronom. (*kūḥyūnā*).
2418. *kūḥyūnā*, coutume, habitude (CONSUETUDINE, avec infl. du fr.).
2419. *kūḥzu*, f., cuisson (COCTIONE > *coissō*, et infl. *cozer*).
2420. α) *kūḥḥē*, v., cuire (COCERE, refait sur le futur).
2421. β) *kūḥḥē*, m., ancienne marmite à couvercle rond et à trépied. Cf. *mārmūyā* (*cōure* = cuire).
2422. † *kūḥḥē*, -*ḥḥā*, curieux.
2423. *kwā*, couvrir (CUBARE).
2424. *kwā*, f., *queue, cf. *kwēlā*; verge; *kwā dē pādēlā*, tussilage, pas d'âne (CODA > *coa*).

1. Le mot a pris le sens de « noyau » dans une partie de la région.

2425. *lādyi*, m., corps noir et dur qu'on trouve au fond des alvéoles des ruches (d. de CUBARE; cf. Trés. *pacadis*).

2426. *kwèkè*, quoique.

2427. *kwèr*, timide; *tè kwèr*, temps gris (*court*, de *cou*).

2428. *kwé*, cou; *grû kwé*, goitre (COLLU, cf. Morph. 36).

2429. *kwè*, coin, pièce de bois, p. ex. dans l'araire; coin d'une pièce; recoin (CUNET).

2430. *kwétà*, queue d'animal; — d'une poêle; *ipyà de la kwétà de l'â*, regarder de la queue de l'œil (d. *kwè*).

2431. *kwifà*, coiffer, mettre un bonnet ou un chapeau; *emploi pronom.* (*kwifà*).

2432. *kwifà*, coiffe, bonnet (COIEA).

2433. *kwina* [*kwè-*] [en] cuire, *sous fig.* (*COCINARE, M. L. 221), cf. Trés. *couina* et *couina*).

2434. † *kwivèrè*, cuire. (A. *kūxè* ?).

L

2435. *lā*, m., lac (LACU). Il y a un petit lac dans la commune. Cf. *lā*, Gloss. onom.

2436. *lā*, m., côté. *En voie de disparition* (LATUS).

2437. † *lābè*, f. *lābÿnâ* lambin.

2438. *lābrèi*, et *teè lābrèi*, chien de berger. (Cf. Mich. *labri*, Trés. *labrit* = chien d'Albret).

2439. *lābu^hâ*, labourer avec l'araire (*laborar*, S.). Cf. *éâru^hâ*.

2440. † *lādrè*, [porc]ladre; avare.

2441. † *lādÿi*; languir, s'ennuyer (*languir*).

2442. † *lādÿisâ*, *-âtâ*, languissant, qui s'ennuie.

2443. *lādÿisâmè*, ennui (*lādÿi*).

2444. *lāgwè^hâ*, s. m., qqn. qui parle piteusement; paresseux (*lāgwè^hâ*).

2445. *lāgwè^hâ* [*-gwè-*], parler piteusement (*languir* + *gwèinâ* ?).

2446. *lànâ*, laine (LANA).

2447. *lānyā*, vagir plaintivement (*lanbar* < *LANIARE, N. ESS. 151).
2448. † *lāpā*, lampe de maison (qui a remplacé l'*klyē^hē*), d'abord à huile, puis à pétrole. Cf. *lāpēzā*.
2449. *lāpēzā*, lampe d'église (LAMPADA > *lampēza*, SS.).
2450. † *lāpyē*, f. *lāpyinā*, lapin (du fr., prononcé *lapī*).
2451. *lār*, lard (LARIDU).
2452. *lārdā*, larder [la viande] (de LARIDU).
2453. *lārdzā*, f., laiteron (*lārdzē*).
2454. *lārdzē*, -ā, large (LARGU, refait sur le f.).
2455. † *lārmā*, larme. Cf. *lyigrimā*.
2456. *lāsā*, adj. f., lasse [masc. inusité] (LASSA).
2457. z) *lāsā*, lasser, fatiguer, surtout pronom. (LASSARE).
2458. β) *lāsā*, lacer (*LACEARE < LAQUEARE).
2459. *lāsā*, lancer (LANCEARE).
2460. *lāsē*, lacet, cordon; lien qui réunit les deux parties du fléau (LAQUFU > *latz*, et suff. -ēt).
2461. *lāsō*, drap de lit (LIXTEOLU > *lensol*; venu de la région issoirienne. où *en* + cons. > ā).
2462. *lātā*, latte (LATTA, G.).
2463. *lātānyā*, litanies; jig. jérémiades (*letanias*, S.).
2464. † *lātārnā*, lanterne [Rôle rempli autrefois par le *tsālē*].
2465. † *lātārnā*, lanterner, lambiner.
2466. *lātsā*, lâcher (*lātschar*, ou du fr.).
2467. † *lātsē*, lâche, non tendu; jig. sans énergie; surtout paresseux Cf. fr. pop. de Paris « courageux » = travailleur.
2468. *lāvā*, laver (LAVARE).
2469. *lāvādīzā*, laveuse (*lavandēira*, de LAVARE).
2470. *lāvādu*, lavoir, endroit où on lave (LAVATORIU).
2471. *lāvā* f., limon (Même rac. que fr. « délayer ». Cf. *ilāvā*).

2472. z) *lè*, m., lüt (LAC-
 .1) . . . *lüt*).
2473. z) *lè*, la-bas, au
 loïn ([H] |LAC . . . *lüt*).
2474. *lè*, y, adv. de lieu
 (forme proclit. de *lè* . . . *lüt*).
2475. z) *lè*, f. *lâ*, le, la,
 art. et pron. ([H] |LÜ, [H] |LA).
2476. z) *lè*, f. *lèuâ*, lisse
 (LENE).
2477. *lèbrè*, f., lièvre (LE-
 PORE).
2478. *lèbrètà*, trépigner
 d'impatience (*lèbrè*).
2479. † *lèbrèuâ*, f. ; *livrée
 de la noce ; signet, faveur
 (livrée).
2480. *lèbrò*, levraut (*lèbrè*).
2481. *lèdè*, laid (LAIID-
 G., refait sur le f. ; *dilîzà* —
 **deslâizâr* prouve que *laid(a)*
 . . . *lèdè* a été réimporté).
2482. *lèdémò*, lendemain
 (*démò*).
2483. *lèdyi*, f., lente (*LEX-
 DINE > *lèndè* + suff. -i).
2484. *lèdzà*, glisser (*lè* |e|
iar — *LEX-ICARE ; l'n a
 disparu sous l'infl. de *lè* z).
2485. *lègà*, lieue (*legua*
 LEUCA).
2486. *lègàdà*, espace ou
 durée d'une lieue (*lègà*).
2487. †† *lègumè*, m.,
 légume.
2488. *lèi*, lit (LECTU).
2489. *lèjè*, lire (*legir*).
2490. *lèkà*, lécher, autre
 forme de *lètsà* (*lecar*, M.).
2491. † *lèuâ*, f., boucle
 de corde (prob' du fr.
 «alène », d'après certaines
 alènes recourbées).
2492. *lèuâ*, alène (*aléna*).
2493. *lèuyèi*, tas de bois
 (LIGNARIU).
2494. *lèså*, laisse [de chien]
 (*laisa*).
2495. † *lèstâmè*, leste-
 ment ; promptement.
2496. † *lèstè*, -â, leste,
 vif.
2497. *lèsu*, f., leçon [à
 l'école] ; correction (*lessò*,
 forme rég. de LECTIONE, cf.
fâsu < FACTIONE, etc.).
2498. *lètâ*, lettre [de
 l'alphabet] ; missive (*letra*).
2499. *lètsà*, lécher (*lechar* ;
 cf. *lèkà*).
2500. *lètsè^hè*, f. -*lè^hè*, qui
 lèche ; fig. qui embrasse sou-
 vent (*lètsà*).
2501. *lètsèr*, f. -*èr^hè*,
 même sens (*lètsà*).
2502. † *lètu*, f., laitue.

2503. † *lěyě*, lutin (du fr., prononcé *luti* ou *lėti*).

2504. *lěvā*, act., lever [la main, etc.]; n., lever [en parlant du blé, du pain, etc.]; fig.: *lěsē lěvā*, être surpris ou attrapé (LEVARE).

2505. z) *lěvā*, levain (LEVAMEN).

2506. β) *lěvā*, levant, est (*levant*, de *levar*).

2507. *lěvādā*, levée, digue (*levar*).

2508. *lěvā-nā*, s. m., « lève-nez », distrait, écervelé (*lěvā*, *nā* z).

2509. † *lěvŷidōr*, louis d'or. Valait autrefois 24 fr.; mode de compter en usage pour l'achat des bœufs. Cf. *pyistōlā*. [Cf. les formes *lōyē*, *luŷi* au Gloss. onom.]

2510. † *lězār*, m., lézard vert. Cf. *myēgrōlā*.

2511. *lězē*, seul dans : *lěsē dē lězē*, littér. « être de loisir » (*lězē* < LICERE).

2512. *lěān*, m., lessive [dissolution], fr. rég. « lessif » (LIXIVU > *leissiu*).

2513. *lisā*, laisser (LAXARE).

2514. *litā*, donner du

lait [en parlant d'une vache, etc.] (LACTARE).

2515. *lō*, lot (HLAUT-, G. Cf. Dict. Gén. A Vinzelles, ò vient de *an*).

2516. *lō*, f. *lōdzā*, long (LONGU).

2517. z) *lōdzā*, f., longe [lanière] (*lonja* < LONGEA, Dict. Gén.; cf. aussi M.-L. 5119).

2518. β). *lōdzā*, f., diarrhée (LUMBEA ou *lonja* < LONGA ?).

2519. *lōdzur*, longueur (*lō*).

2520. † *lōryō*, loriot.

2521. *lōsā*, louche, cuiller à pot. Cf. Dict. Gén. louche 2.

2522. *lōtsā*, loche.

2523. *lōlē*, longtemps (*lōc*, *temps*).

2524. *lu*, f. *lubā*, loup (LUPU).

2525. *lubātu*, louveteau (*lobat* et suf. *ō*).

2526. *lur*, f. *lurdā*, lourd (LURIDU).

2527. *lūzētā*, [plus rare *lěvīzētā*, infl. « Louise »], alouette (*alauzeta*, d. ALAUDA, C.).

2528. α) *lū^ba*, s. f., im-
bécile (*loira* < LUTRA).

2529. β) *lū^bā*, lèvres,
mot rare. Cf. *lutsā* (*laura*
< LABRA, refait sur le pl.).

2530. *lū^bā*. Cf. *ū^bā*.

2531. † *kēv*, f., loi.

2532. *kēv* et *lyēv*, adv.,
loin; adj., f. *kēv^tā* [*lyēv^tā*],
éloigné (*luenb* < LONGE).

2533. *kēv^tā*. Cf. *lyū^tā*.

2534. † *kēv^tā*, petite
herbe des prés; alouette
[Cf. *lū^tā*] (Louissette).

2535. *lyā*, lier (LIGARE).

2536. *lyā*, lien (LIGAMEN).

2537. *lyādā*, f., temps de
travail pour les vaches (*lyā*).

2538. *lyādēnā*, f., lierre
(*liad-ena*, d. *liar*).

2539: *lyādēn^bā*, endroit
rempli de lierre (*lyādēnā*).

2540. *lyāmā*, trop parler
(esp. *llamar*. Cf. 574 et
2054).

2541. *lyāmā*, grand ba-
vard; glouton (*lyāmā*).

2542. *lyānā*, glaner (GLE-
NARE, C.).

2543. *lyānā*, glane (*lyānā*).

2544. *lyāpā*, bavarder
(LAPP-, G. + *lyāmā*. Cf.
lyāpā).

2545. *lyāpā*, lapper (LAPP-,
G. + KLAPP-, G.).

2546. *lyāpā*, f., bave d'es-
cargot [qui pend comme
une langue, M.-L. 4905]
(*lyāpā*).

2547. † *lyār*, liard.

2548. † *lyārdā*, liarder.

2549. *lyāsā*, glace [eau
congelée]. Cf. *glāsā* (*GLACIA).

2550. *lyāsā*, glacer; *spéc*
au passif: être glacé, transi
(*lyāsā*).

2551. *lyāsu*, glaçon (*lyā-
sā*).

2552. *lyē*. Cf. *ālyē*.

2553. † *lyēdzē*, linge (*linge*,
SS. ou du fr.).

2554. *lyēgā*, langue; *fig*.
[mauvaise] langue; armon
du char (LINGUA).

2555. *lyēgā*, prévenir,
donner le mot, styler [un
témoin] (*lyēgā*).

2556. *lyēgō*, m., lulette
(*lyēgā*).

2557. α) *lyi*, lui (*li*)

2558. β) *lyi*, m., lin (LINU).

2559. *lyibrē*, s. m., livre
(*libre*, SS.).

2560. † *lyigā*, f., tapage
(*ligue*).

2561. *lyigrimā*, larme :

fig. bave d'escargot (LACRIMA). Cf. *lârmâ*.

2562. *lyiçrimâ*, pleurer. Cf. *puçâ* (*lyiçrimâ*).

2563. *lyimâ*, lime (LIMA).

2564. *lyimâ*, limer (*lyimâ*).

2565. **lyimâr*, colimaçon [surtout dans des formulettes enfantines. Cf. *lyimâsu*] (fausse régression de *limatz*).

2566. *lyimâsâ*, limace (*LIMACEA).

2567. *lyimâsu*, colimaçon (*lyimâsâ*).

2568. † *lyinôtâ*, linotte; *fig.* personne écervelée.

2569. *lyiyâ*, ligne [planter en ligne, etc.] (*linba*).

2570. † *lyipâ*, terme d'injure (lippe).

2571. z) *lyitâ*, f., bande de terrain [IV *listas de vinea*, Cart. 105] (LISTA, G.).

2572. ð) *lyitâ*, f., arête [d'épi, de poisson] (altération de *arêsta*. Cf. At. ling.).

2573. † *lyitsâ*, licher (forme du fr. du Centre).

2574. † *lyitsâ*, tranche [de pain] (ir. pop. et dial. « liche »).

2575. *lyicâ*, f., limon (*lia* < LĪGA, C.).

2576. *lyiçâ*, église ([e]glesi-*sa*).

2577. *lyiçâ*, -*ôdâ*, nigaud (*lirô*, avec chang^t de suff. [aut]).

2578. *lyô*, mou, poumon des animaux de boucherie Cf. *belyô* (LEVE).

2579. **lyô*, lieu, mot très rare. Cf. *elyô* (*luoc* < LOCU).

2580. *lyâu*, crase de « lui » et « le », Morph. 72.

2581. *lyur* [lê =], [le] leur (*lor*, et infl. *illb*).

2582. *lyu*. Cf. *dyilyu*.

2583. z) *lyû*, forme proclitique de *lyâu*.

2584. ð) *lyû*, leur, *adj.* (Cf. Morph. 79)

2585. z) *lyudzâ*, louer. Cf. *lyuçâ* (LOCARE).

2586. ð) † *lyudzâ*, loger.

2587. *lyudzâ*, s. f., marché où se louent les ouvriers agricoles (*lyudzâ z*).

2588. † *lyudzâmê*, logement.

2589. *lyûdzêi*, -*içâ*, léger (*LEVIARU).

2590. *lyûbâ*, f., rejeton

de plante, d'arbre (GLOBE G., M.-L. 3790).

2591. *lyuḡà* [*uà* =] aller demander dans le village si l'on veut cuire au four banal ([*a*]*lugar*, variante de *alogar* < ALLOCARE, M. — Cf. Trés. *alonga* et surtout *alongaire*).

2592. *lyukè*, loquet (**luquet*, altération de *lôquet*, de LOK-, G.).

2593. *lyumà*, allumer (refait sur *lum*, ou du fr.).

2594. *lyumà*, lune (LŪNA).

2595. *lyunà*. -*àdà*, luné [bien ou mal =] (*lyumà*).

2596. *lyünàr*, -*àrdà*, niais (*Leonart*).

2597. † *lyunètà*, lunettes, besicles.

2598. † *lyustrà*, lustrer.

2599. † *lyustrà*, loutre. Cf. *liḡà* z (refait sur « lustrer »).

2600. † *lyuta*, lutte [faire la -].

2601. † *lyutà*, lutter.

2602. *lyùtsà* et *küùtsà*, laiche; roseau (LISKA, G.; semble postuler un *i*).

2603. † *lyuzàrnà*, luzerne.

2604. *lyuzàrnà*, étinceler (d. *luzernà*).

2605. *lyuzè*, -*ètà*, luisant brillant (*luzent*, p. p^t de *luzir* < *LUCĪRE. Cf. *relyujè*).

2606. *lyuzètà*, luire, briller (d. *luzent*).

2607. *lyḡà*, livre [poids]; monnaie (*liura* < LIBRA).

2608. *lyḡà* [*sè* =], mettre bas [en parlant d'une vache (*liurar* < LIBERARE)].

2609. *lyḡèdà*, f., montant d'une porte (dédiminutivisation de *lyḡèdàr*).

2610. *lyḡèdàr*, m., montant, chambranle (LIMITARE > *lundar*).

M

2611. *mà*, mais : [ne]... que : *nè vòlè mà vḡvè*, je n'en veux qu'un; *adv. de menace ou de défi* : *vḡyè mà!* viens un peu! (*mas*, forme atone de MAGIS).

2612. *màcè*, -*èsà*, massif, épais (*massis*).

2613. † *màcèndà*, machine; chose, affaire.

2614. *màdà*, faire dire

[qç.] : envoyer [qqn.] (*ḡamdar*).

2615. † *madāmā*, madame [Déjà Herment 38, 39, etc.].

2616. † *madamcižèlā*, mademoiselle (*damoisela*, du fr.).

2617. *māḡēi*, -ižā, s., lourdaud (*mācēr* < *MATERIU).

2618. *mādisā*, s. f., imbécile (Semble un sens métaphorique de *madaissa*, refait sur le pl.).

2619. † *madrā*, madras, vieux bonnet.

2620. *mādrā*, -ātā, lourdaud (**madrant* ou **madram*, d. *madre* < MASAR, G. ; cf. Trés. *madran*, lim.).

2621. **mādufā*, f., fraise. Cf. *frēžā* (altération de *mājofa*, d. MAJU, M.-L. 5250).

2622. † *mādyā*, mendier.

2623. † *mādyā*, -ātā, mendiant ; m., sénecon.

2624. *mādyur*, -užā, mûr (MATURU).

2625. *mādyužā*, mûrir (d. *madur*).

2626. *mādzā*, manger ; démanger (*manjar* < MAN-DUCARE).

2626 *bis*. *maḡaḡe*, magasin (du fr., prononcé -i).

2627. *māḡōr*, -ōrta, maladroït (*maḡōru*).

2628. *māḡunā*, radoter, grogner (de *māḡoncēr* ou *māḡonal* ?).

2629. *māḡunazū*, f., radotage (*māḡunā*).

2630. † *mājōr*, sergent-major ; †† médecin major.

2631. † *mājōr*, -ōrā, majeur.

2632. *mākā*, manquer, risquer [de] ; froisser, *fiḡ*. (*mancar*, M., de l'it.).

2632 *bis*. † *mākāžōnyī*, macaroni.

2633. *māklyē*, -ā, [chanvre] mâle. Cf. *mālē* (*mascle*) ;

2634. † *mālā*, f., malle.

2635. † *māle*, -ā, mâle, [animaux]. Cf. *māklyē*.

2636. *mālē*, -ētā, méchant ; [caractère] difficile (d. *mal*).

2637. † *mālēgré*, malgré ; = *kē*, quonique.

2638. *mālīžasa*, f., malheur, infortune (*malaū-ransa*).

2639. *mālīžū*, -ūžā, malheureux (*malaūros*).

2640. *mālā*, -a, malade (malade).
2641. † *mālā*, malheur ; accident ; exclamation.
2642. *mālūtya*, maladie (*malautia*).
2643. *mālūtrāsā*, f., malheur, infortune (*malāiransa* + *malautē*).
2644. *mālūtu*, -ūnā, un peu malade (d. *mālōtē*).
2645. *mālyā*, maille [du tricot, d'un filet, etc.] (*malba* ≈ *MACULA*).
2646. *malyē*, m., maillet (*malbet*).
2647. *mālyicā*, f., malice, méchanceté ; colère ; *kō ivārnā dē mālyicā*, il neige de colère [quand la neige tombe en rares flocons par un temps très froid] (*MALICIA*, S.).
2648. *mālyieu*, -h̄zā, méchant, désagréable (*malicios*).
2649. †† *mālyō*, maillot [de nouveau-né]. Cf. *mālyh̄-mā*.
2650. *mālyūnā*, emmailleur (variante de *malbolar*).
2651. *malsumzā*, f., maillot (d. *malyūnā*).
2652. **māmā*, mère ou grand'mère. Désignait toujours la personne la plus âgée de la famille (*MAMMA* M.-L. 5277).
2653. *māmā*, maman, mot enfantin.
2654. *māmēlā*, mamelle (*mamēla*).
2655. *mānōbrā*, f., manoeuvre, ouvrier (*manobra*).
2656. *mānūstyā*, f., patenôtre (*MANU* + ?, — d'après le mouvement des mains pour égrener le chapelet. Y a-t-il eu confusion avec *ustyā* = hostie ?).
2657. † *mānyā*, manier.
2658. † *mānyēzā*, manière ; pl., bonnes ou mauvaises = ; faire des =.
2659. †† *mānyīlyā*, manille [jeux de cartes].
2660. † *mānyiyā*, manie, mauvaise habitude.
2661. † *mānyīgāsā*, f. pl., manigances.
2662. † *mānyīgāsā*, manigancer.
2663. x) *mār*, f., mer ; z ā tūdzūh̄zā p̄h̄ kē lā mār dzālē, il a toujours peur que la mer ne gèle [en parlant

de qqn. de timoré] (*mar* < MARE).

2664. ζ) *mār*, mars (*mar*ζ < MARTIU).

2665. γ) *mār*. Cf. *dyimār*.

2666. α) *mārā*, f. pioche, dont un côté a souvent deux dents. Sous cette forme, sert au travail de la vigne (MARRA).

2667. ζ) *mārā*, f., bruit, tapage. (Cf. M.-L. 5369.)

2668. \dagger *mārā*, piocher (*mārā* α).

2669. \dagger *māreš*, merci. Cf. *grāmāsē*.

2670. *mārđā*, merde ; *terme d'injure* (MERDA).

2671. *mārđāfār*, mâchefer (*merdafer*).

2672. *mārdu*, -*ūzā*, merdeux, sale (*mārđā*).

2673. *mārđyi*, morbleu ! (Altération de *mort-Dieu*).

2674. \dagger *mārđyilyçi*, employé de l'église qui fait fonction de chantre, de bedeau et de croque-mort (marguillier).

2675. \dagger *mārēlā*, marelle [jeu d'enfants].

2676. $\dagger\dagger$ *mārēnē*, marraïne. Cf. *māwī^hēnā*.

2677. *marjōdā^zu*, f., rhume (*mārjōdrē*).

2678. *mārjōdrē* [sē =], s'enrhumer (*marjōndre* < MORBO TUNDERE).

2679. *mārjōdyu*, -*udā*, enrhumé (p. p. *mārjōdrē*).

2680. *mārjyē*, -*ā*, transi de froid (altération de MARCHU sous l'infl. de *marjōndre*? Cf. *marcezir* et *marfezir*, et Trés. *marji*, *morji*, flétrir : le sens primitif serait « ridé par le froid »).

2681. *mārğāldā*, f., oiseau de proie, *prob^t* la buse. Cf. *myñlār*, *ipārvei*, *bužā* (altération de **margassa*, M., cf. Trés. *margasso* = *agace de mer* — ? ou de **mergolb*, cf. 2685).

2682. *mārğālyā*, f., [se réduire en] bouillie (même racine que *mārğulyā*, cf. Trés. *margaia* 2).

2683. *mārğā^hitā*, f., marguerite [sauvage ou cultivée] ; anthémis ; pâquerette (*Margarita*).

2684. *mār-ğrā*, mardi-gras (*margras*).

2685. *mārğulyā*, barboter (*MERGULIARE).

2686. *mārca, mārçā*, f., action de barboter (*mārçā*).
2687. z) *mārca*, marque (*mārçā*).
2688. z) *marka*, seul dans : *da marka*, négation renforcée (Semble une atténuation de *mārda*).
2689. *markā*, marquer (fr. ou M.).
2690. † *markōta*, marcotte.
2691. *mārle*, m., merle (*merle*).
2692. *marlusa* merluche; morue (f. de *merlus*, M.).
2693. *marmā*, radoteur. (Cf. Trés. *marman*, bête noire.)
2694. † *mārmālyā*, marmaille.
2695. *marmzō*, -ōta, celui [celle] qui fait faire un mariage.
2696. *marmōla*, glande. Cf. *mērma*. (Cf. Mich. *marmola*, même sens.)
2697. † *mārmōta*, marmotte; *çōn* personne paresseuse ou sujette à dormir.
2698. † *marmutā*, marmotter.
2699. *marmutēçā*, -tçā, qui marmotte, radoteur (*marmutā*).
2700. *mārmuçā*, murmurer (*murmurā*).
2701. † *marmyītā*, f., marmite à couvercle ovale. Cf. *kijçē z*.
2702. † *mārō*, m., marron, châtaigne brute. Cf. *tsātāyyā*; *adj.* [couleur] marron.
2703. *marçér*, -*arçā*, tapageur (*mārā z*).
2704. *mārté*, marteau; *fig.*, personne toquée (MARTÉLIU).
2705. † *mārtē-pitsēçā*, martin-pêcheur (Le 2^e mot a été refait).
2706. *mārtelā*, marteler (d. *martel*).
2707. z) *mārtsā*, marcher (MARK-ARE, G.).
2708. z) *mārtsā*, m., marché (*merchat*).
2709. *mārtsā*, -*ādā*, marchand (*merchant*, ou du fr.)
2710. † *mārtsādā*, marchander.
2711. *mārtūsa*, m., personne un peu toquée (d. *mārté*).
2712. † *māranā*, grogner,

murmurer (du fr. pop. « marronner »).

2713. † *mārūnēi*, marronnier, châtaignier [peu nombreux dans la commune] (refait sur le fr.).

2714. *mārēqēlyā*, merveille, souvent ironique (*mervelha*).

2715. † *maryādžē*, mariage. Cf. *māžidā*.

2716. *māsā*, masse, quantité (*massa*).

2717. *māsā*, ramasser [= des fruits ; = qc. par terre] ; amasser (*amasar*, de MASSA).

2718. *māsā*, -*ātā*, économe, *propr* « qui amasse » (*māsā*).

2719. *māsār*, -*ārdā*, [chemin] âpre, raboteux ; [personne] gauche, maladroite. (Cf. fr. « mansard » = pigeon ramier ; Trés. *mançard*, gaucher [Velay] : d. *MANCIU pour MANCU ?).

2720. *māsē*, m., pièce qui relie l'avant-train d'un char à l'arrière-train (**massalb*, d. *massa*).

2721. *māsōlā*, f., battoir à linge ; jeune têtard sans

pattes (*massola*, d. MATTEA).

2722. *māsu*, maçon (**MACCHIONE*, G.).

2723. *māsūlā*, donner des coups de battoir (d. *māsōlā*).

2724. *māsunā*, maçonner (*māsu*).

2725. **māta*, mante, ancien manteau de femme (*manta*).

2726. **mātālā*, matelas (*matalas*).

2727. *mātālāsēi*, -*tāā*, matelassier (*matalas*, et infl. du fr.).

2728. *māčēlyā*, mâchiller (*mātsā*).

2729. *mātē*, lourdaud (d. MATTA, M.-L. 5424).

2730. *mātē*, manteau (MAXTELLU).

2731. *mātsā*, mâcher ; *fru* -, fruit meurtri (*maschar*).

2732. *mātsā*, f., manche [d'habit] (*mancha* < MANICA).

2733. *mātsā^ā*, noircir, salir de noir, barbouiller, surtout au p. p. (*mascharar*).

2734. *mātsē*, m., manche [d'outil] (de *mātsā* masculinisé).

2735. † *mātsō*, -*ōtā*, manchot ; *jīg*, maladroit.

2736. *mašana*, machonner (MASHA).
2737. † *maš:éšā*, f., mâchoire
2738. *ma,vi*, matin (*mati*).
2739. *mašyina*, f. pl., matines ; angélus du matin (*mašinas*).
2740. *mašyinađa*, matinée (*matinada*).
2741. *mašyineš*, -*šā*, matinal (*matineš*).
2742. *mašéša*, f., saulaie.
2743. *mašādā*, m., fourmière (*mašādji*).
2744. *mašādji*, f., fourmi (AMATJA, G. : R. XXX, 115 et M.-L. 394).
2745. † *mašéšā*, mesure (*šē* pour *u* est obscur).
2746. *mašidā*, marier emploi pronom. (*maridar*).
2747. *mašidāš*, -*šā*, marieur, terme ironique (*mašidā*).
2748. † *mašina*, mariner, terme de cuisine.
2749. z) *mē*, (mois de) mai ; *māt qu'on plantait jadis le 1^{er} mai (MAJU).
2750. z) *mē*, adv., plus, davantage (*maš*, forme ton. de MAGIS. — Cf. *mā*).
2751. :y) *mē*, *tête du maillet, du marteau ; *fig.* : *la kšēta pēza mē kē lē mē*, la queue pèse plus que la tête [se dit d'une famille qui se ruine] (*malb* < MALLEU).
2752. z) *mē*, f., maie, huche (MAGIDE).
2753. *mē*, conj. : renforce un second membre de phrase : *lā šōle, mē l āšē*, je la veux, et je l'aurai ; remplace un second « malgré » : *mālēgrē šō pēšē mē šā mēšē*, malgré son père et sa mère (forme atone de *maš* ; cf. 2750 et Morph. 215, 223, 225).
2754. *mē*, me, forme atone du cas régime. Morph. 67 (*mē*).
2755. *mēdā*, v. act. changer de linge (*mudar*).
2756. *mēdādā*, f., groupe de nuages orageux (*mudada* = changement de temps).
2757. † *mēdālā*, f., médaille (*l* pour *ly* est obscur).
2758. *mēdēš*, médecin (*medeci*).
2759. *mēdēšnā*, médecine, remède (*medeci*, et infl. fr.).
2760. *mēdrē*, moissonner (*medre*).

2761. *médzàndá*, f., gros lin (*mejana* < MEDIANA).
2762. *médzàné*, m., pièce du joug (**mejanel*, de *mejana*).
2763. *médzà-nèi*, minuit. Cf. *mìdyá* (*meja*, *nuet*).
2764. *mègrè*, -á, maigre (*maigre*; cf. *ègrè*).
2765. z) *mèi*, mois. Le mot précède toujours le nom du mois : on ne dit pas « en avril », mais *pá lè mì d ábriyò* (*mes* < MENSE).
2766. 3) *mèi*, mieux. Cf. *myé* (*melbɜ* < MELIUS).
2767. *mèjè*, moisir (*MUCIRE).
- 2767 bis. † *mèkányìkà*, f., mécanique; frein du char, d'une voiture.
2768. *mèkrè*. Cf. *djímèkrè*.
2769. *mèlár*, m., cruche en terre. Cf. *budzà z_* (*melar*, d. MÈL).
2770. † *mèlò*, melon; †† chapeau melon.
2771. *mèlyur*, meilleur (*melhor*).
2772. *mèlyùzà*, améliorer (*mèlyur*).
2773. † *mémá*, adv., même.
2774. *mémámè*, même-ment.
2775. *mémè*, -á, même, adj. et subst. [déjà *mesme* en 1777, Morph. 252].
2776. *mémè*, adv., et plus, encore davantage : *ì tá lò mémè*, il est aussi long et plus (*mais mais*).
2777. † *mèmwèzà*, f., mémoire.
2778. *mèuà*, mener [des vaches, etc.]; conduire (*menar*).
2779. *mènàsá*, menace (*menassa*).
2780. *mènàsá*, menacer (*menassar*).
2781. **mèué*, f., marraine. Cf. *mwižnà*, *màrèné* (terme enfantin; rac. *min-*, M. L. 5581).
2782. † *mènótá*, menotte.
2783. *mèyyn, -ndá*, menu, mince (*menut* < MINUTU).
2784. *mèyynàdà*, traiter doucement (*mèyyn*).
2785. *mèyynzàlyá*, f. pl., débris de porc; chair coupée fin (d. *menusa* < MINUTIA).
2786. † *mère*, s. m., maire.
2787. *mèrgè*, m., petit lait. Cf. *gàpá*, et At. ling. B. 1605

- (^{*}MESIGL, C., M.-L. 5537).
2788. † *mèrità*, mériter.
2789. † *mèritè*, m., mérite.
2790. *mèrma*, f., glande.
Cf. *marmolà*.
2791. *mèssa*, messe (*mèssa*).
2792. *mèsò*, m. et f., capable [de] (*mens save*? Cf. les sens de *sauce*, Trés.).
2793. *mèsòdzà*, f., mensonge (*messonja*).
2794. *mèsòdzèi*, -*èdzà*, adj., mensonger ; menteur (*messonjein*).
2795. *mètà*, menthe (MEX-FA).
2796. *mètànè*, maintenant (croisement entre « maintenant » et *mantenen*).
2797. † *mètàv*, -*èvzà*, subst. menteur.
2798. † *mètrè*, mètre [mesure de longueur ; instrument].
2799. † *mètsà*, f., mèche [de lampe ; de tonneau].
2800. *mètsà lè tyubé*, faire brûler une mèche soufrée [dans le tonneau] (d. *mètsà*).
2801. *mètu*, aussi. Cf. *pàmè* [plus employé] (*enmei* [au sens « avec », cf. *bé*] et *tét*).
2802. *mètyi*, mentir (*mentir*).
2803. *mèzèllà*, f., moelle. Cf. *uyèllà* z. (*mèzèla*).
2804. *mèzèu^bà*, mesurer (*mesurar*).
2805. *mèzèu^bà*, f., mesure (*mesura*).
2806. † *mè^bàklyà*, faire un miracle (d. *mè^bàklyé*).
2807. *mè^bàklyé*, m., miracle ; merveille ; [faire des] cérémonies (MIRACULUM, S.).
2808. *mè^bè*, f., mère ; matrice (*maire* < MATRE).
2809. *mèdyà*, f., midi, heure ; [exposition au] midi ; le midi [de la France] (*meidia*).
2810. † *mèfyà* [sè =], se méfier.
2811. *mègrèi*, maigrir (d. *maigre*).
2812. *mègrèlu*, -*ènnà*, maigrelet (d. *maigre*).
2813. *mègrèlènnè*, -*ètà*, diminutif du précédent.
2814. *mèklyà*, f., nèfle (*mespla*, mot venu d'une région orientale où le groupe *pl* s'est palatalisé : le *kly* est dû à une fausse régression, facilitée peut-être par *mesclar*).

Les nêfles sont d'introduction assez récente dans la contrée).

2815. *miklyà*, mêler. *au sens propre*. Cf. *mewilà* (*mescclar*).

2816. *miklyè*, *seul dans* : *levà lî m.*, lever les épaules (*muscle*).

2817. *miklyèi*, m., néflier (*miklyâ*).

2818. *miklyî^bâ*, f., épaule du corsage (d. *muscle*).

2819. *mikôr* [dè =], à contre-cœur (**mescor*, de *cor* avec préf. *mes-*).

2820. † *milyâr*, milliard.

2821. † *milyémâ*, millième.

2822. † *milyô*, m., million.

2823. **minâ* [mò =], -âdâ, [mal] luné (variante morphologique de *mewindâ*).

2824. † *miyyutâ*, f., minute ; moment.

2825. *miyyuzâ*, f., miette, débris (*menuzâ* ; l'i est dû à l'infl. du y).

2826. *mîpârzâ*, mépriser (*mesprezar*).

2827. *mîpârzâ*, -âtâ, méprisant, dédaigneux (p. p^t de *mesprezar*).

2828. *mîsu*, f., moisson (*meissô*).

2829. *mîsînâ*, moissonner (*meissonar*, et infl. fr. Cf. *mêdrè*).

2830. *mîsîm^èzê*, moissonneur (*mîsînâ*).

2831. *mîtâ*, f., moitié ; *l'ésè dè lès à mîtâ*, *propr^t* être de laisse à moitié [en parlant des gens sans ténacité] (*meitat*).

2832. *mîtâ*, milieu (croisement entre « mitan » et *meitat*).

2833. *mîtâdèi*, -î^bâ, celui du milieu, le second de trois (d. *mîtâ*, sans doute influencé par *meitadenc*).

2834. *mîtèi*, m., métier, profession (*mesteir*).

2835. † *mîtrésâ*, maîtresse [celle qui commande ; patronne ; amante].

2836. † *mîtsâ*, -âtâ, méchant.

2837. † *mîtsâsètâ*, méchanceté.

2838. *mîtsâtu*, -îⁿâ, un peu méchant. S'applique surtout aux enfants (d. *mîtsâ*).

2839. † *mîtsâyê*, -ênâ, mitoyen.

2840. † *miyà*, f., bonne amie; [*mà* =], terme de carresse s'adressant aux enfants ([a]mie).

2841. *miyuna*, diminutif du précédent [surtout dans le premier sens et dans les chansons].

2842. *mò*, s. et adv., mal; *mò kàdyu* ou *mò dñ bō sē dzwā*, épilepsie (*mal* > *mau*).

2843. *mò*, f., main (*ma*).

2844. *mō* et *mun*, f. *mā*, mon. Morph. 77 (*mon*, *ma*).

2845. †† *mòdâ*, f., mode [pour les costumes; être à la =].

2846. *mōdè*, m., nom collectif, gens; † monde [le monde est grand...] (*monde*, S.).

2847. † *mòdèlè*, modèle [d'écriture, etc.]; surtout fig. : = de patience, de conduite, etc.

2848. *mòdrè*, mordre (*mordre*).

2849. *mòdyizè*, -*ètâ*, médisant (*mal-dizent*; cf. *mà-dyizè*, où le 1^{er} élément a cessé plus anciennement d'être indépendant).

2850. z) *mòlà*, meule [à moudre] (*mòla*).

2851. z) *mòlà*, mauve (**maula* < MALVA, cf. Trés. *maulo*; on devrait avoir ò et non ó).

2852. z) *mór*, m., mors (*mòrs*, de *mordre*).

2853. z) *mór*, f., mort (*mort* < MORTE).

2854. -) *mór*, f. *mòrtâ*, mort, adj. (*mort* < MORTU).

2855. *mòrlà*, f., fesse.

2856. *mòtà*, monter, *n.* et *act.* (*montar*).

2857. *mòtâ*, m., montant [d'un char, etc.] (*montar*).

2858. *mòtâdâ*, f., montée, côte (*montada*).

2859. *mòtânyâ*, f., mont, montagne; région montagnieuse à l'est de Vinzelles (*montanha*).

2860. *mòtânyèi*, -*lââ*, montagnard (*montanbeir*).

2861. *mòtânyîâ*, s. f., bourrée [danse] spéciale dansée dans la région montagnieuse (f. du précédent).

2862. *mòtór* [*dñ* =], loc. adv., mal à propos (*mal-tort*).

2863. *mòtrâ*, f., montre [chronomètre] (s. v. de *matrà*, sens pris au fr.).

2864. *mòvâlèsâ*, f. pl.,

commérages, ragots (*mal-valensa*).

2865. *móyà* [pà ==], à contre-cœur (*moria*; cf. Trés. *moio*).

2866. † *máblè*, s. m., meuble.

2867. † *mécnyé*, m., hanneton à duvet blanchâtre; dytique, coléoptère aquatique¹ (meunier).

2868. † *mátrè*, meurtre.

2869. z) *màèu*, [le] mien, neutre, Morph. 76 (*men*).

2870. z) *màèu*, *mù*, crase de « me » + « le », Morph. 72 (*mel* > *men*).

2871. *mu*, m., mot (*mót*).

2872. † *mudèlè*, m., modèle (Autre forme, plus employée autrefois, de *mòdèlè*).

2873. *màdyi^hà*, maudire (*maldire*).

2874. **màdyu^hà*, f., mouture retenue par le meunier comme salaire (MOLITURA). Cf. *màtà*.

2875. † *màdyn^hà*, prélever la mouture (d. *màdyu^hà*).

2876. *mudzà*, fouir, fouil-

ler la terre [en parlant des bêtes] (*mojar*).

2877. *mudz-itrò*, m., bou-sier [coléoptère, genre *geotrupes*] (*mudzà*, *itrò*).

2878. *mufè*, -*èlà*, doux, soyeux (*mojlét*).

2879. *mujlà*, s. f., lourdaud (sens dérivé de MUFFLA, gros gant).

2880. *mujlà^hò*, -*òlà*, augmentatif du précédent.

2881. *mukà* [-*ò-*] [*sè* =], se moquer (*mòcar*).

2882. *mukáyá*, f., moquerie (*mocarìa*).

2883. *mukà^hé*, -*èlà*, moqueur (d. *mocar*, suff. -*èl*).

2884. † *mukàv*, -*èrzà*, moqueur. Plus employé aujourd'hui que le précédent.

2885. z) *mujlè*, -*ètà*, *adj.*, mou [objet ==; *fig.* personne ==] (*molét*).

2886. z) † *mujlè*, s. m., moule [à gâteaux, etc.].

2887. *muli^hà*, f., ciment qu'on met dans l'encoignure entre le haut du mur et le plafond (**moleira*, d. *mol* ou de « mouler » ?).

1. Sens rare, employé seulement par quelques enfants.

2888. *malyà*, mouiller, (remonte phonétiquement à tremper. Cf. *bũyyà* (*molbar*).
2889. *malyãdyu^hã*, f., humidité (*molbadura*).
2890. *malyi*, moulin (*molli*).
2891. *malyiqò*, -*òdã*, un peu mou [sens propre et fig.] (d. *mol*).
2892. *mumê*, moment [espace de temps]; [bon ou mauvais] moment (*moment*, S.).
2893. † *mũmĩyã*, f., mortie [au sens fig. : « personne apathique »].
2894. *mũmõu*, s. m., personne désagréable, boudeuse (*mõu-mõu*, on. ; cf. M.-L. 5437).
2895. *mũnã*, f., moue (rac. « moue », et infl. de l'it. *mõuna*, guenon : cf. *muyyi* et Trés. *mouno*, *mougnò*).
2896. *mũnẽdã*, f., monnaie, argent ; [faire de la] = (*moneda*).
2897. *mũnẽi*, -*ĩã*, meunier (*molneir*).
2898. *muyyi*, m., singe (d. *mõnuã*, it.).
2899. *murãlyu*, m., mouron blanc ; *m. bãtãr*, mouron à fleurs rouges ou bleues
- (*morrãlbò*).
2900. *murdyyudã*, f., morsure (p. p. *mordre*).
2901. *murdzã*, couvrir de baisers ; *sẽ* =, tomber la face contre terre (**morrejar*, d. *mõrre*).
2902. *myrẽ*, m., museau, groin, mufle (*mõrre*, M.-L. 5762).
2903. *mũrẽ*, moudre (MOLERE).
2904. *myrũ*, -*ã*, morne, plutôt sombre, taciturne (*mõrn*, < MORNAN, v., G.).
2905. *murò*, m., muselière (d. *mõrre*, suff. -*al*).
2906. *mursẽ*, morceau (*morsel*).
2907. *mursẽlu*, m., petit morceau (d. *morsel*).
2908. *murtẽi*, mortier [ciment]. Cf. 3385 (*morteir*).
2909. *murtĩzò*, -*òdã*, s., lourdaud, badaud (sens métaphorique de *mortairol*, avec changt de suff.).
2910. *murũdã*, museler (d. *murò*).
2911. *mysã*, mousse [plante] ; *m. dẽ lũ ãbrẽ*, li-

chen ; † mousse de savon (mōs-, G.).

2912. *mystrè*, monstre ; personne dénaturée ; *sens très atténué, en s'appliquant aux enfants* (mōstre, M.).

2913. † *mustātsā*, f. pl., moustache.

2914. *z)* *masu*, Monsieur (mossur, du fr.).

2915. *z)* *masu* et *masu*, f. -*udā*, moussu (d. *masā*).

2916. *z)* *mutā*, f., motte [de terre] ; [pāyā] ā *mutā*, [payer] tout ensemble (MOTTA, G. ; suppose *ō*, comme le prov. mod. *mouto*).

2917. *z)* *mutā*, adj. f., [chèvre] sans cornes (MÛTT-, M.-L. 5793).

2918. *mātā*, f., mouture. Cf. *māḍynā* (molta, p. p. *moler*).

2919. *mātārdā*, f., moutarde [plante], et *en général toute crucifère sauvage ; moutarde [condiment]* (mōstarda).

2920. *matēlā*, mettre en mottes (d. *mutā z)*.

2921. *muṭrā*, montrer (mostrar ; *u*, au lieu de *ñ*, est irrégulier).

2922. *mātsā*, f., mouche ; vésicatoire (mōscha).

2923. *mutā*, moucher ; *emploi pronom.* (mōchar).

2924. *mutādu*, mouchoir (d. mōchar).

2925. *mātsu*, m., moucheron (d. mōscha).

2926. *mātu*, mouton (mol-tō).

2927. *mātyālā*, f., belette (MÛSTĒLA).

2928. *mutyu*, -*udā*, émoussé (*mutā z)*.

2929. *māvā*, -*āzā*, mauvais, *sens propre et fig.* (mal-valz).

2930. *māzē*, traire (mol-zē).

2931. *mutāēi*, mourir (mōrir).

2932. *mutāēlā*, f., plante herbacée à fleurs jaunes [réputée pour faire d'excellent foin] (mōrēla).

2933. *mutāēnā*, f., bande de terre en bordure des ruisseaux, affouillée en dessous (mōrēna, M.-L. 5754).

2934. *mu*, f. *mutā*, muet (MÛTU).

2935. *mutā*, f., muc des

bêtes. Cf. *mèdà* (d. *mudar* < MUTARE).

2936. † *muçé*, m., mu-
guet, *plante*¹; *maladie*.

2937. † *mujècè*, †† -*èná*,
musicien, *subst.* et †† *adj.*

2938. *mujèkà*, musique;
instrument de musique, *spé-
cial*¹ trompette (*musica*, S.).

2939. *mùlè*, -*à*. mulet.
Avant les routes, les mulets
servaient au transport du
vin, de l'huile, de la farine,
etc. Il n'y en a plus dans la
région (MÛLU; m. refait sur
le f., cf. *Clavellus*, 6).

2940. *mùñè*, -*à*, [le] mien,
m. et f., cf. *mànu* x (MEUM;
Morph. 75).

2941. *mùrdzè*, f., musa-
raigne; verrue, cf. *vârdjè*
(MÛRICA, M.-L. 5757; è, au
lieu de *à*, est obscur).

2942. *muskà*, muscat [rai-
sin; vin] (*muscat*, M., ou du
fr.).

2943. † *mùtâ*, meute de
chiens.

2944. *mùzà*^b, murer, *mot
rare* (*murar*).

2945. *mùzàlyà*, f., mur,
muraille (*muralba*).

2946. † *mucè*, moins. Cf.
pâ-tâ.

2947. † *mucilâ* [*sè* ==], se
mêler [de qc.] Cf. *miklyâ*
(Déjà *meylar*, Herm. 78;
le *vo* n'est pas clair).

2948. *mucilyâ*, s. f., lam-
bin (*mucilyâ*).

2949. *mucilyâ*, lambiner.

2950. *mucinâ*, apprivoiser,
adoucir Cf. *minâ* (Suppose
un verbe **maisnar*, d'après
maisnada, etc.).

2951. *mucinâdzâ*, ménager;
épargner (d. *maisnatge*).

2952. *mucinâdzè*, ménage
[faire le ==, etc.]; ustensiles
de ménage (*maisnatge*).

2953. *mucinâdzâzâ*^b, ména-
gère [bonne ==, etc.] (d.
maisnatge).

2954. *mucinè*, moine
(*moine* < MONACHU, SS.;
la forme doit être venue du
nord: cf. *lâmôdjâ* au Gloss.
onom.).

2955. *muciyu*, moignon
(même mot que le fr.).

2956. *mucitrè*, maître [de
la maison]; patron; [être
le] maître; m. d. *ikôlâ*, maître
d'école (*maestre*).

1. Seulement dans quelques jardins: il n'y en a pas dans les bois.

2957. *mwiṭrédzà*, faire le maître (*maestrejar*). [de charbon : il y en a à Brassac] (*mina*).
2958. *mwiṣu*, f., maison ; pièce principale de la maison, qui servait jadis à la fois de cuisine, de salle à manger, et de chambre à coucher [au moins pour les vieux] (*maisó*).
2959. *mwiṣṭinàdã*, maisonnée, famille nombreuse (d. *mwiṣu*).
2960. *mwiṣṭṣṭnã*, marraïne. Cf. *mãrṣnè*, *mèné* (**mairena*, pour *mairina*).
2961. *myàrà*, f., ânesse ([*sau*] *miera*, M.).
2962. *myègrólã*, f., lézard gris, fr. rég. « larmuse » (**mingola*, d. MINUARE, M.-L. 5593, — avec addition de *r*).
2963. *myègurlé*, -*ḗtã*, mailgrelet (dimin. de *myègrólã*).
2964. *myṭdzã*, f., mie (MICA).
2965. *myṭlã*, mille [seul ou après d'autres chiffres] (**mila*, de *mil*, d'après *milba*).
2966. *myṭlãdã*, f., millier (d. *myṭlã*).
2967. z) *myṭnã*, f., mine [de charbon : il y en a à Brassac] (*mina*).
2968. ḡ) † *myṭnã*, f., mine du visage [bonne =, mauvaise =]; faire la =.
2969. z) **myṭnè*, m., petite quenouillée de laine (d. *emina* ? suff. *ḗl.*)
2970. ḡ) *myṭnè*, au f., *myṭnèṭã*, mot pour appeler les chats [ou les chattes] (MİN-, M.-L. 5581).
2971. z) *myṭnér*, mineur, ouvrier de la mine.
2972. ḡ) † *myṭnér*, -*ḗrà*, mineur [qui a moins de 21 ans]. Cf. *myṭnur*.
2973. **myṭnur*, mineur [d'âge], cf. *myṭnar* ḡ. (*minor*).
2974. † *myṭtã*, f., mite.
2975. † *myṭtsã*, miche ; *gḗn* pain blanc. Cf. *tṭtã*.
2976. † *myṭzḗrḗrḗ* [*kulyikã dḗ* =], coliques hépatiques ou néphrétiques (miséréré).
2977. † *myṭzḗḗḗ*, misère, pauvreté ; vermine.
2978. *myò*, miel (MĒL).
2979. † *myḗ*, seul dans : *dã myḗ*, tant mieux. Cf. *mèi* ḡ.
2980. *myṭlãr*, milan (d.

MILVU; cf. MALVU > * *man-*
la > *mólà*).

2981. *myñmà*, miauler
(**miaunar*, de *miau*, on.).

2982. *myñmè^hè*, *-j^hà*,
[chat ou chatte] qui miaule
beaucoup (d. *myñmà*).

N

2983. *x) nà*, m., nez (*nas*).

2984. *z) nà*, v., aller
(*anar*).

2985. † *nábò*, *-òtá*, nabot.

2986. *nâcàn*, f., nation
(*naciò*; prob^t repris au fr.
pendant la Révolution¹).

2987. *nâdà*, *nager [cf.
nâd^hà]; flotter [sur l'eau, le
bouillon, etc.](*nadar*).

2988. **nâdè^hè*, nageur (id.)

2989. ***nâdò*, Noël. [Phon.
i 36; cf. *tsâlâdà*] (*nadal*).

2990. **nâd^hÿlÿà*, f., pièce
de bois mobile autour d'un
clou, pour fermer les portes
d'étables, etc. Cf. *klyâv^htâ*
(*anadilba*).

2991. † *nâd^hà*, nager. Cf.
nâdà.

2992. *nâd^hè^hè*, nageur
(*nâd^hà*).

2993. *nâfrá*, f., blessure
(NARWA. G.).

2994. *nâretÿà*, nasiller
(d. *naret^z*, suff. *ilbar*).

2995. † *nârinâ*, narine.

2996. *nârmâ*, personne,
négatif. Cf. *dèdÿwè* (NE,
ANIMA).

2997. † *nârvá*, *-q^há*, ner-
veux, impatient, irritable.

2998. † *nâtu^há*, nature ;
caractère.

2999. † *nâtu^hèlâmè*, natu-
rellement, bien entendu.

3000. *nâvâdâ*, nausée (d.
nà z, infl. *navada* ?).

3001. *nâv^htâ*, navette
(*navéta*).

3002. *n[è]*, ne, *nég.*, *ar-*
chaïque ou *rare*. Cf. *pà*.
Morph. 212, 237 (forme ato-
ne de *nox*).

3003. *x) nē*, *ē*, *n*, en, *pron.*
et adv., Morph. 72, 207 :
nē vòlè, j'en veux ; *nē v^hnē*,
j'en viens ; *n é*, j'en ai ;
m ē tsó nà, il faut m'en aller

1. Le mot figure dans une bourrée issoirienne de cette époque
(*Revue des Traditions populaires*, 1898, p. 464).

[m. à m., il m'en faut aller] (*en* < INDE).

3004. ξ) † *nē*, f. *nētā*, nain ; personne très petite.

3005. *nēbu*, neveu [f. *nēsā*] (*nebōt*).

3006. †† *nēdzā*, neige. Cf. *ivār*.

3007. *x*) *nēi*, f. *nēzā*, noir (*neir*).

3008. ξ) *nēi*, f., nuit (*nueit*).

3009. *nēr*, nerf, muscle, tendon ; *fig.* vigueur ; ligament qui attache les deux parties du fléau (NERVU ; peut-être repris au fr.).

3010. *nēsā*, nièce (*nēpsa*).

3011. *nēsē*, naître (*NAS-CERE).

3012. *nēsēsāzēi*, f. *-āzā*, adj., nécessaire (*necessari*, S.).

3013. †† *nēspā*, n'est-ce pas ? Cf. *pārē*.

3014. *nētē*, -ā, net, propre, bien nettoyé (*nēt*, m. refait sur le f.).

3015. *nētjā*, nettoyer (*neteiar*).

3016. *nēzōtrēi* et *nūzōtrēi* [forme plus rare], nous, *sujet*, apposition ou après une préposition : *kw* à *nēzōtrēi*, c'est

nous ; *l* *āwē* *wēdyu*, *nēzōtrēi*, nous l'avons vu, nous ; *kw* à *pā* *nēzōtrēi*, c'est pour nous. Cf. *nēu* (*nos autres*).

3017. *nēcēdā*, naissance (p. p. *nēsē*).

3018. † *nēglēdzā*, négliger.

3019. *nēzā*, f., puce (*nēi x*).

3020. *nēzēdzā*, devenir noir (*weirejar*).

3021. *x*) *nō*, neuf, numé-
ral (NOVE).

3022. ξ) *nō*, f. *nōvā*, neuf, nouveau (NOVU).

3023. *nō*, f. *nōtā*, haut (*aut*, Morph. 237).

3024. *x*) † *nō*, non.

3025. ξ) *nō*, on (*om* < HOMO, Morph. 237).

3026. γ) † *nō*, nom, *seul* dans les jurons : *nō* *dē* *dyūu*, *nō* *dē* *dzō*, etc.).

3027. † *nōblē*, noble, *s.* et *adj.*

3028. *nōbrē*, nombre (*nombre* ; p.-è. repris au fr.)

3029. † *nōnū*, nonne, religieuse.

3030. *nōpā*, conj. : remplace ou accompagne « que » dans certaines comparaisons : *kō* *wō* *mē* *nōpā* *d* *itrādzēi*, ça vaut mieux que des étran-

gers; *pu dzète kè nòpà l òtrè*, plus joli que l'autre (*non-pas*, p.-è. du fr.).

3031. † *nòsà*, noce, *fig.*, dans l'expression : *fè^hè lã nòsà*, faire la noce. Cf. *nũsã*.

3032. *nòtã*, honte ; timidité (*outa* < HAUNITA, G.; Morph. 237, cf. *òtu*).

3033. *nòvãbrè*, novembre.

3034. *nòvyémã*, neuvième (*nó z*, et suff. fr.).

3035. *nòyé*, -ã, fiancé ; marié [le jour de la noce] (*nòvi*).

3036. *nèu*, [atone *nũ*], nous [complément non précédé d'une préposition, cf. *nèzòtrèi*] : *ikũtã nèu*, écoutez-nous ; *nũ ðyjã kè...*, il nous disait que... (*nos*).

3037. *z*) *nu*, m., nom (*nóm*).

3038. *z*) *nu*, f., noix (*nótz*).

3039. *numã*, nommer, appeler par son nom ; élire [un député] ; nommer [un fonctionnaire] (*nomar*).

3040. † *nurèi*, nourrir.

3041. † *nurĩsã*, nourrice.

3042. † *nurĩsu*, nourrisson (*noirissò*, refait sur le fr.).

3043. *z*) *nũ*, f. *nã*, pl.

de « un », dans : *nũ* [ou *nã*] *du trèi*, quelque deux ou trois, Morph. 95.

3044. *z*) *nũ*, crase de *nou* et *o* dans *nũ dè*, neuf ou dix.

3045. *nũnã*, f., caillète du bœuf (sens dérivé de NONNA, on., M.-L. 5817, — ?).

3046. *nũsã*, f. pl., noce, mariage ; *nã dè nũsã*, aller à la noce. Cf. *nòsã* (*nosas*).

3047. ***nũsèyyè*, Notre Seigneur, Phon. 134 (*nos-senber*).

3048. *nũtã^hèi*, notaire (*notari*, S.).

3049. *nũtè*, -ã, notre (forme atone de *nostre*).

3050. *nũtrè* [*lè ==*], -ã, le nôtre (forme tonique de *nostre*).

3051. *nũtur*, hauteur (*autór*, cf. *nò*).

3052. *nũvè*, -élã, nouveau [vin ==, légume ==, etc. ; évènement ==] (*novèl*).

3053. † *nũvélã*. s. f., nouvelle.

3054. *nũzã*, nouer (NO-DARE).

3055. *nũzè*, m., nœud (d. *nũzã*).

3056. *nū̀z̄ə̀u*, *crase de nous* et *le*, Morph. 72.
3057. † *nū̀z̄ə̀b̄*, *nuire*.
3058. † *uyà*, *nier*. Ne s'emploie guère qu'à l'inf. : *ɛw pòdè pà uyà*, je ne peux pas le nier.
3059. *uyàdà*, f., *bande de vauriens* (*niada* = *nichée*, forme venue du nord, cf. *uyìz̄à*).
3060. *uyàryòlá*, s. m., *lambin* (on. ?).
3061. *uyē*, *crase de lui* (*lyi*) et en (*ē*) : *uyē vòlè*, je lui en veux, Morph. 71.
3062. *uyélà*, *nielle, plante* (NIGELLA).
3063. α) *uyi*, *ni* (*ni*, Morph. 224).
3064. β) *uyi*, autre forme de *lyi* (*lui*), devant « en », Morph. 71 : *uyi n é tsàtá*, je lui en ai acheté.
3065. γ) *uyi*, m., *nid* (NIDU).
3066. *uyìblà*, *courir comme le vent* (d. *uyìblè*).
3067. *uyìblè*, f., *nuage* (*la nibles*, Boèce 133; cf. N.-E., 210 n., et M.-L. 5975).
3068. *uyìflà*, f., *lèvre, avec sens préjoratif*; *lèvâ là uyìflà*, lever la lèvre supérieure (NIF, G.; M.-L. 5914).
3069. *uyìflàr*, *-àrdà*, qui lève la lèvre supérieure; terme d'injure (d. *uyìflà*).
3070. *uyìflìkà*, *flairer* (**nifla* = nez + *flairar*).
3071. † *uyìgò*, *-òdà*, s. et adj., *nigaud*.
3072. † *uyìkà* [*fèkè lá* =], [faire la] *niq*.
3073. *uyimé*, *ni*, dans un second membre de phrase, ou pour renforcer : *uyi zè*, *uyimé yàw*, ni lui, ni moi; *ɛw à pà fè — uyimé yèw*, il ne l'a pas fait — ni moi non plus (*ni mais*).
3074. † *uyìpà*, f., *gén^t au pl.*, *nippes*.
3075. † *uyìpà*, *nipper, ironique*; p. p., *byè uyìpà*, bien nippé.
3076. † *uyìtsà*, f., *niche d'un chien*; fig. [faire une] *niche*.
3077. *uyìz̄à*, *nicher, faire son nid* (NIDARE).
3078. *uyìzò*, m., *vieil œuf qu'on met dans le nid pour faire pondre* [ou couvrir] la poule (*NIDALE, M.-L. 5908).

3079. *uyòkè*, -à, lourdaud, lambin (Cf. Mich. *niaco*, Très. *niéuca* et *guoc* : paraît se rattacher à NIDU comme « niais »).

3080. *uyòuyè*, -à, lambin, paresseux (rac. de *mualbar* ou plutôt on. ; cf. fr. pop. « gnan-gnan », Très. *gnau-gna*).

3081. *uyudzè*, m., nom collectif, noix prêtes à pressurer (*nejalb* > **nijalb*).

3082. *uyudzèi*, s. m., noyer (*nojeir* > **nujèir*).

3083. x) *uyùlâ*, moelle. Cf. *mèzùlâ* (*meula* — forme de MEDULLA venue du nord — influencée p.-è. par *niola*, lucte, ou par le suivant).

3084. ð) *uyùlâ*, f., brouillard (*neula* < NEBULA).

3085. *uyùlâ*, [blé] niellé (*uyùlâ* ð).

3086. *nyùlâ*, -à, ivre (*ieure* < EBRIU).

O

3087. x) *ò*, *interj.*, marque la surprise, l'admiration.

3088. ð) **ó*, oui. Cf. *òbè*, *uwèi*. (*òc*).

3089. *ò*, *interj.*, marque une grande surprise.

3090. ***ò*, où, Phon. 134. Cf. *òtè* (*ont* < UNDE).

3091. *òbâ*, f., aube, aurore (*alba*).

3092. *òbâtyi*, *interj.*, ah ! vraiment ! (*òbè* -*âtyi*).

3093. *òbè*, brûlant [en parlant du temps, d'un instrument en fer. . .] (de *alba*, plutôt que de ALBU).

3094. x) *òbè*, *interj.*, oh ! bien ! (*ò* x, *bè*).

3095. ð) *òbè*, oui (*ò* ð, *bè*).

3096. *òbi*, m., obit (*obit*, S. ; *ò*, au lieu de *ó*, est obscur).

3097. *òbìpyi*, m., aubépine (*albespi*, At. ling. 68, M.-L. 323).

3098. *òbòbè*, oui certes ; souvent ironique (*òbè-òbè*).

3099. *òbrâ*, f., fr. rég. « œuvre », mesure agraire pour la vigne [égale à la *kâr-tânâdâ*] (OPERA ; sens actuel dans le Cart., *opera* et *operata*).

3100. *òbrâ*, f., ombre (OMBRA).

3101. † *òbrèlè*, f., ombrelle.
3102. * † *òbrètè*, f., ombrelle (forme altérée du fr.).
3103. † *òdrè*, ordre | avoir de l'=₂, mettre en =, etc. | (*ordre*, du fr.).
3104. *òdjè*, oindre (UNGERE, inf. refait).
3105. † *òkètòbrè*, octobre.
3106. *òklyè*, oncle (*oncle*).
3107. *òlyà*, f., ongle [chez l'homme] (*ongla*).
3108. *òlyà*, égratigner avec l'ongle (*òlyà*).
3109. *òlyàdà*, f., coup d'ongle (*òlyà*).
3110. *òlyè*, huile (*oli* < OLEU, SS.).
3111. *òlyu*, m., sabot des vaches, etc. (*òlyà*).
3112. *òmè*, homme; mari, chef de maison: *kymà vè l'òmè*, comment va l'« homme »?; homme marié, s'oppose à « *gàrsu* »: on dit d'un jeune homme qui vient de se marier *kó fè è gàrsu dè mwè é n'òmè dè mè*, ça fait un garçon de moins et un homme de plus; s'oppose à « *prêtre* »: *kév à pà è tyu^hà*, *kév à mà n'òmè*, ce n'est pas un curé, ce n'est qu'un homme (*ome* < HOMINE).
3113. **òná*, pl. *òná*, f., aune, ancienne mesure (*anna* < ALINA, G.).
3114. z) † *ór*, s. m., or.
3115. *ò*) ***ór*, jardin, *seul^t dans un ancien récit*. Le mot existe encore dans la région d'Arlande (*ort* < HORTU).
3116. † *òrfèlè*, -*lyimà*, orphelin.
3117. † *òrgè*, m., orgue. Cf. *urgèná*.
3118. † *òrgèlyè*, orgueil.
3119. † *òrgùlyù*, -*uzà*, orgueilleux.
3120. † *òriblè*, -*à*, horrible; étonnant, prodigieux.
3121. *òrlè*, ourlet (*òrle*).
3122. **òsà*, once, ancienne mesure de poids (*onsa*).
3123. *òsè*, os; noyau (*òs*, refait sur le pl. *osses*).
3124. *òtè*, où, *relat. et interrog.* (*onte*, forme allongée de UNDE; cf. *ò*).
3125. †† *òtèlè*, hôtel.
- 3125 bis. †† *òtó*, m., automobile.
3126. *òtràmè*, autrement; sinon (*antrament*).

3127. òtrè, -à, autre (*autre*).

3128. òtrètè, autrefois (*autre temps*).

3129. òtsa, f., oie (*aucha*).

3130. òtu, -ùzà, honteux; timide (d. *onta*; cf. *nòtá*).

3131. òzì^bà, f., cheville de l'essieu.

3132. òz^bà, vent (*AURA*).

Œ

3133. ó, pl. zó, œil (*OCULU*).

3134. órbá, herbe.

3135. *órbjè, m., orge. Cf. *pámylá* (*ordi* < *HORDEU*, *SS.*).

3136. óu, août; *nñtá d'ò-má d'òu*, Notre-Dame d'août, l'Assomption (*áóst*).

P

3137. pá, s. m., pas; *nég.*, ne... pas: n'est précédé de *nè* que dans des formules impératives avec « avoir », comme *n ádzà pá pòu*, n'ayez pas peur (*PAS*).

3138. p^a, p[^a]r [devant les personnels], p^a^b [devant *âre*] [*Morph.* 221], pour;

par, *emploi restreint*: *pá kè tè*, par ce temps; dans. sur: *ná pá lá tsârì^bà*, aller dans les rues; *vav é trubà pá lè tsámýi*, je l'ai trouvé [un objet] sur le chemin; à, *sens temporel*: *pá le mì d ábriyò*, au mois d'avril; *vèdrá pá lá sètè*, il viendra à sept heures. Cf. *A. M.*, 1912, 555 et 557 (*per*).

3139. z) p^a, s. m., pan [de chemise, etc.] (*PANNU*).

3140. z) p^a, s. m., ban ('des vendanges; de mariage) (*BAN-*, *G.*, avec infl. récente du précédent).

3141. γ) † p^a, f. p^aná, paon.

3142. z) p^a, pan! *interj.* (*on.*).

3143. p^aèè, -zètà, patient (*pacient*, *S.*, et infl. fr.).

3144. p^aèzà, patience (*pacienza*, *id.*)

3145. † p^aèètá, patienter.

3146. p^aèètámè, patiemment (*p^aèè*).

3146 *bis*. p^aèèu [*lá* =], la Passion du Christ; la Passion, fête (*passió*, ou du fr.).

3147. p^adàkè, pourquoi (*per de que*).

3148. *pādekñtē*, f., Pentecôte (*pandecoste*, S.).
3149. *pādēlā*, f., poêle à frire (*padēla*).
3150. *pādēlādā*, poêlée (*padelada*).
3151. *pādēlētā*, petite poêle (d. *padēla*).
3152. *pādrē*, perdre (PERDERE).
3153. *pādrēi*, f., perdrix (*perdritz*).
3154. *pādrēñu*, *-ñnā*, perdreau (d. *pādrēi*, où *-ēi* a été pris pour le suffixe *-ARIU* > *-eir*: *iñu* = *ciro*).
3155. *pādñi*, pâtir, souffrir (PATIRE, M.-L. 6294).
3156. **pādzā*, payer. Cf. *pāyā* (*pajar* < PACARE).
3157. *pāñyi*, abimer. Cf. *abyimā*, *itsārvalyā*, *putāñyinā* (p.-ê. composé de *pā* < PER et *ñi* < FINE ?).
3158. *pākā*, *-āddā*, rustre, grossier (PACKAN, G., M.-L. 6137).
3159. † *pākē*, paquet.
3160. *pālā*, pelle; *pāl ā*
- fūrtsā*, fourche à quatre pointes, instrument récent, d'origine américaine, qui remplace le *byigōr*; — omo plate (PALA).
3161. *pālādā*, pelletée (*pālā*).
3162. † *pālē*, *-ā*, pâle.
3163. *pālñā*, f., rangée de pieux; palissade avec des pieux; ranchet du char (d. *pal* < PALU).
3164. *pālñā* [*nū ā lā* =], [aller à] vau l'eau, [être en] désordre (contraction de **padeleira*, d. *padēla*; cf. Mich. *panludo*).
3165. † *pālēr* et *pālur*, f., pâleur.
3166. *pālyā*, paille (PALEA).
3167. *pālyā*, m., corbeille en paille très aplatie où on met les œufs; *ancienne forme de coiffe qui s'élargissait par derrière comme un cadran¹ (d. *palba*).
3168. *pālyādā*, première

1. Les dernières femmes qui la portaient ont disparu dans la région vers 1885-90; cette coiffe a persisté un peu plus longtemps à Saint-Babel. Dans toute la région elle a précédé le *bunérō* (bonnet rond).

rangée de paille étalée sur l'aire (*pályá*).

3169. *pályàsá*, f. paillasse du lit. Les sommiers ne sont pas encore usités (*palbassa*).

3170. *pályè*, toit en chaume. [Il n'y en a plus dans la région depuis le milieu du XIX^e siècle] (**palbenc*, d. *palba* et suff. *enc* < ING-, G.).

3171. *pályètsá*, couvrir en chaume ; rempailler une chaise (d. **palbenc*).

3172. *pályètsè^b*, *couvreur ; rempailleur (*pályètsá*).

3173. † *pályi*, pâlir.

3174. *pályisá*, haie (*palissa*).

3175. † *pályisádá*, palissade, mot peu ancien.

3176. *pályitsa*, -*ñná*, pâlot (d. *pâlè*).

3177. *pályitsimè*, -*ètá*, diminutif du précédent.

3178. *pályu*, m., petit faisceau de paille (d. *palba*).

3179. *pályüná*, mettre de petits faisceaux de paille dans une éteule, pour défendre qu'on y laisse paître (d. *pályu*).

3180. *pámè*, aussi [Syn.

de *métu*] : *nè vólè pámè*, j'en veux aussi ; *ev á dýi*, é yû *pámè*, il l'a dit, et moi aussi (*pas mais*).

3181. *pámüld*, f., orge. Cf. *árdjè* (*palmolá*).

3182. z) *páná*, essuyer [avec un torchon, une serviette] (*panar*, d. PANNU).

3183. z) † *páná*, -*áddá*, pané [pied de porc, côtelette =].

3184. † *pánáddá*, panade.

3185. † *páná^bèi*, panaris.

3186. † *pánè*, panais.

3187. *pánèi*, panier (*paneir*).

3188. *pánè^bá*, panière (d. *paneir*).

3189. *pányi*, m., pain de noix (*panitz*).

3190. *pápá*, *père ou grand-père [le plus âgé de la maison] ; pape (PAPPA).

3191. *pápá*, papa, terme enfantin.

3192. *pápèi*, papier (*papeir*).

3193. *pápó*, pain, terme enfantin. Cf. *pó*.

3194. z) *pár*, f., part (PARTE).

3195. z) **pár*, f., viande (abrég. de *part de charn* ; à Saillant *pèr de tsèr*)

3196. † *pârec*, persil.
3197. *pârecêdzâ*, f., pêche, fruit (PERSICA).
3198. *pârecêzî*, m., pêcher (d. *pârecêdzâ*).
3199. *pârdâ*, f., perte (*perda*).
3200. *pârdû*, pardon (*perdo*, et infl. fr.).
3201. *pârdûnâ*, pardonner (*perdonar*).
3202. *pârdÿi*, pardieu, interj. (fr. pop. pardi).
3203. *pârdÿigunâ*, f., perdigon (f. de *perdigon*, M.).
3204. *pârdÿôbè*, pardieu oui ! interj. (*pârdÿi*, *ôbè*).
3205. *pârdÿunâ*, f., pari (de « parier » avec infl. *pârdâ*).
3206. *pârdzâ*, perche (*perja* < (PERTICA)).
3207. *pârdzâ*, prier [= Dieu, = qqn.] Cf. *pâryêzâ* (*prejar*).
3208. *pârdzâdâmè*, instamment, avec insistance (*pârdzâ*).
3209. *pâre*, n'est-ce pas ? (*pâ*, *mè*).
3210. † *pârfé*, -*êtâ*, parfait, spéc^t en parlant d'une personne.
3211. *pârfélyâ*, f., planchettes qui recouvrent le toit sous les tuiles (d. **perfolhar*, de *folha*).
- 3211 bis. *pârgè*, m., parc à moutons (*pargne* < *PARRICU, G., M.-L. 6253).
3212. **pârguné* et **pârgâné*, m., ancienne robe courte assez voisine de la robe à paniers.
3213. † *pârjedâ*, président [= du tribunal =, de la République, etc.].
3214. † *pârkôeàu*, précaution ; *pâryyè nâ* =, satisfaire un besoin.
3215. *pârlâ*, parler (*parlar*).
3216. † *pârlâr*, -*ârzâ*, [grand] parleur.
3217. *pârmêtrè* [p. p. -*mètyu*], permettre (*permettre*, et infl. fr.).
3218. *pâryyè* et **préyyè*, prendre (*prener*, Morph. 173).
3219. *pârotsâ*, paroisse (*parocha* < PAROCHIA, SS., cf. Introd. L'r actuel suppose une ancienne prononciation *rr* : *parrocha*, Herm. 63, 73, etc.).

3220. *pârpalyu*, papillon (*parpalbô*).

3221. *pârpânadâ* [*râtâ* ==], chauve-souris (*rata*, *per-penada*, d. *pena* < PENNA).

3222. † *pârpâzâ*, préparer.

3223. *pârpô*, propos, parole (*prepans*).

3224. *pârsêgrê*, poursuivre, *sens propre et fig.* (*persegrê*).

3225. † *pârsêpyitâ* [*sê* ==], se précipiter, se dépêcher.

3226. *pârtêlâ*, viande, terme enfantin (*pâr* ?).

3227. *pârtîzâ* [*â* ==], [piocher, bêcher..] par rang (*per teira*, confusion avec les radicaux *part-*).

3228. † *pârtu*, partout.

3229. *pârtÿi*, v. act., partager ; n. partir (*partir*).

3230. *pântyn*, pertuis, trou (*pertus*).

3231. *pârvêjàu*, provision, surtout au pl. (*pervesiô*).

3232. † *pâryêzâ*, prière [religieuse] ; demande, *sens rare*. Cf. *pârdzâ*.

3233. *pârzâ*, priser, estimer (*prezar*).

3234. z) *pârzê*, présent, cadeau (*present*).

3235. ?) † *pârzê* [*â* ==] et *â pârzâ*, à présent, maintenant.

3236. † *pârzêtâ*, présenter.

3237. *pârzuâ*, présure (*presura*).

3238. *pârzuâ*, faire cailler, mettre de la présure (*presurar*).

3239. *pâsâ*, v. n., passer, traverser, aller ; passer à travers un tamis ; passer [en parlant du temps] ; trépasser ; act. passer [un bon moment. . .] ; subir [des chagrins] ; dépasser ; passer [une page] ; passer [du linge à l'eau] ; tolérer (*passar*).

3240. *pâsâ*, panse, ventre (*pansa*).

3241. *pâsâ-dê-tê*, autrefois (*passat de temps*).

3242. *pâsâdâ* [*kîlâ* ==], ces temps derniers (*pâsâ*).

3243. *pâsêkê*, parce que ; pourquoi ? [syn. *pâdâkê*] (*per ço que*).

3244. † *pâsêmêtâyâ*, passementerie [très répandue naguère dans la région] (refait d'après le fr.).

3244 bis. † *pâsêmêtÿi*, pas-

se mentier, entrepreneur de passementerie.

3245. *pâsè^hâ*, m., passe-reau, moineau. Cf. *djè^hè* (*passerat*, d. *passer*).

3246. *pâstânâdâ*, f., carotte; *p.* *bâtârsâ*, fausse carotte, ombellifère sauvage (*pastenaga*, M., et chang^t de finale; cf. fr. « pastenade ». Cf. aussi *kârôtâ* et *pânc*).

3247. *z*) † *pâtâ*, f., partie inférieure de la patte; griffe; grosse main. Cf. *pôtâ*.

3248. *z*) *pâtâ*, f., pâte; fig. caractère très doux: *kêl ômè, kèc i nâ pâtd*, cet homme, c'est une bonne pâte (*pasta*).

3249. *pâtâ*, pas tant; moins (*pas tant*).

3250. **pâtâflôdâ*, adj. f. [entendu seul^t au f.] ¹, bouffie: *sâ fyidyuzâ z i pâtd pâtdâflôdâ*, sa figure est moins bouffie (d. *pâtâ z*; cf. Trés. *pataflo*, *pataflot*).

3251. *pâtâfyñlà*, abîmer (d. *pâtâ z* + *fyñlà*? Cf. *patafioula*, Trés. et N. de Puits-pelu, et Trés. *pata*).

3252. *pâtânêdzâ*, piétiner (d. *pâtâ z*).

3253. † *pâtâtênâ*, f., radotage, litanie. (pretontaine; cf. Trés. *patanteino*).

3254. *pâtâtâv*, interj., patapouf; s. m., lourdaud (on.).

3255. *pâtâ^hâ*, m., lourdaud (d. *pâtâ z*).

3256. **pâtâ^hâsâ*, grosse patte; *zâ dè pâtdâ^hâsâ dè mô*, m. à m. « il a de grosses pattes de mains », c. -à-d. il a des mains énormes (forme f. du préc^t).

3257. **pâtêâ^hô*, -ôdâ, joufflu (d. *pâtsâ z*, avec intercalation d'un y, cf. Introd.).

3258. *pâtê*, m., pâté de viande (**pastét*, d. *pasta*).

3259. † *pâtêlô*, pantalon. Cf. *brâyâ*.

3260. *pâtî pâtd*, [marcher...] à petits pas pressés (on.).

3261. † *pâtô*, -ôdâ, pataud, lourdaud (refait sur le fr.).

3262. *z*) *pâtsâ* f., joue (**пакка*, G., cf. ancien haut

1. Dans la bouche d'une vieille femme, Jeanneton Belot, morte en 1895.

all. *pachb*, all. *Backen*; At. ling. 724).

3263. ζ) *pàtsà*, f., pâtis (refait d'après *pascalge*, où *c* > *ch* sous l'infl. du suivant?).

3264. *pàtsà*, f. pl., Pâques (*Paschas*).

3265. *pàtsàdâ*, crêpe [qu'on devait faire jadis à Pâques] (d. *pàtsà*).

3266. **pàtsà^hò* [*lù* ==] ou **pàtsàdètâ* [*là* ==], Quasimodo [dans un vieux dicton, Morph. 268, n° 53]. Cf. *kâjèmódâ* (d. *pàtsà*).

3267. *pàtsà^hò*, -*òdâ*, joufflu. Cf. **pàtè^hò* (d. *pàtsà* z).

3268. *pàtsèi*, pâtis (d. *pàtsà* ζ).

3269. *pàtsu*, m., gifle (d. *pàtsà* z).

3270. *pàtsu*, pan de chemise, *terme plaisant* (d. *pâ* z).

3271. *pâtù* *pâtù*, [marcher..] à petits pas lourds et hâtifs (on.).

3272. *pâtùlyà*, patouiller, gâcher (d. *pâtâ* z, cf. 3277).

3273. *pâtùsu*, -*ùnâ*, adj. et s., lourdaud (diminutif récent de *pâtò*).

3274. *pâtâtàn*, autre forme de *pâtâtàn*.

3275. **pâtùzâ*, *seul^t dans* : *ròdâ* *pâtùzâ* [pl.], anciennes roues des chars non ferrées [entourées d'un cercle de bois] (d. *pâtâ* z).

3276. † *pâtùè*, patois.

3277. *pâtùèi* : *djètâ* *pâ lù* ==, jeter aux ordures, gâcher (*pâtùlyà*).

3278. *pâtùyâ*, s. m., boue ou bouillie épaisse; soupe ou mets trop épais, grossier [fr. rég. « patias »] (d. *pâtâ* ζ).

3279. *pâtùilyu* [*è* ==], en chemise, *terme plaisant* [fr. rég. « pantillon »] (d. *pâ* z).

3280. *pâtùyâ*, f., mélange de foin et de paille qu'on donne au bétail (*pastura*).

3281. *pâvâ*, paver (*parur*).

3282. *pâvèi*, pavé en brique des maisons (*pâvâ*).

3283. † *pâvò*, pavot [des jardins]; tisane.

3284. † *pâyâ*, payer (la forme actuelle vient du fr., cf. *brâyâ*, *pâdzâ*, et At. ling. « payer »; déjà *payar*, Herm. 10...).

3285. *pâyâmè*, paiement (d. *pâyâ*).

3286. † páyi, pays, contrée, patrie.

3287. †† páyĩzâ, payse.

3288. † páyĩzâ, -âlá, paysan.

3289. pázēnâ, charnière. Cf. tsârũzâ (Paraît être un sens dérivé de PESSULU, influencé par *pesar* : cf. Trés. *pesen, pesel, pesen*, où *s* = *z*).

3290. pázâ, détourner, éviter [un coup, etc.]; écarter [une bête d'un champ]; chasser, faire sauver [le loup] (*parar*).

3291. pázâdyi, paradis (*paradis*, S., ou du fr.)

3292. z) pázâ, s. m., paire; couple [d'animaux] (*parelb*).

3293. z) pázâ, s. f., paroi; mur d'une pièce; murs bordant un chemin étroit (*parét*).

3294. pázâ, z) zâ, parent; ascendant, *seul* au pl. (*parent*).

3295. pázâdzâ, appareiller; accoupler (*parejar*).

3296. z) pázâ, 3^e p. s. ind. prés. d'un verbe défec-tif « être égal, indifférent »,

usité seulement à cette per-sonne : *tu l'yi pázâ*, tout lui est égal (de *pareisser*; cf. *pázâétré*).

3297. z) pázâ, -iâ, pareil (*pareir*).

3298. pázâjyâ [dè mòdè] f., foule de gens.

3299. pázâétré, paraître, sembler (*pareisser*; inf. re-fait sur le fr., ainsi que la 3^e p. s. ind. prés. *pázâé*, cf. *pázâéi* ci-dessus. Cf. aussi Morph. 175, 178).

3300. pázâlá, parole (*paraula*).

3301. *pet*, interj., chut (on.).

3302. z) *pé*, s. m., pied [= d'homme; = de vache, de cheval, etc; cf. *pâtâ z* et *pôtâ*] (PÈDE).

3303. z) *pé*, s. f., peau (PELLE).

3304. z) † *pé*, s. f., paix : *zâ lá pé*, faire la paix, se réconcilier; *zâ mè lá pé*, fiche-moi la paix.

3305. *pé*, m., pet (PÉDITU).

3306. *pècâu*, pension : rente allouée aux parents âgés qui laissent en échange, de leur vivant, leurs biens à

leurs enfants, ou neveux, etc. ;
pension de retraite ; † pen-
sion pour enfants (*pensio*, S.).

3307. z) *pēcūnà*, v., faire
une pension à ses parents ;
p. p., qui a une pension (*pen-
sionar*).

3308. ž) † *pēcūnà*, s. m.,
pensionnat.

3309. *pědā*, f., pièce de
terre (*pěda* : ne peut se rat-
tacher à *PĒDA, Ess. 354,
M.-L. 6340 : p.-ê. *PĒDĪTA).

3310. *pêlê*, prép. pendant
(*pendent*).

3311. *pěljè*, peindre [un
mur, . . .] peindre (PINGERE,
inf. refait en *-ir*).

3312. *pědrê*, v. act., pen-
dre [du linge . . .] ; suspendre ;
n., être pendu, suspendu
(PENDERE).

3313. *pědyilyà*, v. act., sus-
pendre ; n., être suspendu ;
se balancer en l'air (d. *pědrê*).

3314. *pědyilyôtā*, f. pl.,
boucles d'oreilles (d. *pědyi-
lyà*).

3315. *pědzā*, f., poix ; ré-
sine [des cerisiers et autres
arbres fruitiers], cf. *tęzā*
(*pēja*).

3316. *pědzā*, poisser
(*pědzā*).

3317. *pěgā*, -*ādā*, terme in-
jurieux (d. *pega*, M.).

3318. *pěgulā*, v., poisser ;
p. p. *pěgulā*, -*ādā*, gluant,
poisseux (d. *pegola*, — M. ?).

3319. z) *pèi* ; m., poids
(PENSU > *pés*).

3320. ž) *pèi*, m., pis
[d'une vache, . . .] (PECTUS
> *peitz*).

3321. *pějè*, pois (PĪSU, et
suff. *-i*).

3322. *pělā*, appeler, nom-
mer ; *sè* =, se nommer
(*apelar*).

3323. † *pèlè^hè*, pèlerin.

3324. † *pèlè^hinā*, pèlerine
[manteau].

3325. † *pèlôtā*, pelote
[= de fil, = à épingles].
Cf. *grītu*, *itsītā*.

3326. *pělu*, m., cil (**peló*,
d. *pěl* < PĪLU).

3327. *pělyā*, peau écor-
chée [de lapin, etc.], cf. *pé* ;
guenille, haillon ; fig. *dè dè*
pělyā, doigts de chiffé [qui
laissent tomber ce qu'ils
tiennent] (*pělba*).

3328. *pělyā* : *mò brā nē*
pu^hlyā pu *pělyā*, mon bras

n'en pouvait plus remuer (*pelbar*, variante de *pilbar*, ou du fr. arch. « pleier » ?).

3329. *pělyá^hò*, -*òtá*, marchand de peaux de lapin (d. *pělyá*).

3330. *pělyá^hè*, sens du précédent (d. *pělyá*).

3331. *pělyísá*, pelisse, manteau (*pelissa*).

3332. *pělyófá*, f., morceau de peau qui pend (d. *pělyá*, finale obscure).

3333. *pělyu*, m., petite peau (d. *pělyá*).

3334. *pěná*, peine, châtiement, sens rare ; effort pénible ; chagrin, tourment : *purtá pà pěná*, m. à m. « ne portez pas peine », ne vous inquiétez pas ; sens atténué : *kw ì pà lá pěná*, ce n'est pas la peine (*péna*).

3335. † *pěná*, peiner, se donner du mal.

3336. *pěnédrè* [*sè* =], se repentir (*penedre* < PŒNITERE, cf. *pělyí*).

3337. *pěnu*, m., petit pied (d. *pě* ; confusion avec *penó* ?).

3338. *pěsá*, pièce [d'étoffe, de terrain, etc.] ; pièce

de monnaie ; *pěsá de lè*, espace de temps, moment (*PĒTIA, C.).

3339. *pěsá*, v. n., penser ; act., panser [le bétail], c.-à-d. lui donner à manger ; réfl., *sè pěsá kè...*, penser que... (*pensar*).

3340. z) *pětá*, v. n., péter ; craquer, se casser, se déchirer ; éclater ; détoner [en parlant d'une arme à feu] (PĒDITARE).

3341. ß) *pětá*, s.m., morceau d'étoffe pour rapiécer (*petas*, Gr.).

3342. *pětá dá*, f., pétarade ; détonation (*pětá*).

3343. *pětá-frā*, silène enflé, plante (*pětá*, *fra* : les enfants s'amuse à faire craquer la capsule du fruit sur leur front).

3344. † *pětár*, pétard ; †† bruit.

3345. *pětárábá*, clifoire (altération de **petarrada*, cf. Trés. *petarrot*).

3346. *pětárucc*, m., folle avoine (*pětá z* et *rueç*, p. p.).

3347. *pětásá*, rapiécer ; raccommoder (*pětá*).

3348. † *pětrè*, peintre

[en bâtiment]; †† artiste peintre.

3349. 2) *pětsà*, v., pêcher (PECCARE > *pechar*).

3350. 3) *pětsà*, s. m., pêché (PECCATU).

3351. *pětsà*, pencher; emploi *pronom.* (PENDICARE, ou du fr.).

3352. ** *pětsàdu*, petit pêché, dans une vieille prière, Phon. 134 (d. *pechat*).

3353. ** *pětsi^bu*, petit pêcheur, dans une vieille prière, Phon. 133 (dimin. de *pechaire*).

3354. † *pětsàr*, -*àrzà*, pêcheur.

3355. *pětyi* [t], -*ità*, adj., petit. Ne s'emploie que comme épithète, cf. *pětyitu*: è *pětyit omè*, un petit homme; — s. m., petit d'un animal; m., f. -*ità*, jeune enfant; fils et fille; petit-fils, petite-fille (*PETTITU, C. > *petit*).

3356. *pětyi* [sè ==], se repentir (*pentir* < *PENITIRE, doublet morph. de *penédvè*).

3357. *pětyitá*, s. f., pupille [de l'œil] (*pětyi*).

3358. *pětyitu*, -*àna*, adj.,

petit. Employé toujours comme attribut, cf. *pětyi*: *kél omè z i pětyitu*, cet homme est petit (d. *petit*).

3359. *pětyitùné*, -*età*, diminutif du précédent.

3360. † *pětyu^bà* et † *pětu^bà*, peinture [passée sur les murs, etc.]

3361. *pězà*, peser, act. et n. (*pesar*).

3362. *pězà*, -*àtá*, pesant, lourd (*pězà*).

3363. *pězàdà*, pesée (*pězà*).

3364. *pězělyu*, -*uzà*, pouilleux. Cf. *pělyu* (d. *pezolh*).

3365. *pězěvé*, et *pězu* [Morph. 37], pou; charançon (*pezolh* < PEDUCULU).

3366. † *pě^bà* [*byò* ==], beau-père. Cf. *pě^bè*.

3367. *pě^bà*, poire (PĪRA).

3368. † *pě^bàbulè*, long discours, litanie (préambule).

3369. **pě^bàdà*, s. f., péronnelle; braillarde.

3370. **pě^bàdà*, faire la péronnelle, la braillarde.

3371. *pě^bàkò*, interj., pour le coup! (*per*, *acò*).

3372. *pě^bàlyè*, par là-bas (*per-a-laĩntz*).

3373. $p\acute{e}_{\alpha}^b\acute{a}t\acute{y}i$. par là, par ici (*per-aqui*).
3374. $p\acute{e}_{\alpha}^b\acute{e}$, père (*paire*).
3375. α) $p\acute{e}_{\alpha}^b\acute{e}i$, v., périr (*perir*).
3376. ζ) $p\acute{e}_{\alpha}^b\acute{e}i$, s. m., poirier ($p\acute{e}_{\alpha}^b\acute{a}$).
3377. $p\acute{e}_{\alpha}^b\acute{u}$, s. m., petite poire ($p\acute{e}_{\alpha}^b\acute{a}$).
3378. $p\acute{e}_{\alpha}^b\acute{u}\acute{e}\acute{e}$, par ici (*per et ùéé*).
3379. *pft*, *interj.*, pour exprimer qu'un liquide ou un gaz fuit, que quelqu'un se sauve, etc. (on.).
3380. $p\acute{y}r\acute{y}\acute{e}$, m., gésier (**peirialb*, d. *peira*).
3381. α) $p\acute{y}su$, m., poisson (*peissó*).
3382. ζ) $p\acute{y}su$, m., petit pis (d. $p\acute{e}i$ ζ).
3383. $p\acute{y}t\acute{a}$ [-è-], attendre (**ASPECTARE*, M.-L. 3039).
3384. $p\acute{y}t\acute{a}r\acute{n}\acute{a}$, f., poitrine, terme de boucherie; poitrine [de l'homme] (*peitrina*).
3385. $p\acute{y}t\acute{e}i$, mortier, pilon (**pesteir*, de *pestar*).
3386. $p\acute{y}t\acute{s}\acute{a}$, f., pêche [au poisson] ($p\acute{y}t\acute{s}\acute{a}$).
3387. $p\acute{y}t\acute{s}\acute{a}$, v., pêcher (*peschar*).
3388. $p\acute{y}t\acute{s}\acute{e}_{\alpha}^b\acute{e}$, pêcheur (*peschaire*).
3389. $p\acute{y}t\acute{s}\acute{a}$, pierre; rocher (*peira*).
3390. $p\acute{y}t\acute{s}\acute{e}t\acute{a}$, petite pierre; jeu qui consiste à jeter de petites pierres en l'air et à les recevoir sur le dos de la main ($p\acute{y}t\acute{s}\acute{a}$).
3391. α) $p\acute{y}t\acute{a}$, s. m., plat [de faïence, etc.]; contenu du plat; mets (*plat*).
3392. ζ) $p\acute{y}t\acute{a}$, - $\acute{a}t\acute{a}$, adj., plat (*plat*, sens primitif).
3393. α) $*p\acute{y}t\acute{a}$, m., soupir: $\acute{e}v\acute{a}$ è $p\acute{y}t\acute{a}$, soupirer (*planh*).
3394. ζ) $p\acute{y}t\acute{a}$, m., plant (d. *plantar*).
3395. $p\acute{y}t\acute{a}z\acute{a}$, plier [une étoffe]; ployer [en parlant des bras, etc.] (*PLICARE*).
3396. $p\acute{y}t\acute{a}z\acute{e}$, plaindre; $s\acute{e}$ =, se plaindre, gémir (*PLANGERE*).
3397. $p\acute{y}t\acute{a}z\acute{u}$, m., botte de foin ($p\acute{y}t\acute{a}z\acute{a}$).
3398. $p\acute{y}t\acute{a}z\acute{u}$, m., meule de blé [conique], fr. rég. « pignon » (dissim. de **plonj\acute{o}*, de *plonjar*).
3399. \dagger $p\acute{y}t\acute{a}k\acute{a}$, f., plaque de tôle [pour porter les tartes au four, etc.]

- 3399 bis. † *plâkâr*, placard.
3400. *plànà*, plaine (*planna*).
3401. *plàsà*, place [du village]; place où se trouve qqn.; [faire de la place]; situation : *uà plàsà dũ gu-vârnuâmê*, un emploi du Gouvernement [c.-à-d. de l'État] (*plassa*).
3402. *plàsà*, placer (*plàsà*).
3403. *plâsu*, m., plant de peuplier, de saule (*PLANTATIONE).
3404. *plàsînnàdâ*, f., pépinière (*plâsu*).
3405. *plâtâ*, plante; = du pied (PLANTA, ou du fr.).
3406. *plâtâ*, planter; *sê* =, rester en place (PLANTARE).
3407. *plâtâdî*, f., vigne récemment plantée (*plâtâ*).
3408. † *plâtânâ*, f., et † *plâtânê*, m., platane.
3409. *plâtâ-pê^hçî*, m., culbute (*plâtâ*, *p^hçî* ?).
3410. † *plâtrâ*, plâtras.
3411. † *plâtrê*, m., plâtre.
3412. † *plâtriyé*, plâtrier.
3413. *plâtsâ*, planche; pont en planches [sur le ruisseau] (*planchâ*).
3414. *plâtsçtâ*, petite planche (*plâtsâ*).
3415. *plâtu* [l'çsê dè =], être de planton, être debout (*plâtâ*).
3416. *plâyâ*, plaie (*plaiâ*).
3417. *plâzê*, m., plaisir (*plazer* < PLACERE, cf. *plê^hçê*).
3418. *plâzê*, -çtâ, plaisant; agréable (*plazent*).
3419. *plê*, m., colonne vertébrale et chair qui l'entoure [dans le porc tué] (*plais*).
3420. *plê*, -çnuâ, plein; au f., grosse [en parlant des animaux] (PLĒNU).
3421. † *plçi*, pli.
3422. *plê^hçê*, plaie (PLACERE, refait sur le futur. Cf. *plâzê*).
3423. *plîdêdçâ*, plaider (*plaidèjar*).
3424. † *plîdêr*, plaideur.
3425. ** *pliyâ*. *parâit si-gnifier* cautionner ou rache-ter [dans une vieille prière, Phon. 134] (d. *plcia*).
3426. z) *plô*, m., billot (*plot*).

3427. ξ) *plò*, adj. m. [une poule, etc.] (*plumar*).
[sans f.], plan, uni ; s. m., chanvre à filer [le plus fin, cf. *itypá*, *télyá*] (*PLANU* - *plá*).
3428. α) *plò*, -*òdà*, profond (*preon*, infl. de *plomb* ?).
3429. ξ) *plò*, plomb ; fil à plomb ; *fig.*, matière très lourde, mets indigestes (*plomb*).
3430. *plòbà* [*ná mu^hàlyá*], vérifier une muraille avec le fil à plomb ; † plomber [une dent] (d. *plomb*).
3431. † *plòbyé*, plombier.
3432. *plòdzà*, plonger (*ploujár*).
3433. *plòtá*, f., jante de la roue. Cf. *bu*, *ieò*, *rè* (f. de *plot*).
3434. *plòdzá*, pluie (*plója*).
3435. *plòdjèyyà*, pleuvoir faiblement ou par intervalles (d. *plòdzá*).
3436. *plòdzá*, m., grosse pluie (*plójatz*).
3437. *plòdzázu*, f., petite pluie tenace (d. *plòdzá*).
3438. *plumá*, plume d'oiseau ; duvet ; † plume à écrire (*pluma*).
3439. *plumà*, plumer
3440. *plumàr*, m., chantier [à tonneau] (d. *pluma*, sans doute par les sens intermédiaires : « lit de plume » [argot mod. « plumard » = lit] et « support » ; cf. aussi Trés. *pluma*, tronc dépouillé de l'écorce).
3441. *plò^hè*, pleuvoir (*plou-rè*).
3442. α) *pò*, pain (*pá*).
3443. ξ) † *pò*, pot, dans les composés : *pò-dè-gré*, pot de grès [où on met le porc salé] ; *pòtâlò*, pot à l'eau [pour la toilette] ; *pò-dè-tsàbrá*, pot de chambre ; — mesure pour le vin, valant 15 litres. Cf. *prò*.
3444. α) *pò*, peu, *seul* dans : *è pò*, un peu ; *è pò mè* [ou *muè*], un peu plus [ou « moins »] ; *tà pò mè* [ou *muè*], si peu plus [ou « moins »]. Cf. *pu* ξ (PAUCU).
3445. ξ) *pò*, pieu (PALU).
3446. †† *pòdrè*, pondre. Cf. *kàkò*.
3447. † *pòlyitýiká* et -*è*, s. f., politique.
3448. † *pòpá*, pompe [pour l'eau] ; puits muni

d'une pompe ; pompe à incendie.

3449. † *pôpà*, pomper.

3450. † *pôpyé*, pompier¹.

3451. *pôpyè*, m., pinçon (*pôpyinà*).

3452. *pôpyinà*, pincer [qqn. en jouant, cf. *pyèsà*] (altération de **popinar*, d. *popar*).

3453. *pôr*, porc, *mot rare*. Ne désigne guère que la viande de porc. Cf. *kutsu* (porc, ou du fr.).

3454. *pôrtà*, porte (*porta*).

3455. † *pôrtà-plumà*, m., porte-plume (refait d'après le fr.).

3456. † *pôstà*, f., poste [aux lettres].

3457. *pôtà*, f., patte [jambe]; pied d'une chaise, d'une marmite, etc. Cf. *pâtà* z. (PAUTA, G.).

3458. †† *pôtè*, m., potin, tapage ; charivari qu'on fait au veuf ou à la veuve qui se remarie, cf. *tyèbàrlàdzè*.

3458 bis. *pôtsà*, poche (*pòcha*).

3459. † *pôtó*, m., poteau.

3460. *pòu*, f., peur (*paór*).

3461. *pòxè*, -à, pauvre, miséreux [et s. m.]; qui est à plaindre: *lè pòxè!* le pauvre homme! ; *interj.*, marquant la commisération, souvent presque expletive ; s'emploie devant le nom des défunts: *má pòxà mèxè*, feu ma mère ; *górdxà pòxà*, [avoir] mauvaise bouche (*paure*).

3462. *prà*, m., pré, prairie (*prat*).

3463. *prãdzixà*, sieste (*PRANDIARIA ; Mich. *pranieiro* a aussi le sens « colation »).

3464. † *prãtjikà*, s. f., [donner... sa] pratique [chez un marchand].

3465. z) *pré*, prép. et adv., près ; après, *sens rare* ; loc. adv., † *à pu pré*, à peu près (*pres*).

3466. ꝑ) † *pré*, s. m., prêt.

3467. † *prèèpàlè*, principal de collège.

3468. † *prèfé*, préfet.

3469. z) *prèi*, s. m., prix (PRETIU).

3470. ꝑ) *prèi*, f. *prisà*,

1. La compagnie de pompiers de Bansat date de près de quarante ans.

adj., pris ; au f., pleine, grosse (*pres*, p. p. *preuer*).

3471. *pré-midyá*, s. m., après-midi (*pré z*, *midyá*).

3472. *présá*, adv., après (*pres*, avec *a* final).

3473. *présénôpré* et *préséino-pré*, adv., après [pour insister] (*prés sotz l'emprés?*).

3474. † *présépétér*, percepteur. Cf. *kósu*.

3475. † *préské*, presque. Cf. *kájé*.

3476. *prètè*, printemps (PRIMU-TEMPUS, ou du fr.).

3477. *primá*, v. *unipersonnel*, faire un temps tiède [après la pluie] (d. *prim*).

3478. *primá butsá* [*fé^hé lá* =], [faire le] dégoûté [m. à m. « la bouche délicate »] (f. *prim*).

3479. *prisá*, presser, hâter; emploi *pron.* ; p. p., pressé, qui se dépêche (*preissar*, ou du fr.).

3480. *prisédre*, donner le premier labour [à la vigne, à un champ]. Cf. *byiná*, *társá* (PRAE-SCINDERE).

3481. *prítà*, prêter (*prestar*).

3482. *prítè*, -á, prêt, préparé (*prest*).

3483. † *prítsá*, prêcher.

3484. *prítýi*, pétrir (*pestrir* > *prestir*).

3485. *prítýidu*, m., pièce où l'on pétrit (*prestidor*).

3486. † *prícýilédzè*, m., petit repas pris en acompte [en attendant le déjeuner ou le dîner] (privilège).

3487. *prízú*, f., réduit où on met des provisions ou des ustensiles ; prison (*preisó*).

3488. † *próbablámè*, probablement.

3489. † *próbablé*, probable.

3490. † *prófésér*, professeur.

3491. † *prófódur*, profond. Cf. *plò z*.

3492. †† *prógré*, progrès.

3493. † *próprè*, -á, propre.

3494. † *prupriyá*, approprier, rendre propre.

3495. *prt*, *interj.*, pour exprimer certains bruits.

3496. *pst*, *interj.*, pour appeler.

3497. z) *pu*, m., puits (PUTEU).

3498. z) *pu*, m., respira-

tion : *lyi^hà sò pu*, respirer ;
souffle : *ly à pà è pu d'ò^hà*, il
n'y a pas un souffle de vent
(PULSU).

3499. *pûcè*, -*édâ*, poussif ;
haletant (d. PULSU).

3500. † *pucèblè*, -*à*, possi-
ble.

3501. *pu^hdè*, orgueil (*podér*
< *POTERE ; cf. *pu^hdrè*, v.).

3502. *pu^hdrè* et *pu^hdrè^h*, v.,
pouvoir (*POTERE ; inf. re-
fait, d'après le futur, en **pó-
dre* et **poïre*).

3503. *pu^hzò*, tas (PODIO-
LU).

3504. *pu^hjè*, *ènâ*, poussin
(*PULLICĪNU).

3505. † *pu^hjè^hè^h*, f., posi-
tion ; situation, emploi.

3506. *pu^hjènâdâ*, f., cou-
vée de poussins ; les Pléiades,
constellation (d. *pu^hjè*).

3507. *pu^hlà*, poule ; = *dû*
bò dy^hèu, coccinelle. Pour
les cris de la poule, cf. *kâkâ-
nâ*, *klyueènâ*, *kriyâlâ*, *tsâtâ*
(PULLA).

3508. *pu^hlàdrèi*, m., fruit
de l'aubépine (d. PULLI-
TRU ?).

3509. *pu^hlè*, -*étâ*, poulet et
poulette (*polét*, d. PULIU).

3510. *z)* *pu^hlyi*, -*inâ*, pou-
lain et pouliche (PULLINU).

3511. *z)* *pu^hlyi*, v., polir ;
p. p., f. -*idâ*, poli, lisse ; *fig.*
† poli, bien élevé (*polir*).

3512. *pu^hmâ*, -*âdâ*, [chou]
pommé (*pomar*).

3513. *pu^hmèlà*, -*âdâ*, [che-
val, ciel] pommelé (*pome-
lat* et infl. fr.).

3514. *pu^hmèi*, pommier
(*pomeir*).

3515. *pu^hy^hâdâ*, poignée ;
poignée[de main](*ponbada*).

3516. *pu^hy^hè*, poignet (*po-
nbét*).

3517. *pu^hpâ* [*sè* =] (-*è*),
se dorloter (*palpar*).

3518. † *pu^hpy^hè^hâ*, paupière.

3519. *z)* *pur*, assez : *n é*
pur, j'en ai assez ; *z) i pur*
grâ, il est assez grand (*pró*)

3520. *z)* † *pur*, pour,
seul dans : *pur surè*, pour sûr.

3521. *pu^hrâdâ*, f., poireau
(*porrada*).

3522. *pu^hrè^hè^hè^h*, proces-
sion (*processiò*, S.).

3523. *pu^hrè^hnâ*, renouée,
polygonum oviculare (*porcina*).

3524. *pu^hrdyâlâ*, donner
du renfort (*pardyò*).

3525. *pu^hrdyò*, m., timon

de l'araire ; renfort de bœufs (PROTĒLU).

3526. † *purfÿitâ*, profiter ; grandir [et grossir], en parlant des enfants, des bêtes, des plantes.

3527. † *purÿny^bâ*, pourriture.

3528. *purkôeÿu*, précaution, autre forme de *pâr-kôeÿu*.

3529. *purmÿi*, -*ÿ^bâ*, premier ; *lê purmÿi dè l â* ou *lê dÿur dè l â*, le premier del'an (*prumeir*).

3530. † *purmÿsâ*, promesse.

3531. *purmÿtrè*, p. p. -*mÿi* et -*mÿny*, promettre (*prometre*, et infl. fr.).

3532. *purnâ*, prune ; *p. kufÿjâ*, pruneau (*pruna*).

3533. *purnÿi*, prunier (*pruneir*).

3534. *purnÿlâ*, prunelle, fruit ; prunelle de l'œil (*prunêla*).

3535. *purnÿlÿi*, prunellier (*prunêlâ*).

3536. *partâ*, porter ; *partâ pâ pÿnâ*, cf. *pÿnâ* (*portar*).

3537. *partâdâ*, portée [du

cordeau, etc.] ; portée d'animaux (*partâ*).

3538. *partânc*, m., petite porte pratiquée dans une grande (*portanel*).

3539. *partsi^bu*, porcher (**porchâirô*).

3540. *partô*, portail [d'une cour, d'une grange, etc.] (*portal*).

3541. *pÿsâ*, pousse [des plantes] (d. *polsar*).

3542. *pÿsâ*, v. n., pousser, croître [cf. *busâ*] ; respirer (*polsar*).

3543. *pÿsê*, pouce ; *ancienne mesure (POLLICE).

3544. *pÿsÿ^bâ*, poussière (*polseira*).

3545. *pÿsÿ^bu*, -*ÿÿâ*, poussiéreux (*pÿsÿ^bâ*).

3546. † *pustémâ*, f., pustule, bouton ; pus (apostème).

3547. *† *pustÿny^bâ*, s. f., terme d'injure (imposture ; cf. N. de Puitspelu *pustura*).

3548. *putè*, m., petit pot (*potêl*).

3549. *pÿlÿtâ*, petite patte ; petite jambe, en parlant à un enfant (d. *pÿtâ*).

3550. *putu*, m., baiser ; *fè^hè putu*, donner un baiser, embrasser : *fà^yà putu ètrè là bânà d è bukò*, il donnerait un baiser entre les cornes d'un bouc [en parlant de qqn. de très maigre] (d. *pòt*, lèvre).

3551. *pùtu*, m., extrémité du pied chez certains animaux [porc, etc.] ; un des deux bras qui prolongent le *màsè* dans le char, et qui supportent le frein (d. *pòtâ*).

3552. *putùnà*, embrasser (d. *putu*).

3553. *puvyilyà*, poulie (dissim. de *polilba*, d. de PŪLL-, G.).

3554. *puzà*, puiser de l'eau (*PUTEARE).

3555. *pùzà*, poser, déposer ; *sè* =, s'arrêter, se reposer (*pausar*).

3556. *pù^hè*, -*ètâ*, pauvret (d. *paure*).

3557. *pù^hètâ*, f., pauvreté (*panretat*).

3558. *pù^hu*, -*ètâ*, peureux (*puoros*).

3559. z) *pu*, ne... plus : *nè vòlè pu*, je n'en veux plus ; plus, davantage, devant

un adjectif [cf. *mè*] : *z à pu dzètè kè l ètrè*, il est plus beau que l'autre (altération de plus : déjà *pus*, Herm. 12, etc.).

3560. ð) † *pu*, peu, seul^t dans : *â pu pré*, à peu près.

3561. ;) *pu*, s. m., pus (PUS).

3562. *pubrì^hâ*, poivrière (*pebreira*).

3563. *pu^hâ*, f., huppe, oiseau (d. *pu^hir*).

3564. *pu^hè*, -*ètâ*, puant (p. p' de *pu^hir*).

3565. *pu^hre*, puer (*pu^hir*, inf. refait sur le futur).

3566. *pu^hyì*, m., cornouiller (*pu^hit^z*).

3567. † *pujâr*, plusieurs.

3568. *pù^hkè*, diminutif de peu (*paquet*).

3569. *pù^hlyù*, -*uzâ*, pouilleux (forme venue du nord, cf. *pèzèlyu*).

3570. *pu^hyù*, punir (*punir*, ou du fr.).

3571. † *pu^hyieà^u*, punition.

3572. † *pu^hyé^hâ*, poupée.

3573. *pu^hyédâ*, pépie (*pepida*).

3574. † *pur*, f. *pu^bā*, pur [vin, etc.]
3575. † *purd^zā*, purger.
3576. † *purd^zā*, f., purge.
3577. *putā-fyi* [*fē^bē* =], 'faire une mauvaise fin; *gén'*, s'abimer (*puta*, *fi*).
3578. *putāfyinā*, gâcher, abimer. Cf. *itsārvālyā*, *pātā-fyūlā* (d. *putā-fyi*).
3579. *putāu*, plus tôt; plutôt (*plus*, *tost*).
3580. *putyi*, autre forme de *āputyi*.
3581. *puzē*, m., furoncle (d. *PUS*).
3582. *pu^bā*, pleurer (*plorar*, et infl. *PURARE?*).
3583. *pu^bā^zu*, f., pleurnicherie.
3584. *pu^bēi*, pourrir, *act.*, *u.* et *pron.* (*poirir*; *oi* > *u* n'est pas phonétique).
3585. † *pu^bējēyā*, pleurésie.
3586. *pu^bē^bē*, pleurard (*pu^bā*).
3587. *pwā*, pont (*PONTE*).
3588. *pwānē*, -*ē^zā*, punais (*punais*).
3589. † *pwānē^zā*, punaise. Cf. *ēdryā*.
3590. x) *pwē*, point [de couture, de tricot, etc.]; point, petite tache; † signe d'écriture; [être sur le] point de...; [cuit] à point; (*PUNCTU*).
3591. ʒ) *pwē*, poing (*PUGNU*).
3592. *pwēbrē*, poivre; *fig.*, *m ā teā dē p.*, il m'a chié du poivre, c-à-d. il m'a planté là (*pebre* + poivre).
3593. † *pwēlē*, m., poêle, fourneau.
3594. *pwēsū*, m., poinçon, *tonneau*. Cf. *tyubē*.
3595. *pwētā*, pointe [d'une aiguille...]; † pointe, clou (*pwētā*).
3596. *pwētā*, pointer [le derrière, etc.] (**PUNCTARE*).
3597. *pwētyn*, -*udā*, pointu (*pwētā*).
3598. *pwilā*, lier la vigne à l'échalas. Cf. *pwisēlā* (**PAXELLARE*).
3599. *pwil^bā*, f., barrage dans un ruisseau (**PAXELLARIA*).
3600. *pwisé*, m., échalas (**PAXELLU*) > *paissel*).
3601. *pwisēlā*, échalasser. Cf: *pwilā* (*paisselar*, d. *paissel*).

3602. *pweisà*, poinçon [pour percer] (PUNCTIONE, et infl. fr.).

3603. *pweisùnà*, poinçonner (*pweisu*).

3604. *x* *pwi^hzè*, v., pouvoir. Cf. *pudrè*.

3605. *z* *pwi^hzè*, parrain (*pairi*, et chang^t de suff.).

3606. *pwi^hzò*, m., grand chaudron (*pairol*, < *PARIU, C., cf. M-L, 6245-6).

3607. *pwi^hzòlà*, f., chaudron (*pairola*).

3608. *pwi^hzè^hzè^h*, chaudronnier (d. *pairol*).

3609. *pwò*, *pwé* à Bansat, pot. Cf. *póβ* (forme diphtonguée de *pòt*, pot; doit venir du nord).

3610. *pwò*, m., pomme (POMU).

3611. *pwònà*, boudier, tergiverser [dans une affaire : pour ne pas paraître pressé de conclure, et pour que l'autre personne fasse des propositions plus avantageuses] (prob^t forme contractée de **pot(i)nar*, d. *pot*, lèvres; cf. Très. *poutina*, murmurer).

3612. *pyàlà*, pile [d'un

pont]; tronc d'arbre. Cf. *pyìlà*. (*pila*).

3613. *pyàlà*, pelier; p. p., fig., chauve (*pelar*, avec infl. **piaus* < *pèls* et prob^t *piau* < *pél*, cf. *pyòlò*).

3614. *pyàlà*, pitié; piété (*piatat*, S.).

3615. *pyàvilyà*, pelure (*pelalba*; *e* > *ya* par infl. *pyàlà*; *l* > *v* devant *lh*, cf. *puvilyà*).

3616. † *pyédzè*, piège.

3617. *pyètà*, pinte, mesure d'un litre [pour le vin] (*pinta*).

3618. *pyètà*, pinter (d. *pyètà*).

3619. *† *pyètò*, m., facteur [de la poste]. Cf. *fàkètàr*.

3620. *pyi*, pin; souvent sapin [arbre rare dans la commune] (PINU).

3621. *pyibulà*, f., peuplier (*pibola*).

3622. *pyibulàdà*, f., endroit planté de peupliers (d. *pyibulà*).

3623. *pyidzà*, -*àdà*, tacheté, moucheté [vache, etc.] (d. *pija* < PĪCA).

3624. † *pyifrà*, empiffrer, manger gloutonnement.

3625. **pÿifré*, m., fibre (it. *piſſero*).

3626. † *pÿikâ*, pique [jeu de cartes]; le *ri dè pÿikâ* (roi de pique) est l'objet de diverses comparaisons.

3627. *pÿikâ*, v. act., piquer [avec un aiguillon, une aiguille; en parlant d'un serpent]; becqueter; produire une sensation cuisante; *fig.*, froisser, choquer (*picar*).

3628. *pÿikâdâ*, piqûre, action de piquer ou d'être piqué (*pÿikâ*).

3629. † *pÿiké*, piquet.

3630. † *pÿiké*, pic, *outil*; pic, oiseau.

3631. *pÿikó*, m., surtout au pl., petits points, petites taches [sur la figure, etc.] (*picot*).

3632. *pÿikótâ*, f., variole (*picota*).

3633. *pÿiku*, -*uzâ*, piquant; *fig.*, susceptible, irritable (d. *picar*).

3634. *pÿikutâ*, marquer de *pÿikó*; picoter; démanger (*pÿikó*).

3635. *pÿikutâdâ*, démangeaison (*pÿikutâ*).

3636. † *pÿilâ*, pile [de coussins, etc.]. Cf. *pÿâlâ*.

3637. † *pÿilyé*, pilier [de l'étrâ, etc.].

3638. *pÿinâtêlâ*, f., endroit planté de pins (d. PINU).

3639. *pÿiné*, [raisin] pineau, [très doux] (d. PINU, cf. fr. pineau; mot importé).

3640. † *pÿiuyâ*, peigner, coiffer, *emploi pron.*; peigner le chanvre; *fig.*, se *pÿiuyâ*. se prendre aux cheveux, se battre (du fr. dial. « pigner »).

3641. *pÿiuyâ*, f., peigne [à cheveux, à chanvre] (*pÿiuyâ*).

3642. *pÿiuyâdâ*, f., peignée, raclée (*pÿiuyâ*).

3643. *pÿiuyâ^zé*, peigneur de chanvre (*pÿiuyâ*).

3644. † *pÿipâ*, f., pipe.

3645. *pÿisâ*, pisser; couler, en parlant d'une fontaine, d'un robinet, d'une gouttière, de la pluie (*pisser*).

3646. *pÿisâ*, f., urine, pis-sat; purin (*pÿisâ*).

3647. *pÿisâdâ*, action de pisser; flaque d'urine (*pÿisâ*).

3648. *pÿisâ^zé*, -*êlâ*, pis-seur (*pÿisâ*).

3649. † *pyisêlî*, pissenlit, plante (refait sur le fr.).

3650. *pyisêlâ* : [*Jê^hê sâ*] = pisser, en parlant des enfants (suff. fr.).

3651. † *pyistôlâ*, pistole (10 fr.) : on compte en pistoles pour la vente et l'achat des vaches, cf. *lêvyidôr*.

3652 *α*) *pyîsu*, -*îzâ*, pisseux (*pyîsâ*).

3653 *β*) *pyîsu*, m., bec d'écoulement ; jet d'urine (*pyîsâ*).

3654. *pyîtsèi*, pichet (*pi-chèir*).

3655. *pyîtsu*, f. -*îndâ*, pigeon et colombe (PIPIONE).

3656. † *pyîvêr* et *pyîvâr*, pivert.

3657. † *pyîvèwânê*, f., pivoine.

3658. † *pyî^hê*, pire et pis ; *dâ pyî^hê*, tant pis.

3659. *pyò*, poil ; cheveu (*pêl*).

3660. *pyò-lò*, tendon (*pel-lonc*, confusion entre *pêl* < PÊLLE f. et *pêl* < PÏLU, m.).

3661. *pyîlâ*, piauler ; chanter [en parlant des petits oiseaux] ; siffler (*piular*, on.).

3662. *pyîlê*, m., sifflet ; *espèce de fibre (*piulet*).

3663. *pyîlê^hê*, [oiseau] qui chante continuellement ; [enfant] qui siffle souvent (*pyîlâ*).

3664. *pyîpyîyyâ*, manger comme un oiseau.

3665. *pyîpyîyyâ*, s. m., personne qui mange comme un oiseau (*pyîpyîyyâ*).

3666. *pyîzê*, f., ventre de mouton (*piuze* ?).

R

3667. *r !*, cri pour arrêter les bêtes attelées (on.).

3668. *râ*, m., rat ; souris ; mulot, campagnol (*rat*).

3669 *α*) † *râ*, m., rang [sens propre et figuré].

3670. *β*) *râ*, m., orage (sens dérivé de *ram* ; cf. *râmâdâ*).

3671 *γ*) *râ*, f., *râsâ*, rance (RANCIDU).

3672. *râbâ*, rave (*raba*).

3673. *râbâlÿâ*, être dans l'ennui, dans les tracas. (Cf. Trés. *rambalha*.)

3674. *râbâlÿu*, -*uzâ*, ennuyeux, triste : *vÿidâ râbâlÿuzâ*, vie pleine de tracas (*râbâlÿâ*).

3675. *rābānā*, enlever, ramasser (rac. de *RAPERE*, ou d. *raba*?).
3676. *rābānēlā*, f. pl., gerçures (d. *RAPHANA*).
3677. *rābē*, m., ennui, tracas (*rābālyā*).
3678. *rābīzā*, f., champ de raves (d. *raba*).
3679. † *rābō*, rabot.
3680. † *rābutā*, raboter.
3681. † *rābulyā*, embrouiller (forme dissimilée de « r-embrouiller »).
3682. *rābyi*, m., semence de raves (d. *raba*, suff. *-i*).
3683. *rābyinā*, semer des raves (d. *raba*, suff. *-inar*).
3684. *rābyisā*, f., feuillage de rave (d. *raba*, suff. *-issa*).
3685. † *rāēē*, -*ēdā*, rassis [pain =, etc.] (f. analogique, d'après le suff. *-it*, *-ida*).
3686. *rāēē*, rancir; p. p. ranci, *adj.* (*RANCIRE*).
3687. † *rāēēnā*, racine.
3688. † *rādrē*, rendre [sens rare, cf. *turnā*]; atténuation de vomir; fatiguer.
3689. † *rādītā*, radoter.
3690. † *rādītādzē*, radotage.
3691. *rādītāzē*, -*zā*, radoteur (d. *rādītā*).
3692. † *rādītār*, -*ārzā*, radoteur.
3693. † *rādīn*, -*udā*, très fatigué, exténué (sens populaire : être « rendu » de fatigue).
3694. *rādzā*, rage; grande colère (**raja* < **RABIA*, ou du fr.).
3695. *rādzīviyī*, rajeunir; *emploi pron.* (*dzīvinē*).
3696. *rāfā* [*ā lā* =], à la volée [pour couper l'herbe à la faucille au lieu de la prendre par poignées] (*rāfū*).
3697. *rāfā*, ramasser en raflant (*RAFF-*, G. ; Très. *rafla*, *rafa*).
3698. *rāfānē*, m., halètement rauque de la gorge [se dit des personnes, des pigeons] (*rāfānēdzā*).
3699. *rāfānēdzā*, respirer péniblement, haleter (semble de même rac. que « rafale », esp. *rafaga*).
3700. † *rāfulā*, rengainer, radoter (refouler > *renfouler).
3701. † *rāfurmā*, [con-

scrit] réformé (« ren- » pour « re- »).

3702. *râçà*, jaillir (*rajar* : $j > g$ par fausse régression sous une influence méridionale; ou *regar*, d. *rega*, M., cf. Trés. *rega*).

3703. *râçâyî*, -*înâ*, ratatiné (M., cf. Trés. *raganit*, *aganit*).

3704. *râçâyîinâ*, ratatiner (*râçâyî*).

3705. *râçwèndâ*, f., rengaine; m. et f., personne qui rengaine, qui radote (*râçwinâ*).

3706. † *râçwinâ*, rengainer, radoter (du fr., avec une prononc^{on} « -gâiner »).

3707. *râjè*, *prép.*, près, le long de : *râjè lâ pâçè*, au ras du mur (*ras*, et suff. -i).

3708. *râjè*, raisin (*razim*).

3709. *râkânâdâ*, f., éclat de rire (d. **racanar*, M., cf. Trés. *racana*, *regagna*).

3710. *râklyâ*, racler; râler (*rasclar*).

3711. *râklyâdâ*, † raclée; grande averse (*râklyâ*).

3712. *râklyè*, râle de la gorge; râle, oiseau, plus souvent petit-duc (*râklyâ*).

3713. † *râkôtrâ*, rencontrer; faire qc. à point.

3714. † *râkôtrâ*, f., [faire une] rencontre.

3715. † *râkôtrè* [*dè* =], de rencontre, par hasard.

3716. *râkwânâ*, râcler la gorge (d. *râklyâ* + *kwâ*; cf. *dikwânâ* pour la finale).

3717. *râlâmè*, rarement (*râlè*).

3718. *râlè*, rare (dissim. de *rar[e]*, S, ou du fr.).

3719. *râmâ*, f., feuillage; échalas pour les haricots, cf. *pwisé* (*rama*).

3720. *râmâdâ*, f., petite averse (sens dérivé de *râmâ-dâ*, cf. *râ ß*).

3721. *râmènâ*, rappeler souvent; radoter (*remenar*, influencé sans doute par « ruminer »).

3722. † *râmunâ*, ramoner.

3723. *râmunâdâ*, semonce (d. *râmunâ*, sens fig.).

3724. † *râmunêr*, ramonneur.

3725. † *râmyîçè* [*pyitsu* =], pigeon ramier (mot confondu avec « Rémy », cf. *râmyîçè*, Gloss. onom.).

3726. *râyçâdâ*, araignée;

toile d'araignée (*aranhada*).

3727. † *râpâ*, râpe [ustensile].

3728. † *râpà*, râper.

3729. *râpû*, m., buis; *lî* =, les Rameaux [fête] (*rampalm* > **rampam* > **rapam* par dissim.; ; *Rapans*, Herm.68).

3730. † *râpâ*, ramper [en parlant des serpents].

3731. †† *râpâ*, rampe.

3732. *râpé*: *fê^bâ^ê râpé*, rendre la pareille (forme indigène de *râpô*, cf. Trés. *rampên*).

3733. † *râplâsà*, remplacer.

3734. *râplè*, remplir (r-emplir, et infl. *ample*).

3735. † *râpô*, m., endroit planté d'arbres, dans le village, où l'on jouait aux boules (vx.-fr. rampeau, cf. Godefroy).

3736. z) *râpyà*, grimper (**rapiar* ou *rapeiar*, de *rapar*, ramper).

3737. ð) *râpyà*, -*âdâ*, avare (d. *rapir* ou *rapar*, saisir; cf. argot « rapiat »).

3738. *râpyânêtâ*, m., roi-telet, troglodyte (*râpyà* ð).

3739. † *râpyîdè*, -*â*, rapide; [vent] froid.

3740. † *râsâ*, race [de poules, etc.].

3741. *râsâzâ*, rassasier; emploi pron. (**r-assazar*, de **AD-SATIARE*).

3742. *râsênâ* [*sè* =], reprendre ses sens, revenir d'un évanouissement (d. *sen* < *sinn*-, G.).

3743. *râsklyà*, pleuvoir à verse (*râsclar*, M.).

3744. *râsklyâdâ*, f., forte averse (*râsklyà*).

3745. † *râsnâ^b*, rassurer.

3746. *râtâ*, chasser les rats (en parlant d'un chat) (d. *rat*).

3747. † *râtâ-bîu*, arrête-bœuf, plante. (Cf. R., XLII, 384 et n. 3).

3748. *râtâ pârpanâdâ*, f., chauve-souris (*rata*, *per-penada*).

3749. *râtâllyà*, retailler [les arbres], émonder (*retalbar*).

3750. *râtâllyu*, m., gros morceau de pain (d. *retalbar*).

3751. *râté*, m., râteau (*rastel*).

3752. *râtêlâ*, râtisser (*rastelar*).

3753. *râti^hâ*, ratière, souricière (*rateira*).
3754. *râti^hu*, grimpereau, oiseau (*ratairol*).
3755. *râtsà*, arracher (*EX-RADICARE).
3756. *râtsè*, m., coque, brou des noix (d. *racha*, marc [de raisin]),
3757. *râtu*, m., petit rat; terme de caresse; petite dent (*rató*).
3758. *râtî^hnè*, diminutif de *râtu*.
3759. *râtävè* [d *itîlyâ*], chanvre d'êteule (*rastolb* < *RESTUCULU; *as-* > *â* n'est pas phonétique).
3760. *râvâlyunâ* [*â^hâ* =], [vent] de directions variables, qui n'est pas fixé (d. **revolunar*, variante de *revolinar*, cf. Trés. *revoulun*).
3761. † *râvnyâ*, renvoyer; chasser.
3762. † *râvnyâ*, -*âdâ*, réveillé; *fig.*, éveillé, vif (refait sur le fr.; cf. *divnyâ*).
3763. † *râyâ*, raie [sur une étoffe, un papier]. Cf. *râdzâ*.
3764. † *râyâ*, rayer.
3765. *râzâ*, f., rigole dans un pré (RAS-, G.).
3766. † *râzâ*, raser.
3767. *râzu*, f., propos: *marvâzâ r.*, mauvais propos; raison [avoir =] (*razó*).
3768. *z*) *râzî^hnâ*, raisonner; être raisonneur (*râzi*, et infl. fr.).
3769. *z*) *râzî^hnâ*, résonner (*resonar*).
3770. † *râzî^hvâr*, rasoir.
3771. *rè*, m., rayon de la roue. Cf. *rôdâ* (RAI < RADIUS).
3772. *rè*, cf. *ârè*.
3773. † *rèbrîkâ*, f., *gén^t* au pl., mauvais desseins; *marvâzâ rèbrîkâ*, id. (rubrique).
3774. *rèbulâ*, f., repas offert aux ouvriers après l'achèvement d'une maison (d. *re-bolar*, cf. Trés. *reboulo*).
3775. † *rèbyîfâ* [*sè* =], se rebiffer.
3776. † *rèdâmè*, rudement [joli, etc.], très (« rudement », confondu avec le suivant).
3777. *rèdè*, -*â*, raide, rigide; *fig.*, arrogant (*rede*).
3778. *rèdèjè* et *rèdèzè*, mettre en ordre, ranger

(*rederzer* ; *redèjè* représente une forme récente en *-ir*).

3779. *redò*, *-òdà*, rond ; replet (*redon* < ROTUNDU).

3780. *redòdà*, f., boucle du joug (*redò*).

3781. *redòdà*, v. n., s'arrondir ; rebondir (*redondar*).

3782. *redòtâ*, f., brioche (*redorta* < RETÖRTA).

3783. *redòtsu*, *-lîná*, un peu replet (d. *redò*).

3784. *redòyi*, raidir (*redè*).

3785. *redzâ*, f., sillon ; raie des cheveux, cf. *râyâ* (RĪGA).

3786. *redzâ*, faire des sillons ; p. p., sillonné, rayé (*redzâ*).

3787. *redzâ*, ranger ; arranger (*renjar*, d. RĪNG-, G. Cf. *râ z*).

3788. *redzò*, s. m., rougeole ; arc-en-ciel (*rojol* < RUBEOLU).

3789. † *refrè*, refrain.

3790. † *refuzâ*, refuser.

3791. *regârdà*, regarder, faire attention, cf. *ipyà* ; regarder à la dépense, être économe (*regardar*).

3792. *regârdâ*, *-âtâ*, économe (*regârdà*).

3793. † *regrèlà*, regretter ; regretter ce que l'on donne.

3794. *regrèlyu*, *-uzâ*, qui regrette ce qu'il donne, avare (*regrèlà*).

3795. *z*) *rèi*, m., roi ; *lâ fêtâ de lâ rèi*, la fête des Rois, l'Épiphanie (*rei*).

3796. *β*) † *rèi*, m., ris de veau.

3797. *γ*) *rèi*, m., riz (*ris*).

3798. † *reklâmà*, réclamer.

3799. † *reklâmâcèu*, f., réclamation.

3800. *rekògrèi*, même sens que *kògrèi*.

3801. † *rekòrtâ*, récolte, surtout au pl.

3802. *rekòrzè*, ramasser [des récoltes] (*kòrzè*).

3803. *rekubrâ*, recouvrer, recevoir (*recobrar*).

3804. *rèlèvâ*, relever [= la vigne, qqn. qui est tombé, etc.] (*lèvâ*).

3805. † *rèlèvâlyâ*, f. pl., relevailles.

3806. *rèlòdzè*, m., ancienne horloge de maison à grand balancier, enfermée dans une

armature en bois vitrée [2^m 50 à 3^m de haut] (*relotge* < HOROLOGIUM, SS.).

3807. *rělyá*, tige en acier terminée en pointe aplatie et qui sert de soc à l'aire (*relba* < REGULA).

3808. † *rělyidzù*, -ùzâ, *adj.*, religieux, pieux; s. m. et f., religieux, religieuse; f., religieuse, *plante*.

3809. *rělyjkâ*, f., *surtout au pl.*, relique; restes, objets sans valeurs qu'on a mis de côté: *fejâ de rělyjkâ* (*relica*, S.).

3810. *rělyžâ*, f., perce-oreille, forficule (*aurelbeira*).

3811. *rělyujè*, reluire (*reluzir*).

3812. *rěmèdà* [*sè* =], changer de place (*remudar*, cf. *mèdà*).

3813. *rěmèdà*, reprendre un bas, lui refaire le pied (*remendar*).

3814. *rěmèđyi*, m., remède (*remedi*, S.).

3815. † *rěmètrè* [*sè* =], se remettre [d'une maladie, d'une émotion].

3816. *rěmalyà*, -àdâ, moite (*malyà*).

3817. *rěmudâ*, s. f., vieil objet, effet usé (d. *remudar*, forme ton., cf. *rěmèdà*).

3818. *rěmyñnà*, bougonner, grogner (*myñnà*).

3819. *rěnâ*, s. f., animal aquatique mal déterminé: gros têtard, triton, etc. (*rana*, influencé par *renar*).

3820. *rěnà*, coasser [en parlant de la *rěnâ*]; grogner, murmurer; bruire [en parlant des orges qui baissent la tête sous le vent] (*renar*).

3821. † *rěnòsà*, renoncer.

3822. *rěnu*, -ùzâ, grognon (*renos*, d. *renar*).

3823. *rěnumà*, -àdâ, renommé (p. p. *renomar*).

3823 bis. *rěnumàdâ*, renommée [d'une marchandise]; [avoir bonne ou mauvaise] renommée (*renomada*).

3824. *rěnyidzà*, exciter, agacer [un lézard, etc.] (d. *rěnà*).

3825. *rěnyiflà*, renifler, flairer (*nyiflà*).

3826. *rěpâžâ*, réparer (*reparar*).

3827. *rěpâžèi* [*sè* =], se refaire, se restaurer (pour

**riḡə̀xi*, de *resperir* : l'infl. de la particule *rə* a altéré le début du mot).

3828. *rə̀pò*, m., repas ; *fə̀xə̀ lə̀ rə̀pò dè l'axə̀*, m. à m. faire le repas de l'âne, c.-à-d. manger sans boire (*repais* confondu avec *repas*).

3829. *rə̀pɔ̀tsə̀*, reproche (*reproche*).

3830. *rə̀purtəsà*, reprocher (*reprochar*).

3831. *rə̀pujyègà*, se sauver en grognant [en parlant des porcs] ; ruer (d. *pot* = lèvre ? cf. *pwònà* ; Très. *poutinga*, *poutringa*, droguer, tripoter, bousiller ; et M.-L. 6698).

3832. † *rə̀publikə̀*, f., république.

3833. † *rə̀publikə̀*, f. †† *-è̀nə̀*, républicain.

3834. † *rəsà*, rincer.

3835. *rəsə̀brə̀*, recevoir (*recebre*).

3836. *rəsə̀grə̀*, suivre à nouveau ; réparer [un toit] (*sə̀grə̀*).

3837. *rəsənà*, reculer.

3838. *rəsənàdvìxə̀à̀*, f., pièce du joug sur laquelle on appuie pour faire reculer les vaches (d. *rəsənà*).

3839. *rəsətà*, f., réceptacle, refuge : *kələ̀ mwiꝑù ì lə̀ rəsətà dè tɔ̀tə̀ lə̀ mṑdè̀*, cette maison est le refuge de tout le monde ; † recette, somme reçue ; † recette des finances ; † recette de cuisine (*recèpta*).

3840. † *rə̀skà*, et, par abrég., *skà* [3^e p. sing. ind. prés. *skà*, etc.], risquer. Gén^t à la 3^e pers. avec le sujet neutre « ça ».

3841. † *rə̀spé*, [et en combinaison *pà̀ spé*, par respect], respect.

3842. †† *rə̀spyìxə̀à̀*, respirer. Cf. *pàsà*.

3843. † *rə̀stà*, f., reste [d'un repas, d'une récolte, d'une histoire].

3844. *rə̀stà*, v. n., arrêter ; emploi pron. (*arrestar*, M.).

3845. *rə̀sur*, [taches de] rousseur (*rossor* > **ressor*).

3846. *rətà*, rente (RENDĪTA).

3847. *rətà*, renter ; **vjiꝑyà̀ rətàdà̀*, vigne sur laquelle était constituée une rente (*rətà*).

3848. † *rətàrdà̀*, retarder, act. et n.

3849. *rètãrdzã*, retarder, act. et pronom. Tend à vieillir (*RE-TARDIARE).
3850. *rètëyyi*, retenir (*tëyyi*).
3851. *rètã^hã*, -*ãdã*, altéré, qui a soif (altération de « altéré » > *artéré, cf. *rëkòrtã*, *vãrsã*, et Trés. *artera*).
3852. † *rètòr*, -*òrtã*, retors, rusé.
3853. †† *rètãrà*, rentrer, v. n.
3854. *rètãrìe*, rétrécir (pour **ritrìe* [cf. *rèpè^hèi*], de **estreissir*, variante de *estreissar*).
3855. † *rètür* [*dèlà fètã..*], lendemain de fête, de noce, où l'on continue à festoyer (retour).
3856. *rètÿi^hã*, retirer (*retirar*, et infl. fr.).
3857. †† *rètÿulã*, reculer. Cf. *rèsènã*.
3858. *rèvãlyi*, s. m., mauvaise chose, méchanceté (d. *revalar*, cf. Trés. *revaladis*; mot venu de l'est).
3859. † *rèvãr*, revers. Cf. *trãve* et *trãvãr*.
3860. *† *rèvenãsã*, révérence, salut.
3861. *rèvyñkã*, ravigoter (**reviscar*, variante de *reviscolar*, M.).
3862. *rèvyñ^hè*, s. m., regain, seconde coupe du foin (*revivre*).
3863. † *rèzãrvã*, réserver.
3864. *rèzèrvè*, f., scrofuleux, plante; †† réserve (d. *reservar*).
3865. † *rèzilyè*, f., résille.
3866. **ribã*, rive (*riba*).
3867. *ribã*, v. act., rentrer [des gerbes, etc.] (forme apocopée de *aribar*, cf. *ãribã*).
3868. † *ribã*, ruban.
3869. *ribãd^hè*, m., pâtre bas, mot rare (*ribatge*).
3870. **ribi^hã*, rivière (*ribeira*, cf. *ribi^hã* au Gloss. onom.).
3871. † *ridé*, rideau (ancien emprunt à un fr. rég. « ridel »).
3872. *ridèlã*, ridelle (*ridè-la*).
3873. *rikòdrè*, cacher (*rescondre*).
3874. *rikwãlyã*, f. pl., objets mis en réserve [sans

valeur ou abîmés], *sens péjoratif* (*rikwályà*).

3875. *rikwályà*, faire des réserves d'objets inutiles (**res-co[v]*albar, de *còva* ou de *coar*, cf. Mich. *riconalbo*, Trés. *rascoualbo*).

3876. *rimà*, brûler [le lait]; p. p. [lait] brûlé, fr. rég. « rimé » (*rimar*).

3877. *x) rimar* [*dè fyò^b_à*], f., mouvement de fièvre (*rumor*).

3878. *z) rimar* [*dè kòè-sá*], m. pl., remords de conscience (*remort*, confondu avec *rumor*).

3879. *rinà*, reine (*reina*).

3880. *rinàr*, renard; *árbá* de *r.*, herbe au renard, plante (*reinart* < REGINHARD-, G.).

3881. † *rinè-glòde*, reine-claude.

3882. *ripò*, point de côté (**responb*, de *ponb*).

3883. *ripòdrè*, répondre (*respondre*).

3884. *x) † ripòsá*, f., réponse (refait sur le fr.).

3885. *z) † ripòsá*, raiponce.

3886. *ritsámè*, richement (*ritsè*).

3887. *ritsè*, -á, riche (*ric* < RICK-, G.; m. refait sur le f.).

3888. † *ritsésá*, richesse.

3889. † *riucè*, réussir, avoir du succès; arriver [à faire qc.].

3890. † *rivà*, river [un clou...]. Pas de sens fig.

3891. *rivàlà*, couler (d. *rival*).

3892. † *rivé*, rivet.

3893. *rivò*, ravin (*rival*).

3894. *rižùlè*, -ètá, rieur, qui sourit (d. *ris* < RISU).

3895. *rižùná*, rire à demi, sourire [*sonvent* : d'un air moqueur] (d. *ris*).

3896. *x) rižè*, rire, v. et s. (*rire*).

3897. *z) rižè*, *prép.*, arrière, *seul dans* : *rižè-bèlè*, -ètá, trisaïeul [parfois bisaïeul, cf. *bèlè*]; *rižè-èdémó*, surlendemain (*reire* < RETRO).

3898. *rò*, m., échine, dos (sens dérivé de *raus* < RAUS, G.).

3899. *ròbá*, robe (*rauba*, d. *raubar*).

3900. *ròdá*, f., roue; ter-rine (*ròda*).

3901. † *ròdâmè*, rondement, vivement.
3902. *ròdèlà*, v. n., rouler. Cf. *rulà* (*redolar* + *redon* et métathèse *è-ò*, ou infl. *rondèla*, petit tonneau ?).
3903. *ròdèliù*, m., action de rouler (*ròdèlà*).
3904. † *ròdjì* [*sè* =], se gonfler ([ar]rondir).
- 3904 bis. † *rògâcèu* [*là* =], les Rogations.
3905. † *ròlè*, rôle [de notaire], *sens rare*; [jouer un vilain] rôle.
3906. *ròlyè*, m., gros morceau [de pain, etc.] (*rogle* < ROTULU, SS.).
3907. † *ròmè*, rhum.
3908. *ròprè*, rompre, casser, briser [un bâton, une vitre, etc.] (*rompre*).
3909. † *ròsâ*, rosse, vieux cheval; *terme d'injure*.
3910. *ròtsè*, -â, rauque [par accident, cf. *rufè*]; enroué (RAUCU, m. refait sur le f.).
3911. *ròzâ*, s. f., rose; *r. dè mauyî*, rose sauvage, églantine (RÖSA).
3912. *ròzè*, -â, adj., rose (*ròzâ*).
3913. *ròzè*, f., ronce (RŮMĪCE).
3914. *ròzèzâ*, f., buisson de ronce (d. *ròzè*).
3915. *ru*, f., *rysâ*, roux (*ròs*).
3916. † *rubÿinè*, robinet.
- 3916 bis. *rucè*, roussir (*rossir*).
3917. *rucènà*, hennir; *fig.* manifester sa joie par des gestes (d. **rossi* = roussin).
3918. *rucèyyò*, rossignol (*rossinbol*).
3919. *rudàblè*, fourgon [tisonnier du four banal] (RUTABULU).
3920. *rudè*, s. m., vieillard impotent (sens dérivé de *rodèt*, rouet, *objet disparu*).
3921. *rudèdzà*, rougeoier, devenir rouge (forme dissimilée de **rudzedza* < *rogejar*).
3922. *rudènâ*, f., ornière (**rodèna*, d. *ròda*).
3923. *rydzè*, -â, rouge [peau =, sang =, feu =, fer =, vin =...] (*ròge*, m. refait sur le f.; la forme phon. *rói* se retrouve dans un nom de lieu, Gloss. onom. 223).

3924. *rufà*, ronfler ; ronronner [en parlant d'un chat] (*roflar*).

3925. *rufàdà*, f., ronflement (*rufà*).

3926. *rufàdu*, m., hanneton (d. *rufà*, suff. -ATORE).

3927. † *rufyà*, terme d'injure (*rufian*).

3928. *rufyilyà*, fréquentatif de *rufà*.

3929. † *rulà*, v. act., rouler qc. [= un papier, etc.]; fig. tromper. Cf. *ròdèlà*.

3930. *rulyàdà*, f., bruit qui accompagne la diarrhée (d. **roglar* < ROTULARE, SS., cf. *ròlyè*).

3931. *rumàndà*, roumaine, peson (*romana*).

3932. **rumànyà*, f., pèlerinage ; petite médaille achetée aux pèlerinages (**romanià*, d. *romà*).

3933. *ruyyà*, rogne ; humeur (*ronba*).

3934. *ruyyu*, rognon (*ronbó*).

3935. *rupà*, f., vieille veste (esp. *ropa* ; cf. *roupo*, Trés. et N. de Puitspelu).

3936. *rusé*, -*èlà*, roux ; 'blond, cf. *blō* : locution iron., \tilde{z} à *rusèlà kum è màrl à l'òbrà*, elle est blonde comme un merle à l'ombre (**rossel*, d. *rós*).

3937. † *rutà*, route : désigne les chemins d'intérêt commun. de grande communication, les routes départementales et nationales, et s'oppose à *tsàmýi*, qui désigne les anciens chemins [vicinaux]¹ ; [faire] route avec qqn.

3938. *ruýi*, -*idà*, engourdi (d. *ròt* < RUPTU ?).

3939. *ruzà*, arroser (*arrosar*).

3940. *ruzàdà*, rosée (*rosada*).

3941. *ruzàdu*, arrosoir (*ruzà*).

3942. *ruzèi*, rosier (*roseir*).

1. La première route qui a touché à la commune (au nord) est celle d'Issoire à Arlanc (départementale) qui date du milieu du XIX^e siècle ; dix ans plus tard est venu le chemin de grande communication de Sauxillanges à Jumeaux, qui a desservi Bansat et Féroussat, et en 1885 le chemin d'intérêt commun des Pradeaux à La Chapelle, par Vinzelles et Bansat.

3943. *rùbà*, dérober, voler (*raubar* < *RAUB-ARE, G.).
3944. † *rùdà*, rôder.
3945. † *rùdè*, -*à*, rude [peau = etc.]; *fig.*, grossier.
3946. *rùdzà*. f., pli rugueux, crevasse [sur l'écorce des arbres, etc.] (d. *rùdzà*, plutôt que SS. de RUGA).
3947. *rùdzà*, ronger (*rozjar*, M.-L, 7359-80).
3948. *rùdzè^b*, m., povie : pêche adhérente au noyau, et qu'il faut par suite ronger (d. *rùdzà*).
3949. *rufè*, -*à*, enroué [de nature, cf. *ròtsè*], [voix] voilée (*ruf*).
3950. *rùnyà* (-*é*-), grogner, marmotter, bougonner (Cf. Trés. *raugna* : d. « rogne » ?).
3951. *rùny*, v. n. et act., rôtir ; frire ; s. m., rôti (*RAUST-IRE, G.).
3952. † *ruzà*, rusc.
3953. † *ruzà*, -*àdà*, rusé.
3954. *rwàlyà*, rouiller (*rwàlyè*).
3955. *rwàlyè*, m., rouille [= du fer, = des blés] (*roïlh*, avec une voyelle finale d'après le verbe).
3956. *rwiłyà*, v. unipers., bruiner.
3957. *rwinà*, (-*é*-), grogner [en parlant des porcs] (p.-è. de *romiar* < RUMIGARE : *romiar* > **runyà* > **ruina*).
3958. † *rwinà*, ruiner [qqn.].
3959. † *rwinà*, ruine [édifice]; ruine financière.
3960. *rwiłsà*, f., écorce des arbres (*RŪSCA, C ?).
3961. *ryvù*, f., rue de ville. Cf. *tsàrìzà* (*rua*).

S

3962. *α*) *sà*, m., sac (*sac*).
3963. *β*) *sà*, sauf, *seul* dans : *sà vutà gràeà*, sauf votre grâce (*salv*).
3964. *sā*, sang ; *flur de sà*, dysenterie (*sanc*).
3965. *sàbà*, sève (*saba*).
3966. † *sàbà*, sabbat, ta-page.
3967. *sàbetà*, civette (d. *ceba*).
3968. *sàblè*, m., sable (*sable*).
3969. † *sàblìzà*, f., sablière [d'un toit].

3970. *sâblu*, m., savon (*sabô* et infl. *sable* : déjà *sablô* dans *Mulomedicina*, R. XL, 370).

3971. *sâblînà*, savonner (*sâblu*).

3972. *sâblînàdzê*, savonnage, blanchissage (*sâblînà* et infl. fr.).

3973. *sâbulà*, m., ciboule (d. *cebola*).

3974. *sâbu^hz^u*, -*ÿzâ*, savoureux (*saboros*).

3975. † *sâcêblè*, -*â*, sensible, douloureux; facilement ému.

3976. *sàdà*, santé (*sandat*).

3977. *sâdrôlyâ*, m. et f., personne qui salit (d'un fr. rég. « cendrouille », cf. Dict. Savoyard *sandroulia*).

3978. *sâdu*, -*ÿzâ*, rassasié (*sadôl*, et chang^t de finale).

3979. *sâdurlyâ* (-*drô-*), salir en jetant du sable, du liquide, etc. (d. *sâdrôlyâ*).

3980. † *sâdzâ-fênâ*, sage femme.

3981. † *sâdzâmè*, sage-ment.

3982. † *sâdzê*, -*â*, sage; [enfant] tranquille.

3983. † *sâdzêsâ*, sagesse [gén^t en parlant des enfants].

3984. † *sâçétâ*, mets fait avec du sang de poulet frit à la poêle comme une omelette (fr. rég. « sanguette »).

3985. *sâkà*, v. act., frapper de coups de cornes (d. *sac*, p.-ê. M.; cf., pour le sens, Trés. *saca*).

3986. *z*) *sâkâdâ*, f., coup de corne (*sâkâ*).

3987. *z*) †† *sâkâdâ*, f., saccade.

3988. *sâkâ^hz^ò*, -*çdâ*, bourru, désagréable (d. *sâkâ*).

3989. † *sâkrifyâ*, sacrifier [q. c.]; se=.

3990. † *sâkrifyîsè*, sacrifice. Gén^t au pl. au sens de : dépenses [surtout : pour l'éducation des enfants].

3991. † *sâlâ*, f., salle.

3992. *sâlâ*, v., saler; s. m., porc salé (*salar*, -*at*).

3993. † *sâlâdâ*, salade.

3994. *sâlâdu*, saloir (*salandor*).

3995. † *sâlè*, -*â*, sale.

3996. † *sâlètâ*, f., saleté.

3997. † *sālī^bā*, salière (*salira*).

3998. † *sālō*, salaud, *terme injurieux*.

3999. † *sālōpā*, f., salope, personne sale; *terme injurieux*.

4000. *sālupā*, salir (d. *sālōpā*).

4001. † *sālupāyā*, salope-rie; obscénité.

4002. α) *sālyi*, sortir. Tend à vieillir (*salir*).

4003. β) † *sālyi*, salir.

4004. † *sālyigò*, -òdā, saligaud.

4005. † *sālyisā*, -ātā, salisant.

4006. *sānā*, plante sauvage ayant un petit tubercule estimé, à enveloppe noire et à chair très blanche, voisin du topinambour (*sana*, f. de *sá*, ou de *sanar*).

4007. *sānā*, saigner (*sancnar*).

4008. *sānādā*, saignée (*sānā*).

4009. *sānē*, m., pois de senteur à fleur rose (d. *sanar* — suff. *-alb* —, prob^t à cause de propriétés curatives supposées).

4010. *sāmi*, -līzā, saignant; sanglant (*sancnos*).

4011. *sāmlīzā*, s. f., prèle [pq. elle fait saigner] (*sāmi*).

4012. *sāyyā*, f., sangsue (d. *sanbar*, doublet morph. de *sancnar*).

4013. *sāpā^bò* [*lū* =], m. pl., gros intestin des animaux [qui est d'aspect noueux comme un cep] (d. *cép*, suff. *arant*).

4014. *sāpyi*, sapin, mot rare. Cf. *pyi* (*sapi*).

4015. *sārā*, serrer, presser; enfermer; ranger [dans une armoire, etc.]; fermer [une porte, un tiroir.]; *sār ē klyò*, fermer à clef (*serrar*).

4016. *sārādā*, f., action de serrer, etc.; série [de mauvais temps] (*sārā*).

4017. *sārālyā*, serrure (*serralba*).

4018. *sārālyā*, fourgonner dans la serrure (d. *sārālyā*).

4019. *sārālyei*, serrurier (d. *sārālyā*).

4020. *sārāmē*, serrement [de gorge, *fig.* = de cœur] (*sārā*).

4021. *sārā-tyānu*, m.,

fruit de l'églantine (*sàrà*, *lyánu*).

4022. †† *sàrdjìná*, f., sardine [en conserve] ; au pl., galons de caporal. de sergent.

4023. *sàrdzã*, f., serge (*sarja*).

4024. **sàrdzèi*, cerisier (CERESIU, cf. *sàrdzì^bã*).

4025. *sàrdzè^bã*, m., artisan fabriquant la serge (*sàrdzã*).

4026. *sàrdzì^bã*, f., cerise ; s. d. *ipjìná*, cerise d'épine [grosse cerise noire, qui mûrit la dernière ; s. de *kér*, variété de bigarreau ; cf. *kákânêlá*, *grîtà* (CERESIA > *cerèira* > **cerieira* > **cerjeira* ; plus au N. [Les Martres-de-Veyre, etc.] on a *cerèira* > *sêlèirò*).

4027. *sàrgò*, m., personne débraillée (d. *serga* = serge, M.).

4028. † *sàrjã*, sergent [de l'armée] ; sergent de ville.

4029. †*sàrmãtã*, f., litanie, rengaine (prob^t de Sarmate).

4030. z) †*sàrmè*, serment. Cf. *sè^zãmè* (déjà *serment* à

Clermont en 1477, Morph. 256).

4031. z) *sàrmè*, serment (SARMENTU).

4032. *sàrmu*, sermon ; semonce (*sermò*).

4033. *sàrmunã*, sermonner (*sermonar*).

4034. † *sàró*, sarrau.

4035. *sàrpã*, serpe sans talon, cf. *sàrpé* (*sarpa*).

4036. † *sàrpã*, serpent. Cf. *bòbã*, *sær*.

4037. *sàrpé*, m., serpe avec talon (d. *sàrpã*).

4038. *sàrpulè*, thym cultivé ; s. *bâtãr*, thym sauvage (d. *serpol*).

4039. *sàrpjilyã*, -ãdã, terme d'injure (d. *serpilbar*).

4040. *sàrpjilyè*, surplis [du prêtre] (*sobrepelitã*, influencé par **serpilbeira*).

4041. *sàrpjilyì^bã*, f., serpillière (**serpilbeira*).

4042. † *sàrtè*, -èná, adj., certain ; [fruit] sain.

4043. † *sàrténãmè*, certainement.

4044. *sàrunã* [*sè* =], se serrer, s'envelopper frileusement (d. *sàrà*).

4045. *sârva*, conserver (servar). savant, instruit ; s. m., savant.
4046. *sârvelâ*, cervelle (cervêla). 4058. *sâÿi*, saindoux (*sai*).
4047. *sârviyi*, servir qqn. ; servir [à boire...] ; être en service ; être utile (*servir*). 4059. *sâzu*, f., saison ; labours successifs donnés à la vigne [fr. rég. « mauvaise saison »], cf. *prisêdrê* (*sazô*).
4048. *sârviyéò*, -*òdâ*, serviable (*servicial*, et chang^t de suffixe). 4060. *sâÿinâ*, donner les labours à la vigne (*sâzu*).
4049. † *sârviysè*, service [demander un =, être en =, etc.]. 4061. *sè*, ici (*sai* < *çai*).
4050. *sāsânâ*, répandre de tout côté un liquide (**sancsanar*, d'un lat. vulg. *SANNARE*, Arch. 1911, 183 et sqs. ?). 4062. α) *sé*, adv., y [avec sens de proximité, Morph. 207] : *t' yû sé sé pâmmè*, et moi j'y suis aussi (forme proclitique de *sai*).
4051. *sāsânâ*, s. m., qui répand des liquides, qui salit (*sāsânâ*). 4063. β) *sé*, m., siège, banc. Tend à disparaître, cf. *sêtè* (rac. *sêtâ*).
4052. † *sāsçvê*, s. m., personne sans soin. 4064. α) *sè*, se, soi, Morph. 74 (*se* < *se*).
4053. *sâtè*. Cf. *dÿisâtè*. 4065. β) *sè*, ce, *antécédent neutre de que*, Morph. 82 (*ço*).
4054. *sâtûlyâ*, jeter de l'eau de tout côté (de « touiller » ?). 4066. γ) *sè*, m., cep (*cép*).
4055. *sâtûlyâdâ*, f., action de *sâtûlyâ* (*sâtûlyâ*). 4067. δ) **sè*, m., sein (*se* < *sïnu*).
4056. *sâtûlyi*, m., sens du précédent (*sâtûlyâ*). 4068. ε) *sè*, m., [Morph. 48], soif (*sét* < *sïti*).
4057. † *sâçvê*, -*çtâ*, adj. 4069. α) *sê(t)*, sans (*sïne*). 4070. β) *sê(t)*, cent (*centu*).
4071. γ) *sê[t]*, f. *sêtâ*, saint (*sanctu*).
4072. δ) † *sè*, f. *sênâ*, sain.

4073. *sēblā*, sembler ; ressembler à, *act.* : *sēblō lyī* *pē²ē*, ils ressemblent à leur père (*semblar*).
4074. *sēdā*, f., soie, étoffe ; tamis pour la farine (*se²da*).
4075. *sēdē²ē*, m. ouvrier en tamis (*sēdā*).
4076. *sēdrē*, f., cendre (*cendre*).
4077. † *sēdītē*, sans doute, probablement.
4078. **sēdyur*, sûr, *seul* dans : *dē sēdyur*, pour sûr (*segur*).
4079. *sēdzā*, faucher (*se²jar*).
4080. *sēdzē*, seize (SEDECI).
4081. *sēdzē²ē*, faucheur (*sedzā*).
4082. *sētzyēmā*, seizième (*sēdze*, suff. fr.).
4083. *sēgā* [*dē* ==], de suite, à la suite. Cf. *sēvitā* (d. *segre*).
4084. *sēgā-tyāu*, m., personne qui vous suit constamment (impér. de *sēgrē* et *tyāu*).
4085. *sēgō*, -*ōdā*, second deuxième (*segon*).
4086. † *sēgōdā*, seconde ; instant.
4087. †† *sēgōdā*, seconder.
4088. *sēgrē*, suivre (*segre*).
4089. *sēi*, six (*seis*).
4090. *sējē*, saisir (*SACIRE, G., > *sazir* : *a* > *ē* n'est pas phon.).
4091. *sējēdā*, saisie (*sējē*).
4092. *sēkē* : *kū* à *sēke*, c'est la difficulté, c'est la question (*co que*, avec ellipse d'un verbe).
4093. † *sēkrē*, secret.
4094. †† *sēkruplē*, scrupule.
4095. *sēkudrē*, secouer (*secodre*).
4096. *sēkudyudā*, forte secousse, action de secouer (*sēkudrē*).
4097. *sēkur*, secours (*secors*).
4098. *sēkurēi*, secourir (*secorrir*, ou du fr.).
4099. † *sēkūsā*, secousse ; secousse morale.
4100. *sēlā*, t., escabeau ; chaise [gén^t sans dossier] ; † selle (*sēla*).
4101. † *sēlā*, seller.
4102. † *sēlē²i*, céleri.
4103. *sēlu*, m., petit escabeau (d. *sēlā*).

4104. *z*) *sēlyá*, f., baquet (*sēlha*).
4105. *z*) *sēlyá*, f., seigle (*segle*, et *a* final d'après le genre).
4106. *sēlyá*, sangle (*cengla*).
4107. *z*) *sēlyá*, sangler (*cenglar*).
4108. *z*) † *sēlyá*, cingler (peut être aussi un sens dérivé de 4107).
4109. *sēlyádá*, f., contenu d'un baquet (*sēlyá z*).
4110. *sēlyár*, sanglier (*sen-glar*).
4111. *sēlyu*, m., seau (d. *sēlyá z*).
4112. *sēmāná*, semaine (*semana*).
4113. *sēmēná*, semer [gén^t des céréales : cf. *kurbýi*, *rábýinà*] (*semenar*).
4114. *sēmēnáđwí^há*, f., instrument ancien pour semer (*sēmēná*).
4115. *sēmēnályá*, f. pl., semailles (*semenalha*).
4116. *sēmēné^hé*, semeur (*sēmēná*).
4117. *sēmēté^hé* et *sēmēté^hé*, cimetière (*cemeteri*, *cementer*, SS.).
4118. † *sēnátár*, sénateur.
4119. † *sēnēfyá*, signifier.
4120. *sēnēpyá*, f., petite pointe à large tête (*senepia* d. < SNEPPA, G.).
4121. **sēyyé*, Seigneur, seul^t dans *bēsēyyé*, *byōsēyyé*, *mīsēyyé*. V. ces mots (*senher*).
4122. *sēyyur*, seigneur : *lū sēyyur d'òtrètè*, les seigneurs d'autrefois (*senhor*).
4123. *sēpā*, m., cépage (d. *cep*, suff. *-am* ou *-ant*).
4124. *sēpātá*, mettre un cépage (d. *sēpā*).
4125. † *sēpā^há*, séparer ; emploi pronom.
4126. † *sēpā^háeèu*, séparation.
4127. † *sēpèdè*, cependant, néanmoins ; pendant ce temps, *sens rare*.
4128. *sér*, cerf, mot rare^t (*cer*, ou du fr.).
4129. *sérvá*, f., citerne (*serva*).
4130. *sēsá*, cesser, s'arrêter (*cessar*).
4131. *sēsá*, f., convention d'après laquelle on vend les noix sur l'arbre [et parfois des châtaignes sur arbre en

1. Il n'y a plus de cerfs, depuis longtemps, dans la région.

sus] moyennant une quantité d'huile à forfait (f. de *cens*, forme savante de CENSUS).

4132. *səsu*, endroit où se rejoignent les deux pans de la chemise, fr. pop. « suçon » (dissim. de **sussó*, d. *sussar*).

4133. *sətà* [*sə* ==], s'asseoir (*assetar*).

4134. *sətādī^bā*, f., siège (*sətà*).

4135. *sətādu*, m., siège (*sətà*).

4136. *sətā-mādēlēnā*, raisin précoce [qui mûrit pour la sainte Madeleine].

4137. *sətè*, m., banc, siège (*sətà*).

4138. *sətè*, sept; *sətjənu*, sept ou huit (*set*).

4139. *sətəbrè*, septembre (*setembre*).

4140. *sətənā*, centaine (*centena*).

4141. *sətərə*, sentir par l'odorat; sentir, éprouver (*sentir*, inf. refait).

4142. *sətsà*, sécher, n. et act. (SICCARE).

4143. *sətsā^bəśā*, sécheresse (*sətsà*).

4144. *sətse*, -ā, sec (SICCU, m. refait sur le f.).

4145. *sətsi^bu*, -*ñzā*, à sec, [sol] qui manque d'eau (d. *sətse*).

4146. *sətsu*, billot. Cf. *pló*, β (dimin. de *sochó*, de *sócha*).

4147. *sətjémā*, septième (d. *sətè*, suff. fr.).

4148. *sətjémā*, centième (*sət[ī]*, suff. fr.).

4149. † *sətjīmā*, f., centime.

4150. *sətjīmè*, sentiment (*sentiment*, ou du fr.).

4151. *səty^bā*, ceinture (*centura*).

4152. α) *sət^bā*, m., soir. Cf. *bōsčvār* (*séra*; le genre vient de *mati*).

4153. β) *sət^bā*, f., cire (*céra*).

4154. *sətāddā*, soirée (d. *séra*).

4155. *sətā^bmè*, serment (altération de *sagrament*).

4156. † *sət^bē*, s. m., serein, air du soir.

4157. †† *sigàrè*. Cf. *eègàrè*.

4158. †† *sigàrètè*, f., cigarette.

4159. † *siġu*, f., ciguë.

4160. *sijémā* et *si^zjémā*, sixième (d. *sətī*, suff. fr.).

4161. *sīsātā*, soixante ; *sīsātā dé*, soixante-dix (*seis-santa*).
4162. *sīsātēnā*, soixantaine [nombre ; âge] (d. *sīsātā*).
4163. *sīsātyēmā*, soixantième (*sīsātā*, suff. fr.).
4164. *sītā*, scier (SECTARE).
4165. *sītā*, f., scie (*sītā*).
- 4165 bis. *sītādā*, f., sciure (*sītā*).
4166. *sītēi*, setier [mesure de capacité pour les grains, valant 8 doubles décalitres] (*sesteir*).
4167. *sītē^hē*, m., scieur de long (d. *sītā*).
4168. *sītē^hādā*, f., seterée, mesure agraire valant 8 fois la *kārtūnādā* (*sestairada* ; cf. Cart. 130, etc.).
4169. *z) sō*, m., saut (*salt*).
4170. *β) sō*, f., sel (*sal*).
4171. *z) sō*, m., aire pour battre le blé (*sōl*).
4172. *β) sō*, f. *sōnā*, sain.
4173. *z) sō*, f. *sā*, son, sa (SŪM, SUA).
4174. *β) † sō*, s. m., son [de la voix, d'un instrument].
4175. *† sōbrē*, -ā, sombre [temps =] ; mélancolique, revêche.
4176. *† sōbriké*, sobriquet.
4177. *† sōdžē*, m., songe, rêve. Cf. *sūyyā*.
4178. *† *sōkā*, socque, ancienne chaussure.
4179. *sōklyē*, m., cercle de tonneaux (d. *sūklyā*).
4180. *sōlā*, *semelle, seul^l dans : *trīnā mā sōlā*, traîner mes semelles ; sol du four, d'un pré (*sōla*).
4181. **sōlāmē*. Cf. *sūlāmē*.
- 4181 bis. *† sōlēy*, m., tournesol (soleil ; cf. 4242).
4182. *sōmā*, charge de raisins valant deux « bacholées », cf. Appendice 279 *ter* ; meule de blé terminée en tronc de cône, Cf. *plādžū* ; *†* [bête de] somme (SAGMA > *sauma*, Gr.).
4183. *† † sōmā*, f., somme d'argent. Cf. *sūmā*.
4184. *z) sōr*, f., sœur. Cf. *sēr* (*sōr*).
4185. *β) sōr*, m., sort, destin ; [jeter un] sort (*sort*).
4186. *† sōrtā*, f., sorte, espèce.
4187. *sōsā*, sauce (*salsa*).

4188. *sôtrè*, sortir, n. et act. (*sortir*, inf. refait en **sortre*).
4189. *sôzè*, saule (SALICE).
4190. † *sq̄lè*, -*â*, seul : *i sq̄lâ d ifâ*, elle est seule d'enfant. Cf. *sîlè* et A. M. 1912, 396.
- 4191 *x)* *sq̄r*, f., sergent. Cf. *sârpâ*, *bôbâ* (*serp*).
4192. *β)* † *sâr*, f., sœur au sens de « religieuse ». Cf. *sôr x*.
4193. *x)* *sq̄u*, m., sou (SÖLIDU).
4194. *β)* † *sq̄u*, dans : *mâdzâ sô sq̄u*, manger son sou.
4195. †† *stâtu* et † *sêtâtu*, f., statue.
4196. *stò*, m. pl., demeure, maison : *sê turnâ dyê nîttù stò*, nous sommes revenus chez nous (*ostau*, M.).
4197. *su*, en haut (*sus*).
4198. *subrà* (-*u*-), abonder (*sôbrar*).
4199. *sq̄brâ*, [de] reste (*subrà*).
4200. *sq̄brè*, sur (*sôbre*).
4201. *sudzârriâ*, ménager [qqn.] (*sojornar*).
4202. † *suflâ*, act., souffler [une bougie, etc.]; n., souffler [sur le feu]. Cf. *buflâ*.
4203. † *sufrâsâ*, souffrance.
4204. *sufrèi*, souffrir (*sofrir*).
4205. *sumâ*, somme d'argent. Tend à vieillir, cf. *sômâ* (*soma*).
4206. *sumâ-surdâ*, f., lourdaud; personne endormie (*soma*, *sorda*).
4207. † *sumètrè* (p. p. -*tyu*), soumettre.
4208. *sumyilyâ*, sommeiller (*somelbar*).
4209. *sumyilyu*, -*u*zâ, qui sommeille, qui s'assoupit souvent (*somelbos*).
4210. *supâ*, soupe (*sôpa*).
4211. *supâ*, souper, dîner. Désigne le dîner du soir [vers 7 heures] (*sopar* < G. SÛP-).
4212. *supâzâdâ*, f., grosse soupe (*supâ*).
- 4213- † *sîpudrà*, saupoudrer.
4214. † *supyèzâ*, soupière.
4215. *sur*, f., *surdâ*, sourd (*sórt*, *sórda*).
4216. *surbulyn*, m., bouil-

lon de l'eau qui bout, d'un torrent (*sobre, bolhó*).

4217. *surdá*, s. f., cétoine, coléoptère (f. *sur*).

4218. *surdzè* et *surzè*, v. n., se lever, se mettre sur son séant (*sorzer*).

4219. *surtÿidâ*, sortie (*sor-tida*).

4220. *sû*, prép., sous (*sotz*).

4221. *sÿbrè*, v. n. : s. *bu*, être agréable, s. *mò*, être désagréable [fr. rég. « ça m'a su mal »]; *act.*, savoir ; connaître [un endroit] ; faire [dire] : *nò vu lè sÿbrâ dÿÿzè*, on vous le fera dire (*saber*, inf. refait).

4222. † *sÿbyi*, subir, supporter.

4223. z) † *sÿeè*, m., souci, *plante*.

4224. ß) † *sÿeè*, m., souci, inquiétude.

4225. γ) *sÿeè*, m., sourcil (altération de **sureè* < *sobrecilh*, par confusion avec les précédents).

4226. ' *sÿdâ*, f., étable à porcs (**SÛTA*, variante de **SÛTE*, Ess. 385).

4227. † *sÿdâr*, soldat (soudard).

4228. *sÿdrâÿyâ*, abîmer, patauger (d. *sostre*, cf. Mich. *séutralba*, et infl. de de *durlÿyâ*, *sâdurlÿyâ*).

4229. *sudzâ*, suie (*suja*).

4230. † *sudzé*, sujet ; spéc^t : *mâvâ sudzé*, mauvais sujet.

4231. *sufÿi*, suffire (*sufir*).

4232. † *sufÿizâ*, -*âtâ*, arrogant ; †† *suffisant*, qui suffit.

4233. †† *sufÿizâsâ*, arrogance, suffisance.

4234. † *sukeèèÿu*, f., succession, héritage.

4235. *sukè*, pic [montagne], butte (**suquet*, d. *suc*).

4236. z) *sÿkÿyâ*, sarcler (*salclar* < *sarclar*).

4237. ß) *sÿkÿyâ*, cercler les tonneaux (*celclar* < *cerclar*).

4238. *sukrà*, sucrer ; p. p., sucré ; *fig.* pincé, poseur (*sukrè*).

4239. *sukrè*, sucre (*sucre*, ar., ou du fr.).

4240. *sÿlà*, -*âdâ*, [aire], préparée ; [terre] tassée par la sécheresse ; [sol du four] échauffé (*assolat*, d. *sòl*).

4241. *sĭlāmē*, seulement [en parlant des cloches, ou de clochettes] (*sonar*).
4242. α) *sĭlē*, soleil (*solēb*).
4243. β) *sĭlē*, -ā, seul, toujours précédé de « tout » : ζ ĭ tĭ *sĭlē*, il est [tout] seul. Cf. *sālē* (*SŌLU*, m. refait sur le f.).
4244. γ) *sĭlē*, -ētā, seulet (*solet*).
4245. *sĭlēdrā*, m., vent d'est, terme assez rare (d. **soledre*, vent solaire, et suff. -atζ; cf. Trés. *souledre*, *souledras*).
4246. *sĭlētāmē*, seulement, forme rare. Cf. *sĭlāmē* (**sole-tament*).
4247. *sĭlēvā*, soulever (*sozlevar*).
4248. † *sĭlyé*, soulier, bottine.
4249. *sĭlyidāmē*, solidement (*sĭlyidē*).
4250. *sĭlyidē*, -ā, solide.
4251. *sĭlyō*, s. m., haut-le-cœur (**sozlēu*, subst. verbal de *sozlevar*).
4252. *sĭmu*, saumon. Assez abondant dans l'Allier (*salmō*).
4253. *sĭnā*, v. n., sonner [en parlant des cloches, ou de clochettes] (*sonar*).
4254. *sĭnā*, seul¹ dans : *nā du sĭnā*, une pièce de deux sous (d. *sāu* α).
4255. *sĭnādā*, f., coup de cloche (*sonada*).
4256. *sĭnālyā*, sonnaille (*sonalba*).
4257. *sĭnāyā*, sonnerie (*sonaria*).
4258. *sĭnō*, en haut [plus précis que *su*] (*sus en aut*).
4259. *sĭnyā*, faire un songe, rêver (*SOMNIARE*).
4260. *sĭpĭtu*, -ĭzā, susceptible, qui se froisse aisément (*sopeitos*).
4261. † *sĭplē*, -ā, souple [étouffe =, etc.].
4262. † *sĭplēsā*, souplesse.
4263. *supurtā* (-ō-), supporter; endurer.
4264. *sĭpyĭzā*, soupirer (*sospirar*).
4265. † *surē*, †† *sūr*, cf. *su^hā*; *pur surē*, pour sûr; *byē surē*, bien sûr.
4266. *susā*, sucer; *susā lē bāitsu*, boire beaucoup, s'enivrer (*sussar*).
4267. α) *sūsā*, (-ō-), sau-

cer ; fig. *sè* =, †† se
tremper [de pluie] (*sòsà*).

4268. β *sîsà* [*sè* =], (-*î*-),
se soucier (*sîcè*, β).

4269. *sîtà*, sauter ; cocher
[la poule] (*saltar*).

4270. † *sîtà^hélà*, sauterelle
ailée ; criquet. Cf. *tsàbrâ*.

4271. *sîtèdyudâ*, f., que-
relle (p. p. *sîtèyyî*).

4272. *sîtèyyî*, soutenir ;
fig. soutenir une cause, une
querelle (*sostenir*).

4273. *sîtsâ*, souche (*sòcha*).

4274. *sîtsâ*, -*àdâ* [arbre,
bois] qui a de vieillesouches
(d. *sîtsâ*).

4275. *sîtyilè*, susceptible,
irritable (*sotil*, m. refait sur
le f.).

4276. *sîvâ*, sauver ; *sè* =,
se sauver, fuir (*salvar*).

4277. *sîvâdzâyâ*, sauva-
gerie ; action d'être timide
(*sîvâdzè*).

4278. *sîvâdzè*, sauvage ;
craintif, timide (*salvatge*).

4279. *sîvâdzè*, -*înnâ*, un
peu sauvage ou timide ; s.
m., rejeton non greffé (d.
sîvâdzè).

4280. *sîvè*, souvent (*so-
ven*).

4281. *sîvènèsâ*, f., souve-
nance, souvenir (*sovenensa*,
refait en **sovenensa*).

4282. *sîvèyyî* [*sè* =], se
souvenir, se rappeler (*sove-
nir*, refait en **sovenir*).

4283. *sîvè^hè*, -*â*, non tassé
(*sotz-vauve*? cf. *gâvè^hè*).

4284. *su^hà*, suer (*su^har*).

4285. *su^hàdâ*, suée (d.
su^hà).

4286. *sî^hàdâ*, saulaie (d.
sòzè).

4287. *su^hur*, sueur (*su^hor*).

4288. α † *su^hà*, -*àdâ*, sûr,
certain, assuré (assuré).

4289. β † *su^hà*, v., assurer.

4290. *su^hàdâmè*, assuré-
ment (*su^hà*).

4291. † *su^hèlâ*, sûreté.

4292. *swâ*, sommeil (SOM-
NU).

4293. † *sîvè*, souhait.

4294. α *sîvè*, soin (*sonh*).

4295. β † *sîvè*, suint.

4296. † *sîvèlâ*, suinter.

4297. † *sîvînyâ*, soigner.

4298. *swîtâ* (-*îvè*-), sou-
haïter.

4299. † *sîvîtâ* [*dè* =],
tout de suite. Cf. *ségâ*.

T

4300. *tà*, tas [Cf. *kiryè*, *pudzò*]; grande quantité (*tas*).

4301. *tâ*, *adv.*, si, tant, devant un *adj.*; aussi [+ *adj...* que]. Cf. A. M. 1912, 558 (forme dénasalisée de *tant*).

4302. *x) tû*, tant. Cf. A. M. 1912, 558 (*tant* < TANTU).

4303. *z) tû*, m., tan (*tan* < *TANNU, C.).

4304. † *tâbâ*, tabac.

4305. † *tâbâtyèâ*, tabatière.

4306. *tâbè*, aussi. Cf. *pâmè* (*tâ*, *bè*).

4307. † *tâbur*, tambour.

4308. *tâbuâi*, tabouret (**taboreir*, d. *labor*).

4309. † *tâdyi*, pendant ce temps (*tandis*).

4310. *tâkâ*, heurter. Emploi surtout pronominal (d. *tac*, on.).

4311. *tâkêtâ*, suffisamment (*tant que tant*).

4312. *tâlâdvyèâ*, f., atteloire [des vaches] (**atela-doira*).

4313. *tâlô*, m., grosse pièce de bois pour entraver les vaches (d. « *talle* », suff. -*ol*).

4314. *tâlû*, talon (*talô*).

4315. *tâlyâ*, f., taille des arbres [action de tailler]; † taille [d'une personne, etc.] et † tour de taille; *impôt de la taille, *anj.* impôt direct (*talba*, d. *talbar*).

4316. *tâllyâ*, tailler [les arbres, le bois, un morceau de pain, etc.] (*talbar*).

4317. *tâllyâ*, s. m., tranchant [d'un couteau, etc.] (*talbant*).

4318. *tâllyâdâ*, f., coupe d'un bois; tranche de pain (p. p. *tâllyâ*).

4319. † *tâllyér*, tailleur; carabe doré.

4320. † *tâllyérâ*, couturière (f. de *tâllyér*).

4321. *tâllyu*, m., gros morceau de pain. Cf. *ègô* (*talbô*).

4322. *tâmÿi*, tamis [à l'exception du tamis à farine, cf. *sèdâ*] (*tamis* C., ou du fr.)

4323. *tâmÿizâ*, passer au tamis (*tamisar*).

4324. *tânâ*, tanner (*tanar*).

4325. *tânôlyâ*, f. pl., tenailles (*tenalhas*).
4326. *tâné*, interj., tenez! (pour *téné*, 2^e p. pl. ind. prés. de *tuyyi*).
4327. † *tâpâ*, f., tape, gifle.
4328. *z*) † *tâpâ*, taper.
4329. *z*) *tâpâ*, et [plus rare] *trâpâ*, attraper, saisir (*atrapar*, influencé par *tâpâ*).
4330. † *tâpâdzê*, tapage.
4331. † *tâpâdzêr*, -*ârzâ*, tapageur.
4332. *tâpunâ*, tapoter (d. *tâpâ z*).
4333. *tâpyi*, tapis (*tapit*, ou du fr.).
4334. † *tâpyisâ*, tapisser.
4335. *tâpyisâyâ*. tapisserie (*tapissaria*, ou du fr.).
4336. *tâpyisèi*, tapissier (*tapisseir*, et infl. fr.).
4337. † *tâpyôkâ*, m., tapioca.
4338. *târ*, tard (*tart*).
4339. *târâ*, terre (TERRA).
4340. *târâlyâ*, f., vaisselle en grosse taïence ou en terre cuite (**terralha*, d. *terra*).
4341. *târâlyèi*, -*îzâ*, marchand de vaisselle [généralement ambulante] (d. *târâlyâ*).
4342. *târdâ*, tarder (*tardar*).
4343. *târdyivâ*, mettre en retard, attarder (d. *tardiu*).
4344. *târdyânu*, f. -*yivû*, et [plus souvent] -*yîzâ*, tardif (*tardiu*).
4345. *târdzê*, treize (TREDECI).
4346. *târdzê-lyêgâ*, m., bavard, *prop*^s « treize langues ».
4347. *târdzýmâ*, treizième (*târdzê*, et suff. fr.).
4348. *târèi*, terrier (*terreir*).
4349. † *târîblê*, -*â*, terrible ; désagréable.
4350. *târlyâ*, treille (*trellha*).
4351. *târlyêkâ*, retarder, amuser.
4352. *târsâ*, tresse [de paille, de jonc...]. Cf. *kâdênêtâ* (*tréssa*).
4353. *z*) *târsâ*, tresser, (*tressar*).
4354. *z*) *târsâ*, v. act., donner le troisième labour [à la vigne]. Cf. *prisêdrê*, *býinâ* (*tersar*).

4355. *târselâ*, tortiller (d. *tressar*).
4356. *târsèyî*, maigre (d. *tersana*? ou plutôt de *tràsè*).
4357. **târsî^bâ*, f., ancienne mesure de capacité pour les liquides, valant le tiers de la pinte. Cf. *pyêâ* (*terseira*).
4358. *târtâ*, autant (*atretant*).
4359. *târtâsêâ*, tout autant (*atretant s'en sia*).
4360. *târtâdwi^bâ*, f., nom de plante [rhinanthus crista galli] (variante du suivant).
4361. *târtâ^bêdzâ*, f., mélampyre rouge (d. *tartari*).
4362. † *târtÿinâ*, tartine.
4363. *târtÿinâ*, tartiner (*târtÿinâ*).
4364. *tâsâ*, tasse (*tassa*).
4365. *tâsâ*, tasser (d. *tas*, ou du fr.).
4366. *tâsâdâ*, tassée [*spéc* de vin] (d. *tassa*).
4367. **tâtâ*, tante. Cf. *tâtâ* et *tâtâ* (mot enfantin : suppose un *TATTA à côté de MAMMA, PAPPA).
4368. † *tâtâ*, tante. Cf. *tâtâ*.
4369. z) *tâtâ*, f., tante, *terme enfantin* (formation postérieure à *tâtâ*).
4370. β) *tâtâ*, v., tâter; goûter [qc.] (*tastar*).
4371. *tâtâ-tyû-dê-pulâ*, s. m., touche-à-tout [*prop* : tête cul de poule].
4372. *tâtê*, f., tarte [aux fruits ou aux confitures]. Cf. *flÿmê*, *tófêâ* (*tartra*, et infl. fr.).
4373. z) *tâtsâ*, f., tache [d'encre, de vin, etc.] (*tacha*).
4374. β) *tâtsâ*, f., gros clou (*tacha*).
4375. ;) † *tâtsâ*, f., tâche.
4376. z) *tâtsâ*, tacher (*tachar*).
4377. β) † *tâtsâ*, tâcher.
4378. *tâtsâ*, m., raisin à jus très noir (d. *tachar*).
4379. *tâvêli^bâ*, f., montant du char (d. *tavêla* < TABELLA).
4380. *tâ^bÿi*, tarir (*tarir*).
4381. † *têâ*, chier. Cf. *kâgâ*.
4382. † *têâsâ*, f., diarrhée; m. et f., le dernier né [d'une famille ou d'une couvée, d'une portée] (*chiasse*).
4383. *têê*, f. *têênâ*, chien (*chi*, forme très ancienne,

qui fut importée de l'est : cf. At. ling. 277).

4384. **l̥c̥br̥è* et *l̥c̥arb̥è*, f., chanvre (repose sur une forme **chirbe*, qui n'est pas phonétique et vient d'une autre région : cf. At. ling. 234).

4385. *l̥c̥èt̥è*, m., putois (*chi* et *tais* < TAXO, G.).

4386. *té*, *interj.* tiens! (*te*, de *tenir*).

4387. *té*, m., dos de la lame du couteau (*talb* ; cf. *t̥l̥yā*).

4388. *tè*, *te* [compl' direct et indirect] (TE).

4389. *tè*, temps [beau ou mauvais] ; espace de temps ; *l̥h̥ k̥àtr̥è t̥è*, les Quatre-Temps (*temps*).

4390. † *t̥br̥è*, timbre-poste ; sonnette portative.

4391. *t̥èc̥u* et *èt̥èc̥u*, attention (*atenciò*, S., et confusion avec *entenciò*).

4392. *x*) *t̥dr̥è*, v., tendre, étendre [du linge, etc.]. Cf. *it̥yiblā* (TENDERE).

4393. *z*) *t̥dr̥è*, -*â*, tendre [en parlant de la viande, des fruits, des pousses d'arbre, etc.] (TENERU).

4394. *t̥d̥y̥l̥yā*, f. pl., lames de fer courbes, réunies par le bas et fixées dans le haut par une cheville, qui réunissent le manche de la charrue (*it̥v̥â*) à l'age (*ts̥m̥y̥z̥â z̥*) (*tendilbas*).

4395. *t̥dz̥â*, *interj.*, tiens, voilà (*té*, *dz̥â*).

4396. *t̥dz̥è*, teindre (TINGERE ; refait sur le subj.).

4397. *t̥k̥l̥yā*, f., languette de bois (TINGEL, G., Mél. 138).

4398. *t̥ku*, m., coin en bois qu'on enfonce dans l'araire entre l'*it̥v̥â* et la *r̥l̥yā* ; il porte une protubérance sur un côté pour donner prise au marteau quand on veut démonter l'araire (même rac. que *tecola* ? ou altération de *tacó* ; le mot est *t̥ku* plus à l'est : Saint-Étienne-sur-Usson, etc.).

4399. † *t̥l̥âm̥è*, tellement.

4400. † *t̥l̥è*, tel, *adj.* Cf. *tò*.

4401. *t̥l̥yā*, f., chanvre à filer [la plus grosse qualité ; cf. *it̥p̥â*, *plò*] (*t̥l̥ba* < TILIA).

4402. **t̥l̥yò*, m., tilleul.

Cf. *tjilyále* (d. *téllh*, suff. -aut).

4403. **téne*, -á, mince (TENUE).

4404. *téyyá*, f., teigne (*ténba*).

4405. *téyyi*, tenir [qc.] ; [cela ne peut pas] tenir ; [se] tenir [droit, = bien, etc.] (*tenir*).

4406. z) *térmè*, m., tertre. Cf. *turò* (*terme*).

4406 bis. β) † *térmè*, [venir à] terme.

4407. † *téstámá*, testament.

4408. *tétá*, tête (*testa*).

4409. *tétà*, têter (*tetar*).

4410. *tétá-ní^há*, f. et m., mésange charbonnière (*tétá, nèi*).

4411. † *tétá*, tinter.

4412. *tétènà*, amuser [qqn.] pour le tenir éloigné [de qc.] (d. *tentar*).

4413. *tétsá*, f., noix à coquille fine (sens métaphorique de *tencha* < TİNCA ? La tanche n'est pas connue à Vinzelles).

4414. *tétu*, téton, mamelle, sein (*tetó*).

4415. † *tétyiná*, tétine.

4416. † *tétywè*, seul dans :

kiv i è tétywè, c'est bien fait [propr^t : c'est un chacun, *tétywè* < *quecun*).

4417. *tézá*, f., résine du pin ou du sapin. Cf. *pédzá* (*téza*).

4418. †† *tézár* et *tésár*, tsar [de Russie].

4419. *tézèlè*, adv., de temps en temps (*temps en temps*).

4420. *tèè*, cri pour appeler les porcs (forme allongée et diphtonguée de *té*).

4421. *tèpyá*, interj., tiens ! (*té, i pyá*).

4422. z) *tèsè*, tisser (*teisser*).

4423. β) *tèsè*. Cf. *tèzà*.

4424. *tèsèi*, tisserand ; *tèsè^há*, femme du tisserand (*teisseir*).

4425. *tètèi*. Mot dont le sens n'est plus compris, dans une formulette enfantine qui accompagne la fabrication des sifflets avec des tiges de saule : *sàbá, sàbá de tètèi, ly á pá d ègá dyèt álèi*, etc. sève, sève de ?, il n'y a pas d'eau dans l'Allier (**teisseir*, d. *testa* ?).

4426. *títelâ*, f., petite tête (d. *testa*).

4427. *títî^hu*, nom d'oiseau [pinson ?], d'après son cri (on., et non **testeiró*, de *testa*).

4428. *títÿu*, -*udâ*, têtù (*testui*).

4429. *tízâ*, et *tîsê*, taire ; emploi pronom. (*taisar* et *taissér*).

4430. *tî^hâ*, f., rangée de ceps de vigne (*teira* < TERI, G.).

4431. *x) tó*, m., grosse noix dont les enfants se servent dans certains jeux (Cf. Trés. *toc*).

4432. *ÿ) tó*, adv., dans : *tó fâ^hê bê*, ainsi fais-je [employé aux autres temps et personnes] (forme atone de *tal* > *tau*, cf. *tò*).

4433. *tó*, m. et f., [un] tel. Cf. *têlê* et *tó* (*tal* > *tan*, forme tonique).

4434. *tô*, f., *tâ*, ton, ta (*ton, ta*).

4435. *tôbâ*, f., tombe (*tomba*).

4436. *tôbâ*, tomber ; raire [ou laisser] tomber (*TUMB-ARE, G.).

4437. *tôdrê*, tondre [les brebis, les chiens] (*tondre*).

4438. † *tôfê^htâ*, f., flan aux cerises [très cuit et roussi], fr. rég. « milliard » ou têt-fait, têt-faute.

4439. *tôlâ*, table (*taula*).

4440. *tôlyê*, m., gros morceau de pain. Cf. *bÿir-bâ*, *eêgó* (altération de *talh*, s. v. de *talhar*, — et suff. -*i*).

4441. † *tômâtê*, f., tomate.

4442. *tôpâ*, taupe (*talpa*).

4443. *tór*, s. m., tort [avoir =, etc.] ; adj., f. *tórtâ*, tordu ; *tór kvé* [*propr* « cou tordu »], grimpereau (*tort*).

4444. *tórsê*, tordre (*torser*).

4445. *tórtâ*, f., torchon pour la vaisselle (d. *torchar*).

4446. † *tórtu*, f. tortue ; sens fig.

4447. *té*, m., tesson (forme altérée de *test*).

4448. *x) têtù*, têt. Mot rare à l'état isolé ; cf. *bêtêtù*, *èêtêtù*, *têtêtêtù* (*tost*).

4449. *ÿ) têtù*, taon (*TABONE > *taó*).

4450. *ÿ) têtù* [*tî*], crase

de « te » + « le » [neutre]:
tũ ðyĩzê, je te le dis (*tel*).

4451. *trâbâlÿà*, travailler
 (*trabalbar*, variante de *tre-
 balbar*).

4452. *trâbâlÿê^hê*, f. -*ĩ^hã*,
 travailleur (d. *trabalbar*,
 suff. *aire*).

4453. *trâbâlÿêr*, -*ãr^zã*,
 travailleur. Plus usité que
 le précédent (d. *trâbâlÿà*,
 suff. fr.).

4454. *trâbê*, m., travail
 (*trabalb* pour *trebalb*).

4455. *trâbulÿà* [-*u-*], v. n.,
 danser devant les yeux [en
 parlant de tout ce qui peut
 troubler la vue] (**trebolbar*,
 de *trebolar*).

4456. *trâbulÿunã*, fré-
 quentatif du précédent.

4457. *trâkôdrê*, dispa-
 raitre à un tournant; se cou-
 cher [en parlant du soleil]
 (TRANS-CONDÈRE).

4458. *trâkÿlã*, f., pièce
 de l'araire, en fer, rectangu-
 laire, avec une large ouver-
 ture au milieu pour laisser
 passer les *têðÿĩÿã*, et qu'on
 applique sur l'*itêvã* pour
 caler la *tsãvÿĩÿã* [placée au-
 dessus], à l'aide d'un coin

en bois (**trascolar*, cf. M.-I.,
 20.11).

4458 bis. *trâkulêtã*, tar-
 gette de porte (*trâkÿlã*).

4459. *trâpã*. Cf. *tãpã* ß.

4460. *trâpyã*, trappe
 (TRAPPA, G., et suff. -*ia*,
 récent).

4461. *trâsã*, f., trace (*tras-
 sa*).

4462. *trâsê*, -*ã*, maigre,
 décharné; pauvre, misé-
 reux; déguenillé; laid.

4463. † *trâtsã*, tranche.

4464. † *trâtsã*, trancher;
sê =, se cailler, se tour-
 ner [en parlant du lait].

4465. † *trâtÿilê*, -*ã*, tran-
 quille.

4466. † *trâvãr* [*ũ* =], au
 travers; *dê* =, de travers;
 †† m., travers, défaut.

4467. *trãvãrsã*, f., chemin
 de traverse; traverse en bois;
 vent d'ouest [qui traverse
 la vallée de l'Allier] (*tra-
 versa*).

4468. *trãvãrsã*, traverser
 (*traversar*, ou du fr.).

4469. *trãvãrsĩ^hã*, f., tra-
 versin du lit (*traverseira*).

4470. *trãvé*, m., ruelle

(*travers*, avec chute de *r* devant *s*; cf. *vé* < *vers*).

4471. *trè*, trait [de l'attelage] (*trait* < TRACTU).

4472. † *trèbàlà*, trimbaler; emmener de côté et d'autre; emploi *pronom*.

4473. *trèbàlàzà*, f., action de trimbaler, ou de se trimbaler.

4474. † *trèflè*, m., trèfle. Cf. *trèflètà*.

4475. *z*) *trèi*, trois (*tres*).

4476. *z*) *trèi*, m., lutrin (déglutination de *letri* < LECTRINU, SS.).

4477. † *trè*, train au sens populaire de bruit, tapage; train [de chemin de fer].

4478. † *trèkà*, trinquer.

4479. *trèkunié*. Cf. *tyèkunié*.

4480. *trèpà*, tremper [la soupe, du linge, etc.] (*temprar* > *trempar*, avec infl. fr.).

4481. *trètà*, trente (*trenta*).

4482. *trètènà*, trentaine; [avoir la] = (*trentena*).

4483. *trètýmà*, trentième (d. *trenta*. suff. fr.).

4484. *trèvà*, fréquenter (*trevar*).

4485. † *trèzòr*, trésor; *fig.*: *kèlà fènà, kw i è trèzòr*, cette femme, c'est un trésor; *sens ironique*.

4486. *trèzè*, lancer, jeter [une pierre] (*traire*).

4487. † *tribunà*, f., tribune de l'église.

4488. † *tributsà*, trébucher.

4489. † *trikutà*, tricoter.

4490. *trikutàrzà*, trico-teuse (*trikutà*).

4491. *trinà* [-è-], *act.*, traîner [qc.]; *n.*, traîner [en longueur]; [objets qui] traînent (*traïnar*).

4492. *trinàdà*, f., traînée, fille des rues (*trinà*, et infl. fr.).

4493. *tripà*, f., tripe; boyaux de corps, *sens ironique* (*tripa*).

4494. † *tripàlyà*, f., tri-paille, amas d'entrailles d'animaux.

4495. † *triputà*, tripoter.

4496. † *triputàzè*, tripotage.

4497. † *tristàmè*, tristement.

4498. † *tristè*. -â, triste.
4499. † *trità*, [bien ou mal] traiter.
4500. **tritè*, m., quenouillée de laine.
4501. *trità*, tricher au jeu (*trichar*).
4502. *trità*^h_z^è, tricheur (*trichaire*).
4503. † *tritu*, tous, *subst.*, (déjà *trestout* en 1477, Morph. 253).
4504. *triyà*, éplucher [des haricots] (*triar*).
4505. *trizà*, et [plus rare] *truza*, piler, broyer [du sel] (*TRITIARE > *trizar*).
4506. x) *trò*, trop; beaucoup (*tròp*, < G. THORP ?).
4507. ß) *trò*, s. m. : è *trò* de [cuté], un mauvais [couteau] (*tròs*).
4508. γ) ***trò k*, conjecture pour : *tò k*, jusqu'à (?), dans une vieille prière, Phon. 134, n. 6 (*troque*).
4509. *tròpà*, tromper (*trompar*).
4510. *tròpà*, f., trompe, cor (*trompa* < TRUMPA, G.).
4511. † *tròpér*, -*qérzà*, trompeur, *subst. et adj.*
4512. *tròpétà*, f., trompette [instrument]; * = [musicien] : *kw i è bō tsāvò de tròpétà*, c'est un bon cheval de trompette [en parlant d'une personne active] (*trompeta*).
4513. *tròpétà*, jouer de la trompe ou de la trompette (*tròpétà*).
4514. *tròtâ-leç*, m., trotin [*propr* « trotte-chien »].
4515. *trá*, m., pressoir (*tròlb*).
4516. *trédzà*, truie (*tròja*).
4517. *tréflà*, f., pomme de terre (de l'it. *tartuffola*, influencé par « truffe » : cf. At. ling. 1057, et Leo Spitzer, *Wörter und Sachen*, IV, 155-6).
4518. *trubà*, trouver (*trubar*).
4519. † *trublà*, troubler.
4520. *trupà*, troupe, quantité [de | gens] (*tròpa*, < TRÖPPA G. ?)
4521. *trufli*^h_z^à, f., champ de pommes de terre (d. *tréflà*).

4522. *trùlà*, f., brique de carrelage (altération de *teula*).

4523. *trùlè*, m., tuile du toit (altération de *teule*).

4523 bis. *trùlîzâ*, tuilerie (*trùlè*).

4524. *trùlêtâ*, f., nom de plante [patte d'alouette jaune] (d. *treule* < *TRI-FOLU).

4525. † *trüyyu*, m., entamure (trognon).

4526. *trütsà*, trouer ; percer (*trauchar*).

4527. † *trwâjémâ*, troisième.

4528. † *trüèlâ*, truelle.

4529. † *trüjète*, f., truite.

4530. *tsà*, f. *tsâtâ*, chat ; *dzwà à lâ tsâtâ bôrlyâ*, m. à m. « jouer à la chatte borgne », être dans l'obscurité (*chat*).

4531. z) *tsä*, champ (CAMPU).

4532. ð) *tsā*, chant (d. *chantar*).

4533. *tsábâ*, achever, finir ; *sè tsábâ*, agoniser (*achabar*).

4534. *tsâbâ*, jambe ; *tsâbâ dù sùlè*, « jambes du soleil »

[rayons passant entre les nuages] (*chamba*).

4535. *tsábàlyâ*, f., achèvement, fin (*tsábâ*).

4536. *tsábàlyâ*, f., jarretière ; intestin grêle des mammifères (*chamba-liar* [de *liar*]).

4537. *tsábàlyâ*, entourer d'une jarretière (*tsábàlyâ*).

4538. **tsábónâ*, cabane (CAPANNA).

4539. *tsàbrâ*, chèvre ; sauterelle verte sans ailes pourvue de frottoirs sur le dos, parfois toute espèce de sauterelle, cf. *sütâzêlâ* ; berce, ombellifère ; *dâlÿikâ kumâ nâ tsàbrâ*, délicat [pour la nourriture] comme une chèvre (CAPRA > *chabra*).

4539 bis. *tsâbrâ*, chambre (*chambra*).

4540. *tsâbrèi*, chevreau (*chabrit*).

4541. *tsâbrèlyèi*, -i^{zâ}, chevrier (**chabrelbeir*, de *chabrel*).

4542. *tsâbu*, -u^{dâ}, adj., qui a le front bas (*CAP-UTU).

4543. *tsâbyi*, m., chevet ;

coussin de tête (**chabit*ζ pour *chabet*ζ < CAPITU).

4544. *tsādālī*^{hā} [itēlā = =], [bûche] de Noël (d. *tsâlûda*, par métathèse des groupes *âl-ād*).

4545. † *tsādūlyé*, chandelier.

4546. *tsādè*, m., verrou (**chadalh*, de *chadaula* par changement de finale).

4546 bis. *tsādêhur* [lâ = =], la Chandeleur (*Chandelor*).

4547. *tsādênâ*, f., grosse chaîne [du char, etc.]. Cf. *tsîñâ* (*chadema*).

4548. *tsādênâ*, mettre une chaîne (*tsādênâ*).

4549. *tsādī*^{hā}, chaise à dossier; chaire de l'église. Cf. *sêlâ* (*chadciru*).

4550. *tsādÿâlâ*, chandelle (CANDELA).

4551. *tsādzâ*, changer (*chanjar* < CAMBIARE, C.).

4552. *tsādzâmê*, changement (*chanjament*).

4553. *tsâkê*, -â, chaque (*chasque*, Morph. 23, 98).

4554. *tsâkuyò*, écureuil (*chat-escuriol*; le mot a été influencé par *corre*, et -aut s'est substitué à -ol).

4555. *tsâlûda*, Noël (*chalandas*; â < en prouve que le mot est venu par la région issoirienne; il a remplacé *nâdò*).

4556. *tsâlè*, m., lampe portative à huile, munie d'un crochet pour la suspendre. Les modèles les plus anciens étaient en cuivre, les derniers en fer; c'est le type de lampe le plus ancien. Cf. *iklyé*^{hā}, *lâpâ*. Loc. : *gurmâ kam è tsâlè* (*chalelb* < CALICULU).

4557. *tsâhur*, f., chaleur (CALORE).

4558. *tsâmâ*^{hā}, m., objet encombrant (**chamarat*, d. *CAMARARE pour CAMERARE, R. XXXIX, 209; le mot signifie « grenier » aux Martres-de-Veyre).

4559. *tsâmÿi*, chemin; = *dê sê dzâkê*, voie lactée; † = *dê fûr*, chemin de fer (*chamî* < CAMMINU, C.).

4560. *tsâmÿinâ*, cheminer (*châminar*).

4561. † *tsâmÿinéyâ*, cheminée.

4562. z) *tsâmÿizâ*, f.,

chemise (*chamisa* < CAMISIA, C.).

4563. ζ) *tsāmviçá*, f., age de l'aire (*CAMBICA, C. [Bull. de la Société des Parlers de France, n° 4-5, p. 107-108, et M.-L. 1541], influencé par *chamisa*).

4564. *tsânā*, f. pl., fleurs du vin, fr. rég. « chanes » ; *l'èse dyè lâ tsânā*, être dans l'embarras (f. pl. de CANU).

4565. *tsânâbîçâ*, chènevière (*chanabeira*, d. *CANAPU pour CANNABE).

4566. *tsânâbu*, chènevis (*chanabô*).

4567. *tsânêlâ*, cannelle de tonneau ; bobine de tisserand (*chanêla*, d. CANNA).

4568. *tsânêlâ*, briller [en parlant des yeux quand on est enrhumé] (d. *chanêla* : le sens primitif devait être « couler »).

4569. *tsânò*, f., chéneau, spécial tuyau terminal de la gouttière, en saillie hors du toit ou du mur (*chanal*).

4570. *tsâyÿi*, -*inâ*, [fruit] sur (*chanî*, d. CANE).

4571. *tsâyÿilyâ*, chenille (CANÍCULA).

4572. *tsâpâ*, chape, mot rare ; *mâdzâyâ lâ tsâpâ dè n ivékè*, il mangerait la chape d'un évêque [en parlant de qqn. de très hardi] (*chapa*). Cf. *kâpâ*.

4573. *tsâpâyô*, champignon (*champanhol*, M.-L. 1557).

4574. *tsâpé*, chapeau (CAPPELLU).

4575. *tsâpêlâ*, chapelle (CAPPELLA).

4576. *tsâpêlâdâ*, f., sorte d'anneau semi-circulaire, en bois, qui sert à rattacher les deux parties du fléau. Cf. *byrdâ*, *ijlâdzé*, *ità-dèsu*, *nér.* (d. *chapel*).

4577. *tsâpêlè*, chapelet (*chapelet*).

4578. *tsâpnlâ*, tailler la vigne (*chapolar* < *CAPPULARE, doublet morph. de *chaplar*. Cf. *tsâpyâ*).

4579. *tsâpuzâ*, faire des copeaux (*chapuzar*).

4580. *tsâpyâ*, tailler du bois ; couper en menus morceaux (**chappleiar*, de *chaplar*).

4581. *tsâpyâdÿi*, endroit

où on charpente (d. *tsâ-pyâ*).

4582. *tsâpyîsu*, rabâcheur (d. *champsis*?).

4583. z) *tsâr*, m., char agricole, cf. *dyulyâ*, *dzu*, *kösuhâ*, *krân*, *lyççâ*, *mekâ-yÿikâ*, *pâliçâ*, *pâtu*, *rodâ*, *tsârdêlâ*, *tsârdêlu*, *tÿîuu*; *lè grâ tsâr*, la Grande Ourse (*char* < *CARRU*, C.).

4584. ç) **tsâr*, f., chair, viande. Cf. *vyâdâ* (*charn*).

4585. r) *tsâr*, f., *tsâçâ*, cher (*char* < *CARU*).

4586. *tsârâklyâ*, f., éclat de bois (**charrascla* [cf. cat. *carrasca*], d. *CARR-*, C., M. L. 1716).

4587. *tsârâsu*, m., chicot de dent (*charrassó*, rac. du précédent).

4588. *tsârbu*, charbon (*CARBONE*). Il y a des mines de charbon à Brassac.

4589. † *tsârbanâ*, charbonner [en parlant d'une mèche de lampe].

4590. *tsârbanèi*, charbonnier (d. *CARBONE*).

4591. *tsârdâ*, f., chardon

à foulon. Cf. *itsârpò*, *tsârdu*, *tsîçêdâ*; étrille (*charda* < *CARDUA*).

4592. *tsârdâ*, carder (*chardar*).

4593. † *tsârdêlâ*, f., ridelle du char (*char* + *ridêla*?). Même forme à Saint-Yrieix (Creuse)¹. Cf. *ridêlâ*.

4594. *tsârdêlu*, m., un des montants verticaux du char plantés dans les ridelles; cf. *tsâr z.* (d. *tsârdêlâ*).

4595. *tsârdêçâ*, cardeur (*tsârdâ*).

4596. *tsârdu*, m., bardane. Cf. *tsârdâ* (*chardô*).

4597. *tsârdçâ*, f., charge; grande « bachole » [cf. *bâ-tçólâ*] (*tsârdçâ*).

4598. *tsârdçâ*, charger (*charjar*).

4599. *tsârdçâmê*, chargement (*tsârdçâ*).

4600. *tsârçtâ*, charrette (*charrêta*).

4601. *tsârçtâdâ*, charretée (*tsârçtâ*).

4602. *tsârçtèi*, charretier; *dçuhâ kum ê* =, jurer

1. Communication de M. A. Thomas.

comme un charretier (d *tsârřtâ*).

4603. *tsârřã*, f., cour de maison : rue de village, cf. *ryřã* (*charreira*).

4604. *tsârlê*, chardonneret (**chardelet*, d. CARDUELE > *CARDELLU; cf. prov. mod. *cardelino*).

4605. *tsârlôtâ*, échalotte (altération d'*eschalonba*, Gill. 25).

4606. *tsârnâsci*, carnasier, bête de proie (*charnas-seir*).

4607. *tsârnçi*, cellier (*char-neir*).

4608. *tsârnřã*, charnière. Cf. *pâřãnâ* (*charneira* < CARDINARIA).

4609. *tsârnu*, -*řã*, charnu; *budé* =, duodénum des mammifères. Cf. *kâlò*, *sâpâřã* (*charnos*).

4610. *tsârnyřã*, m., petit morceau de chair qui sort [de la gencive, etc.] (*charn* + suff. Pour le thème -*ř-*, cf. *bulyřã*, *fulyřã*, *mulyřã*).

4611. *tsârřtâ*, charpenter (*charpentar*, ou du fr.).

4612. † *tsârřtâ*, charpente.

4613. *tsârřtçi*, charpentier, menuisier (*charpenteir*).

4614. *tsârřyřã*, f., copeau (de **charpilbar*, d. *charpir*).

4615. *tsârřsâ*, chercher [p. ex. aller chercher des violettes dans les bois; chercher sa clef qu'on a perdue. Cf. 2070] (*cerchar*, et assim. du *s* [ç] au *ts*).

4616. *tsârřvçi*, m., cambouis (**charrôlb*, d. *char* < CARRU).

4617. *tsâřsâ*, chasse [action de chasser]; chasse [gardée]; produit de la chasse (*chassa*).

4618. *tsâřsâ*, chasser [les bêtes sauvages]; faire fuir; mettre dehors (*chassar* < CAPTIARE).

4619. † *tsâřsâ*, chance, *spéc^t* bonne chance.

4620. **tsâřsã*, f., dot qu'on donnait autrefois au fils ou à la fille comme part d'héritage (CANCERE, Mél. 47).

4621. **tsâřsã*, doter par avancement d'hoirie (*tsâřsã*).

4622. † *tsâřsær*, chasseur.

4623. α) *tsāsu*, f., chanson (*chansò*).

4624. β) † *tsāsu*, -*ñzâ*, chanceux (suff. refait).

4625. *tsâtâ*, f., f. de *tsà*; chaton de noisetier, etc. (Cf. *tsà*).

4626. *tsâtâ*. acheter (*achaptar*).

4627. *tsâtâ*, chanter; désigne le chant de la poule qui vient de pondre, cf. *kriyâlâ*, *klyusâ*; *tsâtâ* *lè dzè*, « chanter le coq » [en parlant des poules] est considéré comme signe de malheur et a pour résultat de faire tuer la poule (*chantar*).

4628. *tsâtânyâ*, châtaigne pelée. Cf. *mārō* (*chastanba*).

4629. *tsâtânyu*, porcs du Bourbonnais (d. *chastanba*).

4630. *tsâtâñzè*, -*èlâ*, qui chantonne souvent (*tsâtâ*).

4631. *tsâté*, château (*chastèl*).

4632. *tsâté*, chanteau [de pain] (*chantèl*).

4633. *tsâtèñzè*, chanteur (*tsâtâ*).

4634. † *tsâtòr*, -*qérzâ*, chanteur (refait d'après le fr.).

4635. *tsâtrâ*, châtrer (*chastrar*).

4636. *tsâtñnâ*, chantonner (d. *tsâtâ*, ou du fr.).

4637. *tsâtññzâ*, même sens que *byidzâlñzâ*, qui est plus usité (d. *chat*).

4638. *tsâtÿÿlÿâ*, f., éclat de bois (d. *tsâtâ*).

4639. *tsâtÿÿvè*, -*yunâ*, chacun (*chascun*, cf. *tsâkè*).

4640. *tsâvâ*, creuser, fouir, [gén^t en parlant d'une bête]; fig. pousser à dire qc. (CAVARE).

4641. **tsâvâlu*, petit cheval [dans une chanson enfantine] (d. *cheval*).

4642. *tsâvânyô*, m., chat-huant, hibou, grand-duc. (**chavanbol*, d. *chavana*. Cf. *tsävîlâ*).

4643. *tsâvò*, cheval. Cf. *kâvâllâ* (*cheval*).

4644. *tsâvÿÿlÿâ*, f., cheville de bois. Cf. *dzâvÿÿlÿâ* (*chavilha*).

4645. *tsâvÿÿlÿâ*, cheviller (*tsâvÿÿlÿâ*).

4646. *tsâñzâ*, f., cage à fromages (d. CASA).

4647. *tsâzò*, mesure en ruines (*chasal*, d. CASA).

4648. *tsâ^hâ^hê*, -*êtâ*, [marchand] qui fait des prix trop élevés (d. *char* < CARU).

4649. *tsâ^hô^hyyâ*, charogne, [spéc^t comme terme d'injure] (*charonba*).

4650. † *tsâ^huyâ*, charrue. Cf. *êâru^hâ*, *â^hô^hê*.

4651. † *tsê*, chez.

4652. *tsèi*, m., molaire (*chais* < CAPSA; *èi*, au lieu de *é* < *ai*, est obscur).

4653. *tsènè*, chêne (remonte à **chaine* < **chasne* < *CASSANU C., plutôt qu'à **chaisne* < *CAXINU comme en fr. Cf. *tsâsâyyâ*, Gloss. onom.).

4654. † *tsîⁿnâ*, petite chaîne [de montre, etc.]. Cf. *tsâdêⁿnâ*.

4655. † *tsî^tyîfè*, -*ivâ*, chétif, malingre.

4656. x) *tsò*, f., chaux (CALCE).

4657. ß) *tsò*, f., plateau. Mot rare qui vient de la rive gauche de l'Allier [la *tsò* du Broc, etc.] (CALME, C. ?). Cf. Gloss., onom. 173.

4658. γ) *tsò*, f. *tsòdâ*, chaud.

4659. *tsòfâ*, f., chauffage,

au sens concret [avoir du chauffage pour l'hiver] (*tsâ^h-fâ*).

4660. *tsò^fur*, chaufour [terra Calcis Furnum, près d'Église-Neuve-des-Liards, Cart. 553, etc.] (*tsò* x, *fur*).

4661. *tsò^furnèi*, chaufournier (*tsò^fur*).

4662. *tsòkèn*, [bois] vermoulu (*chau* < CAVU et *coit*. Cf. Mich. *tseucut*, [légumes] conservés l'hiver et devenus filandreux).

4663. *tsò^lye*, chou (*chaul* + suff. *-i*; cf. *pèjè*).

4664. *tsòmâ*, friche (forme f. de *chalm* < CALME, cf. *tsò* ß).

4665. *tsòmè*, m., chaume (CALAMU).

4666. *tsòsâ*, f., bas [de laine ou de coton]; partie inférieure et élargie de l'age [*tsâm^yiçâ*] de l'aire, qui est perforée pour laisser passer l'*itè^vâ* (CALCEA).

4667. *tsòzâ*, f., chose (*chansa*).

4668. *tsòzè*, m., chose : è *pè^tyî tsòzè*, une petite chose

(forme masculinisée du précédent).

4669. † *tsukà*, choquer, gên^t au sens fig. : froisser, mécontenter; *emploi pronom.*

4670. *tsukà^àé, -éla*, susceptible, qui se choque facilement (*tsukà*).

4671. *tsùbrè*, contenir (*chaber*; inf. refait d'après le prétérit et le futur, cf. *sùbrè*).

4672. *tsùèdà*, f., cirse, chardon aux ânes (*chaussida*).

4672 bis. *tsùèni*, chaudière, fr. rég. « chaudière » (*chaucineir*).

4673. *tsùdè, -étà*, un peu chaud, tiède (*chaudet*).

4674. *tsùdrè*, falloir (*chaler*; inf. refait sur le fut.

4675. *tsùfà*, chauffer (*chaufar*).

4676. *tsùjè*, choisir (*chausir* < KAUSJAN, G.).

4677. *tsùprè*, m., sainfoin, fr. rég. « chapre »; = *bātār*, aigremoine. (Les formes *tsèprè* [Martres-de-Veyre], *tsàprè* [région de Clermont] semblent postuler un type

**charpre*, devenu d'une part *tsàprè* ou *tsèprè* par amuïssement de *r*, de l'autre **chalpre* > **chaupre* par dissimilation en *l* du premier *r* : *tsùprè* représenterait **chaupret*. Cf. Rolland, *Flore populaire*, v° « sainfoin »).

4678. *tsùpyi*, fouler aux pieds (**chaupir*, Ess. 148).

4679. † *tsùpyind*, chopine [ancienne mesure valant 1/2 litre environ]; *spéc* chopine de vin, boire une chopine.

4680. *tsùrà*, échauffer par la chaleur du corps [en serrant quelqu'un de près ou en se mettant à côté de lui]; s'emploie en parlant des animaux; mettre en chaleur. *Emploi pronom.* : s'échauffer; se mettre en chaleur; *passif*, être en chaleur (forme contractée de **chalarar*, d. *chalar*).

4681. *tsùsà*, chausser; *emploi pronom.* (*chaussar*).

4682. † *tsùsètà*, chaussette. Les hommes portaient des bas l'hiver, et marchaient nu-pieds [dans les sabots] l'été.

4683. † *tsùsu^hâ*, chaussure. Cf. *tòrtsâ*, *turtsu*, *twàlyâ*, *twàlyu* (d. *trolbar*).
4684. *tsùytâ*, chouette ; *mètàr kumâ nâ tsùytâ*, menteur comme une chouette (Semble emprunté au fr. ; cf. *tsàvâyyô*).
4685. *tu* et *tù[t]*, f. *tùtâ*, tout. Cf. Morph. 89 et sqs. (*tót*).
4686. † *tudzur*. Cf. *tù-dzù^hâ*.
4687. † *tufâ*, touffe [de cheveux, de poils]. Cf. *dzâ*.
4688. *tupÿi*, m., f., personne sourde (*topí*, pot).
4689. † *tupÿiyâ*, toupie.
4690. *z) tur*, m., *rouet à filer ; ancien tour des hospices ; le tour d'un objet, d'un endroit ; faire le tour ; tour de clef, tour de roue ; † faire un tour, une promenade ; à son tour ; *fig.* † [jouer un] tour (*tòrn*).
4691. *z) tur*, f., tour [de l'église, du château] (*tòr*).
4692. *turèè*, -*édâ*, tordu ; contrefait (p.p. *tòrsé*).
4693. *turlyâ*, pressurer, passer au pressoir (*trolbar*).
4694. *turlyu*, torchon pour essuyer la marmite. Cf. *tòrtsâ*, *turtsu*, *twàlyâ*, *twàlyu* (d. *trolbar*).
4695. *turlyunâ*, passer le torchon dans la marmite ; salir, gâcher (*turlyu*).
4696. *turmè*, tourment (*torment*).
4697. *turmètâ*, tourmenter (*tormentar*).
4698. *turmètu*, -*ùzâ*, [enfant] insupportable (*turmè-tâ*).
4699. *turnâ*, v. n., retourner, revenir ; act. ramener. remettre, rendre. Devant un verbe, sert d'auxiliaire en jouant le rôle du préfixe « re- » : *turnâ butâ*, remettre ; *turnâ tâpâ*, rattraper, etc. (*tornar*).
4700. *turò*, m., tertre (**torral* et non *toral*).
4701. *turpé*, troupeau ; *fig.* : *è turpé dè kò*, un grand nombre de fois (*tropèl*, d. THORP-G. ?).
4702. **tursâ*, trousser (*tros-sar*).
4703. † *tursó*, trousseau [de mariée].
4704. *turtâ*, tourte ; *spéc^t* pain bis [qui est cuit en tourtes]. Cf. *mÿtsâ* (*tòrta*).

4705. *turtà* [tró-]. trotter; toujours (*tot jorñ*, avec finale bouillir (*trotar*). féminine. Cf. Gill. 116).
4706. *turtèi*, trotteur; 4719. *tùlà* [sè =], s'atta-
trottin (*turtà*). bler (*ataular*).
4707. *turtsà*, torcher (*tor-
char*).
4720. *tùlådå*, tablée [de
gens] (*taulada*).
4708. *turtsu*, torchon or-
dinaire. Cf. *turlyu* (*tor-
cbó*).
4721. *tùlètå*, petite table
(*tauleta*).
4709. *turtùlyà*, bouillir à
gros bouillons (d. *turtà*).
4722. † *tùlyípå*, f., tulipe.
4710. *turtùzélå*, tourte-
relle (d. *tortora*).
4723. *tùná*, tonner (RO-
NARE).
4711. *turtýilyå* [blå dè =],
maïs, « blé de Turquie »
(altération de *Torquia*, infl.
tortilbar : cf. *Wörter und
Sachen*, 1912, 136).
4724. *tùná*, tonnelle, fr.
rég. « tonne » (*tóna* < *TÛN-
NA, C.?).
4712. *turtýilyå*, tortiller
(*tortilbar*).
4725. *tùnáðå*, f., coup de
tonnerre (*tùná*).
4713. *tùeè*, tousser (*tos-
sir*).
4726. † *tùnáreè*, tonnerre.
4714. *tùeèná*, f., toux
(**tossina*, d. *tossir*).
4727. *tùpìzå*, m., taupi-
nière (*talpa*, suff. *-eir-atz*).
4715. *tùeèná*, toussoter,
parfois tousser (**tossinar*, d.
tossir).
4728. *tùrkè*, m., petits
échalas cassés (de *trucar*, M.,
ou de Turc?).
4716. *tùeènáðå*, f., action
de tousser ; quinte de toux
(*tùeèná*).
4729. *tùsè* [lå =], la Tous-
saint (*totz saintz*).
4717. *tùeètèu*, aussitôt
(*tost si tost*).
4730. † *tùtáfé* et *táfé*,
tout à fait.
4718. *tùdzùzå* et **tudzur*,
4731. † *tutár*, tuteur;
support pour les plantes.
4732. *tùtsà*, toucher (*tó-
char* < *TÛKK-ARE, G.?).
4733. *tùtùná*, lambiner
(cf. Trés. *toustouna*).

4734. *tùtùná*, m., f., lam-
bin (*tùtùná*).

4735. *tùzèlá*, lisière d'un
champ. (Cf. *lavèla* et Trés.
taucero).

4736. † *tuyó*, tuyau.

4737. *tùzù*, imbécile, lour-
daud (**tauro*, d. *taur*).

4738. † *tùvâlétá*, [faire sa]
toilette; [une belle] toilette.

4739. *twàlyá*, f., grand
linge, mot rare (*toalha* <
THWAHLIA, G.).

4740. *twályu*, linge [géné-
ralement pour couvrir un
panier] (*toalhó*).

4741. † *tùzèá*, f., *toise
[ancienne mesure de lon-
gueur]; [passer sous la] toi-
se, en parlant des conscrits.

4742. *tùvìzò*, -òdà, sot,
bête (type **tóiraut* — ?).

4743. *tyáldá*, toile (TÉLA).

4744. *tyálà*, atteler (*ate-
lar*. d. TÉLU, forme toni-
que, cf. 4312).

4745. *tyátýá*, m., espèce
de grive (on.).

4746. † *tyèbàrlà*, faire du
tapage (trimbaler).

4747. *tyèbàrlàdzè*, tapage;
charivari qu'on fait à un

veuf ou une veuve qui se
remarie (*tyèbàrlà*).

4748. † *tyédè*, -à, tiède.
Cf. *tsùdè*.

4749. *tyèdènà*, tinter (d.
**tindar* < *TINNITARE).

4750. *tyèjénà*, quinzième
(d. *tyèzè*, et suff. fr.).

4751. *tyèkènà*, f. patte de
poule [plante] (semble un
sens métaphorique de **quin-
taina*, avec métathèse de *k-
t*; cf. Trés. *quintaino*).

4752. *tyèkùnè* et *trèkùnè*,
m., personne toute petite.

4753. † *tyér*, [le] tiers.

4754. z) *tyètò*, quintal
(*quintal*).

4755. ð) *tyètò*, troglodyte
[oiseau].

4756. *tyèzè*, quinze (*quin-
zè*).

4757. *tyèzèná*, quinzaine
(*quinzèna*).

4758. *tyèzènáddá*, période
d'une quinzaine de jours (d.
tyèzèná).

4760. z) *tyì*. Cf. *átýì*.

4761. ð) *tyì*, dans : *tyì
puçèble!* [es]t-il possible !

4762. *tyìdzá*, tige (*tija*).

4763. *tyìkã*, quelque chose
(**quicom*, Morph. 92).

4764. † *t̃yilyá*, quille [à jouer]; *mādzáyá lè sà é lā t̃yilyā*, il mangerait le sac et les quilles [en parlant d'un prodigue].

4765. † *t̃yilyá*, m., tilleul [arbre; tisane]. Cf. *t̃yò*.

4766. *t̃yimu*, timon du char. Cf. *purdyò (timó)*.

4767. *t̃yitá*, mot servant à appeler les poules (apocope de *p̃t̃yitá*).

4768. *t̃yitá*, quitter (*quitar*, ou repris au fr.).

4769. † *t̃yitāsá*, quittance.

4770. *t̃yitsu*, m., meule de foin (**cuchó*, M.-L. 2340).

4771. *t̃yizu*, tison (TITIO-NE).

4772. *t̃yiz̃nà*, tisonner (*t̃yizu*).

4773. *t̃yiz̃nèi*, tisonnier (*t̃yizu*).

4774. *t̃yiz̃à*, tirer (*tirar*).

4775. *t̃yiz̃ā*, tirant [de soulier, de bas]; tirant d'eau (*t̃yiz̃à*).

4776. *t̃yiz̃āsà*, trainer avec effort (*tirassar*).

4777. *t̃yiz̃àtèlè*, m., per-

sonne embarrassante (*tira te en lai*).

4778. *t̃yiz̃ētā*, f., grand tiroir des anciennes tables, où on mettait le pain, le fromage, parfois la viande, — ou les objets de couture : fils, laines, étuis, bas en cours de tricotage, livres de messe, etc. (*t̃yiz̃ā*).

4779. *t̃yiz̃ētū*, m., petit tiroir [réserve dans les vieilles tables aux cuillers, fourchettes et couteaux] (*t̃yiz̃ētā*).

4780. *z) tyq̃u*, cul; partie postérieure d'un objet (*cul* > **kiu* > **kieu*).

4781. *z) tyq̃u*, le tien, au neutre. Morph. 75 (*tieu*).

4782. *tyu*, tu et toi, A.-M. 1912, 390-2 (*tu*).

4783. *tyū* [*kātrè*], trois ou [quatre] (crase de *tr̃ei* + *u*).

4784. *tyubā*, cuve pour faire le vin (*cuba*).

4785. *tyubā*, couver (d. *cuba*).

4786. *tyubād̃zè*, cuvage, endroit où sont les cuves (d. *cuba*).

4787. *tyubé*, m., tonneau. Cf. *pw̃esu (cubel, d. cuba)*.

4788. *tyudzà*, tutoyer (tucjar). M. 1912 (**tenne* > **lieune*, fait sur **meune*, cf. *mîne*).
4789. *tyujè*, -*çud*, cousin, cousine (*cosí* > *cusí*).
4790. *tyujènd*, cuisine [préparation des mets]; pièce où on fait la cuisine¹ (*cuçina* < **COCINA*).
4791. *tyujènd*, cuisiner (*tyujènd*).
4792. *tyujènd*^h*â*, cuisinière [domestique]; † grand fourneau (*tyujènd*).
4793. *tyulyèi*, m., cuiller, surtout grande cuiller. *Tend* à vieillir. Cf. *tyulyèi*^h*â* (*culbeir*).
4794. *tyulyèi*, cueillir (*colbir* > *culbir*).
4795. *tyulyèidâ*, cueillette [des fruits, etc.], récolte (*culbida*).
4796. *tyulyèi*^h*â*, f., cuiller. Cf. *tyulyèi* (*culbeira*).
4797. *tyulyèi*^h*âdâ*, cuillierée (*culbeirada*).
4798. *tyulyèi*^h*n*, m., petite cuiller (d. *culheira*, suf. -*ô*).
4799. *tyùne*, -*â*, [le] tien, m. et f. Cf. *tyèu* ζ . et A.
4800. *tyurkâ*^h*ô*, s. m., terme d'injure (Turc, et suff. -*ar-aut*).
4801. *tyurlà*, boire beaucoup (Cf. Mch. *chourla*, Trés. *chourla*).
4802. *tyurlér*, -*ârzâ*, qui boit beaucoup (*tyurlà*).
4803. *tyult*, m., petit crapaud qui crie après les pluies d'été (On. ; cf. Mich. *cute*).
4804. α) *tyu*^h*â*, s. m., curé; prêtre [Il n'y a pas de vicaires à Bansat et aux environs] (*curat*).
4805. β) *tyu*^h*â*, v., curer, nettoyer; fig. : *n é mâ kô tu tyu*^h*â*, « je n'ai que cela tout curé », c.-à-d. je n'ai pas autre chose (*curar*).
4806. **tyu*^h*âklyè*, m., ergot de poule (**curascle*, de *curar*).
4807. *tyu*^h*âtdâ*, f., instrument pour nettoyer les sabots (*curar*).
4808. † *tywâ*, tuer ; étein-

1. Il n'y en avait pas autrefois chez les paysans, cf. 2958, mais seulement dans les châteaux, les auberges et quelques maisons bourgeoises.

dre [la lampe, le feu] (*tuar*, du fr.).

4809. *tywē*, *tyun* devant voyelle, f. *tyunâ*, quel ? (**cun*[*h*], variante de *quinb*, Morph. 87).

4810. *tywē-tywē*, s. m., rouge-gorge (On.).

u

4811. *u*, ou, conj. Cf. Morph. 100, pour les crases (*o*).

4812. † *urāgutā*, orang-outang ; terme d'injure.

4813. *urdēnā*, f. pl., cérémonies religieuses de la vie ; plus rarement ordination (d. *ordenar* < ORDINARE, SS.).

4814. *urdēnā*, ordonner un prêtre (*ordenar*).

4815. *urdŷi*, ourdir le chanvre. Mot vieilli (*ordir*).

4816. † *urdŷinā^hēi*, -ā^hā, ordinaire.

4817. † *urdŷu^hā*, ordure, terme d'injure.

4818. **urgēuā*, seul^t dans : *tsātā kymā u* =, chanter comme un orgue. Cf. *ōrgē* (*orguena* < ORGANA, SS.).

4819. †† *u ijinālē*, -ā,

original [pris en mauvaise part].

4820. *z*) *urlā*, ourler (*orlar*).

4821. *z*) † *urlā*, hurler. Cf. *idjilā*.

4822. *urlādā*, f. hurlement.

4823. *urnā*, orner (*ornar*, ou du fr.).

4824. † *urnāmē*, ornement.

4825. *ursā*, f., ours et ourse ; personne sauvage.

4826. **uryān*, forme archaïque d'*āryān*.

4827. † *uvriyé*, f. †† -ē^hā, ouvrier.

4828. *z*) *u^hā*. Cf. *u^hā*.

4829. *z*) *u^hā*, variante de *āv^hā*.

U

4830. *u*, interj., hue (On.).

4831. *ū*, au, crase de *a* + *le* (*al*).

4832. † *ūbādā*, [donner l'] aubade.

4833. *ūbārdzā*, auberge (*alberga* < HARIBERGA, G.).

4834. *ūbārdzā*, héberger (*alberjar*).

4835. *ûbârdzèi*, -i^zâ, au-bergiste (d. *alberja*).
4836. **ûbêlâ*. *seul* dans : *mê^hâklÿè d'ûbêlâ!* miracle de — ? [en parlant d'une chose surprenante].
4837. † *ûbêyi*, obéir.
4838. † *ûbêyisâ*, -âtâ obéissant [gén^t en parlant des enfants].
4839. *ûblêdâ*. oublier (*oblidar*).
4840. *ûblêdzâ*, obliger (*obljar*, ou du fr.).
4841. *ûbrâdzè*, m., ouvrage, travail ; résultat ou produit du travail (*obrutge*).
4842. *ûeè*, ici (*aissi*, confondre avec *al-si*, Morph. 207, 216).
4843. *ûdur*, f., odeur (*odor*).
4844. **ûdû^hâ*, avoir de l'odeur (*odorar*).
4845. *ûdû^hâ*, -âtâ, odorant (*odorant*, ou du fr.).
4846. *ufè*, -â, [gâteau] soufflé ; [temps] vaporeux (de *uflar*, variante de *enflar*, qui a perdu *l* comme *rufa* ; cf. *îfle*).
- 4847 † *ûfêsâ*, offenser.
4848. *ûfrèi*. offrir (*ofrir*).
4849. † *ûfyièè*, officier [de l'armée].
4850. † *ûfyisè*, m., office religieux.
4851. *ûjè*, entendre (*auzir*).
4852. *ûjêdâ*, f., tempe (d. *auzir*).
4853. *ûjêlyâ*, oseille (type **osilha*).
4854. *ukè*, hoquet (type **oquet*).
4855. *ûlâyuyâ*, noisette (*aulanba*).
4856. *ûlâyuyâ^zâ*, f., noisetier (*aulanbeira*).
4857. *ûlyâ*, ouiller ; gonfler (*olbar*).
4858. †† *ûlyâdâ*, œilla-de).
4859. † *ûlyé*, œillet.
4860. *ulyè*, -â, gonflé (d. *ûlyâ*).
4861. *ûlyivâ*, huiler (*oliar*; cf. *lia* > *lyivâ*).
4862. † *ûlyivâ*, olive ; gén^t [huile d'] olive.
4863. *ûmè*, m., orme (*ôlme*).
4864. *ûmêlâ*, f., amande (altération de *amenla*).
4865. *ûmêlèi*, amandier

[rare dans la région] (*ñmê-lâ*).

4866. † *ñmêlêtâ*, omelette.

4867. *ñmêlyà*, humilier (*umeliar*, S.).

4868. *ñmêlyâcèu*, humiliation (*ñmêlyà*, et infl. fr.).

4869. *ñmêtâ*, augmenter [de poids ..]; *act.*, = les prix, des gages (*aumentar*).

4870. *ñmêtâcèu*, f., augmentation (*ñmêtâ*).

4871. *ñnêtâ*, f., lange de toile, couche.

4872. † *ñnêtê*, -â, honnête; *poli, bien élevé.

4873. *ñnur*, m., honneur [faire =, en l'=] (*onor*).

4874. *ñññâ*, honorer (*onorar*).

4875. † *uyÿi*, unir, surtout au p. p. pl. : unis, qui vivent d'accord.

4876. †† *uyÿikê*, unique; extraordinaire.

4877. *ñpÿitò*, hôpital (*ospital* > -au, S.).

4878. *urbêtâ*, petite herbe (*érbâ*).

4879. *urtâ*, heurter (*urtar*).

4880. *ñsâ*, hausser; emploi pronom. et fig. (*aussar*).

4881. *ñsé*, oiseau (*aucèl*).

4882. *ñsèlu*, petit oiseau (*auceló*).

4883. *ustÿâ*, hostie (*ostia*, S.).

4884. † *ñtâ*, autant Cf. *târtâ*.

4885. *ñtâr*, autel (*altar*).

4886. *ñtsà* [*uts-*], retourner les crêpes ou les pommes de terre dans la poêle (d. noc-, G., M. L. 4160; cf. *bouchi*, N. du Puitspelu).

4887. *ñtsu*, m. petit de l'oie; jars (*òtsâ*).

4888. † *ñtur*, autour, *prép. et adv.*

4889. *ñtññâ*, f., autorité; énergie (*autoritat*, S., et infl. fr.).

4890. † *ñtññâ*, autoriser.

4891. † *ñtññâcèu*, autorisation.

4892. † *ñtyi*, m., outil.

4893. † *ñtyilê*, -â, utile.

4894. † *ñtyupâ*, occuper [qqn. à qc.]; *emploi pronom.*

4895. †† *ñtyupâcèu*, occupation [travail].

4896. *ñtywê* [*ñtyun* devant voy.], f. *ñtyunâ*, aucun, Morph. 93 (*alcun*).

4897. *ñzâ*, oser (*ausar*).

4898. $u_{\lambda}^b \dot{a}$ [et $\dot{u}_{\lambda}^b \dot{a}$ dans *d'ymé* = demi-heure], heure (HORA).

4899. † $u_{\lambda} \dot{a} d_{\lambda} \dot{e}$, usage, [faire de l' =, etc.]. Cf. $v u_{\lambda} \dot{a}$.

4900. † $u_{\lambda} \dot{u}_{\lambda} \dot{e}$, usurier.

4901. † $u_{\lambda} \dot{u}_{\lambda} \dot{a}$, usure, détérioration ; usure, prêts usuraires.

4902. $\dot{u}_{\lambda} \dot{a} \dot{d} \dot{a}$. f., moment, [bonne ou mauvaise] heure. λ à $n \dot{e} \dot{e} \dot{a} \dot{l} \dot{a} m \dot{u} \dot{v} \dot{a} \lambda \dot{u}_{\lambda} \dot{a} \dot{d} \dot{a}$, il est né à la mauvaise heure (**orada*, d. *óra* : p. ê. infl. de *orar* ?)

4903. $\dot{u}_{\lambda} \dot{a} d_{\lambda} \dot{e}$, orage (*auratge*, et infl. fr.).

4904. $u_{\lambda} \dot{e}$ et $l \dot{u}_{\lambda} \dot{e}$, m., rebord d'un pâté, d'une tarte, etc. (**oret*, d. *or*, bord).

4905. $\dot{u}_{\lambda} \dot{e} \dot{l} \dot{y} \dot{a}$, f. oreille ; *jig.* oreille d'une écuelle (*aurilha*).

4906. $\dot{u}_{\lambda} \dot{e} \dot{l} \dot{y} \dot{o}$, -*ôdâ*, qui a de grandes oreilles ; *jig.* sot ($\dot{u}_{\lambda} \dot{e} \dot{l} \dot{y} \dot{a}$).

V

4907. $v \dot{a} e \dot{v} \dot{a}$, f., vache stérile (**vacciva*, appuyé par *vacin*, antenois, et prov. mod. *vaciéu*, troupeau de vaches).

4908. † $v \dot{a} k \dot{s} \dot{a}$, vacances [d'écoliers, d'employés].

4909. $v \dot{a} \dot{l} \dot{e}$, m., domestique de ferme (*vaslet*, d. *vas-su*, C.).

4910. $v \dot{a} \dot{l} \dot{u} \dot{r}$, valeur [d'une marchandise] (*valor*).

4911. $v \dot{a} \dot{l} \dot{y} \dot{e}$, efflanqué ; qui n'a pas de ventre (même rac. que *ivàlyà*, forme contractée d'un type **esventrelbat*, ou apparenté à *van-cle* [Mél. 161-2] ?).

4912. $v \dot{a} \dot{l} \dot{y} \dot{e}$, -*ëtâ*, vaillant ; plus souvent vigoureux (*valent*, et infl. de « vaillant »).

4913. $v \dot{a} m \dot{a}$, -*âdâ*, [fruit] avorté (rac. du suivant : doit remonter à **ivâmâ*).

4914. $v \dot{a} m \dot{u}$, m. goître (rac. germ. *WAMM-* [all. *Wamme*, fanon du bœuf], où le *w* a été assimilé au *v* ; Ess. 320). Cf. ci-dessus 171, 4913, et *At. ling.* 545 (n° 815) et 653.

4915. $v \dot{a} n \dot{e} d z \dot{a}$ [estomac] délabré, sans forces (*vanejar* d. *vanu*).

4916. λ $v \dot{a} \dot{r}$, m., ver de terre ; $v \dot{a} \dot{r} d \dot{e} f \dot{y} \dot{o}$ [plus rare = *â fyô*], ver luisant (VERME > *verm*).

4917. ζ) *vâr*, f. *vârdâ*, vert (VIRIDE > *vert*).
- 4917 bis. † *vârâ*, m., verrat, porc mâle reproducteur. Cf. *kutsu*.
4918. *vârdedzâ*, verdoyer; devenir vert (*verdejar*, forme tonique; cf. *divârdyâ* et *vârdyèi*).
4919. † *vâr-dè-grèi*, vert-de-gris.
4920. *vârdèlè*, m., vairon [poisson], fr. rég. « verdelet » (**verdelet*, d. VIRIDE).
4921. *vârdèlètâ*, f., verdier [oiseau] (**verdeleta*).
4922. **vârdjè*, f. verrue (*verruja* [cf. *correja* > *kurdzâ*] avec changement de finale, *i* pour *a*).
4923. *vârdyèi*, verger (*verdeir*, influencé par *verdeiar*; cf. *divârdyâ*).
4924. *vârdzâ*, verge; osier; *lâ tri vârdzâ*, le baidrier d'Orion [étoiles] (*verja* < VIRGA).
4925. *vârmènò*. -òdâ, véreux (*vermenos*, d. *verme* < VERMINE [cf. *vâr z*], avec changement de suff.).
4926. † *vârmisèlè*, m., vermicelle.
4927. *vârnyè*, vergne, aune (*VERNUI, C.).
4928. z) *vârsâ*, f., vanne; loc. *tôbâ â vârsâ*, tomber [pleuvoir] à verse (*versa*, d. *versar*).
4929. ζ) *vârsâ*, f., valse.
4930. *vârsâ*, verser (en parlant du blé; d'une voiture, etc.) (*versar*).
4931. *vârsâlyâ*, *scull* dans : *nâ â lâ* ou *nâ â* =, s'endormir, proprement : aller à la renverse (*versa*, et jeu de mots avec « Versailles »).
4932. *vârtè*, m., anneau en pierre où on passait le fuseau (*vertelh*, de *vertir*).
4933. *vârvvèi*, s. m., personne remuante (*verm voit* [de *voidar*] ?).
4934. † *vâtâ* [*sè* =], se vanter.
4935. † *vâtâr*, vantard.
4936. *vâtsâ*, vache (VACCA > *vacha*).
4937. *vâtsèi*, -i^bâ, vacher (*vacheir*).
4938. *vâtsi^bu*, m., bergeronnette. Cf. *bârdzâ^bünâ* (d. *vacheir*, suff. -ò).
4939. † *vâtîzâ*, ventouse.
4940. † *vâzâ*, f., résidu

vaseux de charbon, qui brûle très lentement (vase).

4941. †† *vâçê*, m., vase.

4942. *vâçênâ*, f., avant clou.

4943. *vâçêu*, m., courtilière (*varô*, pustule ? Cf. Trés. *varoun*, « ver » et « pustule », *varaia*, etc.; Savoie¹ *varâ*, « ver blanc » et « œstre », *varan*, œstre, *varâ*, excréments des vers. Il semble y avoir un croisement entre *ver*[m] et l'ancien *varô*).

4944. *vé*, prép., vers ; à, sens locatif [cf. Morph. 221, 228 ; A.-M. 1912, 556-7] : *nâ vé lîî tsâ*, aller aux champs ; *nâ* [ou *l êsê*] *vé vyêçêlâ*, aller [ou être] à Vinzelles. Accompagne toujours les noms de lieux de la région : *kò ç ì kè vyâlâdzê ? vé vyêçêlâ*, quel est ce village ? Vinzelles ; — *dè vé sêçêâ*, ce soir [de *vey seir*, Statuts, 154] (VERSU).

4945. *vê*, m., et **ôçêâ dè vè*, f., vent du sud. Cf. *bÿçâ ôçêâ*, *sûlêdrâ*, *trâvârsâ* (VENTU).

4946. *vêdê*, -*êlâ*, veau, génisse (*vedel*).

4947. *vêdêlâ*, vèler (*vedelar*).

4948. *vêdêyyâ*, vendange (*vendemia* > *vendenba*, changement analogique).

4949. *vêdêyyâ*, vendanger (*vendenbar*).

4950. *vêdêyyêçê*, -*çêâ*, vendangeur (d. *vendenbar*).

4951. *vêdjêlâ*, f. pl. vigile (*vegilia*, S. > **vegila*, infl. fr.).

4952. *vêdrê*, vendre (VENDERE).

4953. *vêdrê*. Cf. *dÿivêdrê*.

4954. *vêdÿinèi*, osier ; fig. *têtâ dè v.*, proprement « tête d'osier », terme d'injure (**vedineir*, d. *VITINU).

4955. *vêdÿudâ*, f., arrivée : *pâ sâ vêdÿudâ*, ç *âvê tyvâ è dzê*, pour son arrivée, nous avons tué un coq (p. p. *vêyyi*).

4956. *vêdzâ*, venger (*venjar*).

4957. *vêdzêçê*, vengeance (*vêdzâ*, et infl. fr.).

1. Constantin et Désormaux, *Dictionnaire savoyard*, Paris 1902.

4958. *vəjə*, -ənà, voisin (*vezi* < VICINU).
4959. *vəjəblə*, -à, visible (*vezible*).
4960. *vəjənà*, voisiner (d. VICINU).
4961. *vəjətà*, visiter, aller voir (*vesitar*, S.).
4962. *vəjətà*, f., visite (d. *vesitar*, et infl. fr.).
4963. †† *vəlò*, m., vélocipède, bicyclette.
4964. *vé mǎryà*, m. pl., grains de chapelet (AVE MARIA, S.).
4965. *vəná*, f., veine [du corps] Cf. 4967 (*vena*).
4966. *vənà*, -àdà, veiné (*venal*).
4967. *vənàdà*, veine d'un objet (du précédent).
4968. *vəprà*, f., veille de fête ; *espace de temps (*vespra*). Cf. 4988.
4969. *vér*, avoir (*aver* ; l'r a été restauré).
4970. ***vərbà*, *seult dans* : *là vèrbà dyəu*, la parole de Dieu [dans une ancienne prière] (*verba*).
4971. † *věstà*, f., *veste d'homme ; manteau de femme ; pardessus d'homme ; *fig. vyižà sà vèstà*, « tourner sa veste », changer d'opinion politique ; *pǎryjè nà*—, « prendre une veste », échouer [en parlant d'un candidat].
4972. *vètà*, vanner le blé (*ventar*).
4973. z) *vètà*, f., vente (VENDITA).
4974. 3) *vètà*, f., toile à vanner (d. *vètà*).
4975. *vètàdn*, van (*ventador*).
4976. *vètrè*, m., ventre ; estomac (*ventre*).
4977. *vètrulyàdà*, t., colique (d. *vètrè*).
4978. *vèvǎdzè*, veuvage (d. *vévè*).
4979. *vévè*, -à, veuf (*veva* < VIDUA ; m. refait sur le f.).
4980. *vəžà*, haleter (forme indigène de VISIRE > -ARE, qui aurait gardé l's simple du latin classique : *bècènà*, vesser, vient du S. O. Cf. Trés. *vesa*, souffler [Forez]).
4981. *vèžè*, m., venin ; poison (*veré* < VENENU).
4982. *vèžənàdà*, f., érup-

tion de boutons qu'on suppose causée par un venin (d. *verenar*).

4983. *vě^hčemu*, -*ič^hđá*, [animal] venimeux. [végétal] vénéneux (*verenos*).

4984. *vě^hčitá*, vérité (*veritat*, S.).

4985. † *vě^hčitáblě*, -*á*, véritable.

4986. *věpá*, f., guêpe; frelon (*vespa*).

4987. *věpěi*, m., guêpier (d. *vespa*).

4988. *věprá*, f. pl., vêpres. Cf. *věprá* (*vespras*).

4989. *věryò*, m., soupirail (*veirial*).

4990. *z*) *vě^hčě*, m., verre [de vitre, de bouteille, etc.]; verre à boire; [prendre un] verre (*veire* < VITRU).

4991. *z*) *vě^hčě*, v., voir (*veire*, substitué à *vezet* d'après le futur).

4991 bis. *vò*, *cri* pour faire avancer les vaches (ancien impératif de « aller »).

4992. *vòrčě*, f., espèce de saule très rare [terme très rare lui-même, et qui paraît venir de la région montagnaise de l'est] (Cf. R.

XXXIII, 229, et XXXVII, 138).

4993. *vòrčě*, onze (UNDECI).

4994. *vòrčýmá*, onzième (*vòrčě*, et suff. fr.).

4995. *z*) † *vě*, vœu.

4996. *z*) *vá*, f., *vělyá*, vieux, *adj. et subst.*; âgé: *kěl efā i pu vė kě l òtrě*, cet enfant est plus âgé que l'autre (*vělb* < VETULU).

4997. *z*) *vělyá*, veille (*vělba*, d. *velbar*).

4998. *z*) † *vělyá*, vieille (infl. de *vělyá* = vieille).

4999. *věnu*, huit (*oit*).

5000. *vrě*, m. f., vrai. Cf. *pārě* (*verai*).

5001. *z*) *vu*, [*vu* devant voyelle], le [neutre]: *kw i vrě ? vu krčžě*, c'est vrai ? je le crois (*ó*, forme atone de HOC).

5002. *z*) *vu*, vous [complément et atone]: *vu pàrlě*, je vous parle; *vu lěsá*, il vous laisse. Comme pronom de politesse, il joue en outre le rôle syntaxique de *vužòtrěi* (*vos*).

5003. *vidrě*, vouloir (*voler*, refait sur le futur).

5004. *vâdrè* [refait sur le futur] et *vâlè*, valoir; *kèl èfâ vò pò*, m. à m. « cet enfant vaut peu », c.-à-d. il est désagréable ou tapageur (*valer*).

5005. † *vîkâcèu*, vocation.

5006. *vulà*, voler [avec les ailes] (*volar*).

5007. *vulà*, m., faucille [non dentelée]. Il y a une petite faucille pour couper la luzerne, l'herbe pour les bêtes, etc.; une grande pour moissonner [sauf l'avoine qui est généralement fauchée] (*volam*).

5008. *vulâdâ*, volée [d'oiseau]; [couper de l'herbe à la volée] (*volata*).

5009. *vulè*, m., volet, persienne (d. *volar*, et infl. fr.).

5010. † *vulôtâ*, volonté.

5011. † *vulér*, -*êrçâ*, s. et adj., voleur.

5012. *vunâ*, v. act., dire « vous » [à qqn.]. Cf. *tyudzâ* (d. *vu* *è*).

5013. *vurmèi*, m., morve des chevaux; morve [hu-

meur] (**vormeir*, variante de *vormatz*).

5014. *vurma*, -*uçâ*, morveux (d. *vorma*).

5016. *vâtâ*, voûte [d'une cave, etc.] (*vòtta*).

5017. *z* *vâtâ*, voûter (*vollar*).

5018. *è* † *vâtâ*, voter.

5019. *vutè*, -*â*, votre (*vostre*, forme atone).

5020. *vutrè* [*lè*], -*â*, le vôtre (*vostre*, forme tonique).

5021. † *vuyâdzâ*, voyager.

5022. † *vuyâdzè*, voyage.

5023. †† *vuyâdzêr*, -*êrçâ*, voyageur, qui voyage beaucoup.

5024. *vuzòtrèi*, vous, en parlant à plusieurs personnes [forme forte, cf. *vu* *è*]: *kw* *ì pâ vuzòtrèi*, c'est pour vous; *dâkè djîzè*, *vuzòtrèi?* que dites-vous, vous? (*vostres*).

5025. *vuzèu* [-*ù*], crase de « vous » + « le » [neutre]: *vuzè djîzè*, je vous le dis (**vosel*, d'après *mel*, *tel*).

5026. *vulyâ*, veiller (*vehar* < *VIGILARE*).

5027. *vulyàdâ*, veillée. Les veillées avaient surtout lieu, autrefois, dans les étables, Phon. 119 (*velbada*).

5028. *vulyâtsu*, -*ñnâ*, un peu âgé (d. *velb*).

5029. † *vulyèsâ*, vieillesse (refait d'après le fr.).

5030. *vulyî*, vieillir (d. *velb*).

5031. *vûtênâ*, huitaine ; huitaine de jours (*oitena*).

5032. *vûtÿémâ*, huitième (d. *oit*, et suff. fr.).

5033. *vuzâ*, user [d'usage] ; détériorer ; p. p., être usé de vieillesse (*usar*).

5034. † *vwè*, f., voix.

5035. *vüè*, f. *vunâ* [forme tonique], — *ê*, *n* devant voyelle, f. *n[â]* [forme atone], un : *nê vôle vüè*, j'en veux un ; *ê bô drôlê*, un bon garçon (*un*).

5036. † *vüèi*, oui. Cf. *ó*.

5037. *vüèsâ*, f., coudrier (*vaiissa*, cf. N. Ess. 232 ; *vè* pour *ai* n'est pas phonétique, à moins que le mot ne fût trisyllabe à l'origine — *vaiissa* — ce qui semble peu probable).

5038. † *vvétu^hâ*, voiture.

5039. *vvidâ*, vider (*vider*).

5040. *vvidè*, -*â*, vide (d. *vvidâ*).

5041. *vviÿÿâ*, f., brebis (OVICULA).

5042. *vvisèlâ*, f., vaisselle [ranger la =, faire la =, etc.] (*vaiissela*).

5043. *vvisèlà*, faire la vaisselle (*vvisèlâ*).

5044. *vvisèl^hâ*, f., meuble où on range la vaisselle, fr. rég. « vaisselière » (*vvisèlâ*).

5045. † *vyâdâ*, viande.

5046. *vyâdzè*, m., fois [moins employé que *kó*] : *kîtè vyâdzè*, cette fois-ci (*viatge*).

5047. *vyâlâ*, ville (*vila*).

5048. *vyâlâdzè*, village (*viatge*).

5049. † *vyârdzâ* [*lâ sètâ* =, plus souvent *lâ bünd* =], la sainte Vierge.

5050. *vyè*, vingt (*vint*).

5051. *vyètênâ*, vingtaine (*vintena*).

5052. *vyètÿémâ*, vingtième (d. *vint*, suff. fr.).

5053. *vÿi*, vin (*vi* < VINU).

5054. *v̄yǐdǎ*, vie (*vida*).
5055. † *v̄yǐgǐr*, vigueur.
5056. *v̄yǐg̃u^hu*, -*ǐzǎ*, vigoureux [en parlant d'un animal, d'une personne] (*vi-goros*).
5057. † *v̄yǐlē*, -*ǐnǎ*, vilain, désagréable [surtout en s'adressant aux enfants].
5058. *v̄yǐnǎsǎ*, f., gros vin désagréable (*vinassa*).
5059. *v̄yǐnègrè*, vinaigre (*vinaigre*).
5060. †† *v̄yǐnègrètè*, f., vinaigrette [sauce].
5061. *v̄yǐnigr̃i*, m., épine-vinette, fr. rég. « vinaigrier » (d. *vinaigre*).
5062. *v̄yǐyyǎ*, vigne (*vinba*).
5063. *v̄yǐyyólǎ*, m., vigneron (d. *vinbolar*).
5064. *v̄yǐyyǐ^hu*, m., oiseau qui chante au moment de la vendange (**vinbeirò*).
5065. † *v̄yǐp̃è^hǎ*, m., père. [Le genre est dû à l'infl. de « père »].
5066. † *v̄yǐsǎ*, visser.
5067. † *v̄yǐsǎ*, f. vis [instrument].
5068. † *v̄yǐsè*, vice, *sur-tout* malice.
5069. *v̄yǐtǎmè*, vite. [Tend à devenir archaïque] (*vistament*).
5070. † *v̄yǐtè*, vite.
5071. † *v̄yǐtriyé*, vitrier.
5072. *v̄yǐvǎ*, équarrir [un tronc] (*avivar*).
5073. *v̄yǐvǎmè*, vivement (d. *v̄yǎu*).
5074. † *v̄yǐvǎsè*, -*ǎ*, vivace, vigoureux [en parlant de telle ou telle espèce de plante].
5075. *v̄yǐvǎ^hé*, m., tronc équarri (*v̄yǐvǎ*).
5076. † *v̄yǐzǎ*, viser.
5077. *v̄yǐz̃ǎ*, tourner, *n. et act.*; retourner [qc.]; *emploi pronom.* (*virar*).
5078. *v̄yǐz̃ǎ*, m., tournant d'un chemin.
5079. † *v̄yǐz̃ǎ^hǎburtyè*, vile-brequin (du fr., prononcé -ī, et infl. *virar*).
5080. *v̄yǐz̃ǎ^hǎ*, virole (*virola*).
5081. *v̄yǐz̃ǎ^hǎlǎ*, remuer qc. en le tournant [p. ex. des confitures dans une casserole] (*virolar*).
5082. *v̄yǐz̃ǎ^hǎlè*, sorte de tourniquet [jeu d'enfant] (*virolet*).

5083. *vyiž^hülämê*, s. m., action de *vyiž^hüllä*.

5084. *vyó*, et **vyó de pé*, m., sentier (*viol*, d. *via*).

5085. † *vyólô*, violon.

5086. **vyórlâ*, viole [ancien instrument de musique]. Cf. *véplyá* ‡ (altération de *viola*).

5087. *vyæu*, f. *vyjvá*, vif, actif; [mettre qc.] à vif; loc. : *vyñ kymâ lâ dzâlâdâ*, vif comme la gelée (*viu* < *vivv*).

5088. † *vyñlâ*, *-âlâ*, violent, emporté.

5089. † *vyñlâmê*, violemment.

5090. † *vyñlāsá*, violence, emportement.

5091. *vyñlé*, m., renoncule; giroflée (d. *viola*; suff. *-el?*).

5092. *vyñlê*, *-lêâ*, violet (*violet*).

5093. *vyñlédzâ*, v., devenir

violet (**violejar*, d. *viola*).

5094. *vyñlêlâ*, violette [fleur] (*violeta*).

5095. *vyñ^hê*, v., vivre; s. m., [avoir le] vivre (*viure* < *VIVERE*).

Y

5096. **yi*, eux (*ilh*).

5097. *yjséi*, eux (*aicestz*, et infl. *ilh*).

5098. *yæu*, moi : *véyyê*, *yæu*, je viens, moi; *kw i pâr yæu*, c'est pour moi (*ieu* < *EGO*).

Z

5099. *zê*, lui [Même emploi syntaxique que *yæu*] (*aizél*).

5100. *zêgâ* et *jêgâ*, arranger, préparer (*azegar* < *ADÆQUARE*; la forme *jêgâ* se rattache à une variante *azigar*).

(*A suivre.*)

A. DAUZAT.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

Général Plazanet. — Essai d'une Carte des Patois du Midi. Chapitre premier. Langue d'Oc et Langue d'Oil. Extrait de la *Revue de Géographie commerciale de Bordeaux* des mois de mai et juin 1913. *Bordeaux, Imprimerie Bière, 1913* [in-8° de 40 p., avec une carte en couleurs].

Le général Plazanet déclare qu'il n'est pas linguiste. Il a voulu seulement faire œuvre de géographe. Mais est-il possible à un géographe qui n'est pas linguiste de tracer une « carte de patois » quelconques ? — Oui, à la rigueur, s'il se borne à exposer les résultats auxquels ont abouti les linguistes. C'est ce que fait le général Plazanet. Il présente, dans un carton d'ensemble, les différentes limites qui ont été proposées jusqu'ici, entre la « langue d'Oc » et la « langue d'Oil ». Il essaie de raccorder entre eux les différents tracés de Tourtoulon, Reclus, Gröber, en les précisant grâce à certaines données fournies par M. Ronjat et à une indication, une seule (l'emploi du pronom personnel), puisée dans l'*Atlas linguistique* de MM. Gilliéron et Edmont. Par là son travail rendra quelques services. Mais on y chercherait vainement quelque fait nouveau de géographie dialectale. On y trouvera, par contre, à côté d'idées assez justes et qui ont cours depuis longtemps, un certain nombre de propositions générales qui demanderaient des rectifications ou des éclaircissements. D'après le général Plazanet, il y a au nord une zone de « français pur », ou d'une langue qu'on peut « considérer... comme du français pur », et au sud une zone de « langue d'oc pure », ou « considérée comme pure » ; entre les deux s'étend une région « mixte », où, suivant les lieux, prédomine la « langue d'oc » ou le français. — Il faudrait s'entendre sur ces expressions que le général Plazanet a le tort de ne pas expliquer suffisamment. Pense-t-il que chacune de ces zones de langage « pur » est un tout indivisible qui n'offre aucune différence locale ? Pense-t-il que la région intermédiaire qu'il appelle « mixte » est la seule véritablement « mixte » ? Il semble bien que le général Plazanet n'a pas une opinion aussi absolue, puisqu'il parle dans sa brochure de dialectes et de « sous-dialectes »

(cf. aussi p. 26). Mais il aurait dû préciser davantage ses expressions et sa pensée. Il aurait dû dire, par exemple, que la zone du « français pur » est la zone où se retrouvent régulièrement un nombre déterminé de traits linguistiques (phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicologiques). Il aurait dû dire la même chose pour la zone de la « langue d'oc pure ». Il aurait dû ajouter enfin que la zone « mixte » est celle où se rencontrent un certain nombre seulement de ces traits linguistiques, et où il y a mélange des traits du Nord avec ceux du Midi. Il aurait dû surtout préciser un peu la nature de ces traits. Si le général Plaz Janet avait parlé ainsi, s'il avait fourni ces précisions, il aurait moins risqué d'égarer le lecteur peu averti; il aurait donné surtout plus de poids à la critique qu'il présente, — d'une manière vraiment bien sévère, parfois même injuste (p. 22-24), — de la théorie de Gaston Paris sur la pénétration mutuelle des traits linguistiques et sur l'indivisibilité des idiomes gallo-romans en dialectes et sous-dialectes. Mais il est à supposer que le général Plaz Janet n'a pas de ces questions une notion suffisamment approfondie. Il ne voit pas assez clairement que, dans les études de géographie linguistique, la bonne méthode consiste à suivre sur le terrain chaque phénomène et à tracer les aires phonétiques, morphologiques, etc. C'est en comparant ces aires, le plus souvent confuses et enchevêtrées, parfois nettes et concordantes, qu'on peut établir d'une manière sérieuse une limite entre les dialectes méridionaux et septentrionaux. L'auteur n'a pas compris tout le parti qu'on peut tirer d'une étude attentive de l'*Atlas linguistique de la France* (v. p. 33), même si l'on ne complète pas par de nouvelles recherches les données que fournit l'*Atlas*. L'enquête de Tourtoulon et Bringuier, si respectable soit-elle par le labeur et le désintéressement qu'elle suppose, nous apprend, sur la question qui occupe le général Plaz Janet, beaucoup moins que quelques cartes judicieusement choisies dans l'*Atlas* de M. Gilliéron et Edmont. Non ! le général Plaz Janet n'est pas linguiste, et sa brochure tend à prouver que, pour aborder les questions de géographie linguistique, il faut être géographe et linguiste, mais infiniment plus linguiste que géographe.

Georges MILLARDET.

H. Suchier und A. Birch-Hirschfeld. — Geschichte der französischen Literatur von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart. Zweite, neubearbeitete und vermehrte Auflage. Erster Band. Mit 79 Abbildungen im Text, 17 Tafeln in Farbendruck und Holzschnitt und 5 Fak-simile-Beilagen. Leipzig und Wien, Bibliographisches Institut, 1913; gd in-8° de XII-333 pages.

La première édition de l'histoire de la littérature française de MM. Suchier et Birch-Hirschfeld est de 1900. Elle formait un seul volume de 710 pages. La partie consacrée à notre littérature du moyen âge, et rédigée par M. H. Suchier, comptait exactement 358 pages de texte. L'ouvrage paraît aujourd'hui en deux volumes, dont le premier, — qui nous occupera seul, — offre à peu près les mêmes proportions que l'étude du Moyen-Age dans la première édition: si l'on défalque les treize pages d'index qui le terminent, il n'a guère qu'une douzaine de pages de plus.

L'auteur n'a pas apporté de modifications radicales à son ouvrage. Les théories d'ensemble, le plan général restent les mêmes. Il s'est attaché à donner de la littérature française, depuis les origines jusqu'au XVI^e siècle, un exposé où l'histoire politique et sociale éclairent l'histoire littéraire.

De là vient la division du livre. Dans un premier chapitre (p. 1-14), l'auteur étudie la formation de la nation française et les commencements de la poésie populaire, car c'est dans le peuple que notre poésie lyrique a eu ses premières racines, comme l'a montré jadis Gaston Paris, à propos du livre de M. Jeanroy (voir *Mélanges de Littérature Française du Moyen Age*, publiés par M. Roques, p. 539 suiv.). Vient ensuite un chapitre (p. 14-57) sur la poésie épique du nord de la France, contenant des notions sur l'origine de l'épopée, sur sa structure et sa forme, sur les jongleurs et leurs instruments. Les anciens poèmes épiques y sont passés en revue. Ils sont rangés en quatre catégories, et non en trois, comme dans la première édition: un paragraphe spécial traite préalablement des plus anciennes chansons de geste: *Isembart*, *Guillaume*, le *Voyage de Charlemagne* et la *Chanson de Roland*. Les trois autres paragraphes concernent respectivement la geste du Roi, la geste de Garin, la geste de Doon. Le chapitre suivant (p. 57-100) est consacré à la littérature des Provençaux, que les historiens de notre littérature laissent ordinairement de côté (voir cependant *l'Esquisse historique de la littérature française au Moyen-Age*, par Gaston Paris., Paris. Colin, 1907). Dans les autres chapitres sont étudiés tour à tour les plus anciens monuments littéraires (IX^e-XI siècles, p. 100-108), l'époque du royaume anglo-normand (1066-1204; p. 108-173), l'époque qui s'étend entre la reprise de la Normandie par Philippe-Auguste jusqu'à l'avènement des Valois (1204-1328; p. 173-241), enfin celle qui va de l'avènement des Valois à l'avènement de François I^{er} (1328-1515; p. 241-282). Une esquisse sur le drame (p. 282-317) et un coup d'œil général sur la littérature du moyen âge (p. 317-20) terminent le volume.

Il est superflu de porter un jugement d'ensemble sur ce plan

et sur les théories générales de l'auteur. Le compte rendu magistral qu'en a donné Gaston Paris en 1901, dans le *Journal des Savants* (octobre-décembre, p. 645-60, 699-717, 779-88; réimprimé dans les *Mélanges de Littérature Française du Moyen-Âge*, p. 20-70) expose amplement les mérites et les imperfections de l'ouvrage. Il est inutile de revenir là-dessus. Ce qu'il importe de savoir, c'est dans quelle mesure M. Suchier a tenu compte des progrès qu'a faits l'histoire littéraire depuis quinze ans, et des données nouvelles de la critique.

Je ne puis songer à suivre l'auteur pas à pas et à reprendre ici son exposé par le menu. La place me ferait défaut, et plus encore la compétence. Je me bornerai à jeter un ou deux coups de sonde en différents endroits. Mais je puis dire tout de suite que les modifications de détail sont nombreuses, très nombreuses même, pas aussi nombreuses cependant qu'il serait à désirer sur quelques points.

Je laisse de côté les modifications suggérées par le compte rendu de Gaston Paris, dont M. Suchier a tenu le plus grand compte, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (p. VI). Je ne m'arrête pas non plus aux parties du développement qui ont été consacrées aux œuvres littéraires nouvellement découvertes: le poème de *Sancta Fides*, la *Chanson de Guillaume* sont naturellement étudiés et analysés comme il convient. La version gasconne de la *Disciplina Clericalis*, publiée en 1908 par J. Ducamin, n'est pas mentionnée. Mais l'on ne peut le reprocher bien vivement à M. Suchier, puisque le gascon est linguistiquement assez différent du provençal. Il est vrai qu'entre le français et le provençal les différences sont plus grandes encore, et que l'historien qui accorde une place importante à la littérature provençale dans une Littérature française, ne paraît pas très logique avec lui-même en éliminant ainsi des œuvres appartenant à un domaine étroitement voisin. Toutefois M. Suchier peut faire valoir à sa décharge des arguments d'ordre littéraire, par exemple l'influence considérable exercée sur les littératures du moyen âge par la poésie des Troubadours, et je n'insisterai pas davantage sur cette critique.

Mais pourquoi n'avoir pas davantage tenu compte des travaux récents, qui ont été consacrés, en France, aux chansons de geste ? Les changements que M. Suchier a apportés à ce chapitre sont notablement insuffisants. Je ne parle pas des paragraphes sur les Jongleurs (p. 17), sur la musique des chansons (p. 20), qui auraient pu être développés, grâce aux données fournies par les études de MM. Faral ou Beck. Mais je ne vois pas que les théories de M. Bédier sur la formation des épopées françaises aient laissé des

traces suffisantes dans le livre de M. Suchier. Sans doute l'auteur les trouve-t-il trop neuves. Peut-être a-t-il craint d'avoir à bouleverser tout son exposé en les adoptant. Il ne faut pas être conservateur à l'excès. Personne ne peut nier aujourd'hui que le livre des *Légendes Épiques*, dont M. Suchier pouvait connaître au moins les premiers volumes, doit être à la base de tout exposé sur les chansons de geste.

Les recherches du même critique sur *Tristan* sont un peu plus anciennes et M. Suchier semble en avoir profité davantage. Il n'adopte pas toutes les idées de M. Bédier, et c'est son droit. J'avoue que je ne suis pas persuadé par les arguments de M. Suchier, lorsqu'il suppose (p. 116) que le poème primitif de Tristan finissait avec la rupture du charme magique, trois ou quatre ans après que les amants ont partagé le breuvage amoureux. Si les versions d'Eilhart et de Bérout coïncident entre elles et s'opposent à toutes les autres versions en limitant à trois ans, ou quatre ans, la durée du sortilège d'amour, c'est, dit M. Suchier, qu'au Tristan primitif on a ajouté deux continuations indépendantes l'une de l'autre. Mais certains traits des versions de Bérout et d'Eilhart deviennent alors inexplicables. Bérout annonce, au vers 2819, que Tristan se tiendra caché dans la hutte d'Orri, le forestier. A quoi bon, si le poème doit se terminer aussitôt? Iseut fait serment à son ami qu'elle ira le retrouver dès qu'elle recevra l'anneau qu'elle lui donne. Ce serment et ce don n'ont aucune raison d'être si le roman doit en rester là. L'hypothèse que ces détails ont été introduits après coup par le continuateur est bien invraisemblable. L'explication de M. Bédier semble infiniment plus probante: l'auteur de la version particulière, — mais postérieure, — où Bérout et Eilhart ont puisé leur sujet, a voulu limiter la puissance du philtre mystérieux pour peindre chez ses héros un amour moins fatal et plus humain. Bérout a tiré parti un peu gauchement de cette donnée, car il semble, dans la suite, poursuivre sa narration comme si le breuvage continuait d'agir. Mais n'oublions pas que nous n'avons que des fragments de son œuvre, et que le poète pouvait fort bien, en quelque endroit perdu, marquer la différence entre l'amour inéluctable et imposé du début et l'amour spontané et libre de la fin. Quoi qu'il en soit, M. Bédier a trop bien montré (*Le Roman de Tristan par Thomas*, II, p. 175-8) combien parfaite était la composition du poème primitif, pour qu'on puisse en diminuer la savante harmonie en supposant que les plus beaux éléments de la légende ont été ajoutés après coup par des « remanieurs » secondaires. (Voir toutefois, contre la théorie de M. Bédier sur les rapports du *Tristan* de Eilhart-Bérout, avec le

poème primitif, l'article de M. R. Zenker (*Zeitsch. f. rom. Phil.*, xxxv, 715).

Quant à l'influence qu'a exercée la mythologie antique sur la légende de Tristan, M. Suchier a eu raison de lui accorder une certaine importance. La ressemblance entre l'épisode du Morholt et le mythe de Thésée tuant le Minotaure est frappante, quoi qu'on en ait dit (*ib.* p. 133-8). Sans doute, le folk-lore nous parle de bien d'autres monstres réclamant des tributs de jeunes filles et de jeunes garçons. Mais rien ne prouve justement que ces différents contes soient sans rapports lointains avec la légende de Thésée. La continuité de la tradition orale chez les peuples indo-européens depuis l'époque de la séparation des langues et des dialectes, est suffisamment attestée par le maintien de la langue. Il ne paraîtra point absurde que l'on suppose une parenté primitive entre certaines légendes des différents peuples indo-européens, si l'on ne perd pas de vue la parenté primitive — indiscutable — qui unit ces peuples dans le domaine linguistique. Au point de vue de la psychologie collective il n'y a là rien d'étonnant : les générations qui se sont transmis fidèlement pendant plusieurs millénaires des groupes de syllabes tels que *p, q, r*, * *mātr*, * *ekuo-*, * *mēdh*, etc., en les altérant graduellement suivant des règles fixes, ont bien pu se transmettre, en la déformant plus ou moins, telle ou telle histoire fabuleuse qui frappait vivement les imaginations primitives. Sans doute, en ce qui concerne la légende de Tristan, des influences postérieures ont pu s'exercer et des emprunts savants ont pu être faits par la littérature celtique aux littératures de l'antiquité classique, sans doute l'histoire de la voile noire annoncée sur le bateau qui ramène Iseut la Blonde, est-elle vraisemblablement une adaptation de la mythologie grecque connue par l'intermédiaire de Servius, scoliaste de Virgile, mais je ne vois *a priori* aucune impossibilité à supposer que des éléments plus anciens du folk-lore aient survécu dans la légende de Tristan. Je ne veux pas pousser à l'excès cette théorie contre les exagérations de laquelle on a eu raison de réagir jadis. Mais peut-être les moines irlandais qui vécurent entre le VII^e et le X^e siècles, ne sont-ils pas les seuls responsables des nombreuses analogies signalées par M. Suchier entre les légendes des Celtes et des Hellènes.

Quoi qu'il en soit de ces points de détail et d'autres encore qui pourraient prêter à la discussion, l'ensemble de l'ouvrage n'en est pas moins de haute valeur. On peut regretter que ce tome soit absolument dépourvu de toute indication bibliographique, — ce qui est certainement très fâcheux, car le lecteur aimerait, sans recourir à un autre volume, avoir sous la main tous les éléments

de contrôle et de références. — Mais il donne une vue d'ensemble non seulement sur la littérature de l'ancien français, mais encore sur celle des XIV^e et XV^e siècles, qui sont moins bien connues. Il est enrichi de fort belles illustrations. Et enfin, il a le mérite, bien appréciable pour nous, Français, d'être écrit dans une langue sobre et claire, aisément intelligible, même pour ceux qui ne sont pas des germanistes de profession.

Georges MILLARDET.

Charles Oulmont. — La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance. Pierre Gringore. *Paris, Champion*, 1911, in-8°, xxxii-383 p.

Charles Oulmont. — Etude sur la langue de Pierre Gringore. *Ib.*, 1911, in-8°, viii-156 p.

Bien des légendes ont eu cours sur le poète Gringore. Les romantiques en ont fait un des leurs. Dans *Notre-Dame de Paris*, Pierre Gringoire est le type du poète vagabond, du meurt-de-faim génial, qui toute sa vie traîna ses semelles dans les rues de Paris, poursuivant son rêve « dans le sanctuaire de son for intérieur », vivant d'aumônes, ivre de gloire et de privations. Dans les carrefours populeux, il organise la représentation de beaux mystères, dont il est l'auteur, d'interminables mystères qui doivent émerveiller les foules durant cinq heures d'horloge. Ce grand jeune homme blond, maigre, blême, aux yeux brillants et à la bouche souriante, vêtu d'une souquenille râpée, est un doux philosophe qui redoute les tentatives de la chair; et, lorsque les jolies filles l'interpellent sur la place publique, lui demandant des détails sur le spectacle qui va commencer, il répond modestement, avec timidité presque, car il sait que les sirènes sont dangereuses. Sa vanité d'auteur seule peut le tirer de sa réserve. Le Gringoire de Banville est aussi famélique, aussi bohème. Il nous est présenté comme étant l'auteur de la célèbre *Ballade des Pendus*. Banville semble le confondre, plus ou moins volontairement, avec François Villon, le roi des poètes miséreux.

Le Gringore véritable a été bien différent. Nous nous en doutions déjà depuis certains travaux modernes, ceux de M. Emile Picot surtout. Mais le mérite de M. Oulmont a été de préciser beaucoup nos connaissances sur la vie, la famille et les antécédents de Gringore. La tâche était d'autant plus malaisée que Gringore n'a guère parlé de lui dans son œuvre et que les autres écrivains de son temps l'ont peu cité. Les recherches heureuses de M. Oul-

mont lui ont permis de résoudre de manière à peu près définitive le problème de la naissance de Gringore. Déjà, l'abbé de la Rue, s'appuyant sur des documents d'archives, avait prouvé l'existence d'une famille Gringore en Normandie au XV^e siècle. Les extraits du Chartrier d'Harcourt (*Arch. dép. Calvados*, série E, 448, etc.), exhumés par M. Oulmont, ne laissent plus de doute: les Gringore de la paroisse de Thury, près Caen, attachés à titres divers à la maison des seigneurs de Ferrières, et dont il est question à plusieurs reprises dans le Chartrier, sont bien ces ancêtres de notre poète, « serviteurs de

...Sire Pierre de Ferrières,
Puissant baron de Thury ».

dont il est question dans la satire des « Folles Entreprises », œuvre incontestable et incontestée de Gringore. Celui-ci n'était donc pas un lorrain, comme l'ont soutenu la plupart de ses biographes, mais bien un normand authentique. Il n'a jamais rien eu d'un vagabond. Ce fut un bourgeois, fils de bourgeois, propriétaires fonciers. Lui-même est le metteur en scène quasi-officiel des mystères qui se jouaient à Paris; il est le poète protégé du roi Louis XII; il est son porte-parole attitré. Lorsque, vers 1518, il quitte la capitale pour aller s'établir à Nancy, il devient le « héraut d'armes » du duc Antoine de Lorraine, c'est-à-dire un fonctionnaire régulier, émargeant périodiquement au budget ducal. Sur tous ces points, le livre de M. Oulmont apporte une contribution détaillée et précise.

Le chapitre relatif à la biographie de Gringore est la partie la plus neuve de l'ouvrage. Il est suivi d'un répertoire bibliographique qui semble complet et qui est commode à consulter. Les articles sont classés par ordre chronologique et chacun est accompagné d'une brève et substantielle analyse. Quant à l'esquisse qui vient ensuite sur le milieu où a vécu Gringore, sur son éducation, sur ses lectures, elle pourrait avoir plus d'ampleur et de précision. Nous aimerions connaître avec plus de détails l'influence qu'ont exercé sur Gringore les poètes de l'époque précédente, — les poètes dramatiques surtout, — ainsi que les grands rhétoriciens. Par contre, l'étude des sources directes de Gringore est assez fouillée et pleine de rapprochements significatifs. M. Oulmont expose ensuite avec clarté et méthode les idées générales de Gringore en matière de religion, de morale et de politique. Gringore, épris de raison et de mesure, préoccupé de morale, nous apparaît comme un précurseur de nos grands classiques. Voilà qui eût fort étonné l'auteur de *Notre-Dame-de-Paris* ! Il est vrai qu'en fait de morale,

l'exécution est restée fort au dessous du dessein : ses poèmes moraux sont des sermons fades et languissants. Si Gringore a eu quelque valeur, ce fut bien plutôt comme satirique. Pour nous permettre d'apprécier la satire chez le poète, M. Oulmont a écrit un intéressant chapitre sur l'opinion publique en France et en Italie, de 1500 à 1515, d'après la littérature du temps, les pièces anonymes, les pamphlets et les chansons. Le livre de M. Imbart de la Tour sur les *Origines de la Réforme* a été heureusement mis à contribution. Entre les deux adversaires, Louis XII et le pape Jules II, Gringore, dans ses satires et ses soties, a pris nettement parti pour le roi de France. Il ne ménage pas les attaques les plus hardies contre le pape, qui veut accaparer le pouvoir temporel. C'est Louis XII que Gringore défend contre les Milanais, contre les Vénitiens, contre les Suisses et les Luthériens. Toutes les pièces de circonstance qu'il a composées à cette occasion ont beaucoup contribué à la vogue de Gringore auprès de ses contemporains. Mais cette vogue ne pouvait durer. Elle devait passer avec les événements même qui l'avaient fait naître. Au surplus, nourri de l'esprit du XV^e siècle, auquel il se rattache par presque toutes ses tendances, Gringore devait être rapidement oublié à l'époque où les esprits se sont tournés vers les idées nouvelles de la Renaissance. Ainsi s'explique qu'il ait été si peu connu de nos classiques, et pourtant, comme le dit M. Oulmont, c'est un classique, mais un classique à qui l'art a manqué.

L'étude sur la langue de Gringore est, en réalité, un chapitre détaché de l'ouvrage précédent. L'ensemble a été présenté comme thèse principale pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de Paris. Le point intéressant dans cette étude eût été de rechercher dans la langue de l'auteur les traits dialectaux pouvant attester une origine normande. M. Oulmont a bien essayé d'aborder cette question (p. 129-137), mais il ne l'a pas traitée avec l'ampleur désirable. Il aboutit à cette conclusion, un peu vague, qu'il n'y a pas antinomie entre la langue du poète et les documents historiques sur sa naissance. M. Oulmont serait certainement arrivé à des résultats plus précis, s'il s'était entouré d'une documentation plus riche. Pour connaître la phonétique et la morphologie normandes, il aurait dû consulter l'*Atlas linguistique de la France* et les travaux de M. Guerlin de Guer. Il semble les ignorer. L'unique source où il ait puisé ses renseignements sur le normand actuel est le *Dictionnaire du patois normand*, par M. Henri Moisy (Caen, 1887). C'est véritablement insuffisant. Quant aux rimes lorraines citées p. 133-134, *o* : *oi*, si véritablement elles sont « néces-

saiement lorraines », il faut remarquer que tous les exemples qu'en a réam M. Oulmont sont tirés des *Meuns propos*, des *Chants royaux*, des *Notables* ou des *Heures*, c'est-à-dire des pièces que Gringore a composées après son installation à Nancy. Un homme ne parle pas toujours toute sa vie la langue de son enfance. Un poète surtout, dont la langue est plus ou moins artificielle, peut très bien adopter des formes qui ne lui appartiennent pas en propre et qui sont répandues dans le milieu pour lequel il écrit. Je ferai la même observation à propos de la rime *femme : homme*, tirée aussi des *Meuns propos*. Quant aux rimes *terre : pierre*, *guerre : pierre*, *guère : culture*, etc., elles n'offrent pas de difficultés aussi sérieuses que le pense M. Oulmont, et je crois qu'elles ont dû être admises un peu dans tous les dialectes français comme d'ailleurs les rimes : *charges : vierges*, etc., *termes : fermes : charmes*, etc. (p. 136). Ainsi Villon fait rimer *terme* avec *arme* et Henri Estienne signale la prononciation de *Pierre* pour *Pierre*, *Maubart* pour *Maubert*, etc. On voit, par ces quelques exemples, qu'il n'y a pas beaucoup de sûreté dans la méthode dialectologique suivie par M. Oulmont.

Le reste de cette étude n'est guère meilleur. C'est un répertoire, plus ou moins complet, de formes et de graphies s'éloignant de l'usage actuel. Les considérations générales qui les précèdent sur la rapidité d'évolution de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe « aux premiers temps de la langue » et au XV^e siècle, sont au moins superflues. J'y relève des expressions fâcheuses : « les traits linguistiques propres à Gringore ». Il n'y a guère de traits linguistiques propres à un écrivain. Un écrivain écrit une langue. Il peut avoir son style, ses inventions personnelles en fait de vocabulaire et peut-être de syntaxe, mais la langue qu'il écrit n'est pas à lui. Elle est à tous. Du moment qu'un trait n'est pas collectif, mais individuel (je parle de la langue écrite, et non de la prononciation personnelle plus ou moins inconsciente), il cesse d'être « linguistique ».

Voici quelques observations de détail : P. 2. Il est probable que *volenté* pour *volonté* est la forme régulière du vieux français : l'*o* intertonique suivi de deux consonnes non palatales s'est réduit à *e* (cf. Herzog, *Straitfr.*, I, 107), à moins qu'il ne faille admettre l'influence du participe *valentem*, laquelle a d'ailleurs pu être favorisée par la dissimilation vocalique. De toute manière, le cas de *volenté* est à distinguer des cas de *demaine* pour *domaine*, de *nem-plus*, de *l'en*, etc., qui sont aussi très différents les uns des autres. — P. 5. J'ignore l'existence de *sotulare* en latin. Dans *soulier* à côté de *souler* (< **subtelari*), il y a eu substitution de suffixe. —

P. 5. Le bas de la page est intelligible. — P. 6. *Chercher* pour *chercher* « est un cas particulier qui n'intéresse pas la phonétique générale ». L'assertion est sujette à caution. — *Ib.* Il n'y a pas « confusion entre *n* simple et *n* mouillée » dans des rimes comme *raucneur : impugne, discipline : bénigne*. — P. 8. *Genre* pour *genre* est une forme dialectale : le groupe *n'r* passe à *-rr-* en Picardie et à Liège. — P. 9. Assez bons exemples d'amuissement de *o* entre consonnes : *triblé, prilleux*, etc. — P. 12. « *Ent(re) vost(re) père et tout le genre humain*. » Il n'y a qu'un *e* à supprimer pour obtenir un décasyllabe. — P. 16. « *Venir vers, puis de crainte fuir*. » Doit-on ici compter *fuir* comme dissyllabique ? — P. 53. Entre *dont* et *d'où* il ne peut y avoir eu de « confusion phonétique ». — P. 103 suiv. Dépouillements lexicologiques qui pourront rendre des services.

Georges MILLARDET.

J.-D.-M. Ford. — Old Spanish readings. Selected on the basis of critically edited texts, with Introduction, Notes and Vocabulary. Boston, New-York, Chicago London, Ginn and Company, 1911. 1 vol. in-16, XLIV-312 p.

Voici un manuel fort bien compris, très pratique, très américain : 71 pages de textes divers reproduits d'après les éditions les plus recommandables, précédées d'une introduction à la phonétique espagnole (43 p.), suivies d'un abondant commentaire philologique (103 p.) et d'un vocabulaire étymologique (135 p.), qui sert à la fois de glossaire explicatif pour les textes publiés et d'index pour les mots et les formes, le tout bien net et bien divisé, imprimé en fort jolis caractères, tout cela fait un livre infiniment commode et maniable, et il n'est point surprenant qu'en cinq ans à peine l'ouvrage ait eu deux éditions.

La disposition générale du manuel me semble tout à fait heureuse. Dans l'introduction, sobre et élémentaire, les débutants nuiseront rapidement une notion sommaire de la phonétique espagnole, avant d'aborder l'étude des textes. Au contraire, les notes qui font suite aux extraits, offrent, avec un grand luxe de détails et d'observations de tout genre, un caractère scientifique assez approfondi. Elles signalent les difficultés, renvoient aux ouvrages ou articles spéciaux, en un mot permettent au lecteur d'étendre graduellement et de préciser ses connaissances au fur et à mesure qu'il avance dans la lecture des textes.

Les notions fournies par le manuel sont en général sûres et puisées à la bonne source. S'il s'y est glissé quelques inexactitudes,

et si certaines théories qui y sont enseignées peuvent donner prise à la critique, le livre n'en est pas moins, dans son ensemble, sérieux et digne de confiance.

P. VII. Il est peu exact de dire que le catalan est parlé à l'est de la péninsule ibérique et le basque au nord-est. C'est le catalan qui occupe la région nord-est, bien plutôt que celle de l'est, où le domaine valencien, prolongement du domaine catalan, forme une bordure relativement étroite sur la côte de la Méditerranée. Quant au basque, confiné entre Bilbao, Pampelune et les Pyrénées, il appartient, pour parler proprement, à la région du Nord. — P. VIII, l. 25. Sur le langage des Celtes d'Espagne nous avons, il est vrai, peu de renseignements (cf. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes en Espagne*, *Rev. Celt.*, xiv, 357-95; xv, 1-61; 160-73). Mais nous en possédons bien moins encore sur celui des Ibères. Pour les premiers, nous avons des points de repère: quelques témoignages sur le gaulois et les indications fournies par les dialectes celtiques modernes. Les données sur l'ibérique sont beaucoup plus précaires et le problème basque reste toujours ouvert. — P. X-XI. La différence du traitement de *a + i* (*y*) dans *lago* < *laicu*, *beso* < *basiu*, *fecho* < *factu* d'une part et *rayo* < *radu*, *playa* < **plagiā*, *Mayo* < *Maiu* d'autre part, n'est pas définie d'une manière précise. La différence repose uniquement sur la syllabation: *ma'yu*, **ra'yu*, etc., mais *lai | cu*, *be | su*, *can | tai*, etc. Voir *Romania*, XLI, 247-59. — P. XII. La diphtongaison de *l'ě* dans *riejo* < *retulum* est en effet surprenante à côté de *espejo* < *spēculum*: elle s'explique sans doute par l'influence de *riedro* < *returum* pour cl. *vetorem* (*Murriedro*). — P. XIII. A signaler l'explication du traitement de la diphtongue *ie* devenue *i* devant *s* + consonne: *věspera* > *viespera* > *viespera*; *věspa* > *aviespa* *avispa*; *prěssa* > *priesa* > *prisa*. L'élévation de la langue et le rétrécissement du résonateur buccal nécessaires à la production de *s* + consonne auraient provoqué la fermeture de l'*e* de la diphtongue *ie*. L'étape intermédiaire serait donc **viispera*, **viispa*, **priisa*. Cette explication me semble très satisfaisante au point de vue physiologique. L'affinité de *s* avec *i* (ou *y*) au point de vue des mouvements articulatoires de la langue est certaine. Pour se mettre dans la position de l'*s*, la langue passe par une série de positions qui ne sont pas très différentes de celles exigées par *i*, *y*. Qu'on compare les palatogrammes de *s* et de *i*, *y*, on constatera que la langue touche le palais à peu près aux mêmes endroits, avec la différence que pour *s*, elle se relève davantage sur le devant, contre les alvéoles, laissant au souffle un passage plus étroit, et que la partie coronale de l'avant-langue articule l'*s*,

tandis que le *des* de la langue articule le *yod*. Quoi qu'il en soit, pour aboutir à la position de *s*, la langue passe par un stade assez voisin de *yod*, ce qui explique notamment la facilité avec laquelle s'est opérée l'évolution du groupe *t + yod* en *ts* dans le latin vulgaire : *fortia* > *fort'ya* > *fort's'a* > *fortsa* d'où *fr. force*. En particulier, lorsque l'*s* est suivie immédiatement d'une consonne — ce qui est le cas dans les mots qui nous occupent — elle subit, dans une bonne partie de la France, un traitement spécial (> *y*), qui montre clairement l'affinité de ce phonème avec *y*: *asinu* > *ayue*, *cl(ce)mosyna* > *almogna*, etc. C'est donc en fin de compte, un phénomène d'assimilation par contact qui a réduit en espagnol *arispā* à *arispā*. L'on ne peut que louer M. Ford d'avoir proposé cette explication. Je lui reprocherai simplement de n'avoir pas indiqué que cette réduction de *ie* n'apparaît pas devant le groupe *st*: *fīsta* > *fiesta*, *tēsta* > *tiesta*. Cette exception n'a rien d'étonnant si l'on songe que l'*s* est souvent traitée différemment devant *t* et devant les autres occlusives sourdes : comparez, chalossais septentrional *ch' pante* < *spatula*, *ch' kôle* < *schola*, mais *éstin* < *astivū*. Devant *-str-*, groupe plus lourd, le castillan fait la réduction selon la règle générale: *vīste* > *ristra* = astur. *riestra*. P. XIV. Il y a bien opposition entre le traitement de *tīnea* > *tiña* et de *līnum* > *leño*. Mais on ne peut attribuer l'*i* de *tiña* à l'influence de *tīnc* = *tingit*. En effet le provençal, dès l'époque ancienne, connaît *tinha* mais dit *tanh* < *tangit*. Une forme *tīnea* a dû exister dès le latin vulgaire à côté de *tiña* — P. XV. Il faut remarquer la différence de traitement entre *pōdū* > *pojo*, *nūcte* > *noche*, *fōlia* > *hoja* d'une part et *fōrtia* > *fuerza*, *Saxōnia* > *Sansueña*, *sōmniūm* > *sueño* d'autre part. L'on doit admettre que dans la première série de mots, le *yod* a empêché la diptongaison de l'*ō* en le fermant par assimilation en contact. Il faut donc supposer qu'à l'époque où l'*ō* s'est diptongué, le groupe *-ty-* était déjà assibilé en *-ts-* et qu'au contraire, le groupe *-ny-* était encore distinct et s'articulait *-n+y-*, tandis que le groupe *-ly-* était déjà l' (*l* mouillée). Cette remarque est intéressante au point de vue de la chronologie; l'assibilation de *-ty-* est à coup sûr plus ancienne en Espagne que la diptongaison de l'*ō*: *Marsianesses* pour *Martianenses* y est attesté dès le III^e siècle: (cf. Carnoy, *Le Latin d'Espagne d'après les inscriptions*, II, 154). La palatalisation de *l+y* serait antérieure aussi à cette diptongaison. Mais la diptongaison aurait déjà été accomplie à l'époque où *n+y* s'est réduit à *n'* (*n* mouillée). Cette différence chronologique du traitement de *-ly-* et de *-ny-* ne paraîtra pas extraordinaire, si l'on se rappelle, par exemple qu'en français moderne *l mouillée* est complètement réduite

à *y* depuis longtemps, tandis que *n* mouillée est encore relativement très solide. Quant à *sōmōiu* il a fallu qu'il se réduise à **sōnniu* avant de se réduire à **sōniu*, *soñyu*. Pour ce mot, la palatalisation complète de l'*n* a donc été pour le moins aussi tardive, et il est inutile de supposer qu'il ait subi l'influence de *sōmnu*. — P. XVIII. Non moins intéressante pour la chronologie est la différence de traitement entre *pājnu* > *pājno*, *cāneu* > *cuño*, *mūtu* > *mucho*, *trūcta* > *trucha*, *jugu* > *yugo* d'une part et *genūcula* > *hinojo*, *pūteu* > *pozo* d'autre part. Le passage de *o* à *u* est dû à l'influence du *yod*, mais pas nécessairement à une assimilation par contact, comme semblent l'indiquer **rubbu* > *rubio* et surtout le cas parallèle de *limputu* > *limpu* > *limpio*. Cette fermeture de l'*o* en *u* s'est produite à une époque où non seulement le groupe *-ty-* était assibilé depuis longtemps (*putu* > *pozo*), mais encore où *l* mouillée s'était déjà dépouillée de son élément palatal (*fenuculu* > *hinojo*), pour se rapprocher de la prépalatale *dz*. D'autre part, cette fermeture est antérieure à la réduction de *-un-* à *un-* puis à *-ñ-*, comme le montre *autunnu* > *otoño*. Enfin, il faut admettre que le *ch* castillan (*trucha*, *mucho*, etc.) était, à l'époque où l'*o* s'est fermé en *u*, une mi-occlusive nettement palatale, c'est-à-dire ayant son point d'articulation au même endroit que *yod*, et non point une mi-occlusive plus ou moins pré-palatale avec le point d'articulation buccal voisin du *ch* français ou du *sh* anglais. Il devait être articulé moins « en avant » que le *ch* du castillan actuel, tel que le définit M. M. A. Colton, *La Phonétique castillane*, Paris, 1909, p. 126. Ainsi s'expliquent parfaitement les divergences de traitement que M. Ford signale, mais dont il ne rend pas compte d'une manière satisfaisante. — P. XIX. Les cas où un *yod* a été attiré dans la syllabe tonique à côté de *o* sont difficiles. Je pense qu'il faut distinguer deux séries d'exemples : d'une part *cicūna* > *ciguña*, *-ūneu* > *-ueño* (*risueño*, *vidueñ*, etc.), *vercundiat* > dev. *verguña*, d'autre part *-orūu* > *-uro* *a(u)guru* > *agüro*. Dans la seconde série, il n'y a aucune difficulté à admettre que le *yod* est passé devant l'*r* (qu'il l'ait mouillée ou non) dans la syllabe tonique : la fermeture de l'*o* en *u* s'est produite comme à l'ordinaire sous l'influence du *yod*, et le résultat a été *-üro*. Le groupe *-uy-* s'est naturellement réduit à *-ue-* par assimilation, comme le vieux français *croiz* (< *cr̄ice*) d'abord prononcé *kroiz* est devenu *kroets*, *kruets*. Cette évolution est toute naturelle, quoi qu'en pense M. Ford. Quant à la première série d'exemples, *ciguña*, *verguña*, etc., l'on ne voit pas très bien pourquoi le *yod* se serait transposé devant *-ñ-* alors qu'il n'en a rien fait dans *puño*, *cuño*, etc. Le processus a dû être un peu diffé-

rent: je ne serais pas éloigné de voir dans l'e une voyelle additionnelle qui se serait développée entre l'u et le ñ, selon le mécanisme que j'ai exposé (*Études de diachronologie languaïste, Phonèmes additionnels*, p. 55: cf. p. 82-87). Cette explication suppose à la base des formes en *uñá*, *-u ño* une étape antérieure *-uñá*, *-uño*. Cela concorde admirablement avec les témoignages anciens, par exemple avec la graphie des *Glosas Silenses* (150), *uergoína*, qui doit se lire *vergoína*, comme le montre dans le même texte *estraína* pour *estraña*. Cela concorde aussi avec les formes *viduño*, *veduño* qui, loin d'être secondaires, comme le pense M. Ford, sont très vraisemblablement primaires. Remarquons que cette épenthèse de *i* e au sein du groupe *uñ* ne s'est pas produite lorsque l'u était dans une syllabe qui était à la fois tonique et initiale (*puño*, *cuño*). Elle n'apparaît qu'à la tonique des mots de plus de deux syllabes (*viguña*, *visuño*). Le développement des voyelles additionnelles de ce genre est souvent soumis à des conditions analogues (cf. *op. cit.*, page 87).

Georges MILLARDET.

Pierre Malvezin, président de la Société nationale de Linguistique, auteur du *Dictionnaire des racines celtiques* et du *Glossaire de la langue d'Oc*. — Dictionnaire completif des Dictionnaires latins, établissant la parenté du latin avec le celtique, et donant la racine, jusqu'à présent inconnue, d'un certain nombre de mots. Paris, rue de Grenelle, 71, 1911, In-8°, 77 pp.

Personne n'accusera M. Malvezin d'être président d'une Société qui ne compte qu'un membre. Ce serait pure calomnie. Il nous donne, p. 77, le nom de plusieurs sociétaires qui ont « voté » les réformes orthographiques proposées par le Président. Cette liste débute par un nombre respectable de personnes aujourd'hui décédées, mais qui ont pris soin, au préalable, d'accorder leurs suffrages aux réformes de M. Malvezin. Ni Henri de Bornier, ni Burrouf, ni Gréard, ni Francisque Sarcey, ni Ravaisson ne protesteront — et pour cause! — contre le système orthographique dont ils se sont faits les électeurs. Mais la liste s'allonge d'un bon nombre de membres bel et bien vivants, parmi lesquels des noms illustres, tels MM. Raymond Poincaré, de Selves, Maurice Barrès, Bernès et Chantavoine... Tous ces « membres d'honneur » ont « voté en totalité ou en partie » les régularisations orthographiques proposées par l'auteur du *Dictionnaire completif des Dictionnaires latins*, et cela n'est pas fait pour nous donner une mince idée de la Société nationale de linguistique présidée par M. Malvezin et de sa vitalité.

Qu'est-ce, au juste, qu'un *Dictionnaire complétif*? Le sous-titre de l'ouvrage et une note préliminaire (page 7) nous renseignent sur ce point. La première pensée de M. Malvezin avait été d'imprimer un « dictionnaire synoptique » de tous les mots latins. Mais les frais d'impression étant trop élevés, il s'est borné à dresser la liste des mots dont il donne « une étymologie personnelle », et de ceux dont il « a établi la parenté avec les équivalents celtiques ». Il n'a négligé aucune occasion de « prouver que la riche langue de nos pères a fourni beaucoup de mots au latin ». Il n'a donc point rédigé un dictionnaire complet du latin, mais un dictionnaire complétif.

Ce que vaut ce dictionnaire complétif, et jusqu'à quel point il atteint le but que s'est proposé l'auteur, on peut s'en rendre compte par quelques exemples : je prends les douze premiers articles du *Dictionnaire* : **Ab** Un mdo.europ. **apo*. gr. *ἀπό* est bien à la base de *ab*. Mais l'équivalence du breton *a* avec cet **apo* soulève un grand nombre de problèmes, dont M. Malvezin n'embarrasse pas ses lecteurs (voir la littérature de la question dans Walde, *Lat. etym. Wört.*, s.v). **Abellana**. « Dérivé de *Abella*, ville gauloise de la Campanie » provient « du mot celtique *aballos* « pome ». En effet, le v. irl. : *aball*, v. cymr. *aballen*, le cornique et le breton *auallen*, de même racine que ald. *Apfel*, angl. *apple*, peuvent très bien être à la base de *Abella*, qualifié de *malifera* par Virgile, *En.*, VII. 740. Voir déjà Meillet, *M. S. L.*, XIV, 368. **Acer**. « En celtique *acos*, même sens.... Le celtique avait aussi *acaunos* « piquant », *acinos* « bourgeon » etc ». Le gaulois *acau-num* « rocher » et non *acauunos*, v. corn. *ocolin* « caillou » etc., ont été rapprochés depuis longtemps de *acer*, *op. cit.* **Ad** « = celt. **ati* pour **pati*; bret. *at*, *as*... Ce latin *ad*, n'ayant pas le *p* initial, peut avoir été emprunté de bonne heure au celtique cisalpin : *isarnos* pour *cisarnos*... » Voir déjà sur cette étymologie Thurneysen, *Keltorum*, 36. **Aestus**. « En celtique *aidus* « feu », etc. » Il eût été préférable de mentionner ces formes au mot *aces*, qui manque au *Dict. complétif*, et dont *aesius* est dérivé. Ces étymologies figurent déjà dans le dictionnaire de Fick, II^e (1894). « **Aestas**, âge : en celtique **airitos* dans le br. *oad*.... » M. Malvezin veut dire sans doute *actas*, qui sort vraisemblablement de *acristas* sur *acrum*. Pour le rapprochement entre *acrum* et **airistas*, cf. déjà Loth, *RC.*, XVII, 434. **Ager**. « En celt. **akitos* dénoté par le v. irl. *ached*, *aiched*, selon Holder... » S'il y a parenté avec le celtique, c'est plutôt avec le v. irl. *air* « bataille », cymr. *air*; comme le grec *ἄγρος* désigne la proie, la chasse, le lat. *ager* désignerait la proie, c'est-à-dire la terre dont on s'est

emparé : voir Brugm. Gr. II², I, 354. Ago. « En celtique *ago* « je pousse ». Un très grand nombre de formes celtiques ont été depuis longtemps rapprochées de *ago*, par Curtius, Vanicek, Fick, etc. : voir Walde. *op. cit.* s. v. Agnus « En celt. **ognos*..., d'où bret. et corn. *oan*. » — Voir cette étymologie déjà dans la première édition du *Grundr.* de Brugmann, I, 328. Alauda. L'origine celtique est ici assurée et acceptée de tous. M. Malvezin propose une étymologie pour le mot celtique : « *alauda* vient d'une racine *al* « orner », l'alouette ayant une huppe (confrontez le lat. équivalent *galerita*), exactement « la petite hupée », « la petite coïtee », et confrontez l'un des noms bretons du même oiseau *kabellec* de *kabel* pour *kapel* « coiffure », etc. ». Cette étymologie semble bien personnelle à M. Malvezin. Alausa « mot gaulois, pour **aslausa*, de *as* pour *pas*, ...correspondant à *ala* pour *asla* « truite », al. *fasel* pour **pasel* « alevin », etc. » La racine germanique est *fas*, qui correspond à ie. *pos* : *pes* en latin (*pinis* < **pesnis*), gr. *πίσζ*, scr. *pásas*, mha. *visel*. Voir Kluge, *Et. Wort.*, v° *Faselschwein*. Sur *alausa*, voir Fick, II⁴, 20.

Ces quelques exemples donnent une idée assez juste de l'ensemble du *Dictionnaire complétif*. Tout n'y est pas fantaisie pure comme chez certains « celtistes », tels Granier de Cassagnac et l'abbé Espagnolle. L'auteur prend soin de nous renseigner (p. 8), sur les ouvrages qu'il a consultés : il s'est servi de Bréal et Bailly pour les mots latins — ce qui est assez bien —, d'Arbois de Jubainville, de Dottin, de Loth, de V. Henry, de Holder pour le celtique — ce qui est mieux encore. Mais qu'apporte-t-il de nouveau dans la connaissance des rapports du celtique et du latin ? A peu près rien, il faut bien le dire. On sait depuis plusieurs années déjà qu'entre l'italique et le celtique, voire le germanique, il y a eu une certaine communauté qui n'a pas existé au même degré entre l'italique et le grec ou l'indo-iranien. M. Malvezin ne nous apprend rien sur ce point.

Mais si le *Dictionnaire complétif* ne fait faire aucun progrès à la science, a-t-il du moins le mérite d'être un ouvrage sûr, commode à consulter par les curieux d'étymologies ? Le prix très abordable du *Dictionnaire* (3 fr.), pourra séduire quelques personnes. Mais nous avons vu par les exemples choisis ci-dessus qu'il n'y a pas toujours une exactitude suffisante dans les formes citées. L'auteur ne mentionne presque jamais ses sources à propos de chaque cas particulier, et ce point est important lorsqu'il s'agit de linguistique celtique. M. Malvezin semble ignorer les travaux récents de MM. Vendryes, Thurneysen, etc. (v. *Bdler.*, IV, 379). L'ouvrage n'est certainement pas au courant, d'où il ressort en définitive

que, quiconque voudra y recourir, devra prendre de grandes précautions et revêtir, au préalable, une triple cuirasse d'esprit critique.

Georges MILLARDET.

Alfred Leroux. — De l'introduction du français en limousin du XIV^e au XVI^e siècle. Notes et documents. Extrait du *Bulletin historique et philologique*, p. 413-488, 1910. Paris, Imprimerie Nationale, 1911. In-8°, 80 pages.

Ces recherches sur l'introduction du français en Limousin s'ajoutent à celles que le même auteur a publiées dans le *Bulletin historique et philologique* (1900, p. 478-90), sur la substitution du français au latin et au provençal dans les documents d'archives de la fin du moyen-âge. Sujet intéressant entre tous ! Car, s'il importe d'étudier l'évolution propre d'une langue au cours du temps, dans une région déterminée, il est indispensable, pour connaître les faits tels qu'ils se sont passés dans la réalité, de savoir comment la langue s'est introduite sur le territoire considéré, quels idiomes elle y a trouvés établis, quelle lutte elle a eu à soutenir contre ces idiomes, quel temps il lui a fallu pour en triompher, quels milieux elle a d'abord envahis, quelles classes sociales lui ont le plus résisté.

La présente brochure ne donne pas de réponse définitive à toutes ces questions ; cette réponse serait prématurée. Nous connaissons fort mal l'histoire de la lutte entre l'idiome officiel du pouvoir central de France et les idiomes locaux. Mais les matériaux que nous apporte M. Leroux seront très précieux pour qui voudra un jour écrire cette histoire. Grâce à lui, le Limousin sera une des contrées où l'on pourra le plus tôt présenter des conclusions d'ensemble. Il est à souhaiter qu'il poursuive ses laborieuses recherches et qu'il entreprenne lui-même, lorsque le moment sera venu, la synthèse de ces travaux de détail.

Les matériaux qu'il nous donne dans cette brochure peuvent se diviser en deux séries. En premier lieu, il y a un répertoire des documents rédigés en langue française entre le XIV^e et le XVI^e siècle, et qui émanent de la région limousine. Ce répertoire n'est pas complet : on ne peut exiger d'un travailleur unique un labeur aussi considérable. M. Leroux a dépouillé une centaine de registres des archives de la Haute-Vienne, une douzaine de registres de la Corrèze. Les archives de la Creuse n'ont pas été explorées par lui à ce point de vue. Certains textes, déjà publiés, proviennent d'autres dépôts, par exemple des archives départementales des Basses-

Pyrénées ou des Archives Nationales. Pour chaque document, M. Leroux nous donne les indications essentielles sur la date de sa rédaction, sur son contenu, sur les circonstances à propos desquelles il a été composé. Il mentionne soigneusement l'origine des documents, distinguant ceux qui proviennent des greffes ecclésiastiques, des chancelleries seigneuriales, des études de notaire. On ne saurait trop souligner l'importance de ces distinctions. Tous ceux qui ont fait dans les archives privées ou publiques des recherches sur la période qui nous occupe, ont pu remarquer combien il y a d'inégalité dans la proportion de actes latins, français ou provençaux, suivant la série considérée. Il s'en faut que les documents de la série A ou de la série E, par exemple, offrent le même état de chose que ceux de la série G, et ceux de la série G eux-mêmes se distinguent souvent beaucoup des documents de la série H. Grâce à M. Leroux, nous pouvons faire des constatations curieuses qui montrent combien, en réalité, ces questions sont complexes et demandent à être étudiées avec minutie; à ne considérer que les documents émanés d'une seule étude notariale, on s'aperçoit qu'il y a des fluctuations considérables dans l'emploi relatif du français ou du latin pour des actes analogues: ainsi le notaire Gervais, instrumentant dans la seigneurie des Cars, n'a laissé que des registres français de 1472 à 1477 (p. 12-13). Le même notaire Gervais (à moins que ce ne soit son fils), restitue la prépondérance au latin en 1496 et en 1497 (p. 64). Des faits analogues ne sont passans exemples dans d'autres régions étrangères au Limousin. On a, là, une image de ce qui s'est passé dans la réalité pour la langue écrite, de ce qui se passe encore journellement dans la langue parlée. Les progrès du français sur les idiomes locaux suivent une courbe générale nettement ascendante, mais que d'oscillations, de hauts et de bas, quand on y regarde de près, suivant les temps et les lieux, les personnes, les circonstances! Aussi, pour avoir une notion exacte de la question, ne saurait-on s'entourer de trop de renseignements. Les dépouillements de M. Leroux sont très précieux à cet égard. Je leur ferai cependant une légère critique. Il ne suffisait pas de relever tous les actes rédigés en français, qui nous ont été conservés dans les registres et les liasses qu'il a examinés. Ce qui importait encore plus, c'était LA PROPORTION: à telle époque, en tel lieu, dans tel greffe judiciaire, il y a eu tant de testaments français, tant de testaments latins, tant de testaments limousins. Voilà ce qu'il importait de savoir. En établissant cette proportion numérique et en comparant les chiffres avec ce qu'on trouve ailleurs et à une autre époque, dans des conditions analogues, on ne saurait manquer d'arriver à des résultats encore plus probants. Car s'il nous importe de savoir, par exemple, qu'un

terrier de la chatellenie des Cars contient deux pièces en français, datées de 1440 et 1443. il serait plus instructif de connaître exactement le nombre d'articles en latin, contenus dans le même registre. Sans doute, M. Leroux, sans livrer de chiffres précis, nous donne-t-il souvent quelques indications sur les documents qui ne sont pas rédigés en français (cf. p. ex., p. 19, II). Mais un dépouillement systématique indiquant la proportion du latin, du limousin et du français dans les actes, eût été pour nous le bienvenu. Quoi qu'il en soit, le présent opuscule de M. Leroux nous permet déjà de formuler une conclusion provisoire : la première apparition du français à Limoges, comme langue écrite, remonte certainement au XIV^e siècle. Dans les petites localités environnantes, les textes français ne sont pas rares dès la première moitié du XV^e.

La deuxième série de matériaux dont se compose l'étude de M. Leroux est une publication de textes français inédits, du XV^e et du XVI^e siècle, servant en quelque sorte de pièces justificatives et d'illustration au répertoire proprement dit. Ils permettent d'étudier, dans une certaine mesure, la forme qu'a pris le français local au moyen-âge : certains faits, de vocabulaire surtout, peuvent être précisés grâce à ces documents. Ces textes paraissent publiés avec exactitude. Des notes explicatives, philologiques ou historiques, éclairent bon nombre de points obscurs.

P. 17, n. 3. *Est en ployt* signifie sans nul doute « est en procès », « en contestation » : la recette relative au tènement du pueu de Lartige n'a pas été encaissée par le receveur, parce qu'il y avait un procès au sujet de ce tènement. — P. 24, n° 2-3. *Je fis requeste a messeigneurs en chappitre que de X l. qui se louoyent prendre les ministres qui leur pleust que prisse[nt]* c. s. M. Leroux corrige *qui se louoyent* en *que solouoyent* (= *solchant*). La correction est peut-être heureuse en ce qui concerne *solouoyent*, encore que l'on doive plutôt s'attendre à *soloient*, *soloyent*, et qu'il ne soit pas impossible de comprendre *se louoyent* (« = se félicitaient »). Mais *qui* doit rester : on a souvent *qui* ou *cui* comme régime direct dans le domaine provençal (voir des exemples dans Appel, *Chests*, XVII) et aussi en vieux français : *ma femme qui Dez me dona por pareil* (*Myst. d'Adam*) ; *par Mahom qui je dois aorer* (*Huon de Bordeaux*), etc. M. Leroux corrige aussi sans doute à tort le *qui* suivant en *qu'il* : *qu'il leur pleust*. La confusion de *qui* et de *qu'il*, due à plusieurs causes (dont une au moins purement phonétique) était fréquente dans l'ancien français et n'est pas sans exemple encore chez nos auteurs du XVII^e siècle : *ce qui lui faut* (*La Bruyère* : voir A. Haase, *Synt. du XVII^e siècle*, 35). De nos jours encore le peuple dit : *Qu'est ce qui* (= *qu'il*) *vous a fait ?*

Pour la même raison qui ne doit pas être changé en *qu'il* dans le texte de la p. 71, n° 4. P. 24 n° 5. *Pour le parfait des chappelles.* *Parfait* n'est pas un « *lapsus calami* pour *preffet* = « *prix fait* ». C'est le substantif masculin *parfait* < lat. *perfectum* bien connu en vieux français avec le sens de « accomplissement », « achèvement » et aussi « de paiement intégral ». C'est un de ces sens qui doit être adopté ici. P. 26, n. 9. *Luy pour liu* (= *lieu*) est une forme intéressante, qui offre, sans doute, un exemple de métathèse analogue à celles qu'on trouve dans fr. *riu(ssau)* pour *riu(ssau)*, *suif* pour *siu*, *suit* pour *siut*, *tuile* pour *tiule*. — P. 47, n. 1. *Procuracion donnée... par Mons. et Mad. des Cars a Mons. de S. Ybard leur nopreu.* M. Leroux supprime *et* que « la teneur de l'acte ne justifie pas ». Je fais observer que la procuracion est donnée non seulement à Anthoine de Perme, escuier, mais à Jehan de Saint-Fiel, escuier. On peut donc supposer qu'il y a eu ici lacune : on peut suppléer d'après le contexte : à *J de S.-Fiel*. P. 57, n. 2. *Restitution peruntagre.* L'explication proposée dubitativement par M. Leroux, semble hors de doute : c'est une corruption de la formule de pratique : *restitutio per integrum*. P. 79. La disposition des vers et des strophes trouvés sur le registre des cens de l'évêque de Limoges demande à être restituée. Il faut lire en une seule strophe, formant un sixain le passage suivant :

P... bien restue
Souvent sault' en rue
Pour son haut cuer monter.
Brebis bien tondue
Souvent se remue
Pour abric trouver.

Les rimes du distique qui vient ensuite sont intéressantes pour l'étude de la nasalisation dans le français local de l'époque (XVI^e siècle) *qu<culum* assonne avec *ung <unum*. Il est certain qu'on prononçait *ung* avec un *il*. Remarquons qu'en français, l'*u*, dans cette position, n'a guère été nasalisé avant le XVI^e siècle.

Georges MILLARDET.

A.-M. Espinosa. — New Mexican Spanish Folklore, III. Folktales (Reprinted from *The Journal of American Folk-Lore*, vol. XXIV, n° XCIV, October-December, 1911. Tirage à part des pages 397-444).

C'est la suite des études qui ont été analysées dans cette Revue (LV, 144), et qui ont trait aux mythes et aux superstitions. Ici

M. Espinosa donne une série de douze contes populaires qu'il a recueillis sur place dans le Nouveau Mexique au cours des années 1908, 1909 et 1910. Quatre sont dus à son père, originaire d'Albuquerque. Les récits sont reproduits en graphie mi-traditionnelle, mi-phonétique. Il eût sans doute été préférable d'avoir les deux transcriptions en regard l'une de l'autre. Chaque conte est précédé d'une brève analyse en langue anglaise. Un petit nombre de notes attirent l'attention du lecteur sur certains faits de langue ou de folklore. Un des plus importants est la réduction de certains triphongues en position syntactique (1) $ué+a > ua$, $fué á verlo > juí velo$; (2) $ué + i > ui$, $fué y dijo > juí dijo$; (3) $ué + o > uó$, $fué onde es > ju' ond' es$; (4) $ué + u > ú$, $fué uno > júno$ etc. — Au point de vue du fond, plusieurs de ces histoires rappellent plus ou moins le sujet de certains contes populaires des pays romans d'Europe (Lorraine, n° 1. et 12, Estramadure, n° 2) etc. On ne peut qu'encourager M. Espinosa à poursuivre ces études instructives.

Georges MILLARDET.

Austin de Croze. — La chanson populaire de l'île de Corse. Avec conclusion de M. Paul Fontana. Paris, Champion, 1911. Petit in-8°, XVI-188 pages.

Joli petit volume, divisé en deux parties. La première (p. 1-54), intitulée l'« Ame Corse », donne quelques détails sur le folk-lore de l'île en général, sur les mœurs et les coutumes des habitants, sur les légendes et la superstition, le rythme musical et la mélodie des chants populaires. L'histoire de l'île est esquissée en quelques phrases, la classification des dialectes en quelques lignes. Le dernier chapitre met en regard quelques thèmes mélodiques de la Corse, de la Perse, de la Norvège, de la Russie et de l'Angleterre. La deuxième partie (p. 55-172) reproduit, avec quelques commentaires et des explications sur les modes d'exécution, un certain nombre de chants populaires. Ce sont d'abord les vieux airs populaires, l'hymne de *Sampiero*, *le chant des Bonifaciens*, puis les chansons politiques de composition récente, des *nannes* ou berceuses, des sérénades, des chansons de travail, de veillée, de deuil, enfin les *voceri*. Une courte bibliographie clôt l'ouvrage. Elle pourra être consultée par ceux qui s'occupent du folk-lore de la Corse. Somme toute c'est là le livre d'un amateur qui manque un peu de méthode scientifique, mais qui s'est prodigieusement intéressé à son sujet. Les textes des chansons et les nombreuses notations musicales qui les accompagnent, pourront être utilisés, bien que l'auteur ne soit pas un Corse d'origine et qu'il n'ait guère vécu en Corse que pendant trois années.

G. M.

J. Rondou. — Proverbes de Barèges. Folklore pyrénéen. (Documents recueillis et publiés sous la direction de la Société Académique et de la Société Ramond. Extrait du *Bulletin trimestriel*, année 1911 n° 1). Tarbes, Imprimerie Croharé, 1911. In 8° de 32 p.

Les deux sociétés savantes des Hautes-Pyrénées, la Société Ramond et la Société Académique, ont uni leurs efforts pour étudier le folklore de la région. Elles ont procédé par voie de questionnaires. Les renseignements qu'elles ont ainsi obtenus sont publiés dans un *Bulletin trimestriel*, commun aux deux sociétés, et dont le premier numéro a paru à Tarbes en 1911. Celui-ci est tout entier consacré aux proverbes de la vallée de Barèges recueillis par M. J. Rondou, instituteur à Gèdre. Ces proverbes sont détachés d'un ouvrage étendu que M. Rondou a composé sur le Haut Lavedan, sa petite patrie. Par « Barèges » il faut entendre la réunion de toutes les communes qui étaient englobées dès l'époque latine sous le terme général de *Vallatica* (d'où *Barèdye* par une transformation phonétique tout à fait régulière). La « vallée de Barèges », c'est à peu près exactement le territoire actuel du canton de Luz. Le recueil de M. Rondou est intéressant. Il compte exactement 196 articles. Tous ne sont pas, à proprement parler, des « proverbes ». Il y en a qui sont de simples locutions communément répandues, tels ces sobriquets désignant les habitants de certains villages : *Bouderès d'Aussu*, *Crabouniès de Biscos*, *Truquetaulès de Luz* (sur ce mot *truquetaulè*, voir A. Jeanroy dans les *Poésies de Guillaume Ader*, Toulouse 1904, p. 223-4. L'explication de M. Rondou est conforme à celle que propose M. Ducamin plutôt qu'à l'interprétation de Mistral ou de Sauvages; voir n° 23, p. 6). La brochure est divisée en six chapitres : les noms de lieux ; les mois et fêtes de l'année ; le temps ; l'agriculture ; les bestiaux, etc. ; les animaux, les professions. Chaque proverbe ou dicton est accompagné d'une traduction française et d'un commentaire explicatif, là où il en est besoin. (A propos du moy *toy* l'auteur aurait pu remarquer que c'est le terme ordinaire dont se servent les habitants des vallées voisines, par exemple ceux de la vallée de Campan et de Bagnères, pour désigner ironiquement les gens de la vallée de Barèges).

Ce qui importe dans un recueil de folklore, c'est, non seulement l'abondance et l'authenticité des matériaux, c'est encore et surtout leur exactitude. Le folkloriste doit être précis d'abord dans la notation des formes, ensuite dans l'attribution de ses matériaux à un patois déterminé. Il peut ainsi rendre des services aux linguistes et aux dialectologues. La notation graphique de M. Rondou pourrait être plus parfaite : elle ne diffère guère de la moyenne des documents que nous servent à l'ordinaire les revues félibréennes.

L'organe de l'*Escòla d'aras Pirenèas, Era bouts d'era Mountanho*, aurait pu servir de modèle à M. R. Quant à la précision dans l'attribution des formes à un patois déterminé, on pourrait également la souhaiter plus parfaite. Les patois des seize villages de la vallée ne sont pas tous semblables entre eux : entre Gavarnie et Luz ou Barèges, entre Sazos, Sassis et Héas, il y a des variations linguistiques de détail, que nous aimerions retrouver dans les textes de M. Rondou. Il est vraisemblable que l'auteur a ramené tous ses proverbes à la forme qu'ils ont dans son propre patois. Nous savons qu'il est instituteur à Gèdre ; mais nous ignorons quel est exactement son lieu de naissance. Il ne serait pas pour nous sans intérêt d'être renseignés sur ce point.

Georges MILLARDET.

R. Miquel y Planas. — *La Imitacio de Jesucrist del venerable Tomas de Kempis*, traduccio catalana de Miquel Perez, novament publicada, segons la edició de l'any 1482. *Barcelona, Miquel y Riús*, 1911. In-8° XX-299 pages.

Ce joli livre mérite tous les éloges qui ont été donnés aux volumes déjà parus dans la même collection (voir *Rdlr.* 1910, p. 202 ; 1911, p. 122 ; 1912, p. 423). Toujours le même soin typographique, le même luxe d'impression. C'est une véritable édition de bibliophile.

Le texte de l'Imitation est précédé d'une notice préliminaire donnant des détails sur la première traduction catalane de l'Imitation de Jésus-Christ. Cette traduction est due à Miquel Pérez, citoyen de Valence. C'est une des plus anciennes traductions de l'Imitation, — sinon la plus ancienne — qui aient été données en langue vulgaire. Elle date de 1482, alors que les principaux bibliographes ne font pas remonter au delà de 1488 les versions françaises et italiennes. M. Miquel y Planas reproduit le *facsimile* en couleurs de la première page de cette édition rarissime, imprimée à Barcelone par Pere Posa, et dont l'unique exemplaire connu, décrit minutieusement par M. C. Habler (*Bibliografia Ibérica del siglo XV*, La Haye-Leipsig, 1903, n° 293), est conservé actuellement à la Bibliothèque Nationale. Cette édition fut réimprimée d'abord en 1491 ; c'est celle-ci qu'ont seule connue la plupart des bibliographes catalans. Elle fut ensuite réimprimée un grand nombre de fois.

Après ces renseignements bibliographiques, M. Miquel y Planas donne quelques appréciations littéraires. La question de l'origine véritable de l'Imitation n'est qu'effleurée (page xvi). La traduction de Miquel Pérez, assez libre comme la plupart des tra-

ductions médiévales, n'apporte pas de grandes modifications au texte latin. Elle le résume par endroits, plus souvent l'amplifie. Un des principaux procédés employés est l'adjonction d'adjectifs, intercalés dans la phrase originale et destinés à arrondir la période. Le style de Miquel Pérez est très soigné et son œuvre est un modèle achevé de prose catalane.

La notice préliminaire est suivie d'une dédicace de Miquel Pérez à Isabel de Billena, abbesse du monastère de la Trinité de Valence, puis du texte même de l'Imitation, reproduit d'après l'édition princeps (p. 1-232). L'orthographe de l'original est scrupuleusement respectée. La correspondance des pages exactement reproduite. Au texte primitif, M. Miquel a ajouté un *Sentenciari* (p. 233-244), c'est-à-dire un répertoire où sont relevés les textes bibliques, les citations des philosophes et des poètes, traduits ou glosés par Miquel Pérez. Ce répertoire moderne est dû à M. Jaume Barrera.

Comme annexe aux quatre livres de l'Imitation et en raison de l'analogie du titre et du sujet, l'auteur donne ensuite la publication d'un traité inédit du xiv^e siècle, sur le Mépris du monde, *De menyspreu del món* (p. 245-562), attribué jusqu'ici à Ramón Ros de Tarrega, et conservé dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Escorial (M. II. 3). D'après M. Miquel y Planas (p. xviii-xix), cet opuscule ne peut être l'œuvre de fra Ramón.

Le volume se termine sur un certain nombre de notes, éclaircissements ou digressions (p. 263-291) sur l'auteur de l'Imitation (opinion de M. Gayetà Soler), sur les traductions catalanes postérieures à celle de Pérez, sur la bibliographie de ces traductions et sur certaines estampes qui accompagnent les éditions anciennes.

Georges MILLARDET.

K. Bartsch. — Chrestomathie de l'ancien français (viii^e-xv^e siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. Onzième édition entièrement revue et corrigée, par Léo Wiese. *Leipzig, F.-C.-W. Vogel*, 1913, in-4°, xii-543 p.

Voici la *Chrestomathie* de Bartsch parvenue à sa onzième édition : la première date de 1866. Les remaniements constants apportés à cet ouvrage depuis près d'un demi-siècle, d'abord par l'auteur, pour les huit premières éditions, puis par M. Léo Wiese, pour les trois dernières, font que la *Chrestomathie*, si elle ne s'est pas beaucoup améliorée, n'est pas néanmoins démodée. A vrai dire, le principal effort de révision remonte à 1908, date où M. Wiese a pris en main le soin de la publication. Cette révision a porté essentiellement sur le texte des pièces choisies. Elle est inspirée

des éditions recentes, de certaines collations et de dépouillements critiques faits directement sur les manuscrits par l'auteur ou par ses correspondants. Cette onzième édition n'offre pas de modifications notables, si on la compare aux deux précédentes. M. Wiese a utilisé naturellement les éditions de textes nouvellement parues : celle des *Quatre livres des Rois*, par M. Curtius, celle de *Guillaume d'Angleterre*, par M. W. Færster, celle du *Jeu de la Feuillée*, par M. E. Langlois, celle des *Chansons de Colin Muscet*, par M. J. Bédier, celle des *Œuvres* de F. Villon, par un ancien archiviste [Longnon], celle des *Œuvres* de Guillaume de Machaut, par M. Hoepffner, celle du *Poème dévôt*, par M. Acher. Les autres morceaux choisis, — pas plus que le glossaire ou l'étude morphologique, — n'ont subi de changement profond. La correction typographique et la disposition matérielle du volume en font un instrument de travail commode, que l'on ne manquera pas de consulter et de pratiquer, pour cette raison. En particulier, le tableau sommaire de flexions de l'ancien français, qui contient une foule de références, continuera à rendre des services aux étudiants.

Georges MILLARDET.

Robert Benoit. — Servilhoto. Pouèmo perigourdi. Prefacio de Camille Chabaneau. *Périgueux, O. Domige*, 1907. In-8°, 164 p.

Robert Benoit. — Francilho. Pouèmo perigourdi. Prefacio de René Lavaud. *Biblioutico dou Bournat dou Perigord. Périgueux, Impr. Joucla*, 1910. In-8°, 148 p.

Ces deux jolis volumes de vers, ornés de charmantes photographures, accompagnés d'une traduction française en regard du texte périgourdin, feront la joie de tous les curieux de langue locale. Le pays plantureux de Périgord, le langage imagé, l'âme naïve et passionnée de ses campagnards y revivent de façon délicieuse. M. Robert Benoit s'affirme, dans ces deux pièces comme un vrai poète, aux sentiments délicats, à l'imagination vigoureuse. Son style savoureux nous fait passer tour à tour du rêve à la réalité, de la souffrance intime à la joie débordante. Je ne puis analyser ici ces deux poèmes, à l'inspiration si touchante. Il faut les lire pour les apprécier comme il convient. La noble figure de *Francilho* surtout, modeste héroïne du renoncement et de l'amour fraternel, se grave dans notre mémoire. Elle nous rappelle beaucoup *l'Innoucento Marto*. Et ce n'est pas sans raison que nous songeons à Jasmin. Coiffeur comme l'illustre poète d'Agen, M. Robert Benoit tend à

devenir son digne émule. Non ! la veine poétique n'est pas près de se perdre dans la patrie d'Arnaut de Mareuil, d'Arnaut Daniel, de Bertrand de Born, et de Guilhem de la Tour !

G. M.

René Lavaud. — Les poésies d'Arnaut Daniel. Réédition critique d'après Canello, avec traduction française et notes. Suivie d'éclaircissements et d'un fac-simile musical transcrit en notation moderne. *Toulouse, Privat, Périgueux. Bibliothèque du « Bournat », 1910.* Extrait des *Annales du Midi*, xxii, 1910. In-8° 147 p.

Cette réédition des poésies d'Arnaut Daniel reproduit en grande partie l'édition italienne publiée par A.-U. Canello: *La vita e le opere del trovatore Arnaldo Daniello*, Halle, 1883. Toutefois, M. Lavaud a fait œuvre personnelle: il a modifié le texte de Canello sur un nombre de points considérable; il a choisi parmi les variantes, celles qui lui ont paru les plus significatives, en particulier pour la classification des manuscrits; il a proposé un certain nombre de lectures nouvelles; il a donné une traduction française très précise, presque littérale, bien différente par conséquent de la traduction italienne, beaucoup plus lâche, de Canello; il a accompagné le texte d'un grand nombre de notes explicatives très développées, où les interprétations proposées par les commentateurs ou les lexicographes sont indiquées et discutées par le menu. L'édition proprement dite est suivie d'« Eclaircissements sur la vie et l'œuvre d'Arnaut Daniel »; on y trouvera le texte critique, la traduction et le commentaire de la biographie du poète tirée des chansonniers provençaux, des notes sur les dates probables de l'activité poétique d'Arnaut Daniel (1180-1200), sur la répartition des chansons entre diverses dames (M. L. fait une part beaucoup plus grande que Canello à la dame gasconne, *Mieills de Ben*; mais combien toutes ces attributions sont hypothétiques !), sur la question des autres compositions d'Arnaut Daniel et, en particulier, sur son activité comme auteur de romans (qui est indiscutable, d'après M. L.), sur les imitations que Dante et Pétrarque ont faites de notre poète sur les rimes et les strophes chez Arnaut Daniel (pour la *sextine*, voir récemment l'article de M. Jeanroy, *Romania*, 1913, octobre). Un commentaire et une transcription (par M. J.-B. Beck) de la mélodie ancienne de la pièce xviii (*sextine*), avec un fac-simile héliographique du texte musical tel qu'il figure dans le ms. G de Bartsch clôt l'ouvrage, où l'on ne peut véritablement regretter qu'une seule chose, l'absence d'un glossaire ou d'un index des mots, avec références aux notes. Le livre n'en demeurera pas

moins indispensable à tous ceux qui, de près ou de loin, auront à s'occuper d'Arnaut Daniel. L'on peut assurer que M. Lavaud est un des critiques qui ont le plus fait pour rendre intelligible le maître du *trobar clus*, l'ancêtre plus ou moins direct des poètes amis de l'obscurité et des poètes précieux, des Guarini, des Marino et des Gongora. Si M. Lavaud n'a pas réussi partout à rendre clair le texte qu'il commente, personne ne saurait raisonnablement lui en faire un reproche. En disant que ces critiques exagèrent l'obscurité d'Arnaut Daniel, il est trop modeste, et ne parvient pas à diminuer à nos yeux son mérite. Le vieux biographe provençal lui-même nous en est témoin : « *sas chansos non son leus d'entendre* ». Grâce à M. Lavaud, nous comprenons maintenant plus d'un passage où la cagacité des provençalistes avait jusqu'ici échoué.

P. 7, n. 2. *Decs*. M. L. a raison de relever la confusion entre *dec* (*e* ouvert) et *dec* (*e* fermé) qu'admet Canello pour la rime. Il est inadmissible que la strophe initiale de la chanson présente, surtout dès le deuxième vers, une dérogation à l'ordonnance monorime qui prévaut dans toute la pièce. Mais le sens que M. L. attribue à *decs* me paraît assez mal convenir au contexte. *Dec* signifie ici non « ordre », ou « commandement », mais bien « propriété », « apanage ». Le mot est pris au sens féodal et correspond bien au latin *decus*. L'amant en bon vassal doit *captencr sa dona e sos decs*. P. 9, 11. Il y a des difficultés phonétiques à tirer *grec* de *gagem*. P. 11, n. 42. *Pinchenill* qui, par le sens, équivaut à ital. *pettignone* et à fr. *pénil*, ne peut venir directement de lat. pop. **pectiniculu*. C'est un dérivé de *penche*. P. 48 et suiv. La pièce IX, *L'aura amara*, peut difficilement être considérée comme se composant de strophes ayant chacune dix-sept vers, dont certains seraient monosyllabiques. Il vaut mieux, avec Bartsch et Appel, réduire la strophe à huit vers et admettre des rimes inférieures (Arnaut Daniel a pratiqué la rime intérieure : voir XVIII, v. 37 à 39). V. 7 : *ten balps e mutz* = « tient muets » plutôt que « rend muets ». P. 48, v. 11. *Per que*. Avec Appel, je vois plutôt là une interrogation qu'une conséquence. M. L. traduit. « Et c'est pourquoi justement je m'efforce de faire et dire des choses agréables pour l'amour de celle qui... » Je comprends : « Pourquoi m'efforçè-je de faire et dire des choses agréables ? Pour elle qui... » P. 51, n° 24. Du passage de G. de Bornell cité par M. L., on peut rapprocher *no's prezaria un aguilen* dans Pierre d'Auvergne (Appel, *Chrest*, 80, 18). Ce vers donne plus de poids encore à la leçon *aguilens*, où le mot doit être pris comme désignant non l'églantine, mais la baie de l'églantine (fruit peu estimé). P. 50, v. 27, suiv. *Pero deportz m'es ad auzir volers hos motz...* « Pourtant ce m'est un plaisir d'entendre les

volontés et les bonnes paroles ». Je crois qu'il faut prendre *volers* pour un nominatif singulier, et, adoptant la leçon *et auzir* que donne une bonne moitié des manuscrits, ou mieux *e d'auzir* (correction de Appel) expliquer : « Pourtant mon plaisir et mon vœu est d'entendre les bonnes paroles ». — P. 111, n. 1. Lire XVII, 26. — P. 111, n. 4. *Non l'aus batre*. Il ne s'agit pas de ne pas imposer silence au *lausengier* mais bien à son amour, à son désir : *to ferm voler*, dont le sens domine toute la strophe. Il y a là une allusion probable aux pratiques des *flagellants*. *Auzar* alors doit se traduire par « pouvoir », sens assez répandu en v. pr. — P. 112, 12. Je lis avec Appel : *Tal paor ai no l sia trop de l'arma*, et j'explique : « Telle peur j'ai que je ne lui appartienne pas beaucoup par mon âme ». Ce qui fait que l'amoureux tremble comme l'enfant devant la verge, ce n'est pas la pensée qu'il appartient trop à sa dame, mais bien qu'il ne lui appartienne pas assez. Ce sens concorde bien avec les vv. 7-9 :

Quan mi soven de la cambra

On a mon dam sai que nuills hom non intra...

Georges MILLARDET.

René Lavaud. — *Les Troubadours cantaliens*. XII^e-XIV^e siècles. Notes complémentaires critiques et explicatives sur les textes publiés dans l'ouvrage de M. le Duc de la Salle de Roche-maure. Aurillac, Impr. Moderne, 6, rue Guy-de-Veyre, 1910. [In-8^o carré. 134 p.].

Ce commentaire critique et explicatif des textes du moyen âge, publiés par M. de la Salle de Roche-maure (*Les Troubadours cantaliens*, XII^e-XX^e siècles), offre le même caractère que celui d'Arnaut Daniel par le même auteur (voir ci-dessus). Il est abondant, fouillé et minutieux. On y trouvera nombre de renseignements de tout ordre sur le Moine de Montaaron, sur Peire Rogier, Eble de Saignes, Dame Castelloza, Peire de Cère de Cols, Faidit de Beles-tat, Bernart Amoros, Cavaire, sur la *Chanson des Pèlerins de St.-Jacques*, sur les *sirventes* d'Austorc d'Aurillac et d'Austorc de Segret. Les dernières éditions de ces œuvres et les derniers travaux auxquels elles ont donné lieu, ont été mis à profit par M. Lavaud.

G. M.

Adam le Bossu, trouvère artésien du XIII^e siècle. *Le Jeu de la Feuillée*, édité par Ernest LANGLOIS, Paris, Champion, 1911. In-8^o, XIV-76 p. (Fait partie de collection des *Classiques français du moyen âge*, publiés sous la direction de M. Mario Roques).

Nous manquons d'une bonne édition du *Jeu de la Feuillée*. Celles de L. J. N. Monmerqué et Fr. Michel dans le *Théâtre français au moyen âge* (Paris, 1842) et de E. de Coussemaker, *Œuvres complètes du trouvère de Adam de la Halle* (Paris, 1872), sont vieilles. Celle de M. A. Rambeau (*Die dem Trouvère Adam de la Halle zugeschriebenen Dramen*, dans le tome LVIII des *Ausgaben und Abhandlungen*, Marburg, 1886) à coup sûr très soigneusement préparée, est purement diplomatique. M. E. Langlois a donc eu une heureuse inspiration en mettant à la portée de tous cette œuvre originale de notre littérature dramatique au XIII^e siècle. Grâce à cette circonstance, le jury d'agrégation des lettres a pu inscrire ce texte au programme du concours de 1911. Il est à souhaiter que ce jury persiste dans la voie où il s'est engagé et qu'il varie un peu chaque année les textes de vieux français qu'il propose. Il fut un temps où la même *Chrestomathie*, revenant sans cesse au programme, finissait par être fastidieuse. Notre littérature du moyen âge est, Dieu merci, assez riche pour qu'on puisse choisir chaque fois un texte nouveau valant la peine d'être lu et étudié. L'extension et le succès grandissant de la petite collection des *Classiques français du moyen âge* facilitent singulièrement la tâche du jury.

M. E. Langlois reproduit en principe le texte du *Jeu de la Feuillée* du ms. P (Bibl. Nat. fr. 25566). Il n'avait pas le choix, puisque, en dehors des vers 1-174, P reste l'unique manuscrit connu où l'on puisse lire en entier le *Jeu d'Adam*. Pour le début (Prologue et Portrait de Maroie), où deux autres manuscrits s'offraient à lui, l'éditeur s'en est tenu le plus souvent à P, même là où l'autorité de V et de Pb réunis s'opposaient à la leçon du manuscrit complet. Cette méthode est sans doute la bonne, non seulement pour la raison de détail donnée par M. E. L., p. X, mais encore parce que d'une manière générale, on peut soupçonner *a priori* que les mss. V et Pb détachant tous deux le même passage de l'ensemble, reproduisent un troisième ms. ou d'autres ms. perdus, ne donnant eux-mêmes que le début du *Jeu* avec le portrait de Maroie. On peut admettre en effet avec quelque vraisemblance que ce portrait, morceau d'apparat particulièrement célèbre, était au moyen âge reproduit isolément par un certain nombre de manuscrits. C'est ainsi que, de nos jours, par exemple, la *Cavale* de Barbier a été certainement réimprimée un plus grand nombre de fois que le volume entier des *Iambes*. Il y a donc quelques chances pour que la version de P, qui donne la pièce en entier, soit une reproduction plus fidèle du texte original que les deux autres manuscrits ; au contraire, les versions de Pb et de V peuvent fort bien avoir été défigurées par de nombreux intermédiaires. Quoi qu'il en soit de

cette hypothèse, le texte que nous donne M. E. Langlois est très satisfaisant à tous les points de vue. Peut-être M. L. aurait-il pu par endroits conserver plus exactement la graphie du manuscrit qu'il a suivi. Car si l'édition Rameau reproduit fidèlement cette graphie, et si par conséquent les philologues peuvent l'y retrouver facilement, il n'en est pas moins vrai qu'il a pu être parfois dangereux de modifier la graphie pour l'adapter aux « habitudes des scribes d'Arras » ou « à la prononciation artésienne », telle qu'on se la figure pour le milieu du XIII^e siècle.

Le texte du *Jeu de la Feuillée* est précédé d'une courte mais substantielle introduction sur Adam le Bossu et sur sa pièce. M. E. Langlois a utilisé ici la thèse de M. Henri Guy, *Essai sur la vie et les œuvres du trouvère Adam de la Halle*, Paris 1898 (dans une mesure relativement restreinte), et les travaux plus récents de M. Guesnon. Il a apporté lui-même beaucoup d'observations personnelles. Il n'a pu malheureusement mettre à profit l'étude linguistique de M. F. Helffenbein, *Die Sprache des Trouvère Adam de la Halle aus Arras*, *Zeit. f. rom. Phil.* XXXV, parue seulement en 1911. M. Langlois eût pu certainement en tirer un meilleur parti qu'il ne le pense (p. XII). L'édition se termine par un choix de notes (explicatives, littéraires, etc.), par un excellent index des noms propres, rempli de détails précis sur la vie municipale et les habitants d'Arras vers 1250, enfin par un glossaire qui malheureusement n'est pas absolument complet.

V. 24. M. L. imprime *Cascuns mes paroles d'espist*. C'est la leçon de V. ; P et Pb ont *despist*. Il fallait garder *despist* > *despeist* (il y a eu mélange syntaxique du parfait et du présent). D'ailleurs, *despist* pourrait être aussi un présent analogique : *despire* : *despist* = *plaire* : *plaist*. Cf. *dist* (*Chanson de Croisade* dans Bartsch, *Chrest.*, 46, 4) au lieu de *dit*. Au Glossaire, M. L., renvoyant à ce même passage, écrit *despis* qui est manifestement fautif. — V. 70. *Or me sanle pale et sore*. Au Glossaire, *sore* est traduit par « brunie » ce qui s'accorde mal avec *pale*. « Jaune » est préférable : cf. *un oiseau sor* : « oiseau au plumage jaunâtre ». La femme d'Adam autrefois blanche et vermeille » (v. 71) est maintenant « pâle et jaune ». — V. 194. *K' i a ? K' i a ? K' i a ?* On peut comprendre aussi *kia* = lat. *quia* « parce que », terme de scolastique, d'où est venue la locution « être réduit à *quia* ». En effet, Maistre Adans ajoute immédiatement : *or puis sour chou estre escoliers* ! Ce serait un des plus anciens exemples de l'emploi de *quia* dans la langue usuelle. Il est probable, d'ailleurs, que le poète joue sur le mot, et peut-être même le jeu de mot, étant picard, est-il triple : cf. *kia* au v. 340 et *kiïet* = *cacatum* au

v. 406. Comp. Rabelais : *Bien ch... chanté*. — V. 396. *Enviaus* « coups » (?) demanderait une explication. — P. 56. Le sens indiqué pour *mis en canboustin* est plus satisfaisant que celui de Monmerqué et Michel, Remarquer qu'il y a eu, à Arras, un usurier du nom de *Jean dit Canboustin*. Il y a là sans doute une allusion comique. — P. 57, n. 377. L'explication est insuffisante. Voir sur ce passage, la thèse de M. Guy, p. 342. — P. 62. Sur Auri Rikier, cf. Guy, p. 340 et 341, n. 3. — P. 63. sur Thomas de Bourriane *ib.* 432; sur Ermentroi Crespin, *ib.* 434; sur J. Crespin, *ib.* 430; sur dame Douche, *ib.* 345. — Page 65. Sur Gillot le Petit, *ib.* 344-5. — Page 70. *Entré*, 214, « unit deux noms sans rien ajouter à la pensée ». Je comprends: « Halois en est à l'article de la mort *parmi* [un grand nombre à savoir] lui, Robert Cosel et le Faverel ». — *Ibidem* *Erraument*. Ce mot, partout où on le trouve, ne doit-il pas être lu *erramment* = *iterante* + *-mente*? Les articles *erramment* et *erramment* des dictionnaires (v. Godefroy) doivent-ils être tenus distincts? *A priori* je ne le pense pas. — *Ib.* *Escousse*. Traduire plutôt « secouée ». — *Ib.* *Espanir* « sevrer ». Lire 43. — *Ib.* *Fauchiaux*. Sur ce mot, voir Thomas, *Essais*, 289. — *Ib.* *Frait*. Le sens de « bruit », « tapage » semble préférable à celui de « frais », « dépense ». Il a déjà été dit que J. Crespin donnera de l'argent. Entendez « il fera du bruit, il protestera ». C'est la signification ordinaire de *frait* < *fractum*. Je ne connais pas d'exemple de *frait* = fr. mod. *frais*. — P. 71. *Jointe* « bien faite ». L'*endenture bien jointe*, ce sont plutôt des « dents bien rangées ». — P. 72. *Meche*. Le renvoi à *mettre* est faux : il n'y a pas d'article *mettre*. Voir *misent*. — *Ib.* *Onni* « lisse ». Je pense qu'il faut lire *ouni*. L'*ou* représente un *ó* atone comme dans *douleurs*, *couronnée*, *demouroit*, *jouel*, *jouer*, *soumeillié*, *Soumillons*, *soulas*, etc. Quant à l'*ó* au lieu de *ū* qu'on attendrait (*ūnīre*), il est peut-être dû en log. à l'influence de **unione* pour *ūnionē*. Dans l'*ū* de *ūnīgne* je ne serais pas éloigné de voir l'effet d'une assimilation vocalique ancienne: *unūgne* > **onionc*. Cette assimilation vocalique a dû être favorisée par le fait que les deux syllabes contenaient la même consonne: *unionc*. — P. 73. *Īengramir*, 396 « mettre dans un plus mauvais état » devrait figurer au glossaire, de même que *reparci*, 595, dont le sens est expliqué dans la note de la p. 59. — P. 74. *Ruiotel* « ruisseau », 142, devrait figurer aussi. *Ib.* *Vallans*. La référence 429 est fautive, lire sans doute 433.

Georges MILLARDET.

Manuel de Montoliu. — Estudis etimològics catalans. (Extrèt de la Revista, Estudis Universitaris Catalans). *Barcelona, Tipografia L'Arcoç*. [16 p.].

C'est le premier fascicule d'un ouvrage qui sera publié trimestriellement. Il contient XIX étymologies. La plus intéressante est celle du mot « anyorament », qui est si expressif et n'a son équivalent qu'en portugais et en gallicien (*saudade morriña*). Son étymologie, également proposée par Meyer-Lubke, est *ignorare* : on a de la nostalgie (*anyorament*), parce que l'on ne sait pas, parce que l'on ne voit pas ce que l'on aime. L'auteur aurait pu citer la forme roussillonnaise *anyoré*, à côté de *anyorament*, de *anyorança*. — Le mot *alosa* est d'origine provençale ; il eût été intéressant de relever dans les vieux textes, ce mot si familier aux poètes ; les troubadours ont chanté l'alouette bien avant P. de Ronsard :

« Qu'il te fait bon ouïr à l'heure
Que le bouvier les champs labeure. »

Le catalan roussillonnais ne connaît que la forme délibérément languedocienne : *llauseta*. — L'étymologie (*arare* + *icare*) proposée pour *aregar*, me paraît douteuse. Le sens de ce mot est, selon Montoliu, *dresser les bêtes de somme*. N'est-il pas employé plus généralement, dans le sens de « dresser » ? Le roussillonnais *adregar* n'est-il pas une autre forme de ce mot ? Et si oui, comme j'ai lieu de le croire, il faudrait le rapprocher de la forme *adregar* (mettre en ordre, arranger). — Je dois encore faire observer à M. de Montoliu que la traduction exacte de *airolébrat* est *écervelé*, car ce participe passé existe en français moderne.

J.-S. POISS.

R. Miquel y Planas. — Obres de J. Roig de Corella, publicades ab una introducció, par R. Miquel y Planas, segons els manuscrits y primeres edicions (Biblioteca Catalana). *Miquel Rius, Barcelona*, 1913.

Un volume de XCIII+LCD pag. 20 ptes.

Nous devons déjà à R. Miquel y Planas la publication de nombreux textes du XV^e ou du XVI^e siècles catalans, en de belles éditions de bibliophile, ornées de facsimilés. Il nous livre aujourd'hui l'œuvre intégrale de l'humaniste valencien, J. Roig de Corella, d'après un recueil manuscrit de la Bibliothèque Universitaire de Barcelone, qui porte le titre charmant de « El Jardinet d'Orats », et d'après un manuscrit plus correct et plus important de la « Biblioteca Mayansiana » ; ce dernier a été pris comme base de son édition.

Quoique J. Roig de Corella ait été fort apprécié de ses contemporains, son œuvre mérité dépasse en quantité son œuvre publiée ; et si les deux manuscrits déjà cités ne nous étaient restés, nous ne connaîtrions guère que le théologien, le traducteur de la populaire « Vita christi », et le poète mystique, l'auteur de l'émouvante « Oració à la sacratissima Verge Maria, tenint son fill, Deu Jhesus, en la falda, deuallat de la Creu ». Or, quoiqu'il fut « mestre en sacra theologia », J. Roig de Corella se délassait dans la lecture d'Ovide, de Pétrarque et de Boccace, et il eut même tout au moins une crise sentimentale, comme en témoignent sa « Tragedia de Caldesa », et les fougueuses diatribes qu'il adressait à cette même femme de mœurs légères.

Et, en somme, le contraire nous eût étonnés. J. Roig de Corella offrait à ses contemporains les fables tragiques de l'antiquité, des traductions ou des gloses, des imitations d'Ovide en particulier. Ce n'est donc point un auteur original, et ses narrations bibliques ou profanes ne sauraient avoir pour nous qu'un intérêt fort relatif. Elles avaient beaucoup d'attraits pour les esprits délicats de l'époque. En lui proposant une fine question de psychologie à résoudre, Mossén Fenollar lui adressait cet éloge :

Lo credit gran que de subtil entendre
Vos possehiu...

R. Miquel y Planas cite encore à l'appui des éloges tout à fait dithyrambiques, et dans le goût espagnol. Les subtilités courtoises avaient cessé de plaire ; on leur préférait le réalisme picaresque et satirique de Jaume Roig, de Jaume Gaçull. Le grand Anzias March devait, lui aussi, supporter les conséquences de cette mode littéraire, puisqu'il n'obtint qu'une seule édition de ses œuvres à Valence.

La Renaissance catalane redora le blason terni de Roig de Corella... C'est alors que Milà y Fontanals loue son « Oració » comme une œuvre de très haute valeur. F. Pelay Briz transcrit quelques-unes de ses poésies dans son *Llibre dels Poetes* (1867) et publie une partie du *Jardinet d'Orats*, en 1868. Rubió y Lluch nous donne une appréciation synthétique de son talent, dans « El renacimiento clásico en la literatura catalana », (1889). Il fait valoir l'harmonie rythmique de ses endécasyllabes, et ajoute que ses narrations mythologiques et ses écrits mystiques, d'une écriture artiste, ou en tout cas recherchée, ne peuvent être lues qu'avec fatigue. En 1897, Boronat publie dans une série de quatre articles la description du manuscrit de ses *Obres* qui venait d'être retrouvé à Valence (*Revista de Catalunya*, Barcelone, 1897, p. 113). Dès

lors, nous pouvons mieux comprendre la renommée dont jouit Corella de son temps et étudier dans ses différentes formes un talent qui n'est pas complexe par ailleurs.

Après nous avoir ainsi donné cette consciencieuse esquisse de ce qu'il appelle « la fortuna literaria » du poète, R. Miquel y Planas nous offre la première analyse critique de sa production originale. Citons parmi ces œuvres, et dans un ordre différent : *La Historia de Josef*, *La Historia de Santa Magdalena*, *La Vida de Santa Anna*, narrations bibliques ou religieuses où l'auteur montre une certaine simplicité de style ; *El Plant d'olorós de la reina Ecuba* ; la *Historia de Leander y Ero*, où il met à contribution Ovide, Virgile, Pétrarque et Boccace ; la *Historia de Jeson e Medea*, d'une appréciable intensité dramatique ; et *Triumpho de les Dones*, qui pourrait bien être une réponse aux blâmes de Jaume Roig dans son *Spill* ; *El Debat ab el Princep de Viana*, que Morel-Fatio cite comme exemple de la prose artificielle du temps ; *El Parlament en Casa Mercader*, dont l'architecture présente quelque analogie avec celle du Décameron ; et enfin *La Sepultura de Mossen Agular*, composition allégorique.

Parmi ses poésies, nous devons mentionner, avec son « Oració à la Verge Maria », qui constitue une émouvante « pietá », et nous apparaît comme son plus sûr chef-d'œuvre, « la Balada de la Garça y la Smerla », d'une fraîcheur vraiment séduisante, d'une couleur tout à fait inattendue : et aussi « Cor Crudel » dont je veux citer quelques vers :

...Pux que, dins mi, — vos tinch en bella forma,
Treta del viu — en perfeta figura,
Ab tes colors — sobrel fresch, ni lampremta,
Que ni la mort, — ni temps, ni laltre segle,
Raare nous pot, — ni del riu Letes laygua.

Car il me semble qu'on peut les rapprocher des inoubliables « Estramps » de Mossen Jordi de Sant-Jordi :

Jus lo front port vostra bella semblança.
De que mon cors nit e jorn fa gran festa,
Que remirant vostra bella figura
De vostra faç m'es romasa l'empremta
Que ja per mort no se n partrà la forma ;
Ans quant seray del tot fores d'est segle
Cels qui lo cors portaran al sepulcre
Sobre ma faç veuran lo vostre signe.

(Ed. MASSÓ TORRENTS. Bibliotheca Hispanica, p. 7).

L'éditeur ne nous a pas donné une étude littéraire de Corella, et on pouvait peut-être souhaiter une classification de son œuvre originale : supplément biographie et bibliographie, il laisse, comme on dit en Espagne, un peu de « tela cortada » à l'esthéticien. Ce n'est pas un reproche que je lui adresse.

On trouverait dans les narrations mêmes de Corella des expressions qui pourraient donner lieu à des gloses, et nous renseigneraient sur ses goûts littéraires, si nous ne savions les discerner d'une autre façon. En voici quelques-unes, au hasard de la lecture : « en lo vulgar nostre [llenguaatge], p. 309 : « estil de elegants paraules », p. 324 ; « qual tragicich excellent poeta... », p. 341 ; « los labis de retoricha se tanquen », p. 329. Des fables tragiques, un style artificiel, tels sont bien, en effet, les caractères les plus généraux de l'œuvre de Corella.

L'un de ses procédés les plus visibles, surtout dans les passages proprement narratifs, est d'accoupler deux adjectifs. Et voici un exemple concluant : « set anys passaven, que, en *tranquille benaventurada* vida estant Jeson ab mi, aumentava nostra benvolença ; que nom sent bastant, poder escriure lestat de tan *plaent enamorada* vida. Relluhia Jeson de gloriosa fama, multiplicant cada dia en *forts animosos* actes, volant per tota Greçia ab *suaus daurades* ales la sua mefable virtut... (p. 225).

Il est encore assez curieux de voir comment une même métaphore est traitée suivant le caractère des œuvres : « paria encara Febo sobrel nostre orizon lo seu luminos carro detenia », p. 211. *Historia de Jeson e Medea*. « Ja Apollo sobre la terra los seus daurats cabells començava estendre, les sumitats del mon illuminant », p. 213 : *Historia de Jeson e Medea*.

Nous retrouvons l'image, plus grandiose encore, dans la « *Tragedia de Caldesa* », qui est pourtant une page d'autobiographie : « restant del dia tan poch, quels cavalls de Febo della les colones de Hercules en loccident calçigauen », p. 126. Elle s'efface dans les récits pieux de l'auteur : « e, un dia [a] hora quel sol ja declinaua », p. 316. *Historia de Santa Magdalena*. Elle se transforme dans son « *Oració a la Verge* » : « crida lo sol — plorant ab cabells negres », évoquant pour nous ces figurations du soleil assombri que les peintres primitifs n'oubliaient pas de placer au-dessus du Calvaire.

Il ne me reste qu'une remarque à l'image du bibliographe attentif : il a oublié de dire que la poésie qu'il intitule « *Flors del saber* », a été publiée par Amédée Pagès, d'après le « *Cançoner de Paris* », dans sa récente édition critique d'Auzias March. C'est une bien légère remarque : elle ne ternit assurément pas les grands éloges

que méritent son travail d'aujourd'hui et ses travaux d'hier, qui sont l'honneur de l'érudition catalane.

Joseph-Seb. Pons.

Manuel de Montoliu. — *Estudis de Literatura catalana. Pròleg de M. S. Oliver.* Barcelona. Societat Catalana d'edicions, vol. IX, 1912. [XXIV+275 p.].

Il m'est particulièrement agréable de parler de ce livre, dont les études sympathiques sont consacrées à des poètes, des romanciers, des dramaturges et des essayistes catalans. Études rétrospectives, études complètes ou partielles d'écrivains modernes, elles révèlent une forme souvent solide, un esprit discipliné et une ferme orientation. Il est toutefois regrettable qu'elles soient disposées suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Certes, il était difficile de donner un ordre à des articles publiés dans un quotidien, au hasard de l'événement littéraire ; ce n'était pas impossible. La chronologie ou les affinités de talent pouvaient donner des indications, d'autant plus précieuses que la littérature actuelle est d'un beau désordre. Il existe une évolution poétique, et on pouvait en tenir compte ; on pouvait étudier tour à tour Verdaguer, qui est un grand romantique et domine le « vell floralisme orthodoxe », Apeles Mestres qui importe l'art de Heine ou de Becquer, Maragall et son mysticisme, et enfin le souffle aérien et subtil de la poésie de Joseph Carner ; nous eussions aimé rencontrer Milá y Fontanals, le patriarche et l'initiateur, des le portique de ce temple.

Du moins, Manuel de Montoliu sait-il dégager de ces juxtapositions d'étades et de tendances une loi ou une idée générale. C'est une idée méditerranéenne : Accueillons, écrit-il en substance, les muses classiques. Que nos œuvres soient le fruit de l'étude et du goût ! Retrouvons dans les source castaliennes la pureté de la forme et l'élégance de l'idée ! Que votre civilisme et votre « urbanitas », ô poètes, guident le peuple catalan vers cette haute civilisation à laquelle il est prédestiné !

Comme on voit, cette pensée dépasse le précepte d'Horace : *Scribendi recte, sapere est et principium et fons*. Elle ne manque pas d'impérialisme (théorie chère aux « noucentistes » de Barcelone) ; on y découvre même un soupçon de futurisme. J'approuve en principe Manuel de Montolia. Il proclame la dignité de l'art et la noblesse de l'humanisme, en un pays où chaque petite ville organise des Jeux Floraux incolores et verbeux, en l'honneur de la vierge du Rosaire ou de la Nativité, de Jacques ou de Constantin. Ah ! qui dira jamais les torts de la rime !

Dans un premier article sur J. Alcover, Montoliu nous montre qu'il faudrait appliquer à la littérature catalane le système de Taine. C'est une étape nécessaire de la science critique, nous dit-il. Il distingue donc dans le génie de sa race trois éléments essentiels, trois sédiments, si l'on veut. D'abord, l'autochtone ou ibérique, dont le type représentatif serait Verdaguier, avec sa poésie grandiose et sans mesure ; puis le germanique, manifesté par Apeles Mesures et Maragall ; enfin, le classique ou gréco-latin, auquel se rattachent les poètes de Majorque au pur lyrisme d'ode et d'élégie.

Elle est ingénieuse, cette classification, mais les traits en sont bien larges. Il est des termes plus simples et plus sûrs, d'ailleurs employés en d'autres pages : génie chrétien ou biblique ; génie grec ; génie populaire ou catalan ; génie moderne ou naturiste. Est-ce vraiment sa qualité d'ibère qui explique l'œuvre épique de Verdaguier, et faut-il tant le rapprocher de Sainte Thérèse ou du Gréco, dont on veut oublier qu'il est avant tout Crétois et disciple de Tintoret ? La première manifestation épique du génie espagnol, le « Poema del Cid », ne révèle aucun désordre. Mais comment écrire avec une pareille sérénité une épopée en plein XIX^e siècle ? La cotte de mailles est le vêtement des guerriers, et non celui des mystiques et des romantiques. Quant à l'évocation des forces cosmogoniques, elle est encore l'un des caractères de la poésie moderne ; nous la trouvons dans l'œuvre de Hugo et de Lamartine ; je crois qu'il ne serait pas difficile de prouver que Verdaguier doit beaucoup à Lamartine...

Son génie n'en est pas cependant tributaire. Il sait grouper tous les enthousiasmes d'une époque qui voyait « grand ». Il fut et il reste poète national. Prêtre et poète à la fois (c'est beaucoup trop !), son œuvre devait être soulevée par un élan magnifique, par une sensibilité triomphante. Elle devait se heurter à des barrières. Le prêtre et le poète étaient peut-être dans les temps reculés une seule et même chose ; il n'en est sans doute plus de même aujourd'hui. Verdaguier ne le crut pas ; et il me semble que les autorités ecclésiastiques s'en aperçurent, d'une façon plus ou moins rudimentaire. De là, sa crise, autour de laquelle on a fait beaucoup d'ombre. De là, ses douleurs mystiques, qui s'expriment, d'ailleurs, avec mesure et suavité, en un style tendre, sans heurts, plein d'onction et de « merveille » populaire. Son mysticisme est doux. Ce n'est point là toujours le caractère du mysticisme espagnol, de l'exaltation ibérique.

Une telle formule ne pourra donc pas définir l'inspiration verdaguérienne. Je voudrais qu'un esprit libre et généreux dise toute la vérité sur sa vie : il y faudrait une psychologie profonde ; les lois brumeuses de l'ethnologie n'y suffiraient pas.

Des Ibères, passons aux Germains.

Ce n'est point encore l'ethnologie qui expliquera l'esprit poétique d'Apeles Mestres. Son subjectivisme me paraît simpliste et vieux comme le monde. Son germanisme est extérieur. C'est une mode littéraire. Comme Becquer, il a subi Henri Heine. Il est imagier avant tout ; le moyen âge et la figuration gothique le ravissent. Le traducteur de l'« Intermezzo » a-t-il une sensibilité germanique ? Nous dirons qu'il a une sensibilité romantique, la sensibilité de l'époque, comme l'écrit, d'ailleurs Manuel de Montoliu, avec un rare bonheur ; il aurait dû ajouter qu'il glose à tout propos les vieilles chansons populaires catalanes. Tous les renaissants des littératures soudainement rappelées à la vie, glosent les vieilles chansons ; c'est, en somme, une loi inéluctable. Cette loi expliquerait le germanisme que l'on croit voir dans la littérature catalane.

J'en arrive à cette observation, à savoir que l'esprit de la chanson populaire se retrouve chez tous les renaissants de Catalogne, qu'ils soient ibères, germains ou gréco-latins.

Pourquoi Manuel de Montoliu ne le remarque-t-il pas ? Je puis lui faire ce reproche ; dans son étude sur Alcover, qu'il nous dit être incomplète, voulant faire ressortir surtout la qualité latine de son lyrisme et le charme de son harmonie, il oublie de commenter ses idées sur l'inspiration populaire, nettement exposées dans « Art y Literatura » : il oublie qu'une chanson populaire s'intercale dans « La Serra », poésie délibérément impressionniste...

Mais la chanson populaire est diversement interprétée. Les uns aiment sa religiosité tendre, comme Verdaguer ; d'autres sa sentimentalité à fleur de peau, comme Apeles Mestres ; ceux-ci sa nostalgie musicale et dramatique, comme le compositeur Clavé ; ceux-là son euphonie et son évocation, comme Joan Alcover. Joan Maragall voulut en saisir l'essence, le primitivisme, le symbole, le mysticisme. Et de même il aima la spontanéité ineffable du langage ; il crut au pouvoir ingénu des mots les plus simples. Cela ne serait-il pas permis à un latin ? Les germains auraient-ils vraiment le monopole de toute métaphysique ?

Il est certes peu banal, il est même curieux, de voir dans le germanisme le premier caractère du génie de Maragall ; il faudrait, avant tout, nous montrer combien il est catalan, par sa sincérité d'expression, par sa netteté de vision, et même par la substance « terrienne » de son mysticisme. Maragall m'écrivait un jour : « tot gran art sent una terra ». Je ne trouve pas, je ne veux pas trouver de meilleure expression pour définir son grand art. Quant à son inquiétude, à ses idées toujours présentes de passé et de

devenir, cela me prouve qu'il était poète, vraiment poète, sans plus. Et toute l'ethnologie du monde ne m'en apprendra pas davantage.

On m'objectera que Maragall a traduit Goethe. Je répondrai que Goethe aimait les dieux de la Grèce. Et ceci compensera cela ! Quant aux analogies spécieuses que peuvent susciter ses pages d'esthétique, je ne m'y attarderai pas. Maragall est un poète essentiellement moderne et naturaliste ; à de certains égards, il fait penser à notre Francis-Jammes, qui n'est pas germain. Il fait penser à Francis-Jammes, parce que sa poésie s'applique aux êtres immédiats, à l'horizon ordinaire, à la vie un peu monotone qui nous entoure. Maragall ne décrit que ce qu'il voit : ce n'est pas un si mauvais procédé !..

Il paraît que la bourgeoisie catalane aime également la poésie des êtres familiers, des objets usuels : la promise, les enfants, la famille, les veillées, l'oiseau dans sa cage, le jardin et ses fruits.

Elle ne se distingue guère en cela des autres bourgeoisies, ni même des autres classes. En France aussi on chante des refrains sur le printemps, la pauvre ouvrière et les lilas blancs ou mauves, du Mayol ou du Delmet : nous ne les comparons pas cependant aux tendres poésies de Francis-Jammes. Car il y a autre chose dans l'art de Francis-Jammes. Or, Manuel de Montoliu dit en toutes lettres que l'art de Joan Maragall est celui de la bourgeoisie catalane. Je n'exagère pas : « Lluny de ser revolucionaris, en Maragall i els seus deixebles són, en tot lo que no tenen de místics, els poetes de la nostre burgesia, ja tocada (en sa part més selecte) de desitg de refinament. »

J'ai intentionnellement souligné l'admirable restriction « en tot lo que no tenen de místics », car elle me paraît merveilleusement paradoxale. J'ai encore souligné le mot « deixebles », parce que je ne connais pas de purs disciples de Maragall ; je crois que ce mot n'a ici que la valeur d'un palliatif.

Cette étude sur Maragall mérite bien que l'on s'y arrête. C'est là surtout que le dogmatisme de Montoliu nous apparaît dans toute sa rigueur. Montoliu veut que l'on soit latin, que la poésie soit une science précise, une sorte de mathématique élégante et polie. Selon lui, le poète doit être instruit, nourri des fables de l'antiquité.

Montoliu a un faible pour les poètes livresques. Il n'aime pas outre mesure la fraîcheur du primitivisme, la spontanéité du sentiment et de la vision : je ne crois point qu'il parle souvent de ces qualités. Or, l'art de Maragall est avant tout libre et ingénu. Alors que chez d'autres, l'intelligence sereine domine et maîtrise le

sentiment, selon l'une des formules du néo-classicisme, Maragall nous révèle un cœur simple, à travers la complexité de son esprit. Et c'est vraiment une bonne fortune pour une littérature que d'avoir possédé une tel poète.

Mais Montoliu insiste dans son paradoxe : Maragall est encore le verbe de la bourgeoisie parce qu'il est incohérent dans ses formes d'expression. Or, notre bourgeoisie est incohérente. Elle n'a pas trouvé sa forme définitive d'expression : voyez les édifices de la Rambla et du Paseo de Gracia... Je dois l'avouer, cette comparaison m'émeut beaucoup. J'aime l'incohérence suggestive et sans doute apparente de Joan Maragall. Je déteste l'incohérence des édifices de Barcelone, amalgames incompréhensibles de tous les styles, extériorisations monstrueuses et insupportables de la vanité...

Ces édifices sont gothiques, byzantins, mauresques, allemands, viennois ; l'art de Maragall est simple et catalan, comme une source sous le soleil, à l'ombre mouvante d'un olivier. Hélas ! cette source est déjà tarie ; le maître est mort.

Manuel de Montoliu construit donc un temple gréco-latin à l'usage des lettres catalanes. Les ablutions lustrales seront fréquemment répétées ; la discipline ne faiblira jamais. Les initiés devront porter l'estampille de l'« Institut d'Estudis Catalans » ; ils recevront au besoin des bourses de voyage pour séjourner dans les Universités allemandes plus particulièrement. Quant aux Ibères et aux Germains de la littérature patriale, inutile de dire qu'ils seront observés et tenus à distance... Je plaisante. Il existe vraiment un bel effort classique en terre catalane. L'île de Majorque est devenue le paradis de la culture latine, du bon goût et de l'euphonie. Elle s'honore de hauts poètes comme Joan Alcover, Mossén Costa y Llobera, Gabriel Alomar. Ce sont des « Apolliniens ». *« Ce sont eux qui font la révolution, avec leur idéal de perfection, de raffinement, au nom duquel ils veulent détruire tout ce qui demeure d'esprit sévratique chez nos poètes spontanés. Ils ne respirent pas dans l'atmosphère de notre société actuelle ; ils sont les chœurs anticipés de notre société future, entrant dans les rêves, et dans laquelle le raffinement sera une norme de vie »*. Telle est la manière habituelle de Montoliu, une manière solide, massive, et d'une fougue alourdie.

J'ai déjà dit que j'approuvais en principe cette renaissance du classicisme, ce retour à l'antique, à la façon de Carducci.

Je souhaite que ce retour soit vraiment une révolution. Doit-elle s'opérer par une acclimatation des poètes latins, comme l'a pensé Mossén Costa y Llobera dans ses « Horacianes » ? Peut-on considérer ce dernier livre comme une « œuvre merveilleusement cise-

lée » ? Voilà qui est fort improbable. Si quelques pièces des « Horacianes » sont pleines d'euphonie et de belles pensées, d'ordonnance et de sérénité, la plupart fatiguent avec leur accumulation de dactyles. Ce qui le prouve, c'est que les disciples ne se présentent pas, et que l'on cherche des voies nouvelles. L'histoire de la littérature espagnole démontrerait que de tels essais reparaissent à des périodes déterminées, un peu comme les comètes. On s'attarde un soir à contempler leur resplendissement, on les oublie le lendemain, devant les constellations habituelles.

Il est curieux d'observer dans ce livre que la critique ne se reporte guère à la littérature castillane ou même catalane (1); Manuel de Montoliu néglige les traditions de sa race, en sa prophétique ardeur; et il pense plus volontiers aux esthéticiens nordiques. Il est surtout illusionné par son désir de classicisme. Or, sans avoir encore l'influence de la chanson populaire, la tradition littéraire est pourtant reconnaissable chez plusieurs écrivains. Si Miquel Costa y Llobera a renouvelé l'ode saphique dans les « Horacianes », il ne faut pas oublier son « Agre de la Terra », volume composé d'éléments traditionnels, indigènes, et où l'on trouve des essais très heureux de « codolada mallorquina ». Et Alceste préférerait peut-être la « codolada » à l'ode saphique. L'exquis poète Joaquím Ruyra, poète de rêve et de mystère, ne rappelle pas seulement Swinburne; la fable morale du « País del Pler », miniature du « Canigó », nous montre peut-être qu'il connaît le vieux roman sentimental, allégorique et courtois; et son rythme prouve une lecture du « Spill de les Dones ». C'est un devoir pour la jeune poésie que de se relier chaque jour davantage à la lyrique du XV^e ou du XVI^e siècles. Elle trouvera des éléments pleins de vie, des combinaisons métriques et même de fortes idées à travers la psychologie analytique d'Auzias March, de Jordi de Sant-Jordi, et de Roig de Corella. Cela a été particulièrement compris par le poète Lopez-Picó, qui a su allier à ces fortes idées la rapidité concise des épigrammes d'anthologie et cette noble élocution qui fait, selon Ronsard, « reluire les vers comme les pierres précieuses les doigts de quelque grand seigneur ». Et cette image de Ronsard m'amène à parler d'une école importante dans les lettres catalanes, celle du Parnasse.

Elle est représentée par Geroni Zarmé, et dans une certaine mesure par Gabriel Alomar et Joseph Carner. Il est vrai que ces

(1) Sauf dans un article intitulé « Els nostres clàssics », d'ailleurs plus spécialement consacré à l'essai actuel de classicisme.

poètes ont donné à leur langue une plus grande richesse d'expression et parfois une pureté marmoréenne. Mais je ne crois pas, malgré Montoliu, que l'apport de Zanné soit d'une importance capitale. Je ne vois pas la splendeur de sa forme ; j'en vois la recherche. Sa poésie de dilettante, sa poésie d'images, est cosmopolite. Nulle grandeur philosophique, nulle pure sève d'humanisme, nulle altière et divine harmonie dans son œuvre : les grandes qualités du Parnasse, ce petit Parnassien ne les possède pas. Et parce qu'il la déduit de l'œuvre de ce poète, Montoliu a une conception peut-être un peu étriquée du Parnasse.

C'est encore une exagération de dire que les visions de Heredia sont glaciales. Les « Trophées » ne renferment pas seulement des émotions décoratives : il est des veines roses sous ce marbre blanc. Nous sentons très bien toutes les inspirations qui rattachent Heredia à Chénier, et Henri de Régnier à Heredia. L'œuvre de Heredia n'est pas un musée aux marbres froids : elle garde une source limpide. Une étude essentielle de ses poèmes peut être profitable aux lettres catalanes, autant que l'étude des Italiens, de Carducci et de D'Annunzio, et malgré l'affirmation contraire de M. de Montoliu. Et ce sera peut-être la nouvelle et déjà vigoureuse renaissance du Roussillon qui aidera les Catalans à mieux connaître la sensibilité française.

Telles sont les observations que ce livre m'a suggérées. Je dois dire maintenant qu'il constitue un guide précieux, que ses analyses partielles mais attachantes nous donnent une idée complète de l'effort catalan. Je constate avec joie que les poètes humanistes de Catalogne ont l'appui intelligent d'un véritable critique.

P.-S. — Page 269, M. de Montoliu attribue à Ronsard l'ode de Sainte-Beuve « A la Rime ». Cette erreur est excusable : elle est cependant suggestive.

Joseph-Seb. POYS.

Anfós Par. — Lo Rei L'ear, tragedia de Guillom Shakespeare. feelment arromaçada en estil de catalana prosa per Anfós Par. ab notes explicatives dels mellors comentaristes anglesos y estudis critics del traductor. — *Barcelona, Associació Wagneriana, Maig de 1912.* [XV+447 p.], 7.50 p^{tes}.

Le texte de cette édition du Roi Léar est précédé d'une curieuse préface et d'études sur les sources et la bibliographie : il est suivi d'une scénologie et d'un essai critique sur les personnages. l'action, la forme et la pensée de l'émouvante et sombre tragé-

die. L'éditeur a fait preuve d'un grand courage. Il fallait d'abord fixer le texte, et tenir compte des plus récents résultats de la critique anglaise ; cela a été consciencieusement fait. Mais quelles difficultés ne devait-il pas vaincre pour traduire intelligiblement l'immortel ! On sait que Shakespeare a groupé dans cette tragédie plusieurs éléments qu'il fait dialoguer dans la tempête, et sur la lande déserte : le roi Lear dans sa folie grandiose ; Edgar qui simule le « pauvre Tom », le mendiant de Bedham, et « bête » ses prières ; le Fou, ses soliloques et ses balbutiements, ses adages et ses calembredaines et ses allusions incompréhensibles pour le lecteur moderne. Toutes les paroles de ces êtres pitoyables sont autant de petites ombres ; on comprendra combien il était malaisé de les transposer en langue catalane. Dans une récente conférence, Jean Richepin, qui est pourtant un magicien-ès-lettres françaises, disait à propos du rôle du bouffon : « Je ne vous en traduirai de temps en temps un petit mot que lorsque je croirai pouvoir le faire et que le français s'y prêtera ». Anfòs Par a trouvé le moyen d'é luder certaines difficultés de traduction. Il a délibérément employé le catalan classique, celui de Metge et de Martorell, à cause des analogies de construction, parallèles aux analogies de coutumes et d'usages, qu'il peut offrir avec l'anglais du XVI^e siècle. Comme on voit, Anfòs Par n'ignore point les lois de la philologie comparée. Mais en procédant ainsi, il a évité un obstacle pour tomber dans un écueil ; les reconstitutions de vocabulaire et de la stylistique d'une langue sont d'ordinaire aussi incertaines qu'elles sont studieusement curieuses ; le souvenir d'une Salammbô peinte et fardée flottera toujours sur ces architectures mortes.

Par ailleurs, le traducteur ne pouvait trouver de modèles dans le théâtre catalan ; ce théâtre n'a pu se former ; les efforts de Milá y Fontanals ont pu nous en donner quelques fragments, mais nous savons que ces fragments sont bien insignifiants, si on les compare aux œuvres narratives ou poétiques, au « Somni » de Bernat Metge et aux « estramps » d'Auzias March. Toutes ces considérations n'ont pas retenu l'élan du traducteur ; et je me hâte d'ajouter que son audace splendide a été récompensée, puisque son catalan classique ajoute comme une savoureuse étrangeté à cette tragédie surhumaine ; et une étrangeté qui ne saurait lui nuire.

Nous savons qu'Anfòs Par tenait surtout à nous procurer le plaisir esthétique de la lecture. Avec une bienveillance paternelle, il nous recommande à plusieurs reprises de lire surtout le texte, de délaiss er le commentateur. Il n'a donc pas oublié que, plus

que des notes studieuses, il offrait au lecteur catalan les beaux fruits de Shakespeare. Mais, il veut aussi qu'on le sache, son travail n'a pas été inutile : « Si hom va massa depressa en la lectura, qualques trases y moltes esclamacions semblaràn incoerents ».

J'ai donc lu les notes ; elles sont d'un enthousiasme qui ne se dément pas ; et certaines, d'une bonhomie ingénue, comme la suivante : Aquest magnífic verb catalá [colgar] no cal advertir que significa ficar-se al llit (p. 191). L'éditeur nous signale surtout des correspondances de vocabulaire et d'expressions. — C'est ainsi que le mot « traemanyar », cueilli dans le « Llibre de les Doncs », correspond au verbe anglais « convey ». — A propos d'une expression exclamative empruntée à la « cetreria », à la fauconnerie : bella volada, au ... (p. 257), on nous dit qu'elle était prononcée au moment où le faucon rapportait une proie : ne l'était-elle pas aussi avant son vol ?

Une autre note nous assure que le mot « meinada » a disparu du catalan ; or, il est courant en Roussillon, et probablement en Ampurdan, du moins dans le sens de : troupe d'enfants.

D'une façon générale, on pourrait reprocher à cette curieuse traduction son excès de fidélité. Il semble parfois que l'amour de Shakespeare domine chez l'éditeur sa grande affection pour sa langue catalane, puisqu'il risque des néologismes (despecte, pour menyspreu), et forge des mots composés : ull-fosca, cap-acotaire, cap-menat. Certainement, il évite ainsi paraphrases et gloses, mais ne doit-il pas nous donner ces gloses et paraphrases dans ses notes ? Anfós Par nous répondra : la langue catalane littéraire s'est éteinte sans parvenir à son parfait développement. J'ai construit mes néologismes par induction, et suivant ses propres lois. Nous objecterons que ces mots composés sont de formation populaire. Si donc la langue catalane littéraire avait suivi son cours normal, elle ne se serait probablement pas enrichie dans ce sens.

Parmi les études qui suivent le texte, il est un chapitre consacré aux représentations des œuvres de Shakespeare à Barcelone. Certaines ont été données par les compagnies de Tina di Lorenzo et de Novelli ; une seule par une troupe catalane, et ce fut « Le Songe d'une Nuit d'Été », traduit par le souple et banvillesque poète Joseph Carner. Je recueille encore cette indication dans la bibliographie : La Tragedia de Macbeth, traducció catalana de C. Montoliu, Barc. 1908. Voilà, je pense, de belles preuves de la réalité et de l'activité de la renaissance catalane. Maragall a traduit Goethe et une Olympique de Pindare ; Riba-Bracóns les Géorgiques en hexamètres ; Narcís Oller, les « Corbeaux » d'Henry Becque. Voici maintenant — et ceci est une nouveauté — que l'on

nous donne une édition critique d'un auteur étranger. Je serais tenté de reprocher cette générosité internationale à Anfós Par, puisque tant de textes catalans s'offraient à son enthousiaste et savante activité. Mais peut-on déceimment reprocher à un homme son engoement pour Shakespeare, engoement qui se confond avec l'amour de l'humanité ? Nous devons donc remercier Anfós Par qui a fait connaître aux foules catalanes cette tragédie si forte et les attachantes figures du pauvre fou et de la candide Cordelia. En nous donnant sa traduction en langue classique, il nous a permis de comprendre ce qu'aurait pu être le théâtre catalan du XVI^e siècle. Il a fait s'épanouir des fleurs d'outre-tombe.

Joseph-Seb. PONS.

Ch. Bally. — Le langage et la vie. *Genève, édition Atar, Paris, libr. Fischbacher, 1913. 114 p. petit in-8°.*

« Le but de ce travail, dit l'auteur dans sa préface, est de montrer que le langage naturel reçoit de la vie individuelle et sociale, dont il est l'expression, les caractères fondamentaux de son fonctionnement et de son évolution. Tous les phénomènes de la vie réelle étant caractérisés par la présence constante, souvent par la prédominance des éléments affectifs et volitionnels de notre nature, l'intelligence n'i joue que le rôle, d'ailleurs fort important, de moyen ; il s'ensuit que ces caractères, en se reflétant dans le langage naturel, l'empêchent et l'empêcheront toujours d'être une construction essentiellement logique. L'exposé de ces principes vise aussi à placer dans son cadre psychologique l'ordre de recherches auquel j'ai donné le nom de stylistique, et j'ai essayé de faire ressortir l'importance qu'il i aurait pour la linguistique à étudier le langage en tant qu'expression des sentiments et instrument d'action. »

Ce programme est rempli à souait dans les deux parties du livre, *Le fonctionnement du langage et la vie* et *L'évolution du langage et la vie*, où sont présentées, avec des développements nouveaux et dans un ordre un peu différent, les idées exposées par l'auteur dans des conférences faites à l'Université de Genève en 1912 et à la Sorbonne en 1913.

Je ne saurais suivre pas à pas l'allure entraînante que M. Bally sait donner à sa pensée. Son nouvel ouvrage est, comme les précédents, du plus aut intérêt, et je ne puis qu'en recommander la lecture attentive. Il ne se laisse guère résumer autrement que M. Bally ne l'a fait lui-même dans sa préface. Je crois que spécialement tous les romanistes devront le lire et le méditer. Ils i puiseront non seulement de bons enseignements de linguistique

générale. p. ex. dans la discussion sur l'idée de *progres* (p. 65) ou dans les précieuses indications relatives à la méthode pour l'étude expérimentale du fonctionnement du langage (p. 1) dont les bases ont été jetées par F. de Saussure, auquel M. Bally a eu l'honneur de succéder dans sa chaire, mais encore des suggestions directement utiles pour apprécier les faits romans tels qu'ils sont, et non tels qu'on est habitué à les voir à travers leur histoire (v. notamment p. 43, sur le mécanisme réel des formes personnelles du verbe en français moderne; p. 61, sur les groupes agglutinés en unités lexicologiques; p. 75, sur l'importance de la notion d'*aspect* dans le verbe; p. 83, sur les illusions que cachent les mots *langue synthétique* et *langue analytique*). Nous avons besoin, d'une part, d'élargir notre horizon et, d'autre part, de voir avec plus d'exactitude et de précision ce qui se passe réellement dans notre domaine particulier.

Jules ROMJAT.

L. Piat — Grammaire générale populaire des dialectes occitaniens: le genre. *Périgourd, imprimerie Cassard frères*, 1913, 11 p. in-8° (t. à p. de *Lou Bournat*, bulletin mensuel des félibres du Périgord).

Série de règles empiriques sur les formes du genre dans les adjectifs et dans quelques substantifs. On lit p. 3 que « la langue d'oc distingue les genres en terminant les mots féminins par un *o* stone qui s'ajoute au masculin », p. 4 que « le genre masculin se tire du féminin, en retranchant l'*o* final du mot féminin ». Qui premier fut, demandait Rabelais, boire ou avoir soif? Exemples nombreux, localisations vagues, formes douteuses, généralisations abusives (ainsi tous les parlers n'ont pas *-o* au fém., il en est qui ont *-a*, d'autres *-ə*). J. R.

Philadelphie de Gerde. — Bernadette, poème pastoral, texte gascon et traduction française de l'auteur. *Paris, nouvelle librairie nationale*, 11, rue de Médicis, MCMXIII, 302 p. petit in-8° carré.

Je ne saurais dissimuler que ce livre m'a déçu. Son auteur paraît moins à l'aise pour développer un récit suivi que pour laisser libre cours à des effusions lyriques du genre de *Toun ouelhado e toun sourrise...* (*Brumos d'autouno*, Avignon, 1893, p. 17; même pièce dans *Cantos d'Azur*, Mâcon, 1898, p. 24) ou de *Countro ed desbroumb* (*Reclams de Biarn e Gascogne*, année 1901, p. 145; autre version dans *Cantos en do*, Mâcon, 1909, p. 28).

Je n'insiste pas : le lecteur appréciera de lui-même les mérites et les défauts. Mais je crois devoir mettre en garde les romanistes qui voudraient utiliser *Bernadette* comme texte de langue. Dans la *Bouts de la Terre* du 1^{er} septembre 1913, un confrère en Feli-brige qui signe L. B. a émis un doute sur la légitimité du démonstratif *quet, quero* pour *aquet, aqurro* et rectifié en *Massabiello, Bartrès* des noms de lieu donnés *Massabiello, Bartrès*. D'autres choses m'ont étonné : le être est appelé p. 52 *hai*, p. 122 *hau* ; « que je puisse » a *passim* la forme *pousquèi*, mais on trouve p. 206 *dugoi* « que je dise ». A-t-on réellement deux formes du nom d'un même arbre et deux désinences pour une même forme verbale ? J'aurais cru plus « an » le parler d'un petit village comme Gerde.

J. R.

R. Michalias. — Glossaire de mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert (Puy-de-Dôme). Paris, Champion, 1912, 100 p. in-8° (extrait de la *Revue de philologie française et de littérature*).

Ce n'est pas un dictionnaire complet, mais un recueil de mots particulièrement intéressants au point de vue fonétique morphologique ou sémantique. Ils sont donnés en orthographe félibréenne généralement correcte, et pour beaucoup d'entre eux l'auteur a ajouté une transcription fonétique du système Gilliéron. Ce système n'a pas été appliqué avec toute la rigueur désirable : des consonnes mouillées sont suivies d'un *y* tout à fait superflu, le signe d'intensité est souvent omis, etc... Il en résulte que le glossaire n'est pas utilisable comme document fonétique de précision. Mais il peut rendre de grands services à un fonéticien connaissant déjà le parler d'Ambert assez pour reconstituer de lui-même la prononciation exacte, à un grammairien, à un sémantiste. Je citerai particulièrement les mots assez rares *armo* dans la locution *pèr moun armo* « sur mon âme », *censaire* « qui donne ou qui prend à bail », *mèdre* « faucher le blé », *padi* « souffrir », *sebéturo* « repas de funérailles », la curieuse déglutination de *bratour* « atelier de tisserand » et *brant* « (jour) ouvrable », l'originale expression *paio-fiò* « agent d'assurances », littéralement « paie-feu », la déviation du sens de *crèitio* < *christianu* analogue à celle de son correspondant franco-provençal *crétin*, l'article *arairc* avec la nomenclature des parties de la charrue, les articles (ex. *erbo*) où M. Michalias identifie nombre de plantes comme peut le faire un botaniste professionnel en contact journalier avec la population rurale. En somme,

très méritoire contribution nouvelle (v. mon compte rendu des *Éléments abrégés de grammaire auvergnate* dans *R. L. R.*, 1907, p. 553) à la connaissance d'en parler que l'auteur d'*Ers des lous Suts* et d'*Ers de d'uen pousan* (v. *R. L. R.* 1905, p. 288 et 1909, p. 92) a su élever à un rang littéraire des plus enviablés.

Jules RONJAT.

Karl Höfele. — Quellen für das Studium der neueren languedokischen Mundart von Montpellier. *Borna-Leipzig. Buchdruckerei Robert Noske*, 1913, 60 p. in-8° (thèse de Greifswald).

Quelque médiocre que soit cette compilation, il est difficile de la passer sous silence dans une revue publiée à Montpellier. Je n'ai d'ailleurs pas besoin d'en parler bien longuement après le compte rendu copieux et sévère que M. Kruger lui a consacré dans le *Bull. de dial. rom.*, 1913, p. 40-45.

Au commencement sont quelques notes sur l'histoire du Felibrige. Elle paraît consister pour M. H. dans une énumération de titres plus ou moins ronflants qu'il donne, on ne sait pourquoi, tantôt en provençal (*assessor*, etc.), tantôt en français (*secrétaire*, etc.) et dans l'idée que les *Primodié* voulaient imposer aux félibres de tout le Midi l'usage du provençal mistralien, ce contre quoi la fondation du *Felibrige latin* aurait été une réaction salutaire, mais chacun sait à Montpellier qu'avant le *Felibrige latin* existait une *Escola dau Parage* dépendant du *Felibrige* fondé par Mistral, que le *F. l.* a fait bande à part à la suite de froissements personnels, que l'*E. d. P.* n'a jamais employé dans ses manifestations publiques que le parler de Montpellier et que le *F. l.* a publié une revue en français insérant des pièces montpelliéraines.

M. H. présente ensuite une division de la langue d'oc en cinq grands dialectes : provençal, languedocien, gascon, limousin et auvergnat. Le premier s'étendrait sur toute la rive gauche du Rhône : M. H. ne paraît pas soupçonner que Nîmes parle comme Avignon sauf des nuances moindres que celles qui différencient Avignon de Marseille ; il incorpore à ce qu'il appelle *chauza-fach-Gebiet* le N. du Daupiné, lequel dit cependant *fait*, et non *fach*. L'auvergnat est simplement caractérisé par le fait qu'il « vielfach an französischen Spracheigenheiten teilnimmt ». Ceci est pour moi tout nouveau. En somme, essai de division bien inférieur à ceux qui ont été tentés précédemment : M. H. paraît d'ailleurs les connaître assez mal, puisqu'il attribue (p. 19) à Chabaneau la note de M. Lamouche sur la classification des dialectes publiée dans le *Trentenaire* de notre Société comme communiquée à une

séance présidée par Chabaneau. Suit un essai de caractérisation du parler montpelliérain (appelé, je ne sais pourquoi, « montpel-liésisch ») au moyen de traits que M. H. reconnaît lui-même être communs à des parlers voisins : il aurait pu en chercher de plus significatifs, et il est étonnant qu'il ne cite pas p. ex. le traitement de *o* dans *nioch* < *nocte*, *ioi* < *hodie*, etc...., la confusion de *ch* et de *j* en *e*, les imparfaits en *-ièi*.

Les *Quellen* proprement dites, dictionnaires, grammaires, compositions diverses en vers et en prose, périodiques, sont indiquées avec de nombreuses lacunes, un grand manque de précision dans les renseignements biographiques et bibliographiques, etc... Ces défauts ont été relevés par M. Krüger, et je n'ai pas à y revenir. Je noterai seulement que d'après le texte de la p. 16 on pourrait croire que le *Dictionnaire français-occitanien* de M. Piat se limite au Languedoc, alors qu'il embrasse tout le Midi. M. H. se borne en général à cataloguer ; quand par hasard il apprécie, c'est p. ex. p. 16 pour exagérer de façon choquante la valeur du travail de M. Mushacke, qui n'est guère qu'un recueil de matériaux, ou p. 28 pour se répandre en *Bombast* de ce genre au sujet de mon confrère en Fehbrige Charles Brum : « Auch er hat durch gebundenes und ungebundenes Wort die heilige Flamme weitergetragen, neue Herzen entzündet und für immer entbrannt. Leider haben die Kinder seiner Muse kein eigenes Heim gefunden. Man begegnet ihnen allenthalben in den grossen und kleinen Findelhäusern, den Zeitschriften der Fëlibres. » Trop de fleurs ! dira sans doute Ch. Br. tout le premier, et de couleur trop voyante !

Une dernière section est consacrée au parler vivant. P. 40 M. H. s'étonne que Montpellier ne figure pas parmi les stations d'enquête de l'*At. Ling. de la Pr.* : « Warum sollte da die Mundart der altangesessenen bourgeoisie von Montpellier nicht ebenso massgebend für die Fixierung der Sprache sein, wie die von Paris das mustergültige Französisch der Isle de France spricht ? » Il semble mal connaître et l'Atlas et la bourgeoisie : celle-ci ne parle guère que français, et celui-là s'intéresse au mouvement, non à la fixation. Ces réflexions servent d'introduction à quatre textes, deux en vers et deux en prose, donnés en transcription fonétique du système Gilliéron d'après la prononciation, pour le premier, de M. Dezeuze et, pour les trois autres, de M. Camille Biquet. Ces deux *altingesessene bourgeois*, pour parler comme M. H., n'ont pas tout à fait la même prononciation : ainsi le continuateur de *r* simple entre voyelles est noté pour l'un par un *d* faible, pour l'autre par un *d* nettement articulé. Cette notation

est-elle bien fidèle ? Qu'est-ce encore qu'un *y* faible suivant l'*n* de *din(s)* « dans » ? que *ny* faible suivant l'*a* de *pourtan* « nous portons » (p. 42, l. 4 et 2 du bas) ? Est-ce que dans *manicira* « manière » (p. 43, l. 1) on n'entend pas un *i* ou un *y* après *è* ? Est-ce que la voyelle tonique de *coumuna* « commune » (p. 40, l. 3) est vraiment un *a* long et fermé ? Etc... etc... Réalités, ou *Wirkungen fremder Laute auf deutsches Ohr* ?

Je crains que M. H. n'ait pas mis à profit son séjour à Montpellier — l'occasion était pourtant bonne — pour acquérir de solides connaissances en matière de phonétique, de dialectologie et de littérature félibréenne. Il aurait pu nous donner un *compendium* d'histoire littéraire locale et quelques textes transcrits avec explications, au besoin avec tracés, p. ex. pour ce *d < r* dont on aimerait à connaître exactement le procès articulatoire. C'eût été plus difficile, mais aussi plus méritoire, que de clore par des transcriptions parfois vagues et incertaines un catalogue de librairie incomplet agrémenté d'observations trop souvent oiseuses ou saugrenues.

Jules RONJAT.

Eduard Wechsler. — Begriff und Wesen des Volkslieds. *Marburg a. L., Adolf Ebel*, 1913, 50 p. in-8° (tirage à part de la *Hessische Schulzeitung*).

C'est une conférence faite devant un auditoire d'instituteurs. On a donc à en attendre moins des idées nouvelles que l'exposé de résultats bien acquis. Cet exposé est présenté avec une profonde et sympathique connaissance du sujet. Je suis très flatté que M. W. partage mes vues sur l'origine de la plupart des chansons populaires, œuvres littéraires adoptées par le peuple pour une raison ou pour une autre (cf. RLR 1912, p. 411). Il définit ces raisons en indiquant à quelles conditions une composition littéraire est adoptée par le peuple. La plupart des exemples sont, comme il est naturel, pris en Allemagne, mais il est fait aussi une part aux chansons françaises.

J. P.

Glossaire des patois de la Suisse romande. — Étrennes helvétiques offertes à M. Hugo Schuchardt. *Zurich, bureau du Glossaire*, s. d. (1913), 260 p. in-8°.

Ces *étrennes*, offertes à M. Schuchardt pour son 70^{me} anniversaire, « sont constituées par les années X-XII (1911-1913) du

Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande, modeste ment réunies en volume, sans modification dans leur arrangement » autre que l'adjonction d'une table générale à la fin. Les donateurs ne sont pas des élèves au sens scolaire du terme, mais des disciples attentifs du bénéficiaire, « qui, sans avoir eu le privilège d'entendre ses leçons, s'efforcent de s'inspirer de ses féconds enseignements pour continuer l'œuvre inaugurée en Suisse par son grand-oncle le doyen Bridel. » C'est en effet la méthode de M. Schuchardt qui inspire directement des travaux d'onomastique éclairée à la lumière de l'histoire sociale comme *La trilogie de la vie : le mariage* et *Les noms des vents dans la Suisse romande*, par M. Gauchat, *Les noms des poissons du lac Léman*, par M. Jud, *Le regain et la pâture d'automne dans les patois romands*, par M. Tappolet, *Autour du rume*, par M. Urtel. D'autres articles concernent spécialement les traditions populaires : G. Bertoni, *Serravalle* et les fêtes du printemps au pays romand, *L'om selvaggio* de Guido Orlandi, le *Conort del Salvatge* des Troubadours ; J. Jeanjaquet, *Les cris de Genève* ; J. Reichlen, *Deux chansons populaires fribourgeoises*, M. Cornu (*Une langue qui s'en va ; quelques observations sur un recueil de morceaux en patois valdais : le peuple abandonne de plus en plus le patois, et les bourgeois qui veulent l'écrire le savent mal et commettent notamment les plus lourdes fautes dans la conjugaison*) et M. Jaberg (*Notes sur l's final libre dans les patois franco-provençaux et provençaux du Piémont : la restauration d'une finale amuïe s'opère sous l'influence du piémontais qui tend à déloger peu à peu les parlers indigènes des hautes vallées*) apportent de précieuses contributions à l'étude des réactions entre langues parlées concurremment et des changements de langue. En citant encore l'article de M. Muret sur des faits curieux de phonétique syntaxique, groupes figés en liaison étroite dans quelques noms de lieu valaisans (*Effets de la liaison de consonnes initiales avec s finale*), trois étimologies romandes par M. Gauchat et *Le placard patois de Jacques Gruet* où M. Jeanjaquet, à l'occasion d'une cruauté vraiment inexcusable de Calvin, montre combien la situation du patois dans la ville de Genève était précaire dès la fin du XVI^e siècle, j'aurais terminé une simple table des matières qui n'a d'autre prétention que d'initer à lire un livre d'intérêt soutenu et très varié.

J. R.

Karl Bartsch. — Chrestomathie de l'ancien français (VIII^e-XV^e siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, 11^e

édition entièrement revue et corrigée par Leo Wiese. Leipzig. *F.C.B. Vogel*, 1913 [XII+544 pages in 8° Jésus].

Depuis 1908, M. Leo Wiese publie, à la place de M. Horning, la vénérable *Chrestomathie de l'ancien français* de Bartsch. La troisième édition due à ses soins vient de paraître : le moment est opportun pour examiner son œuvre, qui a été souvent annoncée, mais qu'on ne semble pas avoir encore considérée avec l'attention requise en présence d'un livre dont le débit ne cesse de grandir.

Au moment où M. Wiese succédait à M. Horning, la *Chrestomathie*, alors à sa huitième édition, comprenait 372 pages disposées en 744 colonnes. Elle s'est accrue, entre les mains du nouvel éditeur, de plus d'un tiers, puisqu'on y compte présentement 544 pages. Comme ni le nombre, ni, à deux insignifiantes exceptions près, l'étendue des morceaux recueillis dans les anciennes éditions n'ont été modifiés, cet accroissement a profité en totalité aux sommaires des morceaux, aux notes, aux paradigmes, au glossaire, c'est-à-dire à la présentation des textes choisis par Bartsch. Il est superflu de dire ce qu'un tel travail suppose de labeur : c'est l'œuvre entière de l'auteur et de son ancien éditeur que M. Wiese a remanié de fond en comble. On reconnaît difficilement, dans cette onzième édition, l'ancien ouvrage de Bartsch, et ce n'est pas sans regret qu'on fait cette constatation, car le vieux livre, bien qu'il datât à certains égards et encore qu'il eût été un peu abîmé par M. Horning, n'en était pas moins un livre utile. Celui que nous offre M. Wiese est sans valeur.

Le défaut le plus apparent, sinon le plus grave, de la *Chrestomathie* de Bartsch, venait de l'ordre chronologique dans lequel il avait rangé les morceaux composant son recueil. Depuis 1866, date où a paru pour la première fois le livre, l'histoire littéraire du moyen âge français a, comme on le pense bien, fait quelques progrès ; nous avons rabattu beaucoup des certitudes de la première génération des romanistes, des précisions nouvelles sont parfois venues lever les anciens doutes, et il en est résulté que l'ensemble de nos connaissances a changé du tout au tout. Il était facile de mettre l'ouvrage au courant. Pas n'était besoin pour cela de changer l'ordre des pièces : il suffisait de supprimer les titres courants, où Bartsch avait placé les indications de date, et de dire brièvement, dans le sommaire de chaque pièce, le peu qu'on sait sur l'époque de sa composition. M. Wiese a conservé les titres courants ; il n'a pu, sans doute, se résigner à sacrifier des erreurs vieilles d'un demi-siècle. Depuis la dixième édition, il a cependant essayé de donner une légère satisfaction aux justes réclamations de la

critique sur ce sujet, en publiant, à la fin du volume, un tableau chronologique. Il est douteux que beaucoup de personnes le consultent : les titres courants ne renseignent-ils pas sur la date des ouvrages? qui aura la perspicacité de deviner qu'on ne les a mis qu'à seule fin d'égarer le lecteur? Que si l'on découvre ce qui en est et consulte le tableau chronologique, on n'aura abandonné les dates caduques que pour retomber dans les indications fantaisistes ou erronées. Je ne fais pas grief à M. Wiese d'avoir placé *Gormond et Isembard* dans le premier tiers du XII^e siècle, encore que cette date soit très arbitraire : M. Bédier l'a acceptée dans son ouvrage sur les *Légendes épiques*, et cela peut excuser M. Wiese (1). Mais il est singulier de placer aujourd'hui la *Chanson*

(1) *Légendes épiques*, t. IV, p. 24 s. M. Bédier s'appuie sur la remarque suivante de G. Paris : « Le poème n'est pas du XI^e siècle, comme le démontre le passage (v. 375 ss.) où le roi dit qu'il tient son fief de saint Denis : le roi de France n'a été feudataire de l'abbaye de Saint-Denis qu'à partir de 1082, où Philippe I^{er} est devenu comte du Vexin et avoué de Saint-Denis, et il a fallu un certain temps pour que cette notion se répandit dans le peuple... Il semble même que ce n'est que Louis VI qui reconnut formellement le lien féodal qui l'unissait à l'abbaye » (*Romania*, t. XXXI, p. 445). On ne voit pas bien comment un feudataire fût-il roi de France, pourrait n'avoir pas reconnu formellement sa vassalité : le seul, l'unique moyen de créer un lien féodal, c'est d'en faire une reconnaissance solennelle ; il n'y a pas, il ne saurait y en avoir, de vassaux implicites, la reconnaissance solennelle du lien étant de l'essence du rapport vassalique. On s'explique mal, en second lieu, que M. Bédier, tout en supposant aux jongleurs de geste des relations très suivies avec les clercs, les représente, à l'exemple de G. Paris, qui avait de tout autres idées à ce sujet, comme ne pouvant avoir eu connaissance d'un fait tel que la suzeraineté de l'abbé de Saint-Denis sur le royal comte du Vexin qu'après que ce fait fut devenu notoire « dans le peuple ». On est enfin extrêmement surpris de voir G. Paris et M. Bédier mêler cette affaire du Vexin à la discussion sur la date de *Gormond*. Il n'est pas question du Vexin dans le poème. Le roi y dit seulement, en invoquant saint Denis, qu'il tient son fief de lui, qu'il ne reconnaît aucun autre seigneur que saint Denis et Dieu : il s'agit évidemment du royaume, qui, depuis le VII^e siècle au moins, passe pour être sous la garde particulière de saint Denis. Les plus anciens diplômes mérovingiens conservés aux Archives Nationales, ceux de Clotaire II, appellent saint Denis

de Roland « vers 1080 », la seule chose qu'on sache sur la composition de cet ouvrage, c'est qu'il est antérieur à 1131, date où le poète allemand Conrad fit un voyage en France, d'où il rapporta l'idée de son *Ruolandes liet*. Non moins étranges en leur précision sont les dates que M. Wiese assigne aux œuvres de Chrétien de Troyes : *Ivain et Guillaume d'Angleterre* 1164-1175, *Perceval*, avant 1190. L'on ne sait de Chrétien de Troyes que les trois choses que voici : *Guillaume d'Angleterre* n'est pas de lui, ses deux ouvrages posthumes *Lancelot et Perceval* ne sont pas antérieurs, l'un à 1164, date du mariage de Marie, fille de Louis VII, avec le comte Henri de Champagne, l'autre à 1168, date où Philippe d'Alsace est devenu comte de Flandre ; le reste est fumée. M. Wiese répondra qu'il est élève et ami de M. Foerster ; je ne crois pas que ce soit une raison suffisante pour présenter au public comme des vérités les erreurs les plus certaines de l'éditeur de Chrétien de Troyes (1). Je ne sais si c'est sur les spéculations de M. Foerster encore ou bien sur celles de M. Mettlich qu'il se fonde pour placer vers 1140, le poème *Quant li solleiz converset en Leon*, mais il est clair que s'il avait quelque connaissance de la paléographie, il aurait reconnu que le manuscrit de ce poème, par lui consulté en vue de la présente édition, est d'un demi-siècle environ antérieur à cette date. Je ne sais pas davantage d'où vient sa certitude sur la composition entre 1192 et 1200 de quelques chansons anonymes ne contenant aucune allusion historique, mais je suis en mesure de dire ce qui l'a déterminé à placer vers 1075 les *Lois d'ars de Guillaume le Conquérant* : c'était là l'opinion commune aux XVII^e et XVIII^e siècles. On croyait alors à l'authenticité de la chronique d'Ingolphe ; depuis la première moitié du

« *peculiare patronus noster* » (voy. Lauer et Samaran, *Diplômes originaux des Mérovingiens, fac-similés phototypiques*). Il est connu que la royauté est considérée, au moyen âge, comme un fief mouvant du Très-Haut. Pour soutenir que le fragment de Bruxelles est un remaniement, il faudrait produire autre chose que ce très anodin passage du poème ; en dépit de l'usage contraire, les remaniements ne se présument pas.

(1) On sait combien sont gratuites et parfois étranges les suppositions sur lesquelles M. Foerster a fondé sa chronologie des œuvres de Chrétien de Troyes. Il a suffi à G. Paris de résumer le système de M. Foerster pour le faire écrouler (*Mélanges de littérature française*, p. v. Mario Roques, p. 260 cc.). Le système de Paris se tient mieux ; il ne laisse pas toutefois d'être, lui aussi, très arbitraire.

XIX^e siècle personne ne doute que cette chronique ne soit un faux sans valeur.

Il est inutile de continuer l'examen de ce tableau, mais il n'est pas superflu de considérer celui qui le suit et qui est intitulé : « *Table des matières par ordre des genres* ». Il en vaut la peine. Dès le début, M. Wiese montre son originalité en rangeant les Serments de Strasbourg sous la rubrique « *Droit féodal* ». *Ami et Amie* est une « *épopée adventice* », ce qui fera plaisir à M. Settegast et à M. Rajna, mais amusera ceux qui trouvent un peu saenné de faire remonter nos romans historiques au temps du roi Pharamond et au delà. *Le Mariage Ruteboef* et la *Desputaison de Charlot et du barbier*, sont classés dans la division « *Littérature didactique* » : cela fait penser à certain manuel de littérature française où d'Achery, Mabillon, Montfaucon, tous les érudits bénédictins, sont classés parmi les « *mondains* » : Mme de La Fayette, Mme de Sévigné, Bussy, La Rochefoucauld, *Guillaume d'Angleterre* figure dans la rubrique « *Les légendes hagiographiques* » : on aimerait connaître le martyrologe où M. Wiese a vu inscrit ce personnage, que le romancier n'a garde de faire monter au ciel. Les pastourelles sont rangées dans la « *poésie lyrique purement française* », mais les chansons d'amour, les aubes, les jeux-partis, les descorts, etc., sont attribués à la « *poésie d'origine provençale* » : il faut cependant qu'une porte soit ouverte ou fermée, et si l'art des trouvères procède de l'art des troubadours, la pastourelle française ne peut échapper à la loi commune et doit nécessairement dériver de la pastourelle provençale. A moins cependant que M. Wiese ne regarde ce genre d'écrire comme étant d'origine populaire, comme les chansons de geste, et n'en fasse honneur, comme pour celles-ci, à l'époque mérovingienne. Quoi qu'il en soit de ce détail, en rédigeant son tableau des genres, M. Wiese a manqué une belle occasion de cacher l'insuffisance de sa préparation littéraire : on ne voit pas à quel usage il destine cet essai de nomenclature; c'est un hors-d'œuvre superflu qui ne sert absolument à rien.

Si de ces tableaux nous nous reportons au corps de l'ouvrage, les indications mises en tête des textes solliciteront tout d'abord notre attention. Ces indications, de caractère bibliographique, exigeaient une refonte complète. Il fallait biffer les renvois à des publications devenues caduques, citer celles qui les ont remplacées, réparer les oublis des anciennes éditions, mettre en un mot le livre au courant. M. Wiese n'a supprimé aucune indication périmée, n'a cité qu'une infime partie des ouvrages utiles nouvellement parus et n'a enfin réparé aucun oubli. Son inexpé-

rience bibliographique est rare. Il ignore non seulement les publications paléographiques de M. Steffens (n° 2 de la *Chrestomathie*), de la Société de l'École des Chartes (n° 16) et autres, moins importantes que celles-ci, mais encore les *Facsimili di documenti per la storia della lingua e della letteratura romanza* de M. Monaci, la photographie du ms. d'Oxford de la *Chanson de Roland* publiée par M. Stengel, la reproduction photographique du ms. *L.* de la *Vie de saint Alexis* parue chez Bœdeker, celle du ms. *d'Aucassin et Nicolette* due à M. Bourdillon, etc. Un ami paraît lui avoir signalé le facsimilé du Chansonnier de Saint-Germain publié par la Société des anciens textes, mais il est certain que M. Wiese n'a pas vu cette reproduction : il la cite bien au n° 15, mais, son avertisseur ne lui ayant sans doute fourni que cette indication là, les sommaires des chansons 47, 62a, 62b, 64a, 64b, ne renvoient pas au fac-similé. Ce ne sont pas seulement les publications paléographiques que M. Wiese met comme une coquetterie à ne pas connaître : son ignorance de la bibliographie est encyclopédique. Il ne sait pas que Gröber a publié une édition du ms. d'Oxford de Roland, que M. F. Ed. Schneegans a donné un *Pathelin*, qu'il existe une édition scolaire du *Saint Louis* de Joinville procurée par Wailly, qu'outre le livre de G. Paris sur Villon, cité au n° 93, il a paru depuis 1866 une foule d'études littéraires, dont quelques-unes de toute première importance, sur les œuvres d'où sont tirés les textes de la *Chrestomathie*. Veut-on avoir une idée d'une notice bibliographique de M. Wiese ? Au n° 93 que je viens de nommer et qui est consacré à Villon, on renvoie le lecteur aux éditions de Prompsault, Lacroix, Longnon (Lemerre), von Wurzbach, Longnon (*Classiques Français du Moyen Age*), au livre cité de G. Paris et aux *Villoniana* du même savant. Les renvois aux publications de Paris sont utiles, mais pour ce qui est des éditions, l'on sait que celle des *Classiques Français du Moyen Age* a rendu caduques toutes les autres, sauf que son appareil réduit des variantes doit être complété par celui de la grande édition de Longnon, publiée chez Lemerre. Les éditions de Prompsault et de Lacroix ont perdu leur valeur dès 1892, date de l'édition parue chez Lemerre : l'édition de M. von Wurzbach n'en a jamais eu aucune. Par contre, le fac-similé du ms. de Stockholm (Champion, 1905), dont M. Wiese ne paraît pas soupçonner l'existence, est indispensable au lecteur désireux de se former une opinion sur le texte de Villon : les variantes de l'édition de 1892 fourmillent de fautes, et si l'édition des *Classiques Français du Moyen Age* a bénéficié d'une collation des manuscrits, elle ne donne qu'un choix des variantes. La notice sur *Guillaume*

d'Angleterre (n. 33) renvoie à l'édition de Fr. Michel, aux deux éditions de M. Fœrster et au poème moyen-haut-allemand *Die gute Frau*, que le lecteur est invité à comparer au poème français à des fins à moi inconnues. Que l'attribution de l'ouvrage à Chrétien de Troyes, admise dans la *Chrestomathie*, n'ait jamais trouvée grande créance, qu'elle ait subi une réfutation en règle dans la *Revue des langues romanes* (t. LV, p. 446 ss.), pas un mot (1).

(1) Je profite de cette occasion pour répondre à M. Smirnow, qui accorde, dans la *Romania* (t. XLII, p. 282), que l'argumentation de M. Fœrster ne tient pas debout, mais qui soutient, néanmoins, que *Guillaume d'Angleterre* pourrait d'aventure être de Chrétien de Troyes. Une telle hypothèse ne me paraît pas recevable : les suppositions en l'air sont oiseuses. Quant aux objections que M. Smirnow fait à ma thèse, je ne puis que regretter le peu de réflexion dont elles témoignent. Je crois avoir montré que l'examen comparatif de la langue, de la versification et de la facture de *Guillaume* avec la langue, la versification et la facture des œuvres authentiques de Chrétien de Troyes donnait un démenti à l'opinion de M. Fœrster, et j'ai noté que si l'on s'en tenait, comme il convient, aux œuvres publiées par Chrétien à l'époque de sa maturité, au lieu de considérer non seulement ces œuvres achevées et mûres, mais aussi celles qu'il a laissées à l'état de fragments ou qu'il a publiées dans sa jeunesse, l'inconsistance de la thèse de M. Fœrster apparaissait plus clairement encore. Négligeant le reste de ma démonstration, M. Smirnov s'attaque à deux de mes remarques qui, détachées ainsi de l'ensemble de mes preuves, perdent beaucoup de leur portée. S'étant de la sorte facilité la besogne, il me fait deux objections. A propos du v. 830, j'ai soutenu que la leçon du très conservateur ms. *C*, écartée par M. Fœrster pour défaut de conformité avec la langue de Chrétien de Troyes, présentait deux particularités dont il est certain qu'elles devaient gêner le copiste du très retouché ms. *P*, suivi par M. Fœrster, et que par conséquent M. Fœrster, loin de pouvoir faire fond sur cette leçon, apparemment refaite, de *P*, devait s'en tenir à l'« *unkristianische* » leçon de *C*. M. Smirnov déclare que la leçon de *P* n'est pas en soi insoutenable, ce que je n'ai eu garde de contester, et il en conclut assez bizarrement que ma remarque ne porte pas. Au sujet du v. 1275, j'ai soutenu qu'au lieu de l'absurde leçon de *P* que M. Fœrster a introduit sans un mot d'explication dans le texte, il fallait adopter l'irréprochable leçon de *C*, qui présente un provincialisme marqué, dont on ne trouve aucun exemple dans les œuvres achevées de Chrétien de Troyes. M. Smirnov assure que j'ai ruiné moi-même la portée de cette remarque en relevant des provincialismes analogues dans *Lancelot* et *Perceval*, ouvrages non achevés et pleins, à cause

La notice des Serments de Strasbourg (n° 2) débute ainsi : « Ms. à Paris, Bibliothèque Nationale F. L. 9768 (IX^e ou X^e siècle) ». N'importe quel manuel d'histoire aurait pu apprendre à M. Wiese que le ms. des *Histoires* de Nithard contient aussi, écrites de la même main, les *Annales* de Flodoard, lesquelles *Annales* vont, comme on sait, jusqu'à 966; pas n'est besoin, par conséquent, d'être paléographe pour reconnaître que le manuscrit ne peut être antérieur à cette date. On se demande si M. Wiese sait que les Serments sont tirés des *Histoires* de Nithard. Ce qui est certain, c'est que, pour composer sa notice, il s'est borné à démarquer celle de l'*Uebungsbuch* de MM. Foerster et Koschwitz : une faute d'impression remontant à la 3^e édition de cet ouvrage et signalée dans le compte-rendu que la *Revue des langues romanes* (t. LV, p. 431) a publié de la 4^e édition, fait écrire à M. Foerster, dans la *Nachtrag* consacré aux Serments : « Hs. IX. oder X. Jahrh. ». Dans la notice de la *Vie de saint Alexis*, un texte qu'il a eu la singulière idée de donner d'après l'édition vieillie de G. Paris, M. Wiese renvoie à l'édition de 1903 qu'il dit être la dernière : il ignore apparemment qu'en 1908 et puis en 1911, M. Mario Roques a réimprimé l'ouvrage en corrigeant les ennuyeuses fautes d'impression et erreurs matérielles qui le dépareraient. La notice du poème *Quant li solleiz converset en Leon* (n° 16) montrera que l'ignorance n'est pas le seul défaut de M. Wiese, ni peut-être le plus grave : rien en effet n'égale la facilité avec laquelle il cite les auteurs qu'il n'a pas lus. Ainsi, à en croire la notice, M. Wiese aurait consulté la dernière édition de l'*Altfranzösisches Uebungsbuch* de MM. Foerster et Koschwitz. Par malheur, il attribue, dans l'appareil critique, à M. Foerster des

de cela, d'imperfections de toute sorte : les œuvres terminées, dit mon contradicteur, ne sont pas nécessairement parfaites dans le détail et exemptes de tout défaut de forme; il n'est pas certain d'ailleurs que *Guillaume* ne puisse être une œuvre de jeunesse. Je suis, pour ma part, assez porté à croire, avec La Bruyère, qu'il ne s'est pas encore trouvé d'ouvrage parfait ou régulier en tous points, mais j'estime que pour prêter un défaut très déplaisant à une œuvre achevée de Chrétien de Troyes, il est nécessaire de montrer au moins un exemple d'un tel défaut dans ses ouvrages terminés, datassent-ils de l'époque de ses premiers débuts. Somme toute, le plus solide des arguments invoqués par M. Smirnov en faveur de son opinion me semble être encore celui qu'il a exposé dans le *Journal ministierstva narodnava prosviestchenia*, année 1909, p. 449, n. 1 : « l'attribution à Chrétien de Troyes est reconnue par la majeure partie des meilleures autorités, les allemandes en particulier ».

leçons contre lesquelles ledit M. Foerster proteste énergiquement dans cette dernière édition de l'*Uebungsbuch*. De même il cite un mien article, mais je n'ose en être flatté : il est extrêmement d'aut ux qu'il m'ait lu. S'il en avait été autrement, il ne se serait sans doute pas borné à écrire que « le poème s'inspire du Cantique des Cantiques » ; il aurait ajouté qu'il s'inspire aussi et autant du début de l'évangile selon saint Matthieu sans compter quelques autres sources accessoires. Il n'aurait pas, non plus, regardé le poème comme incomplet de la fin. Il aurait aussi communiqué, du moins en note, la leçon véritable du début du vers 86, extrêmement importante pour l'étude de l'orthographe du texte, au lieu de reproduire la faute d'impression de Bartsch ; l'*Uebungsbuch* donne aussi la leçon exacte. Au vers 43, l'*Uebungsbuch* et mon article l'auraient également renseigné sur ce qu'on voit dans le manuscrit. Au vers 37, la lecture de mon article l'aurait dispensé de s'aller assurer à la Bibliothèque Nationale d'une leçon qui n'avait paru douteuse à quelque éditeurs que parce qu'ils n'avaient pas pris garde à une particularité matérielle du manuscrit signalé dans mon mémoire. Cet examen du manuscrit, du reste, je crains que M. Wiese ne l'ait entrepris dans des conditions très défavorables. Car il n'a pas vu que le manuscrit est mutilé et que plusieurs leçons que la Chrestomathie donne sans un mot d'explication reposent sur des restitutions des éditeurs : il se borne à citer cette phrase de Paris : « la lecture de ce texte est assez difficile, surtout en quelques endroits où l'encre est presque entièrement effacée. » Si M. Wiese n'a pas remarqué ces mutilations, quelques apparentes qu'elles soient, il a par contre aperçu des choses qu'on ne distingue ni sur le manuscrit ni même sur une excellente photographie que j'en possède. Le fait est aussi curieux que certain. M. Wiese prétend en effet que le premier mot du vers 6 est, dans le manuscrit, *et*. Or de la première lettre de ce mot il ne subsiste qu'une trace infime qui peut convenir à n'importe quelle lettre de l'alphabet ; la seconde est un *o* entièrement visible sur ma photographie, fort effacé dans le manuscrit ; la confusion avec *et* est impossible. Il n'est pas vrai non plus qu'au vers 11 le ms. porte *respon*. Le mot, qui termine la ligne, est suivi d'un tiret très apparent et indiquant que la fin du mot se trouve à la ligne suivante ; le début de cette ligne manque par suite de la mutilation du manuscrit. Je n'en finirais pas si je voulais citer tout.

Mal renseigné et extrêmement peu exact, M. Wiese irrite encore le lecteur par la manière dont il traite les textes. Dès le début du livre, il donne la mesure de son goût en corrigeant le texte des Serments de Strasbourg. Dans le serment du peuple, il imprime

et *Karlus meos sendra de sue part lo frant* contre le manuscrit, qui, comme on sait, porte *de suo part non lostanit*. On peut diversement interpréter *lostanit* et il est loisible d'y voir telle corruption qu'il plaira ; on peut également regarder comme fautif *suo* ; mais l'on devrait avoir assez de respect pour un monument tel que les Serments pour n'en pas défigurer le texte par une restitution arbitraire, fût-elle plus plausible que celle qui a souri à M. Wiese. Il devrait y avoir des limites à tout, même à la fureur de récurer les vieux textes, même à la passion de fabriquer du français moyenâgeux. Curieux d'assister de sa science de philologue les hommes de Charles le Chauve, M. Wiese la prodigue à plus forte raison aux poètes. Il rajuste l'orthographe du cantique en l'honneur de sainte Eulalie, archaïque celle du ms. de *Gormond*, donne de la couleur à celle d'un ms. de Wace, insuffisamment normande, émonde celle du Chansonnier de Saint-Germain, par trop provinciale, refait à neuf celle d'une chanson attribuée à Chrétien de Troyes, quoiqu'il fasse des réserves sur cette attribution, maquille en un mot tout en soumettant chaque texte à un traitement de sa façon. Nulle idée d'ailleurs dans ces sophistications. M. Wiese saccage pour le plaisir de saccager. Quant l'orthographe sent le terroir, il s'applique à la rendre sans caractère ; quand elle n'offre rien de particulier, il s'efforce de lui communiquer de quoi marquer sa provenance présumée. Les corrections de fond s'inspirent d'un principe analogue. Quand le passage est irréprochable, M. Wiese le change ; quand il est fautif, il le rend intelligible. Ainsi, dans *Gormond*, il imprime au v. 23 : *Liet scrunt cil qu'ajuérons*, alors que la variante indique l'impeccable leçon du manuscrit : *k'avuéron*, défendue à juste raison par G. Paris contre Scheler. Un peu plus haut, il corrige le célèbre *is campon* en *ist champun* : c'est enrichir la langue de l'époque. M. Wiese ignore que depuis 1875, date où G. Paris a proposé cette malencontreuse correction, on a publié un texte de la même époque et de la même provenance que le ms. de *Gormond*, la *Vie de saint Grégoire* par le frère Angier, où l'on rencontre la même forme *is* (faisant fonction de pronom personnel de la 3^e personne) : l'éditeur, M. Paul Meyer n'a pas manqué de citer à cette occasion *Gormond* (*Romania*, t. XII, p. 199). Au v. 66 on imprime : *Hues punt e brochet e fiert* ; la leçon du manuscrit, rejetée en note, *E Hue punt e broche e fiert* est parfaite. Au n° 62, une pastourelle, on lit dans l'édition (v. 69 s.) : *Lor chun Tancre et Mansel M'ont hué senz dorenlot*. Comme on est un peu surpris de voir les deux chiens Tancre et Mansel se livrer à un geste qui ne se comprendrait que de la part de leurs maîtres, on regarde au ras

de la page et l'on aperçoit que le manuscrit, suivi par Bartsch dans les anciennes éditions, porte *chiens*. Du coup tout devient clair : ce sont les danseurs qui font poursuivre par leurs mâtins le trop entreprenant damoiseau figuré par le poète. La chanson de *Gaiete et Oriour* (v. 15) porte, dans le ms., au v. 7 : *S'ait chosit Oriour sor la fontaine*. Il y a là une corruption certaine, la suite indiquant qu'il s'agit non pas d'Oriour, mais de sa sœur. En imprimant toutefois *S'ait chosit Gaiete sor la fontaine*, M. Wiese fait un vers faux, à moins qu'il ne prétende doter la poésie française d'une coupe nouvelle, fabriquée sur le patron de la césure dite lyrique des décasyllables à coupe ordinaire 4:6. Au v. 16, le manuscrit porte : *Or s'an rat Oriours stinte et marrie*. M. Wiese corrige, à l'exemple de feu Tobler : *tainte et marrie*. Comme pourtant le ms. a, au v. 8 *souif l'a strainte*, il est clair que *stinte* est « éteinte », au sens d' « abattue », plus net et plus fort dans l'ancienne langue qu'il n'est aujourd'hui (1). Au v. 18, le ms. donne *Cant Gaiete sa sur n'an moïnnet mic* (le sujet de la phrase est Oriour, mentionnée au v. 16, cité ci-dessus). L'édition porte : *Cant Gaie sa serour n'an moïnnet mic*. J'ai été longtemps à chercher le motif de ce changement violent avant de deviner que M. Wiese ne permet pas à cette pièce, de date et de provenance inconnues, de s'affranchir de la rigueur des paradigmes. Il faut bien pourtant que quelqu'un ait commencé : nous disons actuellement *sœur* et non *serour*. M. Wiese me dira que la forme *serour* (ou *serors* au pluriel) se lit deux fois dans la pièce. Il est vrai, Mais, est-ce qu'aujourd'hui il n'arrive pas aux personnes soucieuses d'écrire régulièrement de mettre inconsciemment le présent du subjonctif là où l'imparfait est de rigueur dans la langue littéraire ? On a beau viser à la correction, la langue parlée ne laisse pas parfois d'avoir le dessus. En collationnant cette chanson, qui compte trente vers, sur le fac-similé de la Société des anciens textes, je n'ai pas relevé dans la Chrestomathie, moins de onze fautes ou inexacitudes (2). Voici le résultat de cette collation ; j'indique la leçon du manuscrit seulement. V. 7 *Oriour*. — V. 9 *la*

(1) Cf. la locution *avoir estéint aucun* comparée à la locution *avoir mort aucun* prise au sens de « faire une peine extrêmement vive à quelqu'un, le rendre malheureux au-delà de toute expression » ; *estéint* est à *mort* ce qu'*ennui* est à *chagrin*, une nuance moins vive de la même idée.

(2) M. Wiese s'est reporté au manuscrit sinon au fac-similé. Son appareil des variantes diffère de celui de Bartsch.

raimme. — V. 10 *soucif*. — V. 11 *Quant*. — V. 14 *la raimme*. — V. 15 *s'antraimme*. — V. 20 *s'antraimmet*. — V. 24 *la raimme*. — V. 25 *s'antraimmet*. — V. 29 *la raimme*. — V. 30 le premier mot (*ki*) seul a été écrit; le reste manque. Si M. Wiese avait transcrit cette pièce avec tant soit peu de soin, il se serait abstenu, je l'espère du moins, de toucher au second vers du refrain: le singulier *s'antraimme* (ou *s'antraimmet*) est constant, et personne ne voudra admettre une quintuple distraction de la part du copiste du manuscrit. On voit, par cette collation, que le cas du poème *Quant li solleiz converset en Leon*, examiné au début de cet article, n'est pas isolé, et que chaque fois que M. Wiese revoit le texte de Bartsch sur les manuscrits, il y introduit des inexactitudes sans nombre. Cela ne l'empêche pas de marquer, dans sa préface (p. X), à M. Bédier quelques fautes de transcription dans ses *Chansons de croisade*. Il faudrait voir. Jusqu'à plus ample informé, je tiens que c'est le censeur qui a mal transcrit; son manque de soin passe vraiment le mesure permise. Ses connaissances paléographiques sont aussi rudimentaires. Au v. 9 du n° 3 (*Eulalie*), Bartsch avait noté très exactement que le manuscrit porte *omq* suivi du trait abrégatif ressemblant à un point et virgule, c'est-à-dire *omque*. M. Wiese a vérifié sur le manuscrit et, ne connaissant pas ce signe abrégatif, il l'a pris pour un trait de plume sans valeur; la variante indique comme leçon du manuscrit *omq* sans plus. Somme toute, l'appareil critique de la nouvelle édition ne mérite aucune confiance.

La chose ne tire pas, du reste, à conséquence, M. Wiese a encombré son appareil de tant d'indications oiseuses qu'il l'a rendu complètement inutilisable. Que ne trouve-t-on pas dans ces notes! Pour faire court, je me borne à citer un exemple. Le vers 2 du n° 8 (*Gormond*) est trop court d'une syllabe, et M. Wiese le restaure ainsi: *Trop vos estes vantez, bricun*. Au bas de la page, on lit: « *vos* P.; manque Ms.; *en* H; *fol bricun* S. — *vantes* H. » Il est sans doute de première importance de savoir laquelle des trente-six manières possibles de compléter ce vers ont choisie Heiligbrodt et Scheler; non moins urgent il est d'être renseigné sur l'arbitraire changement par quoi le susdit Heiligbrodt a transformé le pluriel du texte en un singulier. La variante suivante faite à propos du v. 4, imprimé ainsi: *Qui l'altr'ier fus as paveiluns*, nous apprend, à côté de la leçon du manuscrit *l'outrir*, la correction orthographique de Heiligbrodt: *l'atririer*. Au v. 6, qui porte *Que n'en mui unques le germun*, on nous révèle que Heiligbrodt écrit *nen*, sans apostrophe, alors que Scheler imprime, comme M. Wiese, *n'en*. Et cela continue ainsi jusqu'à la fin du morceau. L'appareil de *Gormond* est relativement sobre.

Mais ce sont les textes transmis dans plusieurs copies ou versions qu'il faut examiner. Là, M. Wiese donne toute sa mesure. Voici comment il s'explique là-dessus dans la préface de la neuvième édition, reproduite dans celle-ci : « Pour ce qui est du texte lui-même, nous avons profité, chaque fois qu'il y a eu lieu, des dernières éditions critiques, et si l'édition critique faisait encore défaut, nous avons eu soin de copier ou de collationner tous les manuscrits qui étaient à notre portée, en nous efforçant, par l'étude de leurs rapports, à constituer un texte aussi critique que possible. Les manuscrits que nous avons pu utiliser sont toujours désignés dans l'en-tête. Nous ne prétendons pas, bien entendu, en étudiant une ou quelques centaines de lignes, donner un texte définitif de ces morceaux, mais nous espérons les avoir améliorés en maints endroits. Le lecteur pourra, d'ailleurs, en juger par la comparaison des variantes que nous donnons en note. » On ne prétend pas que M. Wiese soupçonne l'absurdité des textes composites dits critiques : on ne peut pas raisonnablement demander à un étranger de savoir ce que la Société de anciens textes elle-même paraît encore ignorer. Mais puisqu'il a entrepris de refondre l'ouvrage de Bartsch, il aurait dû s'informer des critiques que les personnes compétentes ont adressées aux anciennes éditions du livre. S'il s'y fût appliqué, il eût aisément découvert qu'il y a trente ans environ, un critique éminent, Mussafia, écrivait ceci à propos de la sixième édition de la *Chrestomathie* : « Si les variantes communiquées dans le livre visent à donner un tableau des modifications apportées à l'original par des copistes successifs, et sont destinées à servir à des exercices d'établissement de texte, je ne puis m'empêcher de déclarer que, dans la plupart des cas, je regarde ces variantes comme ne pouvant remplir leur but. Celui-là seul, en effet, peut se rendre compte de la forme primitive d'un ouvrage qui a étudié, d'après l'ensemble de la tradition, tout ce qu'on connaît de l'auteur, ou du moins l'ouvrage tout entier. Sur un court extrait, pour lequel on ne dispose qu' des variantes tirées de certains manuscrits seulement, l'on ne saurait se livrer à un travail utile. Il y a plutôt danger qu'on aboutisse à de faux résultats... Ce qui vient d'être dit s'applique également, et dans une mesure plus grande encore, à des variantes de forme. Celui-là seul est à même d'utiliser les moyens critiques que fournissent la mesure des vers et les rimes (pour ne prler ici que des ouvrages en vers), qui a examiné tous les écrits du poète dont il s'agit, ou du moins le poème tout entier. Je suis d'avis que dans une anthologie destinée aux débutants, on ne doit poursuivre que des buts qu'on est à même d'atteindre exactement. Qu'on laisse à d'autres ouvrages le soin de fournir des

matériaux à des exercices de critique » (1). Faute de connaître ces judicieuses paroles, M. Wiese aurait pu s'aviser de lui-même qu'il est enfantin de vouloir faire de la critique des textes sur des échantillons. Au lieu de cela, il s'est mis en besogne et, y allant comme une corneille qui abat des noix, a accumulé, sous ses textes « aussi critiques que possible », des morceaux, des montagnes de variantes. Il en donne, j'ai fait le calcul, 1.730 centimètres carrés pour les 484 vers de *Roland*, insérés au n. 10. Déroulé en un ruban de dix centimètres de largeur, cet appareil occuperait 1 m. 73; le caractère d'imprimerie employé est celui que les Allemands appellent, d'un vieux terme français, nonpareille, il correspond à notre corps six; l'impression est, comme c'est l'usage en Allemagne, plus serrée que dans les publications françaises, les espaces entre les lettres étant réduits à leur plus simple expression: imprimé à la française, ce python qui étreint l'ouvrage commun de Turold et de M. Wiese mesurerait 2 m. 15 au bas mot. Pour les 415 vers du *Roman de Troie*, la Chrestomathie reproduit intégralement l'appareil de l'édition de M. Constans: ci, 910 centimètres carrés. Bien que moins écrasé que le neveu de Charlemagne, Oreste, dont Benoît nous conte les aventures, serait en droit de demander à M. Wiese:

A qui destinez-vous l'appareil qui vous suit?

Venez-vous m'enlever dans l'éternelle nuit?

Les 270 vers du *Roman d'Alexandre* ont été confectionnés à l'aide de dix manuscrits; sept manuscrits ont servi à accommoder un extrait de *Cléomadès*, six un passage de *Berte aux grands pieds*; les vers d'un extrait de la *Discipline de Clergie* n'ont été préparés qu'au moyen de cinq manuscrits, mais le passage de *Brut* a été fabriqué à l'aide de huit copies; celui du *Roman de la Rose* à l'aide de deux cents. Ce dernier ouvrage sort de l'atelier de M. Ernest Langlois; vu l'extrême abondance des matériaux amalgamés, M. Wiese a renoncé à communiquer les variantes: il y en aurait trente lignes par vers.

L'on m'excusera de n'avoir pas examiné en détail comment M. Wiese a façonné ses textes: la vie est brève, le fatras de variantes entassées par M. Wiese immense: je n'ai pas voulu entamer un travail qu'il ne me serait peut-être pas donné de terminer. Je dois aussi dire qu'il n'est pas aisé de se reconnaître dans cet océan: pour y naviguer, on n'a ni sonde, ni boussole, M. Wiese ayant omis d'éclairer sa lanterne. Il n'indique presque jamais l'âge ni

(1) *Literaturblatt f. germ. u. rom. Philologie*, t. XVII, p. 200 ss.

la provenance des manuscrits ; il déclare assez souvent leur nombre, mais quand il lui arrive par hasard de dire leurs rapports, il le fait d'une manière si incomplète, que le renseignement ne sert qu'à égarer le lecteur : il se dispense très fréquemment d'expliquer les sigles dont il use, et comme son appareil mêle aux variantes des manuscrits les restitutions des éditeurs, on est assez souvent en peine de reconnaître ce qui est leçon de manuscrit et ce qui est correction d'érudit. Au sujet de l'extrait d'*Train*, on apprend seulement que la tradition manuscrite comprend huit manuscrits et plusieurs fragments de manuscrits, et que le sigle *Gr.* désigne la grande édition de M. Foerster. On supposera donc que les sigles *AFGHMPSI* qu'on rencontre dans l'appareil désignent les manuscrits complets ou fragmentaires, retenus par M. Wiese, mais on ne saura pas combien de manuscrits il a écartés, ni quels sont la date, la provenance et les rapports des copies utilisées. Les indications concernant le n° 23 (Herman de Valenciennes) ne sont pas plus explicites, et il en est de même de celles qui concernent le n° 49 (Villehardouin) et un grand nombre d'autres pièces. Les renseignements donnés à propos des *Fables* de Marie de France (n° 51) paraissent au premier abord plus circonstanciés. M. Wiese écrit : « Les 23 mss. se divisent en trois familles α , β , γ ; $\alpha = ADMY$, $\beta = BENIGTQZ$, $\gamma = HPWKCOFSRI L$ ». C'est clair, mais c'est décevant : pour établir ce classement, l'éditeur M. Warnke n'a pas admis moins de six « contaminations » ; cela détruit la valeur de sa division en trois familles. Le n° 70 (Le renclus de Moilliens) offre des indications curieuses. On y lit ceci : Les mss. *LN* Σ constituent la famille γ ; la source commune de Δ *HD* est appelée δ et π celle de *PS* et *P* », et l'on ajoute que les manuscrits sont au nombre de trente. Où se placent les vingt-deux manuscrits qu'on passe sous silence ? Ils semblent être utilisés au complet dans l'appareil ; on y trouve des sigles latins et grecs à profusion. Pour m'en tenir à l'alphabet latin, je remarque, au v. 53, une belle variante *AGKLMNPQSZY* ; comment ce peuple se comporte-t-il à l'égard des minuscules grecques dont on nous a dénombré la descendance ? Je n'y reconnais que les labdacides *LN* et les pipinides, si j'ose les appeler ainsi, *PS*, privés, les uns et les autres, de leurs frères hellènes, ce qui pourrait être interprété en mauvaise part. Ces frères de langue étrangère sont-ils bien des frères utérins ? Y a-t-il eu des remariages dans les deux familles ? Y a-t-il eu seulement justes noces ? Tel qu'il est ce tripot ne me dit rien qui vaille. Je suis plus à l'aise avec les sigles de Villon (n° 93). Non pas que M. Wiese les présente à ses lecteurs, mais j'en ai fait connaissance chez Longnon. Je puis donc

prévenir le public et sans doute aussi apprendre à M. Wiese que, pour rencontrer dans l'appareil les sept sigles *ACFIPP*, il ne faudrait pas conclure que les quatre passages recueillis dans la *Chrestomathie* sont donnés chacun par sept sources. Le premier ne se trouve que dans *ACFI*, le deuxième manque dans *J*, le troisième est donné entièrement par *FJ*, avec une lacune par *IPR*, le quatrième est fourni par *FIPP*. Ces détails, dont la *Chrestomathie* ne souffle mot, ne sont pas sans quelque intérêt pour qui voudrait peser les variantes.

Les paradigmes sont tout aussi copieux et tout aussi fatrasiers. Celui de l'article défini n'occupe pas moins de 36 lignes; les autres sont à l'avenant. Les débutants se féliciteront de ce que la déclinaison française n'a quasiment rien conservé de la richesse des flexions latines et ils n'apprendront pas sans une extrême satisfaction que la simplification est plus grande encore par rapport à l'indo-européen où l'on distingue huit cas sans compter le nombre duel.

Le glossaire est plus volumineux qu'utile. En voici un article à titre d'exemple: « dieu, deu, diu, dé, deo, 2.8; 36.10 n. dieus, diex, deus, dex, deux, dix, dés. *Dieu*, *Gott* 2.9 ; 4.17.20 ; 6.17 ; 18, 16.17 ; 19. 13. 244. 307 ; 20. 33. 101 ; 21. 42 ; 28. 98 ; 31, 106 ; 35. 40; 37. 217; 45 b. 26; 53 c. 34; 56. 182. 220; 59. 110; 63 a, 69, 75 ». On sent bien le souci de la « *peinliche Wissenschaftlichkeit* » dans ces renvois, mais enfin si un débutant est, par exemple, embarrassé par la forme *Dex*, que M. Wiese écrit, comme les autres formes du nom de Dieu, à la mode tobleresque, par une minuscule, ce n'est pas à l'article *dieu* qu'il ira la chercher. Que s'il se reporte à l'article *dex*, il y trouvera ce renvoi : « v. *dui et dieu* ». Il regardera donc l'article *dui* mentionné en premier lieu, et, après en avoir examiné les quatre lignes, il consultera l'article *dieu* qui lui donnera finalement l'explication du mystère. Ce n'aura pas été trop tôt. S'il rencontre au cours de la lecture le mot *acier*, il trouvera, à cet article, non pas la traduction *acier*, mais un renvoi à l'article *acier*, et dès lors, ne supposant pas que M. Wiese puisse vouloir lui faire perdre du temps, il soupçonnera que ce mot *acier* a dans l'ancienne langue un sens différent de celui qu'il possède présentement; il se reportera donc à l'article *acier*, qui lui montrera sa naïveté. Mais le glossaire est copieux. Dans les sept premières pages, j'ai relevé les articles suivants: *abisme*, *abondamment*, *abondance*, *abregier*, *absence*, *absoudre*, *abstinent*, *acceptable*, *acceptablement*, *accessoire*, *acheminer*, *acheter*, *acier*, *acomplir*, *accueil*, *acuser*, *adieu*, *adoucir*, *adversaire*, *avocat*, *afamer*, *affection*, *affliction*, *afin*, *agreable*,

agrour, aguillon, aigle, aiglentier, ail, aillors, air, aissele, alechier, alianco, alors, alocte, alumcr, amaigrir, amasser, ame, amen. Je ne donne pas cette liste pour complète. Dira-t-on que les étudiants allemands peuvent ignorer le sens de ces mots ? Il faudrait alors les renvoyer dans les classes élémentaires du *Gymnasium* plutôt que de les appliquer à l'étude du vieux français.

Il est très regrettable que M. Wicse ait reçu, de la critique française, des éloges et des félicitations. Les personnes qui publient des comptes rendus pensent, je le sais, qu'il n'y a pas de mal à louer un mauvais livre : elles font valoir que ce n'est là qu'une simple politesse faite à charge de revanche et que le public ne s'y trompe pas. C'est une erreur, et une erreur extrêmement préjudiciable aux intérêts français. Il est bon, il est juste que les revues françaises soient les premières à se réjouir lorsqu'on publie en Allemagne un ouvrage estimable. Mais il est inutile de faire de la réclame à la camelote dont certains romanistes allemands, de plus en plus nombreux, inondent les pays où l'on cultive les études françaises (1). La cause de ces études, qui est une cause française au premier chef, en souffre. Ni les Scandinaves, ni les Italiens, ni les Américains, ni les Anglais, ni les Russes ne savent que la critique en France est trop souvent exercée par des distributeurs d'eau bénite : les étrangers nous prennent encore au sérieux. Il serait honnête que nous nous fissions un devoir de justifier leur confiance.

(1) Il est inutile de citer ici les noms, mais pour prévenir le reproche de lancer des accusations sans preuves, je rappelle que la *Revue des langues romanes* a signalé en temps et lieu les plus répandus de ces mauvais ouvrages, ceux du moins qu'elle a pu se procurer, car les éditeurs étrangers, sachant notre peu de disposition à faire de la publicité sous couleur de critique, refusent souvent de nous envoyer les livres qu'ils publient.

Jean ACHER.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. G. Lote la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR.

M. Maurice Grammont, dans le dernier numéro de la *Revue des langues romanes* (oct.-déc.), à propos de mon ouvrage sur l'*Alexandrin français* (Paris, la *Phalange*, 84, rue Lauriston), m'administre un compte rendu peu courtois dont je viens de prendre connaissance. Je ne songerais même pas à répondre, si l'exécution n'était par trop sommaire et ne se réalisait que grâce à des omissions. Je cherche en vain, dans les lignes dédaigneuses qui me sont consacrées, quelques observations sur les chapitres, six en tout, où je traite de la durée et de la hauteur musicale. Je ne trouve rien non plus sur la rime et l'enjambement, deux chapitres que les simplifications de M. Grammont réduisent à une seule phrase.

En somme, toute sa critique se ramène à deux arguments. Le premier consiste à prétendre que j'ignore totalement ce que c'est qu'un vers français, et que mes sujets sont incompetents au nombre de neuf sur dix. La seconde édition du *Vers français* (p. 86) ne faisait même pas grâce au dixième. Mon livre, depuis, n'a-t-il pas rappelé à M. Grammont qu'il m'a servi de sujet ? Donc, incompetente M. Brémont, que l'on a applaudi sur les scènes parisiennes ; incompetente M. Truffier, sociétaire de la Comédie Française et professeur au Conservatoire ; incompetents encore les avocats, médecins et professeurs dont j'ai enregistré la déclamation. Nous voilà désormais privés, eux et moi, de jamais lire un vers, et toute une partie de notre littérature nationale, notre patrimoine commun, nous est interdite. M. Grammont n'exagère-t-il pas ? Je réplique que tous ceux de mes sujets qui ne sont pas lui se sont révélés à l'examen aussi bons, souvent meilleurs diseurs qu'il ne l'est lui-même. J'ai fait usage des documents qu'ils m'ont fournis. Aurait-il été scientifique, dans tel tracé que je recueillais, d'éliminer les vers qui ne répondaient pas à l'opinion préconçue que j'aurais dû avoir du rythme ? Je ne le pense pas : si j'avais eu l'intention de substituer mes conceptions personnelles à la réalité,

je me serais passé d'appareils, et j'aurais écrit en quelques mois ce qui m'a coûté huit années d'études.

Mes calculs d'intensité me valent une seconde condamnation. J'ai distingué (Ch. XII) l'intensité-ictus de l'intensité-masse, la première peu stable et pouvant affecter, dans ses déplacements, différents éléments du groupe rythmique, la seconde étant conditionnée par la longueur de la voyelle, de telle sorte que l'accent de durée est le facteur essentiel du rythme. De cela, pas un mot sous la plume de M. Grammont, et il ne parle pas davantage des expériences de contrôle par lesquelles j'établis l'évidence du fait. En outre je n'ai pas pratiqué « de chic » des corrections arbitraires. « Quand une voyelle, ai-je écrit, dans une succession de syllabes brèves, est située entre deux consonnes explosives, on constate souvent qu'elle possède une amplitude considérable. Celle-ci n'est point l'indice d'une intensité auditive plus forte ; elle provient d'une accumulation d'air dans le tambour, et le chiffre obtenu doit être diminué selon les indications fournies par les voyelles les plus voisines. » (p. 38). C'est là un phénomène que tout phonéticien expérimentateur connaît et que M. l'abbé Rousselot a signalé (*Principes*, p. 1061). Or M. Grammont supprime mes phrases explicatives.

Il suit de ce qui précède que, sur ce point particulier comme sur bien d'autres, j'ai fait la critique de mes membranes, ce que me dénie M. Grammont. De plus l'on se rendra compte, si l'on veut se reporter à mon premier chapitre, que mes calculs d'intensité ne négligent ni le timbre, ni la hauteur du son, que d'autre part je n'ai jamais prétendu que les vers fussent « faits pour être écoutés d'une distance de 65 ou de 110 mètres ». J'ai seulement dit que la limite d'audibilité nous permet de juger quelle est la force comparée des sons à la distance où nous les entendons.

Donc je maintiens toutes mes positions jusqu'à ce que M. Grammont nous ait livré, pour l'analyse de l'intensité, le système qu'il nous annonce (*Le Vers Français*, p. 87) : même alors, peut-être, aurai-je quelques motifs de persister dans mes conclusions. La question de l'intensité a en effet été traitée par M. l'abbé Rousselot en des pages que M. Grammont semble ignorer (*Principes*, p. 1014 sq.), mais qui m'ont servi de base. Ces pages seront bientôt complétées par un très important article de la *Revue de Phonétique*, dans lequel M. l'abbé Rousselot, recommençant son enquête par d'autres procédés, retrouve ses premiers résultats et les confirme, ce qui du même coup renforce mes propres observations.

J'ai le regret, Monsieur le Directeur, de vous envoyer cette lettre au moment même où M. Verrier, pour des raisons analogues,

publie lui aussi une rectification dans la *Revue de Phonétique*. Je remercie pourtant M. Grammont d'avoir bien voulu me servir de sujet, et je lui réitère l'assurance de mon estime quant aux passages de son livre dont j'ai eu l'occasion de faire l'éloge. Je n'ai pas besoin d'invoquer mon droit de réponse pour vous prier d'insérer ces quelques remarques dans le prochain numéro de votre Revue.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

G. LOTE.

Aux faits que j'ai relevés et critiqués, M. Lote oppose des opinions; ce ne sont pas des arguments du même ordre.

Il me reproche en outre de n'avoir pas parlé de tous les détails qui figurent dans ses livres; ce n'était pas mon rôle. Les quatre articles que j'ai consacrés à ses publications sur l'alexandrin français sont bourrés de faits précis et d'allusions transparentes; mais je n'avais pas mission de refaire son travail.

J'ai conscience de l'avoir entièrement lu avec soin, avec bienveillance et avec le désir d'y rencontrer des résultats qui donnent satisfaction. Mais j'ai trouvé que l'auteur s'appuyait sur des lectures dont la plupart sont inacceptables, et que la méthode avec laquelle il les a examinées avait le tort de négliger certains éléments essentiels et d'en interpréter d'autres à faux. J'ai fourni de tout cela des exemples frappants.

Si les données sont inexactes et la méthode qu'on y applique défectueuse, tous les résultats obtenus sont forcément erronés. C'est ce qui m'autorisait à faire un choix parmi les faits et à ne signaler que les plus décisifs: tous ceux que j'ai mis en avant subsistent et les conclusions que j'en ai tirées restent entières.

Maurice GRAMMONT.

D'autre part, M. Verrier nous prie d'insérer la note suivante:

LA SCANSION

M. Maurice Grammont vient de publier dans cette Revue (t. LVI, pp. 479-481) une critique de mon petit livre sur *L'isochronisme dans le vers français*. Elle ne contient que des allégations erronées.

Je n'ai aucunement « voulu démontrer la justesse de la théo-

rie de Landry » (p. 480). Je me suis tout au contraire servi de ses chiffres pour le réfuter, pour prouver qu'il a tort de ne pas reconnaître que les pieds de nos vers sont égaux en principe, aussi égaux que les mesures de la musique. Ce but de ma brochure, je l'ai expliqué à plusieurs reprises, et longuement, clairement. Personne ne s'y est trompé.

Pour me rallier à la scansion rationnelle, comme l'appelle M. Havet, celle qui sert également de point de départ aux « pieds » de M. Landry, je n'ai pas attendu l'occasion de « chausser ces pieds-là » (*ib.*). Il y a beau jour que je l'ai adoptée, que j'en ai à mon tour exposé et démontré les principes (1).

Il m'est arrivé bien souvent d'entendre réciter, par d'excellents diseurs, ce vers de La Fontaine :

Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !

Chaque fois j'ai constaté que l'accent de « semblez » était avancé d'une syllabe. Pourquoi ce déplacement d'intensité ? Evidemment pour éviter la rencontre de deux accentuées : *semblez beau*. C'est là, en effet, une règle dans l'accentuation française ; une exception, au contraire, dans l'accentuation allemande. M. Grammont n'en flaire pas moins dans cette prononciation « un accent germanique » (*ib.*).

Il me reproche aussi mes « silences morts » (*ib.*) et mes ictus placés « sur une voyelle inaccentuée, sur un *e* féminin, par exemple » (p. 481).

Quand un musicien recueille un air, il ne compte pas dans la mesure, il ne représente pas sur la portée les silences ou parties de silence qui interrompent l'isochronisme : ce sont des silences morts. Ces silences en dehors des mesures, M. Grammont devrait pourtant les connaître : il en met à chaque instant au bout du vers ; il leur fait même absorber, — par quelle incantation, je l'ignore, — des sons et des syllabes prononcés (v. *Le vers français*, 2^e éd., p. 92, note). Nulle part, d'ailleurs, dans les vers que j'analyse, je n'ai admis de silence mort : j'ai montré que les silences introduisent parfois de l'irrégularité dans le rythme, et j'ai exposé en pareil cas diverses manières de les envisager, sans m'arrêter définitivement à aucune. En écrivant que je « fais intervenir des silences » (*Revue*, p. 480), M. Grammont semble insinuer

(1) En 1892, à la Société de Linguistique ; en 1895, dans la *Revue de Métrique* (sous les signatures L. R. et Thésis) ; en 1903, dans la *Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes* ; en 1909, dans ma *Métrique anglaise*.

que j'en invente: je m'en tiens strictement aux données de l'expérience.

Nulle part non plus je n'ai mis le temps marqué sur un *e* féminin. J'ai déclaré la chose possible. Et pourquoi pas? Est-ce que le temps marqué, — purement subjectif alors, bien entendu, — ne tombe pas souvent au milieu d'un silence? C'est ce qui arrive toutes les fois qu'il y a un « silence », en musique, avant et après la barre de la mesure. Pas n'est besoin, d'ailleurs, de recourir à cet argument. L'*e* féminin peut recevoir un accent secondaire, même en prose: *Je* n'le sais pas. — *Je* n'sais pas. — *Te* r'lever? Ah! non! — *Ce* s'in-là! — etc., etc. Si faible qu'il puisse être, pareil accent secondaire suffit à signaler le temps marqué. On en trouve des exemples, et de très nombreux, dans une versification aussi énergiquement rythmée que la versification allemande:

Atmete zum letztenmal.

LENAU, *Das tote Glück*.

Woher dies plötzlich Verstammen?

Id., *Leichte Trübung*.

On ne découvrira rien de semblable dans mon analyse des vers français. En sus des cas indiqués par M. Landry, j'ai supposé, d'après ses chiffres, qu'il y avait dans la diction de ses sujets un faible temps marqué sur les voyelles imprimées ci-après en italique: cris, amour, milieu, as, sur, lorsque, comme (v. *L'isochronisme*, p. 48). Voilà tout.

« Avec tous ces subterfuges, on n'obtient un isochronisme apparent que dans certains cas. Les cas rebelles doivent être considérés comme non venus » (*Revue*, p. 481). Subterfuges? Isochronisme apparent? Cas rebelles? Non venus? Je ne saisis vraiment pas.

En grec ancien, quand il y a plus d'une consonne entre deux voyelles brèves, comme *ψ* = *ps* dans τὸ ψυψύσισμα (Théocrite, I, 1), ce n'est pas la seconde « syllabe » qui est longue, mais la première. Qu'est-ce à dire? Que les consonnes en question sont comptées, dans l'évaluation des durées rythmiques, non pas avec la seconde voyelle, mais avec la première. Pour avoir répété cette vérité si vieille, j'apprends de M. Grammont que je ne « sais évidemment pas ce que c'est qu'un mur mitoyen » (p. 481). Je prends la liberté de soumettre aux méditations de mon aimable contradicteur le vers anapestique que voici:

βδέλυγος; ψευδῶν παραλλογίας,

ARISTOPHANE, *Nuées*, v. 446.

Comme le mot précédent se termine déjà par une consonne, suivie même d'une virgule ($\dot{\epsilon}\tau\chi\zeta$), je ne vois guère comment M. Grammont fera de $\beta\delta$ « un mur mitoyen » entre deux syllabes. Il en est de même du $\sigma\chi$ qui figure, — après un mot terminé aussi par une consonne et suivi d'un point ($\sigma\chi\lambda\epsilon\iota\sigma\iota$). — au commencement de cet autre vers anapestique :

$\Sigma\chi\acute{\epsilon}\zeta, \acute{\alpha}\pi\epsilon\iota\rho\alpha\kappa\acute{\iota}\varsigma \sigma\acute{\omicron}\nu\acute{\iota} \acute{\alpha}\nu\alpha\pi\alpha\upsilon\sigma\tau\omega$

EURIPIDE. *Hippolyte*, v. 1353.

Ces groupes consonantiques assez lourds, $\beta\delta$ et $\sigma\chi$, que M. Grammont sera bien forcé de rattacher tout entiers à la voyelle suivante, et rien qu'à la voyelle suivante, n'empêchent pas le vers de commencer par une durée brève (σ). Dans $\acute{\epsilon}\beta\delta\sigma\mu\sigma\iota$ et $\acute{\epsilon}\sigma\chi\alpha\tau\sigma\iota$ au contraire, où ils devraient pourtant être allégés par la mitoyenneté intersyllabique, ils entraînent la longueur de la première « syllabe ». N'est-ce pas étrange? D'autant plus étrange que si M. Grammont, je le suppose, les répartit mitoyennement l'un et l'autre entre deux syllabes, à charge égale, c'est-à-dire $\acute{\epsilon}\beta - \delta\sigma - \mu\sigma\iota$ et $\acute{\epsilon}\sigma - \chi\alpha - \tau\sigma\iota$, les Grecs, eux, lisaient $\acute{\epsilon}\beta\delta\sigma - \mu\sigma\iota$ et $\acute{\epsilon}\sigma\chi\alpha - \tau\sigma\iota$ (1) : nous aurions donc en $\sigma\chi\acute{\epsilon}\zeta$ une syllabe brève et en $\acute{\epsilon}\sigma\chi\alpha\tau\sigma\iota$ ou plutôt $\acute{\epsilon}\sigma\chi\alpha\tau\sigma\iota$ une syllabe longue. Pour parler comme M. Grammont, « c'est très beau ». Il n'y a qu'une explication possible : c'est que les durées rythmiques, tout comme les éléments morphologiques ($\tau\acute{\epsilon}\beta\pi\epsilon\sigma\tau - \epsilon\iota$, etc.), ne coïncident pas forcément avec les syllabes. Je n'ai jamais prétendu autre chose.

Toujours sous le même prétexte, — parce que je fais commencer toute durée rythmique avec une voyelle, plus exactement avec une syllabante. — M. Grammont déclare que « les premiers éléments de la phonétique historique des langues indo-européennes » ne « sont inconnus » (p. 481). Ce qui me console, c'est que je me trouve à cet égard en assez bonne compagnie : ces premiers éléments doivent être tout aussi inconnus à M. Meillet, puisque pour lui également « le compte de la quantité part du commencement de la voyelle » (*Introduction*, 3^e éd., Paris 1912, p. 108).

(1) V. p. ex. le *Handbuch* de M. Hirt (Heidelberg, 1902), § 95. — Deux manuscrits rattachent en pareil cas le σ à la voyelle précédente ; un texte d'Hypéride, copié par un « Aegyptius, credo, homo Graecus parum doctus » (Blass, *Hyperides*, 3^e éd., p. XVIII), et un traité d'astronomie (*Notices et extraits des Man.*, XVIII, 2). Pour le détail, je me permets de renvoyer à mon article, sur *La Quantité*, dans la *Revue de Phonétique*, 1914, 1^{er} fasc.

Il paraît que dans ma brochure je m'exprime avec « l'assurance » d'un « homme qui a enfin découvert la vérité et qui est fier de la dévouer à autrui » (*à vue*, p. 481). Je crains fort que M. Grammont ne confonde le ton de mon exposition avec le sien.

A propos du seul vers que je « cite de » mon « cru (les autres sont empruntés à Landry) », c'est-à-dire du vers de La Fontaine également cité plus haut, je me vois encore décerner cet éloge : « Il ignore totalement quelle est la nature du vers français, et il ne croit pas utile de s'en instruire au préalable » (p. 480). Traduisez : M. Verrier n'a pas adopté la scansion de M. Grammont. Je n'avais pas à la lui emprunter. C'est, en effet, celle que j'employais jadis, avant qu'il eût rien publié sur le sujet, et je l'ai rejetée dès 1892. Je l'ai retrouvée depuis lors chez lui et ailleurs, mais sans un seul argument nouveau à l'appui. Je continue donc à la tenir pour fautive. J'ai même osé le dire dans ma brochure. Voilà mon crime. *Inde irac.*

Paul VERRIER.

Il est infiniment regrettable que M. Verrier n'ait pas publié la *Métrique française*, qu'il avait achevée avant 1892 (et même dès 1886, d'après ce qu'il dit dans la *Revue de Phonétique*, t. III, p. 392). Que de recherches il eût évitées, que d'efforts il eût économisés, qui auraient pu s'appliquer utilement à d'autres objets ! Cet ouvrage contenait tout ce qu'on a trouvé sur le vers français depuis cette époque déjà lointaine. Et combien d'autres révélations il renfermait, sans doute, qui sont irrévocablement perdues ! Car M. Verrier comprend le français d'une façon toute particulière : observateur délicat et pénétrant, expérimentateur d'une abileté exceptionnelle, il a découvert un accent sur « je » dans « je ne sais pas » et les phrases du même type ; il a trouvé un accent rythmique dans l'allongement consonantique et l'insistance des phrases comme : « ce serin-là ! » Pourquoi faut-il qu'une conversion intempestive lui ait fait sacrifier l'œuvre de sa jeunesse ?

Les principes de « scansion » appliqués par Landry à la versification française avaient été employés auparavant par M. Verrier, mais pour les vers *anglais* ! Encore Landry affirme-t-il que son travail, sur ce point, était rédigé avant que parût le troisième volume de la *Métrique anglaise* de M. Verrier (E. Landry : *La théorie du rythme et le rythme du français déclamé*, p. 284).

M. Verrier met un accent sûr la première syllabe du verbe « semblent », mais quand on lui dit que c'est une accentuation germanique, il feint d'ignorer qu'en allemand, par exemple, les verbes simples sont accentués sur l'initiale.

J'ai eu tort, dit-il, d'écrire qu'il « fait intervenir des silences ». Mais alors que signifie cette phrase à la p. 28 de son livre: « Le silence de la coupe vaut 57 cs; j'en tiens compte dans la durée du deuxième pied »? et celle-ci, p. 31: « Doit-on admettre que dans certains cas, ici peut être, on a bien affaire à un *silence mort*? » et cette autre, p. 32: « Dans les exemples suivants, sauf indication contraire, je tiens compte des silences aussi bien que des syllabes pour établir la durée des pieds »?

Il confirme, comme il l'avait dit à la p. 7, que le temps marqué peut tomber sur un *e* muet, et ce qui le prouve, ce sont des vers *allemands*!

L'exemple grec sur lequel il s'est appuyé dans la *Revue de Phonétique*, t. II, p. 72, présentait deux consonnes comprises entre deux voyelles brèves: maintenant il s'agit de trois consonnes, et c'est ce qui prouve que M. Verrier connaît à fond la phonétique indo-européenne. Ce qui le prouve encore mieux, c'est une phrase de l'*Introduction* de M. Meillet, que l'on arrache au développement dont elle fait partie, pour lui donner un sens qu'elle n'a pas dans le contexte.

Où, tout cela « est évidemment très beau »; mais ce que j'admire le plus, c'est l'art avec lequel M. Verrier répond sans cesse à côté de la question.

Maurice GRAMMONT.

AVIS DE CONCOURS

Le prix Anatole Boucherie, fondé par la Société des Langues romanes, d'une valeur de 100 francs, sera décerné par la Faculté des Lettres de Montpellier, à la fin de l'année 1914, à l'auteur du meilleur travail sur un sujet, laissé au choix des concurrents, d'histoire littéraire ou de philologie romane, comme, par exemple, une étude sur un troubadour ou un trouvère, sur un texte en vers ou en prose du moyen-âge, sur un dialecte de la langue d'oc ou de la langue d'oïl.

Les mémoires présentés au concours devront parvenir au secrétariat de la Faculté des Lettres, au plus tard le 1^{er} décembre 1914.

Le Gérant: P. HAMELIN.

A PROPOS DE PROVENÇAL *DIAS*

Dans le provençal *(d)ius* < *(de)ñtus*, la présence de *i* au lieu de *e* fait difficulté.

Selon M. A. Thomas (*Essais de Philologie française*, p. 152) « *in* est passé à *in* sans raison apparente ». MM. C. H. Grandgent (*An outline of the phonology and morphology of old provençal* [1905], p. 16) et Schultz Gora (*Altprovenzalisches Elementarbuch* ² [1911], p. 20) s'accordent à dire qu'on n'a pas encore donné une explication satisfaisante de cette forme qui reste obscure.

Dans sa dissertation, *Die lateinischen Vortonvokale im Altprovenzalischen* (Königsberg, 1908, p. 20), M. Albert Fröse émet la même opinion. Toutefois M. Fröse me semble avoir fait avancer la question d'un pas lorsque, ayant à expliquer l'*i* de *intrar* < *intrare*, il le rapproche de *(d)ius* < *(de)ñtus*. D'après lui, l'*i* de *intrar* paraît dû à l'influence de l'explicable *ins*. Mais l'action analogique de *ius* ne serait pas seule en cause : la position de l'*e* latin en syllabe atone et le contact de *in* pourraient bien avoir fermé l'*i* de *intrare* par voie phonétique.

Il y a sans doute une part de vérité dans cette théorie. Mais, telle qu'elle est présentée par M. Fröse, elle se heurte à de graves objections.

En premier lieu, la position de l'*e* latin en syllabe atone ne suffit pas à expliquer l'*i* du provençal *intrar*. Les exemples auxquels nous renvoie l'auteur (p. 34) sont assez différents : *trincar* à côté de *trençar* ne prouve rien, car l'existence de *trincar* en espagnol et en portugais atteste un *i* très ancien. D'ailleurs, l'incertitude qui règne dans le vocalisme de ce radical verbal (cf. vfr. et fr. mod. dial. *troncher*, fr. *trenchier*, *trancher*, vprov.

troncar, trencar, trincar, etc.) prouve ou bien que ces formes ont des étymologies distinctes (*truncare, *trōncare, *trīncare* ?), ou du moins qu'il y a eu des contaminations (*truncare* s. germ. **trunjan* ou a.h.a. *trunnen* et peut-être mha. *trinnu* ?) Quoi qu'il en soit, l'étymologie de toutes ces formes est trop incertaine pour qu'on puisse rien en inférer à propos du traitement de *intrare*.

Outre *trincar*, M. Fröse cite comme exemple du passage de *e* à *i* en syllabe protonique le cas de *dinier* pour *denier*. L'étymologie est ici mieux établie. Mais l'espagnol *dinero* le portugais *dinheiro* et plusieurs formes dialectales d'Italie ou de Sardaigne attestent, pour une bonne partie de la région méditerranéenne de la « Romania », un *i* très ancien qui s'explique aisément par une base $\delta\eta\rho\acute{\nu}\rho\iota\omicron\nu$. Le mot est essentiellement sujet à l'emprunt : le grec l'a pris de bonne heure au latin ; le commerce hellénique l'a répandu non-seulement en Orient (vieil indien *dināri-h* mais très vraisemblablement dans tous les ports de la Méditerranée occidentale. L'*i* de prov. *dinier* n'est donc pas plus probant en l'espèce que l'*i* de *trincar*.

Quant aux autres exemples du passage de *e* atone à *i* cités par M. Fröse (*sivren, miven, quiven*), ils s'expliquent, comme le dit l'auteur lui-même, et comme on l'admet depuis longtemps, par une dissimilation vocalique. Enfin *misura* est un exemple tout à fait isolé du sans doute à une faute de copiste.

Mais M. Fröse précise son explication : dans *intrar*, le passage de *e* à *i* aurait été favorisé par l'influence de la nasale. A l'appui de cette interprétation l'auteur fait valoir la forme *Cominicum* qui est attestée deux ou trois fois dans des chartes plus ou moins barbares, du X^e au XII^e siècle, à côté de *Comenicum*. En réalité *Cominicum* doit être une reconstruction de la basse époque d'après la forme vulgaire *Cominge* au lieu de *Comenge*, où l'*i* au lieu de *e* s'explique par l'influence de la palatale suivante : cf. *auricula* > *aurilha* à côté de *aurilla*, *ciliu* > *cilh*

à côté de *celli*, etc. Cf. aussi, *minjar*, *minhar*, *mingar*, *mingerie*, etc., de *mejar*, *megerie*, etc., à côté de *manjar*, *manjaria*, etc. Quoi qu'il en soit, le cas de *Comunicum* est bien différent de celui qui nous occupe, puisque c'est celui d'un *e* ou d'un *i* toniques, comme l'auteur le remarque lui-même. Si l'influence de la nasale placée dans ces conditions était suffisante pour fermer *e* en *i*, le provençal fournirait sans doute des exemples de **minus* < *minus*, **mint* < *mente*, etc.

Faut-il donc renoncer à une explication phonétique de *intrar*? Je ne le pense pas. Je crois même que M. Fröse est sur la voie de la véritable explication lorsqu'il attribue *li* à une influence de *l'u* sur *l'e* en syllabe atone. Mais il faut préciser les conditions de cette influence, et, avant tout, ne pas séparer le cas de *ĩatus* du cas de *ĩtrare*. *Intrar* n'est pas dû à *ius*, pas plus que *ius* n'est dû à *intrar* (1). Dans ces deux mots, *li* est dû à l'action d'une loi phonétique qui s'est exercée en provençal à une époque ancienne.

Remarquons d'abord que chacun de ces deux mots se présente dans les textes sous une double forme, tantôt avec *e*, tantôt avec *i* : *ens*, *deus*, *laens*, *suens*, *entrar* sont à peu près aussi fréquents que *ins*, *dins*, *laïns*, *sains*, *ĩtrar*. D'autre part, dans ces deux mots, *l'e* primitif s'est certainement trouvé tantôt en syllabe tonique, tantôt en syllabe atone. Cela est évident pour *intrare*, forme verbale, mais n'est pas moins vrai pour *intus*, et là est l'erreur de M. Fröse (p. 20, l. 28). En vieux provençal, les exemples de *(de)intus* employé comme proclitique sont à peine plus rares que ceux de *(de)intus* tonique, et *(d)intz* est à peu près l'équivalent de *en* : *en vergier o dins cambra* (Arnaut Daniel, XVIII, 6 (édit. R. Lavaud); *dins la ciutat* (Appel, Chrest., 121, 25), etc. Lorsque *intus* est

(1) Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu de rapports analogiques entre *intrar* et *dins*. La preuve que ces rapports ont existé nous est fournie par les formes *dĩtra*, *Att. ling.*, 1149, 1150, 1151, *hĩtra* à côté de *hĩns*, *dĩhĩns* « dedans » à Labouheyre. Arnaudin, *Contes de la Grande Lande*, p. 190.

suivi d'une des prépositions *in* ou *de*, il est presque toujours plus ou moins atone et proclitique : *entz els nostres fossatz* (*Prise de Dam.*, 192) ; *inç en la gola* (S. Marg², 311) ; *d'ins de paradis* (Appel, *Chr.*, 3, 33), *ins et cor* (Marcabru, éd. Dejeanne, XXVIII, 21), etc., etc.

A l'alternance des voyelles *e* et *i* correspond donc une alternance des emplois atones et des emplois toniques. N'est-ce point là, à première vue, la marque d'une action phonétique dépendant de la place de l'accent, et cela aussi bien pour (*de*)*in*us que pour *in*trare ? On est amené à cette conclusion d'autant plus aisément que le mélange des formes en *e* et en *i* dans les mêmes textes semble *a priori* peu favorable à l'hypothèse de variations dialectales. Si *intrar* et *entrar*, (*d*)*in*z et (*d*)*ent*z voisinent à l'époque ancienne, c'est pour la même raison qui fait qu'en vieux français l'on a eu côte à côte *amons* et *aimons*, *amé* et *aimé*, et qu'aujourd'hui encore nous disons *amant* à côté de *aimant*.

Quelle est donc la loi phonétique qui est en jeu ? On pourrait la formuler ainsi : dans une partie du domaine provençal, lorsqu'un *é*, placé à l'initiale absolue, est atone et suivi de *-nt-* + consonne, il se ferme en *i* : *in*trare > *intrar*, d'où *in*trada, *in*trador, *in*tramen, etc., à côté de *entrar*, *entrada*, etc.; *in*tralia > *intralhas* à côté de *entralhas* ; *in*t(u)s > *inz*, *ins*, d'où *in* avec suppression analogique de l'*s* « adverbiale », *dinz*, *dins*, *lains*, *sains* à côté de *entz*, *deuz*, *deus*, *den*, *luens*, *lains* (avec un *y* transitoire), *luen*, prov. mod. *len*(s), *alen*(s), etc. Le mot *entreit* « emplâtre vulnéraire » < *in*tractu (cf. vfr. *entrait*) ne nous est connu que par deux exemples de la *Coutume de Bordeaux* (Levy, *Provenz. Supplement. Wort.*, s. v^o) ; il n'est pas surprenant de ne le rencontrer que sous la forme *en-*, d'autant plus que ces deux exemples, qu'on lit à quelques lignes d'intervalle, sont dus au même scribe (voir *Livre des Coutumes*, édit. H. Borekhausen, p. 8-9).

L'adverbe *in*trō présente à la vérité le plus souvent un *i* : *in*tre, *din*tre, *hin*tre, *sin*tre. Mais les formes en *e*-

ne sont pas inconnues. Je puis en citer au moins une : *denter la fortece* « à l'intérieur de la forteresse », dans l'accord entre le châtelain de Barbazan et le comte de Bigorre, XII^e s. (Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon*, p. 18). Il est vraisemblable que les formes en *e-* ont été éliminées par sélection (cf. *Revue dial. rom.*, 1910, 81-90) pour éviter une confusion entre *inter* et *intrō*.

Quant à prov. *entro* « jusque », il ne représente certainement pas intégralement le latin *intrō*, comme semble l'admettre M. Meyer-Lübke (*Gram. d. lang. rom.*, III, § 250 ; *Rom. etym. Wört.*, s. v^o). En effet, ou bien le mot a été traité comme tonique, ou bien il a été traité comme atone. S'il a été traité comme tonique, on ne conçoit pas que le provençal ait pu garder l'*-o* final : ce qui ne fait aucune difficulté pour l'ital. ou le v. esp. *entro* est inadmissible pour le provençal. La même difficulté subsiste si on considère que le mot a été traité comme atone, avec l'accent secondaire sur *in-*. Si l'on suppose maintenant un déplacement de l'accent secondaire *intrō* analogue à celui qui, par exemple, a conservé la finale de *lyg* : (*il*)*li*, cf. *ille* dans *li*, nom. masc. sg. de l'article, on ne voit pas pourquoi *intrō* aurait conservé sa syllabe initiale *in-* : l'article est *li* et non **eli* ou **ili*. Inversement le pronom est *il* ou *el*, et non **ili* ou **eli*. Qu'on parte de *intrō* ou de *intrō*, il est impossible d'aboutir à prov. *entro*.

Si maintenant on prend comme base *intro(u)sque ad*, ce qui est précisément l'explication fournie par M. Meyer-Lübke dans la *Gram. des l. rom.* (*loc. cit.*), on pourra, à la rigueur, en tirer la forme *trosque*, avec aphérèse de *in-*. Encore l'*-o* fait-il difficulté, car il semble bien qu'il a été ouvert, puisqu'il a pu se diptonguer, au moins à Aurillac (*entruey* en 1298, plusieurs exemples dans Levy, *Suppl.-Wört.*), et puisque les patois modernes nous offrent ou bien *ò* (et non *u* : Mistral, *Tresor* : *entro*, *d'entro*, *duntros*, *entros*, cf. *Atlas Linguistique*, cartes, 739, 740,

points 813, 833 — Haute-Loire et Ardèche), ou bien une diphthongue issue de *ò* : *entròu*, diphthongue qui a pu être réduite : *tresque*, *trüsque*, *trüque*, *trüsquo*, *entrüsqu'a* (1). Aussi bien n'est il pas impossible que prov. *entro* et *tro* remontent à *inter* + *hoc* (voir récemment J. Ronjat, *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, 1913, p. 40 n. et 166 n.). Quoi qu'il faille penser de cette étymologie, et si l'on s'en tient à *intro(u)sque ad.*, la difficulté énoncée plus haut subsiste toujours, et l'on ne peut rendre compte du maintien des deux syllabes de *intrò*. On est alors obligé d'admettre que le prov. *entro* doit se décomposer en *en* (*inde*) + *tro*, et que *en* a eu ici pour fonction de préciser l'idée de point de départ : cf. vfr. *enjusque* < *indeusque* à côté de *jusque*, prov. *enjusca*, etc. De toute manière, la loi qui nous occupe n'a pas eu l'occasion de s'exercer sur le mot *entro* « jusque ».

A l'adverbe *intrò* comparons maintenant la préposition *inter*. Alors que *intrò* a donné, suivant la règle, des formes en *i-* à côté des formes en *e-*, au contraire *inter* présente *e-* d'une manière constante (2). Quelle est la raison de cette divergence ? On pourrait être tenté de croire qu'à l'époque où agissait notre loi, le deuxième *e* de *inter* n'était pas encore tombé et que **enter* n'est devenu **entre* en gallo roman méridional qu'à une époque où **entrare* était déjà devenu *intrar*. Cette explication n'est sans doute pas valable, car *intus* n'aurait pu alors aboutir à *ints*, puis que l'*u* est vraisemblablement tombé au plus tôt à la même époque que cet *e*, et sans doute plus tard. En réalité voici ce qui s'est passé : lorsque *inter* a perdu sa deuxième voyelle, il en est résulté une

(1) On pourrait aussi expliquer les formes en *-u-*, *trusque*, etc., par une base *(in)tr(o)usque*. Seul un examen approfondi de la phonétique des dialectes qui ont ces formes permettrait de décider entre les deux explications. Je n'ai point pour l'instant les éléments nécessaires à cet examen.

(2) Le seul exemple de *i-* que je connaisse, *inter* à Villeneuve-de-Marsan en 1498, s'explique par l'influence de la graphie latine.

forme *ent*, où *r* a joué le rôle de sonante voyelle (comparer Meyer-Lübke, *Hist. grammat. der franz. Spr.*, § 117, et Bourciez, *Précis historique de phonétique française*, IV^e édition, 1914, § 14, hist., p. 15) (1). Le mot ne répondait donc pas aux conditions énoncées plus haut : il ne présentait point de consonne après le groupe *-nt-*. Au contraire, dans *ñt(u)s*, l'*s*, par sa nature même, n'a jamais pu fonctionner comme voyelle. Quant à *ñtrare*, *ñtratum*, etc., et *ñtrō* (adv.), ils n'ont jamais eu d'*r* voyelle, puisque le groupe *tr* y a toujours été suivi d'une voyelle proprement dite.

Telle est l'influence qu'a eue sur l'*e-* initial le groupe *-nt-*+consonne. Il semble que *-nt-*+consonne a eu, dans une certaine région du domaine et à une certaine époque la même influence. C'est du moins ce qui paraît ressortir du traitement de lat. **ind(i)rēctū* dans la partie occidentale du domaine gascon. L'exemple *indret* attesté par l'*Atlas linguistique de la France* à Mézos (point 680, carte 460) n'est pas un exemple isolé. La forme *en i-* s'est développée sur un territoire assez étendu dont la frontière sud-est apparaît bien dans la carte 158 de mon *Petit atlas linguistique*. Je ne puis en fournir aucun exemple pour l'époque ancienne : *endret* est seul attesté dans le texte de St Paul en Born, de 1478 (IV, 21). Mais il en existe dans des textes de l'époque moderne : *indret* (Arnaudin, *Contes populaires de la Grande Lande*, p. 208).

Si les exemples allégués ne sont pas nombreux, c'est qu'il y a peu de mots présentant les conditions nécessaires. En dehors de **ind(i)reclū*, il est difficile de citer

(1) La prononciation avec *-r* voyelle devant un mot commençant par une consonne est attestée dans des documents du moyen âge par la graphie *enter*: *enter lo...* Bazas, 1300, 1363, *enter los...* St Sever 1368, Mont-de-Marsan 1509, *enter las...* ib. 1465, *enter lor...* St-Sever 1368, *enter sas...* St-Sever 1510, *inter los...* Ville-neuve 1498. Dans des textes modernes on a encore aujourd'hui *entor*, Arnaudin, *Contes popul. de la Grande Lande*, p. 145, *enter* Sourbets, *Petit Landais*, 1902, n° 72, etc.

en gallo-roman d'autres exemples d'un *é-* atone à l'initiale absolue devant *-nd* + consonne. Pour *-nd-*, les exemples sont aussi fort rares, car plusieurs mots ne doivent pas entrer en ligne de compte : dans *entrava*, *entravar*, et mots analogues, l'on a eu le sentiment de la composition avec la préposition *en*, et l'*e* a été préservé de toute altération. — Quant aux mots nombreux où *i-* alterne avec *e-* dans les textes anciens ou dans les parlers modernes, tels que *enferir* *inferir*, *enfrezidar* *i-*, *entresse* *i-*, *entencion* *i-*, *encan* *i-*, *encontinent* *i-*, *endigne* *i-*, etc., ce sont des mots savants ou des mots qui ont été plus ou moins soumis à l'influence d'une prononciation ou d'une graphie savantes.

Il est difficile de dire avec précision quelle a été l'étendue et la situation exacte dans le domaine provençal de l'aire où l'*e-* a subi devant *-nd-* le traitement en question. La géographie dialectale ancienne est encore trop mal connue. Tout ce qu'on peut constater, c'est que les anciens textes présentent des traces du phénomène depuis les Alpes jusqu'à l'Océan Atlantique. Le *Recueil de documents linguistiques du Midi de la France*, de M. Paul Meyer, en offre un grand nombre d'exemples : *intrada* dans le Règlement de police rendu à Antibes en 1528 (p. 514, n° 15), *dedinz* (*ib.*, 16), *intration* dans la délibération tenue à Grasse en 1502 (*ib.*, p. 494), *intrada* dans la délibération tenue à Digne en 1440 (p. 258), dans les comptes du trésorier de la même commune en 1418 (p. 282-3 et suiv.), dans d'autres textes de Castellane en 1524 (p. 312), de Forcalquier en 1517 (p. 354), etc. (voir d'autres exemples au *Glossaire*, p. 408) ; *intrages* à Sisteron en 1375 (*ib.*, p. 233), *intragi* à Seyne en 1540 (*ib.*, p. 226), *intrament*, *ib.*, en 1536 (*ib.*, p. 225) ; *intra* - *intrada* dans les *Comptes consulaires de Grenoble* en 1339 (éd. Devaux-Ronjat, 19), etc. — Les exemples ne sont guère moins nombreux à l'ouest : *intra* dans un texte du Bigorre, XII^e s. (Luchaire, *Recueil*, 161), *intrare*, *ib.*, *intran*, *Hist. Sainte en béarnais* du XV^e siècle, *intrade*, XV^e siècle, dans Lespy, *Dict. béarn.*, *intrar* dans les

Psaumes d'Arnaut de Salette, *intrément* dans une charte de Tartas en 1505 (*Recueil de textes des anciens dialectes languais*, 174), *intrade* à Contis, sur le bord même du Golfe de Gascogne, en 1515 (*ib.*, 218), *intran* à Mont-de-Marsan en 1465 (*ib.*, 33), *dins* à Mont-de-Marsan en 1311 (*ib.*, 20), en 1465 (*ib.*, 33), à Roquefort-de-Marsan en 1310 (*ib.*, 47), *dintz* à Villeneuve-de-Marsan en 1498 (*ib.*, 95), *intrar* dans la *Coutume de Bordeaux* (édit. Barckhausen, 417, *dintz* (*ib.*, 416), *dins* (*ib.*, 258), *dedintz* (*ib.*, 307) etc.— Comme d'autre part ces formes en *i-* se rencontrent vers le nord du domaine provençal, à Saint-Etienne par exemple (*dins*, E. Vey, *Le dialecte de Saint-Etienne*, 372 et s.), et qu'elles descendent jusqu'en Catalogne et à Majorque (*dins*, *dintre* dans Labernia, *dins* à Majorque en 1367, *Rev. dial. rom.*, I, 310), l'on peut inférer que le phénomène a eu une grande extension au moyen âge. La présence de *dins* en catalan vient confirmer l'ancienneté de l'évolution.

À l'époque actuelle, l'*i-* s'étend sur une vaste région : les cartes 1149 (rentrer), 1150, 1151, (en rentrant), 1087 (dans le pré) de l'*Atlas linguistique de la France* (cf. encore les cartes 994 (pendant), 203 (dans la cave), tendent à montrer que les formes en *e-* et les formes en *i-* ont été généralisées chacune dans un domaine différent : *i-* prévaut dans la partie orientale et centrale du domaine provençal, depuis les Alpes jusqu'à la Dordogne, la partie est du Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la partie est de la Haute-Garonne et de l'Ariège : *e-* triomphe dans la majeure partie de la Gascogne et de l'Auvergne, et en franco-provençal. *Dintre* tend vers le sud-est (Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône) à remplacer sémantiquement *dins*. D'une manière générale, les domaines de (*d*)*ins* et de *intra*, respectivement (*d*)*ens* et *entra*, concourent entre eux. Toutefois les formes en *e-* l'ont emporté pour *intrare* dans la partie centrale du domaine (*entra* dans la Lozère, l'ouest de l'Ardeche, le nord-ouest du Gard), et vers le nord-est (Hautes-Alpes, est de la Drôme,

nord des Basses-Alpes). Là où un type *rantra* recouvre le domaine de *dins* (Dordogne, Corrèze, partie sud de la Haute-Vienne et de la Creuse), il faut reconnaître l'invasion du type français. La répartition géographique des formes s'harmonise dans ses grands traits avec une explication phonétique du phénomène.

★★

Que la position de l'e en syllabe atone ait contribué à fermer la voyelle en *i*, il n'y a rien d'étonnant à cela : la tendance ancienne qui, par exemple, a changé en *i* les *è* des syllabes initiales en Italie et particulièrement en Toscane, a fort bien pu s'exercer dans la Gaule méridionale. — De même, la séquence d'une nasale a été tout naturellement propre à favoriser cette fermeture. La fermeture des voyelles est un des effets ordinaires des nasales : en provençal, notamment, les *è* et les *ò* se sont fermés très tôt devant *m*, *n* : *bén*, *témps*, *bón*, *pón*. Ce phénomène a sa cause dans les conditions physiologiques de l'articulation : en s'abaissant pour l'émission de la nasale, le voile du palais rétrécit le résonateur buccal. L'anticipation de cet abaissement, par assimilation, entraîne le resserrement, c'est-à-dire la fermeture de la voyelle précédente.

Ce qui pourrait sembler plus étonnant, c'est que *m*-suivi de deux consonnes n'ait pas produit sur l'e initial le même effet que *n* dans les mêmes conditions. Mais il s'en faut que la nasale labiale ait toujours les mêmes effets que la nasale dentale. Ainsi, dans le parler artésien du XIII^e siècle, tel que nous le connaissons par les œuvres d'Adam de la Halle, l'e (*è* ou *é*), entravé par *n*+consonne, s'est maintenu sous forme de *ê* nasal distinct de *à* nasal : *rent* < *rentu*, *sourent* < *subinde*, etc., comme dans la majeure partie des domaines picard, wallon et normand septentrional : au contraire le même e placé dans les mêmes conditions, mais devant *m*, se confond avec *à* nasal, comme dans le domaine francien : *tans* < *tempus* ; *essam-ple* < *exemplu*, d'où *essamplaire*, *essamplaire* ; *sanle* <

similat ; *ensatle* < *insimul*, etc. (comparer F. Helffenbein, *Die Sprache des Trouvère, Adam de la Halle, Zeitsch. f. rom. Phil.*, 1911, xxxv, 326, 332). Dans les Grisons, l'é tonique libre qui, à l'ordinaire, se diptongue en *ei* (respectivement *ai*), subit cette diptongaison devant *n*, mais reste à l'état de monophthongue devant *m* : eng. *frain* < *frenn*, *plain* < *plenu*, *araina* < *arena*, *vaina* < *vena*, etc..., mais *sem* < *semen*, *semdu* < *semita*, *femna* < *femina*.

C'est au fond la même cause qui agit dans tous ces cas pour produire des effets qui, à première vue, paraissent différents : l'articulation de l'*n* est produite non seulement par un abaissement du voile du palais, mais encore par une élévation de la partie antérieure de la langue, qui vient produire une occlusion dans la région alvéolaire. Le rétrécissement du résonateur buccal est donc plus accentué pour *n* que pour *m*. Il s'ensuit que l'influence ASSIMILATRICE ou DIFFÉRENCIATRICE de *n* et de *m* au point de vue de l'OUVERTURE DES VOYELLES peut varier : dans les Grisons, *é* tend d'une manière générale à se diptonguer en *ei* (d'où *ai* dans certaines régions) ; par DIFFÉRENCIATION, la nasale *m* subséquente tend à empêcher la fermeture du dernier élément de l'*é* : *sém*, *sémdu*, *fémna* ; mais la nasale *n*, qui augmente encore le degré de fermeture du résonateur, dépasse en quelque sorte la mesure : le point précis où la différenciation intervient pour ce cas-là dans ces dialectes est dépassé, et une ASSIMILATION, se produit : *frein*, *frain* ; *plein*, *plain* ; *arainà*, *araine*. De même c'est une assimilation qui s'est produite à Arras : l'influence fermante de l'*n* empêche par assimilation l'*é* nasal de s'ouvrir en *á* nasal : *vent*, *dent*. Mais l'*m* n'a point une force de fermeture suffisante, et l'*é*+*m* s'ouvre en *á:sante*, *laus*. - C'est un phénomène analogue qui s'est produit en vieux provençal : l'*n*+deux consonnes a fermé par assimilation l'*é*-initial (*énts*>*ints* ; *éntrar*>*intrar*), tandis que l'*m* placée dans les mêmes conditions a été impuissante à le faire (*emphastru*>*emphastre* ; *implere*>*emplir*, etc.).

Quant au fait que l'influence fermante de la nasale a

été aérée par la séquence d'une consonne, il est tout à fait normal. La phonétique générale nous montre quelle est à l'ordinaire l'action de l'entrave : le plus souvent elle empêche la diphtongaison de la voyelle précédente : fr. *piéd* < *pede* mais *tête* < *tēsta* (1). Assez souvent aussi l'entrave tend à fermer la voyelle précédente : fr. *fleur* < *flore*, mais *cour* < *cōrte* (2). En particulier, lorsque la première des deux consonnes formant entrave est *n* ou *m*, les cas de fermeture de la voyelle précédente — et spécialement de la voyelle *e* —, sont nombreux. L'exemple du germanique commun est bien connu : tout *e* y devient *i* devant nasale + consonne : got. *fiuſta*, v. h. a., *fiunflo*, gr. *πέμπτος*; got. *bīndan*, v. h. a., *bintan*, lat. *offendimentum*. Le même fait s'est passé en latin devant *n* vélaire + consonne : *lingua*, gr. *λίγγω* ; *sinciput* < **sen-ciput* < **sem[i]-caput*, etc. Les langues romanes abondent en exemples : florentin *é + nasale + vélaire* > *i* : *rinco*, *lingua*, etc. ; de même port. : *munat* > *mingoa*, *dominicu* > *domingo*, *lingua* > *lingoa*, **jeniperu* > *jimbro*, *zimbrow*, etc., etc... Tous ces faits ont été signalés depuis longtemps.

Quant aux dialectes italiens où la nasale suivie de consonne change l'*e* en *ei*, ils ont suivi une évolution analogue. Seulement la fermeture provoquée par l'entrave n'a intéressé que le dernier élément de la voyelle :

(1) Ce qui ne veut pas dire que l'entrave ne puisse provoquer une diphtongue : cf. anglo-norm. *Irlaunde*, *Fraunce*, *graund* etc. Mais en réalité ce phénomène, si on l'analyse à fond, se révèle comme un phénomène de fermeture : *a + n* entravé se ferme ici *incomplètement* : il se scinde en deux éléments dont le premier reste identique à lui-même et dont le second se ferme par resserrement du résonateur buccal dans la région vélaire. *France* > *Frañs* > *Fraunse* < *Fraunsc*. Ce cas se ramène donc au suivant.

(2) Plus rarement l'entrave ouvre la voyelle précédente : c'est ce qui s'est passé en boïonais *trist* < *tristo* (Gröber, *Grundr*, I², 707), et dans d'autres dialectes émiliens. Le phénomène qui semble exactement le contraire de celui qui se produit en français, est, en réalité, avec lui dans le même rapport d'alternance que les faits d'assimilation avec les faits de différenciation. J'aurai un jour à revenir sur ce point.

comme dans le cas de anglo-norm. *graund, Francee, etc.* (v. ci dessus, p. 200, n. 1), il y a eu segmentation de la voyelle sous l'influence de l'entrave : mais ici la voyelle, appartenant à la série antérieure ou palatale, s'est segmentée en *e + i* : émil. *leimp, meint, leingua* etc. (v. Meyer Lübke, *Gram. de l. rom.* I, 97. Comparer aussi, p. 229).

L'entrave favorise donc la fermeture de la voyelle précédente. Quelle est la raison de cette action ? La syllabation y est-elle pour quelque chose ? — Lorsque l'entrave empêche la diptongaison d'une voyelle, — ce qui est le cas le plus fréquent, — le fait est dû à un abrègement de la durée vocalique. Une voyelle qui, en syllabe ouverte, durerait par exemple 30 centièmes de seconde, n'en durera plus que 20 environ en syllabe fermée : les 10 centièmes sont pris par l'articulation de la consonne qui ferme la syllabe. L'expérimentation vient à l'appui de cette théorie qui éclaire l'histoire de la diptongaison dans la plupart des langues romanes (1). Mais dans les cas où l'entrave a eu pour effet de fermer la voyelle précédente, il semble que la syllabation n'est pas en jeu. L'abrègement d'une voyelle est — toutes choses égales d'ailleurs — plutôt favorable à l'ouverture qu'à la fermeture (cf. lat. class. *i, e, o, u* > lat. vulg. *é, è, ô, ó*).

Comment l'entrave peut-elle donc fermer la voyelle ? Il est vraisemblable qu'en cas d'entrave la fermeture est produite par une assimilation d'un certain genre : les organes phonateurs ont à émettre d'abord une voyelle (élargissement du résonateur buccal) puis un groupe de consonnes (rétrécissement du résonateur) ; ils anticipent le rétrécissement c'est-à-dire ferment la voyelle. Le groupe de consonnes est toujours plus ou moins difficile à prononcer parce qu'il nécessite des mouvements de fer-

(1) Le développement d'une diptongue devant l'entrave dans la péninsule ibérique, dans le nord de la Gaule, dans la zone rhétique, en Dalmatie etc., est vraisemblablement dû à une syllabation particulière. La première des deux consonnes fait partie de la syllabe suivante : *t̃̃ sta*.

meture complexes : cela amène les organes à préparer cette fermeture par une fermeture relative de la voyelle. Ce qui est vrai pour un groupe de deux consonnes, l'est à plus forte raison pour un groupe de trois : la difficulté de l'articulation est ici plus grande encore. Et voilà pourquoi, là où deux consonnes n'ont pas suffi à fermer la voyelle *e* (lat. *inter* > prov. *entre*), trois consonnes peuvent avoir eu cet effet (lat. *intrare* > prov. *intrar* ; lat. *intro* > prov. *intre*).

Il reste enfin à nous demander comment la position à l'initiale absolue a pu favoriser la fermeture de la voyelle. Ce phénomène n'est pas sans exemple dans les langues romanes. Il est constant en portugais pour la voyelle *e* atone : *efeito* > *ifeito*, *errar* > *irrar*, (*hermano* > *irmão*, *cidade* > *idade*, *egreja* > *igreja*, etc. De même, dans l'Algarve, l'o- atone s'est fermé en *ó-* à l'initiale absolue : *ófreccer*, *órelha*, etc. (voir Gröber, *Grundr* I², 913). Cette évolution doit être rapprochée, au point de vue du mécanisme, des faits de prothèse qui caractérisent le slave, où *e-*, *ě-*, *e-*, *ĩ-*, deviennent *je-*, **jě-* *ja*, *je*, **jĩ-* *i-* ; de même *û*, *y-* deviennent *vû-*, *vy*, par des intermédiaires **wû* *üy*. J'ai exposé ailleurs (*Et. de dial. laud.*, *Phon. add.*, pp. 105-111, 210), à propos de phénomènes analogues attestés dans la partie gasconne du domaine provençal, le principe de ce développement prothétique. Il se ramène à une dislocation de la voyelle initiale qui se partage en deux segments le premier plus fermé que le second. Mais, dans le cas qui nous occupe, c'est-à-dire celui de prov. *intrar*, *inz*, etc., l'influence fermante a eu pour effet de fermer, non plus seulement le premier élément de la voyelle, mais la voyelle tout entière — qui était d'ailleurs peu propre à la diphtongaison, puisqu'elle était atone.

En quoi consiste exactement cette influence fermante des voyelles à l'initiale absolue? Que *o-* se ferme et tende vers *u-*, *w-* à l'initiale, personne ne peut en être surpris: à l'état de repos les lèvres sont rapprochées, la respiration

s'effectuant par le nez. Cette fermeture des lèvres entraîne tout naturellement une fermeture de la voyelle labiale qui commence le mot. Pour *e-*, il s'est produit un phénomène analogue. En effet, quelle est la position favorite de la langue, à l'état de repos, pendant la respiration nasale ? La langue est très légèrement relevée dans sa partie antérieure, la pointe et les bords appuyés contre les dents, les alvéoles et la région prépalatale : il se produit dans cette région un resserrement notable, le plus souvent même une occlusion. L'attaque de *e-* se ressent plus ou moins de cette position initiale : de là *je-* en slave ; de là *i-* en provençal. Il y a là au fond une sorte d'assimilation progressive, l'inverse de ce qui se produit ailleurs à la finale absolue (voir *ouvr. cit.* 145-8 ; Rousselot, *Princ.* 442 ; Meillet, *Mém. soc. Ling. Paris*, XVI, 310 ; *Rev. de Phonét.*, I, 341-3).

Quatre conditions ont donc été nécessaires pour produire le passage de *e-* à *i-* en vieux provençal : la position de la voyelle à l'initiale absolue du mot, — devant un groupe de trois consonnes, — devant une nasale, — dans une syllabe atone. Prise isolément, chacune de ces conditions n'aurait pu entraîner l'évolution : ce qui a pu suffire en Italie, en Portugal, en Asturie est resté inopérant dans la Gaule méridionale. Deux ou même trois de ces conditions réunies n'ont pas eu plus d'effet. Il a fallu le concours de ces quatre forces agissant simultanément sur la voyelle pour que le phénomène se produise, déclenché en quelque sorte par leur combinaison.

Georges MILLARDET.

NIMES ET NOSTRADAMUS

Dans le journal légitimiste *Le Châtiment*, que dirigeait alors à Nîmes son père, Adrien Péladan fils, M. F. M. et médecin homéopathe (1), a écrit, au n° 53, Dimanche 16 janvier 1874, ceci, p. 257 :

« Nostradamus a habité quelque temps notre contrée, dont il parle avec prédilection dans ses « Centuries ». Le Pont du Gard figure notamment dans plusieurs passages de ses prophéties. Il se réfugia dans le château de Saint-Privat, sous la puissante protection des seigneurs de Laudun, afin de se soustraire à la rivalité haineuse des médecins de son temps, qui le détestaient beaucoup par la raison qu'il était homéopathe (sic), car si ce mot est nouveau, la méthode qu'il exprime ne l'est pas. D'autres disent cependant qu'en venant à Saint-Privat, il voulut se soustraire à l'humeur acariâtre de sa seconde femme. En l'année 1565, Catherine de Médicis se rendit au château de Saint-Privat afin de consulter Nostradamus sur les destinées futures du prince de Navarre. Le savant désira que le jeune Bourbon, alors âgé de douze ans, lui fût présenté complètement nu et dit ensuite au gouverneur de l'enfant, comme un mystère qui devait être gardé religieusement, que ce jeune prince serait un jour roi de France après beaucoup de traverses... »

(1) Nous recommandons aux amateurs, la lecture des nécrologies d'Adrien Péladan père et fils, par Josephin Péladan, parues, l'une et l'autre avec portrait, respectivement en 1890 et en 1885, in 8, à Paris. Elles sont loin, d'ailleurs, d'épuiser la matière et peut-être l'intéressante figure de ces deux charlatans de lettres, de royalisme et de catholicisme tentera-t-elle un biographe doué d'esprit critique, quelque jour.

A. Peladan fils était, ce disant, le simple plagiaire de H. Rivoire, dont la *Statistique du Gard*, II, 749 (Nîmes, 1842), avait popularisé la légende de cet horoscope.

« Au second voyage que fit Catherine de Médicis, écrivait, en effet, ce chef de division à la préfecture nimoise, dans le midi de la France pour rencontrer son fils Henri III à Arignon à son retour de Pologne, cette reine montra à Nostradamus, qui s'était retiré à Saint-Privat, le roi de Navarre tout nu et demanda au prophète provençal son avis sur la bonne ou mauvaise fortune du jeune prince, âgé alors de douze ans. D'après Ruhnan, Nostradamus prophétisa que ce prince régnerait paisiblement sur la France après la mort des fils de Catherine ; il prédit aussi l'époque de sa mort. » Rivoire avait-il songé qu'en affirmant ce qui précède, il allait induire dans une grotesque erreur tous ceux qui, naïvement, ajouteraient foi à ses paroles ? Il semble, en tout cas, inadmissible que ce compilateur ne se fût pas aperçu qu'en 1574 il était assez difficile qu'Henri IV eût 12 ans, d'une part, et, de l'autre, pût être présenté à Nostradamus, décédé en 1566. Cependant, la fable plaisante s'implantera à tel point dans les esprits que nous la retrouverons dans les livres les plus divers, tel *Le Château de Saint-Privat, ou Guillaume et Marguerite* (Nîmes, 1866), d'Emile Causse, dignitaire nimois, romancier local qui se piquait d'érudition, p. 33 : « ... Catherine de Médicis, femme aussi superstitieuse que cruelle, se rendit au château de Saint-Privat afin de consulter Nostradamus sur les destinées futures du prince de Navarre, devenu depuis Henri IV ; l'histoire raconte que ce prince, alors âgé de douze ans, fut présenté à l'astrologue dans un état de nullité complet; Nostradamus, après avoir rassemblé toutes les ressources de son art, leva à plusieurs reprises les mains vers le ciel, fit cette réponse emphatique et sentencieuse : « L'EXFANT QUE J'AI LA SOUS MA MAIN RÉGNERA PAISIBLEMENT SOUS LA FRANCE ! » — L'astrologue de Saint-Privat avait-il tenu compte du fanatisme des partis ? de ces haines vio-

lentes, antisociales qui fermentent dans les profondeurs de l'âme humaine ? Avait-il montré du doigt un poignard ? L'histoire ne le dit pas. Pour quiconque connaissait Catherine, la prédiction de Nostradamus n'était pas sans danger : Catherine avait déjà fait ses preuves ! » Et Causse, qui faisait ainsi les siennes (1), ne manquait pas de corroborer cette assertion risquée d'un imposant : « Voyez RUMEX, Manuscrit déposé à la Bibliothèque de Nîmes », qui était du Rivoire pur et simple, encore que tu. L'an d'après la publication de Causse, l'érudit G. Charvet donnait, à Uzès, son « *Fragment d'histoire locale* » intitulé : *Le Château de Saint-Privat-du-Gard*, où, reprochant, avec trop d'exagération, à Rivoire de n'« avoir pris à tâche de ne citer que des faits controuvés », il remettait, comme il fallait l'attendre d'un travailleur aussi consciencieux, les choses au point, p. 23. Quand Jules Bonnet, avocat né à Nîmes en 1820, docteur ès lettres et ex-membre de l'École normale supérieure, devenu secrétaire de la Société de l'histoire du Protestantisme Français, publia, à Paris et à Nîmes, en 1873, sa brochure : *La Réforme au Château de Saint-Privat* — réimprimée deux ans plus tard dans ses *Derniers Récits du XVI^{me} siècle* — il se borna, dans cet excellent travail d'archives et d'histoire, à reproduire — en renvoyant aussi à la *Vie de L'Hôpital*, au t. III des *Mélanges* de Villemain, p. 74, pour ce voyage, — p. 27-28, le fragment du *Voyage de Charles IX en France* d'Abel Jouan, au t. I, p. 14-16 (Paris, MDCCLXVIII) des *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* de Ménéard, qu'il attribue étourdiment au marquis d'Aubais, p. 28, note 1, erreur qu'a copiée de lui, sans doute, l'abbé Bascoul, *op. infr.*

(1) Pour une autre bévue, plus grave, de Causse, voyez l'abbé C. Bascoul, *op. infra cit.*, p. 53. Mais l'abbé Bascoul, en corrigéant Causse, tombe lui-même dans une autre erreur (*Rivoire-Rivière*).

cit., p. 139, note 1 (1). Il n'y est pas fait mention une seule fois de Nostradamus. Même silence à l'article de M. Ed. Bondurand, archiviste érudit du Gard : *Le Château de St-Privat*, dans la *Revue du Midi*, 1899, I, p. 316. Le moderne historien de Saint-Privat, l'abbé Louis Bascoul, curé doyen de Sommières, a fourni dans son volumineux travail de 442 p. grand in-16 : *Essai historique sur le château de Saint-Privat, la Vallée du Pout-du-Gard, ses Seigneurs et ses possesseurs* (Nîmes, 1911), le modèle des monographies de ce genre. Aucune source n'y a été négligée. Il fallait donc s'attendre à y voir enfin définitivement réfutée la légende nostradamienne et l'on était en droit d'attendre de l'abbé la primordiale recherche que tous jusqu'alors avaient omise : l'examen du manuscrit de Rulman. Il l'a, cependant, négligée, comme ses prédécesseurs, et si, p. 139, il cite derechef Rulman, ce sera même sans dire où se trouve ce garant ! « *On a dit*, écrit-il, *que Nostradamus se trouvait alors à Saint-Privat. Est-ce une légende ? Il est certain que l'astrologue provençal, voulant se soustraire à la rivalité persécutrice*

(1) La page de titre et la *Préface* du t. I de cette volumineuse compilation, étant expressément signées du nom de Ménard, il n'y a pas lieu d'hésiter sur son attribution. Le précieux recueil, trop oublié, fut très loué à l'époque, par *L'Observateur*, par Fréron dans l'*Année Littéraire*, et aussi par le *Journal de Trévoux* (art. du P. Bertier, au n° de février 1743). — Faisaient partie de ce voyage : le duc d'Anjou (futur Henri III), Henri de Navarre (Henri IV), les cardinaux de Bourbon (Charles X de la Ligue), et de Lorraine (un Guise), le duc de Longueville, le comte de Montmorency, L'Hôpital, et l'« Escadron Volant » des Dames de la Cour. — Sur la publication des *Pièces fugitives*, cf., Léon Ménard, *sa vie et ses ouvrages*, d'A. Germain (Montpellier, 1857), p. 16, 79, 92, et 127. Les *Mémoires de Trévoux*, d'avril et juillet 1760, Michaud et Poujoulat dans leur *Nouvelle Collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, XI, 161 et 187, commettaient déjà la faute de l'abbé Bascoul (cf. sur cette erreur le *Cabinet Historique*, II, 154 des *Pièces inédites*, juin 1856). Comme le dira brièvement A. Germain, en 1864, dans son *Discours sur le Rôle de la ville de Nîmes dans le développement intellectuel de la France* (Montpellier 1864), p. 23, Aubais fut simplement utile à Ménard « *par sa vaste bibliothèque* ».

des médecins, etc. etc. ». Nous passons sur l'oiseuse reproduction d'une légende, pour arriver plus vite à la conclusion de l'ami de M. Fernand Caldéron (1), qui dit que « *cette histoire, si elle est vraie, doit être reportée à 1564, date où Charles IX passa effectivement à Salon-de-Crau, avec le jeune Henri de Navarre* ». Comme garants, l'abbé Bascoul cite l'*Histoire et Chronique de Provence* de César Nostradamus, sans préciser d'autre sorte qu'en notant qu'elle parut à Lyon en 1614, in-f°, et le récit de Pierre de l'Étoile, *Journal de Henri III*, tome II, p. 2, que reproduisait déjà Torné Chavigny, en l'appelant: *Registre-Journal de Henri IV*. Il eût pu renforcer le passage de César, qui se lit à la *VII^e Partie*, p. 801, de celui, beaucoup plus explicite, du grand historien de la Provence, Messire Jean-François de Gaufridi, *Histoire de Provence*, t. II, p. 326 (Aix, 1694, in-f°: réimprimé, 1733 avec nouveau titre), et ajouter que Pierre Trone de Codolet, chez lequel, d'après le commentateur de Nostradamus « Edme » (sic) Chavigny, eut lieu l'horoscope de Henri IV à Salon en 1564, n'était autre que le père de Palamède Trone de Codolet, poète salonais du XVII^e siècle, auquel est due cette petite *Vie* manuscrite de Nostradamus, signa-

(1) On ne semble pas avoir remarqué, en novembre 1913, lors du « scandale du Pont du Gard », qui émut si fort nos journalistes, que toute l'amorce de cette campagne intéressée se trouvait déjà à la page et à la note finales du livre de l'abbé Bascoul: « ... *Faut-il dire qu'il devient indispensable de protéger le site du Pont du Gard contre certaines exploitations d'industriels sans goût et contre certaines équipées de visiteurs sans gêne? Grâce aux facilités de transport toujours plus grandes et aux automobiles toujours plus nombreuses, les groupes d'excursionnistes se multiplient, et les foules augmentent, créant la nécessité, l'urgence d'une entente, d'un compromis entre le propriétaire du domaine de Saint-Privat et l'Etat, représenté ici par les Beaux-Arts, pour la conservation et la physionomie historique du monument romain et la défense du paysage original qui caractérise le site du célèbre aqueduc.* » On a vu, depuis, que cette « entente », que ce « compromis » se bornaient à une simple opération financière, et cela n'a étonné aucun de ceux qui étaient au courant de l'actuelle « *question Saint-Privat* », qu'a omis d'expliquer dans son volume l'abbé Bascoul.

lée, de façon erronée, par OEttinger, à la col. 1322 de sa *Bibliographie Biographique*, et dont la mention se retrouve dans la magistrale *Introduction* de 176 p. mise par M. J. Anglade — « *istourian que saup tout* », selon l'*Armana Provençau* de 1914, p. 15 — à sa réédition, préparée par Chabaneau (Paris 1913), des *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux* de l'imposteur Jehan de Nostredame. Mais M. l'abbé Bascoul, qui aime à se livrer à d'érudites digressions, n'a pas soupçonné que cette visite royale chez l'astrologue de Salon avait eu, sur le cours de notre histoire nationale, les plus graves conséquences. Il lui eût suffi de se reporter à l'ouvrage, si précieux, de M. Eugène Defrance : *Catherine de Médicis, ses astrologues et ses magiciens-empoûteurs, Documents inédits sur la diplomatie et les sciences occultes du XVI^{me} siècle* (Paris, 1911) (1), pour y trouver, p. 250-258, d'abondantes preuves de notre assertion. Car M. Defrance a produit là des pièces d'archives qui établissent qu'à Salon, en octobre 1564, Nostradamus avait également tiré l'horoscope de Charles IX. « *Pour que Votre Majesté*, écrit l'ambassadeur d'Espagne D. Francès de Alava à son maître (2), de Toulouse, 4 février 1565, *voie combien on est léger ici, je dirai que la reine, quand elle a passé par le lieu où vit Nostradame, l'a fait appeler et lui a assigné deux cents écus de gages. Elle lui ordonna de tirer l'horoscope du roi et celui de la reine. Comme c'est l'homme le plus malicieux du monde et qu'il ne dit jamais que chose qui plaise à qui que ce soit, il résolut dans les dits deux horoscopes de flatter le roi et la reine, de sorte qu'ils lui ordonnèrent de suivre leur cour, lui assignant un plus grand traitement, jusqu'à ce qu'ils se séparèrent de lui et le laissèrent à Arles. La reine m'a dit aujourd'hui, comme je lui disais que j'espérais qu'avec l'aide de Dieu et de l'entrevue — la future entrevue de Bayonne,*

(1) L'ouvrage a paru au commencement de mai 1911.

(2) Dépêches traduites par M. L. Marlet sur l'original, *Archives nationales*, K, 1503, n^{os} 30, 37, 36.

14 juin-2 juillet 1565, dont parle l'abbé Bascoul, p. 144, note 1 — *sortirait un grand bien pour la chrétienté : « Savez-vous, dit-elle, que Nostradamus m'a affirmé qu'en l'année soixante-six, une paix générale régnerait sur le monde et que le royaume de France serait très tranquille et que la situation s'affermirait ? » Et, disant cela, elle avait l'air aussi pénétrée que si on lui avait cité saint Jean ou saint Luc. »* Quinze jours plus tard, le même ambassadeur complète ses curieux renseignements : *« Demain part secrètement un gentilhomme envoyé à la reine d'Angleterre. Je sais que cet ambassadeur — celui d'Angleterre — est jaloux. Le premier jour que le roi et la reine virent Nostradamus, il leur affirma que le roi se mariera avec la dite reine. Il se pourrait que cela donnât naissance à une négociation pour l'amener à leur dévotion, car déjà cet ambassadeur a envoyé cet horoscope à sa maîtresse. »* Si absurde que fût ce projet d'union d'un jeune homme de 14 ans à une vieille fille, Catherine a une foi aveugle en les fourberies de Nostradamus, et la folle négociation est tentée. Elle échoue grâce à l'opposition de l'ambassadeur d'Angleterre, qui ne voit en cette combinaison qu'une diplomatie en faveur de la reine d'Ecosse. Le 4 avril 1565, D. François de Alava écrit encore à Charles-Quint : *« L'ambassadeur d'Angleterre est venu aujourd'hui me voir et a causé avec moi un moment au sujet de la reine d'Ecosse. Il dit que, avec la prophétie de Nostradamus suivant laquelle le roi doit épouser sa maîtresse, les Français pensent avoir trompé sa dite maîtresse, mais que je verrai ce qui se prépare, savoir qu'il y aura plus que jamais inimitié avec la France, et que les Français se sont de nouveau mêlés de la reine d'Ecosse, ce qui peut-être nuirait à la reine d'Ecosse et à eux... »* Après quelques nouveaux essais de rapprochement, les choses en restèrent là, la reine d'Angleterre ayant habilement répondu à l'ambassadeur de France que, pour devenir son époux, Charles IX était trop grand, et trop petit. Mais cet échec ne diminua en rien la confiance que l'Ita-

lienne avait en la parole du prophète et, sur les folies de l'*onomatomanie* auxquelles elle se livra alors, d'après Nostradamus, comme sur toute l'effroyable influence qu'eut sur elle cet imposteur, renvoyons au livre de M. Eugène Defrance (1), pour passer, après ce préambule, à la partie centrale de notre recherche.

I

En 1912, nous avons annoncé, p. 484, *note I*, d'un article inséré dans la *Revue du Midi*, que nous nous réservions d'établir documentairement que « *la mutilation de la Tour Magne par Traucat était due à l'interprétation fantaisiste d'un quatrain de Nostradamus* ». Ce qu'écrivant, nous n'ignorions pas que Michel Nicolas, au t. I (Nîmes, 1854), p. 229, de son *Histoire Littéraire de Nîmes*, amplifiant, s. r. TRAUCAT, la notice de V[incens-] S[saint-] L[aurant] — qui déjà s'inspirait de ce qu'on trouvera à l'année 1817 des *Mémoires de la Société Royale d'Agriculture* (2) — parue en 1826, au t. 46 de la *Biographie Universelle Michaud*, p. 448, disait : « *Cet homme, dont l'ouvrage sur les mûriers et les soins qu'il se donna pour*

(1) Il est dommage qu'à la p. 102, M. Defrance n'ait pas songé à renvoyer au passage des *Mémoires* de Sully, t. I, p. 24, sur les raisons de l'aversion de Catherine contre les princes de Bourbon, raisons provenant de ce qu'« *un astrologue* » lui avait dit qu'aucun de ses enfants n'aurait de lignée, ce pour quoi elle destina la couronne à la postérité issue du mariage de sa fille Claude de France avec le duc de Lorraine. Enfin, M. Defrance n'écrivait sans doute plus aujourd'hui la bizarre *note* de la p. 287, sur « *Frère Josué Carducci* » et son *Hymne à Satan*, après qu'a paru le livre de M. A. Jeanroy (Paris, 1911).

(2) La notice de Vincens-Saint-Laurent a été analysée le 12 juillet 1821 à l'Académie de Nîmes. Cf. les pages 84-85 de la *Notice ou aperçu analytique des travaux les plus remarquables de l'Académie Royale du Gard, depuis 1812 jusqu'en 1822*, par le D^r Phélip, médecin, secrétaire (Nîmes, 1822). Vincens-Saint-Laurent résidait à Paris et était membre correspondant de la *Société Royale d'Agriculture*. Son travail fut cause qu'on frappa, à Nîmes, une médaille en l'honneur de Traucat, avant lequel les mûriers n'étaient cultivés que comme plantes d'agrément.

propager cet arbre si utile, nous attestent la perspicacité d'esprit et la solidité de jugement, conçut la bizarre pensée que la Tourmagne renfermait dans ses cavités un immense trésor qu'y avait enfoui l'avarice romaine. Sur quelles conjectures fonda-t-il cette opinion ? C'est ce qu'il est impossible de savoir : il est probable, cependant, qu'elle dut lui être suggérée par l'ignorance où l'on était de la destination de ce monument et par l'insuffisance des hypothèses qu'on avait déjà émises à ce sujet... » et que le pasteur Emilien Frossard, par contre, — il était d'ailleurs, documenté sur la Tour Magne par l'incomparable Auguste Pelet — s'était déclaré nettement, au t. I (Nîmes, 1834) — l'ouvrage eut une troisième édition à Toulouse l'année même où paraissait à Nîmes celui, sus-mentionné, de Nicolas et le passage que nous citons s'y lit p. 63-64 — de son *Nîmes et ses environs à vingt lieues à la ronde*, p. 31 : « Les circonstances de ce dépouillement de la base de la Tour-Magne, offrent assez d'intérêt pour que nous les rappelions dans tous ses (sic) détails. En 1601, François Traucal, jardinier, aux soins duquel nous devons l'introduction du mûrier en France, et qui a droit, à cet égard, à la juste récompense des habitans de toute la contrée, ayant appris, par une prédiction de Nostradamus, qu'un jardinier ferait fortune en découvrant un coq d'or, et ayant ouï dire qu'un aigle, ou tout autre oiseau, en or était caché sous les fondemens de la Tour-Magne, demanda à Henri IV la permission de faire des fouilles sous les ruines de cet antique édifice... » Auguste Pelet avait également transmis ce renseignement, qu'il avait trouvé dans Rulman, à l'auteur de l'*Histoire et Description de Nîmes*, le futur directeur de l'École normale, Désiré Nisard, dont nous avons, par 3 lettres inédites de 1834, établi la complète dépendance, en cet ouvrage, à l'endroit de l'archéologue nîmois (1).

(1) P. 407, note 1, de notre étude: *Lamartine et Dumas père, parrains littéraires de Jean Reboul, de Nîmes. Comment furent publiées les « Poésies » de Reboul en 1836*, au t. XII (1913) de la *Zeit-schrift für franz. und engl. Unterricht*. Il ne sera pas superflu de noter que, dans l'ouvrage publié, d'abord anonyme, à

Mais Nisard s'est borné, aux p. 127-128 de la réédition de 1842 — l'édition originale est de 1835 — à de vagues et fugitives indications, sans mentionner Nostradamus, servant, d'ailleurs de beaucoup plus près Ménard — qu'il trouve, p. 115, « diffus, indigeste, d'une disproportion absurde avec le sujet » — que son garant manuscrit. Or Ménard, ignorant ici Ruhman, n'avait, au t. V, p. 317 de son œuvre monumentale, mentionné l'acte de Traucat que pour l'expliquer en disant que cet homme était « plein de son idée », sans en débrouiller l'origine extérieure. Cependant L. Boucoiran sut se souvenir du précédent de Frossard, et, dans ses excellentes monographies de 1856, 1859, 1865 et 1876, ne manqua pas de faire intervenir l'impositeur de Salon. Le passage, presque identique, dans le *Guide historique et pittoresque dans Nîmes et les environs* (Nîmes, 1856), p. 50, un peu écourté dans la réimpression remaniée de 1876, p. 67, se retrouve dans la *Monographie de la Fontaine de Nîmes* du peu heureux frère du précepteur des enfants de George Sand, ce Jules Boucoiran dont Mme Lauth-Sand nous a interdit de résumer la vie (1).

Nîmes, en 1819, sous le titre : *Histoire des Antiquités de la ville de Nîmes et de ses environs, par M. Ménard, nouvelle édition ornée de 14 gravures*, puis — après des rééditions — en 1829, par J. F. A. Perrot, concierge de la Maison-Carrée — qui, cette fois, le signa —, la notice sur la Tour Magne, p. 29-34 (1819), puis p. 60-65 (1829), ne renferme aucune allusion à l'acte de Traucat. Malheureusement, l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de Nîmes de l'édition de 1829 (n° 16667), ne contient pas la *planche des fragments*, où la figure 6 représentait une des pièces les plus précieuses du *Cabinet de Perrot* : un poids antique aux armes de Nîmes, d'un côté, avec, de l'autre, une image de la Tour Magne telle qu'elle devait être à l'époque romaine.

(1) Mme Lauth-Sand, après nous avoir fait menacer d'un procès par son avocat, M^e Félix Décori, le 5 mai 1912, nous a fait, le 11 mai, par l'organe de M^e J.-J. Dayon, huissier près le Tribunal civil de Nîmes, signifier défense de publier quelque correspondance que ce soit, soit de George Sand, soit de son fils, Maurice Sand, ou de Lina Sand-Calamatta, dont l'original serait en notre possession, et ce, à peine de nous voir assigner en cinquante mille francs de dommages et intérêts. Il s'agissait de correspondances de la famille Sand avec Jules Boucoiran, tombées entre nos mains.

comme il se retrouvera en 1865, p. 46 de son *Album de l'étranger dans Nîmes et les environs*. « En 1601, disait donc L. Boucoiran p. 51 de l'avant-dernier de ces ouvrages, François Traucat, jardinier de Nîmes, avait cru voir, dans une vague prédiction de Nostradamus, qui s'accordait avec les idées chimériques d'alors, et se rattachait à la croyance vulgaire de l'« *uerarium* » romain, l'indication d'un trésor caché dans la cavité inférieure (sic) de la tour ; il obtint d'Henri IV l'autorisation de la fouiller, à

Notons, à ce propos, que la correspondance de George Sand avec J. Boucoiran, dont la famille Sagnier, à Nîmes, garde si jalousement les autographes, a été, fort heureusement, copiée dans son intégrité — 139 pièces — par la biographe russe qui use du pseudonyme de Wladimir Karénine. Cette dame nous écrivait, à ce propos, de Lonza (Pologne), le 16 octobre 1912 : « *Ce n'est pas Mme Lauth, mais encore mon amie, Mme Maurice Sand, qui m'avait communiqué cette correspondance, ainsi que toute la correspondance inédite de George Sand...* » On apprendra, en outre, avec intérêt, que Jules Boucoiran sauva, garda chez lui et cacha toute la correspondance de Mme Dudevant avec un autre Jules — Sandeau —, menacée de tomber entre les mains de l'époux légitime. Il existe, du reste, une autre correspondance de George Sand, qui contenait aussi de ses lettres à Sandeau, et c'est elle qui fut la cause de doutes sur le caractère de ses relations avec l'un de ses amis. On comprend que Mme Lauth-Sand n'ait pas de passion bien ardente pour ces sortes d'études documentaires. Tant pis pour l'histoire de la littérature française. Mais il faut reproduire, comme trait curieux d'ascendance ancestrale, à ce propos, un épisode peu connu de la vie de la grand-mère de Mme Lauth-Sand. On sait peut-être que lorsqu'on éleva un monument à la « bonne dame de Noyant », un délégué du Comité de la *Société des Gens de Lettres*, prononça son éloge. Or, M. Jean-Bernard nous conte (*La Vie de Paris, 1913*, [Paris, 1914], p. 502, note), que la *Société* faillit, à ses débuts, périr par l'âpreté de cette même « bonne dame ». A peine formée, en effet, ses membres nommèrent leur Comité, dont faisait partie George Sand — qui, d'ailleurs, n'alla jamais siéger. L'agent de l'époque, Pommier, ayant, par négligence, laissé reproduire *La Mare au Diable*, son auteur intenta un procès à la *Société*, qui fut condamnée à 3.000 francs — la cote d'amour — de dommages, que George Sand réclama par huis-sier, faisant même saisir le modeste mobilier. La caisse était vide : le baron Taylor, mis au courant, envoya les 3.000 francs. C'est ainsi que fut, par la charité d'un mécène, sauvée cette institution corporative.

la charge par lui de faire l'avance de tous les frais, et sous l'expresse condition que s'il y trouverait un trésor, soit en or, en argent, ou de tout (sic) autre nature, les deux tiers appartiendraient au Roi. » C'était là combiner Frossard avec Ménard, qui reproduisait, t. V, titre LXVIII, p. 223, col. 1, la lettre royale, en date du 22 mai 1601 — contre laquelle ne prévalut pas, hélas ! l'admonestation du procureur —, où on lit la naïve croyance que « sous les ruynes » de la tour se trouverait « un trésor caché du temps que les Romains et (sic) les Sarrazins occupoient la diete ville et le pays » Mais, si cet et malencontreux a été, comme il convenait, corrigé par un ou dans la *Topographie de la ville de Nimes et de la Banlieue* de J. C. Vincens et Beaumes, avec notes de Vincens-Saint-Laurent (Nimes, 1802), p. 80, la référence précise à la source fait défaut (1).

Désormais, d'ailleurs, on n'ajoutera rien de nouveau à ces mentions sommaires de l'acte de Traucat. Le très soigneux *Album archéologique et description des monuments historiques du Gard* publié à Nimes en 1853 par S. Durant, II. Durand et E. Laval répète, p. 59, en termes un peu autres ce qu'on trouve à ce sujet dans les garants précités. Germer-Durand est muet sur son compte dans ses *Promenades d'un curieux dans Nimes* (Nimes, 1874), réimprimées en 1877 sous le titre d'*Enceintes successives de Nimes*, etc. H. Bazin, ex-censeur du lycée, dans son *Nimes Gallo-Romain* (Nimes, 1891), se borne, p. 33, à mentionner la déprédation du jardinier. Th. Picard, dans *Nimes autrefois, aujourd'hui* (Nimes, 1901), p. 36, dit simplement qu'« on croyait » que le sol de la tour « cachait un trésor enseveli par les Sarrazins. » Même, en 1873, au n° du 18 mai du *Châtiment*, H. Péladan fils eut l'air de redé-

(1) On sait ce que vaut la théorie de la Tour Magne *acrarium*. La dernière fois qu'elle a été soutenue à Nimes, c'est, à notre connaissance, dans l'article de la *Revue du Midi* 1889, I, p. 413: *La ville de Nimes sous les empereurs romains*, où elle est donnée comme « tradition populaire constante ».

couvrir l'Amérique. « Qui sait, interroge-t-il, si Traucat... ne tenait pas compte de ces prédictions de Nostradamus, quand il cherchait un trésor dans la Tourmagne, où il espérait trouver un coq d'or ? ». Et déjà, dès 1835, dans ses *Quelques souvenirs d'une Promenade en Suisse, en Savoie et dans le Midi de la France* (Paris et Nîmes, 1835), H. Roux Ferrand, tout plein de son Frossard, n'avait il pas cru devoir, p. 188, refaisant, pour la circonstance *Le Laboureur et ses Enfants*, préférer, à l'examen sérieux des événements, la facile gausserie de vers incorrects :

Creusa, fouilla, bêcha, ne laissa nulle place
Où sa main ne passe et repasse ?

Il fallait que vint M. Roger Peyre — *Villes d'art célèbres. Nîmes, Arles, Orange, Saint-Rémy* (Paris, 1903), p. 27 — pour que le souvenir endormi de la prophétie nostradamienne réapparût, habillé à la moderne, et la vérité est que son expression catégorique : « Un jardinier nommé Traucat avait eu connaissance d'une prédiction du célèbre astronome (sic) provençal, Michel Nostradamus, etc. », a semblé le dernier mot de l'histoire à l'auteur de la brochure sur Nîmes dans la *Bibliothèque Régionaliste* (Paris, 1908), qui l'a transcrite *ad verbum*, p. 36. Arrêtons à cette énumération la liste, qui pourrait être plus longue, des omissions, ou commissions que nous avons relevées (1).

(1) C'est certainement une faute d'impression qui fait dire au très diligent V.-L. Bourrilly (*Bouches-du-Rhône. Encyclopédie du Département. T. III: Histoire Economique* [Marseille, 1913]), que « François Fancart » planta des pépinières de mûriers à Nîmes. Cependant il nous semble que les deux allusions à « Nostradamus » impliquent une confusion entre Michel et César (p. 25, 15 et 23 du tirage à part.) Ce Fancart nous a rappelé le « nommé Francaut », qui, « dès 1564 », couvrit « le Dauphiné, le Languedoc et la Provence d'immenses plantations de mûriers » et préconisa « dans un petit livre, dont Henri IV avait agréé la dédicace, l'avantage de cette culture » (De Jouy, *L'Hermite en Province*, t. II (Paris, 1819), n° XLV, p. 406: *Mœurs Nimoises.*)

Ce n'est pas sans quelque mélancolie que l'érudit aborde l'étude des manuscrits de Rulman. Depuis que Thomas Dempster, dans son édition annotée du *Corpus Antiquitatum Romanarum* de J. Rossini — la meilleure est la dernière, *Trajecti ad Rhenum*, 1701, in-4° — lui accorda des louanges si méritées : depuis, aussi, que le grand Ménard en tira le profit que l'on sait, Nîmes, patrie adoptive de ce fils d'un Hessois qui en régenta le Collège des Arts, n'a rien fait pour sauver d'un injuste oubli l'œuvre considérable — confuse sans doute et en partie erronée — de ce grand travailleur et laborieux artisan de sa vieille gloire. Mais, de même que Séguier attend toujours son biographe et éditeur — tout ce que Nîmes a produit en son honneur étant contenu dans un discours de Gaston Boissier en 1857 et un article du même dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} avril 1871 (1) —, de même Rulman a dû supporter l'injustice d'un oubli mal compensé par d'intermittentes citations d'antiquaires ou archéologues, alors que ce qu'il fallait, en une ville où l'on a imprimé et imprime encore tant d'insubstantielles fadaïses, c'était une publication critique, tâche, semblerait-il, primordiale et fondamentale d'une *Académie*. On sait, au demeurant, que la Bibliothèque de Nîmes ne possède que des copies, provenant surtout du marquis d'Aubais, des manuscrits de Rulman, dont les originaux, naguère propriété de Fléchier, furent donnés en 1747 par le neveu de ce dernier, archidiacre de l'église de Nîmes, à la *Bibliothèque Royale*, aujourd'hui

(1) Voyez cependant les p. V et X de l'*Introduction de la Paraphrase inédite en vers languedociens du premier Aphorisme d'Hippocrate*, publiée par le D^r E. Mazel en 1891, dans le *Vélibrige latin* (tirage à part, Montpellier, 1892.) Le même auteur — qui n'est Nimois que d'adoption — a également tiré profit des mss. de Rulman dans son article sur *Les Proverbes du Languedoc de Rulman*, ici même, t. XVIII (1880), p. 42 *seq.* Pour le frère de Séguier, le provençalisant Joseph, mort en 1776, dont 2 volumes mss. de travaux sur le provençal sont conservés à la Bibliothèque de Nîmes, cf. *Les Provençalistes du XVIII^e siècle*, ici-même, t. XVIII, p. 65. On se souviendra que nous avons signalé cet article de J. Bauquier dans cette *Revue*, t. LVI (1913), p. 27.

Nationale. Ces manuscrits, datés de 1627, — année où ils furent vraisemblablement terminés —, présentent, pour ce qui est de l'extrait que nous en allons donner, le grand avantage d'être l'expression d'un témoin oculaire, car on sait qu'Anne Rulman, né à Nîmes en 1583, marié à la fille de l'avocat nîmois Rostaing-Rozel, mourut en 1639. Son témoignage, irrécusable, se lit, dans les manuscrits de Nîmes, en une triple rédaction : celle des numéros 179 (Aubais), 107 (Seguier) et 180 (Aubais), dont la dernière seule représente la rédaction définitive de *l'Inventaire particulier de l'Histoire et des Antiquitez de Nîmes, etc.* et constitue la 42^me *Relation* de ce manuscrit non folié. Il s'agit du « *portrait* » de la Tour Magne, que Rulmann conçoit comme ayant servi de mausolée aux cendres de Plotine, tante d'Hadrien. (*cf.*, dans ce même n° 180 : *De l'aigle qu'on metoit sur ces tours lors des consecrations des Césars et de celles qui parurent a la Cime lors que Floline fut brulée, deifiée et colloquée au rang des Deesses infernales*, et, dans le n° 179 — que reproduit le n° 107 —, aux *Suppléments : De l'aigle et du Vase appelé Urne*.) Voici donc le passage qui nous concerne :

« *Bref, c'est la mesure de cette belle tour d'autant plus admirée en sa ruine par ceux qui ne peuvent comprendre l'ordre et la méthode de sa construction. C'est cette pyramide que les Ennemis ont rompue par le dehors pour la priver de ses enrichissemens et les habitans de ses usages, laquelle les amis ont soustraite et creusée par le dedans, afin de la combler de ses ruines et priver les Etrangers de la gréable veüe de ce triste spectacle de la plus venerable antiquité. L'ignorante tradition de cet oiseau royal et céleste qui étoit planté au feste de la tour pour laugure favorable des plus celebres consecrations fit concevoir dans le cerveau creur d'un fameux jardinier de Nîmes qu'un Coq d'or massif étoit enseveli au fonds de ce superbe édifice. Un certain philosophe (1), Disciple d'Agrippa, pas-*

(1) Ici un blanc, malheureusement non rempli, comme c'est le cas en d'autres passages du ms. — L'Agrippa en question était sans doute le célèbre *Trismégiste*.

sant par ce pays et repassant, son importune curiosité lui avoit donné ce gout et laissé cette forte impression, ineffaçable par ses meilleurs amis, qu'il avoit leu dans les prophéties de notre Damus, qu'un jardinier natif de la ville trouveroit un Coq d'or, qui avoit demeuré longuement enterré sur le fondement. Cœur qui flattoient sa mélancolie lui cornôient aux oreilles que cetoit l'ancienne tour du tresor Romain et que sans doute celui du fondateur, ou de la province des Arcomiques y avoit été déposé. Traucat étoit le nom fatal de cet homme, qui devoit, par un grand Trou, trouver le trésor, détruisant cet édifice. Il fit tant par ses journées, qu'il mit à bas le teatre qui le soutenoit, car il creusa le moelon du massif, qui seroit de centre a cette route. Il eut le don du Roy, par surprise, de toute la pierre seche qui étoit dans le fond du centre du revêtement de la tour, sans avoir aucune apprehension de sa ruine, ny les personnes publiques aucun regret de la desolation de cette piece. Il rendit le vuide du centre, auparavant solide, de neuf toises de distance, depuis le haut jusques au bas, et de cinq toises trois pieds de largeur. Le trou qu'il fit du côté du pont (1), pour jeter la pierre de haut en bas, ne la pas tant affoiblie comme la séparation qui s'est faite, du côté du Septentrion, d'un pan de murailles qui va aboutir à un autre trou, qu'on a laissé faire à une toise sur terre contre la muraille du dehors, qui na pas maintenant quatre pieds d'épaisseur en cet endroit, car le vuide de la troisième niche, qui est totalement abattue, qui est par derrière, à la pointe, a attiré

(1) Aujourd'hui réduit à un débris d'arche. Mais le « trou » en question, vitré, est bien connu des Nimois. Quant au « trou » du septentrion, on sait qu'on en a fait la porte d'entrée de la tour. Du pan de muraille dont parle Rulman, il ne subsiste plus aujourd'hui que quelques pierres d'attache. Qu'on nous permette, d'autre part, une observation. Si, comme le prétendent certains aujourd'hui, la Tour Magne reposait sur une tour gauloise en pierres sèches, comment Traucat eût-il « converti la vente de ces pierres en d'assez bonnes sommes de deniers? » Il semblerait que le « moelon du massif » était d'origine romaine, lui aussi, mais c'est là matière fort délicate et sur laquelle nous nous garderons de nous prononcer.

cette demolition qui s'augmente tous les jours. Les eaux celestes minent incessamment les masures de ce grand colosse et la lourde pesanteur de cette grosse tele, couverte d'un chapeau de rochers, affoiblit peu à peu les pieds droits et les jambes qui sont percées à jour et les menace de s'effondrer sur elles à sens dessus dessous.

Chose estrange, que les gens du Roy souffrissent la ruyné de ce monument par le dedans, pour la rendre en un etat aussy deplorable que par le dehors et que, par les amis de cet homme, permissent qu'il se morfondit en cette reverie et y fondit tous ses moyens ! Il n'y trouva, lorsqu'il fut au fond du maëssif et de sa bourse, rien plus que cet autre esprit avare dans le tombeau de Semiramis: que du vent, que des vers, que des poussieres et que des masures dans le creux dun mausolee et dun vieux bastiment. Il changea en pierres brutes le fond de sa bourse et les liens de celles de ses amis, lesquels nont sceu, dans lenchere de tous ses biens, trouver le change des sommes quils luy avoient pretées. On dit que quelques uns de Milliau de Rouergue (1) en ont porté la chemise nue depuis ce temps la et ey est il vrai quil convertit la vente de ses pierres en dassez bonnes sommes de deniers. — Ainsi l'Empire des Romains a eu sa fleur et sa fin ! Cette tour, qui est une marque majestueuse de sa grandeur, a perdu son lustre depuis long temps et par sa cheute, qui ne tardera guere, elle imitera au bout de quinze cens ans celle de son fondeur ! Ce que les Gots avraient commencé de détruire à coups de marteau, et que Charles Martel a poursuiri dabaltre par les flammes, un jardinier laura sapé à son aise sans y penser et ce, en pelle-melant la ruine de ses affaires avec celle de cette grande tour qui a serri de phare à nos voisins, de tresor aux Romains, de termes aux possesseurs des biens immeubles, de brasier aux cendres de Plotine, de forteresse aux habitans, de

(1) Le ms. 179 ajoute: « qui estoient interessez en à prix fait. » Au lieu de: « chemise nue », il a: « en ont porté la chemise nouée depuis long temps. »

Colosse a cette Province et de seconde Pyramide a toute la France ! »

Cette belle oraison funèbre, digne de tous points d'un humaniste, ne rend que plus étrange le laconisme de Ménard. Peut-être, cependant, se l'expliquera-t-on, lorsqu'on saura qu'à l'époque où il composa son *Histoire*, la famille Traucat subsistait à Nîmes. En effet, la *Bibliothèque* de cette ville possède — provenant de celle de l'Académie, à qui il l'avait donné en décembre 1785 — un exemplaire du *Discours Abrégé* portant la signature autographe de Jérôme Traucat, habitant de Nîmes. Et nous n'y avons pas lu sans émotion le passage où, en 1606, — Tanneui Guillaumet, chirurgien nîmois, dans son *Journal* cité par Ménard, t. IV, *Preuves*, p. 13, nous apprend que c'avait été le mercredi 15 août 1601 que le fatal jardinier « commença de travailler a creuser la Tour-magne en dedans, cherchant le tresor des Romains » — Traucat, s'adressant au même « Très-chrestien, Roy de France, et de Navarre, Henry quatriesme de ce nom », déclare cyniquement, son forfait accompli : « *Je doute qu'à celuy qui prendra desir de lire ce petit livret, il lui adviendra, comme à ceux, qui voyans un beau collesse (sic) de drapeau, colé et frabriqué pour la promptitude d'un triomphe de quelque bonne main, deceuz en la superficie de la statuë, qui exterieurement se monstroït belle, et délicate, et cuidant y trouver quelque intérieure beauté, et curieux de la voir de plus près, la trouvent composée de foiny, et de bouë, et s'en retournent trompez de leur mesme mocquerie... !* » (1). Tel avait été

(1) *Discours Abrégé, tant sur les vertus et propriétés des Meurriers, etc., etc. Composé par François Traucat, Maître Jardinier en la ville de Nîmes en Languedoc. Qui depuis l'an cinq cens soixante-quatre, a planté, ou fait planter, es Provinces de Languedoc, et Provence, plus de quatre millions de Meurriers, et depuis ledit temps, recongne l'e (sic) qualité (sic) et singularitez d'iceux.* (A Paris, chez Nicolas Barbote, etc. 1606). Cette rarissime plaquette de 16 p. petit in-4° est conservée à la *Bibliothèque* de Nîmes sous le chiffre : 32723. — Il est inutile, après ce qui précède, de marquer que ce qu'on a écrit sur la prétendue diversion

le funeste pouvoir de quatre méchants vers d'un imposeur ! Le quatrain maudit ne saurait être que le 66^m de la cinquième *Centurie* :

*Sous les antiques édifices restaux
Non éloignez d'aqueduct ruyné,
De Sol et Lune sont les luisans metaux :
Ardente lampe, Trajan d'or buriné.*

Si ce grimoire a un sens — et la plus grande habileté du fourbe de Salon fut certainement, comme l'a remarqué M. Jean Valère, p. 319 de son article : *Nostradamus* (1) d'avoir fait ses « prophéties » obscures — ce doit être que, sous les ruines romaines voisines du « temple de Vesta » — aujourd'hui « temple de Diane » — et non loin de l'aqueduc ruiné qui amenait au nymphée de la Fontaine les eaux du *Castellum Divisorium*, était un trésor caché réunissant le soleil et la lune, c'est-à-dire l'or et l'argent, en compagnie d'une lampe jadis ardente — le feu sacré des Vestales — et d'une figure — le fameux aigle de Rulman — burinée dans l'or par ordre de Trajan. Cette interprétation, nullement ésotérique, correspond parfaitement aux rêveries de l'époque sur la primitive destination de la tour, rêveries reprises par Rulman et que Nostradamus — lequel, selon la très juste observation de M. Anglade, était aussi « une sorte de savant et, par certains côtés, un humaniste » (2) —

de Traucat ne repose sur rien, tel L. Boucoiran, p. 67 de son *Guide* de 1876 : « Ces fouilles, plusieurs fois entreprises et interrompues, n'amenèrent aucun résultat et l'excessive dépense qu'elles occasionnèrent à Traucat, firent tourner vers un autre but (!) ses idées et son ambition ; car il acquit un peu de gloire et de profit en propageant, dans le même temps qu'Olivier de Serres, les mûriers dans le midi de la France. » — Il apparaît, au contraire, que le *Discours Abrégé* n'est qu'un cri de détresse au *Vert Galant*, car une phrase obscure, tout à la fin, « l'air de dire que si Traucat obtenait l'agrément du Roi, il pourrait doter la France de 20.000.000 de plants de mûriers.

(1) *Mercur de France*, 16 mai 1913, p. 311-321.

(2) *Introduction* citée, p. 28. — Il n'est, d'autre part, pas besoin de rappeler ici la tradition méridionale, l'on pourrait dire : *provençale*, toujours subsistante, du « coq » ou de la « chèvre d'or »

devait d'autant moins ignorer que la publication de cette cinquième *Centurie* est presque contemporaine de ce grand mouvement de curiosité et de glose sur les ruines antiques de Nîmes dont le *Discours Historial* de Jean Poldo d'Albenas, paru à Lyon en 1560, contient de si curieux indices : *cf.* p. ex. p. 82, sur le feu perpétuel gardé par les Vestales : p. 96 *seq.*, sur les médailles romaines abondamment trouvées dans le sol de Nîmes, etc. Et c'est ce même Poldo d'Albenas qui, à la p. 87, écrivait de la Tour Magne : « Car ceste tour estoit edifiée pour une si grande durce de tēps & avec une si grāde observation d'architecture, qu'à peine un homme robuste & bien affusté, & muni de ferrements, & oustiltz necessaires, en pourroit en un iour abbatre vn pas en quarre ! » Notre devoir n'est pas, ici, de poursuivre, même en résumé, l'histoire, d'ailleurs connue, des ultérieurs destins de la Tour Magne. On attribue tout l'honneur de sa consolidation à Questel, en 1843. Il importerait de restituer une bonne part de cet honneur à Pelet. Mais il en est de ce méritoire archéologue comme des plus dignes ouvriers de la gloire littéraire nimoise au dernier siècle, Reboul et Camonge en particulier. Il leur a manqué une descendance intelligente, ou des amis dévoués qui réunissent en un corps de volume compact leur production éparse. Faute de quoi, celle-ci, restée presque inaccessible au gros public, s'est oubliée. Quand Pelet mourut, son gendre, E. Causse, précité, et qui était alors vice-président du Tribunal civil de Nîmes et membre du Conseil général du Gard, promit *urbi et orbi* une « édition régulière des Œuvres archéologiques » du défunt, et, en attendant, déposa, le 1^{er} juillet 1865, à la Bibliothèque de

et d'ajouter que cette variante locale de la superstition du « *trésor caché* » suffirait presque à elle seule pour expliquer l'« inspiration » du quatrain nostradamien ! *Cf.* l'article *Trésors* du *Dictionnaire Infernal*, etc., de Collin de Plancy, 6^e éd. (Paris, 1863), et les spirituelles réflexions dont M. E. Maynial accompagne, dans *Casanova et son temps*, 3^e éd. (Paris, 1910), l'épisode du trésor de Césena, p. 144 *seq.*

la ville, un recueil de ses *Œuvres mêlées*, où manquent différentes pièces importantes, en particulier le très savant *mémoire* de l'auteur sur la Tour Magne, inséré au 3^{me} volume des *Mémoires et Dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, publ. par la Société Royale des Antiquaires de France. La promesse d'E. Causse ne s'est jamais réalisée et quelle est, à Nîmes, la personne qui sait qu'en 1849, dans son *Essai sur l'Enceinte Romaine de Nîmes* — réimprimé en 1861 chez Roger et Laporte, à Nîmes — Pelet a modestement fait allusion à une lettre qu'il aurait écrite le 10 juillet 1841, en sa qualité d'inspecteur des monuments historiques du Gard, au ministre de l'Intérieur, sur l'urgence de restaurer la Tour ruineuse, vénérable palladium de la cité (1) ? Nous avons dit plus haut que c'était à lui que Frossard était redevable, en 1834, du trait d'érudition que nous avons reproduit. Or, cette même année 1834, il insistait déjà, dans son *Essai sur la Tour Magne* inséré dans les *Mémoires de l'Académie Royale du Gard, 1833* (Nîmes, 1834), p. 214, sur la nécessité pressante d'une telle besogne. « Des déprédations, disait-il, considérables pour le monument et la ruine de Traucat furent le résultat de cette folle entreprise, à laquelle nous devons cette excavation énorme, si bizarre dans son plan comme dans son élévation, et qui provoquera tôt ou tard la ruine totale de l'édifice, si les faits historiques qui s'y rattachent n'appellent bientôt l'attention du ministre des beaux-arts. » Le ministre, cependant, étant resté sourd, Pelet, qui était lié avec Mérimée — inspecteur, avec Vilet, des monuments historiques dont la Commission avait été créée le 3 février 1837 (2) — revint, cette fois efficacement, à la charge,

(1) Bibliothèque de Nîmes. 1^{re} pièce du vol. côté : 34229. Pelet avait été nommé en 1841 inspecteur des monuments historiques du Gard; cf. la *Notice sur M. Auguste Pelet*, par M. L. Maurin, secrétaire-perpétuel de l'Académie du Gard (Nîmes, 1867), p. 26.

(2) La correspondance inédite de Mérimée et de Pelet est fort intéressante pour l'histoire des antiquités nîmoises. Elle roule surtout sur la question de l'expropriation du terrain où se trouve

le 10 juillet 1841 et nous sommes à même de produire ici le rapport inédit qu'il adressa à cette date au préfet et au ministre de l'Intérieur :

« Depuis que l'administration municipale de Nîmes a mis à exécution le projet, conçu depuis longtemps, de renfermer la Tournaigne dans l'enceinte de la fontaine,

le *castellum divisorium*, Carbonnel demandant 10.000 fr. (4 juin 1852) et ayant même écrit à Mérimée « une lettre passablement impertinente » (3 novembre 1852), jusqu'à ce qu'enfin, cette même année 1852, l'affaire « marcha ». Elle ne « marcha » cependant pas vite, puisqu'en février 1854, Mérimée écrit à Pelet : « Je ne comprends rien à l'affaire du « Castellum ». Il y a longtemps que l'argent est versé dans la caisse municipale; Le propriétaire devrait être déjà indemnisé. Nous n'y pouvons plus rien maintenant, sinon de nous plaindre que l'affaire n'est pas encore faite. C'est ce que nous ferons. » Puis ce sont, également en 1854, les fouilles pratiquées derrière le « Temple de Diane » qui feront les frais de cette correspondance. Pelet prétendait avoir découvert un *Horreum* avec des silos en hémicycle. Mérimée reste sceptique. « S'il y a à Nîmes des tables parlantes, écrit-il le 20 octobre 1854, et il y en a sans doute, demandez-leur donc de vous expliquer ce mystère. » Le 18 mai 1858, le sénateur de l'Empire qui venait de passer un mois à Londres, où il avait vu son ami, le faussaire Libri*, écrit à Pelet : « On achète tous les jours des livres et des antiquités; dans quelques années le « British Museum » sera le plus riche de l'Europe Je voudrais bien qu'on donnât en France la moitié de ce qu'on dépense en Angleterre pour les beaux Arts. » Et cela est tout à fait dans la nuance du Mérimée « bibliophile » tel que le décrit l'article de M. M. Tourneux dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* de septembre-octobre 1875, p. 475-481. Le 14 juin de la même année, il est question du prochain voyage de Mérimée pour la Suisse et le Tyrol, « d'où je reviendrai probablement par Venise et peut-être par Nîmes. J'espère vous y trouver sain et gaillard à votre ordinaire. » Mais c'est dans une missive sans date, qui porte seulement la mention : 22 nov^r, que le vrai Mérimée, celui des *Lettres à une Inconnue*, se révèle. « Deux vieilles amies à moi, dit-il, (si elles étaient jeunes, je ne vous les enverrais pas) vont passer quelques semaines dans votre Midi pour remettre des poitrines qui ont beaucoup souffert ce printemps. Elles me précéderont à Nîmes où j'irai les rejoindre. Je leur donne un mot pour vous en cas d'accident. Je sais comme vous êtes bon et que si elles avaient besoin d'un chevalier ou d'un médecin, vous seriez l'un et vous leur enseigneriez l'autre, etc. » Quant à Pelet, il usa surtout de Mérimée lors de sa lutte — dont

elle a rendu un véritable service à la science en restituant à ce monument une partie intéressante de ses constructions, comprise jusqu'ici dans une propriété particulière, et dont la privation donnait une idée fautive du plan primitif de l'édifice. Dégagée de l'entourage qui l'obstruait, l'archéologue trouvera dans cette ruine de nouvelles données au problème, si diversement résolu, de la destination première de ce bizarre monument, et dans la recherche de son âge, l'antiquaire pourra découvrir des faits intéressants pour l'histoire de notre localité. Le nouveau point de vue, sous lequel il peut maintenant être considéré, sera aussi, sous le rapport pittoresque, un nouvel aliment aux productions des dessinateurs et des peintres. Il ne faut pas toutefois, perdre de vue que ces améliorations sont le résultat de la position particulière de notre tourmagne, et nullement l'effet de l'intérêt que devrait inspirer ce respectable monument ; depuis deux mille ans qu'il existe, il n'a jamais été l'objet d'aucune réparation tendant à le consolider ; on s'est servi de lui toutes les fois qu'il a pu être utile ; mais chacun de ses services a été signalé par une blessure grave qui a compromis son existence et dénaturé sa physionomie, de sorte que ce paria des monuments de Nîmes n'est maintenant qu'un squelette décharné, que sa bonne constitution soutient encore, mais que l'incurie parviendra à renverser. Cependant, bien des faits historiques s'attachent à ce vieux monument. Permettez-moi de les rappeler succinctement.

Mausolée dans l'origine, sa simplicité fut d'abord allé-

un article du *Courrier du Gard*, signé de lui, conserve le souvenir — infortunée contre le jeune architecte chargé de « restaurer » les arènes. Mais nous retracerons ailleurs cet épisode de sa carrière, où il eut aussi recours à Vitet.

* Il ne sera pas inutile de rappeler que feu M. L.-G. Péliissier avait noté ici-même — t. XXXIV [1896], p. 335 — que Mérimée, devant la menace du procès, en 1852, fut moins brave que lorsqu'il ne s'agissait que d'articles en faveur du fils de l'escroc dont nous avons, d'après des pièces inédites, raconté la vie dans *Il Libro e la Stampa* en 1913.

rée par des constructions romaines, qui en firent une tour de signaux, favorable à la sûreté de la colonie. Au commencement du cinquième siècle, la destruction vint, pour la première fois, imprimer sa main de fer sur ce monument, qui semblait fait pour l'éternité. Les Barbares, après avoir ravagé les provinces intérieures de la France, fondirent sur le Languedoc, détruisant, en haine du nom romain, tous les monuments d'utilité publique, et, à ce titre, notre Tour ne fut point épargnée. Bientôt, les Sarrasins, maîtres du pays, profitèrent de cette position pour la défense de la ville, en ajoutant à la Tour quelques constructions qui la rendissent propre à cet usage. L'occupation momentanée de Charles-Martel fut encore une période fatale aux monuments de Nîmes. Pour punir ses habitants d'avoir fourni des secours aux Sarrasins qu'il venait de chasser, ce Prince fit détruire, l'an 737, les fortifications de leur ville et la tourmagne et les arènes éprouvèrent les effets de ce vandalisme indigène. L'an 1185, lorsque Nîmes passa dans le domaine de Raimond V, comte de Toulouse, la tourmagne fut encore transformée en forteresse, pour laquelle les Princes faisaient des traités, et dont le duc de Rohan se servit plus tard, en y ajoutant de nouveaux moyens de défense. Jusque-là, toutes les secousses n'avaient porté que sur la partie extérieure de l'édifice, mais François Traucat, jardinier de Nîmes, auquel la France est redevable de l'introduction du mûrier, en provoqua l'éroulement certain, en obtenant de Henri IV, le 22 mai 1601, l'autorisation de fouiller le massif sur lequel la tour était établie, pour y chercher des trésors qu'on présumait y être renfermés, d'après la tradition, et dont le Roi se réservait les deux tiers. Nos pères, alarmés, firent des réclamations inutiles et prirent seulement quelques mesures de précaution pour éviter la destruction totale de l'édifice. Plus tard, en démolissant les fortifications que le duc de Rohan avait fait construire contre la tour, on enleva probablement encore quelques ossements à ce squelette.

Entièrement abandonné depuis cette époque, le plus ancien des monuments de Nîmes, a été en proie à toutes les injures que le temps, les hommes et les enfants ont voulu lui faire éprouver, et le siècle des lumières n'a pas vu une seule voix s'élever contre les attaques continues de ces légions dévastatrices. Enfin, l'établissement d'un télégraphe a été pour notre tour une des conséquences de la révolution de Juillet et si elle n'a pas été favorable à l'aspect pittoresque de l'édifice, elle a au moins contribué à le faire respecter pendant quelques années. Cet élément momentané de conservation devient celui d'une chute certaine depuis que MM. les Inspecteurs ont jugé qu'il était prudent de placer le télégraphe ailleurs que sur la tour. Pour établir la machine, les deux vides semi-circulaires qui sont au centre de l'édifice furent débarrassés des ruines qui les emplissaient depuis un temps immémorial, et qui formaient un massif impénétrable à la pluie. Je ne crus pas devoir m'opposer à ce débaillement, auquel M. le Préfet me chargea de présider, parce qu'il contribuait à la conservation de la tour, en dégageant son extrémité du poids énorme de ces remblais. Aujourd'hui, l'administration des télégraphes a fait enlever la couverture en zinc qui garantissait ces deux vides de la pluie, de sorte qu'ils font maintenant l'effet de deux vases qui conserveront les eaux pluviales et ramolliront le mortier romain, dont la dureté forme seule la voûte de cette immense cavité qui fut l'œuvre de Traucad. (1)

Il y a vraiment de quoi s'étonner de la complaisance que met une masse si considérable à se soutenir à une si grande élévation sans le secours de l'art et par la seule dureté du ciment, qui en fait un bloc unique, appuyé à sa circonférence sur des murs dont l'épaisseur, à certains endroits, n'a pas 40 centimètres !

(1) Ces « vides », toujours béants, étaient, à l'époque romaine, recouverts de grandes dalles, jointes par une mortaise si bien ajustée que la pluie ne pouvait y pénétrer. Il était loisible — telles celles aujourd'hui en usage dans les tombeaux — de les soulever au moyen d'anneaux de fer.

Il est facile de concevoir qu'avec tous les éléments de destruction que je viens de signaler, il n'y aurait rien d'étonnant que nous fussions encore les témoins de la ruine de cette tour, dont la partie supérieure entrera dans la base, de la même manière qu'une lognette se replie dans l'une de ses parties. Il en est temps encore ! Portons quelque remède au mal, que notre indifférence aggrave tous les jours, en recourant d'une manière quelconque les deux trous qu'on n'utilise plus maintenant ; réparons l'imprévoyance du bon Henri, en construisant dans l'intérieur de l'édifice un énorme pilier, qui vienne soutenir la partie supérieure, et remplacer le massif enlevé par Traucad ! On pourrait utiliser ce pilier en établissant à son pourtour extérieur un escalier pour arriver à l'extrémité du monument, et jouir sans danger d'un panorama admirable. En imposant une légère rétribution à la curiosité publique, on entreprendrait à peu de frais un concierge, gardien du Palladium nimois... »

Nous nous abstenons de gloser ce rapport. Si Pelet a sauvé la Tour Magne en la faisant soutenir par un pylône — l'escalier de Questel — sera-t-il permis de rappeler que, depuis 1860, date de sa restauration externe, l'édifice est, de nouveau, abandonné à son triste sort ? L'opinion publique s'est émue dans l'affaire du Pont du Gard, dans celle des remparts d'Aigues-Mortes. Connait-elle l'état lamentable de délaissement où, depuis plus d'un demi-siècle, est maintenue la plus auguste des antiquités de Nîmes ?

*Et cependant, malgré ton obstiné silence,
Le Nimois de tout temps l'a voué son amour;
Ses rêves, dans l'exil, sont pleins de ta présence,
Ton image est pour lui l'aiguillon du retour...*

Ainsi chantait Reboul, dans la pièce fameuse de 1852 (1). Mais, à l'époque, il y avait encore à Nîmes des

(1) Voyez sur cette pièce la note que nous avons mise à la p. 744 de notre article: *Jules Canonge et Ernest Roussel*, au n° du 15 décembre 1911 de la *Revue du Midi*. L'ode à la Tour

traditions, un esprit local, gardés par une forte bourgeoisie intellectuelle. Aujourd'hui, où sont-ils ? Et c'est ainsi que la vénérable aïeule s'effrite de nouveau, envahie par les végétations parasites — des pins même ont élu domicile à peu de distance des débris croulants de l'arc de son pont ! —, trempée par les averses qui, de la plate-forme supérieure mal protégée, ruissellent à travers sa chancelante carcasse de granit, et, quelle que soit la merveilleuse résistance du ciment romain, minent chaque jour davantage l'instable équilibre de ces pans de murs, tant de fois séculaires. Nous qui vivons à son ombre, assistons si souvent aux actes de vandalisme dont l'impunité d'une jeunesse folle et non surveillée l'outrage, qu'il nous arrive, parfois, d'appeler le jour où, à sa cime restaurée, les antennes de la télégraphie sans fil sauveront derechef d'une perte imminente ce muet et angoissant témoin des âges révolus ! Suffirait-il, pour justifier le *statu quo* actuel (1), que la Tour Magne, en

Magne a été insérée par Reboul dans ses *Traditionnelles* en 1857, p. 60. Elle a été plusieurs fois, à l'époque, réimprimée dans les journaux, ou recueils nimois. Elle devrait figurer dans l'*Anthologie* de proses et poésies nimoises qui manque encore et dont seront un jour, peut-être, dotés — saine « décentralisation » — les enfants des écoles primaires du Gard.

(1) Ce *statu quo* est d'autant plus bizarre que les antiquités de Nîmes sont une source de revenus matériels pour cette cité déchue de son ancienne splendeur, depuis que l'abandon des industries de la soie — liées au sort des campagnes voisines, où l'on a malheureusement adopté la monoculture viticole — l'a vidée de tout commerce, elle jadis si fière de ses fabriques de bas, de châles, toute rententissante du tric-trac du « *tafataïre* », dont le personnage s'est conservé dans quelques pièces de Bigot. Cette décadence de Nîmes est d'autant plus frappante que ses voisines : Alais, Montpellier, Avignon, étendent leur rayonnement, accroissent leur population. Or, quelles qu'en soient les conséquences, qu'il serait prolix de énumérer ici, il semble qu'en matière de conservation de la Tour Magne et du Jardin de la Fontaine, l'effort soit minimum. Chaque année, les ouragans déciment les pins qui l'ornent. En replante-t-on un seul ? En revanche, s'agit-il de couper quelques arbustes du Nymphée, l'on voit la presse locale s'émouvoir, comme si l'on attendait à « l'âme romaine » de Nîmes en son centre

faisant vivre chichement son vieux gardien, distraie, le dimanche, les militaires ; abrite, par les soirs enchantés de printemps, de juvéniles amours ; inspire, de temps à autre, des vers détestables ; alimente toujours, en un mot, l'éternelle légende ? Il est défendu au vulgaire de pénétrer jusqu'au saint des saints d'une conscience artiste. Mais nous croyons qu'il n'est personne qui ne communiquera en la volonté de voir maintenue debout la Tour Magne. Elle sait, à des degrés divers, tous nous émouvoir. Soit que, de son sommet, nous contemplions la plaine du Vistre, prolongeant, vers le midi, jusqu'à Aigues-Mortes, l'émoi des souvenirs d'histoire ; soit que l'aspect des riants coteaux où, de l'est à l'ouest, se dorment les pampres, éveille en nos âmes la dyonisiaque ivresse, cependant que le Rhône évoqué, à quatre lieues de nous, nous remplit de réminiscences mistraliennes ; soit qu'aux derniers rayons du soleil pyramide, au large, le cône blanchissant du Ventoux, tandis qu'à l'Occident l'étoile s'apprête à disparaître aux derniers gradins des Cévennes, dans l'Hérault ; soit qu'enfin, jusqu'aux lointains vaporeux, nous recherchions l'arête estompée des monts pyrénéens : il n'est pas, à Nîmes, de lieu plus propice au rêve que la haute terrasse de cette tour ébréchée. Et c'est elle encore qui révèle à l'étranger la rare poésie de la ville aux sept collines, de ce cadre unique des garrigues septentrionales, dont l'immensité morose s'étend

vital — où l'on ne semble pas s'apercevoir, en parlant de « style », que les becs de gaz, le kiosque à musique, en bois et en ruines, la buvette, Revoil, Bigot, le méditatif Reboul lui-même, et Bernard Lazare, à l'appendice nasal mutilé par les *Camclots du Roy*, sont autant d'horreurs qui jurent contre le « style » (voyez la *Vie Nimoise* du 5 décembre 1913 : *Autour d'une visite*, article qui a, sans doute, suscité, au n° du 19 décembre, la réplique de M. F. Mazauric : *A propos du massif du Nymphée*.) Nous ne sommes pas le seul à déplorer l'incurie dont souffre « Nîmes la romaine. » Quand il présidait l'Académie, M. le Conseiller à la Cour Jouve l'a fait déjà, dans un discours prononcé lors de la séance publique annuelle de cette Académie. Que tout se résolve par des palabres, c'est, ici, le propre de l'époque. *Graculi !*

jusqu'aux rives du Gardon, à la pittoresque vallée. Il voit, à sa droite, les éminences voisines couvertes de croulants débris des remparts de la cité de Nemausus, où les mazets jettent leur note d'intimité familiale parmi l'éclair argenté des feuillages de l'arbre cher à Minerve. Derrière lui, et après le rude escarpement des carrières romaines, — théâtre des réunions protestantes à l'époque de la Révocation, — la monotone brousse développe, de l'ouest à l'est, son tapis indigent, et cependant si savoureusement fruste, de chênes verts rabougris, d'arides bruyères, de buis odorants, de thym aromatiques, de genêts d'or qui le transportent en Bretagne. Spectacle oriental, vision de Judée, dans un pays de vignobles et de blés ! Cadre adéquat pour la désolation de la Tour Magne ! Et tu es aussi, ô vieille tour, digne, infiniment, d'être aimée pour toi-même, pour les sensations que tu menages, pieuse excitatrice, à tes fidèles. Car, plus encore qu'une satisfaction d'art, commune à toute ruine antique, plus encore que l'énigme archéologique de ton origine, objet de savantes discussions, tu es une source de poésie, c'est-à-dire d'émotions rares, tour à tour graves et serenes, pour qui familièrement te contemple. Il faut, pour t'aimer, t'avoir pratiquée à l'heure des midis estivaux, lorsque, dans le crissement enragé des cigales, ces filles du soleil, parmi l'absolue solitude du bosquet où les pins d'Alep craquent de chaleur, l'air embrasé ondule sur tes flancs de beryl, et il faut aussi t'avoir admirée dans la gloire des couchants, quand les rayons accumulés par les siècles sur l'épiderme rude de tes moëllons smillés, irradient dans la tiède atmosphère d'or et d'azur qui fait la joie de Nîmes ! Et qui, enfin, ne t'a vue, aux clairs de lune diaphanes, dressée comme un grand fantôme de monstrueuse et indécise ossature par-dessus le sombre piédestal des conifères qui montent la garde à tes pieds, étendant sur la garrigue l'ombre puissante du roc au milieu duquel tu surgis, qui ne t'a adorée sous tes changeants aspects, ô Tour Magne, celui-là reste à jamais inapte à te concevoir d'autre sorte qu'à la façon d'une

« vicille acéphale, aversoupié lû-haul, comme un Irmiusul de pierre, vers qui montent, le cœur toujours aurieur, ses tenaces dévôts, les bous archéologues ! » (1).

(1) Henri Mazel, *La frise du Temple* (Paris, 1895), p. 70. Dans *les Outrado* (Paris, 1912), Mistral a réimprimé la pièce qu'il avait chantée à Font-Ségugne, le 23 mai 1904, lors du cinquantième du félibrige et où il rappelle en ces termes que ce fut au front de la Tour Magne que fut fait le « saint signal » du félibrige (page 98) :

Vuet pòu boufa
L'aouroso malamagno :
Au front de la Tour-Magno,
Le saint signal est fait...

Ce sont là des mots et rien de plus ; mais, dans ses relations littéraires avec Nîmes, Mistral n'a pas toujours été si éthéré. Quand, le 14 octobre 1894, il y vint présider la corrida de protestation contre les suppressionnistes, le sar Péladan, qui semble y avoir assisté, lui décocha ce trait, consigné, l'année suivante, dans *Le Dernier Bourbon* (Paris, 1895), p. 7 : « *Encoir un patriote, encore un que déforme la passion locale, moins illogique que celui qui épouse la passion politique, mais encore inférieur. Ce poète catholique qui dédie un poème à l'ange Gabriel n'ignore pas qu'il est en état d'excommunication majeure ; mais le provençal obscurcit en lui le chrétien. Toute passion contraire à la justice est un vice ; et la passion du sol et de la race s'élève à la négation de toute justice. J'ai vu un colonel qui avouait avoir brûlé six cents femmes et enfants dans les gorges de la Chiffa. Derant mon indignation, il dit seulement : « C'était pour la Patrie ! »* — C. *Dernier Bourbon*, ainsi que *Typhonia*, paru trois ans auparavant chez Dentu, comme XI^e roman de la *Décadence Latine*, contiennent les plus grossières insultes à l'endroit de Nîmes, de sa bourgeoisie et de sa jeunesse protestantes — et même du lycée : cf. *Typhonia*, p. 115 : *Le lycée*. Néanmoins, Joséphin Péladan est venu, le vendredi 27 février 1914, faire applaudir, dans la salle des fêtes de ce même lycée, d'incohérentes théories sur le Vinci : ce qui eût dû lui prouver qu'à Nîmes on sait pratiquer l'oubli des injures, à moins qu'il n'ait pensé qu'on y pratiquait... l'oubli tout court. N'avons-nous pas entendu, précédemment, et au même lieu, un sénateur radical-socialiste nous servir des clichés sur Mistral qui n'étaient que la répétition *littérale* d'une conférence par lui prononcée dans l'hôtel de la *Ligue de l'Enseignement*, 3, rue Récamier, à Paris, en janvier 1911 et dont le texte *imprimé* se trouvait au n° du 10 juin 1911 de la *Revue Politique et Parlementaire*, p. 523 538, sans que, dans les comptes rendus de ce haut fait, l'on ait songé à dire autre chose que les coutumières louanges hyperboliques ?

II

Nous avons étudié Nostradamus comme agent actif d'un abominable sacrilège dont souffrira à jamais l'âme des fervents de l'augustale cité. Nous allons maintenant le présenter sous un autre aspect de son influence nimoise, aspect plus parémiologique cette fois qu'historique, après quoi nous offrirons au lecteur le spectacle divertissant des divagations nostradamiques inspirées de quatrains du « prophète » ayant trait, évidemment, à Nîmes.

L'histoire climatologique de Nîmes est, on le sait, à peu près exclusivement — sauf en ces dernières années — celle d'une sécheresse obstinée. Les efforts tentés pour conjurer ce fléau redoutable, au cours des âges, ne sont pas le chapitre le moins intéressant de sa chronique. Pourquoi donc s'est-on, dès lors, imaginé de fabriquer le proverbe qui dit « *qué Nîmé périra pá qué per lis aïguà ?* » M. l'architecte départemental Max Raphel, de l'Académie de Nîmes, qui a étudié avec beaucoup de compétence les monuments nimois de la Renaissance à l'époque moderne dans *Nîmes et le Gard* (Nîmes, 1912), t. 1, p. 377 (1), remarque que l'inondation célèbre du 9 septembre 1557 permit aux bonnes gens de croire qu'ils avaient « *trouvé la réalisation d'une prédiction de Nostradamus, qui condamnait Nîmes à périr par l'inondation.* » Ce passage, réimprimé en divers lieux, *v. gr.* — mais avec la faute d'impression : 1558 — dans la *Revue du Midi*, 1912, p. 709, par M. E. Peyron, puis dans *Nemausa* du 30 juin 1913, p. 4, ne s'appuyant sur aucunes références, le lecteur non informé pouvait croire qu'il ne s'agissait que d'une tradition orale, telle celle, si connue,

(1) P. 374, M. Max Raphel écrit que « *Nizard* » (*sic*) fut chargé en 1835 de composer une *statistique* de Nîmes. Ne serait-ce pas un peu vague ?

qui veut que Montpellier doive un jour périr par le feu. Cependant, un examen méthodique des sources eût amené à d'édifiantes constatations. Nous nous y sommes livré et allons en consigner brièvement les résultats.

De ce déluge de 1557, non moins terrible que ceux du 20 août 1399 et de 1403, il semble que la première mention imprimée dans un ouvrage d'histoire soit celle que l'on trouve au livre IV, 1^o 110 V^o, de l'*Histoire de France* depuis l'an 1500, composée par un adhérent à la Réforme, La Popelinière, et dont la précieuse et abondante information, dans l'édition originale de La Rochelle, 1580, 2 vol. in-1^o, est passée presque entière dans De Thou. En effet, c'est au l. XVIII de l'édition latine — dont les 18 premiers *Livres*, allant de 1543 à 1560, parurent en 1604 — que l'historien scrupuleux a transcrit le renseignement relatif à l'inondation nimoise, et nous le retrouvons en français dans la belle réédition de La Haye, 1740, de l'*Histoire Universelle*, avec la suite de Nicolas Rigault et des remarques, t. II, p. 491. Renseignement, d'ailleurs, sommaire et qu'avait déjà repris pour son compte, dès 1597, Jean de Serres, dans son *Inventaire Général de l'Histoire de France*, etc., paru à Paris et réédité au même lieu, en 1648, t. I, p. 732. « *Nemausi*, disait donc en latin De Thou, I, 567, [Aurelianae, 1626, 5 vol. in-1^o], *ingentia ionitrua & coruscationes exarsere, quas subsequuti imbres insoliti, antiqui operis monumenta, s<uas ac moleis, quae inibi ad stuporem visuntur, p&e;ne merserunt, & urbem f&e;dis ruinis deformarunt...* » En 1607, c'est Jacques Grasser, de Bâle, qui, dans sa dissertation *De Antiquitatibus Nemausensibus*, parue à Paris, cite, p. 40, le cataclisme pluvial: « *Fons etiam Dianae, qui prope illius templum ex durissimo saxo, tanquam gurgite scaturit, ut quandoque Vrbi inundationem minetur, ut ex epigrammate constat, quod in Collegio a Francisco primo funduto ad portam exstat.* » Et, à son tour, l'excellent Zinzerling — duquel, comme de Grasser, nous avons disserté, dans la *Revue du Midi* du 15 février 1913 :

Nîmes d'après le plus ancien «Baedeker» de la France (1), dira, dans son *Itinerarium Galliae*, publié à Lyon en 1616, sous le pseudonyme de *Jodocus Sincerus*, p. 213 : « ...*Collegium fundatum ab Henrico II. ad ejus introitum scripti sunt hi versus :*

*Anno, post trecenta undenaque lustra, secundo
Septembris nouo, hunc uerserat unda locum.*

Linea subducta notat quousque eluuiis aquarum ex Fonte illo siue Dianae, siue Vestae pertigerit... » Rulman, enfin, à qui rien n'échappait du passé de Nîmes, ajoute (ms. 107, *relation* 10, f^o 93 V^o) — et il mentionne, en outre, l'inondation de septembre 1625 — que le distique qu'on vient de lire « *est marqué dans une grande pierre à côté gauche du collège, contre la muraille de la philosophie et*

(1) F. B. dans les *Studi di filologia moderna*, 1913, p. 119, est d'avis que nous avons fourni là « *colla consueta diligenza, notizie nuore e interessanti.* » A la suite de cet article, M. Hans Baedeker, propriétaire de la firme *Karl Baedeker*, nous demanda de reviser le chapitre *Nîmes*, pour la 10^{me} éd. de son *Sud-Est de la France*. Nous le fîmes, avec le plus grand soin, n'omettant même pas de demander aux hôteliers leurs nouveaux prix. M. H. Baedeker, en nous remerciant de nos peines, de Leipzig, 11 août 1913, n'accepta pas, malheureusement, la totale et nécessaire refonte de ce chapitre. « *Es freut mich sehr*, nous mandait-il, *dass die nächste Auflage wieder einen Fortschritt bringen wird, aber ich kann mich nicht überzeugen, dass, wie Sie meinen, eigentlich alles neu geschrieben werden müsste. Ein Reisehandbuch muss sich eben, wie Sie ja selbst bemerken, in einem bestimmtem Rahmen halten und da ich selbst zweimal in Nîmes gewesen bin, weiss ich, dass unsere Angaben ihrem Zwecke durchaus genügen. Aber ich bin Ihnen sehr dankbar für die zahlreichen Verbesserungen, die Sie angebracht haben und die ich im einzelnen noch genau studieren werde, sobald wir eine neue Auflage bearbeiten.* ». En attendant, nous avons lu avec stupeur, dans la 5^e réimpression (Leipzig, 1913) du guide du même éditeur : *Die Riviera, das Südöstliche Frankreich, Korsika*, p. 377, au ch. sur Nîmes, que Bernard Lazare était « *ein Dichter.* » — Mentionnons que, le 19 janvier 1911, nous fîmes remarquer à l'éditeur Brockhaus qu'il était regrettable que son célèbre *Konversations-Lexikon* n'eût pas d'article sur *Reboul* et que cet éditeur nous pria de le rédiger, tout en en limitant impitoyablement l'étendue. Il nous a accusé réception du ms. de cet article le 1^{er} novembre 1913.

de l'Eglise », précisant que c'est « une main qui tire une ligne jusques où les eaux monteront. »

Dans tous ces témoignages, pas la moindre allusion à Nostradamus. A tel point qu'en 1661, quand l'infatigable compilateur allemand M. ZEILLER publia le 10. Theil de sa colossale *Topographie*, où sont recueillies toutes les sources du temps, dont de très rares, il resta muet, à la *Topographia Galliae* et au passage sur Nîmes, si précieux, bien qu'y mentionnant l'inondation de 1557, p. 56, où il s'en réfère à une relation allemande de Grasser différente de la *Dissertatio* : « ...welcher Brunn zum Zeiten Königs Francisci I. also ausgeflossen, dass man in der Gassen, wo das Collegium stehet, mit kleinen Schifflein, wie Grasserus bezeuget, gefahren ist. Hernach dess Jahrs 1557. war ein grosses Wetter allhie, dardurch viel alle Sachen übel zugerichtet worden sey... » (1). Pourquoi faut-il que Ménard, que nous venons de voir se taire sur Nostradamus là où il eût importé de transcrire Rulman, renvoie ici à son prédécesseur et ajoute de son cru, t. IV (Paris, 1753), p. 238, à propos de cette « étrange inondation », — oubliant de mentionner le quatrain 9 de la *Centurie IX*, où il est question de la perte de Nîmes par les eaux — qu'« on crut alors en avoir trouvé la prédiction dans un des quatrains de Nostra-Damus :

Gardon, Nyme eaux si hault desborderont,

Quon euidera Deucalion renaistre.

Dans le colosse la plupart fuiront ;

Vesta, sepulcre, feu esteint à paroistre.

Centur. 10. quatr. 6. »

Rien, dans la littérature antérieure, n'autorisait l'historien de Nîmes à cette allusion, dans laquelle il commet l'anachronisme de rejeter dans le passé une tradition de

(1) *Topographia Galliae, Oder Beschreib = und Contrafactung des mächtigen Königreichs Franckreich* (Franckfurt am M., Bey Caspar Merian Buchländler, MDCLXI.) L'ouvrage est seulement signé: M. Z.

son époque. Mais, ce rapprochement malencontreux opéré, il va contaminer les successeurs et continuateurs de Ménard, ceux, en particulier, qui, traitant des « *eaux de Nîmes* », seront amenés à parler aussi de ses « *inondations* ». C'est ainsi, pour nous borner à quelques exemples typiques, que l'infortuné Dr J. Teyssier-Roland — *cf.* sa triste nécrologie dans le *Courrier du Gard* du mercredi 30 avril 1862 — transcrit, sans le citer, son garant du XVIII^e siècle aux pages 418-419 du t. III (Nîmes, 1851) de son *Histoire des Eaux de Nîmes et de l'Aqueduc Romain du Gard* : « *Ce 9 septembre 1557, il tomba une si grosse pluie à Nîmes, mêlée de grêle, d'éclairs et de tonnerre, depuis une ou deux heures après-midi jusqu'à huit heures du soir, que la ville fut presque inondée. On croit même qu'elle aurait été ruinée de fond en comble, si la pluie avait duré six ou sept heures de plus. La foudre tomba sur plusieurs maisons. L'impétuosité des eaux, qui venaient à grands flots du chemin de Sauve et des collines qui sont au nord-ouest de Nîmes, démolit les murailles de la ville en plusieurs endroits. Le moulin situé dans les fossés, à l'entrée de la porte de la Magdelaine, fut abattu, ainsi que la Tour attenante à cette porte et le pont sur lequel on passe le fossé par y entrer. Les eaux montèrent jusqu'à six pieds par-dessus le rez-de-chaussée dans la cour du collège, dont le pavé était même plus élevé que le pavé de la rue (ainsi qu'il l'est aujourd'hui)... (1) Les champs du territoire de Nîmes furent couverts de pierres et de ruines d'édifices abattus par la pluie, que les torrents entraînaient, et les vignes furent rompues et remplies de sable. Les eaux firent dans les*

(1) Rappelons que ce n'est qu'en 1882-1887 qu'a été construit ou aménagé l'actuel Lycée de Nîmes, qui, jusqu'à cette date, a occupé les bâtiments de l'ancien Collège des Jésuites, aujourd'hui Musées lapidaire et d'histoire naturelle, Bibliothèque, école primaire, logement privé d'un fonctionnaire municipal, et, même... — ce qui, pour une *Bibliothèque*, est le rêve évidemment — bazar! Quant à sa belle chapelle, livrée au plus total abandon, elle sert, de temps à autre, à des orateurs populaires et à des réunions politiques.

terres des dégradations si profondes, qu'elles découvrirent un grand nombre d'anciens monuments romains, cachés jusque-là sous le sol, tels que tombeaux, colonnes, cippes, lampes sépulcrales, urnes, parés, mosaïques et médailles de tout métal. On crut, dans un quatrain de Nostradamus, avoir trouvé la prédiction de ces ravages... » Suit le texte du quatrain, transcrit de Ménard, qui le donnait sous une forme corrigée, car l'original a :

Sardon Nemaus si hault, etc.

et tout l'apport personnel de Teyssier consiste à interpréter le vocable « *Nymé* » par : « *la Fontaine de Némausus* », cependant que, du récit qu'on vient de lire, ce qui lui appartient en propre, c'est : 1° la clause : « *ainsi qu'il l'est aujourd'hui* » ; 2° la suppression de la phrase de Ménard, qui y renvoyait à ses sources : « *Divers historiens du temps ont fait mention de cette étrange inondation (De Thou, hist. 18 in fin., Popelinière, hist. de France, liv. 4, fol. 110 V°, Jodoc. Sincerus, Itinerar. Gall. pag. 123.).* » Peu après la publication de l'ouvrage de Teyssier, Nîmes eut à souffrir, dans la première quinzaine — exactement le 3 — de juin 1859, d'un nouveau déluge, où les maisons furent envahies par les eaux jusqu'à une hauteur d'un mètre et demi, où les rues, muées en torrents, charrièrent des troncs d'arbres, des instruments aratoires, des animaux domestiques. Le journaliste Ernest Roussel, dans sa *Revue Nimoise du Courrier du Gard* du samedi 11 juin 1859, avait assez frais à la mémoire le passage de l'historien des *Eaux de Nîmes* pour, à cette occasion, le réimprimer en entier, en l'enrichissant, à son tour, de cette insinuation que « *c'est probablement de cette époque que date le dicton populaire* » cité au commencement de la *II^e Partie* de notre étude. Derechef, lors de l'inondation de 1863, Jules Boucoiran, rédacteur au *Courrier du Gard*, en renvoyant — n° du samedi 31 octobre 1863 — ses lecteurs au cataclysme de 1859, narré par son collègue dans le journal des libéraux nimois, ravivera leurs sou-

venirs nostradamien et le piètre continuateur de Ménard à notre époque, l'homme de l'ordre moral et ex-député, Adolphe Pieyre, redira, en résumé, Ménard et Roussel au t. II (Nîmes, 1886), p. 293, *note* 1 de son *Histoire de Nîmes*. Que si nous y trouvons, outre l'interprétation de Teyssier, relative au vocable « *Nyme* », celle-ci, nouvelle : « *colosse = l'Amphithéâtre de Nîmes* », c'est que Pieyre — qui, détail piquant, a collaboré au *Châtiment* sous les pseudonymes d'*Henri Desprez* et *Marie Aehard*, après en avoir été, du 23 juin au 22 décembre 1872, le rédacteur en chef (1) — avait lu, au n° du 20 avril de l'organe de l'ami Péladan, cette note du fils : « *Nostradamus s'est occupé de Nîmes avec une prédilection marquée. Je me propose de donner successivement tous les quatrains où j'ai reconnu qu'il parlait de Nîmes. Ils n'ont jamais reçu d'explications avant moi. De temps immémorial, on répète que « Nîmes doit périr par l'eau et Montpellier par le feu. » Eh bien ! j'ai découvert (sic) que cette prophétie est tirée de Nostradamus, qui consacre plusieurs de ses quatrains à cette future inondation. En voici un pour aujourd'hui :*

*Sardon Nemaus si haut déborderont,
Qu'on cuidera Deucalion renaistre:
Dans le colosse la plupart fuiront
Vesta sepulchre feu esteint apparaistre (X, 16.)*

Traduction. — *Les eaux du Gardon et de Nîmes déborderont si haut qu'on croira voir se renouveler le déluge qui arriva sous Deucalion. La plupart fuiront dans l'amphithéâtre romain, monument colossal qui rappelle le Colysée ou « Colosseum » de Rome, et vers cette époque on découvrira, dans un sépulchre ancien, une lampe perpétuelle, qui s'éteindra au moment de la trouvaille*

(1) La bibliothèque de Nîmes possède, outre ses œuvres complètes, deux recueils manuscrits de ses vers médiocres. Nous avons déjà signalé ses deux pseudonymes, dans le *Châtiment*, au cours de notre étude sus-mentionnée de la *Zeitschrift für franz. und engl. Unterricht* sur les *Poésies* de Reboul.

(sic), qui sera faite près du Temple de Diane, lequel, d'après une tradition que Poldo d'Albenas, notre plus ancien historien, appelle « cabalistique », était un temple de Vesta » (p. 356). Il nous plaît, parmi cet autre « déluge » d'insanités, de relever que Nisard, Bourguignon de Châtillon-sur-Seine, avait eu la perspicacité d'écarter Nostradamus, écrivant, p. 84 de son ouvrage et à propos des faits qui nous occupent : « Ce devint dès lors une superstition populaire que Nîmes périrait par les eaux. Cela fit dire au comte de Villars, lieutenant du roi en Languedoc, homme violent et dévoué à la Cour, qu'il guérirait ces entêtés bourgeois de la peur du déluge en s'y prenant de telle façon que la mémoire ne s'en perdrait jamais : qu'il craignait bien, lui, que la ville de Nîmes, qu'on disait communément devoir périr par l'eau, ne fût détruite par le sang et par le feu... »

En vérité, cette matière nostradamienne est la plus embrouillée qui soit, en l'absence d'un ouvrage critique, encore à écrire. M. G. Lanson qui, dans son *Manuel Bibliographique*, partie consacrée au XVI^e siècle (Paris, 1909), accueille en bonne place, parmi les « premiers historiens » de notre littérature, le maître faussaire Jehan de Nostredame (p. 202, n^o 2.495), tait, par contre, jusqu'au nom de son illustre frère, dont l'influence sur la pensée française a été si variée et si durable ! La bibliographie de Nostradamus, insérée en 1904, au n^o 22 du *Börsenblatt für den deutschen Buchhandel*, et qui fut compilée par M. T. Kellen — comme « nostradamistes » allemands, nous connaissons, outre celui qui va être nommé : MM. les Dr. M. Kemmerich et W. Bornmann à Munich, et M. A. Kniepf à Hambourg — est mauvaise. Les références fournies à l'article *Nostradamus* de la *Grande Encyclopédie* par M. Léon Sagnet (t. XXV, p. 62-63), sont tellement en retard qu'on y ignore jusqu'aux publications d'A. Le Pelletier et de l'abbé H. Torné-Chavigny, sans parler de la fondamentale étude de F. Buget, aux tomes pour 1860, 1861, 1862 et 1863 du *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* ! Tout récem-

ment, M. le Comte Carl von Klinckowstroem, à Munich, a tenté, au fascicule 12 (mars) pour 1913 de la *Zeitschrift für Bücherfreunde*, de dresser un catalogue méthodique, illustré de 14 phototypies, des plus anciennes éditions des *Prophéties* (*Die achtesten Ausgaben der « Prophéties » des Nostradamus. Ein Beitrag zur Nostradamus-Bibliographie.*) Si consciencieuse et précise qu'aît été son enquête, elle pêche sur un point capital : celui de l'édition princeps de 1555, à Lyon, chez Macé Bonhomme. Car, aux témoignages de Baresté et de Brunet sur son existence, il eût fallu ajouter celui, très précis, de M. E. Defrance, p. 70, note 1 : « Un exemplaire de cette rarissime édition était conservé à l'ancienne bibliothèque de la ville de Paris, installée à l'hôtel de ville et détruite en 1871. Ce livre y était catalogué sous la cote Y : n° 4.621. » En outre, l'auteur n'a pas consulté La Croix du-Maine, éd. de 1581, p. 330, ni la biographie de Nostradamus par J. Astruc (*Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier* [Paris, 1767], p. 311-315), pour y trouver la mention d'une édition lyonnaise de 1556. Mais M. Defrance lui-même, qui parle, p. 68, des « quatre-vingts éditions de ce livre mystérieux », n'en est encore qu'à Le Pelletier, et sa science bibliographique nostradamienne ne semble pas aller au delà de 1867, date où parurent *Les Oracles* ! (1)

Tant est obscure et embroussaillée la selve où se sont marris, tour à tour, un E. Baresté, un Torné-Chavigny, un Le Pelletier et un Defrance (*op. cit.*, p. 103, note 1); qui crurent fermement à l'existence d'une édition de Lyon, 1566, des *Prophéties*, qui n'est manifestement qu'une contrefaçon du commencement du XVII^e siècle !

(1) P. 73, note 1, M. Defrance n'identifie pas le *Solitaire*, auteur de *La c et f de Nostradamus*. C'était Leroux, curé de Louvicamp — auquel Baresté attribue aussi l'*Eclaircissement* anonyme de 1656, que d'autres donnent à Etienne Joubert — et de l'ouvrage duquel la *Bibliothèque* de Nîmes possède un exemplaire, coté: 6995, qui voisine avec l'édition lyonnaise des *Prophéties* de 1697, cotée, elle: 6994.

L'excellent pasteur Frossard, au t. II de l'ouvrage précité (Nîmes, 1835), avait eu la modestie, parlant de Nostradamus, de renvoyer « pour plus de détails » à Moreri, t. V, p. 551 (p. 147, note 1). Frédéric Mistral — qui étant lui-même prophète, eut un faible naturel pour son compatriote de Saint-Rémy — était moins éclairé encore, quand, révélant au public illustre (1) de l'*Armana Prou-*

(1) Il compte, en effet, aujourd'hui, MM. Léon Daudet et Ch. Maurras, qui le font assavoir aux léaux serviteurs de Philippe VIII : cf. *L'Action Française* du mercredi 12 novembre 1913 : *L'Armana Prouvençau*. Par contre, les gens du *Midi Royaliste* sont furieux qu'on y ait tu leur Arnavielle et son discours provocateur de Saint-Rémy : voyez le *Midi Royaliste* du dimanche 28 décembre 1913, comme ils sont furieux, aussi, que le félibre *dou Verboussset* y ait, en 1913 et en 1914, proclamé « fervent régionaliste » leur bête noire, M. Ch. Formentin : voyez en particulier le numéro du dimanche 31 mai 1914, où l'article émane du neveu de Mistral, qui signe : *Frédéric Provence*. Sur Mistral prophète, M. J. Roujat disserte avec enthousiasme dans *Viro Prouvenço* de janvier 1912 : *Uno profecio mistralenca*. Il oublie, cependant, de citer une prophétie mistralénque qui fit le tour de la presse et que nous avons recueillie dans une feuille alsacienne, le *Journal d'Alsace-Lorraine*, de Strasbourg, n° du dimanche 11 décembre 1910 : « LA PROPHÉTIE DE MISTRAL. — Le poète Mistral, invité tout spécialement au centième dîner des Provençaux de Paris, que présidera M. Maurice Faure, ministre de l'instruction publique français, vient de s'excuser en alléguant son âge et son état de santé, qui ne lui permettent pas un aussi long voyage dans cette mauvaise saison. Dans la lettre qu'il adresse au directeur du « Provençal de Paris », Mistral rappelle une vieille prophétie très répandue dans le monde du félibrige et qu'on lui attribue. Cette prophétie dit que la déconsidération jetée par l'enseignement officiel sur la langue provençale, le « parler du peuple », cessera le jour où la « Santo-Estelo » (la Sainte-Etoile), patronne des écoles, amènera à l'instruction publique un ministre félibre ayant la volonté de réhabiliter le provençal. M. Maurice Faure est, en effet clairement indiqué par cette définition ». Et combien ! Pour le pseudonyme : *Gui de Mont-Pavoun*, dont Mistral signa son article de 1872, cf. E. Letèvre, *Bibliographie mistraliènne*, (Marseille, 1903), p. 5. Quant au « faible » de Mistral pour Nostradamus, il a narré lui-même, dans un passage de ses *mémoires* — reproduit par M. E. Gaubert dans le *Mercur de France* du 16 avril 1914, p. 681 — comment sa mère avait voulu lui « donner le prénom de Nostradamus, d'abord pour remercier la

vençau, en 1872 : *Lou proufêto Nostradamus. I. Sa Vido, II. Li Centurio*, il affirme, p. 20,

emê la bello asseguança

que douno lou noun-saupre en aquêu que saup pas, que les *Prophéties* furent imprimées pour la première fois en 1566 ! (1). Et c'est aussi pour n'avoir pas su le moindre mot de la chronologie des éditions nostradamiques que les Nimois qui, à la suite de Ménard, vont répétant la bourde de la 10^e *Centurie* et de son fatidique *Quatrième 6*, gratifient, même en faisant la part au scepticisme convenu, Nostradamus d'un honneur immérité. Pour ce qui est de l'édition Pierre Rigaud, en 1566, nous n'avons pas à insister : le très compétent auteur de la monumentale *Bibliographie Lyonnaise*, M. J. Baudrier, s'étant chargé de démontrer qu'elle avait paru entre 1601 et 1615, et qu'elle était le fruit d'une spéculation de libraire (von Klineckowstroem, *art. cit.*, p. 363-364). Mais il eût suffi, à Nîmes, de savoir que l'inondation étant de 1557 et la *Préface des Centuries VIII, IX et X* — adressée à Henri II — étant datée de Salon ! *ce 27 de juin 1558, Faciebat Michaël Nostradamus Salonae Petrae Prouvinciae* », la prophétie fameuse n'avait, de ce simple chef, qu'une valeur... rétrospective. Et que l'on n'objecte pas qu'elle avait pu paraître antérieurement — si la *préface* en question est de 1558, l'on n'a point encore pu trouver d'édition de cette année-là qui contienne les *Centuries VIII-X* — dans l'un des *Almanachs* du prophète, car, jus-

mère de Dieu, ensuite par ressouvenance de l'auteur des centuries... ». M. E. Dupuy — qui, s'il avait lu nos travaux sur Reboul, n'écrirait pas, p. 366, que « *dès 1858* », Reboul et Ad. Dumas « *lisaient Miréio en ms. à Lamartine* » — ne retient, p. 363 de son article sur Mistral dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1914, de ces deux motifs que le premier, cependant que Joséphin Péladan, dans un article sur le même sujet (*Correspondant* du 10 avril 1914, p. 99), déforme le texte des *mémoires* de cette façon : « *le petit Frédéric, que sa mère aurait appelé Nostradamus sans le veto du curé qui le baptisa, etc.* »

(1) Nous sommes plus surpris de trouver sous la plume de M. J. Ronjat lui-même (*Nostradamus*, dans le n° de mars 1914

tement, nous avons la bonne fortune d'être fixé sur ce point par Torné-Chavigny, qui, dans son grand grimoire de 1875, auquel nous allons revenir, déclare triomphalement, p. 47, que le quatrain 6 de la *Centurie X* se rapporte... « au temps présent » et tire de l'almanach nostradamien pour 1563 des phrases qui justifient à ses yeux son interprétation : « *On vüdera le règne de Deucalion estre de retour... L'année ne sera que guerre, estant toujours Mars avec Saturne opposite... Un si grand nombre de Néron, de Sylla, de Marius, qui, pour vengeance tous ne lendent à aultre fin, qu'à subvertir le monde, et le remplir et souiller de sang humain... Le téméraire Phaeton et le misérable Deucalion seront de retour...* » — Au surplus, Nostradamus n'eût, si même ou poussait l'extrême condescendance jusqu'à vouloir passer sur les raisons décisives ci-dessus, pas eu besoin d'être prophète, pour parler du danger des inondations à Nîmes. La genèse du dicton relatif aux eaux nous est fournie avec toute la précision désirable par Jules Borély, dans son article de la *Revue du Midi*, 1902, II, p. 407 : *La Fontaine de Nîmes, 991-1902* :

« *Tels furent les maux que l'ignorance, ou la nécessité des citoyens firent à la Fontaine et à son Temple. La Fontaine les leur rendit bien. Aussi longtemps que les Nîmois parurent indignes de l'éclat que Nîmes anti-*

de vno Prouvenço, p. 285), l'affirmation, toute ronde et catégorique, que les *Centuries* ont été « *estampado à Lioun en 1568.* » M. J. Ronjat, qui a composé cet article à propos du livre de M. Anglade, a tout à fait raison d'écrire que « *Jan de Nostodamo n'en sort complètement demouï comme istourion de la literatura prouvençalo* », mais nous nous étonnons de ne pas le voir insister sur la nécessité qu'il y avait de suivre, dans cet ouvrage, l'exemple donné par Chabaneau (lorsqu'en 1907 il éclaircissait, dans les *Annales du Midi*, la mystification du *Moine des Iles d'Or*), en approfondissant, par des recherches sérieuses et personnelles, l'obscur question des sources où Nostradamus a certainement puisé une partie au moins de ses « *audacieuses inventions* », comme dit M. Reques dans la *Romania* d'avril 1914, p. 315.

que avait jeté, ils supportèrent le courroux de la Vierge. Du jour qu'ils détournèrent si imprudemment sa course des beaux aqueducs romains pour le lit d'un simple ruisseau, elle ne laissa pas, dans son caprice, de leur faire sentir l'inconstance du bien et du mal. Elle se montrait tour à tour avare et prodigue de ses eaux, avec tant de malignité, que, des tourments qu'elle lui causait, Nîmes gémit dix siècles et plus. Une fois hors des aqueducs, elle reprit son cours sinueux dans la plaine. Gagnant et s'infiltrant partout, elle formait tant d'issues, par où elle se perdait, qu'on la voyait en juin déjà glisser insidieusement sur le gravois de son lit. Dans les fossés de la ville, plus perniciense, étendue par flaques, elle exhalait, à l'aube, avec ses brouillards, la fièvre et la peste. Elle eût fait volontiers alors de Nîmes un désert, sans la constance des citoyens. En 1159, les lieutenants de la sénéchaussée voulurent s'éloigner de Nîmes et établir leur garnison à Bagnols. Les Consuls de Nîmes s'opposaient à cette translation. Les lieutenants répondirent : que Nîmes était une ville aquatique, bâtie sur un fond marécageux, et, en cela, très préjudiciable à la santé des personnes dont le tempérament était sanguin, ou mélancolique, ou flegmatique ; que cette ville pouvait être, à la vérité, salutaire aux gens colériques, mais que le nombre en était bien petit... ; que peu de gens y passaient l'âge de soixante ans ; que l'air y était si mauvais qu'on y avait vu la peste faire plus de ravages qu'ailleurs... »

En effet, quoique la sécheresse soit l'état le plus normal de Nîmes, il est bien avéré — circonstance qu'aggravent encore les conditions géologiques des environs et l'assiette même de la ville — qu'on y est exposé à des pluies torrentielles, surtout l'automne, pluies dont les ravages eussent, depuis longtemps, été atténués par un reboisement systématique des garrigues. Tout récemment, M. Planchon, professeur à Montpellier, est venu, dans une conférence, prononcée le vendredi 6 juin 1913, à la *Société d'Etudes des Sciences Naturelles*, préconiser, dans ce but, le pin d'Alep. Déjà, le Dr E. Mazel s'était employé,

tout aussi inutilement, à cette fin ; en 1894, dans son discours : *Nîmes demain* ; en 1897, dans la *Revue du Midi*, II, p. 250 ; en 1906, à l'Académie de Nîmes (cf. le *Bulletin des Séances*, 1906, p. 83, 1907, p. 61, et la *Revue du Midi*, 1907, p. 218) ; en 1909, derechef dans la *Revue du Midi*, p. 159, après que, l'année d'avant, les *Mémoires* de l'Académie (1908, p. XLII) avaient inséré un mot de lui sur le même thème. Mais Frossard n'avait-il pas, en 1834, écrit : « *Qu'une main bienfaisante recèle ces monts d'arbres vigoureux et sobres qui s'emparent de la roche, l'enlacent de leurs arides racines, en triturent les débris pour en extraire les sucs rares, mais féconds, et pour s'élever plus tard en forêts majestueuses, dont les cimes attirent l'humidité, en retenant les nuées et en éroquant les orages ?* » — *Pia desideria*..., hélas, hélas !

III

Nostradamus, n'eût-il que cela de bon, aura servi à démontrer aux vaticinateurs de la restauration monarchique l'ivraie de leurs comptes. Nous les voyons, en effet, aujourd'hui, honteux sans doute de ces précédents, préférer, à la vraie acrobatie des anciens annonceurs du règne d'Henri V, la prédication de l'ère prochaine du « *coup de force* » (1). Mais, au lendemain de la guerre franco-allemande, les chevaliers servants des fleurs de lys n'avaient point encore adopté les méthodes anarchistes des modernes *Camelots du Roy*, et, comme on avait de la tenue, l'on donnait le pas à la spéculation de cabinet

(1) Qui, d'ailleurs, recule de plus en plus ! C'est ainsi que son apôtre.... en encre d'imprimerie, Ch. Maurras, avait piteusement, le 17 décembre 1913, à Lyon, où il était allé débiter l'orviétan d'une « *propagande nouvelle* » : « *Comme l'a fort bien vu Pujol, on peut faire le coup contre un Gouvernement, on ne peut pas le faire contre une nation* » (*Action Française* du 25 décembre 1913). Voyez à ce sujet notre article : *Maurrasiana*, dans *La Phalange* du 20 janvier 1914.

sur l'action directe. Nous avons lu la *Gazette de France* avec assez de zèle pour en avoir extrait maints témoignages, qui montrent combien, au cours du dernier siècle, ce moniteur du royalisme « intégral » — avant que l'*Action Française* ne fût venue l'évincer — a varié, selon les contingences politiques, dans son appréciation des *Centuries*. Depuis l'article du 14 août 1806 jusqu'à ceux de Torné Chavigny y « démontrant » que l'imposteur avait « prédit », sous l'inspiration immédiate du Très-Haut, quelles gradations subtiles ! En 1806, l'on s'y gausse de Mottret, Bouys (1) et Billaud. « Quant à nous, nous serons toujours plus étonnés que ravis de voir qu'il puisse exister trois personnes qui, n'étant dépourvues ni de lumières, ni de raison, ni d'intelligence, s'occupent à chercher un sens à des rapsodies... telles que les trop fameuses *Centuries de Nostradamus*... » Voilà, certes, qui est parfait, mais, en 1839, l'on est déjà moins scepti-

(1) M. Defrance, p. 141, note 2, a eu connaissance de l'étude de 1806 où Théodore Bouys essayait de prouver que Nostradamus n'était qu'un voyant extralucide. Mais l'a-t-il lue ? D'abord, il graphie : *Bouys*, puis il ne donne pas le titre : *Nouvelles considérations puisées dans la clairvoyance instinctive de l'homme, sur les oracles, les sibylles et les prophètes, et particulièrement sur Nostradamus* (Paris, Desenne, 1806, XXVIII et 404 p. in-8°). C'est, d'ailleurs, également chez Desenne qu'avait paru le *Napoléon, premier empereur des Français, prédit par Nostradamus, ou nouvelle concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire, depuis Henri II jusqu'à Napoléon-le-Grand* (Paris, 1806, 174 p. in-8°), par F. d. Bellaud, S. M. J. P. B. Il faut avoir l'ignorance historique d'un partisan de Philippe VIII pour écrire — comme le fait H. de Bruchard, l'ex-directeur du *Midi Royaliste*, devenu rédacteur à l'*Action Française* (n° du 30 décembre 1913) — : « Qui nous dit que les quatrains du vieux juif (sic) de Provence, habilement torturés, ne servirent pas, au lendemain des révolutions du XIX^e siècle, à faire accepter par la crédulité rurale les changements et bouleversements qu'apportait chaque régime nouveau dans notre vie traditionnelle ? Et voilà bien le sujet d'une thèse en Sorbonne, mais qui serait refusée, parce qu'elle serait amusante... » Qui a « habilement torturé » Nostradamus, Monsieur, ce sont les vôtres ! Quant à l'« histoire amusante » nous vous en laissons le culte très volontiers, car de l'autre, la vraie, vous savez fort bien ce qu'il y a à attendre pour la cause que vous servez !

que, dans les trois longs articles des 5, 25 mars et 1^{er} juin, où est relatée une visite au D^r Lecabel, théosophe. Cette fois, on veut bien admettre que Nostradamus a « prédit », mais seulement par le secours de l'astrologie : « *Nostradamus, dans le but de découvrir les temps futurs, s'était spécialement livré à l'étude de l'astrologie judiciaire... Des prédictions relatives aux événements contemporains sont pleinement réalisées, etc.* » C'était là une avance sensible sur l'*Encyclopédie Théologique* de l'abbé Migne, où, à l'article Nostradamus du *Dictionnaire des sciences occultes*, le fourbe est traité comme il mérite : « *Vous parviendrez à vous représenter le vrai Nostredame au XVI^e siècle, que je vois d'ici, dans un grand fauteuil à bras, buvant à longs traits dans son lunap historique que lui a donné Catherine de Médicis, jetant un coup d'œil de sarcasme et de ruse sur les momies, les cornues et les sphères de son laboratoire, et recevant à bras ouverts le naïf Charigny, qui, le feutre à la main, marchant d'un pas léger, entr'ouvrant la porte, craint de troubler la noble rêverie et la féconde méditation du prophète...* » Aux termes près, c'est le langage que redira, avant le fol enthousiasme henrycinquième, l'auteur anonyme de *Nostradamus et ses Prophéties* (Fribourg, 1871) : « *Ses confrères en astrologie, comme jadis ses confrères en médecine, prétendaient que Nostradamus n'était qu'un ignorant, et qui plus est, le prouvaient sans réplique... Un sieur de Charigny est l'auteur de « Valcinations » et « Pléiades ». Le drôle prétend les avoir « prises et tirées des anciennes prophéties, et conférées avec les oracles du tant célèbre et renommé, M. Michel de Nostredame ». Les titres de noblesse étaient probablement d'usage entre compères...* » Mais, à l'issue de nos désastres, il souffla, parmi ceux qui appelaient le retour du Roy, comme une véritable démence nostradamienne, dont l'histoire reste encore à écrire, et si la figure de l'abbé Torné-Chavigny occupera dans ce livre futur une place d'honneur, l'on sera surpris d'y trouver maints noms

illustres, que l'on eût cru moins accessibles, peut-être, à cette contamination superstitieuse. Pour un Dupanloup — d'ailleurs taxé de libéral (1) — réprouvant vigoureusement ces « *inqualifiables mystifications* » dans sa *Lettre pastorale* du 23 mars 1874, sur les prophéties modernes, combien de Cathelineau, croyant aveuglément à la vertu augurale des quatrains (cf. les articles nostradamien du *Journal des villes et des Campagnes*, 20 juillet et 28 août 1874, et *Nostradamus et la politique actuelle*, dans le *Français* de ce même 20 juillet 1874 !) Nous savons, au surplus, — par le propre témoignage de cette feuille — que « *le Pape, le Comte de Chambord et les princes dépossédés* » payaient « *de prix de l'abonnement* » du *Journal de Florence*, de l'ancien rédacteur au *Monde* — où il donna les *Lettres d'un Ermite*, réunies par lui en un volume, à Paris, en 1868 — J.-E. de Camille. Or, cet organe a accordé la plus large hospitalité aux déliantes élucubrations de Torné-Chavigny et jamais ses augustes abonnés n'en ont manifesté la moindre humeur, jusqu'à ce que de Camille, embarrassé par la polémique qu'avait ouverte contre lui l'*Osservatore Cattolico* milanais à la suite de son article : *La Cause des Evêques* (n° du 1^{er} juillet 1875 ; la réponse de Torné-Chavigny, qui revient à la charge contre Dupanloup, est dans le n° du 10 juillet, mais tronquée) jugea à propos de faire savoir, le 14 du même mois, qu'il venait de « *partir pour la campagne* », façon assez embarrassée de rompre enfin avec l'encombrant curé larocheellois, qui, le 12 juillet, lui avait demandé de lui « *ouvrir de nouveau* » les colonnes de son journal « *pour étudier devant vos lecteurs les quatrains les plus clairs de Nostradamus avec pièces à l'appui...* » (2)

(1) Sur Dupanloup libéral et ses polémiques avec Veuillot, voir le livre de M. Chapon, actuellement évêque de Nice : *Monsieur Dupanloup et la Liberté*, paru en 1890, et en vente chez Téqui, libraire-éditeur, rue de Tournon, à Paris.

(2) Lettre citée par Torné-Chavigny dans *Henry V Prédit*, p. 314. En tête de *Ce qui sera*, almanach nostradamien pour 1878,

Ces brèves réflexions liminaires n'étaient pas superflues pour replacer dans leur vrai cadre les spécimens d'interprétations nostradamiques nimoises henrycinqüèmes qui vont suivre et que nous limiterons, car cette étude se fait longue, à deux seulement. — Les Quatrains 58 et 59 de la cinquième *Centurie* sont ainsi libellés :

*De l'Aqueduc d'uticence Gardoing,
Par la forest et mont inaccessible,
Emmy du pont sera tranché au poing
Le chef Nemaus qui tant sera terrible...*

Ce qui paraît signifier qu'un terrible chef nimois recevra une entaille au poing, sur un pont, dans un sanglant combat livré au milieu de l'inaccessible (?) forêt où se trouve l'aqueduc amenant naguère par-dessus le Gardon, les eaux d'Uzès à Nîmes...

Torné Chavigny, devenu agent commercial du *Phénol-Bobouf* et « connu (sic) comme curé de la Clotte et de Saint-Denis-du-Pin », citera triomphalement, parmi d'autres témoignages en son honneur, ce dire d'« Henri V à l'abbé de Frohsdorf » : « Lisez cela, il y a des choses vraiment extraordinaires », ainsi que cet autre, du cardinal Antonelli à lui-même : « Je me suis empressé de remettre votre ouvrage entre les mains vénérables du Saint-Père. » Quant au général de Cathelineau, Torné lui met sur les lèvres ces paroles : « Mon cher abbé, c'est avec le plus grand empressement que j'engage à lire vos livres. » Les Cathelineau qui, de nos jours, se sont faits les féaux défenseurs de la cause de Jacques de Bourbon contre le descendant de Philippe-Egalité patronné par la *Gazette de France* et l'*Action Française* — qui s'est bien gardée de réfuter les arguments qui ont été produits contre elle dans *La monarchie Française*, dont le n° 1 parut le 10 mars 1911, 45, rue de Trévise, Paris IX^{me} — n'oseraient plus, à une époque où ses Seigneurs se font recevoir docteurs en droit à la Sorbonne, invoquer l'argument nostradamien et c'est là aussi un signe des temps. — Torné publia, en 1879, un *Almanach nostradamien* pour 1880, « chez l'auteur, 17, rue Cassette », à Paris. C'est, croyons-nous, son dernier forfait, mais il serait curieux de savoir où sont passés ses livres, en particulier les 120 exemplaires d'éditions différentes anciennes de Nostradamus, qu'il disait posséder et qu'il offrait, « à bon marché, de 10 à 20 francs », aux amateurs.

*Au chef Anglois à Nismes trop sejour;
Devers l'Espagne au secours Ænobarbe
Plusieurs mourront par Mars ouvert ce jour
Quand en Artois faillir estoille en barbe...*

Ce qui paraît, avec toute la meilleure volonté du monde, ne rien signifier du tout. Car, faut il le dire ici, la manière de Nostradamus décèle un procédé de style ingénieux, dont le plus bel exemple est la *dédicace* à Henri II, par ailleurs débordante de réticences adroites : la phrase généralement absurde, inintelligible, ou vague et banale, gauche en tout cas et s'appliquant mal aux événements, permet, une fois désarticulée — et cet artifice a déchaîné l'ingéniosité des commentateurs — de reconstituer, grâce à des vocables pris isolément, une période nouvelle, où l'observateur peut alors découvrir des allusions, d'autant plus remarquables qu'elles apparaissent voilées, à des faits ultérieurs d'Histoire et cela, évidemment, sans autre connexion, sans autres liens logiques que ceux qu'y introduisent ces intrépides fabricants d'avenir (1). Ainsi voyons-nous Péladan fils se saisir, dans le *Châtiment* du 4 mai 1873, du dernier de ces deux *quatrain*s pour en tirer, en

(1) C'est le vieux procédé de Frère Albéric (?): *Ibis redibis non morieris in bello*. — Conrad Badius avait déjà dit, dans ses *Ver-tus de maistre Nostradamus*, parues à Genève en 1562 et qui valent bien le fameux *distique latin* dont la paternité incertaine a fait l'objet d'un de nos articles dans *L'Intermédiaire des Cher-cheurs et Curieux* (20 janvier 1913) :

*J'oublioy de dire en un mot
Qu'il rime comme poix en pot:
Mais pour un diseur de matines
Il coupe mal ses feminines.
Ses vers sont faicts à estriviere:
Forts courts devant et longs derriere,
Et sont naiz sous tel horizon
Qu'il n'y a ni sens ni raison.
Tellement que ce docte Homere
Semble estre fils de sottte mere,
Qui jadis rimoit en dormant,
Ou plustost dormoit en rimant.*

un tour de main, la mirifique pronostication que nous copions de la p. 371 :

« Quand, en Artois, on verra surgir une comète barbuë, plusieurs mourront à cause d'un Napoléon IV qui aura commencé en ce jour une guerre pour s'emparer du trône de France. Il y aura alors un chef militaire anglais ou d'origine anglaise, tel que le général Mac-Mahon, qui fera à Nîmes un séjour trop long ; mais cela donnera le temps à une armée espagnole de venir au secours d'Enobarbe, le roi à la barbe de couleur d'airain, c'est-à-dire Henri V, selon plusieurs interprètes contemporains. » Au nombre de ces interprètes, le médecin homéopathe rangeait en

En vérité, l'exemple de Nostradamus est édifiant. Pour avoir mal rimé des amphigouris baroques auxquels d'ingénieux faussaires, ou des illuminés incurables ont voulu prêter un sens, cet homme meurt glorieux et se survit dans la mémoire des peuples, où il passe devant Shakespeare, Montaigne, Cervantes, Bacon. Belle leçon pour qui se sentirait découragé par l'apparente stérilité du labeur critique, démolisseur d'idoles ! Si, en effet, l'ignorance n'eût pas abruti les masses, la fortune de Nostradamus n'eût point été possible. Mais l'exemple venait de haut. Le critique historique du *Mercur de France* — dont les jugements, surtout en matière d'histoire moderne, ne laissent pas d'étonner les lecteurs de cette libre Revue — traite, dans le n° du 1^{er} juin 1914, p. 588, Marie de Médicis de « stupide », de « méchante dindon, dindonne. » Il faudrait s'entendre. Le pape Paul III croyait, en effet, aussi fermement qu'elle à l'astrologie. Renverrons-nous M. Ed. Barthélemy à Pastor, *Geschichte der Päpste*, V, p. 29, note 4, ou à Ranke, *Die römischen Päpste*, I, p. 160 ? L'Espagnol Diego Hurtado de Mendoza qui, dans ses dépêches, parle souvent de cette manie du Vicaire du Christ a, dit-on, composé ce *Dialogo entre Caronte y el ánima de Pedro Luis Farnesio* qu'a publié A. de Castro au t. XXXVI de la *Biblioteca de Autores Españoles* de Rivadeneyra et que vien de réimprimer M. A. Morel-Fatio dans le *Bulletin Italien*, 1914, p. 126 seq. Or, qu'y lit-on ? Des choses comme celles-ci : « No savaes que tu padre se deleita de la nigromancia, tiene espíritus familiares, trata y habla con ellos, cosa que no solamente la Iglesia, mas el mismo Dios la defiende, etc. etc. » — Le malheur c'est qu'icibas, il n'y ait guère que des esprits prévenus et que le conflit des intérêts détruise pratiquement les résultats de l'investigation érudite.

première ligne Anatole Le Pelletier, qui, dans une lettre écrite à Auxerre, où il habitait alors, 1, rue Saint-Pierre-en-Château, et insérée dans le *Châtiment* du 18 mai 1873, p. 389, lui envoie ses compliments pour son « *ingénieuse explication* », ajoutant, en mage scrupuleux : « *Il se pourrait pourtant — sauf erreur de ma part — que le « Chef Anglois » ne soit pas un général au service de la France ; mais qu'il s'agisse, au contraire, du généralissime d'une armée anglaise hostile à Enobarbe...* »

Mais Le Pelletier, par cette surenchère, entendait faire la nique à son rival Torné, lequel, dans la 7^{me} de ses *Nouvelles Lettres du Grand Prophète*, déposée le 6 mars 1872 et intitulée : *Henri V à Anvers*, avait publié cette lettre du marquis Richard d'Ivry, en date du 7 septembre 1871 : « *J'ai passé la dernière journée avec Madame la maréchale de Mac-Mahon, qui connaît les « Lettres du grand Prophète ». Je l'ai priée et suppliée de ne pas laisser le Maréchal s'attarder par trop quand il fera « à Nîmes trop séjour »...* », après que, dans son *Prospectus des Lettres du Grand Prophète* (Sedan, Défense nationale et, en partie, *Le Siècle d'Or*), 1870-1871, il avait révélé que Mac-Mahon serait le « *chef anglois* » des *Centuries* ! D'ailleurs, p. 309 de *Henry V Prédit*, déposé le 14 août 1875 et paru à Bruxelles, Torné se vantera d'avoir annoncé « *16 ans (sic) à l'avance* » que Mac-Mahon serait le « *Prince Anglois qui voudra poursuivre sa fortune prospère, le chef anglois qui s'attardera trop quand il devra secourir Henri V.* » Et c'est dans ce même volume aussi qu'à la p. 304, dans une lettre à la Maréchale de Mac-Mahon, datée de Bruxelles, 1^{er} août 1875, il reviendra au fait, se répétant inlassablement : « *Mac-Mahon, glorieux vaincu de Sedan, chef anglois, prince anglois, sera « con-nestable » ; c'est bien lui que je voyais dès 1861, dans ces mots : « Un chef de classe (« classis », troupe) istra (sortira) de Carmanie... Quand on m'a dit qu'il était mort et enterré, j'ai répondu : « Eh bien ! il ressuscitera... » Mac-Mahon a pour mère la duchesse de Caraman... etc.,*

etc. ». Mais là où s'arrêtait la clarividence de Peladau fils, l'œil perçant de Torné avait vu. La nécessaire et fatale connection entre les quatrains 58 et 59 est établie par lui de magistrale sorte. Voici, d'abord, comment il interprète le quatrain 58 :

« *Le duc de Rohan, le chef des Calvinistes, sera si terrible que, ne connaissant point d'obstacle pour aller au secours de ses coreligionnaires de Nîmes, il fera passer son artillerie par la forêt et la montagne jugée infranchissable de « l'ouqueduc », qui portait les eaux d'Uzès à Nîmes, par-dessus le Gardon, et qu'il fera trancher à bras la moitié des pieds-droits du pont du Gard pour le passage de ses canons. Après avoir forcé le roi à maintenir l'édit de Nantes, il convoquera à Nîmes les réformés, qui lui feront reprendre le titre de général du parti. »*

D'où suivait, en toute rigueur prophétique, que « *Mac-Mahon, « chef anglois à Nîmes »*, sera pour l'ordre, ce que le duc de Rohan, chef des Calvinistes, fut pour le désordre, dans cette même ville, durant la guerre civile : « *Le chef nemaus qui tant sera terrible.* » Nostradamus signale ce rapprochement, en faisant suivre les deux quatrains sur « *le chef Anglois et le chef nemaus...* » *Quod erat demonstrandum*. Mais le curé Torné, rééditeur, avant Le Pelletier (1867), du *Livre des Prophéties de Nostradamus*, avec *Etude, Clef, Lettres, etc.* (1862; éd. augmentée 1872), ne se doutait guère, en brouillant inutilement *ad majorem Henrici gloriam* un papier destiné à duper des niais, que la *Bibliothèque* de Nîmes possédait, depuis des années, l'humble manuscrit où un commentateur de la fin du XVI^e siècle, ou du commencement du XVII^e, avait, lui aussi, tenté de justifier l'exactitude de la vision nostradamienne dans ce quatrain 59, et complétait, ce faisant, une étrange lacune de Ménard, lequel s'est borné, au t. IV, p. 246, à rapporter comment, Henri II étant mort le 10 juillet 1559, « *la jeunesse du nouveau roi, qui n'étoit encore que dans la seizième année*

de son âge, enhardit les religionnaires, et en augmenta de jour en jour le nombre, qui déjà s'étoit fort accru. Alors on commença d'envoyer de Genève des ministres à Nismes, et non plus de simples prédicans... » Voici donc le texte, jusqu'à présent inédit, de ce manuscrit 664 IV, qui, répétons-le, possède en lui-même sa valeur d'histoire certaine :

« *Un Capitaine Enuoie D'Angleterre à Nismes ou Il fit du sejour pour disposer ceulx de la Religion P. R. à diverses Entreprises, et Principalement sur la ville de Nysmes en hayne de Ledit de Juillet que le Roy avoit fait, qui Revoquoit Celluy de Janvier, favorable aus dictz Protestans. Donques En l'annee 1559. Annee de la mort d'henry second Roy de France les dictz protestans Religionnaires surprindrent de nuict la ville de Nysmes, b'assillerent en pieces le corps de garde de la porte des Carmes, Tandis que philippe va au secours d'Enobarbe, cest à dire au secours de Siene, et de Milan. Il faut sca-roir que l'hauteur pour couvrir le nom de Milan, se sert de Celuy d'Enobarbe Empereur, quy Ruyna de fonds en Comble Milan. que Erimbert fraire d'un Roy de France avoit fait Bastir, Disant, que par la Guerre ouverte par la prinse de Nismes, qu'à ce Jour la, plusieurs Mour-roient, et que ce seroit quand en Artois failliroit l'estoille Barbue, que fut la Commette veue audict Artois lan 1556 un peu auparavant ladicte prinse de Nismes... » (1).*

(1) Il s'agit de la surprise de Nismes par les protestants, qui eut lieu, en réalité, dans la nuit du 14 au 15 novembre 1569, que de Thou mentionne au l. 46 et que Ménard a narrée par le menu, t. V, p. 50-54, donnant même, p. 52, une vieille gravure de 1570. Nous aurions, pour être complet, à mentionner encore le bon tour que les prophéties de Nostradamus jouèrent, en 1704, aux religionnaires nimois, selon que l'atteste une lettre du maréchal de Villars au ministre de la guerre, en date de Nimes, 23^e avril 1704 (*Dépôt de la Guerre*, vol. 1796, p. 89; cf. *l'Histoire Générale du Languedoc*, réimpression Privat, t. XIII (Toulouse, 1877), p. 825 et t. XIV (Toulouse, 1876, col. 1909-1910): « ... J'ay tenu aux Nouveaux Concertis, et à tout le monde généralement, les discours les plus convenables au service du Roy et à l'état présent

Il est temps, maintenant, de conclure. — On lit dans Brantôme : « *Un devin composa la nativité de Henri II et la luy fit présenter : au dedans il trouva qu'il devoit mourir en duel et combat singulier. Or, le Roy ne fut pas plutôt blessé, pansé et retiré dans sa chambre, que Monsieur le Connestable se souvenant de cette prophétie, appela M. de l'Aubespine et luy donna charge de l'aller quérir : ce qu'il fit. et aussitôt qu'il l'eust veüe et leüe, les larmes lui furent aux yeux. « Ah ! dit-il, voilà le combat et duel singulier où il devoit mourir ; cela est fait et il est mort. » Il n'estoit pas possible au devin de mieux et plus à clair parler de cela, encore que de leur naturel ou par l'inspiration de leur esprit familier, ils sont toujours ambigus ; mais là il parla fort ouvertement. Que maudit soit le devin qui prophétisa si au vray et si mal. » (2). L'auteur des *Anecdotes touchant les duels*, qui ne l'a saisi ? avait-il donc en vue Nostradamus et le quatrain 35 de la *Centurie I* ?*

*Le Lyon jeune le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duelle :
Dans cage d'or les yeux lui crevera,
Deux classes une, puis mourir mort cruelle...*

Ce qui est clair comme le jour : « *Montgomeri, vaillant soldat, triomphera du brave Henri II, plus âgé que lui, dans un tournoi où ils lutteront seul à seul. En lui crevant l'œil à travers la visière de son casque d'or, il lui fera peu après fermer les yeux à la lumière. Les assistants, divisés en deux classes et prenant parti pour l'un ou l'autre des combattants, se réuniront en un même*

des affaires. Ils veulent tous attendre un heureux changement de mon arrivée, et comme les prophéties sont de leur goût, ils m'ont apporté une centurie de Nostradamus qui assure qu'un général qui entrera dans le Languedoc par Beaucaire, finira tous les malheurs de la province. Vous voyez bien, Monsieur, que puisque les grands prophètes sont pour moy, je puis espérer quelque avantage sur les petits prophètes des Camisards... »

(2) Cf. *Œuvres de Brantôme*, t. III, p. 283 seq., et, pour d'autres références sur ce sujet, Defrance, p. 90. note 1.

regret sur l'issue fatale de la lutte. Henri II survivra onze jours à sa blessure et sa mort aura pour la France les suites les plus cruelles. » Déjà, d'ailleurs, le fils de l'imposteur nous le disait, à la p. 782 de son *Histoire et Chronique de Provence* : « Prophétie à la fois estrange où pour la cage d'or se voit le timbre royal dépeint au vif, qui accorderoit merveilleusement bien avec ce qu'il avoit dit en quelque autre endroit en ces termes courts et couverts « l'orge étouffera le bon grain ». Car non seulement le nom de celui qui porta ce coup de lance tant malheureux y est exprimé, mais je ne sais quel mystique pronostic de la nouvelle doctrine qui tascheroit d'estouffer la pure et orthodoxe créance de plusieurs hommes déceus... ». Or, le hasard a voulu qu'un journaliste du *Figaro*, M. Emile Berr, prononçant, le 17 février 1913, à cette *Université des Annales*, qui semble réaliser le rêve antiscientifique des ennemis de la Sorbonne, une conférence sur Nostradamus, dont le texte peut se lire au n° du 1^{er} novembre 1913 du *Journal de l'Université des Annales*, p. 516-529 (1), s'y arrêtât complaisamment à

(1) On aura une suffisante idée de la documentation du conférencier en lisant, p. 527, ceci : « En 1871, un curé de Saint-Denis-du-Pin, nommé Thorné (sic)-Chavigny, publioit une brochure de « portraits prophétiques d'après Nostradamus »... (Remarquons, en passant, que la croyance en l'astrologie et la foi la plus fervente ne sont pas des choses inconciliables, puisqu'un prêtre n'hésite pas à considérer certains quatrains des « Centuries » comme une espèce de « révélation divine », dont il se plaît à admirer « la précision, l'étendue, la beauté morale ».) Je cite ses propres expressions... Les commentaires s'arrêtent là ; et si, en ces quarante dernières années, de nombreux ouvrages sur l'astrologie ont été publiés (il s'en publie à chaque instant, et cette littérature a une assez nombreuse clientèle), je ne crois pas que, depuis 1871, ait été faite aucune nouvelle « application » des prophéties de Nostradamus aux événements contemporains... » Toutes proportions gardées, l'érudition bibliographique de M. Emile Berr pourrait être rapprochée de celle d'un des oracles de l'« ancienne » Sorbonne, Philarète Chasles, qui, dans ses *Etudes sur le XVI^e siècle en France* (Paris, s. a. [1848]), dissertant sur *Nostradamus et ses commentateurs*, écrivait, p. 339, que le dernier qui se fût occupé « de ce grave sujet » était le Chavigny de 1811 ! Les

gloser cette merveilleuse prédiction, avec une arrière pensée translucide d'admiration pour le « génie » de Nostradamus. « *Ce fut, dit M. Emile Berr, dans tout Paris, et dans toute la Provence, un cri d'admiration, une stupeur, etc., etc.* » Si, au lieu d'affirmations à la légère, il eût songé à étudier la littérature de sa question, M. Emile Berr eût trouvé qu'un astrologue familier de Catherine de Médicis et qui fut le maître de Jules Scaliger, Luc Gauric, avait, avant Nostradamus — habile plagiaire — précisé le genre de blessure dont mourrait Henri II au cours du duel annoncé, comme il est facile de s'en convaincre en consultant, à la Nationale, son *Tractatus Nativitatum*, au t. II de ses *Opera*, dans l'édition de Venise en 3 vol. in-f°, publiée en 1552. M. DeFrance nous apprend même que ce curieux horoscope — inséré, au demeurant, en partie dans le t. II de *Poisons et Sortilèges* des docteurs Cabanès et Nass (Paris, 1903), p. 23-24 — a été traduit

Annales nous apprennent, par leur *Journal* précité, p. 529, que cette « *spirituelle conférence, à laquelle le jeune auditoire* » prit « *un extrême plaisir* », fut « *vivement applaudie* ». Elle décèle un état d'esprit hautement caractéristique de certains milieux, soi disant cultivés, à l'égard de la magie, état d'esprit dont la pièce de Gilbert Chesterson, *Magia*, jouée dans l'automne de 1913 au *Little Theater* de Londres, résume si bien les anarchiques incohérences, sans parler des élucubrations d'un Marc Saunier — maître d'occultisme ! —, la *Légende des Symboles*, l'*Au delà du Capricorne* (Sansot éditeur.) Nous nous retrouvons, en somme, en plein vingtième siècle, dans la psychologie des occultistes mystiques, que résume très sommairement M. René Lote aux p. 5-46 de ses *Origines Mystiques de la Science* « *Alléluia* » (Paris, s. a. [1913]), attaquées par Pierre Lasserre et par *Agathon*, et fort peu louées par l'un des juges de cette thèse doctorale parisienne, M. H. Lichtenberger, *Revue Universitaire* du 15 décembre 1913, p. 416-417. Voyez aussi, sur cette moderne « *débauche d'émotions sur fonds de tristesse* » qui pousse tant de pauvres têtes aux surnaturels de rencontre, les réflexions pénétrantes de M. A. Capus dans *Le Figaro* du lundi 9 février 1914. L'*Action française*, qui cultive cet académicien adapté, les a, avec enthousiasme, faites siennes dans son n° du vendredi suivant, pour exalter — elle l'anarchique ! — le « *miracle de l'ordre* ».

et annoté par M. L. Marlet, bibliothécaire du Sénat. Or, comme le texte latin de Gauric — qui avait, en outre, averti le roi Henri II dans une lettre fort explicite, où il lui recommandait « *d'éviter tout combat singulier en champ clos, notamment aux environs de sa 41^e année, parce qu'à cette époque de sa vie, il était menacé d'une blessure à la tête qui pouvait entraîner rapidement la cécité ou la mort* » — se trouve dans le manuscrit de l'*Histoire particulière de la Court de Henry II* de Claude de l'Aubespine, il n'était besoin — sans recourir à Brantôme — que d'avoir consulté ou l'éd. de 1834, ou celle de 1835 de cette *Histoire*, ou même d'avoir lu le *Dictionnaire* de Bayle, pour être fixé sur l'originalité du quatrain nostradamien, et, le cas échéant, réfuter Torné-Chavigny, qui faisait honneur au prophète de Salon, intime ami de Jules Scaliger — détail qui, du point de vue qui est le nôtre, a bien son importance —, du passage de Brantôme. Mais on sait assez combien les « *méthodes sorbonniques* » de critique recherche sont honnies dans le monde des demi-savants et autres apologistes, plus ou moins honteux, de la magie ! Du moins bénéficient-ils de la grande liberté républicaine, qui permet aux plus réjouissantes sottises de s'épanouir impunément au radieux soleil de la publicité. Qu'il n'en ait point été ainsi à l'époque de ces Roys Très Chrétiens, au retour desquels nous avons vu que l'on avait impudemment fait servir les oracles nostradamien, voici, pour finir, une anecdote qui, sans sortir de notre matière, le démontrera éloquentement à qui en douterait encore. Nous en empruntons la teneur à un recueil peu suspect: *Le Mercure François, ou la Suite de l'Histoire de la Paix, etc.* (A Paris, par Jean Richer, MDCXIII), à la relation de l'an 1610, p. 436 *seq.*, et d'après l'exemplaire conservé à la *Bibliothèque* de Nîmes sous la cote : 11041. « *Bref, les premiers jours d'après la mort du Roy [Henri IV], les Curieux recherchoient tout ce qu'auroient dit les Almanachs, et les Centuries de Nostradamus..., d'autres Centuries toutes nouvelles de Nostradamus, qu'on assuroit*

avoir esté montrees au Roy peu avant sa mort... Quant aux Centuries de Nostradamus ie seray tousiours de l'opinion de Du-Verdier en sa Bibliothèque, et que ce ne sont que pures resueries... Quant à Rossolanus, quelqu'un s'est ioüé de faire ces vers-là sous ce nom, comme aussi les nouvelles Centuries de Nostradamus (1) : Celuy qui me les monstra escriites à la main m'en fit grande feste, je les leu, et lui demanday d'où il les tenoit, il m'en compta merveilles de quand et à qui Nostradamus mesmes les avoit baillees durant ces derniers troubles ; mais il fut estonné quand ie luy monstray que Nostradamus estoit mort dès l'an 1566. Tout le mal qui en est advenu a esté, qu'un Procureur de Provence pensant reporter en son pays des nouvelles de la Cour, prit copie de ces Centuries, et en donna dès qu'il fut à Air la copie à d'autres ; le Parlement adverty, (pource que Nostradamus estoit Provençal) le fit constituer prisonnier, et nonobstant qu'il dit qu'il les avoit apportées de Paris, il fut condamné aux galeres. Il est dangereux de tenir des escrits qui parlent quel doit estre l'Estat de la République et ce qui y doit advenir ; mais surtout de les faire courir parmy le peuple. »

Camille PITOLLET.

(1) En 1605, Vincent de Sève, beau-fils ou petit-fils de Nostradamus, publia, comme étant de ce dernier, 2 quatrains de la 11^{me} Centurie, 11 quatrains de la 12^{me} et 68 sixains de *prédications* (*présages*). Pour des interpolations postérieures à 1610 cf. Kliczkowstroem, p. 365. Pour les œuvres égarées, que signalait déjà Morhof, *Polyhistor*, éd. de Lubeck, 1708, I, X, voir Torné-Chavigny, dans son grand grimoire précité. M. E. Berr, qui fait grand mystère du voyage de Nostradamus à Paris, fera bien de lire, p. 88, *note*, de l'*Almanach* de Torné-Chavigny pour 1878. la lettre écrite à ce sujet par Nostradamus, de Salon, le dernier octobre 1561, à un M. de Morel, et qui respire le désenchantement le plus complet pour la laderie de la Cour. Torné a publié cette lettre d'après l'original de la *Nationale*, manuscrits. *Supplément français*, n° 1001.

LA CHATELAINE DE VERGY EN ITALIE

La restauration du palais Davizzi-Davanzati, à Florence, exécutée par M. le professeur Elia Volpi, qui a été une vraie résurrection du *Trecento*, a remis au jour une suite de fresques dont le sujet a posé une énigme aux érudits. Dans la chambre à coucher qui fut sans doute, en 1395, la chambre nuptiale de Francesco di Tommaso Davizzi et de Catelana degli Alberti, la haute frise qui règne au-dessus d'une courtine peinte aux armes des Davizzi et des Alberti, montre deux couples qui entrecroisent leurs rencontres et leurs devis, sur un décor de tourelles ou d'arbres. A la fin de l'histoire, trois coups d'épée ne laissent vivant qu'un des personnages sur quatre. Le secret de ce récit d'amour et de mort fut deviné par MM. Hermann Suchier et Pio Rajna. C'est grâce à eux que nous avons pu faire connaître dans la *Gazette des Beaux-Arts*, les fresques du palais florentin, en donnant l'explication de chacune des scènes (1). Ces fresques racontent dans la langue de l'art florentin un roman français, la célèbre histoire de la châtelaine de Vergy.

Cette histoire apparaît en France vers 1280, et plus exactement, comme Gaston Raynaud l'a établi, entre 1282 et 1288 (2). Elle devint très rapidement populaire, les dames la trouvaient racontée, non seulement dans les livres, mais sur les miniatures d'ivoire qui illustraient les coffrets de toilette fabriqués à la douzaine, comme les peignes et les miroirs, par les imagiers de Paris (3).

(1) Septembre 1911, pp. 231 et suiv.

(2) Romania. XXI, pp. 145-193.

(3) E. Bertaux, *La Femme et l'Art du moyen âge français (Revue de Paris)*, 15 nov. 1909. C. l'étude de M. Karl Borinski (*Monatshefte für Kunstwissenschaft*, 1909, pp. 58-63).

Les aventures de la châtelaine bourguignonne et du chevalier Guillaume, leurs amours traversées par l'amour jaloux et cruel de la « duchesse de Bourgogne », furent bientôt connues dans les littératures étrangères, qui suivent la mode de France. L'histoire de la Dame de Vergy fut traduite en anglais, en allemand, en hollandais. C'est en Italie quelle fit la plus rapide et la plus complète fortune. Les poètes et les conteurs de Venise et de Florence donnent place aux amants bourguignons parmi les héros de l'Amour. Fiammetta et Dioneo chantent les malheurs de *Messer Ghuglielmo* et de la *Dama del Vergiù* (1).

Comme le nom de la Châtellenie de Vergy était peu connu hors de Bourgogne, Vergy, devient pour les Italiens et pour les autres encore, un *verger*. Le noble vénitien Sabelo Michiel résume dans la troisième Épître de son *Filogeo* (vers 1370) l'histoire de la « Dame de Bourgogne, qui dans le verger tissait ses trames amoureuses (2) » ; il rapproche les malheurs de ceux de Thïsbé, l'amante de Pyrame ! Domenico de Prato répète, au xv^e siècle, le même rapprochement dans son « Pome del bel fiorretto » (3) et cite dans une épître d'amour, publiée par M. Alexandre Wesselofsky dans l'appendice à l'édition du *Paradiso degli Alberti* de Giovanni de Prato (4) « Sire

(1) *Décameron*, 3^e journée, nou. 19.

(2) « Perchè la Morte a noi si studiosa
Fesse vegnir la fama
Di prova al mondo di Tisbe amorosa,
E perchè affarasse tanto grama
La dama di Bergogna
Che nel verzier tessera la sua trama,
Tener le umane voglie
In tutto fuori de la sua bisogna... »

(3) « Messer Guglielmo, la cui fama è eccelsa,
Insieme colla Dama del Verzieri. »

(Edition de Florence, 1863, p. 51.)

(4) « Messer Guglielmo e del verzieri la dama, come per quella malvagia duchessa morirono ». (Bologna, 1886, vol. 1, P. 2, p. 368.) Nous devons la plus grande partie de ces indications à l'érudition de M. le sénateur Guido Mazzoni.

Guillaume et la Dame du Verger, que fit mourir la méchante duchesse ».

Au xvi^e siècle, Bandello consacra l'une de ses 314 nouvelles à la *Dama del Vergiere*. Sa version, qui servit de thème à la nouvelle insérée par Marguerite de Valois dans son *Heptaméron*, diffère notablement des premières rédactions françaises. Elle n'a pu avoir pour origine la rédaction florentine, qui a été connue à la fin du xiv^e siècle par le peintre du palais Davizzi.

Cette rédaction s'est conservée: elle se trouve dans un *manuscrit de Rime diverse*, à la *Biblioteca Riccardiana* (Cod. 2733). La nouvelle, racontée en vers d'une forme populaire et vivante, a pour titre: *La storia della donna del Vergù et di Messer Ghuglielmo, piacievolissima choxa*.

Ce texte de la *Riccardiana* a été publié en 1861, d'une façon extrêmement fautive par Salvatore Bongi, dans un opuscule introuvable, dédié à Giambattista Passano, de Gênes. Celui-ci a cité, en 1868, un autre manuscrit, du même texte, qui appartenait au Carme Sante Mattei; il contenait une *ottava* de plus que le manuscrit de la *Riccardiana*: les amants de Bourgogne étaient comparés à Francesca et Paolo de Rimini (1).

Ce second manuscrit n'a pas été retrouvé jusqu'ici. Le texte de la *Riccardiana* peut être considéré comme inédit. Il a paru intéressant de mettre sous les yeux des lecteurs

(1) *J Novellieri italiani in verso* indicati e descritti da Giambattista Passano; Bologne, Romagnoli, 1868, p. 269. Voici l'*ottava* supplémentaire, d'après la copie de Passano :

« Dicendo tutti sien per simile crimine
Colla Francesca di Paol da Rimine,
El duca avea di quella morte colpa
Del barone e della donna felice,
Ond' egli per tristitia si discolpa
Come questa leggienda conta e dice:
Ella duchessa fortemente incolpa,
Chiamandola malvagia, moritrice,
E pentesi che gliele avea contato
E lui che gliele avea rimproverato. »

cette version toscane d'un roman français, qui est l'une des plus gracieuses et des plus touchantes *novelle*. Un troisième texte, différent du premier, m'a été signalé quand le premier fut déjà composé, par M. le professeur Ezio Levi. Il se trouve au fond Bigazzi de la Riccardiana, récemment ordonné, et porte le numéro 213. J'ai ajouté à la fin de chaque page du premier texte les variantes qu'il offre, selon les indications de M. Levi, en les distinguant par des lettres en parenthèses : B et L.

Quel est l'auteur de cette version ? M. Lorenz, auquel on doit la dernière étude d'ensemble sur les diverses rédactions de la Châtelaine de Vergy (1), et qui connaît le texte de la *Riccardiana* par l'édition de Bonghi, est tenté d'attribuer le texte au Florentin Antonio Pucci (1310-1388), un des conteurs qui récitaient ses histoires au public, montés sur l'un des banes placés devant l'église de S. Martino del Vesrovo. C'est aux spécialistes sous les yeux desquels nous mettons la *novella* qu'il appartiendra d'apprécier cette hypothèse.

Walter BOMBE.

(1) Dr Emil Lorenz, *Die Kastellanin von Vergi in der Literatur Frankreichs, Italiens, der Niederlande, Englands und Deutschlands*, Halle, 1909.

Cod. Riccard. 2733 c. 112a 122a

CHOMINCIA LA STORIA DELLA DONNA
DEL VERGU ET DI MESSER GHUGLIELMO
PIACIEVOLISSIMA CHOXA

O gloriosa, o vergine pulzella, (I)
 l'vo la gratia tua adimandare
 e dire prima una storia novella,
 per dare essempro acchi intende d'amare,
 d'un chavalier e d'una damigiella
 d'un nobile lenguiaggio et d'alto affare,
 siccome per amore ongnuno morine
 e'l gran dannaggio chepoi ne seghuine.

Et non è anchora gran tempo passato, (II)
 che di Borghongnia avea la singnoria
 un ducha che Ghuernieri era appellato,
 huomo molto prodo et di gran singnoria,
 del corpo bello et di chostumi ornato
 et di virtù, quanto più si poteva,
 e molto amava huomini virtudiosi
 massimamente d'arme valorosi.

(I) 1 *Bi.* gloriosa e vergine donzelia.

2 » grazia vostra adomandare.

3 » dir per versi. — *L.* dire 'n rima.

4 *L.* a chi. — *Bi.* a amare.

5 *Bi.* d'un cavalieri.

5 *Bi.* d'un cavalieri.

6 » di mobile lenguiaggio e d'alto a fare.

7 » ciaschun morie.

8 » che dapoi n'uscie.

(II) 1 *Bi.* un gran tempo.

3 » era chiamato.

4 » uom valoroso e pien di cortesia. — *L.* nom molto prodo e di gran baronia.

5 » si potia.

6 *Bi.* di verità quantomo dir porria.

7 » gl' nomini. — *L.* gl' nomin.

8 » inn' armi poderosi.

e. 112b. Tra gli altri ch'egli amava del paese, (III)
 si era un molto nobile cavaliere,
 giovane, gentilissimo e cortese,
 ben costumato di tutte maniere,
 ricco di gente et di tenere e d'arnese,
 dell' arme forte e franco cavaliere,
 più che allora si mettesse l'elmo,
 e feciesi chiamare messere Guglielmo.

Dicho che quel barone si valoroso (IV)
 amava per amore un' altra dama
 del lengniaggio del ducha poderoso,
 ch'era più bella ch'alcuno fiore di rama,
 e'l loro amore era tanto nascoso
 che fralla gente non ne chorreva fama,
 e per non dir loro assergiente o a chameriera,
 d'una cucciola facievano messagiera.

Nulla si bella tita nonchè più bella (V)
 allora si era cristiana o saracina,
 e'l nome aveva la donna del verzella
 chepiù risplendeva che stella mattutina.

(III) 1 *Bi.* chui amava.

2 » cavalieri.

3 » prode e gentilissimo.

4 » ben.

5 » d'argiento posissione. — *L.* di terre.

6 » del chorpo franco e nobil bacciellieri.

7 » quanto a quel tempo.

8 » faceasi chiamare. — *L.* faciesi.

(IV) 1 *Bi.* baron si poderoso. — *L.* baron.

2 *L.* alta dama.

3 *Bi.* valoroso.

4 » che nessun.

7 » o schudiera.

8 — d'une cucciola favieca. — *L.* una cucciola facien.

(V) 1. *Bi.* zita. *L.* nulla si bella zita era né più.

2 » non si trovaro xpiana. — *L.* allora né cristiana o saracina.

3 » del Verzu. — *L.* vergiù.

4 » ch'era più bella che. — *L.* che più splendea.

El padre suo nobile barone fue e ella
 ella sua madre figliuola di Reina,
 e quando del sechalo trapassarono
 sì gli lasciarono un ricco tenitorio.

E ella l'amava chon sì grande effetto (VI)
 messere Ghuglielmo, che d'altro marito
 non si churava ne voleva diletto,
 c. 113a. essi chollui stava a tal partito
 e a ciaschuno poneva qualche difetto,
 tosto che ragionare n'aveva udito,
 eppìù baroni di Francia et della Mangnia
 avea schifati e posto loro maghangnia.

E chosi stavano que' prefetti amanti, (VII)
 cholloro secreto amore chiuso e cielato,
 tanto che in vista nè in sembianti
 acchorto non se ne sarebbe huomo nato,
 e rineghato arebbe Iddio cho' santi
 ciaschun prima che l'avessi appalesato,
 e quando per amore si chongiungneano,
 udite et savi modi che tenevano :

- 5 » el padre suo nobile Barone fu. — *L.* nobil barone fu.
 6 » e la madre figliuola di redina. — *L.* sua madre era
 figliuola di regina.
 7 » quando di questo secol trapassòro. — *L.* e quando essi
 del secol trapassòro.
 8 » lassorli un grande e un ricco tezero. — *L.* lasciaro
 un ricco tenitorio.
 (VI) 1 *Bi.* ma ella l'amava cho maggiore affetto. — *L.* ella l'amava.
 5 » e non avea diletto. — *L.* volea diletto.
 4 » e si cielata siava a tal partito. — *L.* e si co' lui si
 stava a tal partito.
 5 » a ciaschedun ponea. — *L.* a ciascuno ponea.
 6 *L.* baron.
 8 *It.* magania.
 (VII) 1 *Bi.* cosi si stavan i dua perfetti. — *L.* perfetti.
 2 » col lor secreto amor.
 3 » cotanto che per cenni e per sembianti. — *L.* cotanto.
 4 » non se ne poté achorgiere homo nato. — *L.* uom nato.
 5 » e renegato avieno. — *L.* e rinegato arebbe.
 6 » prima ciaschun, ch' averlo appalesato.
 8 » udite e' sottill' modo che teneano.

Quel palazzo dove la donna dimorava (VIII)
avea dintorno un nobile vergiero,
e una chucciolina che guardava
per me' la porta stava in sul sentiero ;
quando messere Guglielmo si n'andava,
ella chonosceva il chavaliero,
se esso avea chompagnia, ella lativa,
tanto che del giardino essi dipartiva.

E senza chompagnia era venuto, (IX)
ella changninola gli faceva carezza,
eppoi di botto cierchava chol fiuto
tutto il giardino per ogni larghezza,
esse alchuno trova nel giardino fronzuto
c. 113b. nascoso, ocche lui il mirasse per vaghezza,
ella latrava veggendo el barone,
ella chucciolina tornava a sua magione.

Esse alchuno non trovava, e ssi ragiona (X)
alla donna ne giva la chatellina,

- (VIII) 1 *Bi.* il palazzo dove la bella abitava. -- *L.* dove ella di morava.
2 » d'intorno avea un nobile vergieri.
3 » che 'l guardava. — *L.* che 'l guardava.
5 » quando messer Guglielmo v'arivava.
6 » ed ella conosce il cavalieri. — *L.* ella ben conosceva.
7 » se gl' era achemagnato ella lativa. — *L.* avea compagno.
8 » tanto che del giardin e' si dipartiva — *L.* e' si partiva.
- (IX) 2 *Bi.* e la cucciola gli faceva carezza.
5 » imantamente ciercava coi fiuto.
5 » sol per veder se nel verzieri fronzuto. — *L.* e se alcun trova.
6 » fume nessuno o che mirasse per vaghezza. — *L.* o
7 » ella latrava, veggendo. — *L.* ella latrava e, veggendo.
8 » tanto che si tornava a sua magione. — *L.* la cucciola tornava a sua magione.
- (X) 1. *Bi.* se nom trovava niuno. — *L.* e se alcun non trovava.
2 » ch' alla donna ne gia. — *L.* alla donna ne gia.

chome spirito avessi di persona ;
 chosi per cenni mostrando s'inchina,
 La donna chon sovente amore sprona,
 pelluso suo intende la chucciolina
 e levossi subito et inestante
 al verzue giva ella e'lla chucciola avante.

Quegli amadori pieni di letitia (XI)
 si chongiunguono chon tutto el loro disio,
 la disiosa e cielata amicitia,
 faciè chiamare l'uno l'altro : — amor mio ! —
 Di baci et d'abbracciari facieano dovizia,
 dicendo se altro non intervien, preghiamo
 che questo diletto tempo basti. [Iddio,
 che chaso non n'avengha che ci el ghuasti.

E quando erano gran pezzo sollazzati, (XII)
 la donna se ne gia essi il barone,
 per temenza di nonnesser trovati,
 ciaschuno si tornava a sua magione,

- 3 » spirito avea sicome di persona.
 4 » cosi, per cenno mostrando, l'anchina.
 5 » la dama in chui amor sovente sprona. — *L.* la donna.
 com' sovente amore sprona.
 6 » aluzo suo intende' la cate'ina.
 7 *L.* e levasi di subito e in istante.
 8 *Bi.* giva al verzieri cho'a cucciola. — *L.* al verzue giva e
 la cucciola avante.

- (XI) 1 *Bi.* e quivi gli amadori pieni di letisia.
 2 » si congiungevano.
 4 » chiamar facie.
 5 » v'avea dovizia.
 6 » e'ra un dicendo: Io non diegio altro a Dio. — *L.* l'un
 dice a l'altro: Ben, preghiamo Iddio.
 7 » se non ch'el d'letto tempo basti.
 8 » che si guasti.
- (XII) 1 *Bi.* quando s'etan gran tempo sollazzati. — *L.* quando
 erano.
 2 » e si partia la dama e 'l barone. — *L.* e si il barone.
 3 » per paura di non esser trovati.

ma la mattina pochi'erano levati,
veniano incontro choll'altre persone,
non facciendo nè atti nè segno nè sguardare
ch'altrui non se ne potesse mal pensare.

c. 111a. El dizio dolce ello chore spronava (XIII)
et faciea l'amadore pieno d'allegrezza,
ma quella dama tanto allegra stava,
che nel viso fioriva sua bellezza.
Messere Ghuglielmo ogni giorno arneggiava
e faciea gra' chonviti e gran larghezza,
mostrava bene chon'era innamorato,
ma di chi fusse nol sapeva huomo nato.

Or seghue qui la leggienda e'lia storia (XIV)
della donna del gran duca Gluernieri,
L'altra [alta] duchessa credea in sua memoria
che'l buon Ghuglielmo, nobile chavaliere,
pellei facieSSI chotale festa et gloria,
e arneggiando mostrasse a destriere,

6 » e la mattina, quando eran levati.

5 » veniano a corte.

7 » non facciendo atti cienni. — *L.* non facciendo nè segno
nè sguardare.

8 » che verun uom potesse. — *L.* ch' altrui non sen
potesse.

(XIII) 1 *B.* el dizio dolce chel chore spirava. — *L.* nello cor
spronava.

2 » tenea que' due amadori.

3 » la damigiella tanto allegra stava.

4 » che nel viso li fiova la sua bellezza.

6 » e facea gram conviti chon larghezza. — *L.* e gran
larghezza.

7 » ch' egli era innamorato.

8 » ma di cui fusse nol sapeva uom nato. — *L.* non
nato.

(XIV) 2 *Bi.* che la donna.

3 » credein sua memoria. — *L.* l'alta duchessa.

5 » faccia per la suo amore tal festa e gioia. — *L.* per
lei.

6 » montasse a destrieri.

ecche e' fusse al suo bello piacere
preso d'amore tutto al suo potere.

Ella (a) messo in lui ongni sua speme (XV)
e cielato l'amore oltra misura,
sicche el disio che'l dolore amore prieme,
in gelosia ne vivea et im paura,
ellagrime degli occhi el viso gieme.
Presente quella nobile criatura
diceva : Amore, perche mai chosi arso
di chostui, che d'amore mè chosi schasso [scarso].

E volgeva si spesso gli occhi suoi (XVI)
chome fa chi d'amore forte si duole,
c. 114 b e quando si trovava assolo chollui,
si gli diceva amoroze parole.
Messere Ghuglielmo ch'era dato altrui
ridendo, ciò chella duchessa vuole
e noglielo neghava e noglielo acchonsentiva
per cielare quella chella avea im balia.

7 » e che de 'fusse del suo bel piacere. — *L.* e ch'egli
fusse.

8 » a tutto il suo potere.

(XV) 1 *Bi.* ela avea messo. — *L.* ella, che ha messo.

2 » oltra mizura.

3 » el dizio dolce nel chore li prieme. — *L.* il disio d'a-
mor nel core prieme.

4 » im gelosia. — *L.* ed im paura.

6 » sovente quella nobil creatura. — *L.* e lagrime degli
occhi il viso geme.

7 » diciendo. — m'hai cosi arso. — *L.* Amor, perchè
m'hai cosi arso.

8 » m'è cosi scarso. — *L.* m'è cossi scarso.

(XVI) 1 *Bi.* e volgiea.

3 » com lui. — *L.* a sol con lui.

4 » si li parlava.

6 » vedendo, ciò che.

7 » non gliel negava e ne l'anentia. — *L.* no glielo
negava et no l'acchonsentia.

8 *L.* per celar quella che l'avea in balia.

Un giorno er'ito el duca a suo diletto (XVII)
 e chavalehato avea a uno nobile palazzo,
 ella duchessa senza ingnino sospetto
 prese messere Ghuglielmo per lo braccio
 e menosselo in chamera al lato al letto,
 ragionandosi insieme chon sollazzo,
 e per giuchare la donna e'l chavalière
 fecie venire gli schacchi ello schacchiere.

Dappoi ch'egli ebbono tre ginocchi giuchato,
 (XVIII)
 ella duchessa chon amore sovente sprona
 disse : Messere, vuoi avete disiato
 già gran tempo d'averè mia persona.
 Ora prendete di me ciocche v'è agrato.
 E abbracciandolo gli baciò la ghola,
 poi gli baciò bene ciento volte il viso,
 prima che'l suo dal suo fusse diviso.

E abbracciandolo gli diceva: Amor mio (XIX)
 perchè mi fate d'amor tanta noia ?
 dè, chontentate el vostro emmio disio.

(XVII) 2 *Bi.* fuor della terra a un ricco palazzo. — *L.* aveva ad un palazzo.

3 » senza alcun difetto. — *L.* sauza ignun sospetto.

4 *L.* meser Guglielmo. — *Bi.* per lo braccio.

5 *Bi.* sambra. — *L.* zambra.

6 » sollasso.

7 *L.* e, per giucar la donna e 'l cavaliere. — *Bi.* cavalieri.

8 *Bi.* feciem. — scachieri. — *L.* e lo scacchiere.

(XVIII) 1 *Bi.* ch'egli ebbon. — giuocato. — *L.* ebbon tre ginocchi giuocato.

2 » la duchessa che si stugie e cola sprona — *L.* la duchessa com' amor spesso sprona.

3 » avete voi disiato. — *L.* messere, avete disiato.

4 » già lungo tempo di trovarmi sola.

7 » e poi gli baciò.

5 *L.* or prendete di me ciò che v' è a grato.

8 *L.* fosse diviso.

(XIX) 1 *Bi.* e la stringendol dicea. — *L.* ed abbracciandol gli dicea.

prendiamo insieme diletta gioia !

c. 115a Io ve ne priegho pell'amore d'iddio !

O dolcie amico, prima ch'io muoia,

semmi lasciate chosi innamorata !

Oimne, lasso, in mal punto fui nata. —

Messere Guglielmo disse chon rampognia
(XX)

vedendo alla duchessa tanto ardire :

Chimmi donasse tutta la Borghognia,

tal fallo io non farei al mio sire ;

prima che gli facessi questa verghognia,

certo mi lascierei prima morire,

e voi, madonna, vi priegho in cortesia,

cheggianmai non pensate tal follia. —

Ella duchessa si tenne schornata (XXI)

e disse al lui : Malvagio traditore,

dunque m'avete vuoi d'amor tradita,

fattomi chosi gran disonore ?

Per cierto io vi farò torre la vita

e farovvi morire chon gran dolore,

e a destrieri persona mai non monta

se vendetta non fo di chotale outa ! —

4 » bel dolcie amico mio per chi muoia. — *L.* pell' amor
di Dio.

6 » che voi prendiate mecho diletto e gioia.

(XX) 1 *Bi.* disse messer Guglielmo.

4 *L.* a lo mio sire.

5 *Bi.* tu, vergogna. *L.* sta vergogna.

6 » certo io mi lascierei imprima morire.

7 *L.* prego in cortesia.

8 *Bi.* non penziate. — *L.* non pensiate.

(XXI) 1 *Bi.* toressi la duchessa ivi schernita.

4 » disonore.

5 » tor la vita.

6 » a gran dolore.

7 » la mia persona a destrieri mai non monta.

8 » di si fatta outa. — *L.* di cotal outa.

Partissi il chavaliero doglioso e bramo, (XXII)
 veggendo la duchessa piena d'ira,
 e quasi di pazzia menava ramo,
 si dolorosamente ne sospira,
 e dipartissi, quindi era grammo,
 ella duchessa tale parole spira
 che'n tale maniera mai non l'amerà.
 Ella rimase ed egli uscì di chamera.

c. 115b. Chome el barone uscì dalla duchessa (XXIII)
 in chui aveva la sua speranza messa,
 e rachontogli lo fatto chome fue
 e tutto ciò che'nteso avea da essa,
 e chome pose ougni verghongnia giue,
 essi, chome nolla volle servire,
 e chome disse di farlo morire.

Di ciò la donna si facien gran riso (XXIV)
 e disse : La duchessa è forte errata,
 che pensa nostra fede aver divisa,
 e vuoi messere, se m'avessi inghamata,
 si ritrovata m'avresti chonquisa,
 di mala morte in terra istranghosciaa ;

- (XXII) 1 *Bi.* era quel cavalier doglioso e grammo. — *L.* e grammo-
 2 » vedendo la Duchessa.
 5 » egli era bramo. — *L.* e di partirsi quindi gli era
 grammo.
 6 *L.* ta parole spira.
 7 *Bi.* che giamai non l'amo per tal follia.
 8 » uscì di zambra et andossene via.
- (XXIII) 1 *Bi.* partito che si fu dalla Duchessa.
 2 » andossene alla dama. — *L.* andò ratto alla Dama del
 verzu.
 4 » e raccontolle 'l fatto come fu. — *L.* raccontogli 'l
 fatto come fu.
 6 » e come ella pose ogni vergogna giù.
 7 » et com' elli nolla volle servire.
 8 » ed ella disse.
- (XXIV) 1 » la donzella di ciò fecie gram risa
 4 » se m'avessi ingannata.
 5 » qui ritrovata m'avreste conquisa.
 6 « trangosciata. — *L.* trangosciata.

ma'l nostro amore cielato a tanto effetto,
 ch' dura e durerà sempre perfetto. —

Parlando el chavaliero alla donzella, (XXV)
 ritornò in quel punto dalla chaccia
 el ducha cholla sua chompagnia bella;
 egli smontò dal chavallo chon bonaccia.
 In quello venne la duchessa fella,
 piangiendo gli fecie crocie delle bracia,
 graffiata el volto chon molta malitia,
 gli disse: Singniore mio, fammi giustitia !

Turbato el duca chon maninchoma, (XXVI)
 udendo la duchessa choisi parlare,
 essi le disse: Doleie vita mia
 c. II6a. perchè vi fate sì gran lamentare ?
 Feciexi oltraggio niuno huomo chessia ?
 Dimelo che nonnè di qua dal mare
 re nè barone chessè v'a fatto oltraggio.
 ch'io non faccia mia onta emmio dannaggio. —

Allora là duchessa fradulente, (XXVII)
 per dare alla malitia più cholore,
 trasse el ducha da parte della gente,

- (XXV) 2 » tornò in quel mezo el Duca dalla caccia. — *L.* ritorna
 5 » con la sua compagnia chiarita et bella. — *L.* con la
 sua compagna.
 4 » e dismontò al palazzo con bonaccia. — *L.* e smonto.
 5 » in questo giunse la Duchessa fella.
 6 » piangendo li fe. — *L.* piangendo fere.
 7 » graffiata el viso.
 8 » signor mio. — *L.* signor mio.

- (XXVI) 1 » turbossi el Duca.
 2 *L.* si parlare
 3 *Bi.* dicegli: — Dolce anima mia. — *L.* e 'si le disse.
 4 » di che fai tu sì gran lamentare.
 5 » a t'oltraggiato verun uomo. — *L.* niun uomo che sia.
 7 » che t'abbi fatto oltraggio.
 8 » che io non faccia a lui onte e dannaggio. — *L.* e
 mio dannaggio.

- (XXVII) 1 *Bi.* frodolente. — *L.* fraudolente.

chominciogli addire questo tinore :
 Messere Ghuglielmo falso e schonosciente
 mi richiese oggi del villano amore,
 ond'io ti priegho, Maestà gradita,
 che a tale offesa non champi la vita.

Anchora m'a fatto più oltraggio assai (XXVIII).
 chontra mia voglia mi volle sforzare,
 e stracciomì è drappi et fregi e vai,
 e pocho mi valeva merzè chiamare,
 ond'io per questo non sarò giammai
 allegra, s'io nol veggio squartare,
 affarne fare quattro parte a' palatreni
 dalla inforchatura insino alle reni. —

Ma'l ducha savio chiaramente vede (XXIX)
 chome si vede chiaro el bianco dal nero,
 chella duchessa mente, e nolle crede,
 e ben chonoscie che non dicie el vero,
 ma pure le disse: Donna, in buona fede
 c. 116b. a voi prometto chome sire intero
 che d'esta offesa fia alta vendetta,
 ma non rincresca s'io nolla fo in fretta. —

La duchessa rispuose chon superbia (XXX)
 e disse: Fate ciòcche vi diletta.

4 *L.* e cominciògli.

(XXVIII) 1 *Bi.* ancor mi fecie.

2 » sforsare.

3 *L.* egli stracciòmmi.

6 *Bi.* sed io nol veggio — *L.* sed io nol veggio.

7 » e farne quarti a quattro. — *L.* farne far quattro parti.

8 » per infino alle reni. — *L.* dal' inforchatura insino.

(XXIX) 1 *Bi.* el Duca savio.

2 *L.* el bianco e'l nero.

3 *Bi.* e non gliel crede.

5 » ma pur li dicie.

7 » che del baron no fi' alta vendetta.

8 » ma non v' incresca. — *L.* ma non v' incresca.

(XXX) 1 » allora la Duchessa con superbia .

L'offesa emmia el pure a vuoi si serba,
 di chi m' oltraggia di farne vendetta ;
 l'indugiare simmi induce pena acerba.
 Ma giurovi alla crocie benedetta
 di giammai non parlarvi di buon chore
 se primamente el traditore non muore. —

Partissi el ducha da quel parlamento (XXXI)
 sechondo che racchonta la leggienda
 ch'ol chore gravato chon tanto tormento,
 che'n verità d'Iddio assai l'offenda
 e nella mente e nel proponimento
 el credere e'l discredere dasse chontende
 cio ch'ella Duchessa gli mentisse
 ocche messere Guglielmo lo tradisse.

Torciesi el ducha et chon molto chaldo sanghue
 (XXXII)
 per ira avea rosso la faccia e gli occhi ;
 per temenza la sua famiglia langhue
 e que' che non langhuvano erano sciocchi,

 chillavessi tagliato tutto a rocchi,
 e sospirava chome ferito orso
 dello dubievole chaso ch'era occhorso.

5 » e lo indugiare si mi da pena acerba.

6 » e giurovi alla fede benedetta.

7 » di non parlarvi mai di buono cuore.

(XXXI) 1 » alor dal parlamento.

2 » raccontan le leggende. — *L.* raccontan le leggende.

3 *L.* col cor gravato.

4 » di Dio molto l'offende. — *Bi.* assi l'offende.

6 » discredere contende. — *Bi.* discredere lo contende.

7 » cio' che la duchessa. — *Bi.* over che la duchessa.

(XXXII) 1 *Bi.* volsesi el duca comme 'lcaldo langue.

2 » per ira rosso avea.

5 » e di lui non sarebbe uscito sangue.

6 » chi l'avesse. — *L.* chi l'avesse.

8 » pensando nel gran chapo ch'era occorso. — *L.* dello
 dubievol caso ch'era occorso.

e 117a. Allora disse el ducha a un chiaro sergente :
(XXXIII)

Va per messere Ghulielmo e digli ch'io el voglio.
E chome e' giunse allui innatamente,
disse: Messere, di vuoi forte mi doglio.
E si gli raccontò el chonvenente
della duchessa e anchora el chodoglio,
e siccome l'avea d'amore richiesta
ella persona oltregiata e molesta.

Messere Ghuglielmo disse al ducha: Sire,
(XXXIV)

vostra duchessa parla gran follia,
che io mi lascieria prima morire,
ch'io vi facessi tanta villania :
e non sono chavalere chon tanto ardire,
ch'io volessi dir mai che chosi sia,
ch'io nol facci in sul chapo mentitore
et discredente chome traditore.

Et quando non bastasse questa schusa (XXXV)
io vi farò chiaramente vedere
che inn'altra donna el mio amore usa,
gradita e nobile et di gran potere

(XXXIII) 1 » disse el ducha a un suo caro sergente.

2 *L.* e di' ch'io il voglio.

3 *Bi.* e quando e' giunse.

4 » disse 'l ducha : — barone, di voi mi doglio.

5 » raccontolle.

6 » e la duchessa fece il gram chodoglio.

7 » e siccome d'amor l'avea richiesta. — *L.* d'amor
richiesta.

8 *L.* e la persona.

(XXXIV) 1 *Bi.* disse messer Guiglielmo al ducha :

2 » la duchessa parla chom follia.

3 » certo io mi lascierei. — *L.* ched'io mi lascieria.

4 » che volessi pur che cosi sia. — *L.* che volessi.

5 » ch'io nol facessi al campo. — *L.* sul campo.

6 » e ricredente.

(XXXV) 1 *Bi.* e se non ci bastasse.

2 » che un' altra bella donna il mio chor usa.

3 » nobile e bella e d'ogni buon potere.

che solo sua bellezza guarda e musa
e a l'anima mia e'l corpo a suo potere.
Quell' alta donna della mia persona
è figlia di reina di corona. —

El duca disse : E io vi chomando. (XXXVI)
messere Ghuglielmo, che fra questo mese,
appena della vita a essere in bando,
c. 117b. che vuoi sgomberiate tutto el mio paese.
Ma questo vo'che non si intende quando
voi mi facciate sì chiero e palese
di quella in chui avete speme messa,
ch'io creda a voi e nonne alla duchessa. —

Partissi el duca allora di quel consiglio.
(XXXVII)
ed era alquanto meno maninchonoso.
Messere Ghuglielmo chon crucciato ciglio
se ne gi chol chore afflito e maninchonoso,
e nel suo cuore diceva : Fresco giglio,
dama, el nostro amore chiuso e naschoso
chonviene ch'al duca in tutto si riveli
occh'io del tuo piacere mi fugga, o cieli.

- 5 » le sue belle sono oltra misura.
- 6 » è al suo potere. — *L.* ha 'n suo potere.
- 8 » è figliuola.

(XXXVI) 1 *Bi.* disse el duca: — Barone.

- 2 » che infra questo mese.
- 3 » a pena della testa. — *L.* a pena della vita esser in bando.
- 4 » che voi mi sgomberiate el mio paese.
- 5 » e questo vo'. — *L.* che non s'intenda.
- 6 » se prima non mi fate.
- 7 » in cui avete speranza.
- 8 » e none. — *L.* e non.

(XXXVII) 1 *Bi.* dal consiglio. — *L.* allor di quel consiglio.

- 4 » sene gi col cuore afflito e doglioso. — *L.* sen gi col cuore afflito e pensieroso.
- 5 » entro se stesso diceva: — Ho fresco giglio. —
L. e nel suo cuor.
- 6 » donzella, 'l nostro amor. — *L.* dama, lo nostro amor.
- 7 *L.* convien ch'al duca.
- 8 » o ch' io dal tuo piacer.

Lo stare lontano dattè nonnè aviso, (XXXVIII)
 potere menare mia vita a tal chostume,
 ch'io fussi cho'santi in paradiso,
 al luogo ove di gloria allargho fiume,
 non sofferria di stare dattè diviso !
 Dama, fontana d'ogni bel chostume,
 or mi chonviene, o doloroso, lasso,
 farti palese o girmene a gran passo.

Ess'io piglio el partito di fuggirmi (XXXIX)
 e lasciare el paese in tale maniera,
 ben dirà el ducha : — E voleva tradirmi,
 e fare la duchessa veritiera, —
 ellaltre gienti che potranno dirmi
 si chogli traditori ch'io sia a schiera ;
 s'io mi diparto el vostro amore noischo,
 chome di questo falso mi richuopro ? —

c. 118a. E stando in tal maniera el chavaliero, (XI)
 cheggià pareva di dolore musorno,
 per questo affitto e doglioso pensiero,
 eggià era passato el nono giorno
 e subito gli venne un messagiero
 che innatamente senza ingiunno soggiorno

(XXXVIII) 1 *Bi.* di star lontano. — *L.* lo star lontano da te non è aviso.

2 » ne di rechar mia vita a tal costume.

4 » dove di gloria rilucente ha. — *L.* ha largo fiume.

5 » non sofferrei. — *L.* da te diviso.

6 » d'ogni buon chostui.

8 *L.* a gran passo.

(XXXIX) 1 *Bi.* ben lascerò. — *L.* en tal maniera.

6 » si cogli traditori som meno.

7 » s'io no mi diparto e 'l vostro iscopro. — *L.* no' scopro.

8 » e giamai chotal fallo non ricuopro.

(XXXX) 2 *Bi.* che bem pareva. — *L.* di dolor musorno.

4 » ed era già passata.

5 » in questo si venne un messagiero.

6 » che prestamente senza tar oggiorno.

che di presente chomparissi al duca
nella gran sala dove el signiore manduca.

El chavaliere di subito fu mosso (XLI)
chon sei valletti gi su pelle schale
chon un mantello di drappo bruno addosso,
ellagrine degli occhi in sul viso chale,
la pelle gli pareva crucciata addosso,
e giunse al duca, ch'era suso in sala :
di questo el duca ella sua famiglia
vedendolo, ciascheduno si maraviglia.

E in segreto dell'altrui presentia (XLII)
si gli disse : Ora ti chonforta
ched è non ti bisogna aver temenza
settu avessi la duchessa morta,
Ma dimmi il vero, io te ne terrò credenza
per quella fede chellanima porta :
qual dama avete chessi vi talenta
ch'io possa dire chella duchessa menta.

Vedendo el chavaliere ch'a due partiti (XLIII)
che'l duca voleva essere fuori di dubbio

1 » personalmente comparissi.

3 » dove il Sir manduca. — *L.* ove el signor manduca.

(XXXXI) 1 *B.* e quel baron di subito fu mosso.

2 » già su pella scala. — *L.* pella scala.

4 *L.* e lagrime degli occhi in viso cala.

5 *B.* cucita adesso.

7 » cho l'altra famiglia. — *L.* co 'la sua famiglia.

8 *L.* ciascun si maraviglia.

(XXXXII) 2 *Bi.* disse 'l duca: — Barone, or ti confortà.

L. così gli disse: — Ora ti riconforta.

3 *Bi.* chem è non ti bisogna aver temensa.

L. ched è non ti bisogna.

4 *Bi.* se en tu m'avcesi. — *L.* se ben tu avcesi.

5 » de, dimmi il vero, io ti terrò credenza.

6 » per quelle fee che l'anima mia porta.

7 » qual' è la dama che si ti tormenta

(XXXXIII) 1 » vedendo il cavaliere che a tal partiti. — *L.* che
a tal partito.

2 *L.* el duca voleva esser fuor di dubbio.

e. Hsb. diventogli le sensa shighottiti
 e'l fresco viso suo divenne lubio,
 eppoi si stava chome e morti ingniudi
 vòlti in trestitia chome panno in subbio,
 quando ebbe e' denti della lingua sciolti ;
 Sire vien' mecho e mostreròtoli.

Già era sera ellaria fatta bruna, (XLIV)
 quando si mosse el duca e'l chavaliero
 Vero è che lucia el lume della luna ;
 e amendue andarono al verzero
 ove cielato spesso si ragluma
 la bella dama col barone sinciero,
 Ma di fuora del giardino rimase el duca
 dopo un gran ciesto d'una marmerecha.

Messere Guglielmo entrava nel giardino, (XLV)
 e'nchontro si gli venne la chaugniola
 chessi giaceva tra fiori del gielomino ;
 el chavaliero la chiamava figliuola,
 ella scherzava col chavaliero fino.

3 *Bi.* diventoroli i sensi. — *L.* diventò dismagato e sbigottito.

4 » e 'l suo fresco color divenne burbo. — *L.* babbio.

5 » e poi si stava con suo membri uniti.

L. qual morto tranco.

6 *Bi.* vòlti in trestizia.

7 » da lingua i denti.

8 » disse: — Sire, vien meco, e mostreròtoli.

L. Sire, disse — vien' meco, e mostreròtoli.

(XXXIV) 2 *Bi.* quando si parte el Sire e 'l cavalieri.

4 » ed amendua 'ndarono ai verzieri.

5 » ove segreto spesso.

6 » la donna per amor col cavalieri. — *L.* col baron.

7 » e di fuor del garden. — *L.* ma di fuor del garden.

8 » sotto un ciotto, deppo.

(XXXV) 1 » essendo il baron solo. — *L.* messer Guglielmo entrava.

2 *L.* e 'ncontra. — *Bi.* gl'i fène la cucciola.

3 » che si giacea tra 'fior del gelsomino.

4 » *Bi.* la chiamò: — figliuola!

5 » col cavalieri fino. — *L.* col cavalier fino.

poi cercava el giardino per ogni schuola
intorno intorno al vergiero pretioso,
se niuno huomo vi trovava naschoso.

Quando ebbe ben cercato la chatellina (XLVI)
andonne nella zambra delettosa
ove dormiva la stella mattutina,
ch'era del chavaliero desiderosa.

Messere Ghuglielmo a quel punto non fina,
c. 119a. e mise dentro el ducha alla naschosa,
e poselo doppo un ciesto d'un rosaio
doppo la sponda d'un chiaro vivaio.

In questo mezzo avia fatto la chuzza (XLVII)
già quella damigiella rivestire
e perciò stante allei fa venuta
a que' ch'a forza la volea tradire,
ma non si pensava ella essere traduta
da quegli in chui avea messa il suo disire
e non pensando del traditore l'effetto
prese chol drudo suo ongni diletto.

6 » poi cercò el giardin.

7 » tutto dintorno.

8 » se veruno uomo vi trovava. — *L.* se niun uomo si.

(XXXXVI) 1 *Bi.* quand ebbe ben cerco. — *L.* quando ebbe cerco
ben.

2 » ella n'andò nella zambra amorosa.

3 » dove dimora. — *L.* ove dormia.

4 » del cavaliere desiderosa. — *L.* del cavalier.

6 » e misse 'l duca dentro.

7 » e mise 'l sotto un ciesto d'un rosaio. — *L.* poselo.

8 » dopo una sponda.

(XXXXVII) 1 » e in quel mezzo avea fatta lachuma.

L. e, poi ch' ebbe la cucciola sentuta.

2 *Bi.* la gientil. — *L.* si fè la damigella.

3 » e poco stante al giardin. — *L.* e poco stante a lui ne
ne fu venuta.

4 » la volea tradire.

5 » ma ella non pensava esser tradita.

L. ma non si credeva ella esser traduta.

7 *Bi.* e non pensando del tradir l'effetto.

L. e non pensò del tradir l'effetto.

8 *Bi.* col drudo suo prese. — *L.* e prese col suo drudo.

Ma il barone ch'avea la mente trista (XLVIII)
 al tutto non polia tenere celato,
 e quella che l'ucie più ch'oro illista
 disse : -- Ch'avete, chavaliero pregiato ?
 Voi mi mostrate turbato nela vista.
 Possio far cosa che vi sia agiato
 e mancherebevegli oro o argiento
 o altra chosa aresi impiacimento ?

Disse il barone : -- Io mi sento una doglia
 (XLI)

chemmi tiene chonturbato lo cuore mio,
 e simmi fa tremare chome una foglia,
 quando è perchossa dallo vento rio,
 ond'io vi priegho sella vostra voglia,
 anima mia che n'andiate chon Dio ! --
 Ellagrimento allora s'achomiantarono,
 ma prima cento baci si donarono.

c. 119b. Così se ne va la bella dama tosto, (L)
 ella chucciola sua sempre davanti.
 El ducha ch'era nel rosaio nascosto
 tornò al chavaliero chon be' sembianti

(XXXVII) 1 *Bi.* e quel baron.

- 2 » tener nol puote al tutto celato.
 3 » più ch' oro di lista. — *L.* ch' oro in lista.
 4 » che avete.
 5 » voi mi parete turbato.
 7 » niancherebevi. — *L.* mancherebbe.
 8 » che vi sia in talento.

(XXXIX) 2 » contaminato lo chor. — *L.* il cuore.

- 3 » la qual mi fa trema. — *L.* e si mi fa tremar.
 5 » s'egli è vostra voglia.
 6 » che ve n'andiate. — *L.* andiate.
 7 » s'accumiataro. — *L.* accomiatarono.
 8 » mille volte si baciato.

- (L) 1 » poi se ne va la bella donna tosto. — *L.* così sen va.
 2 » chola cucciola.
 3 » nel verzieri nascosto. — *L.* nel rosai.
 — » 4 se ne gi al cavaliere in be' sembianti.

e disse : — Il vostro amore è in dama posto
che io lo chiaro semila sembianti. ---
Chosi parlando lo barone e'l sire
tornò ciaschuno in sua zambra a dormire.

Or volse el ducha quella notte istesa (LI)
cholla duchessa sua donna dormire.
Quand'ella el vidde, ella fuggi da esso,
levossi suso et vollesi vestire,
giurò di non dormire giammai chon esso,
e disse allui sed e' non fa morire
messere Ghuglielmo chemma fatto oltraggio
e a voi volse fare si gran dannaggio.

El ducha irato disse : Funne menti (LII)
del chavaliero essi' fai gran peccato,
e'nchontro allui falsamente arghomenti
ch'egli a tale dama el suo amore donato
cheppiu bella di te per ongnuno venti,
e io l'ò veduto e egli me l'a mostrato
a quella e chome el modo tiene a gire a ella,
dama che lucie più che sole o stella. —

5 » dicendo: Il vostro amore è in dama posto

6 » semila bizanti. — *L.* cotanti.

8 » ciascuno tornò in sua zambra.

(LI) 1 *Bi* quella notte istesso. — *L.* istessa.

3 » quando fu a letto ella fuggi.

4 » levossi e voleazi rivestire.

5 » giurando di non mai dormir con esso. — *L.* di non
dormir giammai.

6 » se prima non volenze far morire. — *L.* perchè non
fa' morire.

7 » messer Guglielmo che li fecie oltraggio.

8 » ed allui volle far onta e dannaggio.

(LII) 1 » disse el dura adirato: — Tu ne menti.

2 » e fai un gram peccato. — *L.* e si fai gran peccato.

4 » ch'égli hai il suo amore a tal donna donato.

L. a tal donna.

5 *Bi* più bell'e di te. — *L.* per ognun venti.

7 » e il modo che tiene quando usa con quella.

8 *Bi.* che lucie più che sole ovvero stella.

Or quando la duchessa lo ducha ode (LIII)
dire che messere Guglielmo a una amicha,
iratamente gli parlò chon frode

- e. 120a. e disse: Sire se Iddio vi benedicha,
chi è la donna che'l chavalier ghode,
in chui bellezza non falla nimicha ?
El ducha le rispuose: Amore mio bello,
certo non te lo direi per uno chastello ! —

Ma tanto la duchessa lo schongiura (LIV)
che, innanzi che de fusse la mattina,
disse el ducha peltoro malaventura :
La donna del verzue che è mia chugina, --
e rachontolle el fatto per misura,
e chome per messaggio aviene una chatellina,
e chome e' vidde uscirgli del palazzo
e nel giardino tennono l'un l'altro in braccio.

A tanto si tacie questa novella, (LV)
ella duchessa champò dolorosa,
El giorno avia già fatta l'aria bella
ch'ella uscì della zambra amorosa

- (LIII) 1 e quando la duchessa il ducha ode.
2 » havea un'amica. — *L.* dir che messer Guglielmo have
un'amica.
3 » iratamente.
4 » disse. — *Sir*, che Dio vi benedica.
5 » qual è la donna.
6 » non falla nimica. — *L.* non falla una mi a.
7 » amor mio bello. — *L.* amore bello.
8 » io non tel direi. — *L.* certo non tel direi per un ca
stello.

- (LIV) 2 *L.* che apparisce la mattina.
Bi. del verzù. — *L.* del verzù.
7 » come li vidde sciender del palazzo.
5 *Bi.* e contolle l'affare oltra misura.
8 » tenner. — *L.* tennon.

- (LV) 1 *Bi.* ma tanto. — *L.* ma tanto.
6 » come il messaggerio era la catellina. — *L.* come han.
2 » che la duchessa.
3 » avea già il giorno l'aria fatta bella.

vestita duna porpora novella,
 ma non mostrava nel sembante dogliosa
 e ginne in sala dove aveva i baroni
 e donne e chavalieri di più ragioni.

E fecie allora la duchessa appellare (LVI)
 giovane e donne e vaghi chavalieri,
 e disse alloro' che voleva danzare
 a guida della donna del verzieri.

Ella disse : — Dama d'alto affare —
 io nol sa fare, ch'io lo farei volentieri. —
 Ella duchessa gli rispuose alpresea :
 Vo' sete di maggiore fatto mestiera.

- c. 120b. Maggior fatt'è che menare una danza (LVII)
 aver si bene vostra chueciola avezza,
 ch'al vostro drudo novelle e ciertanza
 porta, quando volete sua bellezza.
 El ducha ne può fare testimonianza,
 chon suoi occhi el vidde per ciertezza. —
 Udendo la fantina queste chose,
 partissi quindi e nulla rispuose.

3 » quand 'ella uscì della.

6 » mostrava sembianza dogliosa. — *L.* in sembante.

8 » *L.* cavalier di più ragioni (regioni).

(LVI) 1 *Bi.* e fecie in quel punto.

2 *L.* giovani. — *Bi.* e ghai cavalieri.

3 *L.* volea.

4 *Bi.* a guida della dama.

5 » e ella rispuose. — *L.* ed ella disse.

6 *L.* far, ch'io 'l farei.

7 *Bi.* alpresta. — *L.* altiera.

8 » fatto maestra.

(LVII) 2 *Bi.* e aver si bien.

4 » sua allegrezza.

5 *L.* far.

7 *Bi.* e la donzella udendo queste cose.

8 » quindi partissi e nulla non rispuose. — *L.* le rispuose.

È ginne nella chamera, tremando, (LVIII)
 sichome quella che di duol moriva,
 e di messere Guglielmo lamentando,
 preghandone la vergine Maria,
 sichome egli l'erita abominando,
 chello chonduca affare la morte ria.
 Chome chonducie me, che chon mia mano
 morirò chome Bellitie per Fristano ! -- (I)

Nella man destra aveva la spada ingnuda (LIX)
 ella chucciola nel sinistro braccio
 diciendo : Traditore poi che t'agrada
 ch'io m'uccida, ecco ch'io me ne spaccio --
 Poi dice : — Chatellina mia leggiadra,
 oggi sarò in inferno, bello saccio,
 e di mia morte tussia testimoni
 dinanzi al ducha e a degli altri baroni. —

El pome della spada appoggiò al muro (LX)
 e achonciossi il chore per me' [mettere] la punta
 diciendo : — O me lasso, chom'è duro
 el partito dove sono io oggi giunta,

(LVIII) 1 *Bi.* e gissene nella sua sambra, tremando.

2 » come colei che per dolor moriva.

3 *L.* messer Guglielmo.

4 *Bi.* e preghandone.

5 » edelerito.

8 » Billisse. — *L.* Bellicies.

(LIX) 1 *L.* ignuda avea la spada.

3 » traditor. — *Bi.* traditore.

4 *Bi.* ecco io me ne spaccio. — *L.* ecco ch'io men spaccio.

5 » poi dicea.

6 *L.* be 'lo.

7 *Bi.* e de la mia morte serà testimoni. — *L.* e tu sia di mia morte.

8 » davanti al duca e tutte altre persone. — *L.* ed agli altri baroni.

(LX) 1 » *Bi.* poggìo. — *L.* appoggiò.

2 » e per me' il suo cuor poggìo la punta. — *L.* a mezzo il cuor la punta.

3 *L.* lassa.

4 » dove io oggi sono giunta.

c. 121a. per te, Ghuglielmo, traditore schuro,
 Chon Didio di Chartagine chongiunta
 oggi suro inninferno chon dolore ! —
 Poggiò la spada e missela nel eluore.

E una nana, che udì il gran lamento (LXI)
 dentro alla zambra el piatoso languire,
 e volentieri sarebbe entrata dentro,
 ma per temenza nonardiva aggire,
 udì el mortale sospiro chol lamento
 ch'ella gittò quand'ella venne al finire,
 chorse la drenta e trovolla transita,
 onde stridendo si tolse la vita.

5 *Bi.* traditore oscuro.

8 » spinse. — miscela al cuore. — *L.* misela.

(LXI) 1 *Bi.* una nana ch' udito avea il lamento.

2 » quivi dall'uscio il pianto e 'l languire.

3 » e volentieri.

4 » non ardiva entrare. — *L.* ardiva gire.

5 » quando senti il sospiro del gran tormento.

6 » quan'ella venne al passare. — *L.* quand'ella fu al
 finire.

7 » dentro entrò e trovola finita.

8 » a se.

(1) Je dois l'indication suivante de l'épisode de « Bellicies », dans le *Tristano Riccardiano* à l'érudition de M. le prof. Ezio Levi.

Ma dappoi de *Bellicies* seppe che Tristano s'iera partito dalo reame di Gaules e andava per dimorare in Cornovaglia, incomincioe affare il maggior pianto c'unqua mai fosse fatto per neuna damigiella, dicendo ella intra ssee istessa: — Dappoi che, t'ee partito colui cù io amava più che mee e ora no lo veggio si come io solea fare, conosco e ssentò che amore mi dstringie in tale maniera che ora mai la vita poco puote durare. E impercioe ch'io n'abbo inteso che la morte è più do'orosa cosa c'altri possa sofferire; ma a me la morte torneràe in dolzore, dappoi che lo mio amore campai da la morte. E, perice io voglio morire con quella ispada cola quale Tristano dovea essere morto... E allora si prese la damigiella la spada e ppuose lo pome in terra e la punta si si puose dirittamente per me' lo cuore, e disse: — Dolcie mio amico Tristano, ogniuno sappia ched io m'uccido per lo tuo amore— E incontamente si lascio cadere issa la spada effere morte imantamente. Et lo sculiere, d'appoi che vide morta la damigiella, montoe a cavallo...

Il *Tristano Riccard.* cap. XII, ed. ill., p. C. 5; Parodi, Bologna, 1891, p. 27-28.

Chorse messere Ghuglielmo e molta gente (LXII)
 al pianto della nana dolorosa,
 e vidde morta in terra lannociente,
 palida e fredda da morte anghosciosa,
 onde trasse la spada immantamente
 del tristo petto, tutta sanguinosa,
 e disse : — Spada prima chessia forbita
 ammé, lasso, ammé torrai la vita ! —

Chol viso in sul suo faciea gran pianto (LXIII)
 diciendo : Traditore io mi ti chonfesso,
 e chiamando al mondo testimoni intanto
 ch'io chon teo morirò per tale eccesso,
 ecceliè in questa zambra da ogni chanto
 vedrà la morte mia simile dapresso. —
 E missesi da spada chon quel saughue
 per mezzo del cuore onde di morte langhue,

c. 121b. Quivi si v'era grande strida misse, (LXIV)
 salvo chella duchessa chessene rise,
 vedendo morti d'amendue chostoro,
 El ducha si muggliava chon'un toro
 e rachontava si chome s'uccisoro
 Pirramo e Tisbe alla fonte del moro,

(LXII) 1 *L.* messer. — *Bi.* e tutta gente.

3 *Bi.* e trovarom finita la luciente. — *L.* la innocente.

4 *L.* di morte.

5 *Bi.* e trasse.

7 » anzi che sia forbita. — *L.* pria che sia forbita.

8 » aimè, lasso. — *L.* a me, lasso ! a me torrai la vita.

(LXIII) 1 *Bi.* e col.

2 *L.* traditor mi ti confesso.

3 *Bi.* il duca chiamò testimoni pertanto. — *L.* e chiamo.

4 » che merito morir per questo eccesso.

5 » in ogni canto.

6 » lapresso. — *L.* dapresso.

7 » misesi.

8 » per morte.

(2XIV) 1 *L.* chi v'era.

2 *Bi.* che ne rise. — *L.* che sen rise,

3 » el duca ne.

e dicie tutti : — Per simile crimine
mori Francescha da Rimine. —

Stando el ducha in dolore e in tempesta.
(LXV)

e nella pena ch'io ò di sopra detta,
prese la dolorosa spada presta
e ferì la duchessa maladetta,
e dallo'nbusto gli tagliò la testa,
per fare de' chorpi nobile vendetta
che s'eran morti pella sua difetta,
e di quello fecie el ducha giustizia dritta.

Ma quando el ducha die' quella ferita (LXVI)
alla duchessa, che di gioia ballava,
ell'era già di chamera uscita
chon altre donne et in sala ballava.
Chosi danzando, le tolse la vita
purghando el vitio in che ella fallava,
e partille la testa dallo'nbusto
el mangnanimo ducha dritto e giusto.

7 » e dicien tutti: fini di simile crimine. — *L.* e dicien tutti.

8 » cola Francescha e Paghòl da Rimine. — *L.* ne morì già pur.

Le texte Bigazzi contient une *ottava* de plus que le manuscrit de la Riccardana vide p. 264 n. 1:

(LXV) 1 *Bi.* el ducha avea di quella morte cholpa
2 » del barone e dela dama felice,
3 » Ond'elii per tristizia si dipolpa.
4 » come questa leggienda chonta e dicie,
5 » e la duchessa fortemente inholpa .
6 » chiamandola malvagia meritrice,
7 » e pentesi che gliel avea contato,
8 » per lei che gliel avea rimproverato.

(LXVI) 2 *Bi.* e in pena chom'è di sopra detta.
3 » alpesta.
7 » per la sua malizia. — *L.* per lo suo fallire.
8 » ben fecie il duca dritta giustizia. — *L.* di quel fece giustizia el dritto sire.

Morta quella duchessa fradolente (LXVII)
 fece soppellire e' chorpi a grande honore,
 Dire non si può el lamento chella giente

c. 122a. faceva et il gravoso dolore.

Eppoi il ducha non dimorò mente,
 per volere rancudare el suo cuore,
 chiamò un suo nipote overo chugino,
 e diegli il duchato a suo dominio.

Fatto che l'ebbe Sire del suo paese (LXVIII)
 e da sua giente avuto il sacramento,
 chavalieri tolse, tesoro e arnese,
 e chalvalchè senza dimoramento
 inver di Rodi, a stare alle difese
 de' Saracini et ivi chon tormento
 finì la vita sua chon gran travaglia
 stando sempre in zuffa et in battaglia.

Singnori che avete udito il gran dannaggio,
 (LXIX)

ch'avenne a due amanti per malitia,
 della duchessa, bene che'l ducha saggio
 chom'io v'ò detto, ne fè gran giustitia.

(LXVII) 1 *Bi.* e quando.

2 » che in gioi gallava. — *L.* che di gioi' ballava.

3 » della zambra uscita.

4 » dansava.

6 » e fu punita allor della ria tama.

7 » tagliolle la testa.

8 » dritto. — *L.* dritto.

(LXVIII) (manque en *Bi.*).

1 *L.* fraudolente.

2 » soppellir fece.

3 » dir non si può.

6 » el suo errore.

8 » a suo domino.

(LXIX) (manque en *Bi.*).

1 *L.* sir.

3 » cavalier.

(LXX) 2 *Bi.* che fu quel di costar per la malizia.

3 » ben che 'l. — *L.* ben che 'l.

4 » ditto.

onde poi si dispuose affar passaggio
sopra de' Saracini per gran nequitia,
ellà morì in servizio d'Iddio.

Al vostro honore et [è] chompiuto el chantare mio

Finita et[è] la storia della donna del vergù.

- 5 » e doppo questo andò in pellegrinaggio.
6 » per merito di chotanta nequizia. — *L.* niquizia.
7 » e poi andò a far ghuerra ai Saracini.
L. e là ne morì noi in servizio di Do.
8 *Bi.* Dio ci conduca tutti a buon confini.
L. al vostro onor compiuto è 'l cantar mio.
-

NOMS DE POISSONS

NOTES ETYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

VI

283. Sicil. *ajulu*, *ajula*, *gajula*

Le morme (*pagellus mormyrus* Cuv.) a des bandes verticales noires sur un fond argenté. De là, nous l'avons vu, l'influence de *marmor* sur *mormyr*, nom latin du morme (notes 65, 68 : ajouter à 65 le napol. *marmoro*). « Ob has lineas », dit Rondelet, *De Pisc. Marin.*, p. 154, parlant de ce poisson, « dicitur ab Oppiano καὶ μὲρμερὶος ἕως ἰχθύος, id est, varius. »

Les noms grecs des poissons persistent assez souvent dans l'Italie méridionale et en Sicile : aussi semble-t-il sûr que le sicil. *ajulu*, *ajula*, *ajula imperiali* = *pagellus mormyrus* Cuv. (Carus, *Prodr.*, ii, 631) doit continuer le grec ἑπίωτος, ἐπίωτα au sens de « bigarré, diapré » (Cf. aussi ἐπίωτος comme nom de poisson).

Le sic. *gajula* = *pagellus mormyrus* Cuv. viendrait de l'action du sic. *gaju*, cité par Pasqualino comme surtout usité dans *virdi gaju*, sur le sic. *ajula*. Cf. le sic. *gajulu* = *oriolus galbula* L.

284. fr. *albacore*, *albécure*, *albicore* ; esp. *albacora* ;
port. *albacora*, *albacor*, *albacora*.

Cotgrave (1611) a un fr. *albacore* « a certaine lish in the Indian sea, which is very good meat. » La forme *albicore* est dans Thomas Corneille (1694) : l'édition de 1771 du Dict. de Trévoux fait *albicore* du masculin et en cite un exemple tiré des œuvres de Wicquefort (mort en 1682), puis ajoute : « quelques anciennes relations écri-

vent *albacores* et appellent *albacorets* les jeunes *albacores* ». Enfin *albécore* se lit dans Raymond, *Dict. Gén* (1832, voir l'art. *albicore*).

Ces noms viennent des langues de la péninsule ibérique. Dans le sud de l'Espagne *albacora* = *orcymus alalonga* Risso (le germon). Les formes portugaises sont plus nombreuses : à côté d'*albacora*, Eguilas y Yanguas donne *albacor*, et dans son *Diccionario* (ed. 1905), Michaelis cite aussi *albecora*, *albecore* et même *albafora* (f.), tous les trois avec renvoi à *albacora* (f.).

La forme *albafora* a son importance. Eguilas y Yanguas cite le port. *albafor*, *albafora* « pez de gran tamaño que se pesca en las costas de Portugal » ; mais dit ne pas trouver en arabe l'explication de ce nom de poisson. Pour le port. *albafor* = *hexanchus griseus* Raf. (Rolland, *Fa. Pop.* xi, 158), on se souviendra que j'ai montré à ma note 238, à propos du niçois *melantoun*, que les noms des thons ont souvent servi à la nomenclature des requins.

La forme proprement portugaise semble être *albafor* (*albafar*), *albafora*, où l'*f* serait l'équivalent du *kh* arabe ; le port. *albacora* viendrait alors de l'espagnol. On pourra comparer le catal. *albacor*, *albacora*, esp. *albacora* « figue-fleur » (Eguilas y Yanguas), avec le port. *baforeira* dans *fygueira baforeira* (Michaelis). De même le port. *albafor* « licor del árbol del incienso » (Eguilas y Yanguas), et *albafâr*, *albafôr* « Kalmus, Kamelheu » (Michaelis) doivent être rapproché du fr. *alboucor* « liqueur qu'on retire de l'arbre de l'encens » sur lequel voir Marcel Devic, *Dict. Etym. des mots franç. d'origine orientale* (1876).

285. esp. *alfaneca*, *fanecca*, *faneqa*, galic. et port. *fanecca*.

Carus, *Prodr.*, ii 575, 576 donne l'esp. *alfaneca* = *phycis blennioides* Schu., esp. *fanecca*, *alfaneca* = *phycis mediterranea* De la Ro. L'esp. *fanecca*, *faneqa*, le galic. et port. *fanecca* paraissent dans les dictionnaires comme nom d'un gadoïde.

Les poissons des genres *phycis* Cuv. et *motella* Cuv. portent les noms des furets (pour *furell* à Port Vendres voir Rolland, *Fa Pop.*, xi, 220 ; pour *furella* à Messine, Carus, *Prodr.*, ii, 577), des belettes (pour les dérivés de *mustela*, voir Carus, *Prodr.*, ii, 575-578 ; cf. à Malte *bol-lotra* = *motella tricirrata* Nillson qui est le sicil. *ballot-tola*) et peut-être des loutres (voir ma note 235 sur Messine *lustrichi*).

Dans ces conditions, les formes citées en tête de cette note proviennent clairement de l'arabe *fâneq*, *al fâneq*, nom de la fouine. On pourra lire l'article que Eguilas y Yanguas consacre au mot *alfaneqa*, (*alfaneque*, *alfanche*, *alfaner*) « especie de cobertor ó colcha de cama hecha de pieles de una suerte de comadreja blanca » qu'il explique par *fâneq*.

Il s'agit, dans cette attribution du nom de la fouine, de la belette, etc. à un poisson, d'une analogie de forme et peut-être d'odeur.

286. esp. *besugo*

J'extraits de Carus, *Prodr.*, ii, 618, 627, 630-632, 641, la série suivante : prov. *besugo* = *maena zebra* Günther ; esp. *besugo marín*, Iviça *besuch*, Gènes *bezugo* = *pagrus vulgaris* Cuv. ; esp. *besuguete* = *pagellus erythrinus* Cuv. ; esp. *besugo*, Malte *bazugo* = *pagellus bogaraveo* Cuv. ; esp. *besugo de Laredo*, prov. *besugo de la redo* (à côté de *belugo*, *beluei*), Nice *besugo*, Gènes *bezügo* = *pagellus centrodonus* Cuv. ; esp. *besugo comun*, *besugo*, Majorque *besuch* = *pagellus acarne* Cuv. ; Ligurie *bezugo* = *scorpaena scrofa* L. J'ajoute que le galic. et le port. *besugo* se disent de divers poissons des genres *pagrus* Cuv. et *pagellus* Cuv.

On remarquera d'abord, que dans la liste de Carus, le nom de *besugo* s'applique toujours aux poissons des genres *pagrus* Cuv. et *pagellus* Cuv., avec deux exceptions : prov. *besugo* = *maena zebra* Cuv. et Ligurie *bezugo* = *scorpaena scrofa* L. Je crois que le prov. *besugo* =

macula zebra Cuv. repose sur une confusion. En effet, Mistral donne *besugo* au sens de spare marseillais ; or, *sparus massiliensis* dans la nomenclature de Lacépède est bien la *macula zebra* Günther, mais, dans celle de Rafinesque, c'est la *smaris chryselis* Cuv., enfin, dans celle de Risso, c'est le *pagellus centrodontus* Cuv. C'est à ce dernier poisson seulement que se donne, en Provence, le nom de *besugo*, si comme je le crois, l'indication de Réguis, qu'a copiée Carus est bien fautive.

On peut noter ensuite que le prov. *besugo de la redo* (c'est encore Réguis que cite Carus) est calqué sur l'esp. *besugo de Laredo* : Laredo est un petit port de la province de Santander. Enfin, le prov. *besugo*, d'après Mistral, serait du féminin : partout ailleurs il est du masculin.

On serait tenté de songer à un emprunt fait par le provençal à l'espagnol. D'autre part, il est sûr que le mot *besugo*, nom de poisson, est le même que le prov. *besu(c)*, fem. *besugo* « bigle, louche » (Mistral). En effet, l'espagnol a l'expression « *ojos de besugo* » « yeux tournés ». On peut comparer l'esp. *ojos de breque* « yeux de travers » : *breque* et *breca* se disent du même poisson, le *pagellus erythrinus* Cuv.

287. Bayonne *bilan*

Bilan m. = *squatina laevis* Cuv. à Bayonne, doit être un dérivé de *villanus*. Il est attesté pour la première fois en 1769, par Duhamel (Rolland, *Fla. Pop.*, XI, 159).

On peut comparer ma note 195 sur *bourget* = *squatina laevis*, Cuv. à File de Ré.

D'autre part le prov. *riban* se dit souvent du diable; cf. fr. *diable de mer* = *squatina laevis* Cuv.

Le *Nouv. Larousse Illustré* à l'art. *échinorhine* donne pour Biarritz *bilan* = *echinorhinus spinosus* Blainville.

288. It. *boccaccia*

Le grec $\chi\acute{\alpha}\nu\alpha$, $\chi\acute{\alpha}\nu\alpha$, $\chi\acute{\alpha}\nu\alpha\acute{\iota}$ est traduit par Alexandre: « serran, poisson de mer, qui a la bouche toujours béan-

le » ; le radical est celui de $\chi\acute{\alpha}\omega$, qui a eu les sens d'ouvrir, ouvrir la bouche, avoir la bouche béante ». En grec moderne $\chi\acute{\alpha}\nu\acute{o}\varsigma$ (Grèce), $\chi\acute{\alpha}\nu\acute{o}\varsigma$ (Mer Egée) se dit du *serranus cabrilla* Cuv. (Carus, *Prodromus*, ii, 613).

C'est plutôt $\chi\acute{\alpha}\nu\acute{\alpha}$, devenu *c(h)anna* (cf. *channe*, *chauc* dans Pline), qui persiste sur les côtes d'Italie. D'après les indications de Carus, on trouve *channa* à Malte, *chana* à Catane = *serranus cabrilla* Cuv. où *ch* doit se prononcer *k* ; puis comme noms du *serranus scriba* Cuv. *cauna* à Molfetta, *cauna*, *cannole*, *cannuso* à Tarante et à Naples, enfin *cannufi*, que je ne comprends pas, à Gaète.

Rondelet dit à propos de son *channa* (*De Piscibus Marinis*, p. 183) : « A Massiliensibus, nostratibus et Hispanis *serran* dicitur, a quibusdam *thanna* », où *thanna* est une faute d'impression pour *channa*. Le serran dont parle Rondelet n'est pas facile à identifier. D'autre part, le *labrus chanus* de Gmelin, l'*holocentre chani* de Lacépède, n'est autre chose que le *serranus cabrilla* Cuv. (Cuvier, *Règne Animal*, éd. 1829, ii, 139). Raymond, dans son *Dict. gén.* (1832), a un « *channe*, s. f., poisson de mer qui ressemble à la perche ».

Day, *Brit. Fishes*, i, 15, parlant du *serranus cabrilla* Cuv. dit : « it is sometimes called the *gaper* because when in its death agony it erects its fins and opens its mouth and then stiffens ».

C'est sans doute l'habitude dont nous avons parlé qui explique les noms suivants des serrans : Gênes *sciavanna boccecia* = *serranus scriba* Cuv., Malte *burkar* (équivalent de l'it. *boccecio* ; dans *burkar* *x* a le son initial du fr. *changer* = *serranus scriba* Cuv., *hanzir burkar* = *paracéntropristis hepatus* Klunz (Carus, *Prodr.*, ii, 609-613).

289. prov. *bugadessa*, gèn. *büdegussa*

Mistral a un article « *bugadesso* s. f. baudroie, lophie, poisson de la Méditerranée ». Ce nom de *lophius parvipinnis* Cuv. paraît être tiré, par métathèse, du gènois

budegassa = *lophius piscatorius* L. (cf. la note 302) : cette métathèse aura peut-être été provoquée par le prov. *bugado* et ses dérivés ; on sait que le *lophius piscatorius* L. a la chair très molle et que lorsqu'on le lave dans l'eau il s'y dissout presque entièrement. Dans la Méditerranée on emploie presque toujours les mêmes noms pour indiquer les deux espèces du genre *lophius* L. ; et on peut noter que Carus, *Prod.*, ii, 711, sous la rubrique *lophius parvipinnis* Cuv. dit : « incertum est, an autores nomine *budegassae* hanc speciem aut varietatem primae dicant » (Cf. *lophius budegassa* Spinola = *l. piscatorius* L. ; *lophius budegassa* Bonaparte = *lophius parvipinnis* Cuv. dans Carus, *Prodr.*, ii, 710-711).

A Gênes, on paraît distinguer *büdegassa* de son primitif *büdego*, qui se dit du *lophius parvipinnis* Cuv. (variante *büdaggo*, d'après Sassi). Casaccia, *Dizion. Genov.-Ital.*, 2^e éd., écrit *büdego* (et *büddegassa*) qu'il donne d'abord comme nom de poisson, mais qu'il traduit aussi par « buzzone, trippone, pentolone dicesi figuratamente a colui che ha gran ventre ». Il est permis de rapprocher le gènois *büdego* du prov. *boudego*, s. l., « vessie, cornemuse, persome ventruë » (Mistral) et de rappeler que les lophies sont des poissons voraces à l'estomac très large.

Le gènois *büdego*, le prov. *boudego* doivent se rattacher à un **bolica* (et -us ; cf. v. fr. *boel* à côté de *boele*, prov. *budel*, *budela*) dont la famille n'a pas été étudiée à fond ; cf. dans le *Roman. Etym. Wtbuch* de M. Meyer-Lübke, les n^{os} 1230 *botellum*, 1234 **bolicula*, 1241 *botulus*.

290. roumain *caciuga*

J'ai proposé, à la note 143, d'expliquer l'esp. *cazon*, nom de divers requins, par un type **calteonem* se rattachant à *callus*.

Or, l'esp. *cazon* est attesté comme nom de l'*acipenser huso* L. Peut-on croire que le roumain *caciuga* (et *ca-*

ciga) = *acipenser sturio* L. derive de **calleica* ? Pour le suffixe, voir la note 310 sur *lampagne* ; comparer aussi l'art. 248 *caciula* « bonnet de fourrure » de l'*Elym. wtbuch d. Rumän. Sprache* de Puscariu.

291. prov. *daine*, *daine*

Réguis a fourni aux listes de Carus (*Prodr.*, II, 624, 652), les noms suivants de poissons qu'il déclare provençaux : *daino*, *daismo* = *dentex vulgaris* Cuv. et *caino*, *daino* = *umbrina cirrosa* Cuv.

Je ne sais que penser de *daino*, *daismo* = *dentex vulgaris* Cuv. ; la forme *daismo* me paraît suspecte ; puis le suffixe des deux mots ferait croire qu'il s'agit de féminins ; or, Mistral donne « *daine*, *daine*, *dèine*, s. m. denté, poisson de mer, v. *dènte* ; espèce de matelote, v. *caligot* ; *Daine*, *Daine*, noms de fam. prov. ». Il ajoute aussi un vers de J. Aubert ;

De daine, de pagèu, de loup e de daurado

d'où il est impossible de tirer quoi que ce soit sur le sens ou le genre du mot. Je ne crois pas qu'on puisse tirer non plus grand' chose de l'article du *Trésor* : « *dènte*, *lènte*, *denti*, *dèine* (rh.), *daine*... s. m. denté, *sparus dentex* (Lin.), poisson de mer v. *daine* ; *sparus Cetti* (Risso), autre poisson, v. *bouco-roujo* », si ce n'est que *dèine* est une forme rhodanienne ; on peut noter que le *sparus dentex* L. et le *sparus Cetti* Risso sont des noms du même poisson, le *dentex vulgaris* Cuv., tandis que *bouco-roujo* se dit du *dentex macrophthalmus* Cuv. Les articles de Mistral sur les noms de poissons contiennent fort souvent des erreurs ; on peut donc se demander si *daine* (ou *daino*) est bien un nom du *dentex vulgaris* Cuv. ou s'il s'agit d'une fausse attribution ; je ne connais, pour ma part, en dehors de *dolto*, *doltore* à Lecce (voir note 298), aucun nom populaire du *dentex vulgaris* Cuv., usité sur la côte nord de la Méditerranée depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à Trieste, qui ne se rattache pas étymologiquement au lat. *dens*.

Pour *caino*, *daino* = *umbrina cirrosa* Cuv., il est possible d'obtenir la confirmation d'hommes qui sont, pour ainsi dire, du métier. Mistral ne donne qu'un masculin *caine* = *umbrina vulgaris* (= *umbrina cirrosa* Cuv.) pour lequel il renvoie à Boucoiran. Mais Doumet, dans son *Catalogue des Poissons de Cete* (1860), cite, comme nom de *Umbrina cirrosa* Cuv., une forme *dainés*, qui paraît tout à fait indépendante, et qui, par sa graphie, fait croire qu'à Cete l'ai est dissyllabique. Et Rondelet, parlant, dans le *De Piscibus Marinis* (1554), p. 133, des noms vulgaires de son *umbra* (= *umbrina cirrosa* Cuv.), dit : « vocatur ... in Gallia nostra Narbonensi *daine*, nonnullis *peis rei*, id est, piscis regius, sed peritiores dainam a pisce regio et coracino sic distinguunt, ut *peis rei*, sit is qui latus dicitur, *daina* vero *σιννα*, postremo coracinus *corp*, ut dictum est prius. Minus corrupte pro *daine*, dicitur a quibusdam *caine*, omisso *σ*, id quod Galli plerumque faciunt in nominibus, quorum initium est *s*, hac autem sublata et *k* in *d* mutando, *daine* fecerunt. Nomen habet *σιννα* vel *umbra* a colore nigrescente. »

Il est très probable que dans *caine*, *daine*, il faut voir des formes francisées comme il y en a tant parmi les noms provençaux des poissons qu'a notés Rondelet. D'autre part, la forme latinisée *daina* fait croire qu'il s'agit bien d'un substantif féminin *daina* de la Narbonnaise. Si c'est bien *daina* qu'il faut comprendre, on peut songer à le rapprocher du catal. *daina* que M. Meyer-Lübke, à l'art. 2466 de son *Latin.-Roman. Wtbuch*, considère comme emprunté au fr. *daine* « femelle du daim ». Il est bon de noter que le *Dict. général* n'a pas trouvé d'exemple du fr. *daine* avant l'édition de 1611 du dictionnaire de Cotgrave.

Si *daina* (*daino*) est bien le même mot que le fr. *daine*, on pourrait faire la conjecture que, comme nom de *Umbrina cirrosa* Cuv., il est emprunté à la nomenclature populaire des poissons du genre *lichia* Cuv. En

effet, bien que les noms de poissons de mer, dérivés du lat. *umbra* s'appliquent surtout aux trois poissons de la Méditerranée, qui appartiennent à la famille des *sciaenidae* Cuv. (*sciaena aquila* Cuv., *corrina nigra* Cuv. et surtout *umbrina cirrosa* Cuv.), on les trouve sporadiquement pour désigner d'autres poissons : Venise, Rimini *ombria*, *umbria* = *coryphaena hippurus* Cuv., lit. rom. *ombriua leccia* = *lichia amia* Cuv., *ombriua stella* = *lichia glauca* Risso. Or, la *lichia glauca* Risso se dit, en Provence, *lichio*, *cabrolo*, *dano* (voir d'ailleurs la note 297 *cerviola*). Peut-on admettre que le rapprochement qui a fait donner, sur le littoral romain, le nom d'*ombriua* aux poissons du genre *lichia* Cuv. a, dans une autre localité fait passer *dano* du genre *lichia* Cuv. au genre *umbrina* Cuv. ?

On ne peut rien dire de sûr. Cependant, je ferais encore une observation. A Messine, *caragnola*, qui se dit de la *seriola Dumerilii* Risso, proche parente des poissons du genre *lichia* Cuv. (voir note 332, sur *sfodira*, *sfodira*), se dit aussi de la *corrina nigra* Cuv., qui se rapproche tant de *umbrina cirrosa* Cuv., qu'on les confond souvent (Carus, *Prodr.* ii, 653, 672).

On sait que les poissons de la Méditerranée de la famille des *sciaenidae* Cuv., la *sciaena aquila* Risso, *umbrina cirrosa* Cuv. et la *corrina nigra* Cuv., portent tous des noms populaires tirés du radical du lat. *corrus* (et *corbus*). A Messine, cependant, d'après Cocco, *umbrina* se dit des deux premiers, et *curbeddu* de la seule *corrina nigra* Cuv. Or, l'it. *corbello* a deux sens : 1° « petit panier », 2° « petit corbeau ». Comme *caragnola* est un diminutif de l'it. *caragna*, « panier, corbeille », on peut se demander si, à Messine, *caragnola corrina nigra* Cuv. ne serait pas dû à une confusion des deux sens de *curbeddu*, dérivé d'une part du lat. *corbus*, de l'autre du lat. *corbis*.

292. prov. *calfat*, *galafat*

A la note 273, à propos du niçois *sac pega*, j'ai rap-

pelé que les poissons des espèces *petromyzon marinus* L. et *echeueis remora* L. se fixaient, au moyen de leurs sucoirs, aux côtés des vaisseaux. On comprendra facilement pourquoi le provençal se sert de *calfat* (forme francisée pour *calafat*) comme nom de l'*echeueis remora* Cuv. (Rolland, *Fa. Pop.*, XI, 200). Il est intéressant de voir que, selon Gulia, cité par Carus, *Prodr.*, ii, 499, *kalfat* se dit à Malte, du *petromyzon marinus* L.

A Cette, d'après Moreau, *galafat* se dit du *naucrates ductor* Cuv.

293. prov. *caluc, caluga*

Dans le *De Piscibus Marinis*, ed. 1554, p. 266, Rondelet, parlant de son *chelo*, dit : « *χελών...* Graecis, *labeo* Latinis, Ovidis *labrus*, nostris *chaluç* ». A la page 266, le pluriel de *chaluç* est écrit *chaluz*. Du *chaluç* de Rondelet, le *chaluç* de Cotgrave, la coquille *chaluç* de Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, v. 386, etc.

Le *ch* de *chaluç* ne doit pas faire illusion ; Rondelet, qui aime à rattacher les noms vulgaires aux noms grecs et latins, s'est laissé influencer par *chelo* (*χελών, χελών*, « lippu »). Il faut certainement entendre *caluc*.

D'autre part, Mistral a un article « *talugo, talugo longo*, s. f. muge à grosses lèvres, poisson de mer, voir *chaluç, muge-labru* », où il me semble probable qu'il faut corriger *talugo* en *calugo*. La forme *caluga* se lit dans la liste de poissons de 1433, tirée des archives de Toulon et publiée par M. P. Meyer, dans ses *Documents linguistiques*, i. 628 :... mujols, *calugas*, auradas, auriols et canteras... (1).

Je me demande encore si *caluga* = *mugil auratus* Risso, à Cette, d'après Moreau, cité par Carus, *Prodr.*, ii. 707 n'est pas *caluga*.

(1) M. Meyer dans son index écrit : *calugas* (pour *tanugas*?) Voir ce mot. — Je ne trouve que *tanudas* qui n'est pas un « poisson analogue au maquereau » mais le *cantharus lineatus* Thompson. Voir *Revue de Dialectologie Romane*, ii, 178.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, je vois dans *caluc*, *caluga*, noms de muges, le v. prov *caluc* « myope » (Lévy et voir Mistral à *calu*). Les espèces de muges sont restées mal déterminées par les naturalistes jusqu'au XIX^e siècle : Linné et plusieurs de ses successeurs ont confondu tous les muges européens sous une seule espèce, leur *mugil cephalus* (Cuvier, *Règne Animal*, éd. 1829, ii, 231). Or, le *mugil cephalus* Cuv. se distingue, parmi les muges d'Europe, en ce que ses yeux sont à demi couverts par deux voiles adipeux qui adhèrent au bord antérieur et au postérieur de l'orbite ; ces voiles adipeux, avançant sur le globe de l'œil, sont rudimentaires chez le *mugil auratus* Risso et manquent tout à fait chez le *mugil capito* Cuv., le *mugil saliens* Risso et le *mugil chelo* Cuv. Si *caluc*, *caluga* veulent bien dire « myope », on serait tenté de croire que ce nom a passé du *mugil cephalus* Cuv. au *mugil chelo* Cuv.

Sur une étymologie proposée pour *caluc*, voir H. Schuchardt, *ZRPh.* xxvii 614 : voir aussi W. v. Wartburg, *R. Dial. Rom.*, iii, 437, 483.

294. lat. *canicula*

Le lat. *canicula* « petite chienne » a servi de nom à un chien de mer (Pline) et les naturalistes s'en sont servis pour indiquer spécialement la roussette (*canicula saxatilis* Rondelet, *squalus canicula* L., *scyllium canicula* Cuv.).

Sur les côtes de l'ouest de la France, on donne, à l'*Echinorhinus spinosus* Blainville le nom de *chenille* (Rolland, *Fa Pop.*, iii, 85, xi, 158 : noter *seuille* à l'île d'Yeu à côté de *chenille*, et voir Mistral à *caniho*). Rolland expliquerait ce nom du poisson par les « tubercules gros et saillants dont sa peau est couverte » ; j'inclinerais plutôt à y voir un dérivé direct de *canicula* au sens de « petite chienne (de mer) ». De même pour *chenille* = *centrina Salviani* Risso, dans la Gironde (Rolland, *Fa, Pop.*, xi, 160).

Il est évident que *canicula*, cité comme nom du *scyllum canicula* Cuv., en Galicie, par Rolland, *Fa Pop.* iii, 85, d'après Cornide, et *canicula* donné comme nom à Marseille, du *galeus canis* Bonap., par Carus, *Prodr.*, ii, 510, d'après Moreau, sont des mots savants. D'autre part, le port *caneja* (= *scyllum canicula* Cuv., d'après Nemnich) paraît, par son *n* et son *j*, être un emprunt à un esp. **caneja*, qui serait un dérivé direct et régulier de *canicula*, mais sur lequel je n'ai pas d'autres indications.

Les dictionnaires portugais donnent, comme un équivalent de *caneja*, un *canega* que je n'arrive pas à comprendre.

25. Malte *caplât*

Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, v. (1803), 387, a une liste de noms vulgaires de son *mugil cephalus*, parmi lesquels on trouve : *caplar*, à Malte. Il faut certainement lire *caplat* et rapprocher ce terme du sicil. *capulatu* « pesce grosso del Biviere » (Traina, *Vocabolario*), *mulatu capulatu* = *mugil cephalus* Cuv., d'après Doderlein, cité par Carus, *Prodr.*, ii, 705. *Capulatu* est, pour *capulatu*, « tête large ».

296. it. dial. *cavagnola*

Voir notes 291 et 332.

297. it. *cerviola*

La *seriola Dumerilii* Risso, les poissons du genre *lichia* Cuv. et le *temnodon saltator* Cuv. (Cf. note 331, sur le nig. *serriola*) portent des noms qui dérivent d'un lat. **cervia*, **cerviola* ; sicil. *cerviola* = *lichia amia* Cuv., sicil. *cerviola impiriali* = *lichia glauca* Risso et *lichia vadigo* Risso, d'une part, et de l'autre : balear. *sirvia*, *sirviola* = *seriola Dumerilii* Risso, esp. *serriola* = *lichia amia* Cuv., majorquin *sirvia* = *temnodon saltator* Cuv. (Carus, *Prodr.* etc. ii, 672-4).

Pour les formes hispaniques avec *s*, on peut comparer l'esp. *cerviola*, *serviola*, terme de marine, « bossoir, poutre en saillie au-dessus de l'éperon pour soutenir l'ancre », le port *serviola*, terme de marine, traduit « *kranbalken*, *unterbalken* » par Michaelis, un franç. *serviote* (= ? *serriote*) que Raymond, dans son *Dict. Gén.* de 1832 donne, sans doute par erreur, comme masculin et qu'il explique par « pièce de sapin qui sert à former l'éperon d'un navire et à le tenir en état ».

Qu'il s'agisse, dans les noms de poissons cités plus haut, de dérivés de **cervia* « biche », c'est ce que montrent les noms que Rondelet, *De Pisc. Marin.* (1554), p. 252, cite pour la Provence comme servant à indiquer son *glaucus* (= *lichia glauca* Risso) : *biche*, *cabrolle* et *damo* sont à peu près synonymes de l'ital. *cerviola*.

Les ouvrages spéciaux qui traitent des poissons sont singulièrement sobres de renseignements sur leurs habitudes. Je ne puis que conjecturer que ce sont les mouvements auxquels se livrent les poissons des genres *seriola* Cuv., *lichia* Cuv. et *temnodon* Cuv., qui expliquent les noms que je commente ici. Ces poissons en ont d'ailleurs d'autres qui pourraient être mis en ligne de compte: ainsi Bonaparte cite l'ital. *saltalcone* = *lichia radiata* Risso et Doderlein l'ital. *ballerino* = *temnodon saltator* Cuv. cf. la note 264 *salton*).

298. it. *dotto*, *pescce dotto* &.

J'ai dit, à ma note 207 sur le catal. *escrita*, que divers poissons ont reçu des noms signifiant « écriture » ou « écrivain » à cause des lignes ou des taches sur leur corps où l'on a voulu voir de l'écriture.

Par des raisons semblables s'expliquent sans doute les noms suivants :

- (1) esp. *escolano*, *escolar* = *phycis blennioides* Schm.;
- (2) Messine *dutturi* = *paracentropristis hepatus* Klunz;
« *truncus fasciis 5 nigris* » dit Carus du corps de ce poisson ;

- (3) sic. *pisci addotta* = *polyprion cernium* Val. ; « irregularly marbled or with large light blotches » dit Day de ce poisson ;
- (4) it. *pesce dotto* = *serranus scriba* Cuv. (voir note 207) ;
- (5) *Leccè dotto, dottore* = *dentex vulgaris* Cuv. ; « on the front of the head, wavy lines of blue, gold and purple, blue spots on the sides » (Day, *Brit. Fishes*) ;
- (6) Naples, Calabre *alletterato*, sicil. *litteratu, allitteratu* = *cathynnus thunnina* Jord. et Gilb. ; « dorsum coerulescens striis undulosis longitudinalibus nigris » (Carus).
- (7) Valencia *dot* = *nauvates ductor* Cuv. ; « coerulescens fasciis 5-7 obscuris verticalibus » (Carus).

Si j'ai raison, le *dot* de Valencia est surtout intéressant : il serait pour un v. catal. *doyt* (< *doctus*) et pourrait s'ajouter à l'art. 2712 du nouveau dictionnaire de M. Meyer-Lübke où manque d'ailleurs le v. fr. *duil*.

299. prov. *estrasso*, sicil. *strazzu*.

Il est intéressant de rapprocher le prov. *estrasso*, *estrasseto* « variété de merluche de qualité inférieure » (Mistral) du mot *strazzu* usité à Catane comme nom du *gadus polasson* Düben (= *merlangus polasson* Risso) selon Angelo Tuttolomondo, *Fauna ichtiologica del compartimento marittimo di Catania*, Girgenti, 1901.

300. fr. *feinte*, *finte*.

La *clupea finta* Cuv. porte les noms de *feinte*, *finte*. La graphie *finte* remonte à Cuvier : depuis ce naturaliste on trouve *clupée finte* à côté de *clupée feinte* qui est plus ancien et remonte à Lacépède.

Le citoyen Noël de Rouen, dans les notes sur la *clupea finta* Cuv. qu'il avait adressées à Lacépède (voir l'*Hist. Nat. des Poiss.* v (1802-3), 152) semble lui avoir cité *feinte*,

comme nom, à l'embouchure de la Seine, de ce poisson (1). Lacépède a vu dans *feinte* le subst. particip. féminin de *feindre* : il a donc traduit son *clupée feinte* par un latin de naturaliste *clupea fallax*.

En réalité, le norm. *feinte* est d'origine germanique, Cuvier, *Règne Animal* II (1829) 320, cite, parmi les noms de la *clupea finta* Cuv., « le *venth* des Flamands ». Il s'agit ici d'un emploi particulier du flam. *vent*, *veint* « enfant, garçon » ; ce mot est d'origine incertaine : cf. Kluge, *Etym. Wtb.* à l'art. *fante* et Falk et Torp, *Norw.-Dan. Etym. Wtb.* à l'art. *faul*.

Pour le flam. *vent* « enfant » servant de nom à la *clupea finta* Cuv., cf. *pucelle*, *pucelle* = *clupea finta* Cuv. et voir les notes 115, 172, 173.

301. prov. *feran*, *furàn*, *fouran*.

Les indications du tome XI de la *Faune Populaire* de Rolland doivent toujours être soigneusement contrôlées. A la page 152 on lit parmi les noms du *carcharias glaucus* Ag. (Cuv.) : le prov. *péy'ss féràn*, *péy'ss furàn* avec renvoi au seul Mistral. Or, le *Tresor dou Felibrige* dit à l'art. *feran* : « *pèis feran*, poisson féroce, poisson de proie comme le requin » ; et le tome II contient encore les articles « *pèis-feran*, *pèis furan* (m.), s. m. poisson féroce, squalé v. *feran* » et « *pèis fouran* s. m. leptère fétule, *lepterus fetula* (Risso), poisson ainsi nommé parce qu'il ne s'approche jamais du rivage ». Il n'y a rien ici qui justifie l'attribution de ces noms au *carcharias glaucus* Ag.

D'autre part, *pèis fouran* = *coryphaena hippurus* L. est cité d'après Règuis par Carus, *Prodr.*, II, 666. Pour les côtes méditerranéennes de la France, Carus ne cite

(1) Je lis dans un catalogue de Turin : « Traité général des pêches ; seconde partie, III^e section dans laquelle il s'agit des aloses, *feintes*, harengs, et autres poissons de la même famille. pourvu qu'ils soient de mer. — Paris, Delatour, 1776, 1 vol. gros in-folio... »

de noms populaires de ce poisson que ceux de Nice ; de son côté, Rondelet, De Pisc. Marin., ed. 1554, p. 255, en dit : « piscis est marinus nostris undis incognitus. »

302. Gênois *gianello*, nice *gianeli*.

Mistral a « *janelli* s. m. baudroie budegasse, poisson du golfe de Nice. » Dans son *Essai d'un Dictionnaire Niçois*, l'abbé Pellegrini écrit *gianeli* et traduit par *budegossa*. *Gianeli* est l'orthographe de Risso ; Régius, cité par Carus, *Prodr.*, ii, 711, écrit *gianeli*, *janelli*.

Il s'agit du *lophius parvipinnis* Cuv. Le *gianeli* de Nice serait d'après Mistral dérivé de *jan* « Jean » et aussi « nigaud ». Il me semble bien plus probable que le niçois *gianeli* est un emprunt au pluriel du gênois *gianello*, nom du *lophius piscatorius* L. et qui est un diminutif du gênois *giano* « jaune ». Presque partout, dans la Méditerranée occidentale les deux espèces du genre *lophius* L. sont confondues sous les mêmes noms. C'est peut-être la chair rougeâtre du *lophius parvipinnis* Cuv. qui a fait naître le nom de *gianello*.

Pour l'hypothèse d'un emprunt fait au gênois par le dialecte de Nice, il me semble confirmé par ce que j'ai dit du prov. *bugadessa* = *lophius parvipinnis* Cuv. et du gênois *büdegassa* = *lophius piscatorius* L. (note 289).

303. tosc. *grugo*.

Carus, *Prodr.*, ii, 513 a *grugo*, nom en Toscane du *carcharias lamia* Risso. Dans la *Faune Populaire* de Rolland, XI, 152, *grugo* est donné comme nom dialectal en Italie du *carcharias glaucus* Ag.

On peut supposer que *grugo* a été fait sur le v. tosc. *gruya* qu'on trouve à côté de *grua*, *gruva* « grue ». On sait qu'en latin *grus* était du genre commun, et en italien on dit encore *il gru* et *la gru*, *il grue* et *la grue*.

Le nom de *héron de mer* a été donné à la *pristis antiquorum* Latham, par suite d'une comparaison entre le

museau allongé de ce poisson et le long bec du héron. Le museau prolongé des poissons du genre *carcharias* Cuv., remarquable surtout chez le *carcharias glaucus* Ag., pourrait avoir rappelé de même façon le bec long, droit et pointu de la grue.

On lira dans le *Dict., ital. franç.* de Duez l'art. : « *gru*, *grue*, 1, une grue, 2, une sorte de poisson fort long. »

304. norm. *houllebiche* etc.

Pour les mots dialectaux *houllebiche*, *hauchebuche* *scyllium canicula* Cuv., Côtes du Nord *orbiche* = *galeus canis* Bonap., voir Rolland, *Fa Pop.* XI, 154, 157.

M. A. Thomas, *Romania*, XXXIX, 234-235, a consacré une courte note au norm. *houllebiche*, dans laquelle, après avoir cité divers noms de poissons qui lui paraissaient se rapprocher phonétiquement de *houllebiche*, il a fini par renoncer à proposer une étymologie quelconque.

Parmi les mots qu'il a cités, le *hauche* d'Arcachon est probablement un nom de la *myliobatis aquila* Duméril et il remonte à un primitif *falca* (cf. Ile de Re *terre fauche*) qui pourrait bien être du radical du lat. *falco* (cf. parmi les noms de la *myliobatis aquila* Dum., ceux d'*aigle*, *éperrier*, *faucon*, *milan*, et voir ma note 220). Quant à l'angl. dial. *hullecock*, *houndfish*, noms de requins, je crois qu'il est permis de les négliger.

Restent les trois noms de requins *houllebiche*, *hauchebuche*, *orbiche*. Je crois que l'élément commun à ces trois noms, *-biche*, *-buche* n'est autre que le breton *bioc'h*, *buoc'h*, *buc'h* « vache ». *Orbiche* est des Côtes-du-Nord, *houllebiche* de la Normandie. Rien d'impossible de ce côté-là. D'autre part, on remarque qu'à l'île de Ré *taurille* = *galeus canis* Bonap. et en Normandie *vache de mé* (= vache de mer) = *scyllium canicula* Cuv. (Rolland, *Fa Pop.*, XI, 154, 156). Si l'on veut absolument de l'anglais dialectal, on peut songer à *bull-huss* = *scyllium canicula* Cuv. avec *bull* « taureau » (à Folkestone d'après Day, *Brit. Fishes*, II, 312). Dans la Méditerranée, divers

requins portent les noms du taureau ou de la vache ; aux indications qu'on trouvera dans Carus, *Prodr.*, ii, 500-513, on pourra ajouter le nom de *raccolla* donné à Catane au *carcharias Milberti* Val, d'après Tuttolomondo.

Je renonce à mon tour à expliquer le premier élément de *houleliche*, *hauche-buche*, *orbiche*. Il s'agit sans doute d'emprunts relativement anciens, puisque *houleliche* est attesté comme normand au XVI^e siècle dans le journal de Gouberville. D'autre part, les indications sur les noms locaux des requins en Bretagne sont encore très restreints. Pour expliquer le *b* initial de *-liche*, *-buche*, il faut attendre qu'on ait éclairci le premier élément de *houleliche*, etc.

305. fr. *juif*, poisson *juif*.

On trouve *poisson juif* comme nom de l'espèce *sphyrna zygaena* Raf. dans divers dictionnaires français (Littre, 1873 ; Raymond, 1832 ; Cotgrave, 1611, etc.) ; Littre ajoute que ce nom est usité à Marseille. Il s'agit donc d'une forme française qui traduit le *peis jouziou* dont Rondelet, dans le *De Piscibus Marinis*, a par deux fois expliqué l'origine. A la page 389 (ed. 1554), il dit en parlant du marteau : « Massilienses *peis jouziou* appellant, non a feritate, sed a tegumenti capitis similitudine, quo olim Judei in Provincia utebantur ». A la page 225, dans le chapitre de *Sphyrænae prima specie*, il s'explique un peu plus longuement : « Ex his liquido apparet Gazæ error, qui malleolum interpretatus est ; similiter aliorum multorum qui eum quem Massilienses *peis jouziou*, id est piscem judeum appellant. Sphyrænam esse credunt, cum zygaena sit, non sphyræna, quæ zygaena a figura libellæ T graecorum simili nomen habet, eamque, piscem judæum a Massiliensibus vocari verissime scripsit Petrus Gyllius, quod capitis tempora tanquam cornicula eminent, more judeorum, qui sic olim Massiliæ induebantur. Sed de zygena suo loco. »

L'explication d'après laquelle le marteau aurait reçu le nom de *peis jouziou* à cause d'une comparaison des allongements latéraux de la partie antérieure de sa tête aux cornes d'un chapeau qu'auraient porté au Moyen Âge les Juifs de Marseille, est parfaitement admissible (cf. aux notes 52, 96 l'esp. *cornudilla*, etc., — *sphyrna zygaena* Raf.). Mais l'on ne comprend guère *juif* = *carcharias lamia* Risso cité par Rolland, *Faune Pop.*, iii, 83, d'après l'édition de 1551 de l'*Histoire Naturelle des Etrangés Poissons* de Belon que comme un emprunt fait aux noms de la *sphyrna zygaena* Raf.

D'autre part, on peut constater que la *sphyrna zygaena* Raf. porte le nom de *poisson juif* ailleurs qu'à Marseille et notamment en Sicile, en Italie et dans le Var (Florio, *Ital.-Engl. Dict.*, ed. 1688 : Carus, *Prodr.*, etc., ii, 513 ; Rolland, *Faune Pop.*, iii, 87). On peut croire aussi que l'on a connu ailleurs qu'à Marseille le chapeau bicorne dont il a été question : le glossaire de Verrier et Onillon mentionne l'angev. *juif* = « pioche à deux cornes » et Moisy et Delboulle le norm. *juif* = *cypselus apus* Illiger (voir Rolland, *Faune Pop.*, ii, 324) : ce n'est pas, comme l'a pensé Delboulle, parce que les juifs persécutés ont été comparés à des martinets fuyards qu'on a donné aux martinets le nom de *juifs* mais pour une simple analogie de forme (cf. les noms d'« arbalète », de « marteau » communs aux *cypselus apus* Illiger et à la *sphyrna zygaena* Raf. et voir *Revue de Dialectologie Romane*, ii, 188). C'est également pour leurs cornes qu'on a donné le nom de « juive » à diverses limaces : prov. *jusiouva* = *helix aspersa* L. et *helix algira* Drap., prov. *limasso juddiouro* = *ario ater* Ferussac (Rolland, *Faune Pop.*, iii, 209, 210, 214).

Mistral dit que « *lou jousiou* est le nom qu'on donne au roitelet, près d'Orange, à cause de la tache jaune que cet oiseau porte sur la tête. Les juifs, au moyen âge, portaient un chapeau jaune ». Il ne s'agit pas du roitelet ordinaire, mais du roitelet huppé dont la tête porte des

plumes longues, effilées, d'un jaune vif brillant. On peut noter qu'on donne aussi le nom de *judiero* à la narcisse jaune et celui d'*erbo di judieu* à la gaude dont la fleur est jaune et qui sert à teindre en jaune aux teinturiers. Il serait d'un certain intérêt de réunir et d'expliquer les diverses applications du nom des juifs en roman. Je me contenterai ici de citer parmi les noms de poissons les cas suivants :

(1) catal. *escat jueu* = *squadina laevis* Cuv. (Carus, *Prodr.*, ii, 515) ;

(2) fr. *juif* = *acipenser huso* L. (Sachs-Villatte) ;

(3) Malte *lghudi* = *julis pavo* Cuv. (Carus, *Prodr.*, ii 606 ; un dictionnaire maltais traduit *lhudi* par l'angl. *jew w(a)russ*) ;

(4) angl. *jew-fish*, qui se dit de divers poissons de la sous-famille des *serraninae* Günther (*New Engl. Dict*), par exemple à Madère, du *polyprion cernium* Val. (Day, *Brit. Fishes* i, 18) ; cf. un fr. *juif*, « poisson à bouche double de l'île de May en Afrique », traduit par l'angl. *jew-fish* dans Chambaud, *Dict. Franç.-Angl.*, éd. 1815 ; îles Baléares *anfós jueu* = *epinephelus ruber* Bloch ;

(5) îles Baléares *moll jueu* = *mullus barbatus* L. ;

(6) angl. *jew saragus* qui, dans un dictionnaire maltais, traduit *sirghien* = *sargus vulgaris* Geoff. ;

(7) Gênes, *Civita.vecchia giudio* = *lophius piscatorius* L.

Il est probable que les explications seront différentes selon les cas. Pour l'angl. *jew fish*, qui est probablement une traduction d'un mot roman, le *New English Dict.* cite ce texte de 1697 (Dampier, *Voyages*, éd. 1729, i, 249) : « the jew-fish is a very good fish and I judge so called by the English because it hath scales and fins, therefore a cleau fish according to the levitical law. » Cette explication ne me paraît pas bien satisfaisante, mais je ne saurais en offrir de meilleure.

Il se peut que, dans certains cas, il s'agisse de la couleur du poisson. Pour *giudio* = *lophius piscatorius* L., cf. la note 302.

306. Malte *kamar*

A Malte *kamar* veut dire « lune ». *Kamar orthogoriscus mola* Schneider : presque partout, sur les côtes de l'Italie, ce poisson est le *pesce luna*.

Kamar est un mot arabe. Carus, *Prodr.*, ii, 671, cite *camar* comme nom arabe du *caranx dentex* Cuv. en Egypte. Ce poisson est le *caranx luna* Geoff.: comme je ne connais pas de dérivés romans de *luna* qui désignent le *caranx dentex* Cuv., il me semble sûr que Geoffroy Saint-Hilaire a tiré son *luna* de l'arabe *camar*.

307. it. *laccia, salacca*

Dans la deuxième édition du *Latcinisches Etym. Wtbuch* de Walde on lit (p. 27) :

altec, haltec, allec, hallec, -ècis (auch *al-*) « Fischlake » : aus gr. ζιζόζ oder besser ζιζόζ « salzig » (z. B. Saalfeld ; volksetymologische Ablehnung an *allectare, alligere*, im Ausgange z. T. an *lac*, nach Keller, *Volksetym.*, 79).

Puis voici *Fart.* 4001 du *Romanisches Etym. Wtbuch* de Meyer-Lübke :

haler « Fischeance ». Ital., kalabr., neap., tarent. *alice* « sardelle », span. *alcece* « Fischleberragout » Diez, *Wb.*, 186. (Ital. *laccia* (>prov. *alacho*) « Maifisch » liegt lautlich und begrifflich, span. *alacha* « Sardelle » lautlich ab.).

Maintenant voici les noms des clupées de la Méditerranée qui, à mon sens, se rattachent à *haler*. Je les donne tels qu'ils sont dans Carus, *Prodr.* ii, 551 sq. : Baléares *alatra*=*clupea sprattus*; Baléares *alatra*, *alatra pichota*, Cette *alléchart*, Palerme *aleccia*, *alachia*, *allacia*, Messine *aluccia*=*clupea aurita* Günther : esp. *alacha*, *lacha*, Valencia *alacha*, *lacha*, Nice *lacia*, Gènes *laccia*, Naples *leccia*, Palerme *alacia*, *alecia*, Catane *alacho*, Malte *lacci*=*clupea alosa* Cuv. et *clupea finla*

Cuv. On peut ajouter : Livourne, Naples, Palerme etc. *alice* = *engraulis encrasicolus* Cuv. Enfin, Traina donne *ateci*, *aliccia* comme noms siciliens des clupées, et Mistral *alacho*, *lacho*, nom de l'alose dans le Var.

Notons, dès maintenant, que *halax* n'est pas seulement attesté au sens de « saumure » ; Isidore l'emploie comme nom d'un petit poisson. Le diminutif *halacula* a aussi les deux sens. Tous les poissons du genre *clupea* Cuv. se conservent par des procédés de désiccation et de salaison ; si l'on accepte **hâlicem* > *alice*, *aliccia* (1) = *engraulis encrasicolus* Cuv., à plus forte raison on peut admettre *hâlêcem* (sb. fem) > *sicil*, *aleccia*, Naples *leccia* = *clupea alosa* Cuv. ou *clupea finta* Cuv.

Pour expliquer la forme sicilienne *alaccia*, *læccia*, je suppose qu'à côté de l'emprunt *halax*, se rattachant à *ἅλς*, le latin avait un mot indigène se rattachant à *sal*, et désignant également des clupées. Ce mot latin était **saluca* (cf. peut-être l'adj. *salax*), **salacca* ; cf. Croatie *šaraki*, *šarukina* = *clupea sprattus* L., Gênes *salacca*, Naples *saluca*, *saràca*, Catane *saràca* = *clupea alosa* Cuv. ou *clupea finta* Cuv. ; Naples *saracca* = *clupea pilchardus* Art. (2). Si la forme *alachia* (lire *alacchia*), donnée par Rafinesque pour Palerme est bonne, on pourrait y voir un dérivé de *halacula* influencé par *salacca*. Il n'est d'ailleurs pas impossible que le lat. *lac* soit pour quelque chose dans l'a tonique d'*alaccia* ; cf. *laitreau*, nom de l'*alosa finta* Cuv. (le mâle) dans la Loire inférieure (Rolland, *Fa. Pop.* iii, 122).

Comme *halax* était un emprunt au grec, j'ai surtout insisté sur les formes de la Sicile et de l'Italie méridionale, et on peut croire que c'est de ces régions que les dérivés de *halax* se sont propagés sur la côte ouest de l'Italie, en Provence, dans les îles Baléares et en

(1) Sicil. *aliccia* = *engraulis encrasicolus* Cuv. dans Tuttoiomondo, *Fauna ittologica del comp. maritt. di Catania* (1991).

(2) Tuttoiomondo, *Fauna ittologica*, etc., cite *saracheili*, noms, à Catane, des jeunes de la *clupea aurita*, Günther.

Espagne. En effet, les formes citées pour la France et l'Espagne ne paraissent pas autre chose que des emprunts aux dialectes italiens. Cependant, ces emprunts sont sans doute relativement anciens : dès 1554, Rondelet, dans le *De Pisc. Marin.*, pp. 220 et 221, cite, pour Agde *laschez* (pluriel) (1), comme nom de la *clupea pilchardus* Art. (de *membra* de Rondelet), et, pour Marseille *haluchia*, comme nom de la *clupea alosa* Cuv. ; et on lit, dans le *Minsheu* de 1617, l'esp. *alacha*, *alache*, noms de l'auchois (= *cugraulis encrasicholus* Cuv.) (2).

On me permettra de faire ici quelques observations d'un ordre plus général. La plupart des petites clupées portent, dans la Méditerranée, des noms dérivés de *sarda*. Mais les aloses s'en séparent assez nettement à ce point de vue (3). En Italie, on les a désignées au nord, sur la côte de l'Adriatique, par un *clupea* (4), d'origine inconnue (Pline le cite comme nom d'un petit poisson du Pô : voir *Mod. Lang. Rev.*, vii, 441 et cf. Walde à *clupea*, pour un rapprochement très peu solide avec l'allemand *laube*), au midi par l'emprunt grec *halax*. Contre ces mots, un type latin **saluca*, **salucca* a lutté et lutté encore sur la côte ouest : il paraît avoir exercé son influence sur les dérivés de *halax*. *Alausa*, où l'on voit un emprunt au gaulois et qui est attesté pour la première fois dans la *Mosella* d'Ausone, a pénétré dans la Péninsule et est encore usité à Naples et en Sicile (à Catane, à Palerme) ; si la forme énigmatique *alochu* qu'a

(1) Cotgrave a inséré dans son dictionnaire un singulier « lasché, a fish theat, somewhat resembles a little shad; caught and called so about Montpellier ». Le texte de Rondelet a *Agathopoli*.

(2) Raymond, *Dict. Général* (1832), donne un fr. « lache, s. m., sorte de petits poissons du genre des clupées ».

(3) Comme noms de la *clupea alosa* Cuv. et de la *clupea finta* Cuv., on a : Rimini *sardon*, Fiume *sardella salcativa*, Spalato *srdelja prava* (Carus, *Prodr.*, ii, 552).

(4) Et aussi par le type, d'origine également inconnue, d'où est sorti l'*agon* de Chioggia ; l'*agone*, *agon* du Tessin, indique la *clupea finta* Cuv.

donné par Rafinesque pour Catane représente un mot réel avec *o* tonique (par exemple **alóccia*), *alausa* aura ici influencé *haler*.

Sur les côtes françaises de la Méditerranée, *alausa* est le mot primitif. C'est en Italie qu'ont dû être empruntés les formes *alacho*, *lucho* (1) du Var, et sans doute aussi l'*alléchart* de Cette, qui montre dans sa forme une influence d'étymologie populaire analogue à celle qu'on a invoqué (voir plus haut la citation tirée du dictionnaire de Walde) pour expliquer le latin *haler*, *aller*, etc.

Alausa existe en Espagne et c'est sans doute le plus ancien nom survivant de l'alose dans le pays. Mais après le VIII^e siècle, il a eu à lutter contre un mot arabe: *saboga* (2) (cf. *saghboga*, nom de l'alose en Arabie, d'après Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, v. 447); ce *saboga* (on trouve aussi *saboca*, *samborca*, *sábalo*, *sabenta*, *sable*) a gagné beaucoup de terrain et s'est même implanté dans le domaine sarde à Cagliari. Plus tard encore sans doute, les indigènes de la côte est de l'Espagne, ont emprunté leur *alacha*, *lacha* à l'*alaccia*, *laccia* des Italiens.

308. prov. *lachen*

Mistral donne *lachen*, s. m., « 1. cochon de lait, 2. esturgeon laité ». Comme l'adj. *lachen* veut dire « laité » en parlant des poissons, *lachen* « esturgeon laité » semble curieux.

On peut se demander si ce n'est pas un nom de l'esturgeon tout simplement et s'il n'a pas été donné à ce poisson au sens de « cochon de lait » (cf. note 229 sur le port. *leitao*). »

(1) ROLLAND, *Fa-Pop.*, iii, 120, 121, pour des graphies *haracho*, *aicho*, noms de clupées dans le Var.

(2) M. Schuchardt, *Z. f. Roman. Philol.*, XXX, 728, voudrait rattacher *saboga* au *samauca* de Polemius Silvius; selon lui, *samauca* serait un celtique *sam-aca* « poisson d'été »; cf. gallois *hafog* « fertile, abondant ».

L'esturgeon porte souvent les noms du cochon : cf. le lat. médiév. *porcopiscis*, l'esp. *sollo*, *Chioggia porcellata* = *acipenser sturio* L. ; à Trieste *spotcella* = *acipenser Nacarii* Bonap., etc.

309. fr. *lamperon*

En vieux français *lamperon* = *petromyzon* Planer Bloch est sans doute dû à une métathèse de *lampreon*, diminutif en *-on* de *lampreie*, *lamproie* ; de *lampreon*, par l'influence de *lamproie*, vient la forme plus récente *lamproyon*.

En Angleterre, on distingue souvent *lamprey* = *petromyzon marinus* L. de *lampern* = *petromyzon fluviatilis* L. Ce *lampern* vient du v. fr. *lamperon* avec déplacement de l'accent.

310. fr. *lampugue*, *lampugos*, *lampuge*

Cotgrave a deux articles :

- (a) *lampugos* « a kind of lobsters which in cold weather hide themselves in hollow places and cannot be taken.
- (b) *lampugue*, f., « a kind of delicate small mouthed fish (in the Italian or Adriaticke sea) which hath prickles both on her back and belly, and in stead of each rib seven small bones, Marseillois. »

Divers dictionnaires espagnols modernes citent *lampuga* comme « nom de crabe » ou de « poisson de mer semblable à la langouste ». Je me contenterai de donner l'art. *lampuga* du *Diccionario de la Lengua Castellana* de l'Académie Royale Espagnole (éd. 1791) : « *lampuga*, s. f. pescado muy parecido á la langosta marina. Es regalado y sola se pesca en el verano por retirarse el invierno por el frio al abrigo de la concavidades de los roquedos. *Hippurus*. »

Or, dans la *Parte Segunda del Tesoro de la Lengua Castellana* de Covarruvias (éd. de 1673 ; la *Parte Pri-*

mera est datée de 1674 : la première édition du *Tesoro* est de 1611) on lit : « *lampuga*, pez conocido, y regalado, latin *hippurus*, Graece *ipporos*, este nombre le dan algunos, no se con quanta razon, est enim hippurus ex genere locustarum, qui hybernis mensibus non capitur, propterea quod id temporis frigoris impatientia in cavernas sese abdat. Plin., lib. 9, cap. 16 et lib. 32, cap. ultim. »

Si l'on se reporte aux passages de Pline, cité par Covarruvias, dans la traduction française d'Antoine Du Pinet (éd. 1581, i. 349, ii. 558) on trouve le *lampugo*, les *lampugos* avec la glose *hippurus* en marge. Voici ce qu'on lit au vol. i, p. 349 : « Ils (beaucoup de poissons) se tiennent cachez, en ce temps-là, dans les rochers et cavernes, ny plus ny moins que font les animaux terrestres qui craignent le froid. Mais sur tous les autres, les lampugos et les corbeaux craignent le froid, et n'en prend on point l'uyver, sinon quasi à jours nommez, esquels ils sortent de leurs tasnières, et tousjours à ces jours mesmes. »

Dans les passages de Pline traduits par Du Pinet, il s'agit certainement de l'*hippurus* de Rondelet, *De Piscibus Martuis* (éd. 1554, p. 255) qui n'est autre que le *coryphaena hippurus* L. Le seul nom populaire de ce poisson que cite Rondelet est un espagnol *lampugo* et l'on conçoit qu'un traducteur français, écrivant en 1562, se soit servi de ce *lampugo* pour indiquer la *coryphaena hippurus* L. dont Rondelet dit : « piscis est marinus nostris undis incognitus. »

Il semble donc bien que le *lampugos* de Cotgrave et le *lampuga* des dictionnaires espagnols sont des noms, nom d'un crabe, mais du poisson dit *coryphaena hippurus* L. C'est sans doute le même mot que le *lampugue* de Cotgrave, substantif féminin qu'il donne comme marseillais, bien qu'il puisse indiquer un autre poisson ; on en peut dire autant d'un masc. *lampuge* que je trouve dans le *Dict. gén.* de Raymond (1832) avec la mention : « coryphène pompile, poisson de la famille des pectoraux ».

On peut, en effet, réunir, sur les noms populaires, dans la Méditerranée, du *stromateus fiatola* L., du *centrolophus pompilus* Cuv. et de la *coryphaena hippurus* L., trois des poissons les plus connus de la sous famille des *stromateinae* de Günther, les indications suivantes :

- (1) *stromateus fiatola* L. : Nice *lampuga*, lit. rom. *lampuga* :
- (2) *centrolophus pompilus* Cuv. : Sicil. *lambuco*, Malte *lampuca la loroc* (Carus, *Prodr.*, ii. 664) :
- (3) *coryphaena hippurus* L. : Catalogne, Baléares *lampuga*, Naples *lampuca*, Syracuse Agosta *lambacu*, *lampuga*, Malte *lampuca*, Cyclades (le jeune poisson) $\lambda\alpha\mu\pi\omicron\upsilon\gamma\alpha$ (Carus, *Prodr.*, ii. 666). Ajouter ici le lit. rom. *lampuca* d'après H. Schuchardt, *Ztsch. f. Rom. Phil.* xxxi. 615 ; la variante *lambuca* « leccia » pour Naples d'après Volpe ; le sicil. *lampuca* (Traina « ippuro ») ; à Malte *lampuca* = *coryphaena pelagica* Risso d'après Carus, *op. et loc. cit.*

Le type primitif paraît être *lampuca* (et *-ucus*). C'est sans doute la *coryphaena hippurus* L. qui a d'abord porté ce nom. On peut voir dans *-uca* le suffixe ; cf. it. *acciuga*, sard. *lanuga*, prov. *belugo*, *caluc*, *caluga*, esp. *besugo*, noms de poissons. Que *lamp-* soit le radical de *lampas* (gr. $\lambda\alpha\mu\pi\omega$ voir Meyer Lübke, art. 4870 *lampas*), diverses considérations le suggèrent. La *coryphaena hippurus* L. est un grand et beau poisson d'un bleu argenté en dessus avec des taches bleu foncé, en dessous d'un jaune citron tacheté de bleu clair. En français son nom vulgaire le plus connu est *dorade* qui est un emprunt aux langues du Midi ; cf. Nice *daurada*. Gênes *indoradda* = *coryphaena hippurus* L., esp. *dorado* = *coryphaena pelagica* Risso. Majorque *daurad* = *coryphaena equisetis* L. (Carus, *Prodr.*, ii. 666).

311. fr. *langui*

Langui sb. m. = *molva vulgaris* Flem. est cité par Rolland, *Faune*, xi. 212 d'après Clairac, *Us et Coul. de la*

mer (1671) p. 513 (Clairac dit que c'est la morue mâle desséchée).

Langui est pour *langri* et vient d'une forme aparentée au holl. *lengrisch* = *molva vulgaris* Flem. : cf. le nom wallon *riuri* donné à ce poisson sur lequel voir Rolland, *Fa. Pop.*, xi, 215 et Behrens, *Beiträge*, p. 233.

312. encore sarde *lemaru* (cf. note 155).

Mon collègue, M. Merlo, m'a fait remarquer les difficultés d'ordre phonétique qu'il y aurait à rattacher le sarde *lemaru* à *λαμῆρός*.

Je me suis donc demandé s'il ne fallait pas plutôt songer à *λάμηρός*, cité au sens de « chassieux » à l'art. *λάμη* du *Dict. Etym. de la Langue grecque*, de M. Boisacq. L'article de W. v. Wartburg, *Die Ausdrücke für die Fehler des Gesichtsorgans in den Romanischen Sprachen und Dialekten*, publié dans la *Revue de Dialectologie Romane*, iii, 402, sq., a montré que les mêmes mots servent souvent à indiquer deux ou plusieurs des idées « aveugle », « borgne », « myope », « louche ». L'article ne dit rien de la chassie ; on peut cependant noter que *λαμαζέρος*, du radical de *λάμη* « chassie », veut dire « chassieux » mais aussi quelquefois « myope » et que le prov. *piquerno* « chassie » se dit dans les Alpes de la cécité du chamois. Au radical de *caecus* se rattachent l'esp. *cegar* « devenir aveugle », *cegado* « myope » *cegajoso* « chassieux ».

Rondelet, *De Pisc. Marin.*, éd. 1554 p. 146, parlant du *pagellus erythrinus* Cuv., dit qu'il a de gros yeux « in quorum tunica cornea binae maculae aureae apparent » ; et on peut se demander si ces taches n'ont pas été comparées aux grains jaunes de la chassie.

313. alban. *lepur*.

Dans l'art. de M. Schuchardt sur le lat. *labeo*, *labrax*, *lupus* comme noms de poissons (*Zeitsch. f. Rom. Philol.*,

XXXI 641 sq.), ce savant s'est occupé en passant de l'albanais *lepur* = *coryphaena hippurus* Cuv.

A la note 16 sur l'istr. *lepo*, *lepa*, noms de labres, il dit : « Für den Fall dass in alb. *lepur* = *coryphaena hippurus* L. (nach Heldreich bei Carus) etwas anderes stärke als das Wort für « hase » führe ich das rom. *lampuca* u. ä. als Bezeichnung dieses Fisches an. »

Je viens de dire (note 310) mon avis sur *lampuca* = *coryphaena hippurus* L. Quant à voir dans *lepur* un dérivé du lat. *leporum* « lièvre », à part les difficultés d'ordre phonétique, je ne sache rien qui fasse croire qu'on ait jamais donné le nom du lièvre à ce poisson.

L'alban. *lepur* est pour moi le lat. *hippurum*, qu'on trouve dans Pline et dans Ovide et qui est le grec *ἵππουρος*.

314. Tarante *letrino*

M. Meyer-Lübke a inséré, dans son *Latcin.-Roman. Wtbuch*, un art. « 2912. erythrinus, rote meerbarbe, > neap lutrine. »

Carus, Prodr., ii, 630, donne, parmi les noms de son *pagellus erythrinus* Cuv. un *lustrum* de Naples qui paraît dû à l'influence de *lustrum* sur *erythrinus*.

Il faut aussi ajouter aux dérivés d'*erythrinus* un *letrino* donné par Targioni comme nom à Tarante du *dentes macrophthalmus* Cuv., un des poissons rouges de la Méditerranée (Carus, Prodr., ii, 624). C'est de ce *letrino* ou d'une forme apparentée que doit venir le *lethrinus* de Cuvier, *Règne Animal*, ii (1829), 184 ; c'est sous ce nom générique qu'il distinguait des espèces de dentés sans écailles. Peut-être encore l'a-t-il pris à Rondelet. *De Pisc. Marin.*, éd. 1554, p. 144, où on lit, dans le chapitre « de erythrinis » : « qui Greciam nunc incolunt λέθρινον corrupto vocabulo pro erythrinum [vocant]. »

Je note que c'est comme noms du *pagrus vulgaris* Cuv. que les formes néo-grecques *ερυθρίνα*, *λυθρίνα* (pour la Grèce), *λυθρίνον* (pour les Cyclades) paraissent dans le *Prodromus* de Carus (II, 627).

315. v. niçois *lorada*

Dans un règlement niçois sur la vente du poisson, de peu postérieur à 1445, que M. P. Meyer a publié dans ses *Documents Linguistiques du Midi de la France*, pp. 626 sq., on lit, à l'article 1, les noms suivants de poissons : « lieha, tous, palamida, pagels, sargo, lorada, solas... ». Comme, dans le glossaire, M. Meyer s'est contenté de mettre « *lorada*, poisson de mer », j'ai cru devoir dire qu'il s'agit ici du *chrysophrys aurata* Cuv.

Le nom latin de ce poisson, *AURATA*, s'est perpétué sur les côtes méditerranéennes : catal. *orada* (à côté de *dorada*), Marseille *ourado*, Nice *aurada*, Gênes *oà*, Rome *orabè*, etc. Dans le règlement de 1433, cité en note par M. Meyer, à la page 627 de son recueil, d'après les archives de Toulon, la graphie est *aurada*, que M. Meyer traduit parfaitement bien par le fr. *dorade*. La graphie avec *o* est cependant attestée : Rondelet, dans son *De Piscibus Marinis*, éd. 1554, donne *dotade* comme provençal à la page 115 et *daurade* à la page 116 ; c'est même pour cela que ces deux graphies ont passé dans divers dictionnaires français.

On peut donc admettre que *lorada* est *orada* (*aurada*) avec agglutination de l'article.

316. Gênes *marcantöguo*

Dans la deuxième édition de son *Dizionario Genovese-Italiano*, Casaccia donne *marcantöguo* = *chimaera mostrosa* L. comme usité à Gênes, et *marcantöguo* est donné dans le même sens et pour la même ville par Carus, *Prodr.*, ii, 529, d'après Sassi.

On peut rappeler qu'à Nice, selon le *Trésor* de Mistral, *Marc Antoni* veut dire « nigaud ».

317. norm. *mérissole*

Sur les côtes de Normandie, *mérissole* = *zeugopterus punctatus* Collitt.

Ce poisson est le *whiff* de Couch, *Linn. Trans.*, xvi. 78.

L'angl. *whiff* se dit surtout de l'*Arnoglossus megastoma* Günther, depuis Pennant, *Brit. Zool.* (éd. 1776) iii, 238 ; or, l'a. *mégastoma* s'appelle aussi *merry sole* (Day, *Brit. Fishes.* ii, 22).

Dans la famille des *Pleuronectidae*, les mêmes noms servent à indiquer deux ou trois espèces. Ainsi, à Plymouth, *merry sole* = *pleuronectes microcephalus* Donovan et l'on cite *Mary sole* = *pleur. microcephalus* Don. pour la Cornouailles et le Devonshire et même pour l'Écosse (Day, *op. cit.*, ii, 29-30).

Je soupçonne que le nom *mérissole* est pris au *merry sole*, *Mary sole* des côtes anglaises et qu'à son tour, l'angl. *merry sole*, *Mary sole* est une altération, par étymologie populaire, d'un **mère sole* des côtes françaises.

**Mère sole* peut avoir existé à côté de *mère des soles*, nom, à Arcahon, de l'*Arnoglossus megastoma* Günther, qu'il est intéressant de comparer à l'angl. *mother of herrings* = *clupea alosa* L. (Day, *op. cit.* ii, 235), du prov. *maïre d'ampflora* = *miclostoma rotundatum* Risso et *odonostomus hyalinus* Cocco (Carus, *Prodr.*, ii, 556, 566), du lux. all. *langfeschemudler* — *lotu vulgaris* Cuv.

318. *molebout*

Étant donné le nombre limité de noms de poissons que donne le *Dictionnaire Général*, on est surpris d'y lire l'article suivant :

I. BOIT, s. m.

ETYM. Origine incertaine. Peut-être même mot que l'anc. franç. *boul* au sens d'outre, le poisson ainsi nommé pouvant être comparé à une outre. 1558 « Poisson rond que les uns appellent *lune*, les autres *mole* ou *bout* ou *molebout* »; G. MOREL dans Delb., *Rec.*

Nom vulgaire du *môle*, dit aussi *poisson lune*.

On est surpris, dis-je encore, car on ne trouvera, dans le *Dictionnaire Général*, ni *môle*, ni *molebout*, comme

noms de l'*Orthogoriscus mola* Schneider et cependant ces mots ont eu une plus longue vie que *bout* : en effet, *bout* est à peine français et on ne le trouvera guère en dehors des ouvrages des naturalistes du XVI^e siècle. J'ajoute que l'origine de *bout* est certaine et qu'il ne remonte pas à l'anc. français : l'exemple de 1558, que donne le *Dictionnaire Général*, vient, en définitive, du *De Piscibus Marinis* de Rondelet, qui, en parlant de l'*Orthogoriscus* dit (éd. 1554, p. 425) :

Massilienses *mole* vocant a rotunditate quod molae mouludinariae similis est. Hispani *bout* appellant. Nonnulli ex nostris qui Provinciam Hispaniamque frequentarunt, utraque conjuncta appellatione *molebout* nominant.

Les dérivés du lat. *mōla* ont servi de noms vulgaires à l'*Orthogoriscus mola* Schn. dans l'ouest de la Méditerranée : esp. *mucla de molino*, Cette *mola*, Prov. *molo*, *moulo*, Nice *muola*, Gênes *pescio meua*, Naples *pescce mola* (Carus, *Prodr.*, ii, 537). On sait quelle a été l'influence de l'ouvrage de Rondelet sur les dictionnaires : le *mole*, qu'il cite comme *marseillais*, adopté par Cotgrave et d'autres, a fini par servir à Cuvier (*Règne Animal*, ii, 369) de nom générique de l'*Orthogoriscus* Schn. Une graphie *molle*, qu'on voit déjà dans Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, i (1789), 509, se retrouve dans Littré ; une autre, *môle*, est assez commune et on peut la lire, par exemple, dans le *Traité de Zoologie Médicale et Agricole* de Railliet, à la page 963.

Quant à *bout*, on a vu que Rondelet le cite clairement comme espagnol. En effet, l'*Orthogoriscus mola* Schneider se dit *boutt* dans les Pyrénées-Orientales (Rolland, *Faune Pop.*, xi, 176) et *bot* aux Iles Baléares (Carus, *Prodr.*, ii, 537). Le catal. *bot* « outre » représente un lat. BÜTTEM.

Mais c'est surtout le *molebout* de Rondelet qui a eu une curieuse histoire. Florio le donne comme un mot italien. Il est cité comme mot espagnol par le Minsheu de 1617, tandis que Stevens dans son dictionnaire espagnol-

anglais de 1705, préfère la graphie *molebuto*. En anglais, tout particulièrement, ce mot de dictionnaire a subi des vicissitudes. Le *New English Dictionary* donne, d'après des textes anglais, un *molebout* de 1598, un *molepout* de 1659, un *molebut* de 1668, un *molebutt* de 1678 et même un *molebot* de 1736.

319. vénit. *nodola*

Dans le *Dizionario Veneziano de Paoletti* (1851), les noms de poissons *ronolin* et *nodola* sont impliqués par *lampuga* et *pampano*, et l'auteur ajoute que, dans la région de Lucques, le poisson dont il s'agit s'appelle *pescè rondinino*.

Or, *lampuga* et *pampano* ont servi à la nomenclature de plusieurs poissons de la sous-famille des *stromateinae* Günther, et notamment au *stromateus fiatola* L., au *centrolophus pompilus* Cuv., à la *coryphaena hippurus* L. (voir notes 74, 171, 310) : mais on ne les trouve pas comme noms de la *brama Raji* Bl. Schn. Il est vrai que chez les Croates *larveska* se dit de la *coryphaena hippurus* Cuv. et de la *brama Raji* Bl. Schn. et qu'à Trieste *calaluzzo* se dirait, d'après certaines autorités, du premier de ces poissons et d'après d'autres du second (Carus, *Prodr.*, ii, 666-667).

D'autre part, *nodola* est donné comme nom à Venise de la seule *brama Raji* Bl. Schn. dans Carus. A *ronolin* de Venise, à *pescè rondinino* de Lucques viennent s'ajouter comme noms spécifiques de la *brama Raji* Bl. Schn. un ital. *rondino* d'après Bonaparte, un génois *rundanin* d'après Sassi. Il s'agit de noms de l'hirondelle; le vénit. *nodola* est donc tiré de *lodola* avec dissimilation de l'initial : et ces noms doivent s'expliquer par la forme de la queue de la *brama Raji* Bl. Schn.

320. sicil. *nuzzintulu*

Nom assez curieux du jeune thon qu'on lira dans le *Vocabolario* de Traina et qui représente, je suppose, un diminutif de *nuzzenti* = INNOCENTIUM.

321. it. *pegorella*

Nom de la « lamproye de mer », d'après Duez (1659-1660). Ce mot vient des habitudes des poissons que j'ai indiquées pour expliquer le napol. *sucapece* etc. = *petromyzon narium* L. (voir note 255).

Pegorella doit être un diminutif de *pegola* « poix ».

322. fr. *pêteuse*, prov. *petaïre*

On sait que le fr. *pêcheur*, *pêteuse*, le prov. *petous*, *petouso*, se disent des petites personnes. Un des plus petits oiseaux, le *troglydyles europaeus* Vieillot porte en Provence, dans le Languedoc, le nom de *petouso*. Parmi les noms des poissons en France, on peut citer :

(1) Lauragais *petaïro* = *leuciscus rutilus* Cuv. (Rolland, *Faune Pop.*, iii, 143) ; Mistral donne *petaïre* « cyprin, poisson d'eau douce » ; la longueur de ce poisson est généralement de 0,20 à 0,25 centimètres ;

(2) fr. *pêteuse* = *rhodeus amarus* Ag. ; c'est un très petit poisson qui ne dépasse guère 0,07 mètres ;

(3) Marseille *petaïre* = *lepidotrigla aspera* Günther (Carus, *Prodr.*, ii, 646) ; ce poisson est plus petit que n'importe lequel des poissons du genre *trigla* Cuv. ; il ne dépasse pas 0,19 mètres ;

(4) Cette *petaïdjé*, prov. *petaïre* = *paracentropristis hepatus* Klunz (Carus, *Prodr.*, ii, 609) ; c'est le plus petit des serrans et il ne dépase pas 0,11 mètres.

Il est possible que ce ne soit pas seulement pour leur petitesse que ces poissons ont été ainsi désignés. La *lepidotrigla aspera* Günth. fait sans doute entendre des sons, quand on la prend, comme la plupart des trigles « qui ont tiré de cette particularité des noms vulgaires se rattachant au radical de *gronder* (fr. *grondin*) ou de *groguet* (voir *Rev. d. Dialectologie Romane*, i, 437). Pour le *paracentropristis hepatus* Klunz, on peut noter son tom de *tambour* à Marseille. V. Fatio, *Faune des Vertébrés de la Suisse*, iv, 509 dit du *leuciscus rutilus* Cuv. :

« serrés les uns contre les autres, ces poissons, en quête de frai, produisent souvent, par frottement, une sorte de bruissement assez accentué. J'ai dit que les mâles sont alors tout couverts de petits tubercules épineux qui jouent probablement un rôle dans le frottement des individus de sexes différents pendant les jeux préliminaires des amours ».

323. fr. *pole*

Rondelet, dans le *De Piscibus Marinis* (1554) p. 323, parle du *cyroglossus*, poisson plat « qui *pole* a Gallis nominatur ». Ce mot *pole* a passé, d'abord dans les dictionnaires (ex. gr. Cotgrave, Duez, etc.), puis dans la langue des naturalistes (*le pleuronecte pole* de Lacépède, *la pole* de Cuvier), et il a même été emprunté en anglais : en effet, on trouve, dans le *New English Dict.* *pole* (ex. de 1668), *pole-dab* (1880 Day, *Brit. Fishes*, ii, 31), *pole-flounder* (ex. de 1888), *pole-fluke* (ex. de 1890). Dès 1560, on trouve *pole* latinisé sous la forme *pola* (Rolland, *Faune*, XI, 204).

Le *pole* de Rondelet n'était cependant qu'une graphie archaïque du mot *poule* (lat. *pŭlla*). Le *pleuronectes cyroglossus* L. (*platessa pola* Cuv.) se dit *poule* à Fécamp : un ouvrage de 1758 cite son nom de *poule de mer* en Bretagne (Rolland, *Faune*, xi, 204). Dans ces conditions, il semble bien que le *polanus* cité par Rolland comme nom de ce poisson soit une transcription en latin médiéval d'un v. fr. *polain*.

324. prov. *rabaleuco*, *rabaueuco*, *rawaneuco*

Pour rétablir l'étymologie d'un nom de poisson, il est de toute importance de savoir exactement quel est le poisson visé.

J'ai eu l'occasion de dire que les indications de Mistral sur les noms de poissons sont forts sujets à contrôle. En voici un exemple.

On a un article : « *rabaleuco*, *rabaneuco*, *rawaneuco* (l.), s. f. ombre, poisson de rivière, v. *oumbrino* ». On

en tirerait naturellement que *rabalenco* etc. sont des formes d'un nom du *thymallus vulgaris* Cuv. Mais si l'on se reporte à l'art. *oumbriuo*, on trouve que, comme nom de poisson il est expliqué par : « umble, ombre barbue, *perca umbra* Lac., poisson de mer, v. *rabalenco* » et encore : « sciène, id., v. *corb.* » Or, *oumbriuo* est le nom provençal de *Fumbrina cirrosa* Cuv. (= *perca umbra* Lac.), poisson de mer, et parmi les noms vulgaires de ce poisson Carus, *Prodr.*, ii, 652 cite *rabalenco* d'après Réguis comme provençal. En dépit de cette dernière indication, je crois que les noms cités en tête de cette note sont des noms du *thymallus vulgaris* Cuv., l'ombre de rivière, poisson d'eau douce et non de *Fumbrina cirrosa* Cuv., l'ombre de mer.

D'après Créspon, *Faune Méridionale* (1844) cité par Rolland, *Fa P.* iii, 141, *ravanenco* est, dans le Gard, un nom de *Falburnus lucidus* Heckel et Kner (ce sens est noté par Mistral à un nouvel article *ravanenco*). D'après le même Créspon, *oumbre* est, dans le Gard, le nom du *thymallus vulgaris* Cuv. Mistral explique *oumbret* par « ombre chevalier, poisson d'eau douce, v. *siejo* ». Je fais l'observation que l'ombre chevalier n'a rien à faire ici : il s'agit toujours du *thymallus vulgaris* L. Mais si l'on se reporte à l'art. *siejo*, on trouve ce mot donné comme nom de la vandoise (= *leuciscus vulgaris* Cuv.) et de l'ombre, c'est-à-dire du *thymallus vulgaris* Cuv., bien que Mistral renvoie encore à *oumbriuo*. *Sofi* est d'abord un nom du *leuciscus vulgaris* Cuv. : il a servi d'ailleurs à d'autres petits poissons du genre *leuciscus* Cuv. ; dans le *Trésor* il est cité comme nom de *Falburnus lucidus* Heckel et Kner ; enfin d'après La Fare-Mais, *Las Castagnados* (1844), cité par Rolland, *F. P.*, iii, 129, *sofi* = *thymallus vulgaris* Cuv. dans le Gard.

De tout cela, je tire la conclusion que, dans le Midi le *thymallus vulgaris* Cuv. paraît avoir tiré plusieurs noms, *sofi*, *siejo*, et très probablement *ravanenco*, de la nomenclature des poissons du genre *leuciscus* Cuv. Le

mot *ravanenco*, par son suffixe, doit être ancien : il se rattache à *ravan* « fretin, blanchaille ».

325. fr. *rosse*

Depuis Belon, *rosse* est cité par les naturalistes comme nom français du *leuciscus rutilus* Cuv. (le gardon). Ni Diez ni Scheler, ni le *Dict. Gén.*, ni Körtling ne s'en sont préoccupés, et je ne sache pas qu'on en ait proposé une explication étymologique.

Or, une chose qui semble claire, c'est qu'il faut soigneusement distinguer deux séries de noms du *leuciscus rutilus* Cuv. :

(a) les dérivés du lat. *russus*, données au poisson parce qu'il a les nageoires rouges : Côte-d'Or, Sarthe *rousse*, Montbéliard *rousse carpe*, Moselle *roussette* dans Roland, *Faune*, iii. 112-3 ; *roussel*, qui traduit l'it. *lasca* dans Diez ; franc-comtois *roussolle* etc. dans Beauquier, *Faune et Flore de la Franche-Comté*, i. 324-5, etc.

(b) D'autres mots où l'on a *o* ouvert : fr. *rosse*, Val de Morteau *rosse-chavanne* dans Beauquier, *op. cit.*, Aube *rossal*, etc.

On peut réunir un certain nombre d'indications d'ordre phonétique qui permettront de serrer de plus près la question de l'étymologie du fr. *rosse* :

(1) Les formes du v. fr. *roce*, *rocel*, *rocele*, citées par Godefroy font croire que l's sourde de *rosse* est pour un v. fr. *ts* provenant de *-tlj-* ou de *-kj-*.

(2) Cela est confirmé par *roche* dont Godefroy donne un exemple du XIII^e siècle, tiré des archives de Tournay et qui existe toujours dans le lillois, le rouchi, le montois.

(3) Enfin l'angl. *roach* = *leuciscus rutilus* Cuv. est pour un plus anc. *roche* qui traduit *rosse* dans Cotgrave et dont le plus ancien exemple donné par le *New English Dictionary* est de 1314. La comparaison avec d'autres emprunts faits par l'anglais aux dialectes vieux français (*loach*, *broach*, etc.) appuie l'hypothèse que l'o de *roche*, à l'époque de l'emprunt, était un *o* ouvert.

Ces indications permettent d'abord de dire que notre série *b* (mots avec *o* ouvert) est plus anciennement attestée que notre série *a* (dérivés de *russus*) ; il est même très probable que la série *a* vient de la série *b* au moins dans ce sens que la série *a* n'aura servi à la nomenclature populaire du *leuciscus rutilus* Cuv. qu'après la chute du *l* de *roce* [*rōtsə*] .

On peut encore affirmer que *roce* qui appartient au fonds du vieux français doit se rattacher à un radical *rocc-* ou *rori-* ; en d'autres termes, le substantif féminin *roce* — auquel il faut sans doute ajouter le prov. *roussa*, dauph. *rōssi* que cite Mistral comme nom d'un poisson d'eau douce — est pour **rokkja* ou **rollja*.

Si l'on songeait à le rattacher à la première de ces formes (cf. it. *roccia* « rocher » < *roccèa*), on pourrait avancer comme explication sémasiologique le fait que le *leuciscus rutilus* Cuv. s'est acquis une réputation de ruse par sa prédilection pour le fond des rivières où il se cache volontiers sous les pierres (Cf. la note *gravelet* d'une part, et de l'autre *roucaou*, *rouquie*, noms provençaux des labres, etc.). Mais ce serait une pure hypothèse que rien jusqu'ici ne vient très solidement étayer. D'autre part, devant Neuchâtel *rotte*, *rottelet*, Lac Léman *rolla*, Suisse all. *rotte(n)*, *röttel* = *leuciscus erythrophthalmus* Cuv. et *leuciscus rutilus* Cuv. qu'on a rapproché de *rotlas*, nom de poisson dans les listes de Polemnius Silvius (H. Schuchardt, *Zeitschr. f. roman. phil.*, XXX, 727 ; J. Jud, *Bull. Gloss. des Patois de la Suisse Rom.*, XII, 36), on peut se demander si à côté de *rolla*, une forme **rollia* a pu exister.

326. *ruchon*

« *Ruchon*, n. m., poisson de mer, espèce de raie (*raia fullonica*) » dit Ch. Lecomte, dans *Le Parler Dolois* (1910). Ce mot serait usité à Chierrueix (Ille-et-Vilaine), voir Rolland, *Fa. Pop.*, xi, 168. Il est possible que *huchon*, nom d'une espèce de raie, à Dives (Calvados), d'après Rolland, *Fa. Pop.*, xi, 171, soit une erreur pour

ruchon. On peut songer à expliquer *ruchon* par le moyen bas all. *ruche*, *roche* « raie », auquel sont empruntés Fall. *roche* et, s'il faut en croire Falk et Torp, *Norw.-Dän. Etym. Wtb.* art *rokke*), le norw. *rocke* et le suéd. *rocka*.

327. Trente *salmarino*, *salamandrino*

Dès le XVI^e siècle, le médecin Salviani, dans son *Aquatilium animalium historia* (1554 sq.), a cité *salmarinus* comme nom d'une variété de saumon. Il s'agissait sans doute d'un *salmarino* de la Haute-Italie (1) ; je vois que Duez a inséré un ital. *salmarino* traduit par « truite saumonée » dans son Dictionnaire (éd. 1660).

Linné, au XVIII^e siècle, s'est servi de *salmo salmarinus* et de *salmo salvelinus* pour indiquer deux variétés du saumon qui, selon Lacépède, n'en font qu'une. C'est de là que viennent les mots français *salmarine* f., *salveline* f., *salvelin* m., de nos naturalistes et de nos dictionnaires.

Le *salvelinus* de Linné s'explique, en définitive, par le *salbling* de la Haute-Allemagne, où on le trouve à côté de *salmling* (voir le *Deutscher Wtb.* de Grimm). C'est, d'autre part, *salmling* qu'il faut voir dans la forme italianisée *salmarino*, qui est citée pour Trente, à côté de *salamandrino*, par Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, v. 211.

Enfin, *salamandrino* a dû naître par un croisement de *salamone* et *salmarino*, qui aura permis un rapprochement avec *salamandra*.

328. v. prov. *salpa sulla*

Dans le numéro du 7 août 1911, de *Viro Provenço !* que m'a obligeamment communiqué M. J. Roujat, on a

(1) Aldrovandi, *De Piscibus*, lib. V, cap. XI, p. 583: « Tridentini piscem sibi peculiarem, *salmarinum* nuncupant nomine, ut conjicio, a *salmone* detorto..., quasi *salmo lacustris*. » — Cité d'après Canestrini, *Catalogo dei pesci d'acqua dolce d'Italia* (1866).

publié, d'après les archives communales de Toulon, une minute des prix de vente des poissons fixés par le Conseil de la ville pour le Carême de 1433. On y lit un nombre considérable de noms de poissons, tous intéressants par la date même du texte : entre les *gobis* et les *rajadas*, je remarque les *salpas sullas* qui sont certainement des poissons de l'espèce *charax puntazzo* Cuv.

En effet, *sulo* est cité pour Marseille d'après Marion et *sulla* pour Gênes, d'après Sassi, par Carus, *Prodr.* ii, 635, et tous deux comme noms du *charax puntazzo* (Cuv. Casaccia, dans la 2^e édition de son *Dizionario Genovese-Italiano*, a un art. : « *sulla* s. f. *puntazzo*, sarpa sòlla. T. itiol. *chatunx* (lire *charax*) *puntazzo* ». Il est sûr que le v. prov. *salpa sulla* et l'it. *sarpa sòlla* vont ensemble et il reste à trouver l'explication de *sulla*.

Je crois que *suro*, que Mistral donne comme nom du sargue de Salvien (= *surgus vulgaris* Geoffr.) est le même mot que le *sulo* de Marseille que j'ai déjà cité. Le genre *charax* Risso fait partie de la sous-famille des *sarginae* Günther et le *charax puntazzo* Cuv. porte divers noms des sargues: esp. *sargo picudo*, etc., prov. *patœlet*, mourre *pouchu*.

329. sicil. *scarmu*

Tuttolomondo, dans sa *Fauna Ittiologica del Compartimento marittimo di Catania* (1901) donne *scammu* = *saurus fasciatus* Risso, c'est-à-dire sans doute le *saurus griseus* Lowe. Ce poisson se dit *scarmu* à Messine, *scalm* à Malte, enfin *σκαρμος* dans les Cyclades (Carus, *Prodr.*, ii, 561).

J'ai dit, à la note 264, que le *saurus griseus* Lowe doit s'appeler *salta-barcas*, *salta-muradas*, *salta-bardissas*, dans les Iles Baléares, pour des raisons tirées de ses habitudes (cf. note 336).

Je crois que les formes citées dans le premier paragraphe de cette note se rattachent au radical du grec *σάλαρον* ; cf. *σάλαρος* « saut, bond ». De même, le *scar-*

rus de Pline est tiré de *σζόρος* : cf. *σζόρος* «saut, bond», & le sic. *scœru* = *scarus cretensis* Cuv.

Noter qu'Erhard cite *σζοζός* comme nom. dans les Cyclades, non seulement du *saurus griseus* Lowe, mais aussi du *gadus poutassou* Düben (Carus, *Prodr.*, ii, 572).

330. sicil. *sciálu*, *ciaulu*

Rondelet, *De Piscibus Marinis*, éd. 1554, p. 138, parlant de la *maena*, dit : « A nostris in Gallia Narbonensi *iusele*, ab iis qui Adriaticum sinum incolunt *sclave* [vocat] ». On trouve, dans divers dictionnaires, un fr. *esclave* comme nom de la mendole qui doit remonter, en définitive, au *sclave* de Rondelet.

Parmi les noms des poissons des genres *maena* Cuv. et *smaris* Cur., dont on fait usage sur les côtes de l'Adriatique et en Sicile, un certain nombre semble représenter un type diminutif **slavulus*, **slavula* : Scilla, Messine, Catalane *ciarula* = *maena vulgaris* Cuv.; sicil. *sciálu*, *ciarulu*, *ciaulu*, Messine *ciaula* (à côté de Venise *menola schiava*, Trieste *menola sciava*) = *maena zebra* Günther ; Naples *ciaulo* = *smaris ulcedo* Cuv. (Carus, *Prodr.*, ii, 617-621).

331. Nice *seriola*

Le *Tresor dou Felibrige* a un article : « *seriolo*, s. f. poisson de mer, *caraur Dumerili* (Risso). — A conférer avec le lat. *sario*, truite, ou *seriola*, petit baril ».

Je pense que pour le mot dont il s'agit, il ne faut tenir compte ni du lat. *sario*, ni du lat. *seriola*, et quant au niçois *seriola*, que Risso a cité le premier comme nom de poisson, il y a lieu de croire que *seriola* est la bonne graphie.

En effet, au point de vue de la nomenclature populaire, les poissons de la Méditerranée de la famille des *carangidae* de Günther se divisent assez facilement en trois groupes. Un premier groupe est constitué par les

genres *trachurus* Cuv. et *caranx* Lac. ; le seul genre *capros* Lac. fait un groupe à part ; enfin, le troisième se compose des genres *seriola* Cuv., *seriolicthys* Bleek, *lichia* Cuv. et *lemnodon* Cuv.

Dans ce dernier groupe, qui est celui qui nous occupe, on peut négliger le genre *seriolicthys* Bleek sur la nomenclature populaire duquel je n'ai pas d'indications. D'autre part, le *lemnodon saltator* Cuv. se dit *pesce serria* à Naples, *pisci serra*, *serræ imperiali* en Sicile, *pesce serra* à Bari (Carus, *Prodr.* & ii. 671) ; il doit ses noms à son préopercule dentelé ; c'est ainsi que leur préopercule dentelé a valu leur nom aux serrans. Pour les poissons du genre *lichia* Cuv., je glane, dans Carus, *Prodr.* etc., ii. 673 4, les noms suivants : Gênes *serreüia*=*lichia amia* Cuv. (d'après Sassi), Malte *sirra*=*lichia amia* Cuv., Gênes *serretta*=*lichia radigo* Risso.

La deuxième édition du *Dizionario Genovese-Italiano* de Casaccia a : « *serréua* s. f. *merlone* e vol. *serriola*. T. ittiol. *lischia glaycos* ». Il s'agit de la *lichia glauca* Risso. Enfin un dictionnaire maltais me donne *serra* traduit par un ital. *seriola*.

Il faut donc admettre qu'un it. *serriola*, gènois *serreüia*, *serréua*, niçois *serriola*, qui sert de nom aux poissons du troisième groupe que nous avons défini plus haut, se rattache à *serra* « scie ». Reste à dire un mot sur un malt. *ceriola*=*seriola Dumerilii* Risso cité, d'après Gulin. par Carus, *Prod.* &, ii. 672. Je suppose qu'il vient d'un ital. *ceriola*, *cerriola* (cf. peut-être *ceriola*, *cerriolo* « un cerne », poisson » dans Duez). En ce cas, *cerriola* serait à *serriola* comme l'it. *cerre*, les serres d'un oiseau (Duez) est à *serre* ou encore l'it. *cerrella* (Gherardini, *Supplimento*, à *serreta*) à *serretta* « sarrette, serrette ».

332. sicil. *sfodiru*, *sfodira*

D'après Carus, *Prodr.*, ii. 674 *sfodiru* se dit, à Messine, de la *lichia glauca* Risso. Le *Vocabolarietto delle voci*

siciliane (éd. 1888) de Traina donne à l'appendice: «*sfodira*, s. f. sorta di pesce ».

Je crois que *sfodira* est un dérivé du grec *σφουρίδα* de *σφουρίς* (et *σπυρίς*) « corbeille, panier ». La métathèse est la même que celle qu'on a constatée à la note 237, pour le *smidira*, *smiduru* de Messine qui se rattache au grec *σφουρίς*.

J'ai dit, à la note 297 *cerriola* que les poissons des genres *seriola* Cuv. et *lichia* Cuv. portent souvent les mêmes noms. On peut donc rapprocher de *sfodira* le nom de *cavagnola*, qu'on donne, d'après Cocco, à Messine même, à la *seriola Dumerilii* Risso. *Cavagnola* veut dire « corbeille, panier ». Je suppose qu'il s'agit d'une analogie de forme, mais je n'ai pas à ma disposition les moyens de fixer la forme du panier qui, à Messine, porte le nom de *cavagnola*.

Noter qu'en néo grec et en Grèce, *σφουρίδα* est, d'après Heldreich, un nom de la *cerna gigas* Bonap.

D'après Cocco, cité par Carus, *Prodr.*, ii. 672, un autre poisson de la famille des *carangidae* Günther, le *caranx dentex* Cuv. porte à Messine le nom de *stodiru' imperiali*. Faut-il corriger en *sfodiru' imperiali*? Pour un autre rapprochement entre la nomenclature de la *lichia glauca* Risso et du *caranx dentex* Cuv., voir la note 334 *stiddula*.

333. sicil. *smidiru*. ital. *smuriglio*, *sbriglio*

A la note 237 j'ai dit que *smidira*, *smidiru*, noms, à Messine, de la *smaris vulgaris* Cuv., doivent se rattacher au grec *σφουρίδα*.

Il doit en être autrement pour *smidiru*, noms d'après Cocco, à Messine, du gros requin, *Odontaspis ferox* Ag. Ce *smidiru* doit venir du grec *σφουρίδα* « émeri, terre qui sert à polir »: on pourrait l'expliquer par la peau rugueuse des requins qui sert aussi à polir les objets durs.

On sait que *smuriglio* est un nom italien de l'émeri. Or, à Naples, *smuriglio* (et *sbriglio*) désigne au moins

trois requins : la *lamna cornubica* Flem., le *mustelus vulgaris* M. et Ille., le *carcharias glaucus* Ag. (Carus, *Prodr.*, ii, 505, 511, 512). A la note 238, j'ai cité l'art. *meuanto* du *Dizion. Genov.* de Casaccia, où *sbriglio* paraît être pris comme un nom du *galeus canis* Bonap.

Dans l'*Essai d'un Dictionnaire Niçois* (1894), de l'abbé Pellegrini, on lit un article : « *scriveo de mar*, n. m. émerillon de mer ; *smeriglio*, pesce ». A Nice, *escriveu* est un nom de l'épervier (Mistral à *esparrié*) = *accipiter nisus* Pallas et sans doute de l'émerillon (Pellegrini à *escriveu*) = *acesalon lithofalco* Kaup, peut-être encore de la buse (Pellegrini à *escriveu*) = *buteo vulgaris* Bechstein ; d'ailleurs, tous ces oiseaux ont dû l'emprunter à la nomenclature d'un autre rapace, le *linnunculus alaudarius* Gray, c'est-à-dire la crécerelle ; *escriveu* se rattache au lat. *cribellum* « crible, tamis » (Meyer-Lübke, *R.-E. Wtbuch*, 2321 et cf. Rolland, *Fa. P.*, ix, 51 sq.). Malheureusement, l'article de l'abbé Pellegrini cité plus haut est trop vague pour qu'on en puisse tirer grand'chose ; cependant, si *scriveo de mar* est vraiment, à Nice, un nom de requin, je ferai remarquer que ce serait le seul que je connaisse jusqu'à présent qui se rattacherait à la nomenclature des oiseaux rapaces. J'aime mieux croire, jusqu'à preuve du contraire, que *scriveo de mar* est un nom de poisson à Nice, dont on n'a pas trouvé encore l'exacte équivalence et que les traductions en français et en italien dans l'article de M. Pellegrini sont littérales. D'ailleurs, si l'it. *smeriglio*, le v. prov. *esmerilh*, *esmerillon*, le fr. *émerillon*, l'esp. *esmerejon* noms de *acesalon lithofalco* Kaup, se rattachent au grec *σμερίς*, ce qui est peu probable, cela doit avoir une explication indépendante de celle qui satisfait pour l'it. *smeriglio*, nom de requin.

334. sicil. *stiddula*

« *Stiddula*, s. f. sorta di pesce », dit Traina dans l'appendice de son *Vocabolarietto* (ed. 1888). M. Merlo

m'apprend que *stiddula* est un nom du *caranx dentex* Cuv. C'est un diminutif de *stidda* < lat. *stella*.

On peut rapprocher ce nom de ceux de la *lichia glauca* Risso, que je cite d'après Carus, *Prodr.*, ii, 674 : Rome *ombrina stella*, Naples *pesce stella*, Malte *stillera*.

La *lichia glauca* Risso a sur le fond bleuâtre de son corps une foule de petites taches.

335. prov. *tenihié*

Le grec *τέλιη*, *τελίση*, nom de coquillage, est omis dans la 3^e édition de Körtling.

L'ital. *tellina*, prov. *tellino*, esp. *tellina*, *telina* et port. *tellina*, montrent assez l'extension du vocable.

Duez cite l'it. *tellinê* comme usité surtout à Rome au sens de « petoncle ou moule » et il ajoute le second sens de « saillcoque, sauterelle de mer ou eserevette ». Carus, *Prodr.*, ii, 99 donne pour Livourne *tellina briaca* = *renericardia sulcata* Payr. Pour l'esp. *telina* à côté de *tellini*, on peut comparer le gr. *τελίση* (beçon peu sûre) à côté de *τέλλιση*.

Il faut encore ajouter aux dérivés de *τέλιη* le catal. *tellerinas*, nom des coquilles du genre *donax* L. (Carus, *Prodr.*, ii, 133 4).

Quant à *teniho* qu'on trouve en provençal à côté de *tellino*, j'incline à y voir un plus ancien *telilha*. Valmont de Bomare, dans son *Dict. d'Hist. Nat.* (3^e éd., 1776), à l'art. *telline*, dit qu'on appelle les coquillages bivalves *flions* en Normandie et dans quelques provinces *tenilles*. S'agit-il ici d'une forme francisée du prov. *teniho* ? On trouve dans Raymond, *Dict. gén.* (1832) un article : « *ténilios*, s. m. pl. coquillages de mer que l'on mange communément sur les bords de la Méditerranée. Voir *telline* s. m. ».

Le prov. *tenihié* = *pagellus mormyrus* Cuv. a déjà été rattaché avec raison à *teniho* par Mistral. Les poissons des genres *pagrus* Cuv., *chrysophrys* Cuv. et *pagellus*

Cuv. ont une prédilection marquée pour les mollusques qu'ils écrasent avec leurs molaires (cf. la note 14).

336. sicil. *liru*.

On lit dans Carus, *Prodr.*, ii. 561 : sicil. *liru de solu*, *liru di sieca*=*saurus griseus* Lowe, *liru imperiali*, *liru di funnu*=*aulopus filamentosus* Cuv.

Les noms méditerranéens de ces deux poissons sont surtout des noms de lézards (voir Carus, *Prodr.*, ii. 561 et cf. la note 124).

A la note 264 à propos de *salla-barças*, *salla-muradas*, *salla-bardissas*, noms dans les îles Baléares du *saurus griseus* Lowe, j'avais dit qu'ils devaient s'expliquer par des habitudes du poisson : il est bon aussi de noter qu'un it. dial. *salla-martin*=*lacerta viridis* Aldrovandi est cité par Rolland, *Fa. Pop.*, xi. 18 (voir aussi la note 329 sur le sicil. *scarmu*).

Quant à *liru*, le *Vocabolario* de Traina l'explique par l'it. « sorta di serpe : cicigna »; et *cicigna* est un nom de l'orvet qui se rattache à *caveus* (Meyer-Lübke, art. 1459). Je serais plutôt enclin à croire que *liru* est un nom de la salamandre qui porte souvent les noms des lézards et à laquelle Linné a donné le nom de *lacerta salamandra* (voir Rolland, *Fa. Pop.*, xi. 2 sq.). *Tiro* comme nom de la salamandre dans la péninsule ibérique d'après Rolland, *Fa. Pop.*, xi. 24, semble confirmer ce point de vue. Je rappelle que M. Schuehardt dans la *Z. f. Roman. Philol.*, xxx, 737, à propos de *tirus*, nom de poisson dans les listes de Polemius Silvius, cite d'après Diefenbach, *Gloss lat.-germ.*, un lat. médiév. *tirus*, *tyrus* expliqué par « slange, ackerwurm, lande, driakel, wrn. ». Pour la comparaison de la salamandre à un serpent, à un ver, cf. l'it. dial. *bissa de piora*, et l'all. dial. *mollwurm* (Rolland, *Fa. Pop.*, iii. 78. xi. 24).

337. Péronne *verniol*.

Dans le *Gloss. du Pat. Picard* de Corblet, il y a un article : *verniol*, « poisson connu à Péronne », dit D. Grenier.

S'agit-il du *leuciscus phorinus* Cuv.? cf. les notes 126 et 187.

338. catal. *xuriquer*.

Le *dactylopterus volitans* Cuv. est un des poissons volants.

Ses noms francisés : *aronde*, *arondelle*, *landole* (*Revue de Philol.* Fr. xiii, 124-126), *rondole*, *ratopenade*, viennent du Midi ; ils prouvent qu'on lui donne les noms de l'hirondelle et de la chauve-souris.

Si l'on se reporte à la liste de noms vulgaires, usités dans la Méditerranée, de ce poisson, qu'on lira dans Carus, *Prodr.*, ii, 647-648, on constatera que c'est l'hirondelle surtout qui a servi de terme de comparaison ; toute une série de noms, depuis *oroneta* à Valencia jusqu'à *lustrica prava* à Spalato, en font foi.

Cependant, dans la liste, il y a d'autres noms d'oiseaux : *galino*, en Provence, à côté de *gulinella* en Sicile ; *civetta di mare* à Gaëte et à Naples, à Naples encore *civettola di mare*.

Le *pesce barbasticello* de Venise (Paoletti donne *barbastelo de mar*) et peut-être le *xorich* d'Ivica doivent être placés à côté du *ratopenado* du midi de la France.

On a encore : Majorque, Ivica *xuriquer*, Valencia *soliguer*, Catalogne *xuriquer* = *dactylopterus volitans* Cuv. Les dérivés de *soricarius* (vii^e siècle), sur lesquels j'ai dit un mot dans la *Rev. de Dialectologie Romane*, II, 196, ont servi de noms à divers oiseaux rapaces, notamment à la crécerelle (*tinnunculus alaudarius* Gray = *falco tinnunculus* L.) : voir Rolland, *Fa. Pop.*, xi, 51-52. Le catal. *xuriquer* est traduit par l'esp. *cernicalo* dans le diction-

naire de Saura et *cernicalo* est un nom du *tinnunculus alaudarius* Gray. C'est comme noms de cet oiseau que les formes catalanes citées plus haut ont pu indiquer le *dactylopterus volitans* Cuv. Le sicil. (Palerme) *pisci falconi-dactylopterus volitans* Cuv. et un fr. *faucon de mer* qu'on lira dans Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, III, 326, où il est cité comme nom de son *dactylopterus pirapeda* (= *dactylopterus volitans* Cuv.) servent à confirmer ce point de vue.

(A suivre).

UNIVERSITÉ DE LEEDS.

Le 11 décembre 1912.

Paul BARBIER fils.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

J. Anglade. — Jehan de Nostredame. Les Vies des plus célèbres et anciens Poètes provençaux, édition préparée par CAMILLE CHABANEAU, 406 p. in-8°, Paris, Champion, 1913.

De prime-abord, l'on est surpris à la vue d'une édition des Vies publiées par ce faussaire de Nostredame, mais en regardant au titre développé on s'aperçoit que la première préparation du volume est due à Chabaneau, et l'on constate à l'Avant-Propos que M. Anglade, en reprenant un travail à peine ébauché, a répondu à l'appel qu'avant de mourir son maître vénéré faisait à son amitié et à sa compétence de provençaliste. Ainsi tout s'explique et l'on sait gré à M. Anglade d'avoir accepté dans toute son étendue un devoir qui le détournait d'études plus directement profitables à la science et assurément plus agréables.

Mais il était soutenu par la conscience qu'en somme il faisait œuvre utile. Dans son Avant-Propos, avec la discrétion de langage qui lui est habituelle, il le dit clairement. Il rencontrait au seuil de son sujet une de ces affirmations qui sont de nature à décourager. M. Paul Meyer s'était jadis occupé de Nostredame à propos de ses publications sur les *Derniers Troubadours*, et avait rendu compte, dans la *Romania* (xi, 142, *ibid.*, p. 504) des articles de Bartsch, sur les sources des Vies des anciens poètes provençaux. Le critique français déclarait qu'en somme ces sources étaient connues et que les procédés de falsification mis en usage par le malhonnête procureur, ne sont plus ignorés : « On pourrait assurément vérifier l'application de ces procédés dans chaque cas particulier et on trouverait que constamment la plus lointaine analogie de noms a suffi à Nostredame pour rattacher à la Provence des auteurs qui lui sont étrangers ; mais, outre qu'une pareille recherche ne vaut guère la peine d'être entreprise, on conçoit qu'elle exige une connaissance de l'histoire et de la géographie de la Provence qu'un étranger ne peut pas posséder. »

Pourquoi cette détermination impérieuse du champ de l'étude ? Pourquoi ne pas imaginer que d'autres pensent autrement et dénier

d'avance à leurs recherches toute utilité ? M. Anglade répond fort bien.

« Il y a quelque exagération dans ce jugement de M. Paul Meyer. On verra dans la suite de cette étude quel est le mérite du mémoire de Bartsch ; on s'apercevra aussi que l'intérêt du sujet, s'il n'est peut-être pas aussi grand que se le figurait Chabaneau, est certainement plus grand que ne le pensait M. Paul Meyer. »

Pour le commentaire philologique, M. Anglade s'est limité à éclaircir ce qu'il y a de vraiment intéressant, en particulier les allusions aux poésies des troubadours ou à leurs biographies : « C'est précisément le point qui est le mieux étudié dans les deux articles de Bartsch ; aussi avons-nous résumé son commentaire à propos de chaque vic. Les notes de Chabaneau étaient sur ce point assez rares ; elles n'étaient vraiment abondantes que sur l'influence de Nostredame et sur la diffusion de ses mensonges. »

La part faite à la biographie de Nostredame sera petite. De même, on se bornera, pour le commentaire historique : « il faudrait refaire une partie de l'histoire de la Provence, et surtout celle de la noblesse provençale en fonction, pour ainsi dire, des mensonges de Nostredame. »

C'est donc sur les Vies des troubadours qu'ont porté principalement les efforts de M. Anglade : « La tâche nous était facilitée en quelque mesure, comme nous l'avons dit, par le mémoire de Bartsch et, en partie, par celui de M. Paul Meyer. Nous avons nous-même traité une des parties les plus importantes de ce sujet dans notre mémoire sur le Chansonnier de Sault (*Romania*, 1911, p. 243-322). »

Mais dans quelle mesure Chabaneau avait-il préparé une réédition du livre de Nostredame ?

Il y avait pensé dès l'année 1878, où il entra dans l'enseignement, et depuis il s'en était occupé durant les courts loisirs que lui laissaient d'autres travaux. Il s'intéressait à ce sujet, non seulement pour percer à jour tous les mensonges dont est formée la pseudo-histoire des poètes provençaux, pour dénêler les racines premières d'une œuvre toute de falsification et faire disparaître une fois pour toutes les restes d'imposture qui subsistent encore en bien des esprits, mais, du moins, je le crois, parce que son patriotisme aquitain ne pardonnait point à l'inventeur des Cours d'Amour et de l'Académie de Toronet de s'être donné tant de mal pour flatter l'amour-propre provençal aux dépens de la vérité.

Chabaneau avait étudié les manuscrits de Nostredame, imprimé le texte des Vies en faisant suivre chacune d'elles du premier jet

de l'auteur, ce qui permet d'apprécier comment il était arrivé à la forme définitive de ses légendes menteuses. Un commencement d'introduction, d'assez nombreuses notes éparses, telle trouvaille indiquée dans une de ses publications, des copies de manuscrits, tout un dossier, plein d'idées, de parcelles intéressantes, voilà ce qu'il légua à M. Anglade. Notre confrère, par des recherches patientes, a transformé ces débris en un ouvrage où véritablement rien ne manque, car dans la longue et savante introduction (p. 15-176), dont Chabaneau avait écrit seulement les trois ou quatre premières pages, l'on a une étude excellente et bien personnelle de toutes les questions qui peuvent se poser à propos de Nostredame.

Cette introduction comprend cinq chapitres :

I. Les Nostredame : Jehan, le provençaliste, né à Saint Rémy vers 1507, mort à Aix vers 1577; le frère aîné, Michel, auteur des *Centuries*; un neveu, César, qui composa quelques poésies, pour la plupart en français, et une *Histoire de Provence*, où il se servit des notes de Jean. « Les Nostredame étaient des Juifs convertis. » Leurs aïeux avaient exercé la profession de médecins, et s'étaient faits chrétiens pour complaire aux princes qui les employaient.

« Comme la plupart des Juifs convertis, les Nostredame appartenaient à la petite noblesse du temps. Les fonctions de procureur au Parlement mettaient l'auteur des *Vies* dans la deuxième catégorie — il y en avait cinq — des citoyens de la ville d'Aix. »

P. 38 suiv., l'on a un tableau intéressant de ce qu'était le monde du Parlement de Provence au XVI^e siècle. Le niveau intellectuel de la bourgeoisie d'Aix était élevé, les sciences y étaient en grand honneur. « Il régnait aussi dans cette société aixoise du XVI^e siècle, un goût très vif pour l'archéologie et l'histoire locales, car toutes ces recherches étaient inspirées par un patriotisme presque exclusivement provençal. La Provence n'avait pas encore perdu le souvenir de sa nationalité, détruite, officiellement, depuis 1481. » Suivent des détails sur les notabilités d'Aix à l'époque de Nostredame.

Je ne crois point que l'annexion au domaine royal des grandes provinces telles que le Languedoc, la Provence, la Bretagne, doive être considérée comme une destruction de leur nationalité. On ne fut vraiment confondu dans la grande unité française qu'à partir de la Révolution. Par crainte des résistances locales, tout fut ramené à un même niveau, mais les régionalistes estiment que la nation a plus perdu que gagné à l'opération.

Autant que j'en peux juger, Nostredame fit comme l'historien juif

Josèphe, qui, d'après Renan, « se mit avec une merveilleuse prestesse au courant des idées au milieu desquelles il se trouvait jeté et vit par quel côté il pourrait les exploiter » (*Les Évangiles*, p. 240). Il comprit que pour se faire bien venir des gens, il n'y avait qu'à flatter leur patriotisme, et il s'appliqua à cette tâche sans le moindre scrupule.

Dans *les Biographies des Troubadours* que Chabaneau a publiées dans la réédition de *l'Histoire générale du Languedoc* (t. X), il a classé par province ceux dont il existe une biographie (111). Il donne pour l'Aquitaine quarante-nu noms, parmi eux : Guillaume de Poitiers, les troubadours gascons Cercamon et Marcabrun, Jaufre Rudel et Rigaut de Barbezieux (Saintonge), Arnaut de Mareuil, Arnaut Daniel, Giraut de Bornelh, Bertrand de Born, etc. L'Auvergne et le Velay ont douze troubadours avec biographie : parmi eux, Peire d'Auvergne, Peire Rogier, Peire Cardinal, Peirol. Le Languedoc en a dix-huit, parmi lesquels les Toulousains Peire Vidal et Aimeric de Péguilhan, Raimond de Miraval, Guiraut Riquier. Enfin, la Provence et le Viennois présentent vingt-huit noms : les principaux sont ceux de Raimbaut d'Orange, de la comtesse de Die, Folquet de Marseille, Raimbaut de Vaquières, Folquet de Romans, etc. Cette liste ne comprend qu'un quart des troubadours, mais les plus illustres y sont (1).

Jetons un coup d'œil sur les *Vies*. Guillaume de Poitiers, confondu avec Philippe le Long, est rajeuni de deux cents ans, entouré de poètes qui ont vécu après lui. Marcabrun, devenu Marchebrusc, est transporté à l'époque de Robert de Naples (1346), tient Cour d'Amour ouverte en Avignon, écrit des traités. Arnaut de Mareuil est dit de Meyruelh, localité près d'Aix. Pour Arnaut Daniel, « les uns ont escrit qu'il estoit natif de Tharascon, les autres de Beauquere, les autres de Montpellier : a fait plusieurs comédies, tragédies, etc. »

Peire d'Auvergne est transformé en Peyre de Vernegue, seigneur dudit lieu, où la comtesse de Provence lui aurait fait ériger un mausolée que Sainet Cesari prétend avoir vu avant qu'il fût ruiné !

La première des *Vies* est celle de Jaufre Rudel, que Nostredame fait naître à Blioux, en Provence, au lieu de Blaye : il y place, sous le patronage de son Moine des Isles d'Or, son invention des Cours d'Amour : les dames illustres de Provence tenaient cour pleinière et ouverte : les noms y sont.

(1) J'emprunte ces indications à l'ouvrage de M. Anglade sur *Les Troubadours*, p. 306, note 5.

Le chapitre II a pour objet les « Œuvres diverses de Nostre dame » : Vie de saint Hermentaire; Glossaire provençal; Chronique de Provence en provençal; Chronique de Provence en français; — les sources historiques.

La *vie de Saint Hermentère*, qui est attribuée à Raymond Féraud, dont elle ne serait qu'une traduction, est un pur produit de la plume de Nostredame. Quant à la Chronique en français, si les grandes lignes de l'histoire y sont respectées, « le désir d'exalter les origines de quelques grandes familles et de flatter leur vanité en les rattachant à des troubadours, ont conduit l'historien aux anachronismes les plus violents.

César les reprit à son compte, et comme son histoire eut, par les circonstances où elle fut publiée, un très vif succès, le mensonge et l'erreur s'implantèrent profondément dans l'histoire de Provence: ils n'en sont pas complètement extirpés, même de nos jours. »

Le chapitre III a pour objet les *Vies des Troubadours* et commence par la description du manuscrit de Carpentras. L'on y a une première rédaction où Nostredame « garde encore quelque discrétion dans l'invraisemblance ». La table d'Aix fait connaître un état des *Vies* encore un peu différent du texte imprimé; et il semble que la traduction italienne de Giudici a été établie sur une copie à lui envoyée par l'auteur, mais retouchée.

Il est regrettable que Crescimbeni, dans son grand ouvrage *dell' Istoria della Volgar Poesia*, ait reproduit, de toute confiance, le livre de Nostredame. Ainsi, il a été admis dans l'histoire littéraire moderne !

M. P. Meyer, dans les *Derniers Troubadours* (p. 68 et suiv.) a démontré depuis longtemps comment Nostredame a fait sortir la légende des Cours d'Amour de la simple tenson entre Gwiraut de Salignee et Peironet. Ainsi le faussaire avait le moyen d'énumérer des « dames illustres et généreuses de Provence » et de faire plaisir à ceux qui en conservaient le nom.

« Ce n'est pas le seul désir de faire connaître la poésie provençale qui a poussé Nostredame à écrire les vies des troubadours. L'histoire de la Provence et surtout celle des grandes familles du pays, tient dans son livre autant de place que l'histoire littéraire... La manière la plus habile de flatter les représentants de ces familles était de faire remonter leur origine jusqu'à quelque troubadour illustre. » Quand il ne peut y réussir, il rend les troubadours amoureux de quelque « gentilfeme » de Provence, estimant qu'en les aimant ils leur firent beaucoup d'honneur.

Par d'impudents anachronismes, il fit entrer dans ses biographies les noms des grands personnages provençaux de son époque.

Ici, M. Anglade paraît accepter que Nostredame a été en partie poussé par le patriotisme provençal, si vif en son temps, à commettre ses erreurs les plus graves et il conclut : « Le patriotisme provençal de Nostredame ne saurait nous rendre indulgent pour ses erreurs; même de son temps, le patriotisme national ou provincial n'excusait pas l'imposture et ne justifiait pas le mensonge. » C'est sortir un peu du cadre habituel de nos études. Le patriotisme de Nostredame n'était qu'un masque, une manœuvre pour se faire définitivement agréer par la noblesse provençale. Il n'a rien de commun avec la passion qui a entraîné des hommes illustres, et dans l'antiquité, et depuis, à sacrifier le droit et la vérité à l'intérêt de leur pays. Quoi que l'on en dise, le *Salus populi suprema lex esto* présidera longtemps encore aux destinées des peuples et le sentimentalisme du XVIII^e siècle ne fut qu'un rideau de théâtre derrière lequel se préparaient les plus formidables luttes qui aient ensanglanté notre pays et l'Europe.

Nostredame est un hypocrite intéressé, impudent. Ne lui accordons aucune ombre d'excuse.

Le chapitre IV est intitulé : *les Sources*.

Là apparaissent les personnages inventés par Nostredame : le Moine des Isles d'Or, le Moine de Montmajour, Saint Césary. L'on savait que le second est emprunté du Moine de Montaudon, le troisième d'Uc de Saint Syr. Chabaneau a très ingénieusement découvert que le Moine des Isles d'Or est tout simplement l'anagramme du nom de Reimond de Solies ou de Soliers, ami de Nostredame, quoique protestant, et d'une instruction étendue. De Haitze a écrit sa biographie et le personnage a beaucoup de traits communs avec le portrait que Nostredame a dessiné de son moine imaginaire. Je devrais m'arrêter sur trop de points intéressants. Cette introduction est d'une très grande richesse.

Le chapitre V, « Influence de Nostredame », a une telle importance que je crois pouvoir en citer le sommaire en entier :

« Les provençalistes italiens du XVI^e siècle. — Influence de Nostredame au XVI^e siècle : Du Verdier, La Croix du Maine. — XVII^e siècle : Pasquier, Borel, Huet; César de Nostredame, Honoré Bouche, H. Burle, etc. — XVIII^e siècle : Chasteuil-Gallaup et de Haitze; Moréri; de Caumont et l'abbé Goujet. — Les frères Parfaict, Millot, etc.; Papon, Tiraboschi. — Ginguéné, Sismondi, Raynouard, Stendhal; Histoire littéraire; Diez; Galvani, Fauriel, Villemain. — Bartsch; Paul Meyer. »

En moins de vingt pages, M. Anglade donne l'essentiel de ce qui devait être dit : c'est vraiment un tour de force, et quand on arrive au terme de cette savante revue des opinions exprimées durant plus de trois siècles sur l'œuvre de Nostredame, on est reconnaissant à celui qui l'a tracée avec tant de clarté.

Il est à remarquer tout d'abord que tandis que la France ne connaissait plus les troubadours que de nom, les érudits italiens s'occupaient activement de la langue et de la littérature provençales. Bembo, le plus illustre, projetait vers 1530 d'imprimer les principales œuvres des poètes provençaux et leurs vies. M. A. n'oublie pas de mentionner l'ouvrage tout récent de M. Debenedetti : *Gli Studj provenzali in italia nel cinquecento*, Turin, 1911. Avec Bembo l'on a Chariteo, Colocci, Varenti, Corbinelli, Pinelli, Fulvio Orsini, Castelvetro, son ami Barbieri. Mais le livre que ce dernier avait rédigé sous le titre de *Origine della poesia rimata* resta manuscrit et ne vit le jour qu'à la fin du XVIII^e siècle (1790) par les soins de Tiraboschi.

Il aurait sûrement entravé le progrès de l'influence néfaste de l'ouvrage de Nostredame.

M. A. pense que c'est aux Italiens que Nostredame est redevable de l'idée première de son livre. C'est, en effet, chez eux qu'il trouvait l'exemple de s'intéresser à l'ancienne littérature provençale, mais « il n'en a donné qu'une caricature ».

« Ses fables, écrivait Chabaneau, se sont répandues dans l'histoire littéraire par le triple canal de Lacroix du Maine, de Duverdier et de Crescimbeni. » Huet n'avait aucun doute sur sa véracité... et Baluze cite le moine des îles d'or comme une autorité!

Les papiers de Jean furent utilisés par son neveu César pour la rédaction de son *Histoire et Chronique de Provence*. Il le dit en plusieurs endroits avec toute la précision qu'il y peut mettre, et c'est malheureusement la vérité, de sorte que pour longtemps l'opinion fut infectée de mensonges.

Il y eut des protestations, celles de Pierre de Haitze, de Caumont, de l'abbé Goujet. Parfois ceux-mêmes qui, comme Beauchamp dans ses *Recherches sur les Théâtres de France*, avaient reconnu l'inexactitude du livre de Nostredame, continuaient à y puiser, acceptaient les fables du Moine des îles d'Or. Mais l'abbé de Sade a regretté que la Provence n'eût pas une histoire « sur le modèle de celle du Languedoc, purgée de toutes les fables dont les deux Nostredame l'ont farcie. »

En 1774, parut l'*Histoire littéraire des Troubadours*, rédigée par l'abbé Millot sur les papiers de Sainte-Palaye. C'est, en somme,

une condamnation motivée des « fables et erreurs grossières » dont est plein un livre « trop décrié depuis longtemps pour attirer beaucoup de lecteurs ». Et cependant, en 1775, dans son *Essai sur l'histoire de Provence*, Bouche, avocat au Parlement de Provence croit absolument aux inventions de Nostredame et se complait à décrire en détail tout le fonctionnement des Cours d'Amour : « il y avait un parquet, une chancellerie et des épices. Les pelottes, attribuées au Prince d'Amour, étaient représentatifs des épices. »

Néanmoins, à la même époque paraissait une *Histoire générale de Provence*, dont l'auteur, Papon, s'affranchit de l'influence des Nostredame.

Les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*, tout en refusant toute autorité à la plupart des biographies de Nostredame, imputent la responsabilité de ses erreurs aux auteurs où il a puisé. Ces hommes graves et honnêtes ne pouvaient s'imaginer qu'il eût pu volontairement falsifier l'histoire.

A un italien, à Tiraboschi, revient l'honneur d'avoir nettement discerné la vérité : à propos des prétendues sources de Nostredame, il dit (1) qu'il est probable « que Nostredame, pour donner une autorité à ses romans, a inventé des écrivains dont aucun ne se trouve dans aucun des nombreux manuscrits de poésies provençales qui ont été conservés ».

Antérieurement, dans sa grande histoire de la littérature italienne, qui a paru de 1772 à 1782, il avait protesté contre la faveur accordée aux romans fabuleux de Nostredame, et s'étonnait avec raison que les auteurs de l'histoire littéraire de la France eussent suivi aveuglément un tel guide en ce qui concerne Folquet de Marseille.

« Quand il aborde l'histoire des italiens qui ont écrit en provençal, il s'exprime ainsi : « Noi debbiam qui ragionarne e ci conviene esaminar questo punto d'istoria letteraria con la maggior esatezza che ci sia possibile per ripurgarlo delle innumerevoli favole di cui l'ha ingombrato il Nostradamus. » Et il s'y applique de son mieux. D'ailleurs il n'ajoute aucune foi aux témoignages du Moine des Isles d'Or, et de Saint-Césaire. « Je me confirme dans l'idée que les auteurs cités par Nostradamus n'ont jamais eu d'autre existence que dans l'imagination de cet historien romancier. » Je renvoie à l'introduction de M. Anglado, p. 168-169, où l'on a un résumé de ce que Tiraboschi a fait pour purifier le terrain encombré des fables de Nostredame.

(1) Dans la préface de son édition de Barbieri (1790).

Il est tout à fait regrettable qu'en France on n'ait longtemps tenu aucun compte du jugement du savant italien. Fabre d'Olivet, Ginguené, Sismondi, Raynouard lui-même, Stendhal, Marchangy, ne songent pas à discuter les assertions du faussaire. La Biographie universelle est encore pleine d'erreurs dans son article sur Nostredame.

L'histoire littéraire de la France suppose que Nostredame a été souvent trompé par ses sources, mais admet que les *Vies*, tout en fourmillant d'erreurs prodigieuses, contiennent aussi diverses notions instructives, soit pour l'histoire générale de la poésie provençale, soit pour les biographies des poètes provençaux. « Voilà où en était Victor Leclerc !

Diez, lui-même, est disposé à croire que plus d'une bonne tradition se cache dans un si grand nombre d'invéraisemblances et d'erreurs patentes. Mais il a deviné que « le Moine de Montmajour n'est vraisemblablement que le moine de Montaudon, dont la satire paraît avoir été plus tard remaniée et augmentée. » Ceci est encore dans la deuxième édition des *Leben und Werke der Troubadours* (1882). »

Il est des mensonges qui ont la vie dure : « Une partie des fables de Nostredame se retrouve dans l'ouvrage d'Antonin Méray, *La vie au temps des Cours d'amour* (Paris, 1875). Méray ne doute pas du témoignage du Moine des Iles d'Or, pas plus que de celui de Nostredame, et il gourmande Diez qui avait mis en doute l'existence de ces cours et qui avait discuté la valeur du traité d'André le Chapelain. »

Si Milà y Fontanals n'a pas été dupe des fables de Nostredame, Balaguer, dans son grand ouvrage en six volumes, *Historia de los trovadores* (1876), accepte la plupart des erreurs de l'auteur des *Vies*.

J'aurais dû mentionner comme ayant été aussi trompés par l'assurance de l'imposteur, Galvani, Fauriel, Villemain, qui, dans le *Tableau de la Littérature française au moyen âge*, enseigne qu'Arnaut Daniel avait composé un chant qu'il appelait les Visions du Paganisme, *las Phantomarias del Paganisme !*

Le roman de Philippe le Long substitué, malgré l'énorme anachronisme, à Guillaume, comte de Poitiers, a passé dans une thèse soutenue en Sorbonne il y a peu d'années, par M. Lehueur. Celui-ci avait été trompé par l'article de V. Leclerc (*Histoire Littéraire*, t. XXIV, p. 435).

Et cependant les articles de Bartsch et de M. P. Meyer ont depuis longtemps démontré de manière méthodique le caractère mensonger de l'ouvrage de Nostredame.

Ce chiendent est tellement répandu, qu'un honnête et très compétent éditeur du Moine de Montaudon, M. Otto Klein, en 1885, après avoir averti dans son introduction des démonstrations décisives de Bartsch et de M. P. Meyer, s'est cru tenu de mentionner parmi ses excellentes notes, les mensonges de Nostredame : p. 23, 25, 26, 28, 29, 30. Un coup de balai dans l'introduction n'eût-il pas suffi, et sera-t-on obligé de citer l'odieuse prose du faussaire partout où il a altéré la vérité ?

M. Anglade craint que les légendes imaginées par le vilain homme ne subsistent encore longtemps dans les ouvrages destinés à exalter la Provence ou la gloire de ses grandes familles, et cite des exemples tout modernes. Mais je doute qu'aucun de ceux qui auront lu cette introduction, dont je regrette de donner une idée si imparfaite, puisse désormais ajouter la moindre foi au témoignage de Jean de Nostredame, si flatteur qu'il soit pour sa généalogie.

Après le texte des Vies, des notes achèvent de faire connaître comment Nostredame n'a cessé de contrefaire, d'altérer, de mentir. Le disciple de Chabaneau a ainsi honoré la mémoire de notre ami par un monument de saine et forte critique et plus que largement justifié la confiance que lui témoigna son vieux maître, le jour où il dut renoncer à débarrasser lui-même la littérature et l'histoire des erreurs qu'y avait semées, avec une audace sans exemple, l'imagination du plus malhonnête homme qui ait tenu la plume depuis l'invention de l'imprimerie.

Un index très minutieux permet les recherches dans les diverses parties dont l'ouvrage est composé.

On s'étonnera peut-être que je paraisse négliger nombre de faits où éclate l'impudence du mensonge ; ce serait déflorer le sujet : je n'ai d'autre désir que de suggérer le besoin de lire et d'étudier un livre si intéressant et si utile.

Par son ouvrage sur « Les Troubadours, leurs vies, leurs œuvres, leur influence » (Paris, 1908), M. Anglade avait présenté au grand public les résultats du travail critique dont notre poésie méridionale a été l'objet depuis Diez. En démolissant définitivement l'œuvre de Nostredame, il complète ce qu'il avait si bien commencé.

Ferdinand CASTETS.

Maria Parrozzani. — I dodici Ammaestramenti che la savia donna diede alla figliuola quando la maritò. In 8°, p. I-XII, 1-12. Padova, 1914

Un sommaire ou introduction fait connaître, en les classant, les diverses éditions imprimées de cette pièce si intéressante et fournit la démonstration que la publication du texte dit *Magliabechiano* et la reprise de chacun des types sont opportunes, en raison: 1° des corrections arbitraires faites aux textes; 2° de l'incertitude de l'origine des textes; 3° de la rareté des éditions imprimées.

Dans la seconde partie, l'on a:

- I. Le texte d'après le manuscrit visé plus haut;
- II. Un texte d'après un groupe d'éditions;
- III. Un texte d'après un second groupe;

I est reproduit avec la fidélité d'un fac-simile, tandis que les deux autres textes sont édités avec séparation des mots et ponctuation moderne.

Il semble bien que le texte inédit soit de meilleur aloi, plus archaïque, et il faut savoir gré à Mme Parrozzani de l'avoir publié, mais beaucoup de lecteurs regretteront que l'on ait laissé à cette relique vénérable son aspect primitif, qu'on n'ait pas séparé les mots, ponctué complètement, proposé toutes les corrections nécessaires. L'intérêt des *Ammaestramenti* ressortirait mieux s'ils étaient dégagés de cette gangue qui n'est pas imputable à l'auteur, mais aux habitudes des copistes.

Ces remarques ne tendent point à diminuer le mérite du travail de Mme Parrozzani, qui a élucidé, avec sagacité et une connaissance parfaite du sujet, les questions nombreuses qu'elle a rencontrées à propos des manuscrits et des éditions.

F. C.

Lares, *Bullettino della Società di Etnografia italiana*, vol. I, 1912, in-8°, 267 p.; vol. II, fascic. I, 1913, 127 p. Roma, *Loescher*.

Un titre vraiment heureux pour annoncer des études d'ethnographie italienne. M. Novati, qui l'a suggéré, le commente et justifie en quelques lignes charmantes, qui se terminent par la citation de la prière antique: *Enos Lares iurate!* En face de la page du titre, l'on a une belle photographie d'une gracieuse statuette en bronze d'un Dieu Lare qui est conservée à l'Ambrosienne.

Le programme de cette publication est présenté en un article dû au regretté Lamberto Loria, que la mort a soudainement enlevé

À la direction de l'œuvre dont il avait été le promoteur. Il s'agit essentiellement de l'organisation d'un Musée national italien, comprenant tout objet qui a un intérêt pour l'histoire des usages, des métiers, des mœurs, représentant surtout la vie populaire dans sa vérité et sa simplicité. Et il convient de se hâter, car usages et traditions sont menacés par les changements rapides qui de nos jours s'accomplissent en tout pays, en toute chose, en Italie sans doute de façon plus marquée, puisque la centralisation y mène son œuvre avec la ferveur d'une religion récemment promulguée.

C'est d'autant plus un devoir patriotique de sauver l'héritage fragmenté et dépérissant à vue d'œil, que le passé avait légué, et l'ancien régionalisme italien est assez riche en monuments de toute sorte pour que la récolte soit abondante et précieuse.

Le premier volume contient les articles suivants :

- A. Mochi : le premier Congrès d'ethnographie italienne.
- F. Baldasseroni : le Musée d'ethnographie italienne ; classement par régions ou par catégories d'objets ?
- A. Baraciola : une légende de Formazza.
- A. Pettazzoni : survivances du *rumba* en Italie.
- L. Salvatorelli : André Langs.
- C. Nigosi : les croyances religieuses de la haute vallée du Tibre.
- G. A. di Cesarò : la valeur occulte de superstitions, traditions et fables populaires.

A. Solmi : sur l'interprétation des rites nuptiaux.

A. Baragiola : à propos d'une publication de Paul Ewald.

A. Balladoro : une légende de la mort.

À cet endroit, p. 223, vient au sommaire, mais à la page 73, sous le titre particulier de *Varietà*, un article de L. Loria : l'Ethnographie instrument de politique intérieure et nationale.

Les comptes rendus, la revue bibliographique sont également en parties séparées, ce qui résulte de la publication par fascicules.

Le premier fascicule du volume II annonce d'abord la mort du directeur du *Bulletin*, Lamberto Loria, dont l'on a une très belle et expressive photographie. Explorateur passionné, homme d'initiative, il était né le 12 février 1855, à Alexandrie d'Égypte, quatre ans avant l'année mémorable où, grâce à l'intervention française, l'Autriche fut rejetée au-delà du Mincio. Une mort prématurée enlève à l'Italie un de ses plus enthousiastes serviteurs, une énergie en pleine maturité. Le Musée ethnographique italien a été formé par les soins de Loria et continuera à s'enrichir grâce à l'influence du *Bulletin*. Il était ardent, affectueux ; ses amis ont trop de raisons de le pleurer. M. Novati, dont le nom seul est tout un programme

et une haute garantie d'une direction scientifique et sage, a accepté de lui succéder à la tête de la rédaction du *Bulletin*.

Après un article de M. Baldasseroni, sur Loria et les services qu'il a rendus, ce fascicule présente :

Francesco Novati : la collection d'imprimés populaires italiens de la bibliothèque de Fr. Reina.

Alessandro Levi : contributions de la Société d'Ethnographie à l'étude du droit et de la conscience juridique populaire.

G.-B. de Gasperi : sur les habitations temporaires de la Majella (avec planches).

Sous le titre de Variétés, articles sur : le *rombo* en Sardaigne, la manière d'atteler les bœufs en Sardaigne (Calvia Secchi), *Mari-tavanno* (A. Mainardi).

Comptes rendus et Revue bibliographique.

Le domaine dont la Société et son *Bulletin* entreprennent l'exploration, est immense et d'une variété infinie. Puisse-t-on, en l'étudiant, se préoccuper surtout des faits ! Dans l'ethnographie contemporaine circulent des théories à prétention scientifique, dont l'influence peut troubler l'œil de l'observateur. Se contenter de voir les choses telles qu'elles sont, garder un contact intime avec l'âme populaire, craindre de les interpréter en s'inspirant de systèmes généraux où une part est toujours faite aux arrière-pensées politiques et sociales du moment, me semblent les conditions impérieuses d'une bonne étude de l'ethnographie et des traditions populaires.

C'est, il est vrai, limiter au passé et à ce qui en subsiste le champ des recherches, mais à vouloir y ajouter le présent avec ses variations quotidiennes sous l'influx des idées modernes, on finirait par embrasser trop. Dans l'article de M. A. Levi, il est dit à propos d'un beau livre de M. A. Tamassia, « La famille italienne au quinzième et au seizième siècle », que des renseignements analogues sur la vie actuelle, privée ou sociale, peuvent intéresser dans une mesure au moins égale. D'accord, mais où le très distingué juriste pense-t-il que l'on devra s'arrêter sur cette pente ? Je souhaite que l'on ait toujours présent à la pensée le titre du *Bulletin*, qui en définit si heureusement le programme et l'esprit : *Lares* !

H. Douglas Austin. — Accredited citations in Ristoro d'Arezzo's *Composizione del Mondo*. Thèse de doctorat de l'Université *John Hopkins*, 1911, in-8°, 52 p.

En sous-titre, l'auteur définit son sujet a *study of sources*, et il ne pouvait mieux dire. Un bon moine qui acheva en 1282 cette sorte de cosmographie, s'est borné à compiler ce qu'il savait de la science léguée par l'antiquité. Mais par quels canaux l'avait-il reçue ? A-t-il usé des originaux ? des traductions latines d'après les traductions arabes, ou bien d'après les textes anciens ? M. Austin, avec une conscience très méritoire et un coup d'œil très sûr, a démêlé cet échveau compliqué, en sorte qu'il arrive à présenter un ensemble bien établi de conclusions précises. Là où il doute, comme à propos du traité des *Météores* d'Aristote, il donne les motifs de ses hésitations. Ses recherches sont conduites avec méthode, ne négligent aucun point. C'est un chapitre définitif sur les sources où Ristoro a puisé. Ainsi l'on peut dire que M. Austin a traité complètement le sujet qu'il s'était proposé. Mais j'ai deux regrets à exprimer à propos du sujet lui-même.

Dans le court paragraphe que Gasparry accorde au moine d'Arezzo (*Histoire de la littérature italienne*, trad. ital., t. I, p. 158), il a le soin de montrer par quelques exemples comment Ristoro se tient strictement au point de vue de son temps, en partage la naïveté. D'après lui, l'ouvrage de Ristoro est intéressant surtout comme monument de l'ancien dialecte arétin, sans trace de l'influence de la langue littéraire. M. Austin, dans son introduction, croit apporter « une contribution à l'histoire générale de la pensée scientifique dans l'Italie du Moyen Age. » Mais cela ne me semble ressortir ni du sujet « Les Sources », ni de la manière dont il est traité. De bonne foi, je ne suis pas convaincu que les termes « pensée scientifique » soient applicables à la compilation de Ristoro.

On est heureux de voir des Anglo-Saxons d'Amérique étudier les langues et les littératures romanes, mais on éprouve une satisfaction plus grande quand ils font porter leurs recherches sur des œuvres ayant une valeur vraiment littéraire. Ce n'est point par des compositions telles que celle de Ristoro, que l'Italie a conquis l'honneur d'être l'éducatrice de l'Europe à la Renaissance. De Dante et Pétrarque à Manzoni et Leopardi, que de glorieux génies ! Les Etats-Unis sont une nation jeune ; toute biblique en ses origines, elle a pris le goût des lettres et de l'art européens. Développer la connaissance et l'intelligence des littératures romanes parmi

les compatriotes de Longfellow, est chose urgente. D'autres l'ont dit avant moi et se sont étonnés de la direction donnée parfois aux Etats-Unis à l'étude des langues et littératures romanes.

M. Austin a fait avec raison son pèlerinage en Italie; il y a passé deux ans. Que n'y a-t-il réuni les éléments d'une bonne étude sur tel poète ou romancier du siècle dernier, Carducci ou Fogazzaro? Quel intérêt nous présente, à nous qui ne sommes pas des mathématiciens, la lecture de ce qu'Alfragan écrivait au neuvième siècle sur la zone équinoxiale (p. 12) ? Au pays de Mark Twain, je suis certain que l'on attend d'autres nouvelles d'Europe, et surtout de ces contrées latines où s'est réveillé d'abord le culte de la beauté antique.

F. C.

Giulio Bertoni. — Dante, 84 p., petit in-8°. *Genova, Formiggini*, 1913.

Je serais fort en peine de décrire aussi bien que M. Formiggini l'a fait, les *Profili* ou portraits dont il édite une collection et d'exprimer aussi exactement l'intention qui le guide.

« Les *Profili* sont de gracieux petits volumes elzeviriens, imprimés sur papier de luxe, reliés soigneusement en parchemin d'imitation, ornés d'illustrations... Tous sont l'œuvre d'auteurs d'une compétence particulière. Ce ne sont pas des sommaires d'une aride érudition, mais des évocations vivantes, synthétiques et suggestives, choisies sans limite de temps et d'espace... »

A en juger par les titres des *Profili*, cette dernière promesse est déjà tenue avec une fidélité absolue. Le dernier volume paru, celui de Dante, a le numéro 27, et déjà sur la liste Darwin suit Botticelli, Verdi est encadré de Malthus et Jésus de Nazareth, Abraham Lincoln suit le Roi Enzo et précède Sixte-Quint. Dickens est placé entre Firdusi et Julien l'Apostat. Il y en a pour tous les goûts.

« Les *Profili*, continue l'honorable Formiggini, satisfont le plus noblement possible l'exigence, caractéristique de notre temps, de vouloir apprendre beaucoup avec le moindre effort, mais dans un appendice bibliographique sobre et averti, ils donnent un guide tout récent et très utile à ceux qui voudront approfondir avec plus de calme l'étude du personnage en cause. »

Ce paragraphe s'applique parfaitement à l'ouvrage de M. Bertoni. On ne pouvait condenser avec plus d'art ce que la critique du siècle dernier a fini par établir au sujet de Dante et de son

œuvre. Quand j'ai reçu le petit volume, je lisais la réédition de l'admirable thèse d'Ozanam, sur la Philosophie de Dante (1838), et je regrettais que, par une sorte de filial respect, on eût préféré ce texte à celui de la seconde édition (1839), revue, corrigée, augmentée de 140 pages. Avec M. Bertoni, on a la sécurité d'être en présence du dernier progrès de la science. Il en résulte qu'on le lit avec un très grand plaisir, parce qu'on ne s'y attarde pas aux choses vieilles et définitivement écartées. L'érudition vaste et à la fois personnelle de notre éminent confrère s'est pliée aux nécessités de la vulgarisation sans rien sacrifier de l'essentiel.

Autrefois, Dante se résumait en un nom: la Divine Comédie. Aujourd'hui, il faut faire une part aux œuvres lyriques, à la *Vita Nuova*, au *De Vulgari Eloquentia*, au *Convivio*, au traité *De Monarchia*. Et ainsi l'on connaît mieux le poète et l'on comprend moins péniblement des parties de la *Commedia*. Mais entre elle et tout le reste, l'écart est infini. Rien n'y fait prévoir le génie capable de réaliser en un drame vivant les trois règnes de l'au-delà. Ce sont choses intéressantes, preuves d'une flexibilité rare de l'esprit, et aussi d'une faculté extraordinaire d'assimilation. La *Vita Nuova* elle-même n'a de prix qu'en ce que l'on y démêle un premier élan d'une grande âme poétique. Mais la *Commedia* nous place en une région plus haute d'où notre regard s'étend au-delà de toute limite. Je regrette seulement que la politique y ait une part et que les théories du *De Monarchia* y reparassent. L'ancien guelfe, devenu gibelin, espérait la conciliation de la Papauté et de l'Empire, écrasant, d'accord, les nations modernes qui se dégageaient du chaos qui avait suivi la dislocation de l'empire de Charlemagne. Il rêvait, le malheureux grand homme, d'une sorte de despotisme universel à deux têtes ! Ainsi, il ne sentait pas que sous un tel régime, lui, Dante Alighieri, eût été impossible: il ne voyait pas que la vie italienne s'était épanouie, fière et luxuriante, au milieu du désordre qui troublait son esprit systématique; que Florence, sa mère, rayonnait déjà dans le domaine de la littérature et de l'art; que Giotto était le précurseur de plus grands, qu'un Michel-Ange apparaîtrait un jour, et que lui, Dante, comme Michel-Ange plus tard, devrait l'inspiration de leur génie à cette fièvre de liberté qui agitait les tumultueuses cités italiennes. Les Guelfes avaient raison et leur entente avec la France procédait du même sentiment qui, des deux côtés des Alpes, faisait battre nos cœurs aux temps de Magenta et de Solferino.

M. Bertoni termine en rappelant que les destinées de la civilisation italienne ont marché de pair avec le culte du grand poète

qui a chanté, comme aucun autre au monde, la force et la beauté morale et célébré d'une voix immortelle la victoire du Bien sur le Mal; ainsi, même aujourd'hui, l'Italie, dans une période solennelle de son élévation, se sent en lui unie et grande, se contemple en lui toute entière et admire. »

C'est aussi vrai que noblement dit. L'Italie nouvelle diffère absolument de ce que Dante souhaitait pour sa patrie; mais, depuis six siècles, elle a en lui un centre d'admiration; en lui elle a un maître du Bien et du Beau, elle se sent une dans sa reconnaissance pour lui, de même que pendant près de mille ans nos Français étaient unis par un commun loyalisme envers la dynastie dont l'Alighieri a mérité trop souvent et avec apreté. Dante exerce, exercera toujours sur les âmes italiennes, une royauté dont les titres ne seront jamais contestés, qu'aucune révolution ne dépouillera de son domaine.

A propos des égarements de la Jeunesse de Dante, M. Bertoni traite avec autant de justesse que d'agrément, du remaniement italien en 232 sonnets du *Roman de la Rose*, que j'ai édité en 1881 dans les publications spéciales de la Société des Langues Romanes: *Il Fiore*. A la Bibliographie (p. 80), il mentionne à ce sujet l'étude de M. Mazzoni dans la *Raccolta di studi*, dédiée à M. D'Ancona (Florence, 1901), l'article de M. d'Ovidio dans le *Bull. d. Soc. Dant.*, X, 273, et M. A. Farinelli, *Dante e la Francia*, Milan, 1908, I, p. 25.

Dès 1891, dans un article « *Il Fiore* et ses critiques », j'avais réservé l'état de la question à cette époque (*Revue des Langues Romanes*, 1891, p. 307-316). Je reconnais aujourd'hui que M. Casini n'a pas été le seul à ne point taxer de déraison la pensée de rappeler la jeunesse de Dante à propos de Durante, auteur d'*Il Fiore*. « Cette période de troubles, dit M. Bertoni, et, pour ainsi dire, de désarroi, ne fut point sans laisser quelque fruit inattendu, comme les rimes *petrose* et le sonnet à Guido et à Lapo, et, peut-être aussi, une rédaction poétique en deux cent trente-deux sonnets du *Roman de la Rose*, ouvrage dont semble auteur un Durante à identifier probablement avec Dante Alighieri. L'auteur de cette couronne de sonnets, écrite ni avant la mort de Sigier (1284), ni beaucoup de temps après, et adressée, semble-t-il, à messer Brunetto Brunelleschi, se montre poète fin, plein de mouvement et de grâce. Il ne traduit pas, il interprète, transforme, résume; et, en résumant, il choisit de l'immense trame du roman français qui peut être défini l'épopée médiévale de l'amour, les épisodes les plus gais, les plus intéressants, je dirais

les plus séduisants. Il ranime tout, abrège souvent et embellit d'un souffle frais et vivant d'inspiration, témoigne partout d'un goût subtil et délicat. Il y a dans ces vers un parfum d'art et une limpidité de style qui ne sont pas indignes de la muse juvénile de Dante, qui pourrait les avoir composés pour égayer quelque joyeuse compagnie dans la période aventureuse et agitée de sa jeunesse. »

Je ne veux rien ajouter à cette page, que je regrette de ne pas mieux traduire. Elle donne l'impression vraie que laisse la lecture d'un poème à qui l'on peut uniquement reprocher de finir avec une licence égale à celle de l'original. Mais nous sommes en plein moyen âge, où rien ne doit nous étonner. Et depuis le moyen âge, beaucoup d'auteurs illustres et même graves ont écrit des sottises, sans avoir l'excuse de la naïveté.

Ferdinand CASTETS.

Edward Moutier. — Les méditations du soldat et l'éducation patriotique. — Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1914, in-16, 3 fr. 50.

Ce n'est pas ici le lieu de parler longuement d'un livre dont la partie principale est une sorte de bréviaire du soldat catholique et dont la partie patriotique est d'inspiration religieuse encore. Mais je puis bien dire, puisque je le pense, que cette introduction à la vie dévote du soldat rappelle par quelques défauts et surtout par ses qualités, l'autre *introduction à la vie dévote*, celle de Saint François de Sales; et je puis bien ajouter qu'il y a dans cette « éducation patriotique » de fortes et nobles pages, et qui peuvent être bienfaisantes pour d'autres que des croyants.

Eugène RIGAL.

A. Joannidès. — La comédie française: 1913. — Paris, Plon-Nourrit, 1914, in-8°.

Le répertoire de M. Joannidès ne prête à aucune critique; nous en sommes réduits à répéter chaque année qu'il devient de plus en plus complet et commode; mais jamais la formule n'aura été aussi vraie. Le volume de 1913, qui a paru avec une étonnante promptitude, contient deux tables de plus que les précédents. Et sur les pièces jouées, sur les incidents de tout ordre, sur la fermeture de

la salle pendant qu'on posait le plafond de M. Besnard et, par suite, sur les pérégrinations de la troupe, sur la retraite et la mort de M. Claretie, la chronique de la *Comédie* est abondante et intéressante à souhait. Surtout je sais gré à M. Joannidès de l'impartialité avec laquelle il recueille les articles de la critique, même l'inqualifiable attaque de M. de Porto-Riche dans le *Matin*; peut-être M. de Porto-Riche eût-il préféré qu'on oubliât cet accès de rage; mais l'historien de la Maison de Molière a bien fait d'en assurer le souvenir.

Eugène RIGAL.

Emile Faguet, de l'Académie française. — La jeunesse de Sainte-Beuve. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1914, in-16, 3,50.

Ce livre n'est pas, comme pourrait le faire croire son titre, une étude biographique. S'il connaît les faits de la jeunesse de Sainte-Beuve et les documents qui les établissent, M. Faguet ne se propose pas de les examiner ici, pas plus que les travaux biographiques déjà publiés. Il se confine, de parti pris, dans l'examen des ouviages qui, de 1825 à 1835, ont pu être en quelque mesure des « Confessions » de Sainte-Beuve: *Volupté; Vie, pensées et poésies de Joseph Delorme; les Consolations; le Livre d'amour* et les *Pensées d'août*, et il y cherche: d'abord, ce qu'ont été et comment se sont formées la sensibilité, l'imagination, l'intelligence de Sainte-Beuve (chapitres I à III); puis, quel emploi Sainte-Beuve a fait de cette sensibilité, de cette imagination, de cette intelligence, pour être le romancier, le moraliste, le poète, l'écrivain en prose par lesquels se préparait le critique des *Lundis* (chapitres IV-VII). Après quoi, un chapitre de conclusion fait le départ de ce qui, dans cette jeunesse littéraire, a été utile et de ce qui a été nuisible à l'écrivain de l'âge mûr.

Un tel programme et un tel plan, par ce qu'ils comportent d'hypothèses et de divination, offraient de sérieux dangers. Mais on sait la perspicacité, la finesse d'analyse de celui qui a écrit *Amours d'hommes de lettres* et *Les dix commandements*. Aussi, et bien qu'il y ait, çà et là, matière à discussion, c'est un plaisir de voir avec quelle délicatesse il touche aux points difficiles et avec quelle vraisemblance il propose ses vues. Et c'est un régal surtout de voir le moraliste Sainte-Beuve commenté, complété, corrigé par le moraliste Faguet.

Utile pour la connaissance de Sainte-Beuve, ce livre sera agréable à ceux même que la morale et la psychologie générales intéressent seules (1).

Eugène RIGAL.

Albert Soubies. — Almanach des spectacles, année 1912. — Paris, Flammarion, 1912. p. in-12.

Ce volume, le quarante-deuxième d'une charmante et précieuse collection, est précédé d'une eau-forte de Laquillermie.

Nous n'adresserons à l'auteur qu'une remarque (je ne dis pas : une critique).

Après avoir donné tous les renseignements désirables sur les grands théâtres de Paris, M. Soubies consacre un chapitre aux « Théâtres de quartier, salles diverses, cafés-concerts », et mentionne toutes les pièces qui y ont été jouées. Mais on ne sait où chercher les œuvres représentées par des associations ou des entreprises sans domicile fixe, comme l'*Œuvre*. Je ne vois pas non plus qu'il soit question du *Théâtre des chefs-d'œuvre et des œuvres modernes*, qui a repris de curieuses pièces depuis longtemps abandonnées.

Au moment où cette note allait paraître, nous recevons le volume suivant, l'année 1913. Il présente les mêmes qualités que les précédents et nous apporte comme eux des renseignements intéressants et précieux.

E. R.

Joachim Merlant. — De Montaigne à Vauvenargues. — Essais sur la vie intérieure et la culture du moi. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1914, in 16, 3,50.

Professé à la Faculté des Lettres de Montpellier, avec un succès qui a fait honneur à la fois au maître et aux auditeurs, le cours

(1) P. 6, M. Faguet, non sans hésitation, explique « une taille croquée » par : taille « cassée, faussée, comme si elle avait reçu un coup de dent » ; mais *croquée* n'est qu'un doublet de *crochée* et signifie : courbée comme un croc. — P. 79, lire *lac de Biènn* et non *de Brienne*. — P. 138 fin, l'imprimeur s'est embarrassé dans un de ces phrases à relatifs redoublés qu'aime tant M. Faguet, et a mis un *qui* pour un *que*.

de M. Merlant sur *la vie intérieure et la culture du moi* est devenu un fort volume de 420 pages, dont le titre marque le point de départ et le point d'arrivée de l'étude: *de Montaigne à L'auvergnais*.

Après un chapitre préliminaire, où est définie *la vie intérieure*, où *la culture du moi* est distinguée du *culte du moi*, où sont examinées les objections qui pourraient être adressées à des recherches d'un intérêt, semble-t-il, aussi peu pratique. M. Merlant commence en effet par étudier *les rencontres de Montaigne*, c'est-à-dire les impressions produites successivement sur cet esprit libre et sincère par le stoïcisme, par le pyrrhonisme, par la philosophie morale de Plutarque. Après quoi, nous voyons ce qu'est exactement, ce que vaut et en quoi est incomplète *la doctrine intérieure de Montaigne*.

Comme on ne trouve pas toujours de grands écrivains pour représenter les tendances, même puissantes, d'une époque, c'est dans des œuvres fort inférieures aux *Essais* et, pour la plupart, très oubliées que M. Merlant étudie ensuite *la diffusion des idées platoniciennes et des idées stoïciennes vers la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e*. Mais il retrouve un écrivain de génie, Saint François de Sales, et deux œuvres illustres: *L'Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu* pour caractériser la culture religieuse du moi en ce temps de vivante transition.

Le vrai XVII^e siècle s'ouvre par ce roman diffus, languissant, aux mœurs conventionnelles, mais à la psychologie délicate, subtile, profonde qui a charmé plusieurs générations: *l'Astrée*, et nous étudions *l'âme* dans ce roman. Puis l'idéalisme sentimental devient l'idéalisme héroïque, que nous étudions chez Corneille, et *l'idéalisme romanesque*, la glorification du moi par l'ambition, dont Retz est le génial et brouillon représentant, — jusqu'à ce que surgisse le redoutable adversaire du moi, Pascal, dont M. Merlant analyse la rude polémique; — ou que, dégoûtés de tant d'efforts en sens divers, quelques hommes de goût, « gens d'esprit et rêveurs », ne s'inquiètent plus que de *l'art de vivre*: Saint Evremond, Méré, La Fontaine.

Il y a encore des résolutions cornéliennes mais avec plus de faiblesse dans les sentiments et je ne sais quel amollissement de l'âme dans le chef-d'œuvre de Madame de Lafayette. Mais il n'y a rien — ou presque rien — de religieux dans *la Princesse de Clèves*. Et cependant voici la spiritualité religieuse à tendance quétiste qui séduit les uns, scandalise les autres dans les écrits subtils de Fénelon.

L'âme selon *Vauvenargues* n'est plus une âme chrétienne et, en ce sens, l'étude en ouvrirait bien celle de la vie intérieure au XVIII^e siècle. Mais elle est plus ferme, plus droite, plus stoïque que ne l'a généralement été l'âme au XVIII^e siècle, et c'est par elle que M. Merlant termine ses remarquables études.

Après avoir donné sommairement ce plan du livre, nous n'aurons garde d'entrer dans le détail. Il y a là trop d'idées, et d'idées délicates, je dirai presque d'idées subtiles, pour qu'il n'y eût pas imprudence à vouloir les résumer en quelques lignes, voire en quelques pages. Quand le lecteur les aura savourées dans le texte même, et s'il connaît le précédent ouvrage de M. Merlant: *Le roman personnel de Rousseau à Fromentin*, quand il aura constaté que, d'un livre à l'autre, M. Merlant a acquis plus d'aisance et de clarté, il demandera à l'auteur de tenir la demi-promesse par laquelle cette fois il conclut, et de pousser jusqu'à nos jours l'étude de la vie intérieure et de la culture du moi en France.

Eugène RIGAL.

Albert Stimming, Bertran von Born. Zweite verbesserte Auflage, Halle a. S., Max Niemeyer, 1913. p. x-265).

Quale e quanto grande sia il valore dell' edizione delle poesie di Bertran de Born, data dallo Stimming, tutti i provenzalisti sauno. Tutti, più o meno, hanno profittato delle ricche e preziose note onde va corredata la prima edizione (1879) e ne profittano ancora. Ai testi dell' edizione minore, che è quell'a che con nuove cure ci sta dinanzi, volentieri si ricorre (1) quando accada di citare versi del fervido poeta provenzale. L'opera dello Stimming è, sotto ogni rispetto, magistrale e merita la riconoscenza di ogni studioso.

Noi ci permetteremo soltanto di notare che lo Stimming non ha creduto di inserire i due nuovi testi di Bertran de Born, dati dal ms. Campori, tra quelli rimessi da lui nuovamente in luce. Uno di questi testi (Bertoni, *Il canzon. prov. di B. Amoros*, p. 268) è veramente prezioso, poichè è un pianto per la morte di « Rassa », cioè Goffredo duca di Brettagna (1186). Il testo ne è arduo e corrotto. Ne tentiamo qui una ricostruzione, che riconosciamo imperfetta e che sottoponiamo al giudizio dell' illustre editore di Bertran de Born, non senza esprimere il nostro rammarico ch' egli medesimo non ci abbia data questa ricostruzione.

(1) Ovvero, anche, ci si rifà alla non meno eccellente edizione del Thomas (Tou'ouse, 1888).

(a, 448)

I. A totz die qe ia mais non voil
Viure, ni ia ioi non aurai
Tan gran con lo iorn q'ieu morrai;
Pos sai hai mon Rassa perduto,

5. Lai lo volri' aver cobrat,
Ai ! Segner, car ses vos remain,
Totz temps n'aurai lo cor irat
Duscha que vos aia segut !

II. Lo cons mi remet e li oill

10. Per l'aiga qi davall' e vai
Per la dura dolor q'ieu trai,
Segner, pos m'agron mentagut
C'ab se vos avia menat
Lo Segner, cui servon li Sain,

15. Cui preg[u]em tuit per sa bontat
Qe ab se vos guit ab salut.

III. Verais coms, Alixandres voil

Que 'us fassa compagnia lai.
Ogiers e Raols de Canbrai;

20. Rolantz, ab [tota] sa vertut.
Ab Olivier son aizinat,
Estols de Langr' e Oristain,
Guillens d'Aurenga, 'l plus prezat
Qe del miels del mont son crezut.

25. IV. De Lerida iusqu'a Vernoil,
Ni da'l Parentisi en lai,
Ni d'outra la mar ni de zai
Non portava princeps escut
Tan s'agues de bon pretz levat,

13 *uos* con l'-s di seconda mano (Piero di Simcn del Nero).
14 *cui* ricavato da *e ui*. 16 *uos* con l'-s aggiunto dal correttore.
18 *Que'us*, con l'-s agg. dal correttore. 20 *rolantz ab las vertut*.
21 *Et oliuiers son reizinat* (con -t corretto da -r). 22 *estols de nem pie* (e una crocetta in alto, di mano del correttore) *nosristain*.

26 *ni dal paroci en uai*. 28 *portauon*. 30 *non ualgra*. 31 *tan lo men nayron p'antat*. 32 *lauien ruirat* (e una crocetta su questa parola, di mano del correttore).

30. Q'em breu, con valgr' argenz estain,
 Can lo me 'n agron comparat,
 Qe tornat l'aurien menut.

V. S' Artus, lo segner de Cardoil,
 Cui Breton atendon e mai,

35. Agues poder qe tornes sai,
 Breton i auria[n] perdut
 E nostre Senher gazagnat;
 [E] si lor tornava Galvain,
 Non lur auria esmendat

40. Qe mais non lur agues tolut.

VI. Sa honor fai ar si l'acoil
 En sa cort, qar anc non hac mai
 Tan ric ni aitan bon eschai,
 Ni tan a[u]ra de pres agut;

45. Qe, si donc eron descurat
 [Et] estout e sobrier e main,
 El retenia doble grat
 D'aquelz qui l'avion vezut.

VII. Prez es iois de l'auzor capdoil

50. Pel Conte que tenia'l iai,
 E jovenz tornatz en esmai.
 Perdut an lor capdel li drut
 E' il ric torneiador prezat
 Ioglar e soudadier estrain

55. E domne lo miels ensegnat
 E prestador lo plus crezut.

VIII. Lo reis dels reis, per sa vertut,

Retenga la Conte prezat,
 Dont totz lo monz sospir' e plain,

60. Pos l'autre segle n'a ornat
 Et aqest de sai dechaut.

38 *si lor itornava g.* 41 *fai air] fain*, con *-in* di mano del correctore su *-m* espunta. 42 *hac* con *c*, corr. da *-i*, 45 *descurat* con *1* ricavato dal correctore da un *r*. La lezione primitiva era dunque *descurat*. 46 *escen e sobriet* (con *t* su *-r* esp.). 50 *tenial rei* (tra *-l* e *rei* un piccolo regno, che pare un *o* cancellato. 52 *perdirtan* corr. in *perdutan*. 53. *perzat*. 55 *domne] donas*. 56 *prestador* con *t* epunto e un *c* sul rigo, di mano del correctore. 56 *crezut* cavato dal correctore da *rizenit*.

Il lettore vedrà dall' apparato delle varianti quali siano le correzioni e gli emendamenti che noi proponiamo al testo quale è dato dal ms. di Bernart Amoros. Alcuni ci paiono sicuri; altri problematici e li mettiamo innanzi in via provvisoria. Di uno poi faremmo volentieri il sacrificio e cioè di quello al v. 26, in cui, invece di *paroci* incomprensibile, abbiamo corretto *Parentisi* (Parentis en-Born), poichè occorre trovare sotto *paroci* il nome di un paese dell' Ovest, dal momento che con Lerida e Vernoil andiamo dal Sud al Nord. Si tratta però di una ricostruzione ardita, anche perchè la forma in *-i* non è fatta per accontentare. Bisognerebbe, inoltre, ricorrere a qualche documento storico, il che per ora non ho modo di poter fare. Mi auguro che alcun altro riesca a risolvere il problema.

Facciamo ora seguire qualche chiarimento. Vv. 28-32 Intendiamo « principe non portava scudo (principe che si fosse procurato tanto pregio), che in breve, una volta comparato con Goffredo, non comparisse piccolo, quasi si trattasse di argento che valesse [d'un tratto] come stagno ». Abbiamo la ripetizione, assai frequente del resto, della cong. *que* ai vv. 30 e 32. Vv. 33-37. Se Artù tornasse ai Brettoni (dice il poeta) lasciando il regno dell' al di là, Iddio, che perderebbe il grande eroe brettone, ci guadagnerebbe sempre, perchè nel suo regno entra Goffredo di Brettagna. I Brettoni, invece, nel cambio ci perderebbero. Vv. 41-48. Il soggetto deve essere *nostre senher* (37) cioè Dio. Il quale si onorerà accogliendo Goffredo nella sua corte, chè non avrà mai avuto tanto pregio presso di sè; infatti (vv. 45-48) il duca Goffredo era tale, per virtù, che che coloro che lo avevano veduto gli erano legati di stima o gratitudine fossero essi orgogliosi, nobili, grandi o di carattere leggero. Le altre proposte non hanno bisogno di speciali dichiarazioni. Lasciamo che lo studioso le esamini e veda se sia il caso di eccettarle almeno in parte, com' io credo (1).

Giulio BERTONI.

Paul Duchon. — La vraie Chanson de Monsieur de La Palisse. *Moulins, Impr. E. Auclair*, 1914 (23 p. — Ext. du *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*).

Au nombre des plus fameux capitaines qui, vers l'an 1515, passèrent les monts avec François 1^{er}, pour envahir le Milanais, on

(1) Il v. 21 mi laccia dubbisso. Notisi che *prezat* (v. 23) sarà nominativo plurale.

comptait Jacques II de Chabannes, seigneur De la Palice (1). Issu de l'illustre maison de Chabannes, dont les membres se faisaient remarquer depuis deux siècles par leurs exploits, Jacques II obtint dès l'année 1494 une pension de 1.500 livres du roi Charles VIII, en récompense des services qu'il lui avait rendus pendant les guerres d'Italie. Il accompagna ce prince en 1495 dans une expédition de Naples. Sous Louis XII, La Palice concourut à la conquête du duché de Milan, se trouva en 1503 à la bataille de Cérignoles, en 1506 et 1507 à la prise de Bologne et de Gênes, et en 1509 combattit vaillamment à Agnadel. Le roi l'ayant nommé capitaine de 500 hommes d'armes et grand maître de sa maison, La Palice fut encore pourvu du gouvernement du duché de Milan, après la célèbre journée de Ravennes, où il s'était couvert de gloire. Il venait d'être nommé maréchal de France au moment où eut lieu la bataille de Marignan, au gain de laquelle il contribua pour une grande part. Ce fut alors que sa réputation de l'un des plus grands capitaines du temps s'établit, non seulement en France, mais dans l'Europe entière.

Brantôme nous dit que « *les Espagnols l'appeloient souvent el capitán La Palica, gran mareschal dy Francia. Bel honneur !* » Et, quelques lignes plus bas : « *J'ai vu le portrait du dit M. De La Palice, il monstroît bien ce qu'il estoit, très beau et de très belle façon.* » — Après avoir concouru, en 1521, à repousser l'armée de Charles-Quint, qui se préparait à envahir la France, La Palice retourna en Italie. Il se trouva sous Lautrec au malheureux combat de la Bicoque, qui entraîna, avec la défection des Suisses, la perte du Milanais. En 1522, il secourut Fontarabie et délivra cette place près de succomber. Ce fut lui que François I^{er} chargea de s'emparer du duc de Bourbon, mais le connétable ne l'attendit pas. La Palice, peu de mois après, devait le retrouver en Provence, alors que ce traître cherchait à s'emparer de Marseille, dont il le força à lever le siège, pour se retirer en Italie, non sans atteindre, au demeurant, son arrière-garde au passage du Var, la tailler en pièces et poursuivre son armée jusqu'à Nice.

Quand, en 1525, François I^{er} rentra en Italie, il ne manqua pas

(1) On écrit généralement *La Palisse*, mais les pièces du temps portent *La Palice*, bien que M. P. Duchon écrive : « *La Palisse ou La Palice, l'orthographe du mot est insignifiante et a constamment varié* » (p. 3. note 2). Brantôme, que nous citons d'après l'édition de la *Société de l'Histoire de France de la Vie des capit. illustres*, II, 375 *seq.*, a bien aussi, comme on le verra dans notre transcription, l'antique graphie.

d'emmener avec lui le maréchal. Il y avait plus de trente années que ce vaillant homme de guerre combattait en ce pays. Il était vieux, tout rempli d'expérience, mais le roi n'écoutait pas ses conseils, préférant suivre ceux de jeunes favoris plus audacieux. « *Si le roi François, dit encore Brautôme, l'eust voulu croire, ensemble M. De La Trimouille, Gallcasc, Saint-Sevrin et Théodore Trivulzio, il n'eust pas donné la bataille de Pavie. Et tous conseilloient de se retirer à Binasco et lever le siège, dont ils alléguoient force belles raisons. Mais celles de M. De La Palice estoient très belles, que j'ai leues dans le livre espagnol de la vie de M. le marquis de Pescaire...* » Ces conseils, que nous ne transcrivons pas, ne furent point, hélas ! suivis et l'on sait quelle fut la conséquence de ce dédain : le roi prisonnier et Latrémoille, Bonnivet, Chaumont d'Amboise et La Palice au nombre des morts. La Palice, après avoir longtemps combattu, avait perdu son cheval et se jetait, à pied, au milieu des Suisses, quand le capitaine Castaldo s'empara de ce beau vieillard à la riche armure. L'Espagnol, reconnaissant en son captif quelque chef supérieur, pensa qu'il pourrait en tirer une bonne rançon. Mais un autre capitaine, du nom de Buzarto, survint, qui prétendit partager cette prise avec Castaldo, lequel s'y refusa. « *Eh bien, dit l'autre, ce ne sera ni pour toi, ni pour moi!* » Et, d'un coup d'arquebuse, il fracassa le crâne de l'infortuné. Telle fut, en un mot, la vie et telle fut la mort du fameux maréchal.

Pourqu'un tel homme, qui méritait une épopée, a-t-il été gratifié, pour toute récompense, d'un couplet satirique, qui le ravale, dans le souvenir du peuple, au rang d'un baladin de farce? Telle est la question qu'un très distingué membre de notre barreau, M. l'avocat Paul Duchon — aparenté à ce Blanchot de Brenas, auquel Roumanille pilla le texte du *Curé de Cucugnon*, comme nous l'avons raconté dans le *Mercure de France*, — a tenté de résoudre dans l'étude qui fait l'objet de ces lignes. Y a-t-il pleinement réussi ? Nous n'oserions l'affirmer, encore qu'il ait fait de très méritoires efforts en ce sens. Les résultats de sa laborieuse recherche tendraient à établir que la seule « *vraie Chanson de Monsieur de La Palisse* », serait le « *triomphant couplet* :

*Monsieur d'La Palisse est mort,
Il est mort de maladie,
Un quart d'heure avant sa mort
Il était encore en vie. »*

L'autre, la bouffonne parodie en 50 quatrains, serait l'œuvre d'un « *bel esprit* » qui, « *vers l'année 1700, il est impossible de préciser davantage* », aurait été « *mis en gaité* » par le dit couplet et aurait résolu « *de faire méthodiquement une chanson complète* », que La Monnoye aurait accueillie en 1715 dans la 3^e édition des *Menagiana*, en la donnant comme célébrant le « *fameux La Galisse* ». Toujours selon M. P. Duchon, le public aurait refusé « *de troquer le vrai nom de la Palisse contre le vocable imité et d'ailleurs transparent de La Galisse* », jusqu'à ce que Rigoley de Juvisy, dans ses *Œuvres choisies* de la Monnoye, parues 41 ans après la mort de l'érudite bourguignon, soit en 1769, se fût avisé de rectifier le nom du héros, en modernisant l'orthographe de la chanson, qui, dans l'intervalle — ce qu'a oublié de noter M. P. Duchon — avait été réimprimée telle quelle dans l'édition d'Amsterdam, 1716 (t. IV, p. 191-199) et celle de Paris, 1729 (t. III, p. 384) de la célèbre compilation attribuée à Ménage.

M. P. Duchon est d'avis que le « *bel esprit* » des environs de 1700 a pris « *le couplet* » primitif « *pour modèle* ». Il ne nous dit pas si la naïveté de ses deux derniers vers ne lui a pas donné l'idée de son travesti, mais sans doute le pense-t-il. Mais ce « *couplet* » en question est-il vraiment si primitif que, sur la foi du recueil de Maurepas, le croit notre auteur ? Evitant intentionnellement de rouvrir une discussion vaine sur le point de savoir si le

*Hélas ! s'il n'étoit pas mort
Il seroit encore en vie,*

ne serait pas la corruption d'un primitif

*Hélas ! s'il n'étoit pas mort,
Il feroit encore envie,*

nous nous contenterons de faire observer à M. P. Duchon qu'il a malheureusement ignoré la notice que Le Roux de Laincy a donnée, 7 ans après la publication de son *Recueil*, sur la chanson de M. de La Palisse, au t. III de la *Nouvelle Edition Illustrée des Chants et Chansons Populaires de la France*, publiée en 1848 par les frères Garnier, alors installés dans la *Galerie vitrée* du *Péristyle Montpensier*, au Palais-Royal. Cette notice, émanant d'un homme compétent par excellence, établit un détail capital, à savoir qu'« *après la bataille de Pavie, plusieurs chansons populaires furent composées* », dans l'une desquelles on disait :

*O la faulse canaille, ils ont le roy trompé,
 Au point de la bataille n'ont point voulu frapper,
 Le noble roy de France, ils ont abandonné.
 Monsieur De La Palice, Latrimoille aussi
 Estoyent nobles gens d'armes, noblement ont frappé,*

tandis qu'une autre, que Leroux de Laincy qualifie de « *noël satyrique* », s'exprimait de la sorte :

*Hélas ! La Palice est mort
 Mort devant Pavie,
 Hélas ! s'il n'étoit pas mort,
 Il seroit encore en vie...*

Or, l'existence de ce « *noël* », en rendant, comme nous l'écrivions, vaine toute discussion sur l'imaginaire corruption d'un soi-disant texte primitif du XVI^e siècle — que Leroux de Laincy cite sous cette forme :

*Monsieur De La Palice est mort,
 Mort devant Pavie,
 Un quart d'heure avant sa mort
 Il étoit encore en vie ! —*

l'existence de ce Noël, disions-nous, atteste, à n'en pas douter, l'origine beaucoup plus lointaine que ne le suppose M. P. Duchon de la chanson populaire dont La Monnoye — l'éditeur des *Noëls Bourguignons*, un folk-loriste éminent — a recueilli une des versions courantes à son époque. Il y aurait donc à poursuivre la recherche dans le sens que nous indiquons. Quant à attribuer à l'assertion du comte H. de Chabannes, dans les *Preuves* de son *Histoire de la maison de Chabannes*, que la *chanson sur la bataille de Pavie* qu'il redonne après Leroux de Laincy, *Recueil*, II, p. 92, — en la qualifiant comme lui, nous ne savons pourquoi, de « *satyrique* » — serait l'œuvre d' « *un soldat bourguignon de l'armée de l'Empereur* », une valeur certaine, il faudrait pour cela autre chose que l'absence complète de l'indication des sources qui ont décidé l'auteur à une telle attribution, quand bien même, dans une lettre à M. P. Duchon, il dit « *être sûr d'avoir vu et lu* » la chose, sans cependant pouvoir dire où. Il est fort dommage que feu Menéndez y Pelayo n'ait pas songé (au § : *Romances históricas de tema no castellano* de son volumineux *Tratado de los Romances*

Viejos) (1), à examiner les sources des deux romances sur la captivité de François I^{er} insérés par Durán dans son travail et dont l'un — le n° 1140 — contient un passage où l'

Anoyeron ha llegado

se rapporte assez bizarrement à Charles de Tognes, officier du comte de Bourbon, dont le surnom: *La Motte des Noyers*, déformé en: *La Motte Hanuyer*, était devenu, par l'italien *Anoyero*, ce mystérieux *Anoyeron*, comme on le verra dans l'ouvrage qu'a écrit sur de Tognes M. L. Montagne (Moulins, 1909). De l'universelle information du maître décédé, l'on eût eu, à coup sûr, de précieuses lumières, car lui seul eût été à même d'éclairer à souhait cette obscure matière, qui, en Italie, apparaît traitée dès 1525 en les *Lamenti di Francesco I^o de L'Assedio di Pavia con la rotta et presa del Re christianissimo*, recueillis par G. Müller dans sa *Raccolta di Cronisti et documenti storici Lombardi inediti* (Milano, 1857), cependant que les chants guerriers des reîtres allemands sur la bataille de Pavie se trouveront dans l'ouvrage publié à Hambourg en 1833 par Barthold: *Georg von Frundsberg oder das deutsche Kriegshandwerk zur Zeit der Reformation*. Si, en France, il nous manquait un ouvrage d'ensemble sur La Palice, considéré comme thème folklorique — car ni le comte H. de Chabannes, ni son prédécesseur de 1759, auteur des *Mémoires sur la maison de Chabannes*, n'ont su s'acquitter de cette tâche, — il faut donc savoir infiniment de gré à M. P. Duchon de nous avoir, au moins provisoirement, aidé à combler cette sensible lacune dans l'histoire de notre folk-lore. Et il serait à désirer que nos très nombreuses *Sociétés* d'érudition locale ne remplissent les pages de leurs *bulletins*, ou *mémoires*, que d'études du genre de celle-ci, qui font parfaitement honneur au zèle et à la patiente recherche de leur auteur, plus délicat poète — voyez p. ex. quelques *Poèmes* de lui dans *Rodumno, Revue du Pays Rouennais, janvier 1914, p. 29-32* —

(1) T. XIII de l'*Antologia de Poetas liricos castellanos*, t. II du *Tratado* (Madrid, 1906), p. 270-319. M. P. Duchon date un peu ingénument: *Madrid, 1877*, le *romancero* de Durán dans la *B. A. E.* Espérons que M. Menendez Pidal — qui vient enfin de nous donner la revue philologique qui manquait à l'Espagne, et dont *El Lenguaje* n'avait été que la caricature — fournira, dans son prochain *Romancero general*, tous les éclaircissements désirables.

que le Blanchot auquel, grâce à son bienveillant concours, nous avons fait avoir une tardive justice... (1).

Camille PITOLLET.

(1) Quelques remarques pour clore ce trop long article. M. P. Duchon s'étonne que, dans l'édition de 1807 de la *Clé du Carreau*, on renvoie, p. 145, à un air sur la même coupe que celui qui est donné là de la chanson et qui est numéroté 692. N'a-t-il donc pas lu, dans le *Larousse*, t. X, p. 179, que cet air était celui d'un « *vieux Noël* »? D'autre part, il reproduit, d'« *une publication récente, due cependant à M. Weckerlin* », le début de la bouffonnerie sur M. de la Palisse dans sa notation abrégée, et il ajoute: « *Nous ne savons si l'air noté par M. Weckerlin est bien celui que chantait la Monnoye...* » *Cuique suum*. Cet air est dû à un Nimois, l'époux de cette Muse Romantique dont on a recommencé à s'occuper de nos jours, Mme Colet, née Revoil, et l'accompagnement complet de piano « *par M. H. Colet, professeur d'harmonie au Conservatoire* », figure dans le recueil précité de 1848, ainsi que l'air tiré de la *Clé*, qui est donné comme *Air différent de M. de la Palisse*, mais avec d'autres paroles. Enfin, nous craignons fort qu'à la p. 3 M. P. Duchon n'ait fait vivre en 1720 l'excellent M. de Clusmadeuc, qui, grâces en soient rendues aux Dieux immortels, réside en ce moment à Vannes (Morbihan), et avec lequel nous sommes en correspondance depuis assez longtemps déjà. Nous ne renverrons cependant pas cette épreuve à l'imprimerie sans signaler l'ingénieuse interprétation que donne de notre chanson M. Bernard Latzarus, dans un discours prononcé à la distribution des prix du Lycée de Nîmes, le 12 juillet dernier, traitant des *Vieilles Chansons Françaises*: « *Une célébrité moins avantageuse, il faut l'avouer, s'attache au souvenir d'un autre brave qui mourut devant Paris, au moment précis où cessait son existence, Jacques de Chabannes, seigneur de La Palisse et maréchal de France, luttant jusqu'au dernier souffle, avec tant d'énergie, qu'un quart d'heure avant sa mort il forçait encore les ennemis à reculer. Ainsi, mortellement blessé, se montrait-il bien vivant. On le remarqua d'abord sur un ton admiratif; puis, l'infâme ironie gâta son affaire, et M. de La Palisse passa pour n'avoir jamais su que faire pleuvoir les vérités premières.* » Plus loin, l'orateur, qui nous reproche amicalement d'avoir voulu enlever à Pierrot la lune (dans un article de l'*Intermédiaire*), a-t-il su que l'oraison funèbre de celui-ci avait déjà été prononcée, avec infiniment d'esprit, par M. Carlos Fischer, p. 683-684 de *L'Opinion* du samedi 31 mai dernier?

Maurice Grammont. — Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie, 2^e édition refondue et augmentée (Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, t. V). Paris, Edouard Champion, 1913 [510 pages in-8° raisin].

Cette seconde édition du livre de M. Grammont contient deux chapitres nouveaux : l'un sur le rejet, l'autre sur la variété du mouvement rythmique. Tous deux sont pleins d'intérêt et demanderaient une analyse circonstanciée. Il convient toutefois d'examiner ici l'ensemble de l'ouvrage. L'on n'en a pas assez marqué l'importance au moment où il a paru pour la première fois. Si les notices dont il a été l'objet sont nombreuses, il n'a été, à ma connaissance, étudié avec quelque détail que par deux critiques, M. Stengel (1) et feu Tobler (2). M. Stengel a fait preuve d'une rare ingéniosité d'esprit, mais il n'a pas reconnu la valeur du livre ; il en a été empêché par la créance où il demeure que les alexandrins français doivent être lus sur ce rythme :

Du kennst ihn nicht genug, du hast ihn nicht geliebt,
Es ist nicht Eigensinn, der seine Stirne trübt (3).

Tobler ne laisse pas de convenir de l'importance de l'ouvrage pour qui serait curieux de connaître « *die Art der Wirkung französischer Verse auf französisches Ohr* » (4) ; à cette concession près, il estime que les vues de M. Grammont ne tirent pas à conséquence (5). Si c'est là un reproche, il n'est pas fondé. M. Grammont étudie ce qu'on pourrait appeler l'état indigène de la versi-

(1) *Zeitschrift f. frz. Spr. u. Lit.*, t. XXVIII², p. 162 ss.

(2) *Archiv f. das Studium der neuer. Spr. u. Lit.*, t. CXIV, p. 231.

(3) *Art. cité*, p. 164. M. Stengel parle du « rythme iambique ». Je remplace ce terme, emprunté à la versification gréco-latine, par un exemple concret pour éviter la confusion avec les iambes français, qui sont, comme on sait, des poèmes de longueur indéterminée construits en vers alternés de douze et de huit syllabes à rimes croisées.

(4) *Art. cité*, p. 231.

(5) M. Bruchmann (*Zeitschrift f. vgl. Literaturgesch.*, N. F., t. XVI, p. 245 ss.), qui se défend d'être du métier, a essayé de soutenir l'opinion contraire. Il trouve d'ailleurs que l'oreille française est bâtie d'une manière assez spéciale. « *Man muss sich gegenwärtig halten, écrit-il, dass das französische Ohr für die Auffassung französischer Verse massgebend, aber auch doch wohl anders organisiert ist, als in der Regel das fremde* » (p. 248).

fication française: c'est sont droit. Il ne l'oultrepasserait que s'il s'avisait de prétendre que cette sorte d'effet que produisent les vers français sur des oreilles françaises peut être avouée des métriciens de l'école de Tobler. Il se garde bien d'émettre une telle prétention.

Ces remarques faites, abordons l'examen du livre. Il a pour objet l'étude des ressources qu'offrent à l'art des poètes les sons du français et les règles de la versification française. Pour ce qui est des sons, M. Grammont épuise le sujet en examinant aussi bien leur valeur expressive que l'effet de leurs modulations au point de vue de l'harmonie. Il en est autrement de la versification: il n'y considère que ce qui a trait au rythme. C'est que les autres parties de la versification ou rentrent dans l'étude susindiquée des sons, ou bien ne ressortissent point à la phonétique. Ce que M. Grammont a voulu donner en effet, c'est un traité de phonétique appliquée à l'art des vers; ce traité est complet.

Il contient même plus qu'on ne s'attendrait à y trouver. L'étude des effets que les poètes tirent des moyens dont ils disposent ne comprend pas plus l'étude du rythme que l'étude des effets qu'on obtient par des moyens stylistiques ne comprend l'étude de la grammaire. M. Grammont explique néanmoins, dans son livre, la structure du vers français. Non pas par préterition, mais de la manière la plus circonstanciée, en insistant sur les principes et en relevant tous les détails de conséquence. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. Le rythme du vers français est assez mal connu. Les traités de versification l'étudient rarement. La tradition veut qu'on s'y place au point de vue didactique, qu'on n'y indique que les règles impératives, celles dont l'inobservation rend le vers faux ou inadmissible. On y dira, par exemple, que jusqu'à la réforme romantique, il était de rigueur, dans les genres élevés, de couper les alexandrins après la sixième syllabe. Un point c'est tout. De la coupe à l'intérieur de l'hémistiche, nulles nouvelles: elle est libre quant à sa place, donc inexistante pour les traités. Le rythme d'un dimètre diffère pourtant considérablement du rythme d'un tétramètre: entre le vers de *Renaud de Montauban* et le vers d'*Andromaque* il y a un abîme. Les étrangers, qui ignorent cette particularité traditionnelle des traités de versification française, s'y sont parfois trompés. Schiller, par exemple, parle de la « *zwischenklichte Natur* » de l'alexandrin classique (1), et

(1) Lettre à Goethe, du 15 octobre 1799 (*Briefwechsel zwischen Schiller und Goethe*, 2^e éd., n^o 659).

l'on rencontre la même opinion sous la plume de beaucoup de métriciens qui travaillent d'après les manuels.

M. Grammont n'a pas consacré à la théorie du rythme un chapitre préliminaire, il l'a incorporé dans la trame de son exposé. L'on gardera ici cette disposition qui a ses avantages, et l'on regardera le livre comme ayant un sujet un. Ce sujet n'est pas neuf. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les problèmes considérés par M. Grammont préoccupent les lettrés. Dans ses remarques sur *Amphitryon*, Voltaire, pour ne prendre qu'un exemple, fait l'observation que voici : « Les vers libres sont d'autant plus malaisés à faire qu'ils semblent plus faciles. Il y a un rythme très peu connu qu'il y faut observer, sans quoi cette poésie rebute : Corneille ne connut pas ce rythme dans son *Agésilas* » (1). Et dans une lettre à Cideville, il note : « M. de Fénelon condamnait notre poésie parce qu'il ne pouvait écrire qu'en prose ; il n'avait nulle connaissance du rythme et de ses différentes césures ni de toutes les finesses qui varient la cadence de nos grands vers » (2). Mais Voltaire ne livre nulle part le secret des vers libres, il n'a, non plus, jamais entrepris de préciser le rôle des coupes et du rejet dans les alexandrins. Il en est de même de ses contemporains. Qu'il s'agisse du rythme, de la valeur expressive des sons ou de l'harmonie, ils ne sont jamais très explicites. Quicherat a réuni dans son *Traité de versification française* un grand nombre d'extraits relatifs à ces matières. On n'y trouve quasi rien d'utile. Les observations de détail sont souvent justes parce qu'elles expriment fréquemment des sentiments vrais ; mais dès qu'on essaye d'atteindre à travers le particulier le général, on tombe dans le vague ou bien on donne dans la tautologie.

Il faut arriver à Becq de Fouquières pour trouver une doctrine d'ensemble sur l'art dans la versification. Son *Traité général de versification française* est de 1879. Dès l'année suivante, l'usage s'établit d'en dire du mal sur la foi de personnes très érudites sans doute, mais assez peu qualifiées pour prononcer sur les vers français. Cet usage s'affermît par la suite à la faveur de la direction pédantesque que prirent les études de versification dans les vingt dernières années du XIX^e siècle. On n'essayera pas de faire ici l'apologie de l'œuvre de Becq de Fouquières, mais, puisqu'on

(1) *Vie de Molière* (éd. 1739, p. 85).

(2) Lettre du 13 août 1731, éd. Moland, n° 220. J'ai supprimé dans cette citation un passage où l'auteur de la *Lettre à l'Académie* est accommodé d'une manière trop peu académique pour être reproduite ici.

a reproché à M. Grammont de faire grand cas du *Traité général*, il est nécessaire de dire que ce livre si injustement décrié marque un progrès capital dans l'histoire des études de versification. Il date aujourd'hui, et de tout temps il a contenu des parties caduques. Mais outre que ce qui en demeure au bout de trente-cinq ans n'est pas peu de chose, il faut rendre à Becq de Fouquières cette justice que là même où il est le plus chimérique, il ne laisse pas de coudoyer la vérité. Le défaut de Becq de Fouquières, c'est d'être mal armé; sa méthode est gauche, ses principes peu sûrs. La nouveauté de l'entreprise et l'état rudimentaire des connaissances phonétiques à l'époque où parut le *Traité général* expliquent ce défaut; le goût et le tact de Becq de Fouquières y parent souvent. Mais faute d'être assise sur des bases solides, son œuvre manque de vigueur et fait sentir plutôt les choses qu'elle ne les démontre. Il était nécessaire de la recommencer sur nouveaux frais, et c'est à quoi s'est appliqué M. Grammont. Son livre doit peu à Becq de Fouquières parce qu'il procède d'une méthode toute différente; mais lorsque, après avoir lu le *Vers français*, on relit le *Traité général*, on voit bien que ce « fantastique palais de songe », comme Gaston Paris a eu le tort de l'appeler, supporte beaucoup mieux « la clarté du jour » qu'il ne l'a dit. Tout n'y était pas fantasmagorie, tant s'en faut.

La méthode de M. Grammont se distingue de la méthode de Becq de Fouquières en ceci que la spéculation n'y a aucune part; de la méthode de certaines personnes qui ont écrit en ces dernières années sur le vers français en ceci qu'au lieu de faire fond sur des exemples ou pire, elle part de l'observation directe des faits généraux. Cette manière de procéder, inaugurée par M. Grammont dans son étude sur la *Dissimilation consonantique*, est trop connue aujourd'hui pour qu'il soit utile d'en exposer ici les avantages. Ils ressortiront d'ailleurs d'eux-mêmes dans l'analyse que nous allons donner du livre, si nous réussissons à la faire suffisamment claire. Ce livre est divisé en trois parties que nous examinerons successivement; nous rappelons que M. Grammont considère tour à tour le rythme, la valeur expressive des sons et l'harmonie, c'est-à-dire l'effet du vers au point de vue purement mélodique.

I. *Le rythme considéré comme moyen d'expression.* L'on sait que l'alexandrin classique a quatre accents rythmiques: deux fixes, frappant la sixième et la douzième syllabes; deux variables, se

plaçant, l'un avant, l'autre après la sixième syllabe, à un endroit librement choisi dans l'intérieur de chaque hémistiche :

Un peu *moins* de respect, et *plus* de confiance.
Tous ces présents, Albine, irritent mon *dépît* :
Je vois mes honneurs *croître*, et tomber mon *crédit*.

(*Britannicus*, I, 1.)

Seule la syllabe à la rime est suivie d'une pause, la fin du vers étant obligatoirement marquée par un repos de la voix. Les autres syllabes accentuées ne sont, en tant que telles, suivies d'aucun silence ; dans les vers cités on prononce *respec(t)-et*, *présens-Albine-irritent*, *croître-et* (1). La force des accents est variable ; les accents fixes ne sont pas nécessairement plus marqués que les autres. N'étant pas subordonnés les uns aux autres, les quatre frappés n'ont pour fonction que de former des sommets d'intensité rythmique autour desquels viennent se grouper les autres syllabes :

Un peu moins | de respect, | et plus | de confiance.
Tous ces présents, | Albine, | irri | tent mon dépît :
Je vois mes honneurs | croître, | et tomber | mon crédit (2).

Le vers est divisé ainsi en quatre parties ; la succession de ces petites suites ascendantes forme la cadence du vers. Pour faire sentir le rythme, il faut que les quatre mesures soient équilibrées entre elles au point de vue de la durée : si le retour des temps marqués n'était soumis à aucune règle, le vers manquerait de nombre et cesserait d'être vers. On a reproché à M. Grammont d'avoir fait sienne cette proposition, établie par Becq de Fouquières. Il est aisé de montrer qu'elle est juste. Cette phrase de Flaubert : *N'importe : Pécuchet fut content de posséder un monstre* (*Bouvard et Pécuchet*, éd. Fasquelle, 1912, p. 39) est de la prose ; l'on en peut tirer cependant l'alexandrin que voici :

Pécuchet | fut content | de posséder | un monstre

(1) Les virgules qui séparent les mots ne doivent pas donner le change. Les signes de ponctuation ne servent qu'à indiquer les divisions du discours ; c'est une erreur de croire que toutes les divisions se marquent par des silences et que le rythme français est essentiellement haché.

(2) Les barres sont placées sans tenir compte des consonnes de liaison ; j'évite de disloquer trop les mots à cause de la gêne qui en résulterait pour le lecteur.

Ces alexandrins en puissance ne sont pas rares dans le roman. Je me borne à citer ceux-ci :

L'ensemble du domaine apparut tout à coup. P. 13.

Le régisseur aida Bouvard et Pécuchet. P. 33.

Le colza fut chétif, l'avoine médiocre. P. 43.

Qu'on ne croie pas que ce soit là une particularité du style de Flaubert. Voici la nouvelle édition du tome premier des *Légendes épiques* de M. Bédier. Je l'ouvre au hasard, et, après avoir tourné quelques feuillets, je trouve, à la p. 79, une phrase qui fournit ce vers :

La ville est importante et la princesse est belle

Les deux premières phrases de l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque* de M. Meillet donnent ceci :

Le grec est une langue indo-européenne.

Tout le monde en est d'accord.

Quelques lignes plus loin, on trouve une suite que je décompose ainsi :

Cet idiome ancien n'a pas été fixé

Par écrit.

Il n'en subsiste aucun débris.

Pas plus qu'il ne reste un souvenir

Du peuple qui s'en est servi.

Il n'y a pas de critique qui n'ait écrit des phrases telles que celles-ci :

Nous avons rendu compte en son temps d'un mémoire...

En somme, le livre offre assez peu d'intérêt...

Il y faut ajouter une étude importante...

Rien n'est plus commun dans la prose que des suites de douze syllabes formant un développement qui se tient. Il n'est pas rare qu'elles soient accentuées comme des alexandrins classiques. Pourtant, à la lecture, personne ne les sent comme tels. C'est que leurs quatre mesures ne s'équilibrent point. Même lorsqu'elles comptent le même nombre de syllabes et sont matériellement égales, le contexte, dont le mouvement est tout autre, qui ne connaît aucune périodicité dans sa cadence, empêche de reconnaître cette égalité. Quatre arbres espacés de trois mètres en trois mètres forment une suite régulière et attirent le regard par leur parfaite ordonnance ; l'œil le plus exercé aura peine à les discerner, s'ils se

trouvent au milieu d'une longue rangée d'arbres plantés au petit bonheur. Ce qui distingue la cadence des vers de la cadence de la prose, c'est que, dans la prose, les accents ne sont soumis à aucune périodicité, alors que tous les vers d'un poème, fût-il en vers libres, voient revenir leurs frappés à des intervalles réglés selon une norme commune.

Cette régularité, on l'obtient par une diction convenable. Ainsi, dans ces vers :

Justes cieux ! ainsi donc un sujet téméraire
 A si peu de respect et de soin de me plaire !
 Il often se don Diègue et méprise son roi !
 Au milieu de ma cour il me donne la loi.

(*Le Cid*, II, 6.)

le débit uniforme assure le retour régulier des temps marqués, toutes les mesures comptant uniformément trois syllabes. Une mesure de trois syllabes et un alexandrin constitué par quatre mesures de trois syllabes sont une mesure et un vers normaux. Des vers ainsi construits ne sont pas rares, et les mesures-types se rencontrent, en outre, extrêmement souvent dans des alexandrins d'autres modèles, mais ce n'est pas leur fréquence qui rend ces mesures et ces vers normaux : c'est le fait qu'ils servent d'étalon pour régler le débit d'autres mesures et d'autres vers. On a taxé d'arbitraire Becq de Fouquières et M. Grammont qui ont établi ce point, en leur objectant que l'alexandrin-type ne domine pas dans la poésie française. Autant taxer d'arbitraire ceux qui parlent de la durée normale d'un sermon ou de la longueur normale d'un roman, à cause que les statistiques accusent des fluctuations sans nombre. L'on devrait prendre sur soi de ne pas lever les épaules lorsqu'on rencontre par hasard des auteurs qui s'expriment correctement ; l'on pourrait aussi considérer que non seulement dans la langue des honnêtes gens, mais encore dans le langage scientifique la température normale désigne non pas une température atteinte réellement d'une manière régulière, mais une température par rapport à laquelle on dit qu'il fait plus froid ou plus chaud qu'il ne convient.

Le débit des alexandrins autres que l'alexandrin-type doit être accéléré dans les mesures plus longues que la mesure normale de trois syllabes, et ralenti dans celles qui se trouvent dans le cas contraire. C'est à ce prix qu'on obtient l'équilibre entre les quatre parties du vers et la régularité de la cadence et qu'on produit un rythme.

Les accélérations et les ralentissements du débit ne sont jamais tels que les mesures deviennent rigoureusement égales. Même lorsqu'elles ont la longueur normale de trois syllables, elles n'ont pas toujours exactement la même durée (1). C'est que l'oreille, qui n'a pas la finesse d'un instrument de précision, n'exige point qu'on récite les vers au métronome. Un vers se dit d'ailleurs en quatre ou cinq secondes. Pendant ce court espace, on n'a pas seulement à saisir le rythme; le jeu des intonations, l'harmonie des sons, leur puissance expressive, la rime, le sens du vers, les effets du style sollicitent également l'attention et l'empêchent de se concentrer sur les variations du débit. On ne les calcule donc pas, on se borne à les comparer d'une mesure à l'autre, et, remarquant que la vitesse augmente dans les mesures longues alors qu'elle diminue dans les mesures brèves, on a l'impression de la régularité. Les mesures sont équilibrées, cela suffit à l'oreille. Elle n'a cure d'en vérifier la durée précise.

Tels sont, en leurs lignes essentielles, les principes auxquels obéit le rythme du vers français. L'on ne saurait aborder ici le détail. Je dois cependant dire que dans cette seconde édition, M. Grammont a poussé très loin l'étude des questions particulières et que certains des résultats par lui obtenus sont de très grande conséquence. Ses recherches sur les vers du type de celui-ci :

Nu comme le discours d'un académicien

et sur l'implosion consonantique qui, en se prolongeant, y supplée à l'accent rythmique, dépassent même la portée du sujet. Il y a là un fait qui me paraît jeter une lumière nouvelle sur certaines questions de phonétique française qui ont fait couler beaucoup d'encre. L'étude des vers où l'accent rythmique frappe une syllabe qui, dans la prose, serait dépourvue d'accent, est aussi fort intéressante. C'est encore la durée qui forme dans de tels cas le principal et parfois l'unique élément de la valeur rythmique de la syllabe. Je signale enfin une méthode nouvelle de mesurer l'intensité que M. Grammont indique à la p. 91 et qui paraît lui avoir donné d'excellents résultats; on sait que les procédés usités jusqu'à présent étaient très défectueux.

Le rythme étant réglé par des variations du débit, l'étude des ressources qu'il fournit à l'art des poètes se réduit à l'étude des effets qu'on obtient par les débits normal, accéléré et ralenti. Une

(1) Voy. les enregistrements de M. Grammont (p. 88 s.) et le commentaire dont il les fait suivre.

mesure normale marque l'absence de tout effet par là même qu'elle n'offre rien de saillant. Mais une suite de mesures normales, par l'uniformité du débit qu'elle exige, est propre à exprimer la régularité ou la monotonie. Les mesures longues avec leur débit pressé sont aptes à peindre la rapidité et les idées qui s'y associent : l'élan, la vivacité, la légèreté, la hâte, la précipitation, etc. Les mesures brèves sont habiles, grâce à leur débit lent, à noter la lenteur, la durée dans le temps et dans l'espace, la lourdeur, la mollesse, la langueur, etc. Elles permettent aussi d'insister sur une idée et de la souligner, puisque c'est en s'attardant sur les mots qu'on leur donne de l'importance et qu'on les met en relief. Tous ces effets ne se réalisent, bien entendu, que si l'idée exprimée le comporte : un moyen d'expression n'est jamais expressif qu'en puissance, et ne devient impressif que si le sujet lui permet de sortir son effet. Cette remarque domine le livre et M. Grammont la reprend sans cesse en la développant avec la même patience inlassable que Pascal a mise à expliquer la divisibilité infinie des espaces (1). Il s'en faut pourtant qu'elle ait été comprise de tout le monde. Certaines personnes y ont vu notamment la preuve que M. Grammont s'abusait et que tout ce qu'il disait de la valeur expressive du rythme et des sons était chimérique. Il n'y a qu'une chose à leur répondre, et c'est qu'on devrait se garder de prononcer sur des matières pour lesquelles on manque de compréhension. Tobler a fait une autre objection à M. Grammont. Cet érudit se place au point de vue pratique : si le rythme devait vraiment jouer dans la poésie le rôle que lui prête M. Grammont, il deviendrait très difficile de faire des vers (2). La remarque est juste. Boileau semble l'avoir faite par avance au début de l'*Art poétique* ; seulement, comme il n'était pas philologue, il concluait autrement que ne fait l'auteur de *Vom französischen Versbau* :

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur...

(1) Pascal terminait ses explications ainsi : « Ceux qui ne seront pas satisfaits de ces raisons et qui demeureront dans la créance que l'espace n'est pas divisible à l'infini, ne peuvent rien prétendre aux démonstrations géométriques ; et, quoiqu'ils puissent être très éclairés en d'autres choses, ils le seront fort peu en celles-ci : car on peut aisément être très habile homme et mauvais géomètre. » Et il ajoutait ceci pour excuser la longueur de son exposé : « J'ai cru être obligé de faire cette longue considération en faveur de ceux qui, ne comprenant pas d'abord cette double infinité, sont capables d'en être persuadés ».

(2) *Art. cité*, p. 232.

Avant de quitter l'alexandrin classique, M. Grammont étudie le rejet et l'enjambement. C'est que, d'une part cette étude est appelée par celle de l'effet d'insistance produit par les mesures brèves, et que de l'autre, le rejet à l'hémistiche a donné parfois le change aux métriciens sur le rythme du vers tragique de Racine. La Harpe trouvait déjà, dans son *Commentaire sur Racine*, que l'auteur d'*Andromaque* n'observait pas rigoureusement la césure à l'hémistiche et qu'il n'y en avait aucune dans des vers tels que ceux-ci :

Vos yeux ne sont que *trop assurés* de lui plaire

(*Andromaque*, IV, 2).

Je m'en vais seule au temple où leur hymen s'apprête,
Où vous n'osez *aller mériter* ma conquête.

(*Ibid.*, IV, 3).

Au XIX^e siècle, on se mit à parler des trimètres de Racine et l'on édifia toute une théorie là-dessus. Pour qui sait l'influence exercée, au siècle dernier, par La Harpe sur ce qu'on pourrait appeler l'exégèse littéraire, le fait n'a rien de surprenant : si la critique historique a été renouvelée par Sainte-Beuve, l'exégèse ne fait, depuis cent ans, que développer les idées de La Harpe ; de génération en génération, les commentateurs se les repassent, sans même prendre la peine de les examiner, trop heureux s'ils réussissent à les amplifier et à en faire des « théories ». Il y avait cependant dans le *Commentaire sur Racine* une remarque bien faite pour donner l'éveil. En critiquant le premier des vers cités ci-dessus, La Harpe écrit : « L'abbé d'Olivet n'avait pas examiné d'assez près quand il a dit que dans tout Racine on ne trouvait qu'un seul vers sans césure, et pour cette fois ce critique un peu vétilleux n'a pas été assez sévère » (1). La vérité est que si Racine a

(1) Le vers censuré par d'Olivet est celui-ci :

Je vous ai demandé raison de tant d'injures

(*Britannicus*, IV, 2. 104)

La critique, faite incidemment à propos du vers :

De mille autres secrets j'aurais compte à vous rendre

(*Ibid.*, III, 7)

est d'ordre grammatical : *demandé raison* est une expression une ; on ne peut la couper en deux (D'Olivet, *R. marques sur Racine*, remarque LXX, éd. 1785, p. 303). Pour la réfutation de cette critique, voy. Grammont, p 48 et 100 ss.

peut être des trimètres dans les *Plaidurs*, qui sont une comédie, l'on n'en trouvera pas un seul dans ses tragédies. Il suffit d'examiner, dans leur contexte, les vers qu'on a regardés comme des trimètres, pour se convaincre qu'il n'y a là que des rejets à l'hémistiche. « Dans les vers qui ont un rejet après la sixième syllabe, les mots qui commencent le second hémistiche ou cet hémistiche tout entier ont un relief particulier et, par conséquent, une importance spéciale : ce n'est pas le cas dans les trimètres ». Cette observation de M. Grammont, que j'ai tenu à reproduire textuellement, met fin à la controverse.

Que le rejet soit à l'hémistiche ou à la fin du vers, son rôle demeure toujours le même : il y a toujours un effet de contraste produit par le fait que la phrase syntaxique ne cadre pas avec le moule métrique. Dans la diction, on marque ce contraste par un changement d'intonation : la voix s'élève ou baisse suivant le cas, mais ne demeure jamais sur la note qu'elle tenait à la fin du vers ou à l'hémistiche. M. Grammont développe ce principe en étudiant les principaux types du rejet et du contre-rejet ; il note la diction qui convient à chaque cas, précise le rôle de la rime et de la pause finale dans l'effet produit par cette sorte de rupture d'équilibre entre la syntaxe et le mètre, et montre enfin le parti que les poètes ont tiré des diverses espèces de rejet. Nous regrettons de ne pouvoir pas résumer ici ces développements : il faudrait citer des exemples, et les vers prennent de la place.

Les explications qui précèdent nous dispensent de nous appesantir sur les caractères du vers romantique, l'alexandrin à trois mesures. Il suffira d'exposer ce que M. Grammont dit de ses effets. Il y en a un qui est, pour ainsi dire, purement mécanique : succédant à des vers à quatre temps marqués, le vers sans hémistiche éveille, par sa structure différente, l'attention et est, par conséquent, apte à mettre en valeur l'idée qu'il exprime. A cette aptitude à frapper l'esprit s'en ajoutent deux autres. Ne comptant que trois mesures, le vers romantique est plus rapide que le vers classique et permet d'obtenir tous les effets qui résultent du débit accéléré ; d'autre part, la présentation plus rapide des idées et des images produit, comme l'a déjà noté Becq de Fouquières, un groupement plus étroit de ces idées et de ces images, qui se trouvent comme rapprochées les unes des autres. Cet effet de synthèse est celui que le trimètre est le plus souvent appelé à marquer. C'est que les effets d'insistance et les effets de rapidité n'ont besoin d'être prolongés qu'exceptionnellement : dans la plupart des cas, il n'y a pas lieu de les faire durer et il suffit de distribuer convenablement les quatre accents du vers classique pour trouver son

compte. Victor Hugo du moins ne s'est jamais servi du trimètre qu'à bon escient. M. Grammont insiste avec raison sur ce fait et met en garde contre la tentation de découvrir trop de trimètres chez l'auteur de la *Légende des siècles*; Victor Hugo savait manier le rejet à l'hémistiche. Les vers à trois mesures sont chez lui toujours annoncés ou préparés par l'entourage. M. Grammont appelle l'attention sur l'un des moyens les plus caractéristiques que Hugo emploie à ce dessein : le contre-rejet placé dans le vers précédent :

Je jure de garder ce souvenir, *et d'être*

Doux au faible, loyal au bon, terrible au traître.

(*Le petit roi de Galice.*)

Les effets du pentamètre et de l'hexamètre, que M. Grammont considère à la fin de ce chapitre, sont diamétralement opposés à ceux du trimètre. Nous ne nous y arrêtons pas, pas plus que sur le chapitre qui est consacré à la variété du mouvement rythmique et dont nous avons été amenés à résumer par avance la partie la plus importante, celle qui a trait au rôle de la durée dans l'accentuation de certains vers (1).

Ayant ainsi achevé l'étude des différentes espèces d'alexandrins, M. Grammont termine cette première partie du livre par l'étude des poèmes à mouvements variés, poèmes en vers ou en strophes libres. Au point de vue des principes, ce chapitre n'ajoute rien aux précédents, mais nulle part ailleurs M. Grammont n'a eu occasion de présenter plus d'analyses fines qu'ici. Aussi bien c'est à La Fontaine qu'il a pris presque tous ses exemples de vers libres. Il n'a pas craint de les multiplier, il a même donné un commentaire suivi de deux fables entières, *Le Gland et la Citrouille* et *Les deux Pigeons*, de sorte que ces pages (108 à 159) forment une étude fort complète de la versification de La Fontaine. Le sujet et la manière dont il est traité font de cette étude la partie la plus attachante peut-être du livre. Dans la partie consacrée aux poèmes en strophes libres, on trouvera des analyses suivies d'une *Odelette* de Banville, de la *Nuit d'octobre* de Musset, de l'*Ode à la Colonne*, de la *Prière pour tous* et de *Napoléon II* de Victor Hugo; elles ne seront pas moins goûtées que celles du *Gland et de la Citrouille* et des *Deux Pigeons*.

(1) On trouvera une analyse développée de cette partie du livre dans la *Romania* (t. XLIII, p. 260 ss.); cette analyse est due à M. Millardet.

II. *Les sons considérés comme moyen d'expression.* La valeur expressive des sons n'est niée par personne, puisque tout le monde reconnaît non seulement des onomatopées, mais encore ce qu'on appelle l'harmonie imitative. Les onomatopées sont toujours comprises exactement, et il est sans exemple qu'un philologue ait songé aux miaulements d'un chat en considérant le terme de rhétorique *miōse* dont on se sert parfois pour désigner la litote. L'harmonie imitative est moins bien saisie. En dépit de son nom, elle procède plutôt par évocation que par imitation, et, bien que cette différence soit souvent tenue, elle suffit à dérouter les gens plus fréquemment qu'on ne serait tenté de le croire. Ainsi Tobler exprime la crainte qu'en exerçant trop l'oreille, on n'arrive à percevoir dans cette phrase: *Ils gardaient sans souci ces troupeaux*, le sifflement des serpents, à cause de ce vers de Racine:

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes

qu'on a appris au *Gymnasium* (1). M. Kristoffer Nyrop est troublé par autre chose. Si j'ai bien compris le curieux mémoire qu'il a inséré dans les *Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna* (2), le distingué lauréat de la Fondation Diez a peur que cette seconde partie de la « prosodie » de M. Grammont ne soit d'un « dilettante de la philologie ». M. Grammont « rend presque des points à Cratyle », témoin ce passage de la « prosodie »: « les deux liquides *l* et *r* doivent être, au point de vue de leur valeur expressive, soigneusement séparées; la première *l* est seule purement une liquide et propre à exprimer la liquidité ». Et M. Kristoffer Nyrop de « crier gare ». Il « ne s'arrête pas » d'ailleurs à « ces divagations », il lui « suffit de les avoir signalées ». Il n'y a pas, parmi les professionnels du savoir philologique, d'hommes plus considérables qu'Adolf Tobler et M. Kristoffer Nyrop, et leurs opinions sont de si grande conséquence qu'on nous dispensera d'en citer d'autres pour justifier ces paroles de Quintilien: *An cuiuslibet auris est exigere litterarum sonos? non hercule magis quam neruorum.* Pour disséquer philologiquement une langue il n'est besoin que de quelque habitude et d'un peu d'application; il faut à la fois de l'oreille et du discernement pour juger de la valeur expressive des sons. Je m'expliquerai tout à l'heure sur le discernement; pour ce qui est de l'oreille, il est clair que ce n'est pas par la pratique de l'érudition qu'on l'affine. On sait aussi qu'on peut être congru ou

(1) *Art. cité*, p. 233.

(2) Milan, 1911 (p. 209 ss.).

presque en une langue étrangère sans avoir le sentiment intime de son vocabulaire. A qui n'a qu'une connaissance livresque du français, la partie sémantique de la « prosodie » des sons français demeure nécessairement impénétrable : les mots ne parlent qu'à ceux qui les sentent.

A cela près, l'oreille suffit pour reconnaître si un vers est expressif ou s'il ne l'est pas. La difficulté ne commence que lorsqu'on veut préciser la valeur sémantique de chaque son en particulier. Ces vers d'André Chénier parlent :

Oh! que je voie au loin la fumée à longs flots
S'élever de ce toit au bord de cet enclos

(*Le Malade.*)

Il en est de même de ceux-ci, de Victor Hugo :

Tandis qu'un vent léger fait flotter alentour,
Comme un voile folâtre autour d'un divin groupe
Ces dentelles du son que le filre découpe.

(*Que la musique date du XVI^e siècle.*)

L'on voit bien là la fumée monter du toit et s'élever silencieusement dans l'atmosphère, ici un doux souffle qui fait flotter une étoffe légère et la maintient, ondoyante, dans l'air. Comme l'accumulation, dans ces vers, des *l* et des spirantes labio-dentales *f* et *v* frappe l'oreille, on n'a aucune peine à discerner à quoi est dû l'effet senti. Mais quelle part y ont les spirantes et en quoi consiste le rôle propre des *l*? On ne le débrouille pas. L'effet a été global, et on a beau le considérer, il résiste à l'analyse de l'oreille, peu rompue à décomposer ses sensations. Pour y voir clair, il n'y a que deux moyens. Le premier, celui qui se présente d'abord à l'esprit, c'est de rechercher des vers qui produisent des effets rapprochés et qui contiennent, les uns des *l* sans les spirantes, les autres des spirantes sans les *l*. L'on s'aperçoit toutefois bientôt que de tels vers ne sont pas aisés à trouver. Ainsi, pour les *l*, le seul exemple satisfaisant que je sache citer est fourni par une chanson montmartroise de M. Vincent Hyspa :

Il tombe sur la ville, à flots, des pellicules
Blanches plus que l'innocence...

(*A Horace Valbel.*)

Encore y a-t-il dans le premier vers *ville* et *flots*. Que si *tom-
bent* et *pellicules* renforcent le jeu des spirantes (hypothèse que

la prudence commande d'envisager à cause du caractère labial de *r* et *f*), ou ajoutent d'une autre manière à l'effet d'ensemble (chose toujours possible), l'exemple devient tout à fait médiocre. Sans doute, il fait ressortir, malgré tout, le rôle propre de la liquide, mais n'est-ce pas là une illusion? Il faut bien se poser cette question, car la contre-épreuve ne réussit pas, comme on va le voir. Voici un vers de *Dupont et Durand* de Musset où *r* et *f* sont renforcés par deux *p*: Durand aperçoit Dupont vêtu misérablement et transi de froid, le dévisage, et tout à coup:

J'ai vu chez Flicoteau ce piteux personnage

C'est la moue, puis le mépris, nous le sentons. Il n'y a rien de tel dans nos exemples, pas plus dans celui de Chénier que dans celui de Hugo. Nous ne nous abusons pourtant pas sur ce qu'exprime le vers mis dans la bouche de Durand, puisque Dupont, qui ne demeure pas en reste de compliments avec Durand, dit pour sa part:

Je ne me trompe pas. Ce morne et plat visage,
Cet œil sombre et penaud, ce front préoccupé,
Sur ces longs cheveux gras ce vieux chapeau râpé...
C'est mon ami Durand, mon ancien camarade.

Visage, *front*, *cheveux* ne sont pas renforcés par les *p*, qu'on ne cesse de prodiguer que pour accumuler tout ce que le français compte de sifflantes et de chuintantes: ils s'y fondent. Mais aussi le jeu de Dupont est-il plus accusé que celui de Durand, ce qui montre bien que nous avons vu juste tout à l'heure. Nous achevons de nous en convaincre en remarquant que Durand use également des sifflantes et des chuintantes. Le parallélisme est donc complet, et nos spirantes labio-dentales ont bien la valeur que nous leur avons assignée. Et cependant dans nos premiers exemples il n'était question que de la fumée et du vent faisant flotter un voile, idées qui ne comportent pas de mépris... En somme, l'analyse par des exemples, qui *a priori* paraissait devoir donner des résultats certains, est un moyen bien décevant: loin de nous livrer la clef de l'énigme, elle ne fait qu'augmenter notre perplexité. Il en est ainsi de tout raisonnement linguistique fondé sur des exemples. Qu'il s'agisse des lois phonétiques ou de la valeur sémantique des sons, plus on entasse d'exemples, moins on y voit clair. L'exemple permet de démontrer, ou plutôt d'illustrer, la vérité quand on la possède; il ne la fait pas découvrir quand on en est à la chercher encore. Aussi M. Grammont s'est-il bien gardé de donner dans cette

méthode captieuse. Il ne considère pas les applications particulières qu'on a faites, dans la poésie, des propriétés expressives des sons, il examine les sons eux-mêmes, l'un après l'autre, en s'attachant à préciser, pour chacun, son effet acoustique tel qu'il résulte, indépendamment de tout contexte, du simple jeu des organes; cet effet fondamental une fois déterminé, il note les idées que l'esprit y associe, après quoi il ne lui reste qu'à illustrer le tout par des citations appropriées. Ainsi, pour nous en tenir à *v* et *f*, qui nous ont tant embarrassé tout à l'heure, il est clair que ce sont là des souffles mous et peu bruyants. Ils sont donc propres à exprimer l'idée de souffle non sifflant et toutes celles qui s'y rattachent; nos exemples de Chénier et de Victor Hugo illustrent bien ce fait. Pour ce qui est de *l*, l'air qui s'échappe librement de la bouche lorsqu'on articule ce son produit la sensation d'un écoulement continu, d'un mouvement fluide, sans heurts ni saccades, de la liquidité en un mot. Cette sonante est donc apte à rendre des souffles très doux ou expirants, et aussi des chutes, des montées ou des mouvements de corps extrêmement légers, flocons de neige, étoffes vaporeuses, plumes, etc., et toutes les idées qu'on associe à la notion de liquidité ou d'écoulement mou. Ce sont là des effets assez rapprochés de ceux que produisent *v* et *f*, et, au point de vue où nous nous plaçons ici, on peut dire que *l* fait l'impression d'un *v* ou d'un *f* dépourvus de tout bruit de frottement. A nos trois exemples (Chénier, Hugo, Hyspa), j'ajoute celui-ci :

Plume à plume j'ai vu tomber ces blanches ailes

(V. Hugo, *Regard jeté dans une mansarde.*)

Nous reviendrons dans un instant à ce vers où les occlusives labiales jouent un rôle non moins important que les *l*, mais il nous faut d'abord reprendre l'examen de *v* et *f*, interrompu par cette digression sur la liquide. Ces phonèmes sont des souffles, avons-nous dit, et, ce faisant, nous avons marqué la manière dont l'air chassé des poumons sort de la bouche lorsqu'on prononce *v* et *f*. Il convient maintenant de considérer la position des organes, d'appeler l'attention sur le caractère labio-dental de ces spirantes. Si l'on examine le jeu de la bouche, on voit que l'articulation de *v* et *f* comporte un mouvement qui ne diffère guère de celui qu'on exécute lorsqu'on veut exprimer, par une mimique du visage, le dédain, le mépris ou tout autre sentiment intermédiaire entre l'impatience et le dégoût. Ceci n'est pas particulier à *v* et *f*; toutes les labiales, à quelque série qu'elles appartiennent, *m* aussi bien que *b* et *p*, comportent des mouvements analogues. Il en résulte qu'elles sont

toutes habiles à indiquer les différentes nuances des sentiments susindiqués. La valeur propre de chaque phonème est déterminée par le fait que *r*, *f*, *m*, *b*, *p* forment, au point de vue de la tension musculaire, une série ascendante: simple rapprochement des organes (*r*, *f*), occlusion réduite à sa plus simple expression (*m*), maximum d'occlusion labiale (*b*, *p*), avec les degrés faible (*r*, *b*) et fort (*f*, *p*) dans les deux divisions extrêmes. Les vers de *Dupont et Durand* que nous avons cités contiennent ce registre au complet. On y trouve aussi, l'on s'en souvient, des sifflantes et des chuintantes. Il y aurait lieu d'étudier en détail ces deux catégories de sons, mais il faut abréger (1). L'on se bornera donc à indiquer que les sifflantes donnent la note méchante, aiguë, tandis que les chuintantes, qui sont proprement des sifflantes épaissies et, si l'on peut dire, ouatées, amortissent cette note et l'empêchent de devenir cinglante ou aigre: le ton d'ensemble est celui que rend le mot polonais *syczyć* (*cz* = mi-occlusive chuintante sourde, *c'* = mi-occlusive sifflante molle), qui est l'équivalent de l'allemand *zischen* et qui s'emploie précisément pour désigner une diction sifflante, mais non cinglante (2).

Revenons aux labiales. Comment se peut-il que les mêmes sons *r* et *f* évoquent tantôt des images gracieuses, comme dans les vers de Hugo cités au début de ces explications, tantôt des sentiments désobligeants, comme dans le passage de *Dupont et Durand* que nous venons d'examiner ? N'y a-t-il pas là une contradiction ? Pas la moindre. Un moyen d'expression, on ne l'a pas oublié, ne sort son effet que si l'idée qu'on exprime le permet. En tant que spirantes, *r* et *f* sont propres à rendre des souffles, en tant que labiodentales ils sont habiles à marquer le dédain. Il y a là deux propriétés distinctes, et, selon l'idée exprimée, c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui est mise en évidence. Nous avons vu les sifflantes noter des sentiments qui n'avaient rien d'aimable. Dans ce vers :

Transpercé tout d'un coup d'une flèche sang'ante

(Musset. *Lettre à Lamartine.*)

(1) M. Grammont ne s'est pas appesanti sur les chuintantes. Les exemples que nous citons ne sont pas tirés de son livre, ils ont été choisis librement: il importait de montrer que les vers expressifs abondent.

(2) Le français n'a qu'un mot pour désigner les deux sortes de sifflement: l'une rendue très bien par fr. *siffler*, polon. *s'wistac'* et *grizdac'*, l'autre exprimée avec bonheur par pol. *syczyć*, allem. *zischen*. Le verbe *chuintier* n'a qu'une existence livresque et est d'un emploi très restreint.

elles sont employées avec une valeur propre à donner le frisson. Cela ne les empêche pas de caresser l'oreille dans le deuxième des vers que voici :

Les marronniers du parc et les chênes antiques
Se berçaient doucement sous leurs rameaux en pleurs

(Musset, *Lucie*.)

Les spirantes *v* et *f* ne sont pas les seules à posséder une double valeur sémantique. Le fait est fréquent et, pour l'illustrer, nous pourrions choisir n'importe quel phonème de la série labiale. Ainsi l'occlusive *p*, qui est de toutes les labiales celle qui exige le maximum de tension musculaire, fournit le moyen le plus puissant d'exprimer le dégoût ou le mépris. Mais si c'est la plus énergique des labiales, c'est, avec *b*, la plus faible des occlusives, la conformation des lèvres ne permettant de réaliser qu'une pression fort médiocre. Cette particularité fait que *b* et *p* sont des bruits mous; il n'y a qu'à les comparer aux autres occlusives *k*, *g*, *t*, *d* pour s'en rendre compte. Et comme ce sont des bruits sans durée — toutes les occlusives sont des momentanées — l'effet d'ensemble est celui d'un coup ou d'un heurt très légers, tels que produisent, par exemple, des corps sans consistance ou peu pesants lorsqu'ils rencontrent un obstacle. Il en résulte pour *b* et *p* un pouvoir expressif en conséquence. Dans le vers de M. Hyspa cité au cours de cet exposé ces sons évoquent l'idée de flocons de neige venant toucher le sol. Dans le vers de *Regard jeté dans une mansarde* dont nous avons réservé l'explication, Victor Hugo les a employés avec une valeur analogue à propos des plumes d'oiseau. Ces exemples, qui nous ont servi à illustrer le pouvoir expressif de la liquide, nous ramènent à notre point de départ. Le détour a été un peu long, mais il importait de montrer avec quelque détail en quoi consiste la méthode de M. Grammont et quels sont les principes généraux qui le guident en cette étude. Il nous reste à dire que M. Grammont ne se borne pas à considérer chaque son en particulier et qu'il étudie aussi les effets produits par la réunion de sons divers et ceux qui résultent de la répétition de sons quelconques. J'ai à peine besoin de noter qu'il accorde autant d'attention aux voyelles qu'aux consonnes: si dans notre exposé nous n'avons étudié aucune voyelle, c'est que nous n'avons pas voulu prolonger nos explications plus qu'il ne convenait.

Une dernière remarque. L'on s'est demandé si la poésie française était la seule à tirer parti de la valeur expressive des sons. La question est un peu naïve, mais comme elle pourrait troubler cer-

taines personnes, il n'est pas inutile de dire que M. Grammont a eu occasion de citer, dans son livre, quelques vers très expressifs de l'*Erkänig* de Goethe. Le *Taucher* de Schiller en fournirait d'autres, d'un effet non moins remarquable. Il suffira de citer cette strophe :

Und es waltet und siedet und brauset und zischt,
 Wie wenn Wasser mit Feuer sich mengt.
 Bis zum Himmel spritzt der dampfende Gischt,
 Und Well' auf Well' sich ohn' Ende drängt,
 Und wie mit des fernen Donners Getöse
 Entstürzt es brüllend dem finstern Schoosse.

L'on rapprochera utilement de ces vers ceux-ci :

Und es krächzet und zischet und heulet toll,
 Wie Wogengebrause, wie Dommergeroll
 (Heine, *Traumbilder*.)

So heult es verworren, und ächzet und girrt,
 Und brauset und sauset, und krächzet und klirrt
 (Heine, *ibid.*)

Da pfeift es und geigt es und klingelt und klirrt,
 Da ringelt's und schleift es und rauschet und wirrt,
 Da pispert's und knistert's und flüstert's und schwirrt
 (Goethe, *Hochzeitlied*.)

Es rollt und rüttelt und stampft und staucht
 Und dröhnt und rasselt und keucht und faucht;
 Durchs wirbelnde Dunkel in rasendem Flug
 Stürmt weiter und weiter der eiserne Zug
 (Dehmel, *Vierter Klasse*.)

Voici quelques autres exemples :

Bis einst ich höre Kanonengebrüll
 Und wiehernder Rosse Getrahe
 (Heine, *Die Grenadiere*.)

Wenn sich lau die Lütte füllen
 Um den grünumschränkten Plan,
 Süsse Düfte, Nebelhüllen
 Senkt die Dämmerung heran;
 Lispelt leise süssen Frieden...
 (Goethe, *Faust*.)

Und die Luft wehen so lind und so lau

(Heine, *Lyrisches Intermezzo.*)

Wie die Schwanenzüge schiffen vorüber

Mit schimmernden Segeln die Helgoländer

(Heine, *Die Nordsee.*)

Les deux derniers chapitres de cette deuxième partie du livre sont consacrés à l'hiatus et à la rime. En ce qui concerne l'hiatus, M. Grammont fait la critique des règles actuelles et pose en principe que seule la répétition de la même voyelle est choquante. Il admet cependant le *hiatement* lorsqu'il sert à obtenir un effet, à rendre le vers expressif, comme, par exemple, dans ce vers :

Puis, malgré quelques heurts et quelques mauvais pas

(La Fontaine, X. I.)

L'on sait que, dans une lettre à d'Alembert, Voltaire faisait déjà « une grande différence entre le concours des voyelles et le hementement des voyelles » (1). Il est vrai que les exemples qu'il citait à l'appui de cette opinion n'étaient pas tous à l'abri de la critique. Il n'est pas inutile de noter à ce propos qu'il en est de la règle de l'hiatus comme de celle de l'hémistiche : aux XVII^e et XVIII^e siècles on ne la tenait pour obligatoire que dans les genres élevés. Luneau de Boisgermain est le seul critique, à ma connaissance, qui ait blâmé Racine d'avoir écrit dans les *Plaideurs* (acte II, sc. III) :

Je suis sang et eau, pour voir si du Japon

Il viendrait à bon port au fait de son chapon

et

Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne

Mais aussi La Harpe le rabroue-t-il dans son *Commentaire sur Racine* en disant : « il est reçu que la versification comique doit être beaucoup plus libre que toute autre » (2).

(1) Lettre du 19 mars 1770 (éd. Molland, n° 7833).

(2) Malheureusement il fait aussi valoir que *sang et eau, tant y a* sont des expressions toutes faites, du style familier, qui peuvent être admises dans la comédie « à la faveur de la vérité du dialogue ». Cette peu pertinente remarque a passé dans le *Traité* de Quicherat, et de là dans tous les manuels. On enseigne aujourd'hui partout que « quelques locutions familières, comme *tant y a*,

Au sujet de la rime, M. Grammont exige que l'oreille seule en soit juge. Il demande donc que l'orthographe cesse d'être une gêne, proscrit rigoureusement les rimes pour les yeux (*mai — j'aimai*, etc.), veut qu'une rime soit regardée comme féminine ou masculine non selon qu'elle se termine ou ne se termine pas par un *e* muet, mais selon qu'elle est prolongée ou ne l'est pas par une consonne ou par une sonante finale qu'on prononce réellement, se contente des rimes pauvres (*pain-main*) quand les vers riment deux à deux,

à tort et à travers, etc. sont, en dépit de la règle de l'hiatus, admises parfois dans un genre de poésie simple et familier ». Molière a cependant écrit :

Voici d'abord
Le cerf donné aux chiens. J'appuie et sonne fort
(*Les Fâcheux*, II, 7.)

On a dit, il est vrai, que c'était là une locution toute faite. Je suis, pour ma part, assez porté à croire que « voilà d'abord le cerf donné aux chiens » est un tour librement choisi pour dire « on donne d'abord le cerf aux chiens ». L'exemple que voici est également propre à édifier le lecteur :

Or un jour qu'au haut et au loin
Le galant alla chercher femme
(*La Fontaine*, II, 2.)

Ce serait une vraie gageure que de vouloir regarder l'expression « au haut et au loin » comme une locution toute faite : on n'en a pas encore signalé d'autre exemple, et pour cause. — On trouve dans Molière et dans La Fontaine des cas d'hiatus tels que celui-ci :

Anselme, mon mignon, crie-t-elle à toute heure
(*Etourdi*, I, 6.)

Dans la première édition de la *Mort de Pompée* (I, 1) il y avait :

Justifie César et condamne Pompée

Corneille a corrigé ensuite ce passage et le texte définitif porte :

Justifiant César, a condamné Pompée.

Mais dans le *Menteur* (I, 6), il a laissé subsister

On leur fait admirer les baies qu'on leur donne.

Cela me semble décisif.

s'élève contre la rime trop riche, confinant au calembour (*une tombe — il tombe, déserts — des airs*), exige que les rimes qui se succèdent n'assonnent pas entre elles (*aire, mère, déserts, hiver ou coquil-tage, noir, voir, feuillage*), sauf lorsqu'on veut obtenir par là un effet, etc.

III. *L'harmonie du vers français.* Il s'agit ici de l'effet purement musical du vers, et l'on se gardera de confondre l'harmonie que M. Grammont a en vue dans cette partie du livre avec l'harmonie imitative dont il était question dans la partie précédente. La mélodie du vers est indépendante du sens du vers, elle est inexpressive. Nous dirons tout à l'heure en quoi elle consiste, mais il faut d'abord signaler encore une autre confusion qu'on commet parfois à son sujet. Un vers coulant ou facile n'est pas nécessairement harmonieux, et c'est une erreur que de prendre, comme d'aucuns le font, l'aisance pour de l'harmonie. La facture aisée tient à ce que les mots et les sons se suivent sans heurts ni saccades; l'harmonie n'y a aucune part. On s'en rendra compte en comparant ces vers de Lamartine :

Je quitte mon église et mes murs jusqu'au soir
Et je vais par les champs m'égarer ou m'asseoir

(*Jocelyn.*)

à celui-ci de Racine :

L'étranger est en fuite, et le juif est soumis

(*Athalie*, V, 6.)

ou à celui de Chénier

Philomèle, les bois, les eaux, les pampres verts

(*La muse pastorale.*)

Au point de vue de la facilité, de l'aisance, les vers de Lamartine ne laissent rien à désirer. Mais ils ne *chantent* pas, le premier surtout. C'est ce qui les distingue des vers de Racine et de Chénier qu'on vient de lire. Les vers harmonieux sont proprement les vers *chantants*. Ils frappent l'oreille et lui plaisent par leurs modulations.

Ce point précisé, nous pouvons aborder l'étude de l'harmonie et suivre les explications de M. Grammont. Puisqu'il s'agit d'une sorte de musique, des modulations de la voix, il est clair que les voyelles seules sont en jeu. Il n'y a de modulations possibles

qu'entre les tenues de sons, et ce sont les voyelles qui, dans les syllabes, représentent les tenues. Les consonnes sont de simples mouvements de passage, elles servent à séparer les tenues les unes des autres par des sortes d'interruptions. Même si l'on tient assez longtemps une consonne, en en prolongeant l'implosion, elle ne forme point une tenue : ce n'est pas en devenant plus marquée qu'une interruption cesse d'en être une. Il faut donc faire totalement abstraction des consonnes et ne considérer que les voyelles. Elles forment, au point de vue de leur acuité, une gamme ascendante qui va des sons les plus graves *ou* et *o* (*o* fermé) aux sons les plus aigus *u* (*u*) et *i*. Les voyelles palatales y constituent la série claire, les voyelles non palatales la série grave; les sons les plus accusés de chaque série, ceux que nous venons de mentionner, peuvent être mis à part de manière à former des subdivisions : on aura ainsi des sombres et des éclatantes dans la série grave, des aiguës et des non aiguës dans la série claire.

Après ces explications sur la nature des voyelles, nous sommes à même de serrer le problème de plus près et de nous demander d'où résulte l'harmonie, quelles sont les combinaisons de voyelles qui la font naître. Un vers ne présentant aucune modulation est évidemment dépourvu d'harmonie, mais de tels vers sont rares, et, après les avoir écartés, on en trouve encore beaucoup qui sont loin d'être harmonieux. Si on les compare à ceux qui le sont, on constate que l'harmonie tient, non à la présence de telles ou telles modulations — toutes les modulations possibles sont représentées dans les vers sans harmonie —, mais à la manière dont les modulations se combinent entre elles. On aurait pu se passer de cette comparaison pour établir le fait : il suffit d'un moment de réflexion pour se rendre compte que l'agrément ici ne peut venir que de l'arrangement de l'ensemble, que, considérées chacune isolément, les modulations ne sont ni harmonieuses ni dépourvues d'harmonie, qu'elles sont simplement plus ou moins marquées. Pour qu'il y ait des modulations il faut qu'il y ait des groupes de voyelles; pour qu'il y ait des combinaisons harmoniques, il faut qu'il y ait des correspondances définies. Ce sont donc ces deux points qu'il faudra examiner. Considérons le vers de Racine cité ci-dessus :

L'étranger est en fuite, et le juif est soumis

En suivant les divisions rythmiques de ce vers, on constate que ses voyelles forment quatre *triales* fortement modulées que voici : *é o^a é, i o^a i, é e i, è ou i* (1). Au point de vue de leur modulation,

(1) Pour les voyelles nasales, j'indique le timbre de la voyelle orale la plus rapprochée et je note la nasalité par une *n* suscrite.

res triades se recouvrent, chacune étant constituée par une voyelle grave encadrée de deux voyelles claires. Ce type de correspondance, que M. Grammont nomme reproduction en ordre direct, est le plus simple de tous.

Dans notre second exemple de tout à l'heure — on se rappelle que c'était ce vers de Chénier :

Philomèle, les bois, les eaux, les pampres verts

— le premier hémistiche, dont les deux mesures sont égales, est aussi en triades : *i o è, e é a*, mais ces triades se correspondent en s'opposant : dans la première les voyelles extrêmes sont claires, celle du milieu étant grave, dans la seconde c'est une claire qui se trouve encadrée de deux graves. C'est là un rapport moins parfait que la reproduction en ordre direct. Si, en l'espace, l'oreille le saisit sans la moindre difficulté, c'est que les deux triades ont une modulation très accusée sans compter qu'elles se trouvent toutes deux dans le même hémistiche. Le second hémistiche est coupé après la deuxième syllabe et ses voyelles *é o, é o^a, e i* se groupent en *dyades* : *é o, é o^a, e é*. Les deux dernières dyades appartiennent à la même mesure. Ce n'est pas là un défaut. Ce qui importe, c'est que les divisions harmoniques ne chevauchent pas sur les divisions rythmiques, comme cela aurait lieu si, au lieu d'adopter, pour l'ensemble du vers, notre groupement *i o è, e é a, é o, é o^a, e é*, nous avions proposé celui-ci : *i o, è e é, a é, o é o^a, e é*. Les coupes du vers sont des points de repère pour l'oreille : si elles l'égarrent, elle risque de ne pas saisir les rapports harmoniques ; mais elle n'a pas besoin d'être guidée jusque dans le dernier détail. Ce qui, par contre, est un principe de faiblesse, c'est que nos dyades soient en nombre impair. Mais ici encore les modulations sont très prononcées, et l'oreille perçoit aisément que les deux premières se recouvrent très exactement et qu'elles s'opposent à la troisième. Si elles étaient constituées par des voyelles appartenant à la même classe, si elles étaient *égales* au lieu d'être *inégales*, pour user des termes de M. Grammont, l'oreille pourrait ne pas s'y reconnaître. Cette remarque a une portée générale, et quel que soit le point qu'on examine, il ne faut jamais oublier que la compensation des défauts par les qualités est la grande loi de l'harmonie.

Lorsque les vers ne présentent que des dyades, ce qui arrive fréquemment, le nombre de correspondances possibles est très grand. Dans les vers en dyado-triades, l'un des hémistiches doit contenir les deux triades, l'autre les trois dyades, à cause de la césure dont

l'oreille ne saurait faire abstraction. Dans les vers en triades, les éléments se correspondent soit à la manière des rimes plates, soit à la manière des rimes croisées, soit à la manière des rimes embrassées, les éléments étant au nombre de quatre. Les vers en dyades ont six éléments, et avec un tel nombre on obtient des combinaisons très variées. Dans ce vers de Musset :

Honni de nos pareils, moulu de coups de poing

(Dupont et Durand.)

qui est en dyades *o i, e o, a è, ou u, e ou, e e"*, les éléments se correspondent en se reproduisant en ordre direct ainsi : 1-3, 2-5, 4-6, ce qui constitue un groupement à la manière des rimes disposées en cet ordre *abaabc*. Un tel groupement est parfaitement symétrique et ne saurait embarrasser l'oreille. Mais si la symétrie venait à faire défaut, les correspondances deviendraient difficiles à saisir, et l'harmonie serait du coup notablement amoindrie. On notera que les dyades 1-3 et 4-6, celles que nous avons désignées par les lettres *a* et *c*, se correspondent à leur tour entre elles en se reproduisant en ordre direct, chacune étant constituée par une voyelle grave suivie d'une claire. Notre schéma se ramène donc à celui-ci : *abaaba*, et nous apercevons une troisième correspondance : les deux hémistiches se recouvrent, les dyades du vers forment deux *hexades* parallèles. Il en résulte un surcroît d'harmonie, comme cela a lieu chaque fois qu'une correspondance harmonique se superpose à une autre.

Ces explications, quelques sommaires qu'elles soient, font voir que l'harmonie du vers est régie par un principe unique. Résultant des correspondances entre les modulations vocaliques, l'harmonie est d'autant plus grande qu'elle est plus facile à saisir, et est, par conséquent, proportionnelle à la fois à la netteté des modulations et à la simplicité de leurs rapports. Comme toutefois les différents facteurs qui entrent en jeu — éléments harmoniques, leur groupement, leurs correspondances (reproduction ou opposition) — comportent des variations considérables et que ces variations, diverses pour chacun des facteurs, ne sont opérantes, si l'on peut s'exprimer ainsi, que par leurs totaux, il n'est pas aisé d'apprécier à l'oreille le degré d'harmonie de chaque vers. Il faut s'y rompre, et M. Grammont conseille à cet effet de s'exercer sur un ou sur deux milliers de vers, d'en faire l'analyse la plume à la main. Ce conseil a indubitablement fortement M. Stengel, qui fait observer que la patience humaine a des bornes (1). Que l'examen d'un ou

(1) *Art. cité*, p. 168.

de deux poèmes français puisse passer les forces du savant métricien, c'est une chose dont il est évidemment mieux à même de juger que nous. Mais on a peine à comprendre sa mauvaise humeur contre M. Grammont. M. Grammont n'impose son conseil à personne, il l'offre à qui voudra, de son plein gré, faire l'éducation de son oreille.

Du reproche de M. Stengel, il convient de rapprocher celui d'Adolf Tobler. Cet érudit convient que cette partie du livre échappe à sa compréhension, à son *Verständniss*, mais il croit que la faute en est à M. Grammont (1). Ce grief appelle une remarque d'ordre général; elle pourra servir de conclusion à cet exposé. Le livre de M. Grammont n'est pas un traité de versification, mais il en tient lieu pour qui aient la poésie française. Par contre, les personnes sur qui cette poésie n'a pas de prise n'y trouveront rien qui puisse leur être utile. Les philologues sont portés à croire que la pratique de l'érudition supplée à la faculté de sentir les vers. C'est une erreur. Pour étudier un art, il faut être sensible à son attrait, faute de quoi l'on ne pénétrera jamais au-delà du détail matériel, extérieur, qui est aux ressorts intimes ce que l'ombre est au corps qui la projette. Aussi le savoir philologique le plus rare ne facilitera-t-il en rien l'intelligence des rudiments de la versification à qui demeure fermé à la poésie. On peut l'être d'une manière absolue, et il y aurait sans doute quelque témérité à soutenir que le cas est peu fréquent. Ce qui est certainement commun, c'est d'être touché par la poésie d'une nation et de ne l'être pas par celle d'une autre. Si chaque pays prétend surpasser les autres en poésie, c'est que tout le monde sent le mieux les vers composés en sa langue maternelle. On pourrait être tenté de croire que la poésie antique jouit du privilège d'être prisee indistinctement par toutes les nations; la vérité est que la froideur à l'égard des classiques latins et grecs déconsidère, les humanités faisant partie d'une bonne éducation. Comme il n'y a aucun obscurantisme à ne pas aimer les langues vivantes, personne ne se pique de goûter les poètes de toutes les nations modernes. L'incompréhension de la poésie française en particulier n'est point regardée comme une marque d'infériorité d'esprit, on le sait de reste. Et cependant tous les philologues se reconnaissent qualifiés pour juger des vers français. Il y a là une inconséquence sur laquelle M. Grammont aurait peut-être dû appeler l'attention des intéressés. Son livre s'adresse uniquement aux lecteurs qui, subissant le charme des

(1) *Art. cité*, p. 234.

vers français, veulent s'éclairer sur les raisons de leurs sensations ; il ne peut qu'impatienter ceux qui regardent *die Art der Wirkung französischer Verse auf französisches Ohr* comme un simple objet de curiosité.

Jean ACHER.

Schwan-Behrens. — Grammaire de l'ancien français. Traduction française par Oscar BLOCH. Deuxième édition, d'après la neuvième édition allemande. *Leipzig, O. R. Reisland, 1915.* [Deux volumes de VIII+308 et de VI+119 pages in-8° carré.]

Les mêmes. — Grammatik des Altfranzösischen. Zehnte revüierte Auflage. Même éditeur, 1914. [Deux volumes de XI+298 et de VI+124 pages in 8° carré.]

Ces deux nouvelles éditions, la française et l'allemande, de la *Grammatik des Altfranzösischen* de M. Behrens ne diffèrent guère entre elles, mais présentent, par rapport à la neuvième édition allemande, une innovation fort importante : la troisième partie du livre, formée, comme on sait, par un recueil de *Matériaux pour servir d'introduction à l'étude des dialectes de l'ancien français* a été considérablement augmentée et est présentement brochée à part en un fascicule de 120 pages qu'on peut acheter séparément. Cette transformation de l'ancien appendice en un ouvrage indépendant sera très appréciée du public et engage à examiner de près la composition du recueil. Malheureusement la *Revue des langues romanes* est très encombrée en ce moment, et nous devons remettre cet examen à la prochaine édition du livre, qui ne tardera sans doute pas à paraître, et nous borner ici à annoncer sommairement les deux nouvelles éditions du texte de la *Grammaire*.

On a dit qu'il n'était pas très honorable pour le public français que cet ouvrage eût eu neuf éditions en allemand avant de parvenir à la seconde édition française. Il est permis de ne pas partager ce sentiment, encore qu'il ait été exprimé en un très bon lieu. La *Grammatik des Altfranzösischen* est un livre où l'on peut puiser en toute sécurité, mais où il est impossible de s'instruire. L'explication y tient moins de place que l'énumération. Voici la proportion exacte pour la phonétique. Exposé systématique : deux paragraphes (§§ 35 et 103) occupant ensemble six pages et demie ; dénombrement des correspondances de sons : deux cent quarante-six paragraphes (§§ 36 à 102 et 104 à 282) faisant de cinq à six cents

articles, un grand nombre de paragraphes contenant plusieurs numéros. Un ouvrage conçu sur un tel plan n'offre pas un grand intérêt; il ne saurait rendre des services qu'aux érudits et aux étudiants, ceux-ci étant obligés de recourir, faute d'une bonne grammaire systématique de l'ancien français, à des recueils de faits (1). Les érudits en France connaissent suffisamment l'allemand pour être à même de consulter la *Grammatik des Altfranzösischen* en original. Quant aux étudiants, la première traduction de M. Bloch était par trop littérale pour leur faciliter l'usage du livre. Celle qui leur est offerte aujourd'hui est plus soignée; elle est toutefois d'une lecture bien pénible encore. Il se peut cependant que la nouvelle édition ait quelque débit en France.

En la recommandant dans leurs cours et conférences, les professeurs français feront bien d'expliquer aux étudiants le dessein du livre. On comprend mal que M. Bloch ne l'ait pas indiqué dans un avant-propos. M. Behrens expose, avec une exactitude remarquable, ce qu'on croit savoir en Allemagne sur le développement du français au moyen âge, mais il tient pour non avenues les opinions qui ont cours à ce sujet hors d'Allemagne. Il était nécessaire d'en avertir les débutants pour les empêcher de se méprendre sur la portée des théories qu'on leur présente. Sans doute, ils la devineront souvent d'eux-mêmes, mais plus d'une fois ils prendront le change et attacheront de l'importance à des explications qui n'offrent qu'un intérêt de curiosité. Quand M. Behrens note que le traitement *comitem*—*conte* en face du traitement *gentem*—*gent* a été expliqué par un *nebenton* frappant la syllabe finale des proparoxytons latins, ou bien par ceci que, après la chute de la voyelle pénultième de *comitem*, à l'étape *conte*, la nasale serait devenue, dans ce mot, « p'us souantique » qu'elle ne l'est dans *gente* (§ 78.3. rem.), il ne mettra évidemment pas le sens critique des étudiants français à une trop dure épreuve; de même quand il enseigne, conformément à la doctrine allemande, que le développement d'une momentanée entre deux continues (*pascre*—*paistre*, *camera*—*chambre*, etc.) est dû à un procès d'assimilation

(1) L'*Historische Grammatik der französischen Sprache* de M. Meyer-Lübke est la seule grammaire française qui vise à systématiser les faits. Malheureusement elle est peu rigoureuse, et la systématisation, limitée du reste à la phonétique, y est assez factice. Rien n'est plus étranger à M. Meyer-Lübke que la conception de la phonétique historique telle que l'a définie M. Meillet dans les *Indogerm. Forschungen*, t. X, p. 61 et ss. (voy. en particulier p. 70).

(§ 103.2. b). Mais l'accent à deux sommets par quoi il explique, selon les errements suivis en Allemagne, la diphtongaison (§ 35), pourra en imposer aux débutants: pour débrouiller que M. Suchier l'a inventé à la faveur d'une confusion par lui commise entre l'accent d'intensité du français et l'intonation douce de certaines longues du lituanien (1), il faut posséder les rudiments de la linguistique. De tels cas se présenteront assez fréquemment, et en jugeant superflu de mettre ses lecteurs en garde contre ces pièges, M. Bloch semble avoir perdu de vue que sa traduction ne sera lue que par des commençants.

On regrettera aussi qu'il n'ait pas adapté aux besoins du public français la bibliographie qui termine le volume. Très au fait des travaux allemands, M. Behrens ne paraît connaître des publications françaises que la *Romania* et la *Revue de philologie française*. Il cite aussi, de loin en loin, les publications de la *Société de Linguistique de Paris* et de la *Société des langues romanes*, voire des ouvrages publiés à part, mais ce sont là des citations de seconde main, et dont je soupçonne fort qu'elles n'ont été introduites dans la bibliographie qu'à titre purement décoratif, *ad pompam et ostentationem*. Ainsi M. Behrens mentionne bien l'article de M. Meillet sur la *Différenciation des phonèmes* (*MSL*, t. XII, p. 14 ss.), mais il est visible qu'il le connaît mal: il le cite seulement au § 103, qui traite des consonnes, et ne se doute pas qu'il fallait aussi le signaler au § 35, à propos de la diphtongaison, et au § 104, rem. 1, à propos de *brebiz*. Ce *brebiz*, auquel on revient souvent dans le livre, montre en outre que M. Behrens ignore certaine note de M. Vendryès (*MSL*, t. XII, p. 41 s.) où le mot est expliqué d'une manière aussi simple que lumineuse. Les articles que M. Meillet a publiés dans la revue italienne *Scientia* et sa *Leçon d'ouverture au Collège de France* lui sont également demeurés inconnus. Il en est de même des études de M. Meillet sur le groupe *-us-* (*Indogerm. Forschungen*, t. X, p. 61 ss.), sur l'accent d'intensité et la quantité des voyelles fermées (*MSL*, t. XI, p. 165 ss. et t. XV, p. 265 ss.), sur l'abrègement de certains mots longs (*MSL*, t. XIII, p. 27 ss.) sur *l* vélaire (*MSL*, t. XIII, p. 237 ss.), et de beaucoup d'autres. Il se peut que M. Behrens ait eu vent du livre de M. Vendryès sur *l'Intensité initiale en latin*, où l'on trouve, entre autres, une excellente critique de la théorie du «*Sprachtempo*» (p. 181 ss.) et de celui de M. Grammont sur le *Patois de la Franche-*

(1) Voy. *Zeitschr. für rom. Phil.*, t. II, p. 292 et le renvoi que M. Suchier y fait à Sievers, *Grundzüge der Lautphysiologie* (Leipzig, 1876), p. 116 s.

Montagne, qui abonde en vues de portée générale et touche souvent au français du moyen âge, mais il n'y paraît point. Il mentionne bien les articles de critique que M. Grammont publie ici, mais seulement à la suite des ouvrages auxquels ils sont consacrés. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, l'article de M. Grammont sur l'*Histoire de la langue française* de M. Brunot (*RLLR*, t. LIV, p. 92 ss.), si important pour la théorie de la diphtongaison, n'est cité que sous la rubrique *Traité général*. J'ajoute que lorsqu'il s'agit des ouvrages allemands, les comptes rendus de M. Grammont et ceux des autres collaborateurs de la *Revue des langues romanes* sont passés complètement sous silence. Est-ce parce que nous avons accoutumé ici de faire preuve de quelque sincérité? Je serais assez porté à le croire. On nous sait gré en Allemagne de juger sans complaisance les publications françaises, mais on y est bien près de trouver inconvenant que nous en usions de même avec les travaux d'auteurs allemands. M. Bloch aurait pu considérer que, pour le lecteur français, nos jugements sur les livres étrangers ont exactement le même prix que ceux que nous portons sur les ouvrages qu'on publie en France.

Les observations qui précèdent et que M. Bloch nous excusera de n'avoir pu, faute de place, appuyer d'exemples plus nombreux, nous permettent d'être brefs sur la nouvelle édition allemande. Ce qui simplifie tout à fait notre tâche, c'est le peu de disposition que M. Behrens manifeste à tenir compte de nos remarques: il n'a pas cru devoir prendre en considération celles qui ont été publiées ici (t. LV, p. 468 es.) à l'occasion de la neuvième édition; il serait indiscret à nous de revenir à la charge.

Jean ACHER.

J.-J. Salverda de Grave. — L'influence de la langue française en Hollande d'après les mots d'emprunt. Leçons faites à l'Université de Paris en janvier 1913. *Paris, Ed. Champion, 1913* [174 pages in-18 jésus].

Ainsi que l'indique le titre, M. Salverda de Grave reproduit en ce volume quatre conférences qu'il a faites l'année dernière en Sorbonne sur l'invitation de l'Université de Paris. Ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ces conférences reconnaîtront avec plaisir dans le livre la parole aisée de l'auteur, ses grandes qualités de précision et de clarté, et lui sauront gré d'avoir conservé à ses leçons la forme vivante de l'exposé oral. Il y avait cependant un léger inconvénient à procéder ainsi. Parlant devant un auditoire

à qui le néerlandais n'était pas familier, M. Salverda de Grave s'est vu dans la nécessité de citer sous leur forme française les mots d'emprunt néerlandais qu'il avait à considérer; on ne pouvait changer, dans le livre, ce mode d'exposition sans détruire l'économie des leçons. Aussi n'y trouve-t-on que très exceptionnellement des citations originales: ce qui ne laisse pas de causer quelque embarras à ceux qui voudraient réfléchir sur les exemples allégués par M. Salverda de Grave. Sans doute, on possède de lui un ouvrage d'érudition sur le même sujet, *De Franse Woorden in het Nederlands*, auquel il a soin de renvoyer dans le présent livre; mais il n'est pas aisé de se procurer cet ouvrage (1), et la seule ressource qui reste, quand on n'est pas congru en langue hollandaise, c'est de consulter un dictionnaire, opération peu agréable et fort inconmode à la longue.

Je connais trop mal le néerlandais pour juger du livre de M. Salverda de Grave; je ne puis apprécier que les vues générales qui s'en dégagent. Elles me semblent parfois sujettes à caution. L'on a dit que M. Salverda de Grave n'avait pas toujours su résister au désir de flatter le public français auquel il s'adressait. Le penchant est indéniable, et il se trouve comme renforcé par l'opinion où est M. Salverda de Grave que la langue « reflète toutes les tendances et toutes les aspirations d'un peuple » (p. 4). Rien n'est moins juste. La langue n'est pas une sorte de résumé de l'esprit humain, c'en est une des manifestations, liée à d'autres. Il est très peu judicieux de la regarder comme une manière de miroir de la vie humaine tout entière: le développement des langues suppose des faits de civilisation, mais il ne les exprime pas. Quand on connaît le développement d'une langue dans tous ses détails, on ne connaît encore quasi rien de l'histoire du peuple qui la parle. Un fait linguistique comporte plusieurs explications possibles; l'histoire seule permet de débrouiller ce qui s'est passé réellement. Les faits de vocabulaire en particulier sont très peu transparents: le lexicographe ne saurait taire un pas s'il n'est pas guidé par l'historien; celui-ci ne tire généralement de la lexicographie que des confirmations, parfois amusantes, presque toujours superflues. Si M. Salverda de Grave aboutit à des résultats de plus grande portée, c'est qu'il manque de la prudence nécessaire et fait reposer ses conclusions sur des hypothèses assez contestables. C'est à tort, par exemple, qu'il conclut de l'origine française des mots néerlandais signifiant « banquier » et « joailler » que « la joail-

(1) Je ne l'ai pas eu à ma disposition,

lerie et les affaires de banque étaient primitivement en Hollande entre les mains des Français » (p. 73). Outre que ces mots, qui sont *bankier*, *juwelier*, ont chance d'avoir été pris à l'allemand, directement ou par l'intermédiaire du judéo-allemand, — on sait que les deux professions attirent les juifs, — je ferai remarquer qu'en France on use aujourd'hui du terme *firme* pour désigner une maison de commerce, alors que cette expression *maison de commerce*, antérieure au mot *firme*, montre clairement que la chose a été connue en France avant l'essor pris dans le monde par le commerce allemand. — Il serait aisé de multiplier ces exemples et il faut fortement rabattre de ce que M. Salverda de Grave dit de la pénétration française en Hollande.

Une autre vue inexacte et qui contribue également à faire exagérer à M. Salverda de Grave l'influence française, a trait au mécanisme de l'emprunt. Il tient que, pour ce qui est des termes de conversation, des mots non techniques comme il les appelle, l'emprunt n'est possible que « si dans le pays emprunteur, il y a eu constamment un groupe de personnes qui se sont servies de la langue étrangère à côté de leur langue maternelle; possédant à fond les deux idiomes, elles ont dû être tout naturellement amenées à employer, dans la conversation de tous les jours, quand elles s'exprimaient dans leur parler maternel, des mots empruntés à l'autre langue qui leur est familière; par là, ceux-mêmes qui ignorent cet idiome étranger, ont pu souvent entendre le mot exotique, dont ils ont pu à peu près comprendre le sens par le contexte de la phrase ou par le geste et le ton de celui qui parlait » (p. 120). Il n'est point besoin de cette condition. Il suffit que la langue étrangère ait du prestige dans le pays et que, sans la posséder, les gens du bel air en aient quelques notions. Il n'y a certainement jamais eu beaucoup de personnes en France ayant de fréquentes occasions de parler anglais: le français a cependant emprunté plus d'un terme de conversation et de salon à l'anglais: *dandy*, *spleen* (vieillis présentement), *flirt*, *gentleman*, *smart*, *home*, etc.

La théorie de l'emprunt que professe M. Salverda de Grave l'a amené à voir dans la cour de Hollande le milieu qui a introduit les mots français dans le néerlandais. On regrette qu'il n'ait pas décrit ce milieu. Il y a, en effet, cour et cour. La cour de Louis XIV a eu une influence considérable sur l'usage: celle de Guillaume II ne compte quasi pour rien dans le développement de la langue allemande: un milieu qui ne communique pas avec le reste de la nation, a peu de prise sur l'usage général. Faute d'être documenté

sur la question, je ne saurais dire ce que vaut l'affirmation de M. Salverda de Grave. Jusqu'à plus ample informé, je serais pourtant porté à croire que si l'usage de la cour de Hollande de se servir du français a pu contribuer à fortifier le prestige de cette langue dans les Pays-Bas, c'est dans ce prestige et non dans l'usage de la cour qu'il convient de chercher la vraie cause de l'introduction de termes de conversation français dans le néerlandais. Ce qui me fait opiner en ce sens, c'est la remarque de M. Salverda de Grave, que ces emprunts du néerlandais coïncident à peu de chose près avec ceux qu'on constate dans les autres langues européennes : il y a là un indice que l'action du français sur le néerlandais s'est exercée dans les mêmes conditions que sur les autres langues de l'Europe.

Je termine par quelques observations de détail.

P. 8. « C'était [lors des séjours de Charlemagne dans les pays frisons] pour la première fois depuis la domination romaine (du I^e au IV^e siècle) que la culture romane était portée ici et il semble bien que ce premier contact soit resté isolé. » M. Salverda de Grave oublie la mission de saint Wilbrord (690-739) et la fondation de l'évêché d'Utrecht (715). Avant Wilbrord, Wilfrid avait, sous Dagobert II, prêché, non sans succès, l'évangile en Frise. Il importe peu que ces missionnaires vinssent d'outre-mer : à l'époque dont il s'agit, il n'y a pas d'autre civilisation en Occident que la chrétienne ni d'autre langue qu'on porte à l'étranger que la latine. Les langues vulgaires, quelles soient romanes ou germaniques, sont des langues locales ; on les laisse chez soi, comme de nos jours on laisse au village le patois natal, même si l'on sait mal le français.

P. 40-41. Ayant relevé, dans un texte néerlandais de 1681, le mot *moriljoen* et y ayant reconnu le mot français *morion* (sorte de casque), M. Salverda de Grave conclut de cette « graphie inverse » qu'à la fin du XVII^e siècle l'l mouillée du français avait déjà passé à i. Qu'il y ait là une graphie dite inverse, c'est certain ; seulement elle ne prouve rien pour la prononciation française. Il y a des étrangers qui entendent *poui* quand on prononce en français l'adverbe *puis* : s'ils s'avisent d'orthographier le nom propre *Louis* en conséquence en écrivant *Luis*, il faudra se garder d'en tirer des conclusions sur la prononciation française d'ü consonne.

P. 74. M. Salverda de Grave est surpris que les noms de vêtements français aient été connus en Hollande dès le moyen âge : les communications, dit-il, étaient moins faciles qu'aujourd'hui. On voyageait cependant assez et les foires favorisaient le commerce

international. Je gage que les mots « or », « vin », « fer », etc., n'ont pas attendu les chemins de fer pour faire leur apparition en Hollande.

P. 75. A propos des termes de cuisine empruntés au français, M. Salverda de Grave songe aux cuisiniers français, aux livres de cuisine français et aux épiceries. Ne saurait-il pas que les élégances se manifestent volontiers à table et que, dans toute l'Europe, beaucoup de restaurants ont conservé jusqu'aujourd'hui l'habitude de rédiger le menu en français?

P. 80. M. Salverda de Grave affirme que l'esprit français est synthétique, l'esprit germanique individualiste, et explique par là le fait que le français est plus riche que l'allemand en « termes qui résument un ensemble de faits et d'idées ». Je n'ai pas fait de statistiques et laisse aux connaisseurs le soin de décider si le fait avancé par M. Salverda de Grave est exact : quant à l'explication, elle vaut ce que valent toutes les formules lapidaires par quoi certaines personnes prétendent définir le génie des nations. Je sais un livre allemand où d'histoire de la langue française est ramenée à la lutte de deux tendances, l'une dynamique, l'autre statique : ce n'est pas peut-être très lumineux, mais c'est extrêmement simple ; le livre est toutefois gros, l'on ignore pourquoi. Il est évident d'ailleurs que ce serait un jeu d'expliquer les qualités traditionnelles de discipline qui caractérisent le peuple allemand par la tournure individualiste de son esprit ; quant aux qualités d'analyse qu'on reconnaît volontiers aux romanciers français, ils témoignent si éloquemment de l'esprit synthétique de la nation, qu'on ne saurait y insister sans faire injure au lecteur.

P. 85. A propos du mot néerlandais *blond*, M. Salverda de Grave fait la réflexion suivante : « Ne serait-ce que le contraste qu'ils [les Hollandais] formaient avec les Français aux cheveux noirs, a fait que nos ancêtres se sont rendu compte de la différence de la couleur des cheveux et que, n'ayant pas de mot pour exprimer ce qu'ils n'avaient pas encore remarqué, ils l'ont emprunté aux Français dès qu'ils en ont eu besoin ? » Le polonais a les substantifs *brunet*, *szatyn*, *blondyn* pour désigner les personnes ayant des cheveux noirs, châtains, blonds ; il est heureux qu'il emploie aussi l'adjectif *czarny* (noir) pour désigner la couleur des cheveux noirs : sans cet accident de vocabulaire, on en serait réduit à supposer, en vertu de la théorie de M. Salverda de Grave, qu'avant d'être entrés en contact avec les Français, les Polonais ne distinguaient que les roux d'avec les chauves, les *rudzi* d'avec les *lysi*. La philologie est une science effrayante, et, quand on considère que les peuples

civilisés ignorent le nombre duel, on se demande si les gens cultivés savent compter jusqu'à deux : car il est clair que le duel s'oppose au pluriel, alors qu'on manque de détails sur la couleur des cheveux des Frisons ; on a seulement sujet de croire qu'ils ne l'avaient pas tous uniforme.

P. 100. M. Salverda de Grave nie qu'il y ait de véritables bilingues. « Nous n'avons tous, dit-il, qu'une seule langue dans laquelle nos pensées s'expriment spontanément. Cette langue peut être plus ou moins homogène, elle peut contenir des éléments d'origine diverse, mais à chaque concept doit correspondre, à un moment donné, une seule forme, qu'elle appartienne à la langue maternelle ou à la langue étrangère ». Il est singulier de vouloir réduire la notion de langue à celle de vocabulaire. Quand on possède deux systèmes de formes grammaticales, ce qui arrive fréquemment, on est bilingue, même si l'on n'a qu'un système de prononciation, même si l'on corrompt le vocabulaire d'une langue par des emprunts à l'autre. Il n'est pas d'ailleurs exact de dire que dans ce cas à chaque concept correspond une seule forme : selon la personne à qui l'on s'adresse, c'est l'une ou l'autre des formes qui se présentera à l'esprit. Une personne de mon entourage, qui est originaire de Locminé, dira toujours, et sans y réfléchir, *pain*, lorsqu'elle s'adressera à moi ; mais c'est le mot *bara* qui lui viendra spontanément aux lèvres si elle parle à ses amis d'enfance. J'ajoute qu'un Parisien de Paris, appartenant à la classe ouvrière, exprimera l'idée d'enfant tantôt par *gosse*, tantôt par *enfant*, selon la condition de son interlocuteur. Au point de vue du vocabulaire, tout le monde est plus ou moins polyglotte, puisque chacun de nous possède plusieurs vocabulaires adaptés aux différentes conditions des personnes avec qui l'on est en rapports.

P. 115 M. Salverda de Grave affirme que les langues romanes et les langues germaniques deviennent de plus en plus analytiques : les cas sont remplacés par des prépositions, le rôle des auxiliaires devient de plus en plus prépondérant, l'idée subjective est de moins en moins exprimée par le subjonctif, et plutôt par des mots isolés. Cette division de la morphologie en analytique et synthétique est une idée chère aux philologues. Ses origines se perdent dans la brume des temps ; elle survivra au règne de la scolastique, qui n'est pas près de finir. En disant pourtant *j'ai promis*, un Français d'aujourd'hui ne décompose pas plus sa pensée qu'un Romain ne faisait en disant *spondei*. *J'ai promis* est une expression formant bloc pour ainsi dire. Personne n'y sent ni le verbe *avoir*, ni le pronom *je* : le pronom *je* ne s'emploie point d'une manière autonome

et est dépourvu de sens s'il n'est pas accompagné d'un verbe; quant au verbe *avoir*, on est si peu conscient de sa valeur propre que l'accord des participes passe pour une subtilité et que les esprits forts réclament sa suppression: il n'y a pas de proposition de bouleversement de l'orthographe française digne de ce nom qui n'en ait à la règle des participes; la *Romania* doit l'avoir abolie depuis qu'elle est devenue, contrairement à un vœu formel de M. Paul Meyer, « essentiellement un champ d'expériences orthographiques » (1).

Jean ACHER.

Gaston Paris. — La littérature française au moyen âge (XI^e-XIV^e siècle). Cinquième édition (Notes bibliographiques revues, corrigées et augmentées). Paris, Hachette et C^{ie}, 1914, [XX+352 pages in-18 jésus].

Cette cinquième édition de la *Littérature* de Gaston Paris est publiée, comme la précédente, par les soins de M. Paul Meyer. La dernière rédaction de Gaston Paris a été reproduite sans changement, l'éditeur s'étant interdit de toucher à l'ouvrage. « Le livre, écrit-il, doit rester tel qu'il a été conçu ». L'on ne saurait être d'un autre avis. C'est une entreprise bien indiscreète que de mettre au courant un manuel dont l'auteur a cessé de vivre et il faut avoir une conception assez étrange du respect dû aux grands morts pour leur faire exprimer des opinions qui ne pouvaient être les leurs. Mais il fallait d'autre part considérer que la *Littérature* visait à donner aux débutants « une orientation générale et une indication de l'état actuel de nos connaissances » et que c'était là sa seule utilité. L'éditeur s'en est préoccupé et, pour permettre à la nouvelle édition de conserver l'ancienne destination du livre, il

(1) Voyez ce vœu dans *Romania*, t. XXXVI, p. 144 s. — L'on est surpris que, malgré ce changement radical dans son orientation, la *Romania* ait conservé son ancienne devise:

Pur remembrer des ancessurs
Les diz et les faiz et les murs.

Un recueil destiné à répandre dans l'univers l'*ourtoutougrafi Toumai* et ses yvoniens succédanés se fait tort en gardant *remembrer*; le successeur de Gaston Paris et de M. Paul Meyer se rendra justice en mettant *desmembérer*: par le discrédit que son entreprise jette sur l'érudition française, il contribue fortement à ruiner le bon renom de la France dans le monde savant.

a pris le parti de remanier les notes bibliographiques de manière à « indiquer aux lecteurs les travaux utiles qui, depuis le temps de Paris, ont été publiés sur notre ancienne littérature ». Il eût été plus judicieux de garder les notes de Gaston Paris et de les compléter par des additions signées des initiales de l'éditeur. On peut toutefois s'accommoder du système adopté par M. Paul Meyer : ce n'est pas dans la bibliographie de la *Littérature* que se manifeste la pensée de Gaston Paris ; cette partie de l'ouvrage est assez impersonnelle. Ce qui est plus grave, c'est que M. Paul Meyer ne paraît pas s'être aperçu de l'impossibilité, pour une bibliographie, même mise très exactement au courant, de donner une « orientation générale » de l'état actuel de nos connaissances. Les références bibliographiques fournissent des indications à ceux qui voudraient pénétrer plus avant dans le sujet, elles n'orientent pas ceux qui cherchent des vues d'ensemble. Pour continuer, dans la mesure du possible, à remplir son rôle de guide, la *Littérature* demandait à être précédée d'un avant-propos où l'on eût signalé la direction qu'ont prise les études littéraires depuis la mort de Gaston Paris. Il était indispensable de marquer le changement profond qui s'est opéré dans nos conceptions générales sur la vieille littérature française, il était nécessaire d'exposer en quoi les méthodes actuelles diffèrent des méthodes usitées au temps de Gaston Paris, il était utile enfin de résumer brièvement les principaux points sur lesquels on est parvenu à des résultats certains. Faute de contenu un tel exposé, — quinze à vingt pages y eussent suffi, — la nouvelle édition ne peut servir de guide aux débutants. On ne saurait lui reconnaître que la valeur d'un répertoire, d'une nomenclature d'ouvrages composés au moyen âge et de travaux auxquels ils ont donné lieu.

Cette valeur serait encore assez grande si M. Paul Meyer s'était acquitté d'une manière satisfaisante de sa tâche de bibliographe. Malheureusement c'est l'impression contraire qui se dégage de ses notes. M. Paul Meyer a péché beaucoup par négligence et sa bibliographie accuse des oublis fort fâcheux. D'autres omissions — souvent extrêmement graves — semblent être volontaires. M. Paul Meyer ne s'est jamais piqué d'une trop grande impartialité, et personne ne songeait à s'offusquer de cette petite faiblesse tant qu'il se bornait à publier des recherches d'érudition ; mais dans un manuel la sérénité d'esprit est de rigueur, et l'on est très péniblement surpris que M. Paul Meyer n'ait pas su se débarrasser, dans cette *Littérature* de Gaston Paris, de quelques-unes de ses préventions. Par respect pour lui, on ne procédera pas ici

à l'examen détaillé de ses notes. Le lecteur voudra bien nous excuser de le renvoyer au livre et de nous borner à dire que si M. Paul Meyer assure que l'érudition française se montre moins active que l'érudition allemande ou la scandinave ou l'américaine, c'est qu'il fait volontiers table rase des travaux des savants français.

Jean ACHER.

Joseph Bédier. — Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste. I. Le cycle de Guillaume d'Orange. Deuxième édition, revue et corrigée. Paris, Edouard Champion, 1914, [X+465 pages in-8° écu].

Les tomes III et IV des *Légendes épiques* de M. Bédier, publiés au début de l'année 1913 sous la date de 1912, avaient à peine paru que l'auteur s'est vu dans la nécessité de réimprimer l'ouvrage dont les deux premiers tomes commençaient à s'épuiser. Le tome 1^{er} de la nouvelle édition vient de paraître, et, quoique la *Revue des Langues romanes* n'ait pas marqué l'importance des recherches de M. Bédier, nous n'entreprendrons pas d'examiner ici son œuvre (1). Les personnes que ces études intéressent doivent, en effet, avoir lu à l'heure qu'il est les *Légendes épiques* et elles sont censées en avoir saisi exactement la portée; celles qui se sentent peu attirées par l'histoire littéraire du moyen âge pourront se renseigner sur l'œuvre de M. Bédier dans deux articles de la *Revue critique des livres nouveaux* (t. VIII, p. 193 ss. et p. 225 ss.), dûs à M. Charles V. Langlois, où elle est résumée fort clairement. Nous pouvons et devons nous borner à signaler la nouvelle édition.

Sa principale différence d'avec l'édition originale est toute matérielle: à l'ancien format in-8° carré l'on a substitué un format

(1) Je note seulement, parce que personne, pas même, je crois, M. Bédier, ne s'en est encore aperçu, que les quatre volumes des *Légendes épiques* « développent une modeste indication » présentée en 1903, par M. Maurice Wilmotte dans une lecture académique de Bruxelles, comme le dit M. Maurice Wilmotte nous invite à le reconnaître dans le *Moyen Age*, année 1914, p. 96. Je signale aussi que M. Frantz Funck-Brentano était déjà sorti de l'École des Chartes avec l'essentiel des idées de M. Bédier, ainsi qu'il l'expose dans la *Revue hebdomadaire*, n° du 9 août 1913, p. 175. On annonce que d'autres précurseurs sont sur le point de se révéler.

réduit l'in-8° écu. L'innovation est heureuse, puisqu'il en résulte une diminution de prix ; mais l'on comprend mal les raisons qui ont fait adopter au libraire le peu usité in-8° écu au lieu de l'habituel in-18 Jésus. L'in-8° écu est le format par excellence du livre allemand et il semble que ce soit là son seul mérite ; il est permis de le trouver insuffisant.

On ne comprend pas davantage que le libraire ait cru pouvoir parer la nouvelle édition du titre d' « édition revue et corrigée ». Il va de soi qu'un auteur revoit et corrige l'ouvrage dont il entreprend de publier une nouvelle édition. Quand on note expressément que l'édition est revue et corrigée, c'est pour indiquer qu'on a apporté au livre des modifications de conséquence. Il est à peine besoin de dire que M. Bédier n'a pas refait ses recherches. On ne réécrit pas un livre tel que les *Légendes épiques* où l'on a exposé par quelle série d'études particulières on a été amené à poser une doctrine d'ensemble sur le sujet. Poursuivies pendant plus de sept ans et publiées au fur et à mesure que le travail avançait, les recherches de M. Bédier montrent comment une théorie générale, qu'on avait d'abord cru exacte en ses fondements, s'est révélée inconsistante à mesure qu'on en examinait les applications particulières, et comment on en est venu à substituer à ces explications caduques des explications nouvelles, qui, se trouvant concorder entre elles, forçaient à considérer le problème de plus haut et à envisager la question dans son ensemble en opposant à un système chimérique dérivé d'une philosophie périmée des vues générales fondées sur l'étude positive des faits réels. Somme toute, c'est la formation d'une conception nouvelle de ce grand fait littéraire que sont les chansons de geste et leurs allusions historiques que M. Bédier a retracée dans les *Légendes épiques*. On n'y pouvait changer que de menus détails de rédaction, on n'y pouvait mettre au courant que la bibliographie. C'est à quoi s'est borné effectivement M. Bédier ; il ne faut pas chercher dans le présent volume sa pensée actuelle sur les différentes chansons du cycle de Guillaume d'Orange.

Dans les notes bibliographiques qui enrichissent la nouvelle édition, M. Bédier a multiplié, selon son habitude, les marques de l'extrême bienveillance qu'il se sent pour les travaux dont il n'a pas à apprécier publiquement le détail. Si j'ai bien vu, il cite douze ouvrages nouveaux ; en voici la nomenclature : un ingénieux, quatre importants, un précieux, un très beau, un admirable. Il est difficile de dire si les quatre ouvrages restants, dont M. Bédier s'abstient de dire les mérites, lui paraissent n'avoir de non, dans

aucune langue ou s'il n'a su leur en trouver aucun qui lui semblât suffisamment admiratif: ils sont de MM. Scherping, Hugh A. Smith, Schultz-Gora, Cloëtta. Parmi les travaux importants figurent deux articles de ma composition. L'un d'eux essaie de démontrer que l'auteur du livre tenu par M. Bédier pour admirable s'est fourvoyé complètement dans sa publication; l'autre est l'article paru ici en 1912 (t. LV, p. 60 ss.), et qui est devenu sans objet depuis la communication de M. J.-A. Herbert insérée dans le tome suivant de la *Revue des langues romanes* (t. LVI, p. 125). (1).

Jean AGER.

Albert Schinz. — Les accents dans l'écriture française. Etude critique de leurs diverses fonctions dans le passé et dans le présent. Paris, H. Champion, 1912. [83 pages in-8 carré].

P. 4. l'auteur écrit: « Il faut se souvenir que le français s'est formé en laissant tomber toutes les syllabes qui n'étaient pas accentuées en latin, et ainsi était, strictement parlant, un langage composé exclusivement de syllabes accentuées; plus tard, quand les « mots savants », ou les doublets » (*naviguer-nager, ministère-métier*) furent introduits, le système d'égalité des syllabes, quant à la prononciation, avait déjà triomphé, et les « doublets » furent prononcés selon ce système phonétique français d'égalité. »

P. 61 on lit: « Aucune règle (complexe ou non) ne peut être donnée... quand *e* au milieu d'un mot et à la fin d'une syllabe est semi-muet ou ouvert (*venir* et *vénal*; *tenir, tenace* et *ténu, ténacité*; *religion* et *irreligion*). Une fois que vous savez qu'un *e* doit être prononcé ouvert, il existe bien une règle pour savoir l'accent à employer (aigu devant une syllabe sonore, grave devant une syllabe non sonore) mais pour savoir s'il faut prononcer *e* ouvert, ou semi-muet, on ne peut donner de règle. Il y a là quelque chose d'anormal, et il faut expliquer, pensons-nous, les choses ainsi: Il existe évidemment une règle, mais nous ne l'appliquons pas, parce que nous ne la connaissons pas. Personne ne peut douter qu'il existe un système phonétique de la langue française, et qui doit résoudre les cas que nous examinons. Ce qui fort probablement est arrivé est ceci: ne se rendant pas compte du principe à appliquer (principe qui à l'époque de transition de la phonétique latine à

(1) M. Bédier a omis, par mégarde, de citer cette communication.

la phonétique française n'était pas facile à discerner) on a violé fréquemment ce principe, et lorsque les grammairiens sont venus et ont voulu se baser sur les faits, ils ont photographié le demi-chaos et ont voulu nous l'imposer comme si c'était de l'ordre: ce qui était logique a été interprété logiquement, ce qui ne l'était pas est resté illogique. La constante erreur des hommes de science, de mettre sur le même rang le normal et le monstrueux, sous le prétexte que tous deux sont des faits, n'est pas née d'hier... On ne risque pas de se tromper beaucoup en affirmant d'emblée que, si le français s'était développé sans être tarabusté par des grammairiens incompetents, un nombre considérable de semi-muettes — simples restes de syllabes latines non accentuées, destinées à tomber, et qu'on n'a conservées que pour des raisons étymologiques absolument sans signification ici — auraient disparu du français; le français se serait développé beaucoup plus dans le sens des autres langues romanes, lesquelles ont abandonné les tons morts. Chacun peut observer que les étrangers de n'importe quelle nationalité qui apprennent le français et qui n'ont pas été habitués à entendre depuis l'enfance notre prononciation conventionnelle, diront avec persistance *rénir*, *ténir* comme *rénal*, *ténacité*, jamais le contraire *venal*, *tenacité* comme *venir*, *teuir*... Ce phénomène qui se répète constamment ne s'explique que si l'on admet que ces étrangers, raisonnant inconsciemment par analogie et sans être empêchés par l'habitude acquise, appliquent ce principe phonétique dont le développement normal fut entravé et qui précisément nous fournit la règle dont nous avons besoin pour l'usage de l'é ou de l'e semi-muet: strictement parlant *l'e semi-muet n'est pas un son français*. Et en note (p. 62): « Un cas semblable à celui de la prononciation de l'e où le système manque, est celui du pronom personnel en français. Notre syntaxe du pronom n'est ni latine (synthétique) ni française (analytique), mais un mélange incohérent des deux. Nous n'avons plus de cas et devrions dire non *il nous donne* (ille nobis donat), mais *il donne à nous* (ille donat ad nos), comme on dit *il donne à Pierre*. Qu'est-il arrivé? Les grammairiens sont venus trop tôt, ils ont fixé par des règles l'état de transition mi-latin, mi-français. »

Ce mémoire a paru d'abord dans la *Revue de philologie française* (t. XXV et XXVI). On sait que cette revue est dirigée par un amateur et qu'elle se publie aux frais d'un publiciste curieux de saccager l'orthographe française. Elle ne tire pas plus à conséquence que le journal *Le Réformiste*.

Jean ACHER.

A. Guesnon. — La confrérie des jongleurs d'Arras et le tombeau de l'évêque Lambert. (Extrait des Mémoires de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais). Arras, imprimerie Répessé, Cassel et Cie, 1913. [34 pages in-8° grand jésus].

En cette notice M. Guesnon examine les inscriptions et les documents relatifs à la Sainte Chaudelle d'Arras et aux origines de la confrérie des jongleurs de cette ville. Il n'a pas de peine à démontrer que tous ces titres sont dénués de valeur : lorsqu'ils ne sont pas faux, ils ne sont pas contemporains des événements dont ils portent témoignage ; ils ne disent pas d'ailleurs toujours ce que les historiens locaux leur font dire. La première mention de la Sainte Chandelle date de la fin du XII^e siècle ; on sait que le miracle est censé s'être produit sous l'épiscopat de Lambert (mort le 16 mai 1115).

Jean ACHER.

Hermann Suchier. — Aucassin et Nicolette. Texte critique accompagné de paradigmes et d'un lexique. Huitième édition avec une table (*sic*) contenant la notation musicale. Paderborn, F. Schöningh, 1913. [XIII+136 pages, plus deux planches hors texte].

Bien que les éditions scolaires d'anciens textes français se soient multipliées dans les dernières années, le succès d'*Aucassin et Nicolette* de M. Hermann Suchier n'a point faibli : tous les trois ou quatre ans, l'auteur est obligé de réimprimer l'ouvrage. Il n'y a là rien que de très naturel. Il est peu d'œuvres dont le charme égale celui d'*Aucassin et Nicolette*, et il est peu d'éditions classiques qui puissent soutenir la comparaison avec celle de M. Suchier ; c'est certainement une des meilleures publications de ce genre que nous ayons. L'on sait qu'il en existe, tant en France qu'à l'étranger, de fort remarquables, mais qu'il n'y en a pas qui répondent parfaitement aux exigences actuelles des études françaises, et l'on ne s'étonnera pas que l'édition de M. Suchier laisse également à désirer sous ce rapport : elle a paru pour la première fois en 1878, et, si depuis l'auteur n'a cessé de l'améliorer dans le détail, il ne l'a jamais refondue ; quelque excellent que fût le livre, il ne pouvait ne pas vieillir au bout de trente-cinq ans.

Ce qui en a résisté le mieux, c'est la partie linguistique. L'étude des traits dialectaux du texte est demeurée au courant ; notre

connaissance des particularités du français écrit en Picardie et en Wallonie s'est peu accrue depuis les recherches entreprises par M. Suchier en vue d'*Aucassin et Nicolette*. Il n'est que juste de dire que, en ce qui concerne l'orthographe et les flexions, l'auteur n'avait pas laissé beaucoup à glaner après lui; quant aux faits de syntaxe et de phraséologie, l'on sait que nous n'en sommes pas encore à nous poser la question même de leur existence.

Les paradigmes qui terminent l'exposé linguistique auraient, par contre, besoin d'être remaniés. On en trouve assurément d'analogues dans les ouvrages allemands les plus récents, mais il faut bien dire que les livres de grammaire française qu'on publie en Allemagne sont très arriérés. Il serait temps que les romanistes allemands s'aperçussent de l'étrangeté qu'il y a à distinguer en français six conjugaisons selon les types *garder, perdre, partir, voir, prendre, pouvoir*, sous prétexte que cette division remonte à Diez. Les méprises de Diez ne sont pas sacrées, et c'en était une que de croire qu'on pouvait assimiler les conjugaisons françaises aux conjugaisons allemandes et les classer d'après la forme du prétérit. Bien que le verbe allemand ait subi l'influence latine (1), il n'y a rien qui ressemble moins à la conjugaison française que la conjugaison allemande. Pour peu qu'on ait quelque sentiment de la langue française, on se rend compte que de toutes les formes verbales, le prétérit est la moins habile à fournir un principe de classement pour les conjugaisons. On pourrait, si l'on y tenait absolument, réunir, en latin, les verbes *iuuare, fouere, soluere* en une conjugaison, les verbes *uctare, terrere, gemere* en une autre, les verbes *augere, dicere, sancire* en une autre, et ainsi de suite, mais il est singulier, pour ne pas dire plus, de classer ensemble d'une part les verbes *voir* et *faire*, et de l'autre les verbes *pouvoir* et *taire*. Car les formes du *perfectum* constituent, en latin, un système complet qui s'oppose à un système non moins complet des formes de l'*inflectum*, tandis que le rôle du prétérit dans l'économie de la conjugaison française est réduit à sa plus simple expression: il n'y a, à l'indicatif, aucun temps dont la forme soit solidaire de celle du prétérit. Le prétérit, que les grammairiens allemands appellent, par antiphrase sans doute, parfait, est pour ainsi dire en dehors du système verbal français: la langue parlée a pu le

(1) On sait que c'est à une imitation d'une manière de dire latine que l'allemand doit la forme de son parfait. Voy. A. Meillet, *L'évolution des formes grammaticales*, p. 14 (Extrait de *Scientia*, t. XII, p. 395).

perdre sans qu'il en résultât le moindre trouble dans la conjugaison ; au temps où il était vivant, loin de réagir sur les autres formes, il en subissait l'influence: *voil* — *je voulus, nuis* — *je nuisis, p'ains* — *je plaignis*. Un morphème aberrant et dépourvu d'unité, qui cherche, vaille que vaille, à s'adapter au système où il est entré, et qui, malgré cela, en est éliminé sans autre forme de procès, est ce qu'on appelle proprement un morphème caduc. En faire le pivot du système, c'est montrer qu'on n'entend rien à la structure de la langue.

Le commentaire demanderait aussi à être revu. Les discussions avec Lacurne de Sainte-Palaye, d'Héricault (5,4), Diez (12,35), Sismondi (28,10), Orelli (34,4 et 5) font un peu sourire dans un ouvrage qui porte le millésime 1913. On fait encore perdre son temps au lecteur, lorsqu'à propos du mot *tatouille* qui se lit dans le texte, on note: « M. Meyer-Lübke croit que le mot ne se trouve qu'en Italie » (6,30). A qui M. Suchier voudrait-il faire accroire qu'*Aucassin et Nicolette* a été écrit en Italie ? Et si cette remarque n'a pas cette portée, à quoi rime-t-elle ? Qu'importent les erreurs de M. Meyer-Lübke ? — De même il y aurait avantage à débarrasser le commentaire du fatras folkloristique qui l'encombre actuellement. Cet usage de prendre texte d'une image poétique pour amonceler des renseignements sur les traditions populaires les plus étrangères au sujet ne se concevait qu'au temps du romantisme. Quand le trouvère fait apercevoir à Aucassin une étoile « plus clere des autres » pour lui faire dire les vers :

Estoilete, je te voi
 Que la lune trait a soi ;
 Nicolete est avec toi,
 M'amïete o de blont poil.

il n'est personne aujourd'hui qui soit curieux d'apprendre que selon « une vieille croyance populaire, l'étoile de Vénus dépassant la lune en clarté peut amener la réunion des amants séparés », et tout le monde est vivement choqué de voir rapprocher ces vers pleins de grâce des « paroles magiques » par quoi, au dire d'un traité des superstitions du XVII^e siècle, on force le phénomène de se produire, d'une autre incantation tirée des *Analytica Graecensia* de Schönbach, de l'étymologie de *considerare* agrémentée d'une discussion sur un passage d'Apulée cité nul à propos par l'auteur d'un mémoire sur les sources du Décaméron, et enfin d'une pièce de Walafrid Strabo qu'on avoue n'avoir aucun rapport à la nostalgie amoureuse. A propos du roi de Torelore qui « git d'en-

tant », l'en nous donne une page de références folkloristiques pour nous citer ensuite un proverbe basque, qui est : « il se met au lit quand sa femme est en couches ».

Semblablement, il faudrait supprimer plus d'une remarque littéraire. Dans la laisse 21, il est question de quelques instruments dont « *flaustels, macuëles et pipés* » ; l'auteur note qu'un de ses confrères a attiré son attention sur une pastourelle où l'on mentionne une « *pypp achete* », une « *fléüste* » et une « *maque* ». Dans un autre passage (24.41), on trouve l'exclamation : « *Mal dehait ait qui ja mais vos prisera* » ; le commentaire signale qu'on lit de même, au vers 1280 des *Aliscans* : « *Mau dehait ait, ja mais vos prisera* ». Il serait aisé de multiplier ces exemples, mais je dois me limiter. Je relève seulement qu'à propos de la bataille « de pommes de bos waumonés et d'ués et de frès fromages », on nous renvoie à l'épigramme de Racine sur la chute d'*Aspar* de Fontenelle :

Non, dit l'acteur, je sais toute l'histoire,
Que par degrés je vais vous débrouiller :
Boyer apprit au parterre à bâiller,
Quant à Pradon, si j'ai bonne mémoire,
Pommes sur lui volèrent largement.

Les notes historiques inspirent des réflexions analogues. A quoi bon documenter le lecteur sur les *septemvium* gallo-romains à propos du carreteur « u aforkent set cemin » que Nicolette a choisi pour construire sa « loge » (19.7) ? Quel intérêt y a-t-il à commenter le *lagan* du texte par un rapprochement entre une ordonnance de Philippe-Auguste relative à cette containe et l'usage anglais du X^v^e siècle (34.12) ?

Les remarques grammaticales négligent souvent les passages qui pourraient embarrasser les étudiants pour s'arrêter avec complaisance à des vécilles ou même à des choses oiseuses. Ainsi la phrase « *ce ne porroit estre que vos m'amissiés tant que je fac vos* » (14.17) est illustrée d'une note où l'on explique que le verbe *faire* est employé par le trouvère « comme *uerbum ucarium*, c'est-à-dire qu'il remplace le verbe précédent dont il prend la forme exacte... [en d'autres mots, qu'il est mis] pour *aim*, 1^{re} pers. sg. ind. prés.» ; mais la phrase « *ja n'i feres tu home ni autres ti, s'il te voient entr'ax, si desfondront il mix lor avoir et lor cors et te tere et le miue* » (8.17) n'est pas éclaircie (1). Ces notes de remplissage sont

(1) Dans le glossaire, l'auteur indique que *ja* commandant un subjonctif signifie « quand même ». Cette traduction, admissible

d'autant plus regrettables qu'elles contiennent parfois de vraies naïvetés. Ainsi, à propos du tour « *de si loinc que je verroie une maisteur u une bisse pierre, s'i hurteroi... me teste* » (14.10), l'auteur note que Racine a encore écrit :

Néron, d'aussi loïn qu'il me vit,
Laiissa sur son visage éclater son dépit.

comme si cette manière de s'exprimer avait cessé d'être vivante.

Plus que le reste, la méthode employée pour l'établissement du texte date. Pour ce qui est de l'orthographe, l'auteur pose, à la vérité, un principe qui n'a pas cessé d'être vrai. « Je n'ai corrigé, écrit-il, que ce qui était incorrect au sens du scribe, tandis que j'ai laissé intactes les formes linguistiques qui se distinguent des formes primitives par des transformations dialectales. Il me semble qu'il importe beaucoup plus, pour un éditeur, d'exposer sa conception des formes linguistiques et de faire des recherches préparatoires au traitement philologique de son texte que d'appliquer pratiquement les résultats de cette étude en corrigeant le texte conservé » (p. 84). Il n'a manqué à l'éditeur que de se conformer à cette déclaration. Il est très correct « au sens du scribe », M. Suchier en convient lui-même à la p. 77, d'écrire *Biucare* 8,10; *hiamc* 10,36; etc. et *jales* 2,7; *fare* 2,17; *mannc* 10,14; *plauuc* 24,17; etc., et cependant cette orthographe n'est pas respectée. Le copiste supprime souvent les lettres muettes, p. ex., *crissc* 6,30; *deauuc* 6,31; etc. : M. Suchier les rétablit. Il n'épargne même pas le pronom personnel masculin de la troisième personne que le copiste écrit très fréquemment *i* devant un mot commençant par une *l* (10,34; 14,26; 14,32; 18,19; etc.), voire par une autre continue (6,47; 24,8) : l'édition porte partout *il*, et, pour justifier cette peu défendable restauration, les paradigmes n'enregistrent point la forme *i*. Ces exemples suffisent pour montrer que le respect de M. Suchier pour les graphies originales n'est que platonique, et qu'en fait il en use très librement avec l'orthographe du copiste.

En ce qui concerne les corrections de fond, M. Suchier fait preuve d'une hardiesse qui a pu plaire en 1878, mais qui inquiète

à la rigueur pour le passage cité ci-dessus, ne convient pas à celui-ci que se lit deux lignes plus loin : « *Ja Dir u me doinst riens que je li demant, etc.* » Dans les deux cas, la valeur de la particule *ja* est la même ; mais il y a deux emplois de subjonctif, dont un demandait à être expliqué parce qu'il ne s'est pas conservé dans la langue actuelle.

suite son épée sans s'attarder à d'inutiles passes de lance? Il est peu croyable que le poète ait prêté à son héros une telle pensée. Et comme *estre montés a cheval* signifie être en selle et ne signifie que cela, l'on se demande s'il n'y a pas moyen de garder la leçon originale, qui ne fait allusion qu'à la circonstance que les chevaliers montent à cheval, qu'ils sont, militairement parlant, des cavaliers. Or, il y a un moyen de la garder, et ce moyen c'est la faculté, admise, je crois, par tout le monde, de conserver, du moins dans les cas désespérés, une leçon où il n'y a rien à reprendre. Que reproche-t-on, en effet, à ce subjonctif *monte*? D'être un subjonctif? L'ancienne langue l'emploie régulièrement dans une proposition construite comme la nôtre, et la phrase en contient un autre (*voise*) que MM. Morf et Suchier sont bien obligés de soustraire. Ce subjonctif a-t-il le tort d'être dissyllabique? Il ne l'est peut être que sur le papier: le mot suivant est la préposition *a*, c'est-à-dire une voyelle, et devant une voyelle un *e* féminin n'a pas d'importance. Le texte connaît d'ailleurs les formes allongées par l'*e* analogique: *je vous aïe quanque il vous plaist* 10.78; *encore ainme je* 16.14.

La ponctuation devrait être revue avec soin. L'auteur prend souvent les interrogations pour des exclamations et inversement. Il n'y a pas moyen, quoi qu'en pense M. Suchier, de regarder comme une exclamation cette interrogation: *Quens de Valence, fait Aucassins, je vos ai pris?* (10.60; réponse: *Sire, voire, fait li quens*). Par contre, la phrase: *Sont cou mi anemi mortel qui et m'en vainent et qui ja me cauperont le teste* (10.17), que l'auteur marque d'un point d'interrogation, est une exclamation; la construction est la même que dans *Es-tu ennuyeux! Est-ce beau!* et autres phrases exclamatives de la langue actuelle. La phrase *Or ne quidiés vous etc.* qui se lit un peu plus haut (10.6) n'est pas non plus une interrogation; c'est une phrase à l'impératif. J'ometts des cas où la ponctuation est défectueuse sans être erronée, mais je ferai remarquer à l'auteur qu'un livre publié en français gagnerait à ne pas être ponctué à l'allemande. Si étrange qu'il soit de ponctuer un texte français selon les conventions établies pour la langue allemande, cette manière de faire ne tire pas à conséquence dans les livres allemands: mais une édition française paraissant en français doit être présentée convenablement. J'aurais plus d'une observation à faire dans cet ordre d'idées. Ainsi l'habitude que M. Suchier partage avec certains romanistes allemands d'écrire, dans les anciens textes français, le nom de Dieu par une minuscule n'est pas seulement gênante pour les lecteurs accoutumés à lire

du français; elle constitue un véritable coq-à-l'âne: feu Tobler, qui a inauguré cette pratique, avec quelques autres, dans son édition du *Dit du vrai anneau*, l'avait adoptée à l'imitation de ce qu'il voyait faire aux latinistes en leurs éditions d'auteurs classiques; il n'avait pas considéré que ce n'étaient plus les dieux de l'Olympe qu'on vénérât à l'époque des croisades. C'est une erreur aussi que d'écrire, comme le fait M. Suchier, avec beaucoup d'éditeurs allemands, *quanquē il vous pluint* (10.78), *quē ele avoit* (12.12) *sē il le pooient* (14.26), etc. Nous écrivons aujourd'hui encore *presque achevé*, *presque amical* sans que ces graphies impliquent, pour l'adverbe, une prononciation différente de celle qu'il a dans le mot *presqu'île*; il ne faut pas être dupe de l'orthographe.

Depuis la septième édition, l'auteur joint à son livre une transcription de la mélodie des couplets chantés d'*Aucassin et Nicolette* (1). J'ai critiqué cette transcription au moment où elle a paru. Elle est faite, en effet, selon le système de M. Riemann, qu'il est difficile de prendre au sérieux. Les quelques adhésions que M. Riemann a recueillies en Allemagne ne doivent pas faire illusion: elles émanent de personnes sensibles à la musique de M. Riemann, mais dépourvues des connaissances nécessaires pour juger d'une question touchant à la versification française (M. Riemann fait dépendre le rythme du chant du rythme du vers). Mais si M. Suchier a eu tort de maintenir sa transcription il a eu parfaitement raison de ne pas tenir compte de l'invitation que je lui avais faite, dans le même article, de se rallier au système de M. Beck. Je me suis trompé sur la valeur de ce système. A supposer que la musique des trouvères ait été « modale », comme le soutient M. Beck, les règles que cet auteur propose ne permettent point de déterminer le mode des mélodies écrites en notes dites carrées. Quand M. Beck interprète les mélodies notées selon ce système, il obéit aux suggestions de son oreille de musicien plutôt qu'il ne suit les règles par lui posées. Ces règles pèchent d'ailleurs par leur base: si la musique des troubadours est « modale », il

(1) Cette transcription est présentée ainsi dans la préface: « J'ai ajouté une table contenant des notes musicales avec la transcription en notation moderne, à laquelle m'ont assisté deux collègues de l'Université de Halle, M. Hermann Abert et M. Franz Saran ». M. Suchier me permettra de lui faire remarquer que « table » désigne en français le meuble que les Allemands nomment *Tisch*; de même, on assiste à un spectacle, on est assisté dans une entreprise, mais il n'y a pas moyen, en français, d'être assisté à une *planche*.

est impossible d'inférer les modes du rythme du vers; car ce n'est qu'exceptionnellement et tout à fait par hasard que les formules rythmiques correspondant aux modes se rencontrent dans les vers de nos anciens poètes. Mais est-il certain que les trouvères aient connu les modes? J'avoue que j'ai à présent de grands doutes à ce sujet. Je serais bien surpris que certaines affirmations de M. Beck ne procédassent pas de généralisations un peu hâtives et qu'une connaissance plus approfondie de la paléographie musicale ne lui fit pas apercevoir la fragilité de sa démonstration. Cette démonstration est très brillante et de plus habiles que moi y ont pris le change; mais elle est peu solide et soulève des objections dont quelques-unes pourraient bien être insurmontables (1).

Jean ACHER.

L. Glédat. — Dictionnaire étymologique de la langue française, 3^e édition, revue, corrigée. Paris, Hachette, 1914. X-620 p. petit in-8°.

Ce livre a eu en peu de temps trois éditions successives: il a, bien plus que certains ne semblent le croire, un public pour les ouvrages de linguistique et de grammaire. Il est à la veille d'une nouvelle édition: je m'abstiendrai donc de toute observation de détail, qui arriverait sans doute trop tard. C'est un ouvrage de vulgarisation, où l'étude des sens est mise au premier plan; les étimologies sont brièvement indiquées, sans discussion étendue et sans références bibliographiques: l'origine de nombreux mots latins et grecs est notée, ainsi que la comparaison avec le germanique appelé par les formes actuelles de l'allemand et de l'anglais.

Les mots sont groupés par familles, et les articles rapprochent souvent des mots de familles différentes au point de vue fonétique, mais formant un ensemble sémantique. « Chaque groupe se trouve placé, suivant les cas, sous le mot qui offre la forme la plus simple ou sous le dérivé qui se présente le premier dans l'ordre alphabétique. Mais comme chaque mot figure à son rang alphabétique, sauf à être suivi, quand il y a lieu, d'un simple renvoi, il est toujours facile de se retrouver. Le renvoi ne préjuge pas la question de

(1) Au moment où nous corrigeons les épreuves de cet article, il nous arrive la nouvelle de la mort de M. Suchier. Les études romanes devaient beaucoup à M. Suchier; sa perte sera sentie.

dérivation, il avertit seulement que le mot est expliqué dans l'article visé » (préface, p. V, VI).

Le *Dictionnaire étymologique de la langue française* constitue ainsi un repertoire commode et précieux pour l'étude du vocabulaire, des doublets, des lacunes de la dérivation, de tous les faits qu'on peut concrétiser dans une correspondance telle que *aveugle-cécité* comparée à all. *blind-Blindheit*; il permettra notamment de compléter les indications données par M. Bally dans son *Traité de stylistique française*, §§ 34-35. D'autre part, il est destiné à initier le grand public à beaucoup de choses ignorées ou mal sues, et en même temps, comme M. A. Thomas l'écrivait à l'auteur, il « fera pénétrer dans les masses des notions d'étimologie latine et grecque qui sont comme la parure de l'étimologie française ».

Jules RONJAT.

J. Bourrilly. — Enquête ethnographique dans le Bas-Languedoc, le folk-lore dans le Gard et les Bouches-du-Rhône. *Nîmes, imprimerie coopérative « La Laborieuse »*, 1913, 31 p. in-8°.

Intéressants détails sur les croyances populaires de la région intéressée, suivis d'un questionnaire ethnographique pour une enquête que sur la proposition de l'auteur, la *Société des sciences naturelles de Nîmes* a décidé d'instituer.

J. R.

Le Gerant : PAUL HAMELIN.

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI

GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DU

PATOIS DE VINZELLES

(suite)

GLOSSAIRE ONOMASTIQUE

A

1. *āblār*, Amblard, *nom de famille* [*Terram Amblardi*, Cart. 61].

2. † *ābriyālè*, Abrial, *nom de famille* (La formation du mot, à l'origine, a été indigène dans la région : APRILE).

3. † *ādèlè*, Adèle, *prénom*.

4. † *āglàdè*, Anglade, *nom de famille* (même remarque qu'au 2 ; cf. ci-dessous 6).

5. *ālèi* (sans article), Allier, *rivière* (ELAVER, avec finale analogique ; Cart. *Aleyr*, 507).

6. *ālyàdā* [vé l'], *lieu-dit* (ANGULATA) [*Langlada*, territ. de Vinzelles, Cart. 476].

7. † *ānètè*, Annette, *prénom*.

8. *āyyā* [vé sèt =], Saint-Agne, *c^{nc}, c^{on}* d'Issoire (ANIANU).

9. † *ārèi*, Henri, *prénom et nom de famille*.

10. † *ārtýjè*, Artige, *nom de famille* (Le nom à l'origine est de formation indigène : *ARTICA, *Bull. Soc. des Parlers de France*, n° 4-5, p. 133).

11. † *āstýé*, Astier, *nom de famille* (La formation a été jadis indigène : *terram Asterii* [à Vinzelles], Cart. 119).

12. † *ātōèná* et †† *ātōwè*, Antoine. La première forme, rare pour le prénom, est

seule usitée pour le nom du saint.

13. *āvā* [vé =], Vals, c^{ne}, c^{on} de Jumeaux [*In villa qui dicitur Vallis, Cart. 60*] (VALLES, cf. Morph. 36).

14. *āvā* [l =], f. *āvāđā* [l =], *sobriquet* : celui qui est originaire de Vals, et sa femme.

B

15. *bābē* [vé sē =], Saint-Babel, c^{ne}, c^{on} d'Issoire.

16. *bādāžé* [vé], Badarel, h., c^{ne} de Bansat (D. de badar?).

17. *bādāžé*, f. *-ēlā*, habitant de Badarel.

18. *bādūlē*, Badoulin; *montagne*, c^{ne} de Bansat [*Campo qui est in Badolento, Cart. 80; supradicto loco in Badolent, Cart. 106*] (D. de badar?).

19. *bārbā*, Barbe, *prénom. sainte* (BARBARA).

20. *bārdžyi*, Bardit, *nom de famille*; f. *lā bārdžyīnā*, la fille de Bardit (d. *barda*).

21. *bārdžāpālyā*, *sobriquet* (De *bārdžā* et *pālyā*).

22. *bārdžyžā* [vé lā =], La Brugère, *domaine*, c^{ne} de Saint-Jean-en-Val (*BRŪCARI, C., cf. Gloss. gén. 248).

23. *bārgōnā* [vé], Bergonne, c^{ne}, c^{on} d'Issoire [*Bergo, Cart. 166*].

24. *bārnā* [vé =], Brenat, c^{ne}, c^{on} d'Issoire [*Brennaco, Cart. 49*] (BRENNACU).

25. *bārsā* [vé =], Brassac, c^{ne}, c^{on} de Jumeaux (*Brāciacus, Cart. 20* : BRACCIACU).

26. *bārtā*, Berthe, *prénom* (BERTA, G.).

27. *bārtūmēu*, Barthélemy, *prénom* (BARTHOLOMÆU, SS.).

28. *bāsā* [vé =], Bansat, c^{ne}, c^{on} de Sauxillange [*Petrus de Banciaco, Cart. 131; Bauzaco, 102; Banciaco, 408*]. (*BANCACU).

28 bis. **bāsāđā* [lā =], femme de Bansat.

29. *ēlō*, f. [lā] *bēlōtā*. Belot, *nom de famille*, et la femme de Belot (D. de bel).

30. *bēlyō* [vé =], Beau-lieu, c^{ne}, c^{on} de Saint-Germain-Lembron (*bel-luoc*).

31. *bérme* [vé =], Berme, h., c^{ne} de Saint-Étienne-sur-Usson [Berme, Cart. 137].
32. *bété* [vé =], Bethel, domaine, c^{ne} de Saint-Martin-des-Plains [In cultura de Bethel, Cart. 230] (sans doute *BETT-ĒLLU, même racine que *BĒTTĪU, bouleau, C.).
33. *bē^hu* [vé =], Buron, h., c^{ne} d'Yronde (c^{on} de Vicle-Comte).
34. † *bilér* [vé =], Bel-Air, domaine, c^{ne} de Bansat.
35. *blāzē*, Blaise, prénom (archaïque) et nom de saint (BLASIU, SS.).
36. *blī^hā* [vé =], Blesle, *ch. l. de c^{on}* (BLASIŁA).
37. * † *blōdyē*, Blondin, nom de famille; f. *lā blō-dyēnā*, la femme de Blondin.
38. † *bōbé*, f. -*ētā*, Baubé, nom de famille; f. : [la] femme de Baubé (ancien dérivé de BALBU : Ugo Balbus, Cart. 131; la formation a été jadis indigène).
39. † *bórékér*, Beaure-
- cueil, domaine, c^{ne} de Nonette.
40. † *bōstē*, Bost, nom de famille (L'origine première est *bosc* > **host*). Cf. *bōn*.
41. *bré* [vé lē =], Le Breuil, c^{ne}, c^{on} de Saint-Germain-Lembron (BRÖGĪLU, C.) [Cart. Brolium, 361 etc.].
42. *bró* [vé lē =], Le Broc, c^{ne}, c^{on} d'Issoire.
43. *brī^hdē* [vé =], Brioude (BRĪVĀTE).
44. † *bubō*, Boubon, nom de famille [Petrus Bobols, Cart. 412, est de même racine (*BOBB-, M. L. 1181). avec un autre suffixe].
45. *budē* [vé =], Boudes, c^{ne}, c^{on} de Saint-Germain-Lembron.
46. *budēi*, f. -*ī^hā*, originaire de Boudes, *sobriquet*.
47. *bunē* (vé sē =), Saint-Bonnet-le-Chastel, c^{ne}, c^{on} de Saint-Germain-l'Herm. (S. Bonitus, Cart. 335).
48. *birdō*, Boudon, nom de famille; *lā burdōdā*, la femme de Boudon.
49. *burgōdzu* [vé =], Vergongheon, c^{ne}, c^{on} d'Auzon

(*Vergungo*, Cart. 493 : *VERECUNDIONE).

50. *bûriçò* [vé], Boisrigaud, domaine, c^{ne} d'Usson (*bosc-Rigant*).

51. *burlâtÿçeu*, f. -*ÿçinâ*, sobriquet (*burlâ*, *ÿçeu*).

52. *burnÿâ* [lâ =], sobriquet de femme (famille de *burnÿò*).

53. *bursâ* [vé =], Brousse c^{ne}, c^{on} de Cunlhat.

54. *buskâzò*, nom d'un personnage légendaire, seulement dans la locution : *kw ì kumâ buskâzò kè butavâ d'ârdzè dyè lâ pôtsâ dè lîz çtrèi*, c'est comme Bouscaraud qui mettait de l'argent dans la poche des autres (d. *bosc* + suff. *araut*, M.).

55. *bâteçlyu* [vé lè =], lieu-dit, où il y avait jadis un petit bois, c^{ne} de Chagnat (*bosc* + suff. *ilbò*). [*Boschet*, lieu-dit, est cité, Cart. 134, territ. d'*Avedo*].

55 bis. *buyçi*, Boyer, nom de famille; f. *lâ buyçinâ*, la femme de Boyer [*Boeyr*, Herm. 1, 11, 21.,] (*buyçi*, Gloss. gén.).

56. *bûnâ* [vé =], Bionat, lieu-dit, jadis village [*In villa que vocatur Bellnat*, Cart. 150] (BELLINACU).

57. *bûriçâ* [vé =], Beurières, c^{ne} d'Ar lanc [*Berlerias*, Cart.] (BERIL- G.¹, suff. ARIAS).

58. *bwçi* [vé lî =], Les Bouis, domaine, c^{ne} de Sauxilanges (BUXOS).

59. *bwisu* [vé lè =], Le Buisson, lieu-dit (*bwisu*, Gloss. gén.).

60. **bÿâtrâ*, Bertrand, nom d'homme [*Bertranni de Vinzella*. Cart. 119] (*BERTHRAMNU, G.).

61. *bÿitâzû*, Bitaroux, lieu-dit, c^{ne} d'Auzat.

é

62. † *çâbròlè*, Chabrol, nom de famille [De formation indigène à l'origine : *Chabrols*, à Vinzelles, Carti 476] (CAPRA + suff. òLU).

63. *çâççè* [vé sè =], Saint-Cirgues, c^{ne}, c^{on} d'Issoire (CYRICU, SS.).

64. *çârku* [vé =], Cir-

coux, h., c^{ne} de Lamont-gie (*cultura de Circon*, Cart. 263 — *CYRIC-ONE ?).

65. †† *çarlè*, Charles, prénom.

D

66. *dâvâ* [*vé lû* =], Les Devants, lieu dit, situé près de Vinzelles, à l'ouest et en aval (*dâvâ*, Gloss. gén.).

67. *dêjulÿi* [*vé* =], Dijoly, h., c^{ne} de Saint-Étienne-sur-Usson.

68. *djèmyò* [*vé* =], Jumeaux, *ch.-l. de c^{on}* (*Gimèls).

69. † *djènèi* [*vé sê* =], Saint-Genès-la-Tourette, h., c^{on} de Sauxillanges.

70. *djènyà* [*vé* =], Gignat, c^{ne}, c^{on} de Saint-Germain-Lembron [*Gimniaco*, Cart. 49].

71. † *dòdò*, Dondon, nom de famille.

72. † *dòrè* [*lû mô* =], les Monts Dore.

73. *dyàrnâ* [*vé lâ* =], La Derne, domaine et bois, c^{ne} de Chagnat (sans doute ARDUENNA > *Ardena* > **Adérna* : *in cultura de Car-*

niaco silva que dicitur Ardena, Cart. 89).

74. *dÿilÿè* [*lâ fçwâ dè* =], source et lieu-dit (WILHELM, G.).

75. *dÿi^hæ* [*vé sê* =], Saint-Dier, *ch.-l. de c^{on}*, Puy-de-Dôme (SANCTU DESIDERIU, S.).

76. † *dÿvè* [*lè* =], Leducu, nom de famille ; f. *lâ dÿvètà*, la femme ou la fille de Leducu.

77. † *dçàkè*, Jacques, prénom.

78. † **dçâkètâ*, Jacqueline, prénom de femme.

79. † **dçânètâ*, Jeannette, prénom.

80. † *dçânètò*, Jeanneton, prénom.

81. *dçânètÿinâ* [*vé*], Genestine, h., c^{ne} de Saint-Étienne-sur-Usson [*Genistinas*, Cart. 262] (GENISTA † suff. -INA).

82. † *dçânÿvè*, Geneviève, prénom (diminutif de « Genevion », formé sur le modèle de Jeanneton, Caton, etc.).

83. † **dçânò*, Jeannot, prénom.

84. † *dʒānôtâ, prénom d'homme (variante du précédent).
85. dʒārđŷjîná [vé lâ =], La Jardine, lieu-dit (GARDINA, G.).
86. dʒārdzâ [vé lâ =], La Jarrige, domaine, c^{ne} de Chagnat [in *Illa Jarigia*, Cart. 48] (GARRICA, C.).
87. dʒārmâlê [vé sê =], Saint-Germain-l'Herm., ch.-l. de c^{on} (SANCTU-GERMANU-ILLU-EREMU).
88. dʒārmâlêj [sê =], f. sê-dʒārmâlê^hâ, habitant de Saint-Germain-l'Herm.
89. dʒārmànâ, Germaine, prénom (GERMANA).
90. dʒārmó [vé sê =], Saint - Germain - Lembron, ch.-l. de c^{on} (saint Germa) [ancien nom : *Liziniaco*, in *vicaria Licaniacensi*, Cart.].
91. dʒārvaĵê [vé sê =], Saint-Gervazy, c^{ne}, c^{on} de Saint - Germain - Lembron (GERVASIU, SS.).
92. dʒāvŷilyâ [vé =], Gevillat, b., c^{ne} de Parentignat (*Gaviliaco*, Cart. 348).
93. dʒōrdzê, Georges, prénom; saint.
94. dʒu dè bāfyi [vé sê =], Saint-Just-de-Baffie, c^{ne}, c^{on} d'Arlanc (JUSTU).
95. † dʒulyê, Julien, prénom; un des deux patrons de l'église de Bansat.
96. dʒuryâ [vé sê =], Saint-Julien-de-Copel, c^{ne}, c^{on} de Billom (JULIANU, SS.).
97. dʒuzé, Joseph (JOSEPH).
98. *dʒuzêtâ, prénom de femme (d. du précédent).
99. dʒwā, Jean (JOHANNE); [vé] sê dʒwā, Saint-Jean-en-Val, c^{ne}, c^{on} de de Sauxillanges. (L'ancien nom était *Mermech*, Cart. *passim* : ? † MEDIU; la localité est à la jonction de deux vallées.)
100. dʒwā dègulàèè [vé sê =], Saint-Jean-Saint-Gervais, c^{ne}, c^{on} de Jumeaux (JOHANNE, et DECOLLATIO, SS.).
101. dʒwādu, prénom d'homme (d. de dʒwā).
102. *dʒwānâ, Jeanne (f. de Joan).

E

103. *ègâ-mè^hc*, Eau-Mère, ruisseau (*aiga*, maire).

104. *espè^hu*, Espéron, nom de famille [Robertus Esperons, de Sauxillanges, Cart. 145] (*Esperó*, M.).

105. *èstè* [v], Esteil, c^{ne}, c^{on} de Jumeaux. (Le mot est conforme à la phonétique d'Esteil, qui garde *s* devant consonne.)

106. † *ètyène* [sèt =], saint Étienne; nom de Saint-Étienne-sur-Usson, c^{ne}, c^{on} de Sauxillanges, et de Saint-Étienne (Loire).

F

107. *fârdzî^hâ* [vé =], Frugères-les-Mines, c^{ne}, c^{on} d'Auzon.

108. *fârsâ* [vé =], Férous-sat, h., c^{ne} de Bansat [*in cultura de Ferruciaco*, Cart. 151] (*FERRUCIACU).

109. *fâyè* [vé lè =], Le Fayet-Ronnayes, c^{ne}, c^{on} de Saint-Germain-l'Herm (*FAG-ËTU).

110. *flâ* [vé =], Flat, c^{ne} c^{on} d'Issoire [*Flaiaco*, Cart. 76;

Flacio 159] (FLAVIACU).

111. † *fôcé*, Faucher, nom de famille; f. *lâ fôcétâ*, la femme de Faucher.

112. *fôtâyilyâ* [vé =], Fontenille, h., c^{ne} de Saint-Jean-en-Val (d. de *fontana*) [*Fontanellas*, Cart. 222, etc.].

113. *frâsâ* [lâ =], la France (*Fransa*).

114. † *frâsé*, f. *-èzâ*, Français, s. et adj.

115. †† *frâswâ*, François.

116. † *frâsvè*, François.

117. **frâsvétâ*, François (d. de *frâsvè*).

118. *fûdzî^hâ* [vé =], Fau-gères, h., c^{ne} du Vernet-la-Varenne [*Falgerias*, Cart. 62; *Felgeria*, 294] (FILICARIA, cf. Gloss. gén. *fûdzî^hâ*).

119. † *fulyibâr*, Philibert, prénom.

G

120. † *gârgâtÿwâ*, Gargantua, personnage légendaire.

121. † *gârgwé^hâ*, Grégoire, prénom.

122. *glèglè*, sobriquet; f. *lâ glèglètâ*, la femme de Glinglin (on.).

123. † *glòdè*, Claude, prénom d'homme (Le mot a été pris au français sous la forme « Glaude »).

124. † *glîndÿinâ*, Claudine, prénom.

125. *grād̄zâ* [vé lā =], La Grange-Fort, *château*, c^{ne} des Pradeaux (*granja*).

126. *grâpājè* [sê =], saint Caprais, un des deux patrons de l'église de Bansat; *lâ sê grâpājè*, la fête patronale (CAPRASIU, SS.. prob^t du Midi, cf. *Introd.*).

127. *grâvî^hâ* [vé lā], La Gravière, *lieu-dit*, voisin du ruisseau (GRAV-ARIA, C.).

128. *gur* [vé lî], *lieu-dit*, voisin du ruisseau (*gur*, *Gloss. gén.*).

129. † *gutō*, Goton, prénom de femme.

130. *gîndÿivêlâ* [vé lā =], La Godivelle, c^{ne}, c^{on} d'Ardes (d. de WALD, G. > *gaud* † *iv* † *ela*).

131. † *gustè*, Auguste, prénom.

132. † *gustè*, Augustin, prénom.

I

133. *igôyyè* [vé sêt =], Saint-Yvoine, c^{ne}, c^{on} d'Issoire (ÆONIUS; *Evonius*, x^e s., SS.; cf. *Phon.* 52 et n. 2).

134. *isu* [v'], Usson, c^{ne}, c^{on} de Sauxillanges [Cart. *Utione*, 49, et généralement *Ucione*, surtout dans le dérivé *Ucionensis*, et *Ycione* dès le x^e siècle] (*UCIÖNE, C. ?).

135. *i^hôdè* [v'], Yronde, c^{ne}, c^{on} de Vic-le-Comte [Cart. *Hyrundis*, 362].

J

136. †† *jā*, Jean, prénom [cf. *dzwā*].

137. † *jā bâtyistâ*, Jean-Baptiste, prénom; *saint*.

138. †† *jâne*, Jeanne [cf. *dzwânâ*].

139. † *jànètè*, Jeannette [cf. *dzânétâ*].

140. † *jâyÿi*, Eugénie.

141. † *jè^hô*, Giraud, nom de famille; f. *lâ jè^hôtâ*, la femme de Giraud [*carta*

Geraldi in Vinzella, Cart. 182; *Giraldus*, 116, etc.]

142. † *jè^hō*, Giron, nom de famille; f. *là jè^hōdā* [*Gironus*, Cart. 405].

143. † *julè*, Jules, prénom.

144. †† *julyè*, Julien, prénom [cf. *dzulyè* et *dzuryā*].

145. † *julyènè*, Julienne, prénom.

K

146. † *kàkè*, Caquet, sobriquet; f. *là kàkètā*, la femme de Caquet.

147. *kānā* [*vé lā =*], lieu-dit [marécageux] (*kānā*, Gloss. gén.).

148. † *kātāle* [*lè =*], le Cantal.

149. *kātā^hinjā*, Catherine, prénom; sainte (CATHERINA, SS.).

150. † *kātō*, Cator, prénom de femme.

151. **kātūné*, prénom de femme (diminutif du précédent).

152. *klyāmè*, Clément, prénom (CLEMENTU).

153. *klyårmau* [*vé =*], Clermont-Ferrand (CLARUMONTE).

154. *kōbā* [*vé lā =*], La Combe, lieu-dit, c^{ne} de Chagnat [*vinea una de Cumbas*, Cart. 59: *illas Cumbas* 113] (CUMBA > *comba*, C.).

155. *kōbēlā* [*vé lā =*], La Combelle, b., c^{ne} d'Auzat (d. CUMBA, C.).

156. † *kōku* [*lè tsātè =*], Le château Cocu, en ruines (c^{ne} d'Auzat).

157. **kōmā* [*lā =*], sobriquet de femme.

158. *kōpā gōrdzō*, Coupe-Gorge, b., c^{ne} de La Chapelle-sur-Usson (*copa-gōrja*).

159. *kōtā* [*bū de lā =*], bois de la Comté, près Vic-le-Comte (COMITATU).

160. *krōzā* [*lā*], la Croze, chemin creux et lieu-dit, au-dessus de Vinzelles, de Saint-Martin-des-Plains, etc. (CORRÖSA > *CROSA) [*Alla Croza*, près d'Auzat, Cart. 260].

161. *krāu* [*vé lū =*], Le Creux, domaine, [situé dans un creux], c^{ne} de Bansat

[*Illo Croso*, Cart. 48] (CORROSU > *CRÖSU).

161 bis. *kumâmàrlê*, Commemerle, nom de terroir, c^{ne} de Chagnat (*com* [m. de *comba*] a merles).

162. *kurpî^zâ* [vé], Courpière, *ch.-l.* de c^{on}.

163. *kurtyò* [vé lê =], Le Courtial, *b.*, c^{ne} de Saint-Jean-Saint-Gervais (COHORTILE > *CURTILE).

164. *kutèlâdâ* [vé], Coute-lade, domaine, c^{ne} de Bansat (*coltelada* ; cf. 158).

165. *kurvâd^zâ* [vé], Col-longes. c^{ne}, c^{on} de Saint-Germain-Lembron [*Colongas*, Cart., ch. 727] (COLONICAS) (Le mot est conforme à la phonétique de Col-longes, cf. Phon. 34-35).

166. *kuçâ* [lâ =], La Couze, nom de plusieurs rivières de la région (*CŌSA, C. ?) [*Aqua Cosae*, Cart. de Brioude, ch. 233].

167. *kùdê* [vé =], Coudes, c^{ne}, c^{on} d'Issoire (*Cosde*, Cart., 507. Paraît supposer un type *COSĀTE. Coudes est au confluent de l'Allier et de la Couze < *CŌSA).

168. *kùtâ* [vé lâ =], Les Côtes, lieu-dit à Badoulin (*kùtâ*, Gloss. gén.).

L

169. *là* [vé lê =] lieu-dit, près d'un petit lac (LACU) [*cultura de Lacu*, Cart 393 ; *Lacus*, 400].

170. † *lâbrô* [lê =], le Lembron, nom d'une petite région aux environs de Saint-Germain-Lembron [*in vicaria Ambronensi*, Cart. 102, etc.].

171. *lâlâ* [vé =], Lalle, domaine, c^{ne} de Bansat (art. + HALLA, G.).

172. *lâmōdjâ* [vé =], Lamontgie, c^{ne}, c^{on} de Jumeaux (dérivé roman de MONACHUS, SS., avec suff. *ia*) [Cart, 476. *Martinus de Monizia*].

173. *lâtsâ* [vé =], La Chau, *b.*, c^{ne} de Saint-Jean-Saint-Gervais [Cart. *Illae Calmae*] (*CALME, C. ; cf. Gloss. gén. 4657).

174. *lâvêlâ* (vé =), Lavelle, *b.*, c^{ne} de Saint-Vincent, c^{on} d'Issoire [*Lavella*, Cart. 501].

175. *lâvòr* [vé =], Lavor,

domaine, c^{ne} du Broc (*Lavaur*).

176. *lêdâ* [vé =], Lempdes, *ch.-l. de c.* [*Lenda*, Cart. *passim*].

177. *lêlé*, sobriquet (on.).

178. *lênêde* [vé =], Nonette, c^{ne}, c^{on} de Jumeaux [*Nonate*, Cart. *passim*; *Nonede* 68] (NONĀTE, C. > *Nonede* > **nunêdê* > **nênêdê* > *lênêdê*).

179. *lêzî* [vé =], Lezoux, *ch.-l. de c.* (LODŌSU).

180. *† *lôyê*, Louis, prénom (vx. fr. Loïs).

181. *lûdêsa* [vé =], Ludesse, c^{ne}, c^{on} de Champaix (*Lopdessa*, Cart. 507).

182. *lûtsâ*, Luce, prénom; sainte (LUCIA, SS.).

183. † *lûyî*, Louis, prénom. [Cf., pour la forme, *lêvyidôr*, Gloss. gén.].

184. † *lûyîzâ*, Louise, prénom.

185. *lûzê*, Laurent, prénom; saint, patron d'Issoire; *lâ sê lûzê* est la foire d'Issoire.

186. *lÿimâuyâ* [lâ =], la Limagne, nom de région (*LIMANIA).

187. † *lÿimujê*, Limousin, province; nom des habitants du Limousin.

188. **lÿîzâ*, Lise, prénom (ELISA).

189. † *lÿîzâ*, Elisa, prénom.

190. † *lÿîzâbêtê*, Elisabeth, prénom.

191. *lÿîzâ nôvâ* [vé =] Église-Neuve des Liards, c^{ne}, c^{on} de Sauxillanges (*egleisa, nova*) [*Ecclesia Nova*, Cart. 509].

192. *lÿîzu*, prénom de femme (d. *lÿîzâ* 188).

193. *lÿîzînâ*, prénom de femme (d. du précédent).

194. † *lyô* [vé =], Lyon, *ch.-l. de dép.*

M

195. *mâ* [vé lê =], Le Mas, *b.*, c^{ne} de Saint-Jean-en-Val (MANSU).

195 bis. * † *mâdêlô*, Madelon, ancien prénom.

196. † *mâjôr* [lê], le Major, sobriquet; f. *lâ mâjôrta*, la femme du Major.

197. *mâlûtîzâ* [vé lâ =], La Malôtière, *b.*, c^{ne} de

Chargnat (*mala *osteira* [d. *oste*]).

198. *mâlÿà* [vè ==]. Malhat, *h.*, c^{ne} de Lamontgie (**Maslbac* < MASSILIACU) [*Masliaco*, Cart. 235 ; *Maxliacus*, Cart. 476].

199. *mâlÿàdâ* [lâ ==], *sobriquet*, la femme de Malhat (d. *mâlÿà*).

200. *mânÿstyâ* [lâ], *sobriquet d'homme*, propr^t la patenôte » (Gloss. gén. 2656).

201. *mârdânyâ*, Merdogne (auj. Gergovie), *h.*, c^{ne} de La Roche Blanche, *seulement dans un blason populaire* : *ursé, lâ rôtsâ blâtsâ é mârdânyâ kô fê trèi*, Orcet, La Roche-Blanche et Merdogne ça fait trois (**MERD-ONEA* ?).

202. † *mârçjè*, Mareuge, *nom de famille* (Du nom de lieu *MAIROIALU* > *Mareugheol*¹ ? *Mairoialum*, Cart. 259).

203. *mârçâ^bitâ*, Marguerite, *prénom* (*MARGARITA*, S.).

204. *† *mârçutô*, Margoton, *prénom de femme*.

205. † *mârtsâ* [lâ], la Marche, *province*.

206- † *mârtsèè* [lâ], les Marchois, *généralement des maçons*.

207. *mârtyi*, Martin, *nom d'homme* ; *saint* (*MARTĪNU*).

208. *mârtyi* [vè sè ==], *Saint-Martin-des-Plains*, c^{ne}, c^{on} de Sauxillanges. (Le nom primitif paraît être = *de Clais* : *S. Martini de Clais*, Cart. 483 ; et ailleurs : *Ecclesiam S. Martini que vocatur Classi*. Le mot *Clais* semble représenter *CLASSICU* > **CLASSIU* ; cf. Dict. Gén. v^o glas, et Gloss. gén. 2139).

209. † *mâryâ*, Maria, *prénom*.

210. *† *mâryânâ*, Marianne, *prénom*.

211. *† *mâryō*, Marion, *prénom de femme*.

212. *mâtrâ*, Marthe, *prénom* ; *sainte* (*MARTHA*).

1. Cette petite localité n'est pas connue à Vinzelles, et par suite n'y a pas de nom en patois.

213. *màtrèi* [vé là =], Les Martres, *b.*, c^{ne} de La Chapelle-sur-Usson [Martres, Cart. 339]. Désigne aussi Les Martres-de-Veyre, c^{ne}, c^{on} de Veyre-Monton (ILLAS MARTYRES).

214. † *mâtyé*, Mathieu, prénom. La forme indigène *mâtyèu* est conservée dans une formulette enfantine : *àzè mâtyèu, tsávò buru, èt tyu mè mürdèi, èè^hà băttyu* [âne Mathieu, cheval bourru, si tu me mords, tu seras battu] (MATTHEU, SS.).

215. *mâzé*, Mazé, nom de famille ; *là mâzétâ*, la femme de Mazé (d. *mas* < MANSU).

216. † *mâ^hèi*, Marie, prénom.

217. **mâ^hiyâ*, Marie, prénom (MARIA, S.).

218. *mèdzâ kòstâ* [vé =], Mègecoste, lieu-dit, près Brassac ; le second mot est conforme à la phonétique de Brassac (MEDIA COSTA).

219. † *mèlyi*, Amélie, prénom.

220. † *miyétâ*, prénom de femme (D'un prototype *Ma-

rieta = Mariette, > **mayeta* > *miyétâ*).

221. † *miyô*, prénom de femme (contraction de Marion analogue à la précédente).

222. **miyétâ*, ancien prénom de femme (d. *miyétâ*, avec changement de suffixe).

222 bis. *mi^hâdyâ*, quartier de Saint-Martin-des-Plains (*meira am dia?*).

223. *mô-nò* [vé lè], groupe de maisons du haut Serpoil, c^{ne} de Saint-Jean-en-Val (*mas aut?* cf. 195, et Gloss. gén. 3023).

224. *môfârâ* [vé], Montferrand, près Clermont (*mont Ferrant*).

225. *môrwèi* [vé], Montroy, *b.*, c^{ne} de Saint-Jean-en-Val [*Monte Rubrio*, Cart. 82 ; *Monte Roio* 105] (MONTE RUBEO).

226. *môtè* [*là fwâ dè* =], La Font de Montel, source et lieu-dit [le Cart. a plusieurs *Montilio* pour représenter divers « Montel » de la région] (MONTICULU).

227. *môtinèi* [vé =], Montaigner, *b.*, c^{ne} d'Usson [*in*

241. *pàrèdò* [vé =], Pas Redon¹, *domaine*, c^{ne} de Chagnat (Peut-être dissimilation de **prat-redon* : *Prato Rotundo*, Cart. 581).
242. *pàrs;ā* [vé là =], *lieu-dit* (peut-être du nom du village disparu **Persel* < **PER-SICELLU*, ci-dessus, Introd., — qui était à peu près au même endroit; ou de *parcela*, avec changement de suffixe dans les deux cas).
243. *pàrtyn* [vé =], *Pertus moulin*, c^{ne} de Chagnat (*pertus*, Gloss. gén. 3230).
244. *pàryā* [vé là =], La Prias, *château*, c^{ne} de Bansat.
245. **pàsè;é*, *sobriquet d'une famille disparue* (d. *passer*; cf. Gloss. gén. 3245).
246. † *pā;èi*, Paris.
247. † *pā;èjè*, f. *pā;èjènd*, Parisien.
248. *pè;è;è*, *sobriquet (péjaire)*.
249. *pèlyā;à* [vé =], Peillaras, h., c^{ne} de Brassac (*pèlha* + suff. *arat*).
250. *pèlyisā*, *Pelisse*, *nom de famille (pelissa)*.
251. *pè;é* [vé =], Perrier, c^{ne}, c^o n d'Issoire [*Perarios*, Cart. 805] (*PĪRARIOS*).
252. *pè de dumā* [lè =], le Puy de Dôme, *montagne; département* (*pnei* < *PODIU*, *Dōma*).
253. *pidyn* [vé], Pégut, h., c^{ne} du Vernet-la-Varenne.
254. *pi;èlyèi* [vé lè =], *lieu-dit* (*PĒTR-ĪCULARIU*?).
255. *plātèi* [vé lè =], *lieu-dit (planteir)*.
256. *plātsā*, *Planche*, *nom de famille (plancha)*.
257. † *pòlè*, Paul, *prénom*.
258. *pōè* [vé lè =], *lieu-dit*, c^{ne} de Lamontgie (*pont-ét*).
259. *pōn* [vé =], Paux, h., c^{ne} de Saint-Jean-en-Val [*Pozols*, Cart. 266, 572] (**PÖD-ŪLŪ* d'après *PÖDIU*?).
260. *pān* [vé lè], Le Puy, *ch.-l. de dép^s* (*PÖDIŪ*, > *puoi* forme venue du midi, cf. 252).
261. *prādā* [lā =], *lieu-dit (nom d'une prairie)*, c^{ne} de Saint-Jean-en-Val (*PRATA*).
262. *prādò* [vé lū =], Les Pradeaux, c^{ne}, c^{on} de Sauxillanges (*PRATALES*) [*Petro a Pratalis*, Cart. 654].

1. La carte de l'Etat-Major orthographe à tort Pardon.

263. *prätÿinyá* [vé], Parentignat, c^{ne}, c^{on} de Sauxilanges [*Parintiniaco*, Cart. 125] (PARENTINIACU).

263 bis. *prê-tê-gàrdâ*, lieu-dit, à Vinzelles [où existait jadis une tour] (*prànyè*, *tê*, *gàrdâ*).

264. *pruni^hâ*, Pruneyre, nom de famille (*pruncira*).

265. *putsu* [vé =], Pouchon, b. [situé dans un creux,] c^{ne} de Saint-Étienne-sur-Usson (d. de *pôcha*?).

266. *pwili^hâ* [vé =], Pellières, c^{ne}, c^{on} de Jumeaux (*PAXELLARIAS, cf. Gloss. gén. 3598-9).

267. *pyâlu*, Pialoux, nom de famille (prop^t « chevelu », d. de *pél* > *pial*).

268. † *pyârê*, Pierre, prénom; sainte.

269. † *pyârêtâ*, prénom d'homme (Pierrette).

270. * † *pyâró*, prénom d'homme (Pierrot).

271. *pyârtu*, prénom d'homme (c'est l'ancien *Peyrotó*, *Perretó* — cf. Herm. 2, 8. — dont la racine a été refaite d'après « Pierre »).

272. *pyi^hu* [*lâ kur de* =],

la Croix de Pirou, ancienne *croix* et *lieu-dit* (**Piró*).

272 bis. *pyó*, f. *pyótâ*, sobriquet.

R

273. *râm^hâ* [*sê* =], saint Rémi; *vê* =, Saint-Remy-de-Chagnat, c^{on} de Sauxilanges (REMEDIU, SS.).

274. *ribi^hâ* [vé *lâ* =], La Ribeyre. nom d'une vallée [*in Riberia appendariam unam*, Cart. 49] (Cf. Gloss. gén. 3870).

275. † *rinéyâ* [vé *lâ* =], La Reinerie, *château*, c^{ne} du Vernet-la-Varenne.

276. *ró* [*sê* =], saint Roch, *patron de Lamontgie* (*Roch*).

277. *rôtsâ* [vé *lâ* =], La Roche, b., c^{ne} de Saint-Jean-en-Val [*Rocco*, Cart. 111] (*ROCCA). — *lâ rôtsâ blâtsâ* [vé =], La Roche-Blanche, près de Clermont.

278. *rsünêdê* [vé =], Orsonette, c^{ne}, c^{on} de Jumeaux [*Orsonide*, Cart. 499] (*ORSONĀTE, à conjec-

turer d'après NONATE > lènèdè).

279. *ru*, Roux, nom de famille; f. lã rütã, la femme de Roux (*rôs*).

280. *rubâr*, Robert, prénom [*Robertus*, Cart.] (ROBERTU, G.).

281. *runà* [vé lã fivã dè=], lieu-dit [Cart. *Runaco*, 96, représente peut-être Ronnays, c^{on} de Saint-Germain-l'Herm].

282. *rũžê* [vé =], Roure, h., c^{ne} d'Issoire (ROBORE).

283. *rvyultã* [vé =], Riollette, h., c^{ne} de Saint-Jean-en-Val [*Roirolas*, *Ruirolias*, *Royolas*, Cart. 266 et 267, n. 1, année 942] (*ROBORIOLAS [cf. CASSANIOLAS, 322] > *Rouriolas > *Rouyolas* † suff. *-etas*).

S

284. *sãdurnÿi* [vé sã =], Saint-Saturnin, c^{ne}, c^{on} de Saint-Amant-Tallende (SATURNINU).

285. *sãlãmò* [vé], Salamot, h., c^{ne} de Saint-Jean-en-Val.

286. *sãlÿdè* [vé =], Sal-lèdes, c^{ne}, c^{on} de Vic-le-Comte [*Salitas*, Cart. 362].

287. *sãÿyã* [vé lã =], Les Sagnes, lieu-dit [*vineam de Sanias cum salceda*, Cart. 141] (*sanba*).

288. † *sãrþwè* [vé], Serpoil¹, h., c^{ne} de Saint-Jean-en-Val (Le mot patois paraît venir de la forme française).

289. *sèlà* [vé =], Célamine, h., c^{ne} d'Auzat (CELLAS).

290. *sò-dũ-lu* [vé lè =], Le Saut-du-Loup, h., c^{ne} d'Auzat (*salt del lóp*).

291. *supâtãr*, *sobriquet*; f. lã *supâtãrdã* (*sõpa tart*).

292. *sũdžãã* [vé =], Sugères, c^{ne}, c^{on} de Sauxillanges [Cart. *Saugerias*, 633] (SALICARIAS?).

293. *sũlãÿyã* [vé =], Solignat, c^{ne}, c^{on} d'Issoire (SOLLEMNIAU) [*Sollemniaco*, Cart. 383].

294. *sũsũlãdžã* [vé =], Sauxillanges, *ch.-l. de c^{on}*, [*Celsinanicas*, Cart. 57, etc..

1. *Sarpoil* sur la carte d'État-Major.

et aussi *Celsinianas*] (*CEL-SINANICA).

295. *sîvânyâ* [vé ==], Sauvagnat, c^{ne}, c^{on} d'Issoire (SILVANIACU).

296. † *svâsô*, Soisson, nom de famille.

297. *süi^hè* [vé ==], Issoire, ch.-l. d'arr^s (ICIODURU) [adj. *Yciodoresem*, Cart. 361].

T

298. *tâlyèi* [vé lê ==], lieu-dit, c^{ne} de Lamontgie (d. *talhar*, avec sens « taillis » : c'est un endroit planté d'arbres le long d'un ruisseau).

299. *târè* [vé lê ==], Le Terrail, h., c^{ne} de Lamontgie (*terralh*).

300. *tâsâ* [vé ==], Tansac, h., c^{ne} d'Auzat.

301. *tèné* [vé lâ ==], lieu-dit; chemin en pente qui le traverse (le mot paraît dérivé de *tenir* comme le suivant, la finale est obscure; cf. les « tenures » féodales).

302. *tènèdrèi* [vé lâ ==], lieu-dit (**tenedriç*, du verbe *tener*, représentant le suif.

-ÉTRICE, influencé par -ÉTORE > *edor*).

303. *têtâ-nî^hâ*, sobriquet d'enfant (*testa neira*).

304. † *tè^hè^hâ*, Thérèse, prénom.

305. *tèvâ* [vé ==], Tauves, ch.-l. de c^{on} [*Talvas*, Cart.].

306. *trivilyâ* [vé ==], Triveille^t, h., c^{ne} de Saint-Jean-en-Val (TREBELLIACU ou TRIVILIACU).

307. *tsâbâfôr*, Chambefort, nom de famille; f. *lâ tsâbâfôrtâ* (*chamba fort*).

308. *tsâbâlèvâ* [vé ==], Chambelève, h., c^{ne} du Vernet-la-Varenne (*chamba, lêva*).

309. *tsâbâtuy* [vé ==], Chabatoux, h., c^{ne} du Vernet-la-Varenne (*achaba-tôit*).

310. *tsâbônâ* [vé lâ ==], lieu-dit (Gloss. gén. 4538).

311. *tsâbrâ*, Chabriat, nom de famille, f. *lâ tsâbrâdâ* (d. *chalra*).

312. *tsâbrî^hâ* [vé ==], Chabreyras, h., c^{ne} de Saint-Etienne-sur-Usson [*Cabraraco*, Cart. 88] (CAPRIARACU) d. CAPRIUS).

1. Tréville sur la carte d'Etat-Major.

313. *tsâdêmê*, Chademai nom de famille, f. *lâ tsâdêmêtâ* (chat de mai).

314. *tsâlâlâ*, lieu-dit [prob^t in villa que dicitur Carantonno, Cart. 58]. (Le mot suppose un *o* ouvert, peut-être *CARANTOMAGU.)

315. *tsâmyânâ* [vé =], Chaméane, c^{ne}, c^{on} de Sauxillanges (CASA MEDIANA) [*Casa Meiana*, Cart. 234].

316. *tsâpâyâ* [vé =], Champagnat-le-Jeune, c^{ne}, c^{on} de Jumeaux (CAMPANIACU).

317. *tsâpâyîgê* [vé =], Champagnaguet, h., c^{ne} de Champagnat (diminutif du précédent, de formation romane).

318. *tsâpêlâ* [vé lâ =], La Chapelle-sur-Usson, c^{ne}, c^{on} de Jumeaux (CAPPELLA) [*Geraldi de Capella*, Cart. 477]. — *lâ tsâpêlâ mârkyôsâ*, La Chapelle-Marcousse, c^{ne}, c^{on} d'Ardes.

319. * *tsârlê*, Charles, prénom (Charle).

320. *tsârûyâ* [vé =], Chargnat, c^{ne}, c^{on} de Sauxillanges (CARNIACU).

321. *tsâsâyâ* [vé lâ =], La Chassagne, domaine, c^{ne} de Bansat (CASSANIA, C.) [*Cassania*, Cart. 275; *La Chassana*, 651].

322. *tsâsâyûlâ* [vé =], Chassignoles, c^{ne}, c^{on} d'Anzon (*CASSANIOLAS) [*Cassaniolas*, Cart. 248].

323. *tsâvâ*, Chevant, nom de famille de Lamontgie.

324. *tsâzê* [vé lê =], lieu-dit (Gloss. gén. 4647).

325. *tsilyu* [vé =], Chalus, c^{ne}, c^{on} de Saint-Germain-Lembron (CASTELLUCIU) [*Castellucio*, Cart. 172; *Casluz* 428; *Chaluz* 429].

326. *tsîyîvâ* [vé lâ =], Les Chétives, lieu-dit (*chativas*).

327. *tsôsê* [lê bâ dî =], nom d'un bois (s. verbal de *chaussar*).

328. *tsîmêtâ*, Chomette, nom de famille de Lamontgie (**chalmeta*, d. de *chalm*) [*Chalmeta*, n. de lieu, Cart. 607].

329. *tsîvâyâ* [vé =], Chovaye, h., c^{ne} de Saint-

Etienne-sur-Usson (*chalv-arias* ?).

330. *tīmà*, Thomas, nom et prénom ; saint (THOMAS, SS.).

331. † *tīvānētè*, Toinette, prénom de femme.

332. * † *tīvènè*, Antoine, prénom.

333. *tīvīzà* [vé =], Toiras, h., c^{ne} du Vernet-la-Varenne.

334. * *tyānò*, ancien prénom devenu sobriquet (*tyènè* + suff. aut > ò).

335. † *tyènè*, Etienne, prénom.

336. † *tīviéé*, Tixier, nom de famille ; f. *lâ tīviéétâ*.

337. *tīvigulè* [vé =], Tigoulin, h., c^{ne} de Saint-Etienne-sur-Usson.

338. *tīvinâ tsābrâ* [vé =], Tire-Chabre, h., c^{ne} du Fayet-Ronnayes (*tira-chabra* et dissimilation du premier r).

339. *tywēlyà* [vé =], Cunhat, ch.-l. de c^{on} [*in vicaria Cumliacensi*, Cart. 336].

21

340. *urbè* [v'], Orbeil,

c^{ne}, c^{on} d'Issoire [Orbel, Cart. 425].

341. *ūrēvīzà* [v'], Valssivière, chapelle, au sud du Puy de Sancy (*Valssiveira*).

342. † *ursé*, Orcet, c^{ne}, c^{on} de Veyre-Monton, seulement dans le diction cité n^o 201.

342 bis. *urējènò* [vé l'], lieu-dit.

U

343. *ūbyà* [v'], Aubiat, h., c^{ne} d'Esteil [*Albiacus*, C. 63] (ALBIACU).

344. *ūdāblâ* [v'], Vodable, c^{ne}, c^{on} d'Issoire [*Vodabla*, Cart. 62].

345. † *ujènè*, Eugène, prénom.

346. †† *ujéyî*, Eugénie, prénom [cf. 140].

347. *ūlīzà* [v'], Saint-Martin-d'Ollières, c^{ne}, c^{on} de Jumeaux (*Oleiras*).

348. *ūlyà* [v'], Aulhat, c^{ne}, c^{on}, d'Issoire [*Auliacus*, Cart. 123, etc.] (AULIACU).

349. *ūmētâ*, Homette, nom de famille (d. de *ome*).

350. *ūsēnâ* [v'], nom d'une

colline, c^{ne} de Saint-Martin-des-Plains [*Alcena, Aucenna*, Cart. 62, etc.].

351. *ñvâryyâ* [l'], l'Auvergne. *province* (ARVERNICU > *Alverne*).

352. *ñvâryyâ*, f. -*âtâ*, *subst.*, *rar^t adj.*, Auvergnat (d. du précédent; suff. -ATTU > *at*).

353. *ñzâ* [v'], Auzat, c^{ne}, c^{ou} de Jumeaux [*Avezago*, Cart. 158 etc.] (AVITIACU).

354. *ñzêlâ* [v'], Auzelles, c^{ne}, c^{ou} de Cunlhat [*Auzelas*].

355. *ñzu* [v'] Auzon, *ch.-l. de c^{ou}* [*Alson*, Cart. 575] (ALISONE, mot ligure, cf. R. XXXVII, 551).

V

356. *vâlêtâ* [vé lâ =], La Valette, *domaine*, c^e de Saint-Jean-en-Val (*valêta*).

357. *vârnuâ* [vé =], Varennes, c^{ne}, c^{ou} de Sauxillanges [*Varennas*, Cart. 55, etc.] (VARENNAS).

358. 2) *vârnuê* [vé lê =], Le Vernet-la-Varenne, c^{ne}, c^{ou} de Sauxillanges (VERN-ËTU, C.; cf. Gloss. gén. 4927).

359. 3) *vârnuê*, Vernet, *nom de famille* (même origine).

360. *vârnuêdâ* [vé lâ =], La Vernède, *b.*, c^{ne} du Vernet-la-Varenne (VERN-ËTA, C.).

361. *vârsânâ* [vé lâ =], Les Versanes, *lieu-dit* (*versanas*) [mesure agraire, au moyen âge : *campus de duas versanas*, Cart. 321].

362. *vâzêzâ* [vé =], Azerrat, c^{ne}, c^{ou} d'Auzon [*Vazerraco*, Cart. 118; *Vazerrago* 114].

363. *vêtrê* [vé =], Ventre, *b.*, c^{ne} de Sauxillanges [*Ventre*, Cart. 94].

364. *vêzêzu* [vé =], Vezezoux, c^{ne}, c^{ou} d'Auzon [*Vezedoni*, Cart. 495].

365. *vvisê* [vé =], Voisset, *nom de famille*¹ (*vaisset*; cf. Gloss. gén. 5037).

1. Ce nom, qui était celui du meunier d'un ancien moulin, aujourd'hui en ruines, près de Pouchon [c^{ne} de Saint-Étienne-sur-Usson], est donné par erreur pour le nom du moulin par la carte d'Etat-Major.

366. *vyàlâ* [vé lâ =], *autre nom* de Sauxillanges [cf. *sâsîlêdžâ*] (*vila*).

367. *vyàlâ-nôvâ* [vé =], Villeneuve, *c^{ne}*, *c^{on}* de Saint-Germain-Lembron [*Villa Nova*, Cart. 64] (*vila nova*).

368. *vyêžêlâ* [vé =], Vinzelles, *b.*, *c^{ne}* de Bansat [*in villa de Vinzella*, Cart. 57, etc.] (**VIMICELLA* ou **VINICELLA*¹).

369. *vyêžêlâ* [vé =], *lieu-dit sur une colline*, *c^{ne}* de Lamontgie [*Vinzellata*, localité, Cart. 49] (d. du précédent).

370. *vyêžêlâ^b*, f. *-îžâ^o*, habitant de Vinzelles, *mot assez rare* (d. de *vyêžêlâ*).

371. *vy lâ kôtê* [vé =], Vic-le-Comte, *ch.-l. de c^{on}*, (crois^t entre *vic-la-contat* et *= lo conte*).

372. ***vyîdò*, *nom d'homme*, seulement dans le dicton : *râpê vydò, kumâ tyu mê fâ*,

yû tê fò; « rampé »², Vidal, comme tu me fais, je te fais (VITALE > Vidal) [*Vitalis*, Cart. 75, etc.].

373. † *vyîyyâr*, Vignal, *nom de famille*; f. *lâ vyîyyârdâ* (Vignal, et changement de finale).

374. *vyîtsèi* [vé =], Vichel, *c^{ne}*, *c^{on}* de Saint-Germain-Lembron. Le mot est conforme à la phonétique de Vichel, qui change le suffixe roman *el* en *èi*.

375. *vyîvèi* [*fwâ dè* =], *source et lieu-dit* [*vallis de Viveriis*, Cart. 150] (*viveir*).

Z

376. *žârdê* [vé =], Ardes, *ch.-l. de c^{on}*.

377. *žêžâ^b* [vé =], *autre forme* de Azerat [Cf. *vâžêžâ^b*].

1. C'est-à-dire le « pays de l'osier » ou le « pays du vin ». En faveur de la seconde hypothèse, on peut alléguer : 1^o que le Cartulaire, dès le *x^e* siècle, donne toujours *n* et jamais *m* pour ce mot; 2^o que les vignes étaient nombreuses à Vinzelles dès la même époque.

2. Faire *râpê* à qqn., c'est lui rendre la pareille (Gloss. gén. 3732). La forme *fò* est également archaïque pour *fâžê* (Morph. 121).

INDEX ÉTYMOLOGIQUE ¹

I

NOMS COMMUNS ²

ALLEMAND MODERNE

Backen 3262

Schlaf 625

Wamme 4915

ARABE

gandur 1442-3

CELTIQUE (GAULOIS ET LIGURE)

(FORMES DU LATIN VULGAIRE)

alauda 2527

*alisone 355

*banna 227

bascauda 279 *his*

beccu 305, 327-8, 563.

benna 313, 315

*bettu 295, 32

*bilia 579

*braca 396

brag (?) 422

*brennu, 256, 399

*brogilu 416, 41

*bruca 248, 22

bulga 363

calme (?) 4657, 4664,

173

cambiare 4551

*cambica 4563

camisia 4562

camminu 4559

carpentu 4611-13

*carr- (chêne) 4586-7

*carru 254, 4583,

4616

*cassanu, *caxinu 4653,

321-3

cleta 2149

*crinos 2078

cumba 154, 155

darn- (?) 1105

*derbita 690

*dragia 913

*gabella (?) 1023,

1509

*garra (?) 769, 1015,

1470. *Addenda* 1675.

garrica 86

glena 2542

grava 1575, 1577

127

*gubiu 1615

*gunna (?) 1622

landa 811

leuca 2485

liga 2575

*mesigu 2787

*pariu 3600

1. Les chiffres renvoient aux numéros du Glossaire, *les chiffres en italiques au Glossaire onomastique*. — Les noms de fêtes figurent à l'index des noms communs.

2. Les racines qu'on ne trouvera pas au « latin » doivent être cherchées au « provençal » et vice versa. Nous avons donné le relevé aussi complet que possible des racines celtiques et germaniques assurées ou probables, pour permettre d'apprécier l'importance respective de ce double apport à l'heure actuelle dans les mots pouvant être indigènes.

*pettia 3338	sapone (?) 3970	tunna (?) 4725
*pettittu 3355	tamisiu 4322	vassu 4909
rusca 3900	tannu 4303	*vernü 4927, 358-60
	tinca (?) 4413	

ESPAGNOL

bizarro 574	llamar 2540	ropa 3935
cama 2054	rafaga 3699	

ANCIEN FRANÇAIS

bet 310 <i>Addenda.</i>	mingre 2962 <i>Addenda.</i>
-------------------------	-----------------------------

GERMANIQUE

GOTHIQUE, FRANCIQUE, ANCIEN ET MOYEN HAUT ALLEMAND,
ANCIEN NÉERLANDAIS

agatza 1021, 1105	bund- 362	juk- 1044
alina 3113	but- 540	
aliza 83		kausjan 4676
amaitja 2744	dans- 691	klapf- 1730
	druth- 922	klapp- 2135, 2145
	dwerh- 953	knif- 1465
bak- 274		kotta 2377
band- 204	fald- 1401	krak- 1748
bank- 191	first- 1278	kramp- 1564
bastjan 281	fodr- 1363	krapf- 1554
bed- 332	frank- 1322	krappa, 1565-6, 1568
bikkil- 1626	frisk- 1334	kratt- 1571
binda 301		kraussel- 1606
bisa 584	garba 1041	krippja 2095
blank- 346	gard- 1011, 85	krok- 2369
bord- (bord) 369,	globa 2590	kruppa 2257
476	gurtil- 1635	kruska 2261
bord- (planche) 477		*krustjan 2343
boron- 489	halla 79, 171	
botan 499	hanka 160	laid- 812, 2481
bramm- 386	happja 159	lapp- 2462
brand- 383	hariberga 4833	liska 2598
brasa 398	haring- 187	lista 2571
brecha 261	harmjan 129	lok- 2592
brik- 215	harpa 132	
brozd- 420	haunita 3022	machione 2722
brun- 400	hlaut -2515	magan 1788
brust- 409	hoc- 4886	markan 2707
brut- 493		marrjan 1785
buk- (buc-) 524, 526		masar 2620
bukk- 417		

- | | | |
|---------------------------|-----------------------|---------------|
| mornan 2909 | skilla 1905 | tumpa 4510 |
| mos- 2911 | skina 1907 | tukkan 4732 |
| | skot- 1740 | tumban 4436 |
| narwa 2993 | skuma 1973 | ttwahlia 4739 |
| nif- 3068 | sneppa 4120 | |
| | spar- 1819 | wad- 1514 |
| packo, *packa 3262 | sparvari 1827 | wadjo 1447 |
| packan 3168 | speer- 1816 | waigaro 1525 |
| *parricu 3211 <i>bis.</i> | spel- 1841 | wakt- 1527 |
| pauta 3457 | spring- 1843 | wald 130 |
| | stock- 1914 | wall- 1452 |
| raff- 3697 | stoff- 1916 | wamm- 4914 |
| ras- 3765 | stront- 1923 | *wankjan 1543 |
| rauban 3943 | sup- 4211 | wardau 1472 |
| raus- 3898 | | warena 1520 |
| raustjan 3951 | taxo 4385 | warlop- 1490 |
| rick- 3887 | teri 4430 | warnjan 1499 |
| ring- 3787 | thorp 4506 | wasone 1516 |
| | tingel 4397 | werent- 1521 |
| *sacire (satjan) 4090 | trappa 4460 | werra 952 |
| sinn- 1195, 3742 | tropp- (?) 4520, 4701 | |

GREC 1

βίζο; 583 πωλίδιον 3553 *Addenda.*

ITALIEN (ET DIALECTES)

- | | | |
|------------------------------|-------------------------------|------------------|
| baffi 209 | fagiuolo 1213 | monna 2895, 2898 |
| bizöl (<i>lombard</i>) 575 | fririona (<i>Valteline</i>) | |
| buco 575 | 1296 | piñero 3625 |
| bussare 538 | | |
| | gabinetto 1440 | stringare 1920 |
| carcassa 1725, 2083 | | stroppiato 1953 |
| cavalla 2120 | kurin (<i>piémontais</i>) | |
| cozzare 2270 | 2078 | tartuffola 4517 |

LATIN

I. MOTS DE FORMATION POPULAIRE ANCIENNE (LATIN VULGAIRE)

- | | | |
|--------------------------|------------------|----------------|
| ab 696 | aestimare 1790 | ampolla 1151 |
| acidu 148 | aestivu 1967 | anellu 95 |
| acinu 148 <i>Addenda</i> | agnellu 99 | anguila 1108 |
| acru 1122, 1584 | *aguriu 2000 | anhelare 670 |
| acucula 985 | ala 78 | anima 126 |
| aculeone 82 | *alemosyna 1792 | annu 3 |
| acutu 988 | alliu 1087 | ante 696, 1102 |
| ad 2, 97, 142 ... | amare 88, 90, 93 | apicula 379 |
| adjutare 61, 1052 | amaru 89 | aprire 16, 2 |
| aequare 1445, 5101 | amite 32 | aqua 1118 |

1. Tous les mots grecs introduits dans le latin vulgaire figurent ci-dessous sous leur forme latine.

- aratru 188
 arbore 11
 arca 137, 138
 arcu 138
 argavum (bas latin)
 121
 argentu 117
 ariete 186
 *artica 10
 articulu 135
 *asciata 1860
 asinu 185, 227
 *aspectare 3383
 aura 3122
 aurichalcu 139
 avaru 175
 axe 1666, 1871
- bajulu, -are 337, 553
 balbu 428, 38
 balneare 229
 barba 235, 241
 barbaru 393
 *barra 232
 basiare 560
 bassu 190, 338
 bastu (bâton) 280
 *bastu (bât) 189
 batere 195, 198
 battuere 5, 277, 283
 belare 564
 bene 296
 *berbice 247
 *berciu 258
 biasiu 568
 bibere 543, 546
 *bilancia 221
 binare 581
 birru 335
 *bissu 322, 325 (et
 Addenda), 340
 *blatu 345
 *bodica 525
 boja 365
 bonu 427
 *bosca 378, 507, 556
 *botryone 562
 botulu, -ellu 432, 523
 bove 380, 519, 548-
 9, 554-5, 561
 *bragulare 422
 branca 389, 411
- brittu 260
 brocca 414
 brugitu 419
 bruscu 537
 bucca 506, 511
 bugia (bas latin) 525
 bullu 440, 448
 bullire 434, 440, 454,
 456
 burdo 481
 burra 468-70, 473,
 481, 495
 hurru 483
 *busca 539
 buteo 542
 butte 500, 502
 *buxta 558
 buxu 556, 58
 byrsa 491
- caballu 1182
 cacare 2031, 2041
 caelu 652
 caerefoliu 1931
 calamu 4655
 calce 1196, 4656
 calcea 4666
 caliculu 4556
 calore 4557
 camera 4558
 cammaru 994
 campu 4531
 canasta 315
 cancere 1925, 4620
 candela 4650
 cana 4570-1
 canna 2059, 4567
 cannabe, *canapu 4565
 canu 4564
 capanna 4538
 capillu 1924
 cappa 1464, 1930,
 2068, 4574-5, 318
 *cappulare 4578
 capra 4539, -62
 capsu 4652
 captiare 4618
 caput 4542-3
 carbone 4588, 4590
 cardinaria 4608
 carduu 4591, 4604
 carpere 1934
- caru 791, 4585, 4648
 casa 4646-7, 315
 *cattia 2101
 cattu 2105, 2117,
 4530
 cavu, -are 2182, 4640,
 4622
 cella 289
 centu 4070
 cerebellu 1865
 ceresia 4024, 4026
 chorda 75, 2346,
 2348
 cibù 643, 646
 cimice 607
 cimussa 627 *Addenda*.
 *cinque. V. quinque
 cisellu 616, 647
 *cisera. V. sicera
 claru 1735, 2138, 153
 *classiu 208
 claudere 1738, 2152
 clave 1024, 2144,
 2146, 2150
 clinare 2136, 2143
 *clocire (glocire) 2157
 *clodiu (*glodiu) 2154,
 2156
 cloppu 1753
 coactare 2114
 coagulare 2048
 coccu 2034, 2173.
 *cocere 2419-20, 2433,
 4790
 coda 2424
 cofea 2432
 cohorte (*curte) 2331,
 163
 colare 2292, 2294,
 2301
 collu 2298, 2301,
 2428
 colonica 165
 colore 2304
 colu 2299
 columba 2302
 coma 2309
 comite 2205, 159
 commune 2320-1
 computare 2202
 concha 2173
 conflare 2285

- *congeria 2168
 considerare 2269
 constare 2409
 consuere 2418
 consule 2198
 contentu 2206
 conventu 2390
 cooperire 2264
 cor 2396
 corbe 2341
 coriu 2221
 cornu 577, 2122
 corpus 2189, 2193,
 2361
 corrigia 2352
 corrosu (*crosu) 2236,
 161-2
 cortice 1766
 costa 2410, 218
 cote 2271, 2273
 cotoneu 2280
 coxa 2404
 crassa 1546, 1581,
 2223
 credere 2255
 *cremaclu 2356
 *crevitone 1602 (cf.
 gr-)
 crista 2234
 cruce 2333
 crudu 2258
 crusta 2260
 cubare 2423, 2425
 cubitu 2405
 cucurbita 2080
 culcita, *ulcera 2408
 cuneu 2323 *his*, 2429
 cupidu 2266
 cuppa 2328
 curculio 1480, 1633 *his*
Addenda
 currere 2353, 2368
 *curte. V. cohorte
 curtu 2332
 curvu 2338
 *cusculiu 2406
 cute 2274, 2276
 cyma 626
 *dacula 671
 damnare 678
 de 36..., 708...
 debere 946, 987
 dece 706, 727, 813
 dente 710, 712
 desiderare 722
 deu 984
 dicere 983
 die 969, 1046
 digitu (*ditu) 709,
 712
 directu 38, 916-17
 divinare 702
 discu 707
 doga 947
 dolere 925, 938
 *dolsa 942
 domesticu 1381
 dominu 906, 969
 domitare 907
 donare 940
 dormire 928
 drupa 31
 ducere 937
 dulce 923
 dum 939
 duos 924, 934
 durare 990
 duru 986
 ebriu 3086
 ebulu 1110, 1890
 ego 5098
 ejulare 1670
 eremu 87
 ericione 1996
 *essere 1165
 et 1084
 exagiare 1861
 exame(n) 1859
 excondere 1744
 excitare 763
 excutere 1686, 1761
 explicita 1836
 extera 1187
 faba 1213, 1254
 fabru 1227, 1319
 fabula 1207
 facere 1248
 fagu 1258, 1304,
 1402, 109
 *alce 1380
 *fallire 1218-9
 falsu 1305, 1313
 faluppa 1128
 fame 1397
 familia 1221
 farina 1114, 1236
 fasce 1260, 1403
 fata 1210
 *fatidu 1209
 fatuu 1212
 febre 1435
 februariu 1437
 fel 1433
 *fello 1268
 femina 1269
 fenestra 1272
 fenu 1262, 1271,
 1273
 feria 1283
 ferru 1223, 1245
 feru 1280
 festa 1276
 feta 1263
 fibella 645
 ficu 440
 fide 1261, 1418
 filicaria 1349, 118
 filiu 1425, 1427
 filu 1410, 1432
 fimu 1358, 1386
 findere 1264, 1266
 1277, 1293
 fine 1416, 3157
 finu 1417
 fiscella 1403
 flagellu 1686
 flamma 1287
 *flectire 1294
 floccu 1297
 flore 1298, 1303
 fluere 1299
 focu 1347-8, 1431
 fodere 1275 *his Ad-*
denda, 1346, 1406
 folia 1320, 1584
 folle 1309
 fonte 1398
 forare 1395
 foras 720, 1318, 1381
 foria 1415
 forma 1366-7
 forte 1311-2, 1370
 fossa 1376
 frangere 1690
 fratre 1331
 fraxinu 1328

- *fremire 1239
 frenu 1239
 frigere 1339
 frigidu 1327
 fronde 411
 fronte 1321
 fructu 1343
 frumentu 1368
 fugere 1382
 fulgure 772
 fullare 773, 1352
 fumu 1387
 funda 1307
 fundere 1308, 1314,
 2678
 fundu 1306
 fur 1393
 furca 1373
 furnu 1361, 1693
 fuste 1390
 fusu 1392
- *gaba 1512, 1538
 gafa 998, 1119
 gaju 1026
 galbinu 1039
 gallu 1003-4, 1025
 gaudiu 1057, 1533
 gelare 1001
 *genistu 1006, 81
 genitu 1028, 1030
 genculu 1073
 genus 886
 germine 1017, 1027,
 1112
 gerula 1016
 gigeriu 1014
 gingiva 891, 1058
 *glacia 2549
 gladiu 1556, 1777
 glande 81
 *gorga 1541
 *gos- 785
 gracula 1578
 gramine 1558
 grana 1559, 1561,
 1593
 grande 1547, 1701
 graphiu 2568, 1583
 gratu 57, 1545
 *grevitone, V. *cr-
 grillu 1486
 grossu 1546, 1595
- grundire 3892
 gruniu 1608
 gula 1616
 *gurgu 1623
 gutta 1647
- hasta 68, 154, 1911
 hemina 1802
 heri 134
 hernia 129
 hereditare 1997
 hibernu 1979
 hoc 5001
 homo 3025, 3112
 hora 179, 2397, 4898
 liortu 3113
- illac 2473
 illu 2475
 in 1089
 inchoare 2312
 inde 3003
 infante 1113
 inflare 1685
 ingenu 1106
 inguine 1119 *bis*
 initiu 2315
 inodiare 1142
 intaminare 1180
 inter 1192, 1194
 intrare 1188
 intus 955
 invidia 1984
 ira 1995
 iste 1085
- jacere 992, 1035, 1208
 jam 991
 jejunare 1061, 1076
 *jeniperu 1007
 jocu 1036
 judicare 1054
 jugu 1050, 1059
 juncu 1077
 jungere- 1078, 1081
 juniu 1075
 jus 1049
 juvene 1082
- labra 2529
 lacrima 2561
 lacte 2472, 2514
- lacu 2435, 169
 lampada 2449
 lana 2446-7
 lancea 2459
 langura 2962 *Addenda*
 laqueare 2458, 2460
 longu 2454
 laridu 2451-2
 lassu 2456-7
 latus 2436
 lavare 2468-70
 laxare 2513
 lectione 2497
 lectu 2488
 lendine 2483
 lene 2476, 2484
 lenticula 1031
 lepore 2477
 levare 2504-5
 leve 2578, 2589
 liberare 2608
 libra 2607
 licere 2511
 ligare 2535-6
 lignu 2493
 lima 2563
 limitare 2610
 lingua 2554, 2962
Addenda
 linu 2558
 lixivu 2512
 locu 2579, 2585
 longu 2516-8, 2532
 luce 1778
 luna 2594
 lupu 2524
 luridu 2526
 lutra 2528
- magide 2752
 magis 2611, 2750
 maju 2621, 2749
 malleu 2751
 malva 2851, 2980
 manima 2652, 4367
 mancu 2719
 mandare 726
 manducare 2626
 mane 731
 mansu 195, 215
 mantellu 2730
 manu 2656, 2732
 mare 2663

- marra 2666
 martellu 2704
 martiu 2664
 martyres 213
 massa 2717
 *materia 2617
 matre 2808
 matta 2729
 mattea 2721
 maturu 2624
 mediu 293, 1194,
 2761, 218, 315
 medulla 3083
 mel 2769, 2978
 melius 2766
 mense 2763
 menta 2795
 merda 2670, 201
 *merguliare 2686
 mensu 2940
 mica 2964
 milvu 2980
 minare 728
 minuare 2962
 minutu 1791, 2783,
 2785
 molere 2874, 2903
 monte 133, 225-7
 mōra 91
 mōra 679
 morbu 2678
 morte 2853-4
 movere 1799
 mucire 2767
 *muffula 2879
 mulu 2939
 *murica 2941
 mustela 2927
 mutare 2935
 mutu 2934

 *nascere 3011
 nebula 3084
 *necare 1138
 nervu 3009
 nidu 3065, 3077-9
 nigella 3062
 nocte 97
 nodu 3054
 non 3002
 nove 3021
 novu 3022

 oculo 3133
 opera 3099
 ovicula 5041
 ovu 2009

 pacare 3156
 pactu 1144, 1155
 pala 3160
 palu 3163, 3445
 pangere 1846
 pannu 3182
 pappu 3190, 4367
 parte 3194
 *patire 3155
 paucu 3444
 *paxellu 3598-600,
 264
 peccare 3349-50
 pectus 3320
 *peda 3309
 pede 3302
 pedica 1145
 peditu 3305, 3350
 peduculu 3365
 pelle 3303, 3660
 pellere 1831
 pendere 3312
 penna 3221
 pensu 3319
 perdere 3152
 persica 3197, 242
 pertica 3206
 pessulu 3289
 petra 3389, 254
 phiala 1434
 phlegmone 1300
 pica 3623
 pilu 3326, 3660
 piugere 3311
 pinu 3620, 3638-9
 pipione 3655
 pira 1815, 3367, 251
 pisu 3321
 placere 3417, 3422
 plangere 3396
 plantare 3403, 3405-6
 planu 3427
 plenu 3420
 plicare 3395
 podiu 252, 259-60
 pœnitere 3337, 3356
 pollice 3544
 pomu 3610

 ponte 3587
 portulaca 491
 *potere 3501-2
 *prandiaria 3463
 pratu 3462, 240, 261-2
 prehendere 100
 pretiu 3469
 primu 3476
 prope 111
 pugnu 3591
 pulice 1853
 pullu 3504, 3507-10
 pulsu 3498-9
 punctu 3590, 3596,
 3602
 purare 3582
 pus 3561, 3581
 puteu 3497, 3554

 quadraginta 2123,
 2230
 quadru 2072, 2132
 quale 2162
 quando 2016
 quantu 2015
 quare 2014
 quartu 1727, 2069,
 2090, 2092
 quatuor 2110, 2112
 que, qui, quod 2124-
 26
 quinque (*cinque)
 603, 605, 619
 quintu 1965

 *rabia 3694
 radice 3755
 radiu 3771
 rana 1562
 rancire 3671, 3686
 rapere 3675
 raphanu 3676
 raucu 3910
 regula 3807
 rem 115
 rendere 3846
 *restuculu 3759
 retro 142, 683, 1162,
 3897
 ridere 3895
 riga 3785
 ripa 122
 tivu 143

- robore 282-3
 rocca 277
 rosa 3911
 rotundu 3779
 rubeu 3788, 225
 ructare 424
 runice 3913
 rumigare 3957
 rumpere 3938
 rutabulu 3919

 *sabucu 1868
 saccu 1164
 sagma 4182
 salice 4189, 292
 salsa 661
 sanctu 4071
 *sannare 4050
 sarmentu 4031
 sarrire 1866
 satis 3741
 scala 1267
 scarabaeu 1937
 scindere 3480
 scopa 1760
 scribere 1758
 scrofella 1767
 scutella 1971
 scutu 1972
 se 4064
 sebu 654
 secale 2267
 sectare 4164
 sedeci 4080
 semente 150
 sera 134
 servire 597
 si 602
 sic 601, 1102
 siccu 4142, 4144
 sicera 641
 signu 1881
 *simplu 633
 simul 1167
 sine 4069
 sinu 4067
 siti 4068
 solidu 4193

 solu 4243
 somnu 865, 4259, 4292
 sparsu 1823
 spatula 1813
 spica 1848
 spina 1849, 1854
 spissu 1829
 sponsare 1838
 *stanniu 1909
 stella 1964
 stipula 1959, 3759
 stiva 1913
 straminare 862
 strangulare 1918
 stringere 866, 1919
 stuppa 1947
 sturnellu 1950
 subtu 739
 subula 645
 sulphure 660
 super 740
 *sute 4226
 suum 4173

 *tabone 4449
 tabula 1890, 4379
 tardu 3849
 *tatta 4367
 te 4388
 tela 4743
 telu 3525, 4744
 tempus 3476
 tendere 1910, 4392
 teneru 158, 4393
 tenue 4403
 terra 4339
 thyrsu 1954
 tilia 4401, 298
 *tinca 4413
 tingere 4396
 *tinnitare 4749
 titione 165, 7771
 tonare 4723
 torquere 3782
 trahere 4471
 transcondere 4457
 tredeci 4345

 tremere 2226
 *trifolu 4524
 *tritiare 4505
 *tusitare 283

 umbra 3100
 unde 1103, 3090, 3123
 undeci 4993
 ungere 3104
 unione 1808
 urgere 930
 urtica 1949
 usque 1043
 utre 948

 vacca 4907, 4936
 vagire 1654
 valle 697, 1201, 13
 vanu 4915
 vendere 4952, 4973
 venenu 4981
 ventu 4945
 vermen 4916, 4925
 verrere 1980
 versu 1202, 1981-2, 1944
 vertere 1984
 veru 1245
 vervactu 1518
 vetulu 4996
 via 882
 vicinu 4958
 vidua 4979
 vigilare 5026
 *vimicella 368
 vinu 5053
 virga 4924
 viride 4917
 viscu 1988
 visire 4980
 vite 4954
 vitellu 1990
 vivere 5095
 *volupp- 1128
 volvere 1128
 vomire 459
 vorare 1992

2. MOTS DE SECONDE COUCHE (DEMI-SAVANTS)

angelu 45	*finiolare 1413	oleu 3110
benedicere 317	graphiu 1554	ordinare 4813
bestia 331	gypsu 897	organa 4818
caryophyllu 2074	hordeu 3133	paganu 238
cavea, *gavea 996	horologiu 3806	parochia 3219
christianu 2249	impedicare 1145	quasi 2127
commissariu 2318	lampada 2449	*rabia 1159
condemnare 2167	lectrinu 4476	rotulu 3906
contrariu 2208	*leviu 85	ruga 3946
decollatio 100	monachu 2954, 172	schola 1745
diabolu 951		sepelire 1166
fibra 1412		straneu 1917

3. MOTS DE FORMATION SAVANTE

absolutus 100	confessare 2281-3	miraculum 2807
actio 30	damnatio 681	psalmus 605
actus 154	discretio 788	quasi 2032
affectio 48	discutare 807	quasi modo 2033
Ave Maria 4964	gloria 1531	signum 630-1
beata 567	gracia 1549	syringa 650
benedictio 314	gratis pro Deo 1574	
census 4131		

PORTUGAIS

empola 1151

PROVENÇAL (AU SENS LARGE) ¹

1. TYPES MÉDIÉVAUX INDIGÈNES

a 35, 82	agrefol 1584	*aigre 1122, 1702-3,
ab 293	agriota 1601	5059, 5061
abauzir 443	agulha 985, 1673	aize 1129, 1208
aboriu 19	aguzar 988	aizel 5099
aceir 149	aicest 1870, 5097	ajudar 1052
achabar 4533	aiga 1118, 1697, 103	alauzeta 2527
achaptar 4626	*aigar, *azgar. V.	alba 3091, 3093, 3097
aco 69, 72, 3371	azegar	alberja 4833-5

1. Pour les homonymes, le timbre est noté ou le sens français est mis entre parenthèses.

- alcun 4896
 alen, alè 670
 alena 2492
 allh 1809
 alnorna 1792
 alt, aut 695, 733,
 1140, 3023, 3051,
 4258, 223
 altar 4885
 altre, autre 3016,
 3126-8, 5024-5
 amb, ambe 293
 amenla 4864
 amoros 92
 ample 3734
 an 94
 anadilha 2990
 anadolh 910
 anar 96, 2984
 ancara 1130
 andel 32
 anguila, eng- 1108
 ansa 144
 aora 179
 aost 3136
 apcha 159, 161
 apelar 3222
 aquel 63-4
 aquest 2134
 aqui 72, 164, 991,
 1022, 3373
 aranhada 3726
 *archalc 139
 *archar 138
 ardallo 113
 aresta 2572
 aret 186
 argaut 121
 arpiot 133
 artelh 113 *Addenda*,
 140
 Ascensio 150 *bis*
 ascla 38
 *assazar 3741
 assetar 151, 4132
 astela 1911
 atelar 4312, 4744
 atencio 4391
 atretant 4358-9
 aucel 4881-2
 aulanha 4855-6
 aumentar 4869
 auna 3113
 aur 945
 aura 1884, 4903
 aurelha 1886, 3810,
 4905
 aur 2000, 2638-9
 ausar 4897
 autoritat 4889
 auzir 4851-2
 avansar 170, 172-3,
 699, 700
 Avent 176 *bis*
 aver 4969
 azar 184
 azegar, azigar, 5100
 badar 201-2, 16, 18
 baiart 219
 baile, -ar 337, 553
 bala 216, 219
 balai 223, 225
 balansa 218, 220
 balb 428
 banhar 229-31
 barba 236-8, 242 *bis*
Addenda, 1654
 barda 243, 20
 barra 233, 257
 baruta 264, 292 *Ad-*
denda.
 bas 711, 1093
 bastir 282
 batre 283, 754
 bavar 284-5, 290
 be 312, 326
 beassa 565
 bec 305-6
 beissa 340
 bel 307, 310, 323,
 585, 588, 591, 29,
 30
 beluja 455
 besonh 333-4
 bessò 325
 beure 543, 546
 *bigarel
 bigos 577
 bija 575
 bilha (bille de bois)
 565, 579
 *bilha (bille à jouer)
 1626
 bis 569, 571
 blanc 350-1
 *blaraut 352
 blau 355
 boc 447, 509
 bocha 20, 506, 509
 *bodoscha 432
 bofar 435, 438, 1659
 *boja 365
 bola 449
 bolar 3774
 bolha 452
 bolir, bolhir 533, 4216
 boluja 455
 bomba 360
 bo(n) 366, 368, 377,
 460
 bonda 363
 bonet 462
 bordo 475
 boria 372
 bornhe 370, 488
 borra 468-9
 *borret 483
 borsa 490
 bosa 520-1
 bosc 378, 40, 50, 54-5
 bossa 498, 495 *bis*
Addenda
 bot(outrè) 431, 500-1,
 513, 517-8
 bot (bout) 516-7
 bota, -elha 457, 471
 botar 426
 bralhar, braulhar 422
 branca 388, 390
 branda 382, 384
 bratz 387
 brejar 993
 bren 254, 256
 bres 258
 *bretar 260
 broidar 420
 bronnda 411-2
 brotar 424, 493
 brun 255
 brusc 537
 bruslar 485
 budel 523
 bueu, boada, boeri
 380, 519, 549,
 1776
 buire 535
 bursar 528

- cacar 2041-2
 çai. V. sai
 caire 2132-3
 cal 2174-6, 2181, 2217
 carrel 2077
 cart 2090-2, 2094, 2096-7
 ceba 3967, 3973
 cel (ciel) 652
 cemeteri, -enteri 4117
 cendre 607, 4076
 cengla 4106-7
 cens 4131
 cent 4140
 cintura 4151
 cep 4013, 4066, 4123
 cer 4128
 cera 4153
 cerclar, celclar 4237
 cereira 4026
 cervel 1865, 4046
 cessar 4130
 chabel 1924
 chaber 4671
 chabetz 4543
 chabra 4539, 4540-1, 311, 338
 chadaula 4546
 chadeira 4549
 chadena 4547
 chais 4652
 chaitiu 326
 chalelh 4556
 chalendas 4555
 chaler 4674
 chalm 4664, 173, 328
 chalur 4680
 chalv 329
 *chamarat 4558
 chamba 4534, 4536, 307
 chambra 4539
 chami 4559-60
 chamisa 4562-3
 champ 4573, 4582
 chanabo, -eira 4565-6
 Chandelor 4546 *bis*
 chanela 4567-8
 chani 4570
 chanjar 4551-2
 chantar, chanso 4532, 4623, 4627
 chantel 4632
 chapa 4572
 chapel 4576-7
 chap(ol)lar, 4578, 4580
 chapuzar 4579
 char (char) 4583, 4593, 4600, 4603, 4613
 char (cher) 1931, 4585, 4648
 charda 4591-2, 4596, 4604
 charjar 4598
 charn 871, 4584, 4606-7, 4609-10
 charneira 4608
 charonha 4649
 charpentar 4611-13
 charpir 1934, 4614
 *charpre, *chalpre 4677
 *charrascla 4586
 charrasso 4587
 chasal 4647
 chascun, chasque 4553, 4639
 *chasne, *chaine 4653
 chassar 4617-8
 chastanha 4628-9
 chastel 4631
 chastrar 4635
 chat 4530, 4554, 4637
 chau 4662
 chaufar 4675
 chaul 4663
 *chaupir 4678
 chausa 4667
 chausir 4676
 chaussa 872, 4681, 327
 chaussida 4672
 chaut 1940, 4673
 chautz 4672 *bis*
 chaval 1182, 4641, 4643
 chavana 4642
 chavilha 4644
 chi 4383, 4385
 *chirbe 4384
 cilh 4225
 cima 626-7
 cinc 603, 619, 642
 cimossa 627 *Addenda*
 cindria 607
 *cinze 607
 cisel 616, 647
 *cistre 641
 civada 643, 646
 *civela 645
 clar 1731, 1735, 2147
 clas 2139
 clau 202, 1131, 2146
 claure 1738
 clerc 2148
 clop 1753
 ço 3243, 4065, 4092
 coa 2424, 2427
 coar 2394, 3875
 cobrar 2165, 3803
 cobrir 2340
 *cocha (truie) 2212
 cocha (entaille) 2213
 codena 2274
 coderc 2276
 codonh 2278-80
 cofessio 2282
 cogorda, -la 2080
 cogul 2177
 coire 2222
 coissa 2404, 2407
 col 2297-8
 colar (couler) 2294
 colar (tirer) 2297, 4458
 colchar 2413
 coleira 2301
 colha 2305 *bis*
 colomb 2303
 colp, cop 588, 725, 2161, 2326-7, 158
 coltel 2379, 164
 coltivar 2416
 com, comba 154, 156, 161 *bis*
 comensar 2312
 comessura 2201 *bis*
 companhia 2183
 commissio 2323
 conoisser 2325
 conolha 2299
 conselh, coss- 2267
 contra 2207

- contrari 2208
 contuuuar 2214
 conturbar 2216
 coqui 2386
 cor 2191, 2396, 2398-9, 2819
 cora 2397
 corda 70, 804, 2346, 2348
 corn, corna 1422, 2122, 2193, 2358, 2360
 cornelha 2359
 corona 2403
 corre 2394, 2399
 correja 2352, 4922
 cors 2356
 corseira 2368
 *coscle, coscolha 2406
 cosdura 2351
 coser 2395
 cosi 4789
 cosselhar 2376
 *cessijar 2270
 cossirar 2269
 cossol 2198
 costipar 1200
 cota 2377, 2387
 cotir 2270
 coto 2383
 coude 2405
 cougyos. V. cogul
 eoure 2421
 covv 3875
 coidaar 2393
 cozer 2419
 crassa 2228
 *crassir 2223
 crebar 2076
 creisser 2246
 crenhar 2226
 crepcha 2095
 cresma 2244
 cresta 2234, 2247
 crestia 2249
 cridar 2240
 croissir, *crossir 2343
 cronho 2259
 cropa 2084, 2362
 *croquigno 2259
 crossar 2256 *bis*, 2346
 crôta 2371, 2378
 crotz 2333, 2374
 cuba 4784-7
 *cucho 4770
 cul 2047, 4780
 culheir 4793, 4796-8
 culhir, colhir 4794-5
 curar 4805-7
 curat 4804
 cuzina 4790
 dalha 671-2
 damoisela 2615
 damnar, atge 678, 680
 dansa 692
 darbo 682
 darnajas 1105
 davant 696
 de 668-70
 defendre 717
 deissidat 763
 dengun 715
 dent 1667
 dereir 685-6
 *derti 1104
 *desgoisar 785
 desme 727, 813, 817
 detz 721, 723, 736, 748, 750
 Deu, Dieu 35, 984, 1037, 2673
 devinar 745
 devisa 881
 dia 2809, 222 *bis*
 dieute 987
 dijueus 961
 dilus 965
 dimartz 966
 dimenche 969
 dimercres 968
 dire 954, 958, 2849, 2873
 dissapte 975
 divendres 981
 doble 932
 dolent 938
 dombre 906
 domentre 939
 dotze 934
 drai, *dragena 913
 *dralha 921
 drap 912
 dreit 916
 *drela 687
 drut 705
 efant 1113, 1250
 egleisa 2576, 191
 eissam 1863
 eissorbar 1874
 eissorbir 1875
 embonilh 1101 *bis*
 emina 2969
 empaitar 1155
 emplr 3734
 en 293, 1093, 1136...
 encar 2312
 enflar 431, 4846
 engenhar 1106
 engue 1119 *bis*
 enguila. V. ang-
 enojar 1142
 enquera 1130
 ensenhar 1881
 entencio 1183, 4391
 entendre 1184
 *entipar 1200
 entonar 1198-9
 entrar 1189-90
 envolonar 1128
 eschalonha 4605
 *eschareve 1937
 eschauta 1943
 eschila, *eschinla 1905
 *esclafat 1730
 esclatar 1733
 esclop 1737
 escoba 1759-60
 escoltar 1768
 escoudre 1744, 3873
 escopir 1763
 escorsa 1742
 escrachar 1747, 1749
 *escralhar 1748
 escriure 1758
 escudela 1977
 escuriol 4554
 esfrezir, -fredezir. V. freit.
 esglajar 1777
 esmar 1790
 esmerilho 1786
 esparnhar 1819
 esparnir 182
 esparso 18231
 espatla 1813
 espelir 1831
 espes 1833
 *espintar 1846

- espleita 1836
 esser 133, 392
 est 1083
 estalbiar 1958
 estat 1889
 estavanit 1903
 esteva 1913
 estipar 1200
 estofar 1944
 estornir 1951
 estrangeir 1917
 estreit, -eissar 1920.
 3854
 esvarrat 1980

 fai, faína 1258
 faire 50, 771, 1215,
 1279
 faisso. *fasso 1248
 falda 1401
 *falet 1218
 fam 1397, 1680
 farina 1659
 farjar 1227
 fat 1212
 faular 1217
 faure 1319
 faus 1313
 fauta 719
 fava 2303
 fe, fenar 1270
 fe (fois) 1418
 feira 1281
 fenar 1338, 1386
 femela 1389
 fer (fier) 1280, 1683
 fer (fer) 1224, 1226,
 1247
 ferir 49
 ferm 1231, 1234
 ferrollh 1245-6
 fessor 1275 *bis Ad-*
 denda
 festa 1282
 fetge 1265, 1267
 feure 1435
 feureir 1437
 fi (la fin) 3157, 3577
 *fibrela 1412
 fil, fial 1411, 1432
 filha 1426
 *finjolar 1413
 fiola, *fiaula 1434

 flairar 1295
 flanc 1284
 *fleumne 1300
 floisina 1299
 flor 1303, 231
 flota 1297, 1301
 foire (fourreau) 1363
 foire (fouir) 1406
 fol 1353-4
 folar 773
 foldre 772
 folha 3211
 font 1398, 112
 forcha 1372
 *foresje 1381
 *foreta 1395
 forn 1693, 2030
 fort 1371, 1374, 307
 fossa 1313
 fotre 1377
 fraire 1296, 1331
 freit, esfrezir 1229,
 1332, 1679, 1681
 frenir 1239
 fresc 1334
 frest 1278
 fretar 1242
 front 1326
 fruit 1692
 fum 1388, 1399
 fuoc 1431
 furet 1393, 1395-6
 fus 1392
 lust 1390

 gai 1313, 1322
 gaína 1654
 galar 1452
 garar 1517
 gardar 3791
 garna 1498
 garsa, -o 1501-2
 gatge 1446-7
 *gauchir 784, 1543
 *gaula 1537
 *gegeir 1014
 geissa 1034
 gelar 1111
 gengiva 891
 genolh 1009, 1173
 gens, gis 886
 gensar 1028
 gent 460, 1030

 germe 1674
 gibre 887
 gip 897
 girar 902-3
 gitar 899
 glaujol, graurol 1556
 gobel 1612
 goja 1615
 gola 1128, 1332,
 1616-7, 1619-21
 gonela 1622
 gorbilh 1626
 *gorgollh, 1480, 1633
 bis Addenda
 gorja 158
 gorma 1542
 *gorra 1645-6
 gostar 783
 grafi 1554-5, 1583
 graissa 1124, 1581
 gralha 1578
 grana 1562-3
 granja 1552, 125
 grant 1547-8, 1557
 grapa 1564-5
 grapaut 1568
 gras 1546, 1570, 2684
 grat 56-7
 *grausela 1606
 grelh, *grelet 1486.7
 *greuto 1602
 gris 1591, 1643
 gronhir 1642
 gros 1598, 1628
 guerle 370, 953

 ieu 5098
 ieule 1110
 ieure 1811, 3086
 ilh 1775, 2581, 5096-7
 inho. V. unho.
 intz 82, 714, 955
 irar 1665, 1995
 irisso 1996
 ivern 1981

 ja 766, 991, 1005,
 1022
 jai (geai) 1026
 *jalh 1004, 1025
 jamba 993, 997. V.
 chamba

- jarra 769, 1020, 1675-6
 jaune 1062
 jaurir 1057-8
 (je)junar 1061, 1076
 jorn 366, 1046-8, 4718
 josca, *josque 1043
 joven 1082
 jurar 1068-9
 jus 900
 jutjar 1054-6

 laborar 2439
 lai 669, 725, 2473
 laintz 82, 3372. V. intz
 laisser 2494
 lait (lait) 2472
 lait (laid) 812, 2481
 languir 1654, 2441, 2445
 lanhar 2447
 las 1133
 laschar 2466
 latz (lacet) 2460
 lavar 2469
 le, lenejar 2484 (cf. *Addenda*)
 lebre 251
 lechar 2499
 legir 2489
 legua 2485
 leissiu 2512
 lende 2483
 lentilha 1031
 lessu 2497
 letanias 2463
 letra 2498
 letri 4476
 leu 312
 levar 2506-7, 4247, 4251
 lezer 2511
 lia 2575, 4862
 liar 2538, 4536
 libre 2559
 limatz 2565
 linge 2553
 *lingrola 2962 *Addenda*
 linha 2569
 liro 2577

 lista 2571
 liura 2607
 liurar 2608
 loira 2528
 lonc 1774, 2523, 3660
 lop 2525, 290
 loquet 2592
 lor 2581
 luenh 2532
 lum 2593
 lundar 2610
 luoc 1336, 2579, 30
 lutz 1778
 luzerna 260
 luzir 2605-6, 3811

 ma(n) 2655, 2796, 2843
 madeir 2617
 madre 2620
 madur 2624
 maestre 2956-7
 magorn 2627
 maigre 2764, 2811-2
 maire 2808, 2960, 103
 mais 1005, 2750, 2753, 2776, 3073, 3180
 maisnada 2950-3
 maiso 2958
 majofa 2621
 mal 2636-9, 2643, 2842... 197
 malaute 2640, -42
 malh 2646, 2751
 malha 2642, -50
 malicia 2647
 malvatz 2929
 mamela 2654
 mancha 2732
 mandar 2614
 mangonal 2628
 mangoneir 2628
 manjar 2626
 manta 2725
 mar 2663
 marcezir, -fezir 2680
 marfondre 2678, -80
 maridar 2746
 marrir 1785
 martel 2706
 martz (mars) 2664

 martz (mardi) 2684
 mas (demeure) 215, 223
 mas (mais) 2611
 mascher 2731
 mascherar 2733
 mascle 2633
 massa (masse) 2612, 2716-7
 massa(massue) 2720-1
 mat 2105
 matalas 2726-7
 mati 1085, 2738-41, 4152
 *maula 2851, 2980
 me 2754, 2870
 medeci 2758-9
 medre 2760
 mei, meja 293, 2761-3, 2801, -09
 meirar ? 222 *bis*
 meisso 2828-9
 meitat 2831, -33
 miel 2769
 melhor, melhz 2766, -71
 menar 1807, 2778, 3721
 menassa 2779-80
 mens 2792
 mentir 2802
 menut 1791, 2783, -85, 2825
 merce 1557
 merchat, -aut 2808-9
 *mergolh 2681
 merle 1786, 2691
 merlus 2692
 mervelha 2714
 mes (mois) 2765
 mes-(préf.) 2819, -26
 mesclar 2814-5
 mesmo 2775
 mespla 2814
 messa 2791
 messonja 2793-4
 mesteir 2834
 mesura 2805-6
 metre 3217, 3523
 meu, *meune 657, 2869, 4799
 meula 3083. V. mezola

- meylar 2947. V. mes-
 clar
 mezola 2803
 *miaunar 2981
 mil (mille) 2965
 mina 2967
 *mingre 2962 *Addenda*
 minor 2973, 232
 mirar 231
 mocar 2881-3
 mochar 2923-4
 moftet 2878
 moine 2954
 mojar 2876
 mol 2885, -87, -91
 mola 2850
 molhar 2888-9
 moli 2890
 molneir 2897
 molto 2926
 molzer 2930
 moment 2892
 mon, ma 2844
 monde 2846
 moneda 2896
 mont, -ar 819, 2856-
 60
 mordre 2848, -52,
 2900, 3878
 morela 2932
 morena 2933
 moria 2865
 morir, mort 2673,
 2853-4, 2931
 morn 2604
 morre 290-2, -03
 morsel 2906-7
 morteur 2908-9
 moscha 2922, -25
 mossur 2914
 mostrar 2921
 mostre 2912
 mot 2871
 mudar 2755-6, 2935,
 3817
 mur 2944-5
 murmurar 2700
 muscle 2816
 musica 2938

 nacio 2986
 nadal 2989
 nadar 2987

 naretz 2994
 nas 2985
 naveta 3001
 nebot 3005
 necessari 3012
 neir 3007, -20, 302
 nejar 1138
 nepsa 3010
 nervi 820
 net 3014-5
 neula, nieula 3084
 ni (ni) 3063, -73
 niar (nicher) 3059
 nible 3067
 nient 1805-6
 *nifla 3070
 noirir 3042
 nojallh 3081
 nojeir 3082
 nom 3037, -39, 3822-3
 nombre 3028
 non 3030
 nos 3016, -36
 nossas 3046
 nostre 3049-50
 notari 3048
 notz 3038
 nou (9) 750, 3021
 nou, nova 3022, 191,
 367
 novi, -el 3035, -52
 nuallar 3080
 nuait 97, 2763, 3008

 o (cela) 5001
 o (ou) 4811
 obit 3096
 oblidar 4839
 oblijar 4840
 obra 2655, 4841
 oc 3088
 odor 4843-5
 oit 4999, 5031-2
 olhar 4857
 oli 3110, 4861
 olme 4863
 om 2176, 3025
 ome 3112, 349
 oncle 3106
 onglá 3107
 onor 3873-4
 onsa 3122
 ont 1103, 3090, 3123

 onta 3032, 3130
 *oquet 1854
 or 4904
 ora 4898, 4902
 orar 4902
 ordena 4813-4
 ordi 3135
 ordir 4815
 ordre 3103
 orguena 4818
 orle 3121, 4820
 ornar 4823
 ort 3115
 os 3123
 *osilha 4853
 ospital 4877
 oste 197
 ostia 4883

 pa 3442
 pacient 3143-4
 padela 3149, -63
 paire 3374, 3605
 pairol 3606-8
 paissel 3600-1
 paisser 3826
 pajar 3156
 pal, -issa 3163, -74
 palha 1719, 3169-71,
 -78
 palmola 3181
 palpar 3517
 panar 3182
 Pandecoste 3148
 paneir 3187-8
 panitz 3189
 pansa 3240
 paor 1839, 3460, 3558
 papeir 3192
 par 3292, -5, -7
 paradis 3291
 parar 3290, 3826
 paraula 3300
 parcela 242
 pareisser 3296, -9
 parent 3294
 paret 3293
 pargue 3211 *bis*
 parlar 3215
 parocho 3219
 parpalho 3220
 part, -ir 826, 1821
 3195, 3229

- pas (*nêg.*) 3030, 3137,
 -80, 3249
 Paschas 3264
 passar 797, 3239, -41
 passer 3245, 245
 passio 3146 *bis*
 pasta 3218, -56, -80
 pauc 3568
 paure 3461, 3556-7
 pausar 1148, 3555,
 3828
 pavar 3281
 pagar 3284. V. pajar
 pê 3337
 pebre 3562, -92
 pechar 3349, -52-3
 peda 3309
 peira 3380, -89
 peisso 3381
 peitrina 3384
 peitz 3320
 peja 3315, 248
 pêl 3613, -15, -60,
 239, 250
 pêl 3326, -31, 3613,
 -59-60, 267
 pelha 3327, 249
 pena (plume) 3221,
 3748
 pena (peine) 3334
 penedre 3336
 peno 3337
 pensar 3339
 pensio 3306-7
 pentir 3356
 pepida 3573
 per 3138, -41, 3371-3,
 78
 perdo 3200-1
 perdre 3199
 perdriz 3153
 perir 3375
 perja 3206
 pertus 3230, 243
 pervesio 3231
 pes, pesar 3289,
 3519, -61
 peschar 3387-8
 pessa 1832
 pestar 3385
 pestrir, prestir 3484-5
 petar 3345
 petas 3341
 petit 3355, -58
 pezzoll 3364-5
 piatat 3514
 pibola 3621
 picar 3627, -31-2
 picheir 3634
 pija 3623
 pila 3612
 pilhar, *pe- 3328
 pinta 3617
 pissar 3643
 piular 3661-2
 piuze 3666
 pla, plana 3400, -27
 plaia 3416
 plaidejar 3423
 plais 3419
 plancha 3413, 256
 planh 3393
 plantar 3594, 254
 plassa 3401
 plat 3391-2
 plazer 658, 3417-8
 pleia 3425
 ploja 3434, -36
 plomb 3428-30
 plonjar 3398, 3432
 plorar 3582
 plot 3426, -33
 ploure 3441
 pluma 3438-40
 plus, *pus 3559, -79
 pocha 3458 *bis*, 265
 poder 3501
 poi. V. puei
 poirir 3584
 pois 735
 pol 3509
 polilla 3553
 polir 3511
 polsar 3541-2
 polseira 3544
 pom 3513-4
 ponh (poing) 3515-6
 ponh (point) 3882
 pont 258
 popar 3452
 porc 3453, 3523, -39
 porrada 3521
 porta 3454, 3538, -40
 portar 3536
 pot (pot) 842, 3548,
 3609
 pot (lèvre) 3550, 3611
 prat 3462, 241
 preiso 3487
 preissar 3479
 prejar 3207
 prener 3218, 3470
 preon 3428
 prepaus 3233
 près 3465
 present 3234
 prest 3482
 prestar 3481
 presura 3237-8
 prezar 2826, 3233
 prim 3477-8
 pro 681, 3519
 processio 3522
 prumeir 3529
 pruna 3532-4, 264
 pudir 3563, -65
 puei, poi 252-3, 260
 punais 3588
 punir 3570
 put 111, 3577

 que 668
 quecun 4416
 querre 2070
 *quicom 4763
 quinh 4809
 quintal 4754
 quinze 4756-7
 quitar 4768

 raba 1615, 3672, -75,
 -78, -82-4
 rabia 1159
 rai 3771
 *raja 3694
 rajar 3702
 ram 3670, 3719
 rampalm 3729
 rana 3819
 Rapans 3729
 rapar (ramper) 3736
 rapar, rapir 3737
 rar 3718
 ras 3707
 rasclar 3710
 rastel 3751-2
 rastoll 3759
 rat 322, 3668, 3746,
 -48, -57

- ratairol 3754
 raubar 3899, 3943
 rauc 1163
 raus 3898
 razim 3708
 razo 3767
 recebre 3835, -39
 rede 3777
 rederzer 3778
 redolar 3902
 redon 3779, -81, 3902,
 241
 redorta 3782
 rei 3795, 3878
 reinart 3880
 reire 3897
 relha 2207, 3807
 relotge 3806
 remedi 3814
 remendar 3813
 renar 3819, -22
 renjar 3787
 repropchar 3829-30
 resperir 3826
 respondre 3883
 revolver 3760
 riba 3866-7, 69-70
 ric 3887
 ridela 3872, 4593
 rimar (brüler) 3876
 rire 3894-6
 ris (riz) 3797
 rival 3891, 93
 roda 3900, -20, -22
 roflar 3924
 roge, roi 3921, -23
 rogle. Cf. rotlar
 roilh 3955
 rojol 3788
 roma 3932
 romana 3931
 romiar 3957
 rompre 3908, -38
 ronha 3933
 ronho 3934
 ros 3845, 3915, -16
 his, -36
 rosa 3942
 rosada 3940
 rossinol 3918
 rotlar, rogle 918,
 3906
 rua 3961
 ruf 3949
 rumor 3877-8
 sa 4006. Cf. sanar.
 saba 3965
 sabat 858
 saber 4221
 sable 3968, -70
 sabo 3970
 sabor 3974
 sac 3962, -85
 sadol 3978
 sacrament 4155
 sai, çai 693, 4061-2
 sai 4858
 saint, sanh 4729
 sal 3992, -94, -97,
 4170
 salir 4002
 salmo 4252
 salsa 4187
 saltar 4169, 4269, 290
 salv, -ar, 2792, 3963,
 4276, -78
 sanar 4006, -09
 sanc 3964, 4007, -10,
 -12, -50
 sandat 3976
 sanha 287
 sapi 4014
 sarja 4023
 sarclar, sal-, 4236
 sarpa 4035
 saüc 1868
 sauma 4182
 sazir 4090
 sazo 4059
 se (soi) 4064
 se (sein) 4067
 secodre 4095
 secorrir 4097-8
 seda 4074
 segle 4105
 segon 4085
 segre 3224, 4083,
 -88
 segur 4078
 seis 4089
 seissanta 4161
 sela 258, 4100
 selha 4104
 semana 4112
 semblar 4073
 semenar, sement 150,
 4113-5
 sen 1195, 3742
 senepia 4120
 senglar 4110
 senher, -or 323, 4121-2
 sentir 4141, -50
 sera 4152, -54
 serment 4030
 sermo 4032-3
 serp 4191
 serpillhar 4030, -41
 serpol 4038
 serrar 4015, -17
 servar 3864, 4045,
 4129
 servir 4047-8
 sesteir 4166, -68
 sèt 736, 4138
 sét 4068
 setembro 4139
 séu 654
 *seune 657
 si (*affirm.*) 592, 601,
 640
 si (*conj.*) 658
 signar 630
 *siringa 650
 sirvent 657
 sobrar 4198
 sobre 4200, -16, -25
 sobrepelitz 4040
 socha 4146, 4273
 sofrir 4204
 sojornar 4201
 sol (sol) 4171, -81,
 4240
 sol (seul) 4241
 soledre 4245
 solelh 1877, 4242
 som, so(m)nar 865,
 4208-9
 soma 4205
 sonar (sonner) 3769,
 4253, -55-7
 sonh 4294
 sopa 4210-1, 294
 sor 4184
 sorceir 656
 sort, -tir 4185, -88,
 4219
 sort, sorda 4206, -15
 sospeitos 4260

- sospirar 4264
 sostre 4228
 sotil 4275
 sotz 4220, -47, -83
 soven 4280
 sovenir 4281-2
 suc 4235
 sufir 4231
 suja 4229
 sulpre 660
 sus 694-5, 4197,
 4258
 sussar 4132, 4266
 suzar 4284, -87

 tabor 4308
 tacha (clou) 4374
 tacha (tache) 4373,
 -76, -78
 taco 4398
 tais 4385
 taisar, taïsser 4429
 tal, tau 4432-3
 talhar 3749-50, 4315-
 17, -21, -87, 4440,
 298
 talo 4314
 talpa 4727
 tamis 4322-3
 tan 4303, -24
 tant 664, 3311, 4301-2
 tao 4449
 tapisseïr 4336
 tardar, tart 4338, -42
 -4, 291
 tarir 4380
 tartari 4361
 tartra 4372
 tas 4300, -65
 tassa 4364
 tastar 4370
 taula 4439, 4719-21
 taur 4737
 tavela 4379, 4735
 tecola 4398
 teira 3227, 4430
 teïsser 4422, -24
 telh 4401-2
 temprar, trempar 4480
 temps 591, 2523,
 3128, 3241, 4389
 tenallias 4325
 tencha 4413

 tendre (*adj.*) 158
 tendre (*v.*) 4394
 tenha 4403
 tenir 2796, 4272,
 4386, 4405, 301-2
 tentar 4412
 terme 4406
 terra 4340, -48, 299
 tertz 1901, 4354, -56-7
 test, -a 4408, -25-8,
 -47, 303
 tetar 4409
 teula, -e 4522-3
 *teune 4799
 teza 4417
 tibla 1966
 tieu 4781
 tija 4762
 timo 4766
 *tindar 4749
 tirar 1969, 3856,
 4774-7, 338
 toalha 4739-40
 tochar 4732
 tomba 4455
 ton, ta 4434
 tona 4725
 topi 4688
 tor 4691
 toral, *torral 4700
 torchar 4445, 4707-8
 torn -nar 4690, -99
 torser, tort, -ta 1197,
 2862, 4443-4, 4704,
 -11-12
 tortora 4710
 torment 4696-7
 tossir 4713-5
 tost 326, 640, 3579,
 4448, 4717
 tot 2801, 4685, 4718,
 -29
 traïnar 4491
 traire, trait 4471,
 -86
 trapa 4329
 trassa 4461
 trauchar 4526
 travers 4467-70
 trebalh, tra- 4451-2,
 -54
 trebolar 4455
 trelha 4350

 trenta 4481-3
 tres 4475
 tressa 4352-3, -55
 trestout 4503
 treule 4524
 trevar 4484
 triar 4504
 trichar 4501-2
 tripa 868, 1200,
 4493
 trizar 4505
 trobar 4518
 troja 4516
 troh 4515, 4693-4
 trompa 4510, -12
 trompar 4509
 trop 4506
 tropa 4520, 4701
 troque 4508
 tros, -ssar 4507, 4702
 trotar 4705
 tu 4782, -88
 tuar 4808

 ueu 2009, 2394
 uflar 4846
 umeliar 4867
 un 5035
 unho, in-, 1808-9
 uoit 723
 urtar 4879
 usar 5033

 vacha 4936-8
 vaciu 4907
 vaissa 5037, 365
 vaissela 5042
 val 169, 697, 3858,
 356
 valer 2864, 4910, -12,
 5004
 vanejar 4915
 varo 4943
 vaslet 4909
 *vaure 1512, 4283
 vedel 1990, 4946-7
 *vedineïr 4954
 vegilia 4951
 veire (verre) 4989-
 90
 veire, V. vezer
 vejaire 747

- velh 4996, 5028, -30
 velha (veille) 4997,
 5026-7
 vena 4965-6
 vendemia, -nha -4948
 50
 venir 798-9, 855, 884
 venjar 4956
 vent 4972, -75
 ventre 4911, -76
 verai 5000
 verba 4970
 vere(n) 1204, 4981-3
 veritat 4984
 verja 4924
 verm 4916, -25, -33,
 -43
 verruja 4922
 vers, -ar 4170, 4928,
 -30-1, -44, 362
 vert 875, 4917-21,
 -23
 vertir 4932
 evsc 1988
 vesitar 4962
 vespa 4986-7
 vespertinar 1826
 vespra 4968, -88
 vessir 298
 veva 4979
 vezer 747, 4959, -91
 vezi 4958
 vi 5053, -58-9, -61
 via 882, 5046, -84
 vida 5054
 vila 5047-8, 366-7
 vinha 5062-4
 vint 5050-2
 viola (vielle) 5086
 viola (violette) 5091-4
 virar 1664, 2997,
 5077, -79-82
 vistament 5069
 viu 5072, -87
 viure 3862, 5095
 viveir 375
 voidar, voit 4933,
 5039
 volar 5006-9
 voler 5003
 volta 5016-7
 vorma 5013-4
 vos 688, 5002, -24
 vostre 5019-20

2. TYPES MÉDIÉVAUX¹ D'IMPORTATION MÉRIDIONALE

- afogar 53
 aganit (*moderne*) 3703
 ajostar 1063
 alogar, alugar 2591
 arrestar 3844
 bolegar 454
 bolfiga 440
 bortolaiga 491
 bosc 497, 550
 cabas 2017
 *caca 2034
 cadaula 1441
 cadeneta 2022
 cagar 2031
 caissa 2129
 calor 2030
 camba 1714
 camp 1713 -19
 cana 2059
 capel 2068
 cara 791, 1470
 cas 2013
 *cassar (couvrir) 2101
 cat, -a 2105, -17
 cauna 2182
 causa 2219
 cavar 2026-7
 cigala 614
 *coca 2034
 empachar 1144, -55
 escarbillhat (*moderne*)
 1722
 escargol (*moderne*)
 1724
 esplech 1172
 faganas (*moderne*)
 1213
 figa 1420, -22
 floc 1297
 foc 1350
 fogal 1350, -1
 folejar 1356
 gafa 1119
 gapian (*moderne*) 1454
 garba 1540
 garra 1470 *Addenda*
 gat 1451, 1506
 gauch 1350, 1553
 gaunha 1538
 *gava 3623
 gavel 1509
 gavot (*moderne*) 1511
 *jocar (jucher) 1044
 lecar 2490
 mancar 2632
 muscat 2942
 ostau 4196
 pastenaga 3246
 pega 3317-8
 perdigon 3203
 *racanar 3709
 raganit (*moderne*) 3703
 rasclar 3743
 rega 3702
 reviscolar 3861
 sarga 4027
 saumiera 2961
 trucar 4728
 vomir 374, 459

1. Sauf indication contraire.

3. PATOIS ACTUELS

- acoudi 2271
 acrouchouna 2084
 acroupouna 2084
 gaiïpi 897
 aïsse 148
 alouga, -aire 2591
 ancrado 73
 argaut 121
 artera 8851
 asse 143
 avarta, avata 1984

 bascallha 2140
 batesto, -oust, -usto
 283
 bedò 300
 beret, -rò, -rou 335
 bobo 359
 bojo 365
 boudenfle, -a 431
 boudousco 432
 hòudro 758
 boueira 1776
 bouira 1776
 bourno 1661
 bousca 550
 branlabas 222
 brayos 396
 brèta 260
 breula 422
 bria 267
 bussa 538

 caca 2041
 can-calha 2040
 carci, -inous 2019
 cardelino 4604
 carrasca, *catalan* 4586
 cas 2013
 chivau 1182
 chourla 4801
 couda 2271
 coudaco, -asco 2272
 coudenais 2276
 coudours 2277
 cougourlo 2080
 counnessuro, counsuro
 2201 *bis*
 cousina, couina 2433

 coutiga 2270
 cros, crossa, croussa
 2256 *bis*, 2364
 cuéucle 2406
 cute 4803

 darut 705
 destressouna 865
 diasso 954
 djarra 1470 *Addenda*
 draio 921
 drelo, -lié 31
 drulo, -lhié 31

 cifa 1678
 eiga 1445
 encauso 2219
 engouloupa 1128
 entressouna 865
 escauta 1943
 esclafa 1730
 esfa 1678
 esgarra 1676
 espinta 1846
 estringa 1920
 esvanc 1978
 esvarta, esvata 1894

 faiou 1213
 fali 1218
 ferbello 1412
 ferigoulo 1332 *Ad-*
 denda
 fyóune 1300

 gadoueiro 1445
 gispa 897
 gnaugna 3080
 gnoc 3079
 greuto 1602
 groua 1609

 houchi 4886

 ipyarlo 1816

 jour 1218

 karchi 2019 *Addenda*

 kata 2101

 labri, labrit 2438
 ludza 2484 *Addenda*

 madran 2620
 mançar 2719
 marfi 2680
 margaia 2682
 margasso 2681
 marman 2693
 marmola 2696
 morfi 2680
 mougno, mouno 2895
 mouitou 2926 *Ad-*
 denda. Cf. carci.

 niaco 3079
 niéuca 3079

 ostau 4196

 panlado 3164
 pata 3251
 patafioula 3251
 pataflo, -flot 3250
 patanteino 3253
 pesel, -en, -eu (pène)
 3289
 petarrot 3345
 pluma 3440
 pourtoulago 49
 poustura 3547
 poutina 3611
 pranieiro 4363

 quintaino 4751

 racana 3709
 rafa, rafla 3697
 rampéu 3732
 rascoualho 3875
 raugna 3950
 reboulo 3774
 rega 3702
 regagna 3709
 revaladis 3858
 revouluna 3760
 ricoualho 3875

roupo 3935	tauvero 4735	vacieu 4907
saca 3985	toc 4431	vanc 1978
sandroulia 3977	toustouna 4733	vara, -aia 4943
sauve 2792	tsapre, tsèpre 4677	varan, -roun 4943
séutralha 4228		
souledre, -dras 4245	vabre 1512	yufa 1678

II

NOMS PROPRES

Aeonius 133	Brivate 43	Espero, -ons 104
Albiacu 343	Broliu 41	Evonius 133
Alcenna, Auc-, 350		
Alson 355	Cabraraco 312	Falgeria, Fel- 118
Alvernacu 351	Calmae 173	Ferrant 224
Amblardi 1	Campaniacu 316	Ferruciacu, -o 108
Ambronensi 179	Capella 318	Flacio, Flaiaco 110
Anianus 8	Caprasius 126	Flaviacu 110
Ard(u)enna 73	Caprius 312	Fontanellas 112
Arvernhe 351	Carantomagu 314	Fransa 1325, 113
Asterii 11	Carantonno 314	
Auliacu 348	Carniacu, -o 313, 320	Gauzbert- 1051
Auzelas 354	Casa Meiana 315	Gaviliaco 92
Avedo 55	Casaniolas 322	Genistinas 81
Avezago 353	Càsluz 325	Geraldi 141, 318
Avitiacu 353	Cassania 321	Germa, -anu 87-90
	Castelluciu, -o 325	Gervasius 91
Balbu 38	Catherina 149	Gimels 68
Banciacu, -o 28	Celsinanicas 294	Gimniaco 70
Banzaco 28	Chabrols 62	Giraldus 141
Barbara 19	Chalmeta 328	Gironus 142
Bartholomæus 27	Charle, 319	
Bellinacu 56	Chasluz 325	Hyrundis 135
Bellnat 56	Circou 64	
Bergo 23	Clais, Classi 208	Jacob 999
Berlerias 57	Clementus 152	Jaue 999
Berne 31	Colongas 165	Jaubert 1051
Berta 259, 26	Cosa 166-7	Joan, -ana 1072, -74, 99-102
Berthramnus, -i 60	*Cosate, Cosde 167	Johannis 99-102
Bethel 32	Crosa 160	Joseph 97
Blasila 36	Cumliacensi 339	Julianus 96
Blasius 35	Cyricus 63, 64	Justus 94
Bobols 44		
Boeyr 55	Desiderius 75	
Bohemus 551	Doma 252	La Chassana 321
Bonitus 47		Lacus 169
Boschet 55	Ecclesia Nova 191	Lavaur 175
Braciaco, -cciacu 25	Elaver 5	Lavella 174
Brennacu, -o 24	Elisa 188	Lenda 176

- Leunart 2596
 Licaniacensi 90
 Limania 186
 Liziniaco 90
 Lodosu 179
 Lopdessa 181
 Mairoialu 202
 Margarita 2683, 203
 Maria 217, 220
 Martha 212
 Martinus 172, 2078-
 Martres 213
 Masliaco 198
 Massiliacu 198
 Matthaëus 214
 Mauritius 228
 Mermech 99
 Michel 232 bis, 233
 Monizia 172
 Monte Asinario 227
 Monte Rubrio 225
 Nonate, Nonede 178,
 228
 Oleiras 347
 Onfre 1619
 Orbel 340
 Orsonide, *Orsonate
 278
 *Palautia 239
 Parentiniacu, -o 263
 Perarios 251
 Perreto 271
 Per(s)zel 242
 Peyroto 271
 *Piro 272
 Pozols 259
 Pratalis 262
 Prato Rotundo 241
 Querci 2019
 Reginhard- 3880
 Remedius 273
 Riberia 274
 Rigaut 50
 Rocca 277
 Roch 276
 Roviolas, Royolas 283
 Rothbertus 104, 280
 Runaco 281
 Sanias 287
 Saturninus 284
 Saugerias 292
 Silvaniacu 295
 Solemniacu 293
 Thomas 330
 Torquia 4711
 Trebelliacu 306
 Triviliacu 306
 Ucione, Utione 134
 Vallis 13
 Valsiveira 341
 Varennas 357
 Vazerago 362
 Ventre 363
 *Verecundione 49
 Vergungo 49
 Vezedoni 364
 Vidal 372
 Vinzella 368-9
 Vitalis 372
 Viveriis 375
 Vodabla 344
 Wilhelm- 74
 Ycione 134
-

ADDENDA ET ERRATA

Introduction.

- P. 293, l. 24, lire : Arlanc.
P. 297, l. 71, supprimer MANGONARE.
P. 305, n. 2, lire : viguerie.

Glossaire général

(Les chiffres renvoient aux numéros)

115. On remarquera la différence de sens avec « ardillon ; *árdǎlyu*, ergot, serait-il la déformation (par étymologie populaire) de **artelbo* (d. *artelh*)? Cf. Mistral *arteioun*.
148. Doit provenir, par déformation, de ACINU (La forme phonétique serait **ǎzè* et non *ǎsè*).
150. l. 4, lire : *sement* et non *sement'*.
242 *bis*. *bǎrbýidzǎ*, m., parasite du mouton. Cf. 2368 *bis*. (d. *barba*).
243. l. 2, lire : lourdaud.
292. Représente *barutel*, peut-être influencé par « baril ». Cf. 264.
310. Même racine que l'ancien français *bet* (auj. *béton*).
319. l. 2-3, lire : beignet.
325. l. 2, lire : **BĪSSU*.
327. L'instrument est une tige en bois terminée par un crochet pour attirer les branches.
335. Il s'agit probablement à l'origine d'un cri pour appeler les brebis.
356. Lire : *blǎvedzǎ*.

412. Semble plutôt un dérivé de « bronze ». Cf. M. L. 1113.
- 495 *bis.* *busé*, m., petit récipient portatif en bois (forme d'un tonneau un peu aplati et muni d'une anse) pour mettre le vin ; fr. rég. « boussé » (*bossel*).
- 520-521. Lire : *bosa* (au lieu de *boza*).
563. Le français et le provençal postulent Ę.
565. *byâr* est le synonyme exact de *bÿigó* (577).
577. *bÿigó*. On dit aussi *bÿigór*. Cette houe, qui tend à disparaître, servait spécialement à remuer le fumier.
605. Peut-être aussi une altération de « sept psaumes ». Cf. Godefroy *scalme*, *sialme*, *psalme* (Suppl.).
627. Malgré le dérivé *eëmunà* (629), qui peut être de formation récente, *eëmu* doit plutôt représenter une forme masculine de *cimóssa* < CIMUSSA (R. XXXIII ; M.-L. 1917).
964. Ajouter le sens « guillaume » [rabot].
- 973 *bis.* †† *dÿirèktè*, adj., direct ; *plus souvent*, subst., plant de vigne américaine non greffé.
992. Autre sens [primitif] : terrier [spécialement du lièvre].
1104. l. 2, lire : *dàrtâ*.
- 1115 *bis.* † *ÿfōsà*, enfoncer, v. act.
1264. l. 2, lire : fente.
- 1275 *bis.* **fèsu*, m., houe à une pointe : servait, il y a très longtemps, à travailler la vigne [instrument disparu]. Cf. *byâr*, *bÿigó*, *isàdâ*, *màrà* (FOSSORIUM > *fessor*).
1332. Il y a eu contamination avec l'ancien nom du thym, *ferigola* (prov. mod. *ferigoulo*).
1449. Cf. Très. *gat*, *gate* ; Aydat, Romagnat *gâtè*, même sens.
1470. La phonétique rattache plutôt *gârâ* à une forme méridionale *garra* (famille : garrot, jarret...). Pour le sens, cf. *djarrâ*, fesses, à Saint-Yrieix-la-Montagne [comm^{on} de M. A. Thomas].
1535. Le mot se rattache à un type **goda*, brebis > vieille brebis. Cf. *At. ling.*, carte 173, points 800, 801).

- 1633 *bis.* *gurgavé*, m., bruche des pois, des haricots (CURCULIO > **gorgolb* [*gorgolbó*]).
1665. A rejeter l'étym. SEPERARE, J. Charles, Etym. foréziennes, dans *Mélanges Brunot* (contredite pour les formes d'Auvergne et du Midi).
1919. l. 4, lire : Trés. *estringa*.
2019. A Saint-Yrieix-la-Montagne, *karzi* s'applique aux raves durcies par la gelée [M. A. Thomas].
2212. l. 2, lire : *terme d'injure*.
2484. Le mot semble plutôt dérivé de l'ancien terme désignant le traîneau et qui vit encore dans le Cantal et les Monts Dore [*At. ling.*, carte « traîneau »], ainsi que dans les patois des Alpes (*ludza*), auxquels la langue des sports a pris le mot (luge).
2926. On dit aussi *mwitu* à Bansat, et dans quelques villages de la région [Peslières, Saint-Julien-de-Copel...] Cf. *At. ling.*, carte « mouton ».
2962. Le mot représente l'altération d'un type régional ^a*lingrola*, sous l'influence d'un adj. **mingre*, auj. disparu [Cf. vx fr. *mingre*]; **lingrola* paraît descendre lui-même de *LANGUR-OLA, influencé par LINGUA. Voir les variantes dans l'*At. ling.*, carte « lézard ».
3553. Doit être d'origine grecque (πολίτῆς). Cf. M. L. 6635 et Levy *polilba*.
3565. Lire : *pudrè*.
3602. Lire : *pwisu*.
3756. Plutôt de *rascha*, d. *RASICARE, M. L. 7074.
3956. Rapprocher le prov. mod. *ruscle*, averse (M. L. 7459 a).
4011. l. 2, lire : *sānu*.
- 4024-25. L'astérisque doit être reporté à 4025.
4050. Peut-être *sanc-sem(e)nar*.
4181. Lire : *sólâmē*.
4229. Aj. C. *SUDIA, M. L. 8425.

4247 *bis.* *sũlyà*, souiller, salir (*solhar*, M. L. 8418).

4247 *ter.* *sũlyàrdâ*, réduit, débarras, fr. rég. « souillarde » (*sũlyà*).

4646, l. 2, lire : CASEU (et non CASA). Le mot paraît venu du nord. Cf. R. XXXVIII, 450.

4954 *bis.* *vědyudâ*, vue [bonne =, mauvaise =]; point de vue (p. p. *vĩžě*).

Index.

Ajouter : *Celtique* : *sudia, 4229, add.

Latin : *rasicare, 3756, add.

Provençal ancien : ferigola, 1332, add. ; rascha, 3756, add. ; semenar 4050, add. ; solhar, 4247 *bis*, add.

Provençal moderne : ruscle, 3956, add.

A. DAUZAT

CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE PERPIGNAN

(Suite)

CXXX

SECOURS MILITAIRES

1597, 3 septembre.

Illustres senyors. — La carta de V. M. de XXVI del passat havem rebuda de ma del magnífich mossen Miquel Quintana, capita per V. M. en la forra de Llobregat, lo qual havem hoyt ab molta amor y voluntat, y li havem donat fe y credit en tot lo que per part de V. M. nos ha explicat, al qual havem feta rebuda de les monicions expressades en un acte de apocha que va en esta. Agraym molt y tant quant se pot agreyr la merce nos han feta de proveynos de ditas monicions y de tants multiplicats benefieis. Supplicam a la Divina Magestat nos done forces y poder pera correspondre a tantes merces per les quals verament restam a V. M. perpetuament obligats, e aixi ab esta nos offerim prompts en tota occasio servir a V. M. y aqueixa ciutat. E Nostre Senyor las illustres personas de V. M. garde y conserve com desijam. En Perpinya, als tres de setembre M. D. LXXXXVII.

Illustres Senyors

Besant a V. M. les mans,

Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXXI

MISSION DE MOSSEN REART

1597, 3 septembre.

Illustres Senyors. — Andreu Reart, burges de aquesta vila, va aqui, a V. M. trames per part de la universitat

de dita vila per negocis de aquella. Supplicam a V. M. sien servits donarli grata audiencia y fe y crehensa en tot lo que per part nostra y de dita universitat explicara a V. M., cuyas illustres personas la Santissima Trinitat garde com desijam. En Perpinya, als tres de setembre MDLXXXVII.

Illustres Senyors
 B. L. M. de V. M.
 Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXXII

MISSION DE MICER SOBIRA

1597, 6 septembre.

Illustres Senyors. — Lo exhibidor d'esta es micer Miquel Sobira, doctor de aquesta vila. Va aquí a V. M. trames per part de la universitat de dita vila per negocis de aquella. Supplicam a V. M. sien servits donarli grata audiencia, fe y crehensa en tot lo que per part nostra y de dita universitat explicara a V. M., cuyas illustres personas Nostre Senyor garde com desijem. En Perpinya, als 6 de setembre 1597.

Illustres Senyors
 B. L. M. de V. M.
 Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXXIII

APPROVISIONNEMENTS ET DÉFENSE DE ROUSSILLON

1597, 7 septembre.

Illustres senyors. — Vostres magnificències, acumulant als beneficis y merces que han fets y fan a esta universitat de Perpinya, nos han scrit acerca de la comoditat dels barrils de tonyues que se ofereix per bastiment de

aquesta universitat, de que los restam en perpetua obligacio. Aquí trametem procura ab poder bastant a Mossen Andreu Reart, burges de aquesta vila, pera concordar ab las merchaders de les tonynes, V. M. seran servits de valernos en lo de la commoditat del preu y del temps. Les noves que tenim, apres de la ultima carta que lo die de ayr seriguarem a V. M., son que lo enemich continue sos aparatos pera venir y entrar en esta terra ab den pees de artillaria y altrás apparatus, havem d'estar sempre a punt y alerta. Supplicam a V. M. que ho estigan pera valernos ab lo valor, animo y sfors quens han valgut y nosaltres confiam. E Nostre Senyor las illustres persones de V. M. garde com desijam. En Perpinya, als 7 de setembre 1597.

Illustres Senyors

B. L. M. de V. M.

Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXXIV

PRÉPARATIFS A LA FRONTIÈRE

1597, 9 septembre.

Illustres Senyors. — Vuy dia present, a les dues hores apres mig dia, havem tingut avis de persona de credit que lo Duc de Joyosa (1) ha acabada la visita de la frontera y que dimeeres proxim passat, estant en Durban (2), li demana mademossella de Durban si la presa ques feu a Vespalla (3) per vassalls seus si era ben feta y que ell li dix que si y que totes les ques l'arien en Espanya ho serien. Dijous a vespre fone a dormir a

(1) Le duc de Joyeuse.

(2) Durban (Aude).

(3) Métairie sise entre Opoul et Espira-de-l'Agli (canton de Rivesaltes), ancien domaine appartenant à Fonfroide.

Siliar (1) y proposa de posar los barris dintre (2) y los offeri divuyt mil escuts si ho volien enpendre : no sen resolgueren. Dixendres ana a dinar a la Franqui (3) y de alli a dormir a Narbona. Te despatxades moltes comissions pera fer gent, pero que fins vuy no sen havia feta encara mes de un coronell que la te ja juneta. En Narbona se fan moltes banderes pera d'asso. Y en Tolosa se juntan los Estats pera apuntar moneda, ahont ha de esser lo Duc prest que alli lo aguarda son germa lo Cardinal. Nosaltres donam a V. M. aquesta raho y avis supplicantlos sian servits de valernos y affavorirnos com de V. M. sempre avem confiat y confiam. E nostre Senyor les illustres persones de V. M. garde com pot. En Perpinya als 9 de setembre 1597.

Illustres Senyors

Bezan les mans de V. M.

Los Consols de la vila de Perpinya.

CXXXV

LE PÉRIL FRANÇAIS

1597, 11 septembre.

Illustres senyors. — Ab esta enviam a V. M. una relacio que nos ha feta y ab ella entendran V. M. lo desigue y empresa de guerra que fa lo Rey de França contra esta vila per medi de Alfonso Corso, Governador y Llochtinent de Rey en lo Belfinat. La gent que era assi en d'effensa de aquesta vila sen es tornada y la que per orde dels señors diputats arribara sen es aixi be tornada de Gerona, y restam com abans sens gent y ab lo mateix perill : que verament si lo enemich se ocupa los passos del Pertus y altres, no tenim remey sino quens

(1) Sigean (Aude).

(2) Faire entrer les faubourgs dans l'enceinte fortifiée.

(3) Le Franqui (Aude).

havem de perdre : lo quens dona y causa gran tristor, y per nostre descarrech ho representam a V. M. per que lo perill es gran e imminent en deservey de Sa Magestat, ruyna y perdua nostra y de tot aquest stat de Sa Magestat. Supplicam a V. M. quant affectadament podem, per lo que devem al servey de Deu Nostre Senyor y del Rey y a la germandat nostre, los placia valer y affavorirnos en esta tant urgent y precisa necessitat, com aquesta republica ha sempre confiat y confie de V. M., y aixi be sien servitls de fernos la merce de cent cinquanta peces forts dels que son arribats aquí per orde de V. M., cuyas illustres personas la Santissima Trinitat garde [e] conserve com desijam. En Perpinya, als XI de setembre MDLXXXVII.

Illustres Senyors

B. L. M. de V. M.

Los Consols de la vila de Perpinya.

Relacio feta per la espia tramesa per part del consol en cap de la vila de Perpinya en Franca. — Parti dita espia de Perpinya dimenge a 7 de Setembre 1597 y lo dilluns arriba al lloch de St Pau (1) en Franca que dista sis lleugues de Perpinya : allí no entengue res a la anada : parti lo dilluns de St Pau y arriba al Gran de Caribus (2) about fone pres per un capella renegat ques diu mossen Amans, y tot aquell dia y la nit estigue pres, y allí diu hi havia de la gent que vingue assi ab Alfonso Corço, per que ells diu lo y diguerem, y ohí, que feyen compte de tornar assi mes amplament, y lo dimars diu seu torna a St. Pau, about estigue tot lo dia y allí

(1) Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées Orientales).

(2) Le *Gran de Quéribus*, dont il est ici question, existe toujours au pied des ruines du château de Quéribus et il donne passage à la route qui va de Maury à travers les Corbières, vers Rouffia et Duillac (Aude).

troba lo balle de Sant Pau, ahont era vingut per unes bo-des, per que ell, dita espia, diu que ell y dit balle son amichs y parents de parents: lo qual balle parlant los dos de coses de noyes, li dix que tota la gent tant de cavall com de peu, o la mes part de dit Alfonso Corço, era en Basiés, Pesanas (1) y Montpaller, y quel estavan aguardant fins sia tornat de parlar ab lo Rey de Fransa, y axi be diuli, dix dit balle, que era cosa certa, y tambe se deya publicament en St Pau que a 26 del present mes de Setembre Perpinya tenia de esser asitiat per lo coronell Alfonso, y que axi lo dit Alfonso ho havia promes al rey, y que estan aguardant al dit Alfonso de dia en dia, y que lo Duc de Joyosa era partit per anar a Albi y a Tolosa, y passant per la frontera, digue a la gent que visquessen com a bons vehins, y que ell tornaria prest, y, interrogant dita spia al dit balle, li dix que fora de Narbona noy havia artilleria per aquexos negossis que ell sabes.

CXXXVI

MÊME SUJET

1597, 19 septembre.

Illustres Senyors. — La de V. M. del 15 del corrent havem rebuda ab copia de la deslberacio feta per lo honorable Concell de Cent en aqueixa ciutat celebrat a 13 del mateix. Agraim quant podem a V. M. la merce nos hant feta en les diligencies nos diuen han fetes ab Sa Excelencia per benefici de aquesta vila y Comtat y de la oferta del emprestit de les pecunies y dels mil homiens han manat provehir per venir a esta villa en defensa de aquella. És conforme al que de V. M. havem sempre

(1) Béziers et Pézénas (Hérault).

confiat y confiam, del que restam a V. M. en perpetua obligació.

Lo que tenim de non de Fransa es que don Fernando de Toledo, Lochinent de Capita General, nos ha dit que te avis de Fransa que Alfonso Corço ab son exercit esta detingut y ha fet alto per orde del Rey de Fransa en lo Pont St Spirit, y es estat repres per no haver donat asalt per dues o tres parts a esta vila, o al menys per que no se era apoderat de un altre vila o lloc del present Comtat, y que esta aguardant orde del Rey de Fransa per tornar invadir lo present Comtat y vila. Lo mateix, molt poch havia, teniam nosaltres enñes, ab les intelligencies tenim en saber avisos de Franga, ab verificacio del avis teniem abans, que lo enemich havia de entrar als 26 del corrent y que sempre en Franga se van continuant les provisions de monicions y bastiments y companyes de gent per dit effecte : fins vuy no tenim socorro ningun, salvo una companya que en aquest punt es arribada molt desarmada y ab poca gent y desbaljada. Y en aquest punt es arribada altra nova com Lostec de Regnes ab gent ses fet fort a un castellet dit de Montalba (1) a la ralla de Fransa, que dista de la vila de Illa del present comtat miya lleuga. Supplicam per ço quant encaridament podem a V. M. se servescan de manar que dits mil homens ab la prissa possible vingan conforme la necessitat ho requer ab totes les provisions necessaries de guerra. Guarde Nostre Senyor les illustres persones de V. M. com pot. En Perpinya, als 19 de setembre 1597.

Illustres Senyors

Bezam les mans de V. M.

Los Consols de la Vila de Perpinya.

(1) Montalba (Pyrenées-Orientals).

CXXXVII

MISSION DE MOSSEN CARBONELL

1597, 21 septembre.

Illustres Senyors. — Lo exhibidor de esta es mossen Joseph Carbonell, burges de aquesta vila. Va en aqueixa ciutat frames per negocis y affers de la universitat de aquesta vila. Supplicam a V. M., quant affectadament podem, se servescan de oyr aquell ab la benignitat acostumada y donarli fe y crehensa en tot lo que acerca del que lo trametem explicara a V. M. ab la brevedat que requer lo negoci. E la Sanctissima Trinitat les Illustres persones de V. M. guardé com desijam. En Perpinya, als 21 de setembre 1597.

Illustres Senyors

Bezan des mans de V. M.

Los Consols de la Vila de Perpinya.

CXXXVIII

NOUVELLES DE LA FRONTIÈRE.

1597, 21 septembre.

Illustres Senyors. — Com fins assi havem donada raho a V. M. dels aparatos y successos de guerra, ara continuant la correspondencia que devem a V. M., los enviam copia de uns avisos havem rebut ayr y vuy, ab los quals la empresa del enemich es tant ardua y de tanta efficacia y furor, que segons se enten personalment lo mateix Rey arriba en Lleucata a donar mes calor a la empresa. V. M. no donen fe ni credit a les persones mal intencionades que disminuyen lo perill, ans han de creure tot lo contrari, per que es cert y molt descubert lo perill.

Supplicam a V. M. quens ajuden yns valgan com ho han fet fins assi ab gran gloria de aqueixa ciutat y ab aqueixa confiansa tenim gran animo que ab la ajuda de Nostre Senyor Deu que es la principal, nos defensarem y preservarem del enemich. E Nostre Senyor les illustres persones de V. M. garde, com pot. En Perpinya, als 22 de setembre 1597.

Illustres Senyors

Bezan les mans de V. M.

Los Consols de la Vila de Perpinya.

J. CALMETTE et E.-G. HURELISE.

HOMMAGE RENDU PAR JEAN DE NAUJAN A JACQUES ANGEVIN (1)

SEIGNEUR DE RAUZAN ET DE CIVRAC EN BAZADAIS, POUR
DIVERSES TERRES SISES PRÈS DE CIVRAC (15 décembre 1494)

Jean de Naujan avait hérité de son père Raimon, seigneur de Naujan et de Semens, de divers biens sis en Bazadais, aux environs de Civrac. Ces terres étaient arrivées dans la maison de Naujan par Arnaud Andron, chevalier, et son fils Helias qui les tenaient eux-mêmes d'Helias de Pomiers. Mais Jean de Naujan, pas plus d'ailleurs que ces nobles personnages, ne les possédait en toute souveraineté. Aussi, vint-il le 15 décembre 1494, au château de Rauzan, trouver son suzerain, Jacques Angevin, seigneur de Rauzan, de Pujols, de Civrac et de Blésignac pour lui faire hommage de ces diverses terres. Il remplit cette formalité avec le cérémonial accoutumé. Suivant l'usage, il lui remit une paire de gants blancs, s'agenouilla sans ceinture, et, la tête nue, il lui baisa la joue en signe d'obéissance. Enfin, plaçant la main droite sur les saints évangiles, il jura d'être un fidèle vassal. Cette cérémonie eut lieu en présence d'Antoine Solier, prêtre, et de Pierre de Chartres, notaire, et juge de Blésignac. Le procès-verbal qui en fut dressé par le notaire Pierre de Larquier fut rédigé, en dialecte

(1) Les Angevins, comme on sait, sont de grands seigneurs bordelais du XV^e siècle. M. Jean Barennes prépare la biographie de Bernard Angevin.

gascon (1). Il se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de Lyon dans la collection Morin-Pons (2).

1494. — 15 décembre. — CHATEAU DE RAUZAN

Acte notarié dressé par Pierre de Larquier, afin de notifier l'hommage rendu à Jacques Angevin, seigneur de Rauzan, de Pujols, de Civrac en Bazadais et de Blési-guac en Bordelais par Jean de Naujan, seigneur de Naujan et de Semens, pour tous les fiefs qu'il possédait dans la juridiction de Civrac.

(Bibl. mun. de Lyon. — Coll. de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons, récemment classée et inventoriée, n° 816.) *Sur parchemin.*

Conoguda causa si que lo noble home Johan de Nauyan (3), escuder, filli deu noble home Ramon de Nauyan, senhor de las maisons nobles de Nauyan et de Semens (4), asso fazen cum heretey deu dit noble home Ramon de Nauyan et cum a successor deus bens et il causas nobles et innobles qui foren de feus mossenhi

(1) Remarquer aপরত pour apellatz; cavaley, Pey, pour cavalier. Peir; l'emploi du b pour v; le maintien du d entre deux voyelles, etc.

(2) Voir dans le tome VII (1865) des *Archives historiques du département de la Gironde*, p. 358-366 (incl.), le texte tout différent d'un hommage rendu par Jean de Naujan à Jean Angevin, le 15 décembre 1494, au château de Rauzan (N° CXXXIII). Le document publié dans ce volume est tiré des Archives de la baronne de Guyonnet, au château de Loubesc. Il est publié par le baron H. de Marquessac. P. de Larquier a dressé les deux actes, mais les témoins ne sont pas tout à fait les mêmes (v. p. 366).

Voir dans Dronyn (Léo): *Variétés Girondines ou essai historique et archéologique... l'ancien diocèse de Bazas* (Bordeaux, Féret, 1884, 3 vol.). Voir surtout t. II, p. 28, le texte du document du 15 décembre 1494, emprunté aux archives de Loubesc.

(3) Naujan et Postiac (Gironde; arr. de Libourne; cant. de Branne).

(4) Semens (Gironde; arr. de La Réole, cant. de St Macaire).

Arnaud Andron, cavaley, et de Helias Andron, son filh, per sa bona voluntat, per || sin, per sons hers et per sons successors, a reconegut et confessat que ed a et ten et sous hers et sous successors devran aver et tenir || en feus, feualment et heretalment, per totz temps, segond los fors et las costumaz de Basades, ab homenage gentil deu || noble et puissant senhor et baron Jaemes Angevin, senhor de Roazan (1), de Puyous (2), de Sivrac en Basades (3) et de Bladinhae (4) en Bordales (5) et de sous hers et de sous successors et cum a senhor deu deit Sivrac et sous avancestres et predecessors an || agut et tengut, tant et si long temps que no es memori deu contrari; so es assaver tot quant que lo deit Ramon || de Nauyan, son pay ny sous avancestres et predecessors, aven ny aver de ben en la honor de Puyous ny de Sivrac et que los deitz mossen Arnaud Andron et Helias Andron, son filh, tengossan de mossen Helias de Pomeys (6), au temps que vive ny de sous predecessors, || sian hos-

(2) Rauzan (Gironde; arr. de Libourne, cant. de Pujols). — Voir Drouyn (Léo). *Guinne militaire. — Histoire et description des villes fortifiées, forteresses et châteaux construits dans le pays qui constitue actuellement le département de la Gironde pendant la domination anglaise*. Tome I. (Bordeaux, chez l'auteur. Paris, Didron, 1865, in-4°. p. 83-92, surtout p. 85). En 1439, cette seigneurie avait été concédée par Henri VI, roi d'Angleterre, à Bernard Angevin (l. 17-18).

(2) Pujols (Gironde; chef-lieu de canton de l'arr. de Libourne). Sur le château de Pujols, voir Drouyn, id., T. I, p. 126-128.

(3) Civrac (Gironde; arr. de Libourne; cant. de Pujols). Sur le château de Civrac, voir Drouyn, id. t. II, p. 401 et 402. Civrac (p. 402, l. 4) appartient à Bernard Angevin.

(4) Blésignac (Gironde; arr. de Bordeaux; cant. de Créon), non loin de la Sauve-Majeure et d'Espiet.

(5) En marge, à gauche: 9 sols, 5 deniers (écriture plus moderne).

(6) Pommiers (à St-Félix-de-Pommiers; canton de Sauveterre, arr. de La Réole, Gironde). Voir Drouyn, t. II, p. 53-67.

taus, teras, vinhas, pratz, boses, jangars (1), centz, rendas, quartz, quintz ny nulls autres devers aus deitz mossen Arnaud Andron ¶, ny au deit Helias Andron, son filh, appertenens ny appartenir debentz et podens en nulha maneyra, losquans avandeitz bens et ¶ causas dessus deilas los deitz mossen Arnaud Andron et Helias Andron, son filh, solen tenir antiquament et ancianament de mossen Helias ¶ de Pomeys, cavaley, senhor, en son vivant, deu deit Sivrac et Dardenatz (2) et de son predecessors ab homenage gentil, per aissi ¶ cum se apparisse per cartas antiquas et ancianas, si cum fo deit, deus quans avandeitz bens et causas, heretatz, cens. ¶ rendas, quartz, quintz, l'avandeit noble home Johan de Nauyan, per sa bona voluntat, per sin, per sons hers et per sons ¶ successors ne prengo et recebo vestidon deu deit senhor et l'avandeit senhor, per sa bona voluntat, per sin, per son hers et ¶ per son successors et cum a senhor deu deit Sivrac, en la presenciac de myn notari public, et deus testimonis dejus sequentz ¶ et nompnatz l'en recebo en affenat (3) et per affenat cum de ung feu gentil et l'investit et sazit feualemment deu tot cum de ¶ ung feu ancian ab ung parell de gans blancs d'esporle (4) a senhor o a vassal mudant, d'una part o d'autre, loquan avandeit ¶ noble home Johan de Nauyan, ballhet et delivret au deit senhor lo deit parell de gans blancs, realment, et de ffeyt, et estant lo deit ¶ de Nauyan, de genolhs, davant lo deit senhor, sens sintura, lo cap nut, tenent sas mans enter las mans deu deit senhor, baiset a la ¶ cara (5) au deit senhor en signe de humilitat

(1) Jangars, marécages, lieux où croit le jonc.

(2) Dardenac (Gironde; arr. de Libourne; cant. de Branne).

(3) De affenar, inféoder.

(4) Esporle, droit d'investiture dû par le vassal en cas de vente pour obtenir l'approbation du seigneur.

(5) Cara, figure.

et de hobediencie et prometo et jura sober los sautz evangelis de Dieu corporaumentz || toquatz de sa man dextra que ed lo sera bon et leyan subget et luy sera obedient a totz sons mandamentz justz, degutz et legutz (1) || et lo ajudara et socorra a deffendre, gardar sas terras en contra tolas personas cum senhor deu deit Sivrac saubaut la fidelitat deu rey, Nostre Senhor, et deu deit senhor cum senhor deu deit Roasan et de Monsenhor lo captai, a son leyan poder et saver, bons et leyans || consells lo donera, quant lo deit senhor l'en requerira et gardera, observara et entelendra au deit senhor et a sons hers et || successors tolas causas, puntz et articles que a tot bassau et subgeit apperten de far, tenir, gardar, observar et complir per || segrament de fidelitat a son senhor, en generau et en speciau, sens far, consentir ny venir au contrari, en alcuna maneyra, || et en aquesta maneyra l'avandeit senhor per sin, per sons hers et per son successors a leu mandat, combent promes et autrayat || que ed l'en sera bon senhor deffen et l'en portara bona et ferma garentia cum de ung feu noble gentil sen deu portar || de totz emperadors, torbadors (2), forsadors (3), demandadors et autres en tolas cortz et foras, de cortz, per devant totz senhors, juges || seculars et de gleisa de part senhoria las senhories deu deit senhor et de sons hers et de sons successors saubas et sons || autres dreitz et devers dessus mentagutz, saubs atans cum senhor deffen los a deu et pot aver en son feu et sobre || son affeual, segond los deitz fors et costumans de Basades, sauf et reservat per lo deit senhor, en tolas causas, sons dreitz et l'autrui || loquan avandeit noble home Johan de Nauyan deu aver, tenir festa ab lo deit senhor a nadau, cascun an, tolas horas que || lo deit senhor

(1) Legut. licite.

(2) Perturbateurs.

(3) Hommes commettant des actes de violence.

lo mandara o son baile, reconoissent lo deit senhor estre pagat de totz reyrages, dreitz et devers que luy [] fossan o poseossan estre degutz, de qui au jorn d'uy, a causa de la causas dessus deitas loquau avandeit noble home Johan de Nauyan ballhara son denoubrament dintz quaranta jorns et aquet virificara dintz terme de dreit et de [] costuma. Et d'asso foran feytas et autreyadas doas cartas de una tenor, una au deit noble senhor et l'autre au deit noble [] home Johan de Nauyan affeuat. Asso fo feyt dintz lo castet de Roasan, lo XV jorn deu mes de decembre, l'an mil CCC [] LXXXVIII, regnant per la gracia de Dieu, tres excellent prince Charles (1), rey de France, J. (2) évesquez de Basatz : testimonis son [] Mossen Anthoni Solier, prestre, servidor deu deit senhor et maistre Pierre de Chartres, notari real, juge de Blanhac (3), speciaument [] ad asso apperatz et preguatz et Jo. Pey de Larquer, clerc, natiu de la diocesa d'Oloron, de l'auctoritat reyan, notari public, qui [] la present carta au deit inquiri recebuy en forma publica metuy et de ma propria man scribuy et en testimoni de veritat [] mon senhan acostumat y pausey []

(*En bas, écriture moderne*) Signifié le cinquieme fevrier 1767 a Brun. []

Dagro (?). []

(*En marge, à gauche, en haut, écriture moderne*) 9 sols v devers []

(*Au dos, écriture du temps*) Carta appartenen a Mossen de l'omenage de Johan [] de Nauyant, de so que ten en la senhoria de Sivrac. []

(*Écriture postérieure*) Pujols et Civrac, 15 decembre 1494 (?)

(1) Charles VIII.

(2) Jean III, Bonal, 1486-1502.

(3) Baignac (Gironde; arr. et cant. de la Réole).

Hommage rendu par || Jean de Naujan au seigneur || de Civrac || Cote 147 ||

Pujols " 15 decembre 1494, Navian et " Semenx. || Hommage rendu a Jacques || Angevin, seigneur de Rosan, || Pujols et Civrac, par | noble Jean de Naujan ||, seigneur des maisons nobles || de Navian et de Semenx ||, et ce de tous les domaines || et fiefs possedés par le dit || seigneur de Naujan dans la || juridiction de Naujan (1) " de Civrac au devoir || d'une paire de gands || blancs. ||

Inventorisé Monart. (*Dessous, 3 petites lignes effacées.*)

(*A droite*) Pour justifier de la requete en grief || ou dit seigneur Durfort. ||

Quatre s[ols] " Jaures vieux. ||

(*Ecriture du temps*). Carta apperte ||

(*Ecrit. moderne*) (*En haut*) Durfort || N 120 ||

A Brun || N° 13 || Jaures v^x || N° 70 || N° 80 (effacé || Grimaut et de || Nauyan " N° 13 effacé 418. ||

LOUIS CAILLET.

(1) Mot caché par une surcharge.

BIBLIOGRAPHIE

COMPTES RENDUS

H. Pernot. — Etudes de linguistique néo-hellénique: I, Phonétique des parlers de Chio. *Chez l'auteur, 7, rue du Clos-d'Orléans, Fontenay-sous-Bois, 1907* [572 p. in-8°].

M. Pernot a étudié sur place, pendant près de uit mois, les parlers de l'île de Chio, enquêtant successivement dans diverses localités, du nord au sud de l'île. Il a continué ses recherches à Paris, particulièrement par les procédés de la phonétique expérimentale, avec les personnes originaires de Chio qu'il a rencontrés. Il a examiné les textes, peu nombreux d'ailleurs et ne remontant pas au delà du XVI^e siècle, qui étaient susceptibles de lui fournir des renseignements sur les patois chiotes. Enfin il connaît à peu près tout ce qui a été écrit sur les parlers néo-grecs. Ajoutons qu'il a publié en 1897 une *Grammaire grecque moderne*, et en 1907 des *Mélodies populaires grecques de l'île de Chio*, recueillies au fonographe par lui-même et mises en musique par P. Le Flem: ainsi nous aurons fait comprendre combien M. Pernot était préparé pour publier une excellente étude sur les parlers de l'île de Chio.

La première partie, comprenant la phonétique, a seule paru jusqu'à présent. Nous attendions pour en parler la publication de la morphologie, et surtout du vocabulaire, qui nous auraient permis de vérifier certains points et d'approfondir diverses questions; mais sept années d'attente sont un délai suffisant, car la vie est courte et incertaine.

Cette phonétique est divisée en trois parties: 1° Notions préliminaires (essentiellement sur la durée, la hauteur et l'intensité), 2° les voyelles, 3° les consonnes. Chacune des deux dernières parties est subdivisée en « Phénomènes particuliers » et « Phénomènes généraux »; mais existe-t-il autre chose que des phénomènes généraux, avec des particularités dans leur manifestation? En quoi le traitement des voyelles nasales est-il plus un phénomène général que celui des voyelles orales? Les phénomènes d'ouverture ou de fermeture buccale sont-ils moins généraux que ceux de contraction? La transformation des occlusives sourdes en spirantes n'est-elle

pas un phénomène aussi général que la mouillure ou la vélarisation de certains phonèmes devant voyelle palatale ou voyelle vélaire? Ce dernier phénomène ne devrait-il pas figurer, et avec lui la monophonisation et la contraction, dans un chapitre sur l'assimilation ou l'accommodation? Nous ne voulons pas dire par là qu'il aurait pu être avantageux de signaler tel fait à telle place plutôt qu'à telle autre; ce serait sans importance. C'est l'économie même de l'ouvrage que nous avons en vue; c'est la méthode employée pour l'étude des phénomènes qui ne nous satisfait pas.

M. Pernot considère l'une après l'autre les voyelles et les consonnes, et fait pour chacune un chapitre particulier où il classe et inventorie les faits qu'il a réunis, indiquant les évolutions qu'il a constatées et les tendances vers des évolutions nouvelles telles qu'il croit les entrevoir. Le tout est illustré le plus souvent par des palatogrammes et des tracés obtenus au cylindre enregistreur. Ce procédé ne manque certainement pas d'intérêt, et les faits particuliers dignes d'attirer l'attention du linguiste se présentent en grand nombre. Mais un tel morcellement, outre qu'il amène forcément l'auteur à des redites, a de gros inconvénients: quand il se présente une difficulté, M. Pernot la voit d'ordinaire et la signale, mais l'absence d'une vue d'ensemble l'empêche de la résoudre; il montre ce que tel phonème est devenu ou est en train de devenir, mais le mouvement général de l'évolution du vocalisme ou du consonantisme, leurs tendances générales n'apparaissent pas. C'est pourtant le seul point vraiment important, le seul qui ait une portée linguistique.

Masser les faits, ce qui n'oblige en rien à négliger le détail, et les éclairer les uns par les autres, eût rendu le travail de l'auteur beaucoup plus difficile, mais combien plus profitable. On regrette d'autant plus qu'il ne s'en soit pas résolu, que dans plusieurs chapitres de ce qu'il a appelé les phénomènes généraux, et en particulier dans celui qu'il a consacré à la dissimilation et auquel il semble s'être complu, il a montré qu'il était capable de grouper les faits et d'en tirer des conclusions qui peuvent être utilisées en deors du chiote et même en deors du grec moderne.

M. Pernot attache aux palatogrammes et aux tracés, et à leur examen brutal, une importance et une valeur qu'ils ne sauraient avoir. Ils sont propres à éclairer les problèmes, non à les susciter, et rarement à les résoudre. Ils doivent toujours être interprétés avec la plus extrême prudence, sans quoi on arrive aisément à leur faire prouver tout ce que l'on désire, et leur utilité devient illusoire. Ainsi la fig. 19 (p. 136), donnée comme preuve d'une

disparition de *i* inaccentué, montre tout autre chose que ce qu'on veut lui faire dire. Il est bien vrai qu'aucune vibration de *i* n'i apparaît, mais il i a la place de *i*; les vibrations de la voyelle n'ont pas été communiquées assez fortement à la plume pour l'ébranler; pendant ce temps l'oreille de l'auditeur entendait *i* (p. 135), et son témoignage est ici d'une tout autre valeur que celui d'un enregistrement détectueux.

P. 174, nous lisons que: « Tout groupe de mots débute par une expiration plus ou moins forte à la ligne du nez ». Il paraît difficile de concilier cette assertion avec l'attaque molle et faible dont on nous a parlé à la p. 21. « Cette expiration [nasale], ajoute-t-on, est principalement forte avec les voyelles et avec les momentanées sourdes; dans ces dernières, l'occlusion buccale et l'expiration par le nez sont concomitantes. » Tout cela repose sur l'examen d'un certain nombre de tracés que l'auteur a reproduits aux pages précédentes et suivantes; mais leur interprétation est des moins vraisemblables. Si les occlusions se forment avec le voile du palais abaissé, comment peut-on dire qu'il i a occlusion? On a beau boucher avec soin une ouverture d'un vase qui en a deux, il n'est pas fermé tant que l'autre reste ouverte. Et nous ne voyons pas comment, dans de telles conditions, l'explosion arrive à se produire ni ce qui peut bien détacher la langue de son point d'appui. Il est probable que dans la plupart des cas, sinon dans tous, il ne s'agit que des mouvements du voile du palais, recevant des poussées d'air ou vibrant à l'unisson; tous ces mouvements se communiquent très nettement à un tambour sensible, mais ne doivent pas être confondus avec les manifestations de la nasalité. D'autre part, l'assertion de la p. 21, relative à la mise en mouvement difficile, molle et hésitante de l'appareil vocal est mal prouvée par les tracés publiés à l'appui: il convenait de faire entrer en compte l'inertie de l'appareil. Et de même pour les finales. Il aurait fallu au moins comparer avec des tracés produits par le même appareil, dans des conditions où l'initiale et la finale auraient été articulées sûrement d'une façon nette.

M. Pernot explique tous les changements fonétiques par des modifications des mouvements articulatoires, et c'est fort légitime. Tel fonème est devenu tel autre fonème, parce que les organes, au lieu d'exécuter le travail nécessaire pour la production du premier, ont fait celui que demandait l'émission du second. Mais est ce bien une explication? C'est une simple constatation des faits, et elle est si facile et si commode que si l'on n'i prend garde elle mène bien vite celui qui l'emploie à de formelles contradictions. Nous ne

devons donc pas nous étonner outre mesure de lire, à la p. 308, à propos de l'évolution de p vers f : « C'est devant i que se produit de préférence ce changement, et il est naturel qu'il en soit ainsi: la tension horizontale des lèvres, nécessaire à l'émission de cette voyelle, amène celles-ci sous les incisives supérieures, ce qui favorise le développement de la labiodentale f ». Et à la p. 319, à propos du changement inverse de f en p : « Il est naturel que ce changement se produise de préférence devant i , car l' i est, de toutes les voyelles, celle qui amène la langue le plus près des dents et qui garde la lèvre inférieure le plus près des incisives supérieures; le mouvement à faire, pour passer de f à p , se trouve ainsi réduit à son minimum ». Si M. Pernot avait massé les faits et les phénomènes, comme nous le demandions tout à l'heure, il eût été amené à rechercher et il eût sans doute découvert quelles avaient été, aux divers moments, les tendances articulatoires générales des parlars qu'il étudie; alors il eût pu donner des explications véritables et la contradiction n'i eût pas trouvé place.

Ces critiques portent essentiellement sur la méthode; elles n'atteignent pas le fond. La deuxième et la troisième parties nous apportent une richesse et une variété de faits qui lui donnent un intérêt, une solidité et une valeur durables, et qui font souhaiter que la publication promise de la morphologie, et surtout du vocabulaire, ne soit pas indéfiniment ajournée. La première partie, construite sur un terrain moins ferme, est trop souvent chancelante. Elle porte essentiellement sur l'accentuation. On considère généralement que l'accent du grec moderne est un accent d'intensité; M. Pernot ne croit pas devoir se ranger à cet avis. Il avoue que l'accent qu'il a noté lorsqu'il faisait son enquête à Chio il l'a entendu comme accent d'intensité; mais il ajoute qu'il était encore sous l'influence des idées courantes sur ce point et qu'il a pu se tromper; c'est possible, en effet, mais la possibilité d'une erreur ne prouve pas qu'il i ait eu erreur. Certaines évolutions fonétiques supposent un accent d'intensité; M. Pernot en signale une, la chute de i et u en syllabe inaccentuée, et s'efforce de l'écartier, mais ses arguments sont sans valeur, comme il pourra s'en convaincre en examinant par exemple ce qui s'est passé en arménien. D'autres ne semblent pas avoir été remarqués par lui, mais ne sont pas moins probantes; ce sont, par exemple, certains cas de dissimilation, certains redoublements de consonnes, qui paraissent inexplicables sans un accent d'intensité. M. Pernot veut que l'accentuation du grec moderne soit essentiellement un *ton*, avec lequel coïnciderait d'ordinaire une certaine augmentation de durée. Pour-

quoi ne serait ce pas une intensité? Parce que M. Pernot n'est pas en état de mesurer cette qualité. Mais de ce que je ne suis pas à même de mesurer exactement le courage de mon voisin, dois-je en conclure qu'il est un poltron?

Son opinion repose sur l'examen des tracés où il a remarqué que souvent l'amplitude des vibrations est visiblement plus considérable dans les syllabes inaccentuées que dans les syllabes accentuées. Les deux tracés qu'il reproduit (p. 60) sont, en effet, frappants à cet égard; mais comment peut-on en tirer une conclusion même superficielle, lorsqu'on ignore absolument quels rapports il peut y avoir entre l'amplitude des vibrations sur les tracés et l'intensité? Il ne nous est pas possible de soumettre ces figures au calcul, parce que l'auteur ne donne pas de renseignements suffisamment précis sur le dispositif et les conditions des expériences qui ont abouti à ces tracés; mais nous pouvons déclarer pourtant qu'à un simple examen les deux syllabes qui ont dans ces tracés les vibrations les plus amples présentent les caractères les plus nets de l'absence d'intensité. Conclure (p. 61) de ce qu'on ne peut rien dire de précis sur l'intensité, que dans l'accentuation néo-grecque son rôle est « probablement beaucoup moindre » que celui de la durée et de la hauteur, est évidemment une affirmation gratuite. Tirer de cette incertitude des conclusions relativement à l'accent paléo-grec et à l'accent néo-grec devient grave; et il va de soi que si M. Pernot s'est trompé sur le rôle de l'intensité dans l'accentuation grecque, tout ce qu'il expose sur l'accent, ses déplacements, etc. (60 à 76) est par là entaché d'erreur.

Si, d'ailleurs, l'accentuation néo-grecque était, comme il le pense, un ton, il devrait y avoir, entre les syllabes toniques et les atones, une différence de hauteur nettement sensible, sinon la quinte dont parle Denys d'Halicarnasse, au moins une tierce. Or, nous voyons d'après les calculs mêmes de l'auteur, que la différence entre la syllabe la plus haute et la syllabe voisine est souvent d'un demi-ton (p. 52); d'autres fois elle est encore moindre, quasi nulle, en tout cas insensible (p. 55, note 1). Mieux que cela: chez un sujet (p. 54), l'acuité porte une fois sur quatre (exactement 26 fois sur 107) sur une syllabe inaccentuée; chez un autre, 2 fois sur 5 (40 fois sur 96). La conclusion à en tirer n'est pas que l'accentuation de ce grec est un ton, mais que l'augmentation de hauteur coïncide le plus souvent avec l'accentuation.

Maurice GRAMMONT.

E. Ronjat. — Le développement du langage observé chez un enfant bilingue. *Paris, Champion, 1913* [160 p. in-8].

L'auteur de cet ouvrage a eu deux mérites: le premier, de former un enfant bilingue; le second, de suivre pas à pas les phases de sa formation et de les consigner dans un livre, avec toutes les particularités qu'il a pu y observer.

Le premier n'est pas moins digne d'être signalé que le second. Si l'on considère combien il y a de parents qui s'efforcent de faire parler deux langues à leurs enfants dès leur plus bas âge, qui font pour cela des efforts ou des sacrifices, et qui échouent, il peut n'être pas indifférent de savoir comment s'y est pris quelqu'un qui a réussi.

Le système de la bonne d'enfants ou de la gouvernante étrangère donne le plus souvent des résultats ou nuls ou forts médiocres. Même quand la personne étrangère s'acquitte scrupuleusement de ses fonctions et n'exploite pas l'enfant en apprenant de lui la langue du pays où elle est en service, l'enfant se sert volontiers d'un idiome qui n'est pas celui de ses parents et le dédaigne comme étant propre à des gens de condition inférieure.

D'autres parents ne recourent à aucune aide étrangère; c'est eux-mêmes qui parlent à leurs enfants tantôt une langue tantôt l'autre; rarement le succès couronne leur entreprise. Souvent l'un des deux parents seul est à même de parler les deux langues, et l'enfant, qui n'aime par les efforts inutiles, comprend bien vite qu'il ne lui est pas nécessaire de parler une seconde langue, puisque la première est commune aux deux parents et comprise en même temps de toutes les autres personnes. Il néglige assez vite ce qu'il avait acquis de la seconde langue, et le peu qu'il en savait s'efface rapidement. S'arranger de façon que les deux langues soient parlées également à l'enfant demande des conditions tellement particulières qu'elles sont bien rarement réalisables.

M. Ronjat a employé, non pas la seule méthode qui réussisse ou puisse réussir, mais la seule qui ne puisse pas échouer. Il n'a jamais parlé que français à son fils, et sa femme ne lui a jamais parlé qu'allemand. Il en est résulté que, sans avoir la notion de langues distinctes, ni se douter qu'il parlait deux langues différentes, l'enfant a considéré son père comme le représentant d'une certaine manière de parler, et sa mère comme le représentant d'une autre. Le besoin de parler à son père déclenchait en lui un certain langage, celui de parler à sa mère en déclenchait un autre. Pendant longtemps il n'a pas soupçonné que ce qu'il disait à l'un aurait pu être aussi bien compris par l'autre, si bien que lors-

que sa mère, par exemple, le chargeait en allemand d'aller dire quelque chose à son père, il faisait de lui-même la traduction pour exprimer en français à son père ce qu'il avait à lui dire.

Voilà évidemment les conditions idéales pour l'acquisition inconsciente et simultanée de deux langues différentes.

Qu'est-ce qui en est résulté? D'abord cette chose capitale que l'enfant a possédé dès le début deux jeux d'articulations, et qu'il n'i a eu en somme à aucun moment influence du système fonétique d'une langue sur l'autre. Ensuite, et c'en est la conséquence, que l'enfant a toujours parlé indifféremment les deux langues et avec la même aisance.

Bien plus: ayant eu, à certains moments, son vocabulaire français moins étendu que son vocabulaire allemand, soit parce qu'il avait été davantage avec sa mère, soit parce que son père s'était absenté quelques jours, il a éprouvé de lui-même le besoin de les égaliser et fait le nécessaire pour cela.

Chemin faisant M. Ronjat nous apporte des faits qui semblent ne tenir en rien au bilinguisme, mais qui ne méritaient pas moins d'être relevés. Ainsi nous voyons (p. 45-47) que là où l'enfant avait mis d'abord, et pendant quelque temps, un autre fonème à la place du fonème entendu, le jour où il s'aperçoit que la correspondance est imparfaite sans qu'il soit déjà capable d'articuler le fonème juste, il supprime purement et simplement le fonème, jusqu'au moment où il sera en état de le prononcer parfaitement. Pas de tentatives intermédiaires.

Le père a observé avec un soin jaloux et une ponctualité scrupuleuse. Il a tout noté, semaine par semaine, et même jour par jour; au reste c'est le vrai moyen de pouvoir sûrement suivre l'évolution. Ses observations ont été soutenues par un sens phonétique délicat et pénétrant. Il a rendu service à son fils en le dotant, sans qu'il en coûtât le moindre effort à l'enfant, de deux langues différentes et toutes deux de première importance; il a rendu service en même temps à l'éducation en faisant l'épreuve d'une méthode précise, et à la linguistique en lui apportant quelques observations qui lui faisaient encore défaut.

Maurice GRAMMONT.

J.-J. Nunes. — *Chrestomathia archaica. Excerptos da litteratura portuguesa desde o que de mais antigo se conhece até ao seculo XVI.* Lisboa, Ferreira e Oliveira, 1906.

Il y a quelques années seulement, les commençants qui voulaient aborder l'étude de la langue portugaise ne disposaient d'aucun

livre commode et ne savaient vraiment où s'adresser. La *crestomatia* de M. Nunes a comblé cette lacune. Elle commence par un abrégé de grammaire comprenant phonétique, morphologie et syntaxe, en tout 145 pages, dont 85 consacrées à la phonétique. Ce résumé, fait à la manière des philologues, est sans prétention, mais il est éclairé par de nombreux exemples et d'un maniement facile. Les textes, fort nombreux et variés, occupent 411 pages; ils sont rangés par genre littéraire, genre épistolaire, genre didactique, etc. Les morceaux en vers tiennent plus de la moitié de la place. L'ouvrage se termine par des notes, surtout historiques, relatives aux divers textes, de courtes notices sur les auteurs auxquels les textes ont été empruntés, et un glossaire contenant essentiellement les mots sortis de l'usage ou dont la valeur et l'emploi se sont modifiés au cours des temps.

Ce petit livre est appelé à rendre de grands services.

M. G.

J. Leite de Vasconcellos. — *Textos archaicos, para uso da aula de philologia portuguesa estabelecida na Bibliotheca nacional de Lisboa por portaria de 31 de dezembro de 1903. 2.ª edição (ampliada), Lisboa, Teixeira, 1908. [160 p. in-8].*

La première édition n'avait que 30 pages, celle-ci en compte 160. L'auteur avait imprimé ces textes pour son usage personnel et pour celui des auditeurs qu'il réunit à son enseignement de la Bibliotheca Nacional; un glossaire succinct les accompagnait, rien de plus; le commentaire et les explications nécessaires étaient donnés oralement par le professeur.

Le succès obtenu à l'étranger par la première édition a engagé l'auteur à modifier pour la deuxième l'économie de son livre. Il a ajouté des textes nouveaux; il les a fait suivre d'une quarantaine de pages de notes; il a développé le glossaire. Ce ne sont plus simplement des textes, c'est presque un *crestomatia*, mais qui naturellement ne fait pas double emploi avec celle de M. Nunes.

Les textes, en prose et en vers, vont du XII^e au XV^e siècle, et sont au nombre d'une trentaine. Un appendice i ajoute six textes galliciens. Les notes, après quelques considérations générales sur la grammaire, la langue et la littérature arcaïques, servent à élucider toutes les particularités qui se présentent dans les textes. Elles sont suivies de deux glossaires étendus, un pour les noms communs, l'autre pour les noms propres.

La compétence particulière de l'auteur, la variété et l'étendue de ses connaissances, le soin qu'il apporte à toutes ses publications sont trop connus pour qu'il soit utile de louer cet ouvrage.

M. G.

M. Krzepinsky. — Le changement d'accent dans les patois gallo-romans (Extrait de *Revue de philologie française et de littérature*, xxviii, p. 161), 1914.

Personne ne saurait contester la grande valeur de l'*Atlas Gilliéron-Edmont*, ni l'importance des services qu'il rend tous les jours. Mais on a dit avec raison que les renseignements qu'il fournit ne pouvaient être considérés que comme des indications et ne devaient être utilisés qu'après vérification. Les erreurs de détail i fourmillent et sont parfaitement propres à entraîner sur certains points des conclusions fausses. L'accentuation est, comme chacun sait, une des questions les plus délicates et les plus fuyantes : l'investigateur ne pouvait manquer d'i broncher fréquemment, et il ne s'en est pas fait faute. Nous avons montré, dans notre compte rendu des *Indogermanische Forschungen* (*Anzeiger*, XVI, p. 14), pourquoi et comment. Aucune des indications fournies par l'*Atlas* sur l'accent ne peut être acceptée sans contrôle. Fonder directement et uniquement sur elles une étude de l'accentuation dans les patois gallo-romans est une entreprise vaine. C'est ce que n'a malheureusement pas vu M. Krzepinsky ; son travail manque de base au point qu'on ne peut pas même songer à le discuter.

Maurice GRAMMONT.

V. Brøndal. — Notes d'étymologie romane (Extrait de *Nordisk tidsskrift for filologi*, 4^e série, 3^e volume, 1914), *Copenhague*, 22 p. in 8°.

M. Brøndal entreprend de réviser deux étymologies qui ne lui paraissent pas au point, celle de *faite* et celle de *fou*. C'est à bon droit.

Pour *faite* l'ancienne étymologie latine *fastigium* est généralement abandonnée aujourd'hui, parce qu'elle n'est pas acceptable fonétiquement. L'étymologie germanique (all. *first*), par laquelle on l'a remplacée, n'est pas non plus satisfaisante. En effet les formes romanes qui nous renseignent sur la qualité de la voyelle, comme Damprichard *frét*, wallon *fieste*, esp. *embistar*, exigent un *e* ouvert et reportent par conséquent à **ferste*, **ferstu* ou **freste*, **frestu*. L'auteur rend très vraisemblable, tant pour des raisons fonétiques que pour des raisons sémantiques et istoriques, que cette forme est d'origine latino-ombrienne. Loin que les formes romanes remontent au germanique, c'est *first* qui a subi, pour son initiale, l'influence du latin vulgaire, comme l'indique son *f* au lieu de *b*.

Pour *fol*, *fol*, M. Brondal s'en tient, comme tout le monde, à *folis*. Mais *folis* a trois sens: soufflet, ballon, sac. Ses prédécesseurs partent soit du premier sens, soit du second; lui part du troisième. Ce n'est qu'une discussion sémantique, mais elle est bien menée, et si la conclusion ne peut pas être considérée comme démontrée, elle est du moins vraisemblable. M. G.

W. Suchier. — Das Problem des französischen Verses (Extrait de *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, XLII, p. 208-250), 1914.

Une chose qui suscite toujours chez moi la même surprise, sans que j'aie l'espoir de parvenir jamais à m'y habituer, c'est l'incoscience avec laquelle des gens qui anonment péniblement la langue française ont la prétention de décrire les nuances les plus délicates de sa prononciation. W. Suchier s'en prend à l'accentuation du vers français, tout simplement. Il connaît quelques-uns des travaux qui ont été publiés antérieurement sur la question, et il les cite; mais c'est de sa part un simple étalage d'érudition bibliographique, car il ne les juge pas et ne prend point parti entre eux; il en est visiblement incapable. Ce serait d'ailleurs un travail inutile, puisqu'il a trouvé un moyen neuf et infailible de résoudre le problème (!) du vers français. Il a pris dans V. Hugo 100 vers de 7 sillabes et 100 vers de 8, et il les a fait lire *comme de la prose* par deux Français. Sur ces Français il ne nous fournit aucun renseignement, et nous laisse le droit de supposer que l'un était bourguignon, par exemple, et l'autre gascon; de leur compétence particulière il ne nous dit rien non plus. Mais à quoi bon? Suchier leur a fait lire ces vers *comme de la prose*, ignorant que la première caractéristique des vers c'est qu'ils ne sont pas de la prose. Il a écouté cette prose avec son oreille d'Allemand, et il l'a entendue comme de l'allemand. Il en a conclu que les vers français sont accentués de deux en deux sillabes; cette opinion n'est pas nouvelle: les Allemands nous l'ont habitués depuis longtemps; mais nous n'en avons cure. Ce ne sont pas seulement nos vers modernes qui jouissent de ce tic-tac d'une pendule qui n'est pas d'aplomb; Suchier l'impose en outre imperturbablement à 100 vers d'Ancassin et à 100 vers d'Yvain; car il sait dans le dernier détail, — il est d'ailleurs seul à le savoir, — comment se disaient les vers français au XII^e siècle. En somme ce travail est très prétentieux, mais exécuté sans méthode ni compétence, et dénué d'intérêt et de valeur.

Maurice GRAMMONT.

R. Gauthiot. — La fin de mot en indo-européen. *Paris, Geuthner*, 1913 [230 p. in 8°].

Ce livre est d'une importance capitale pour quiconque s'occupe de linguistique dans n'importe quel domaine. M. Gauthiot étudie en effet une loi fonétique générale et, la dégagant des faits particuliers et des formes spéciales qu'elle a prises dans les diverses langues où elle s'est manifestée, il détermine les changements possibles qu'elle suppose.

C'est là de la vraie fonétique et de la vraie, non pas une théorie abstraite étrangère à la réalité des langues, mais l'explication de toutes les évolutions qu'ont subies ou que peuvent subir, dans les diverses langues, les fins de mots pour le fait d'être des fins de mots.

Il n'y a pas lieu de résumer cet ouvrage, il faut le lire. On y verra avec quelle aisance l'auteur se meut dans les divers domaines linguistiques, avec quelle maîtrise il les fait intervenir à propos, quelles sont la largeur et la pénétration de ses vues, la solidité de ses raisonnements, la sûreté de ses conclusions.

Maurice GRAMMONT.

Th. Stille. — H. de Bornier: *La fille de Roland*. 2^e éd., *Amsterdam, Meulenhoff*, 1913.

On ne fait point en France d'éditions classiques de nos auteurs modernes parce qu'ils ne figurent pas dans les programmes scolaires. Il n'en est pas de même à l'étranger; ainsi les Pays-Bas publient une collection: « Les meilleurs auteurs français », où se rencontrent, à côté des classiques, certaines œuvres de Daudet, de Malot, d'Erckmann-Chatrian, etc. Ce sont des petits volumes peu coûteux, mais élégamment reliés en toile anglaise et d'aspect fort avenant. L'édition est souvent très soignée; c'est le cas pour celle que nous donne M. Stille. Le texte est précédé d'une introduction biographique, historique et bibliographique sur H. de Bornier, son œuvre et en particulier son drame: *La fille de Roland*. Des notes étendues sur la versification y sont jointes. L'ouvrage se termine par des remarques sur les mots, les tournures, les noms propres, qui ont paru mériter des explications.

M. G.

Ch. Beauquier. — Faune et flore populaires de Franche-Comté, 2 vol. in-18. *Paris, Leroux*, 1910, 10 francs.

La Franche-Comté doit beaucoup à M. Beauquier. Depuis trente ans il n'a pas cessé de recueillir et de publier tout ce qui lui a

semble caractéristique de sa province, tout ce qui la particularise, ses manières de parler, ses usages, ses chansons populaires, ses croyances, ses vieilles traditions. En 1881, pour ne rappeler que ses principaux ouvrages, il nous donnait le vocabulaire des provincialismes usités dans le département du Doubs; en 1894, les chansons populaires recueillies en Franche-Comté; en 1897, le blason populaire de Franche-Comté, dont nous avons rendu compte dans cette Revue (t. XLI, p. 109).

Ces deux nouveaux volumes sont consacrés l'un à la Faune populaire et l'autre à la Flore populaire, c'est-à-dire que l'auteur s'est efforcé d'i réunir « toutes les notions traditionnelles, superstitions et préjugés que les populations de Franche-Comté ont eus ou ont encore sur les animaux et sur les plantes ». Le nombre des animaux et des plantes sur lesquels M. Beauquier nous apporte des renseignements est considérable, et l'on comprendra combien il lui a fallu de patientes recherches pour les recueillir, si l'on considère combien le paysan est peu curieux de tout ce qui ne peut lui être directement utile ou nuisible. Les animaux ou les plantes dont il se sert ou qu'il redoute, il les connaît bien, il en parle souvent, ils jouent un rôle dans son existence; les autres il les ignore, et quand il les rencontre il est rare qu'il soit à même de les désigner par des termes moins généraux que « une bête » ou « une herbe ». Aussi sur beaucoup d'animaux ou de plantes l'auteur n'a-t-il pas réussi à nous donner d'autres renseignements qu'un ou deux de leurs noms régionaux, et c'est déjà quelque chose. Mais lorsqu'il s'agit d'animaux malfaisants comme la vouivre (animal fantastique) ou le loup, d'animaux domestiques comme le cheval ou le chien, de plantes utiles comme le sapin, le foin, le chou ou le maïs, alors la moisson a été d'une richesse qui peut satisfaire les plus difficiles. Le cheval, par exemple, nous vaut les noms patois du poulain, du cheval adulte, de l'étalon, du vieux cheval, de la jument jeune, adulte, vieille; les couleurs de sa robe et leurs noms; les races régionales; les mots dont on se sert pour le diriger; les noms de son ennisement; les dictons qui le concernent, soit directement, soit comme terme de comparaison; les croyances ou superstitions, les pratiques qui lui sont relatives; même un conte dans lequel il joue un rôle. A propos du chanvre défilent de nombreux documents sur la manière dont on travaille cette plante, avec les noms patois de chacune des opérations ou des instruments qui servent à les accomplir.

Une critique qui n'est pas sans importance, et que nous avions déjà formulée à l'occasion du Blason populaire, s'adresse à l'orto-

grafe des mots patois, si nombreux dans cet ouvrage. Une transcription fonétique serait déplacée dans un livre qui s'adresse au grand public; mais on est en droit d'exiger une certaine constance dans les procédés adoptés; l'orthographe est ici tellement diverse et parfois si maladroite qu'elle ne permet pas toujours de reconnaître le mot qu'elle recouvre et qu'elle ne renseigne qu'exceptionnellement sur sa forme exacte.

Les étymologies sont d'ordinaire incorrectes ou fantaisistes, et doivent être considérées en bloc comme non existantes. Mais cet ouvrage contient assez de bonnes choses pour qu'on puisse s'abstenir de lui demander celles qui n'y sont pas.

MAURICE GRAMMONT.

Ph. Martinon. — Comment on prononce le français. *Paris, Larousse*, 1913 (xii-414 p. in-12).

Dès 1912 un chapitre de cet ouvrage, sur la prononciation de l'e muet, paraissait à part, et nous en rendions compte dans cette revue (tome LV, p. 590) avec toute la sévérité qu'il méritait. L'auteur y donnait des faits nombreux, mais de toute provenance, et il prétendait en tirer des lois fonétiques, sans les avoir au préalable classés tant au point de vue de leur origine que de leur qualité.

Ce chapitre reparait à peu près tel quel dans l'ouvrage complet, et il y garde ses défauts, mais ils passent au second plan. Le livre est en effet essentiellement un répertoire de la prononciation française, et doit être considéré comme tel; or dans ce répertoire le chapitre sur la prononciation de l'e muet occupe utilement sa place tout comme un autre. Au surplus ce répertoire, à tons-nous de le dire, par la richesse et l'exactitude des renseignements qu'il contient, par la facilité que donnent ses index pour y trouver ce qu'on y cherche, est de beaucoup le meilleur qui existe jusqu'à présent.

Les défauts apparaissent surtout dans la classification et l'explication des phénomènes. Du bon sens et de l'ingéniosité, certes M. Martinon est loin d'en manquer; mais ces qualités indispensables sont insuffisantes pour rendre compte des faits du langage, quand elles ne sont pas appuyées par une solide instruction linguistique; celle de l'auteur est un peu trop superficielle. Il fait dans sa préface des remarques très saines sur les défauts des traités antérieurs au sien, sur l'erreur de certains qui ont la naïveté de croire que la phonétique expérimentale peut renseigner sur la bonne prononciation française autrement que lorsqu'on opère avec des sujets bien choisis. Il classe les faits avec précision et les explique avec jus-

tesse quand il s'agit de phénomènes peu complexes, comme dans la question de *ougn*, p. 48. Mais en général ses classifications sont purement artificielles et fondées sur des caractères extérieurs, non sur la nature des phénomènes. Ainsi dans le chapitre sur les *liaisons* il considère successivement les lettres (labiales et gutturales, dentales, spirantes, etc.); en même temps, dans certaines de ces subdivisions, il envisage les unes après les autres les différentes espèces de mots (verbes, adjectifs et adverbes, substantifs, etc.); il en résulte des complications à n'en plus finir, et ce n'est pas le fond de la question. On notera d'ailleurs que beaucoup de liaisons données dans ce chapitre (p. 364, 366, etc.) retardent d'au moins 30 ans. Je ne connais pas M. Martinon, mais je gagerais qu'il est âgé.

Il a recueilli les faits avec soin et avec exactitude, mais sans avoir les qualités d'un bon observateur, car il ne les a guère vus qu'isolés, et non par groupes, et il ne s'est pas rendu compte de la valeur respective des différents faits. C'est ce qui l'a mis trop souvent dans l'impossibilité de les expliquer. Quand il a voulu formuler une règle, il a été obligé de s'en rapporter à d'autres, et n'a pas toujours eu recours à des autorités irréprochables; ainsi il a une foi aveugle en M. Nyrop (p. 10), qui est un érudit danois, un infatigable collectionneur de faits, pas toujours bien vérifiés, mais dont le sens linguistique est des plus contestables. On est vraiment étonné que pour une question aussi importante que l'*accent oratoire* (il vaudrait mieux dire l'*accent d'insistance*), M. Martinon ne donne aucune observation personnelle, et se contente de relater ce qu'ont dit ses devanciers, qui ont d'ailleurs fort mal compris le phénomène. La seule remarque utilisable dans ce chapitre, c'est que l'*accent oratoire* ne détruit pas nécessairement l'*accent tonique* (p. 11); encore n'est-ce que l'amorce de la vérité. En fait l'*accent oratoire* ne détruit jamais l'*accent tonique*; il peut seulement l'affaiblir.

M. Martinon ne décrit pas la prononciation. Il dit, par exemple, p. 18: « L'*a* final n'est ni long, ni fermé, sans être tout à fait bref ni tout à fait ouvert ». Mais qu'est-ce que c'est qu'un *a* fermé, et qu'un *a* ouvert? La chose est si peu évidente que l'on a émis des opinions diamétralement opposées sur la question.

Le chapitre intitulé: *Le changement spontané des consonnes*, p. 201-205, malgré quelques remarques justes, est erroné pour la plus grande partie. D'abord son titre ne lui convient pas, car les modifications de consonnes dont il est question, loin d'être spontanées, sont *conditionnées* par le voisinage d'autres consonnes. D'au-

tre part les faits eux-mêmes contenus dans ce chapitre, sont généralement inexacts. Que l'on prononce un *p* dans les tipes *obtenir, observer, abstinence*, cela ne fait aucun doute; mais *diz-glace, paghot, clafrin, nous ezons, naïfté, rehton*, etc., sont radicalement faux. La tonétique est décidément peu familière à notre auteur, qui n'a pas su distinguer entre les sourdes véritables, les sonores véritables et les sourdes qui deviennent sonores tout en restant des fortes, les sonores qui deviennent sourdes tout en restant des douces. Qui dirait *voyach-tu* « voyages-tu? » ou *tout(t) même* « tout de même » serait pris immédiatement pour un Allemand.

Il blâme V. Hugo (p. 89) d'avoir compté *kaiser, geyser* pour trois sillabes. A tort; c'est V. Hugo qui est dans le sens de la langue française. A moins de prononcer *kieser*, il ne pouvait que voir trois sillabes dans ce mot, car il n'i a pas de dittongues en français; « ne devait donc pas i avoir pour lui de différence de traitement entre *kaiser* et *laissons* ».

Ses explications sont toujours plus ou moins sujettes à caution, au moins dans la forme qu'il leur donne. Ainsi il note que dans *croc-en-jambe* (p. 361) le *c* final de *croc* « garde le son guttural qui appartient au *c* final, au lieu de s'altérer en *s* devant *e* ». Il n'est pas devant *e*, mais devant *ā*.

Au reste il n'i a pas lieu d'insister outre mesure sur les explications de M. Martinon, car c'est la partie la moins importante du livre, quoiqu'elles i occupent une grande place. Nous en signalerons pourtant quelques-unes qui sont justes. Celle-ci par exemple, qui n'est pas neuve: Toute voyelle placée devant deux consonnes dont la seconde n'est pas *l* ou *r*, est brève: *apté, arc, taxe, secte, berge, reste, docte, golfe, gorge*. Cette autre, que nous n'avons rencontrée nulle part ailleurs: Pourquoi l'*a* est-il tantôt bref et antérieur, tantôt long et postérieur dans la finale *-acle*? L'auteur pense (p. 31) que cela tient à la présence ou à l'absence d'un *r* devant cette finale. Il paraît bien avoir raison, et cette explication a l'avantage de rappeler le fait que l'on dit *loi* avec un *a* antérieur (l'*a* de *patte*), mais *roi* avec un *a* postérieur (l'*a* de *pâte*, mais bref); seulement M. Martinon ne fait pas le rapprochement et ne parle pas de cette double prononciation de *oi*; il dit même expressément (p. 46) que *oi* se prononce de la même manière après un *r* qu'après une consonne quelconque. C'est vrai pour une grande partie de la France; c'est inexact pour la prononciation parisienne.

M. Martinon ne se borne pas aux mots de la langue courante: il cite aussi, surtout en note, beaucoup de noms propres, et, si ce

n'est qu'il en donne parfois qui sont vraiment trop rares ou trop peu connus, il n'y a pas à cela d'inconvénient, puisque son livre est avant tout un répertoire. Mais où a-t-il trouvé (p. 118) que *Castrès* se prononce *Castre*? Alors comment se prononce *Castres*? N'a-t-il pas confondu les deux noms? Dans le français local, *Castrès* se prononce *Castri*, avec un *i* long et l'accent sur cet *i*; en patois il se dit *Castiès*, avec l'accent sur l'*a*: *Dôle* avec un *o* fermé long (p. 104) est une prononciation défectueuse, influencée sans doute par l'accent circonflexe: dans le pays on dit *Dôl*, avec un *o* ouvert et bref.

La prononciation des mots étrangers n'est pas non plus dénuée d'intérêt; mais il faut avouer qu'elle pourrait entraîner loin et que M. Martinon a peut-être dépassé les limites; il en cite qui sont franchement trop étrangers. On lit, par exemple, à la p. 39, non pas en note, mais dans le texte: « *L'a* est encore fermé dans *pali*, langue de l'Indoustan »; je demande combien il y a de personnes en France qui savent ce que c'est que le *pâli* et qui ont l'occasion d'employer ce mot. Même parmi les noms communs il en donne parfois d'un peu trop rares; j'avoue ne pas connaître *estuable*, cité à la p. 93.

À côté de cette surabondance le livre présente une lacune grave. On ne parle pas avec des sons isolés, ni même avec des mots, mais essentiellement avec des phrases. M. Martinon ne nous apprend nulle part comment on dit une phrase française. Il y a lieu de distinguer divers types de phrases: les phrases ordinaires ou énonciatives, les phrases interrogatives, les phrases exclamatives, etc. C'est une question fort complexe et délicate, mais d'une importance capitale. Une phrase française ne se dit pas comme la phrase équivalente en anglais ou en russe ou en espagnol. Le livre qui s'intitule: *Comment on prononce le français*, aurait dû nous renseigner sur ce point.

Maurice GRAMMONT.

G. Ziccardi. — Il dialetto di Agnone (Extrait de *Zeitschrift für romanische Philologie*, xxxiv. 4), Halle, Niemeyer, 1910 [32 p. in 8].

Description sommaire, mais précise, d'un de ces parlars de l'Italie méridionale dont la fonétique est ordinairement si curieuse. L'auteur distingue dans la population deux éléments bien distincts: les paysans et les citadins. Ils parlent la même langue, mais celle des paysans est infiniment plus évoluée et seule vraiment intéressante. Le caractère le plus notable de sa fonétique est l'influence qui a été exercée sur les voyelles par les sons avoisinants. M. G.

A. Meillet. — Le problème de la parenté des langues (Extrait de « *Scientia* », t. xv, p. 403). *Bologna, Zanichelli*, 1914.

Il a paru divers travaux dans ces dernières années, qui procédaient avec une méthode incorrecte pour établir la parenté de certaines langues. C'est pourquoi M. Meillet a cru le moment venu de rappeler quels sont les principes dont on ne doit pas s'écarter dans ces sortes de recherches. Il montre en particulier que de simples ressemblances de vocabulaire ne sauraient en aucune mesure constituer une preuve. M. G.

A. Meillet. — L'évolution des formes grammaticales (Extrait de « *Scientia* », t. xii, n° xxvi 6, p. 384-400). *Bologna, Zanichelli*, 1912.

Avec la clarté lumineuse qui lui est coutumière, M. Meillet expose pour un large public l'évolution des formes grammaticales. Les procédés par lesquels se constituent les formes grammaticales sont au nombre de deux : l'innovation analogique et le changement d'un mot autonome en élément grammatical. Il passe rapidement sur le premier procédé, qui est aujourd'hui bien connu, et insiste particulièrement sur le second, qui a été jusqu'à présent moins approfondi. Il montre que les frases comprennent le plus souvent, non pas seulement des mots principaux, mais en même temps des mots accessoires qui déterminent ou précisent la valeur des mots principaux. Ces mots accessoires pouvant être usités avec beaucoup de mots principaux différents sont bien plus fréquemment employés que les mots principaux et s'usent plus vite. Ils s'usent à la fois au point de vue du sens et au point de vue de la forme ; ils ont une fonétique spéciale, la fonétique d'usage. Ils arrivent souvent à se souder au mot principal et à ne plus former avec lui qu'un seul mot grammatical. Leur valeur est alors réduite au minimum et peut s'affaiblir à tel point que le mot principal dans lequel ils se sont fondus éprouve de nouveau le besoin de s'adjoindre, pour la précision ou l'expression, de nouveaux mots accessoires, qui risquent d'avoir le même sort que leurs aînés. C'est un perpétuel recommencement. M. G.

A. Meillet. — Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, 3^e éd., *Paris, Hachette*, 1912 [xxvi-502 p.], 10 fr.

L'auteur est de ceux qui n'aiment pas servir à leurs ôtes deux fois de suite le même plat. La deuxième édition avait été soigneusement revue, en partie remaniée et nous donnait un chapitre entiè-

nement nouveau: Le développement des dialectes indo-européens (voyez dans cette Revue, t. XIV, p. 101 et t. XLVI, p. 600). La troisième édition n'apporte aucun chapitre nouveau, mais deux au moins, le premier sur *La méthode* et le dernier sur *Les dialectes indo-européens*, ont été partiellement refondus, et tout l'ouvrage, d'un bout à l'autre, s'est émaillé discrètement de corrections et d'additions. Au total il s'est accru de 38 pages. Mais ce n'est pas la quantité qui importe. Les modifications n'ont pas porté sur la forme: dès le premier jour la rédaction était claire et limpide et ne demandait pas à être remaniée. C'est sur le fond que l'auteur a appliqué son nouvel effort. Il a tenu à mettre son livre rigoureusement au courant et à le faire bénéficier de toutes les trouvailles récentes, dont bon nombre au surplus sont dues à ses recherches personnelles. La doctrine n'a changé nulle part, mais elle s'est, à mainte reprise, élargie et précisée. Ici c'est un aperçu nouveau qui vient combler une lacune ou écarter un doute; là c'est un exemple de plus qui fait mieux comprendre la portée des autres; ailleurs, et le cas est fréquent, c'est un rapprochement avec des langues étrangères à la famille indo-européenne, qui fait entrevoir des lois dominant tous les langages de l'humanité et non pas seulement les parlars d'une famille de langues déterminée. C'est même là que nous verrons la caractéristique de cette nouvelle édition: grâce au fait que la famille des langues indo-européennes est la mieux connue et au fond la plus importante, grâce aux rapprochements avec d'autres familles qui sont indiqués par l'auteur, cette Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes devient, dans une certaine mesure, une Introduction à l'étude de la linguistique générale.

Maurice GRAMMONT.

Gertrude Schoepperle. — *Tristan and Isolt, a Study of the Sources of the Romance.* (New-York University. Ottendorfer Memorial series of Germanic monographs. N° 4.) *Frankfurt a. M., Joseph Baer et Co.; London, David Nutt.* 1915 [xvi+590 pages, en deux volumes in-8°].

Ce gros livre est le résultat d'un travail long, consciencieux et réfléchi. Il force l'estime. Il se lit avec intérêt. La composition, il est vrai, laisse un peu à désirer: la matière est divisée à l'excès, et dans cette multitude de chapitres et de paragraphes l'orientation est parfois difficile. Il eût fallu mettre en meilleure lumière l'enchaînement des idées et la progression du raisonnement. Mais les principes sur lesquels se fonde Mlle. Schoepperle sont énoncés net-

tement, le but où elle tend n'est pas douteux, et son style, clair et précis, est singulièrement ferme. Pour n'être pas toujours visible, l'unité de composition du livre n'en est pas moins profonde.

Après M. Bédier, Mlle. Schoepperle reprend à son tour l'examen de tous les textes médiévaux qui nous ont transmis la légende de Tristan. Elle arrive à des résultats tout opposés. Elle ne croit pas à l'existence d'un grand poète qui, au commencement du XII^e siècle, s'aidant seulement de quelques traditions celtiques et de son génie, aurait écrit d'un seul jet le Roman de *Tristan*. Pour elle le Roman vivait déjà chez les Celtes, il a été repris par une légion de conteurs et de rédacteurs français qui l'ont retouché, étouffé, embelli et gâté. C'est du dernier de ces remanieurs que procèdent, ou peu s'en faut, toutes les versions qui ont survécu. On voit que c'est bien le renversement complet de la thèse de M. Bédier, et c'est en effet contre cette thèse qu'est dirigée presque chaque page de ce livre. Polémique toujours courtoise, mais attaque vive, pressante. Si Mlle. Schoepperle a raison, le livre de M. Bédier sera encore un beau livre, mais sa valeur démonstrative aura disparu. Nous croyons que Mlle. Schoepperle a tort.

A laisser de côté tout ce qui est d'un intérêt secondaire, l'argumentation porte sur ces trois points: 1° Si l'on veut dater le poème dont dérivent nos versions (car, si elle propose certaines modifications de détail, Mlle. Schoepperle accepte, comme il le faut bien, ce résultat établi par M. Bédier), on doit rechercher non pas les traits les plus archaïques qui, comme des fossiles, peuvent se conserver indéfiniment, mais les traits les plus récents. Or on s'aperçoit que l'*estoire* (c'est le nom que donne Mlle. Schoepperle à ce poème) offre les rapports les plus étroits avec les œuvres de la seconde moitié du XII^e siècle, pastourelles, chansons de mal mariées, romans « arthuriens ». Ce n'est pas Thomas qui a poli et enjolivé la légende de Tristan: il a peut-être même au contraire atténué la « courtoisie » de son original. Nous voilà loin de la geste épique violente que M. Bédier nous faisait entrevoir au début du XII^e siècle.

2° On trouve dans l'*estoire* nombre d'épisodes qui proviennent du folklore médiéval. Impossible de les assigner à un pays en particulier, tant les données en sont générales. Mais on peut remarquer que ceux qui les ont accueillis dans la Légende, l'auteur de l'*estoire* ou quelqu'un de ses prédécesseurs, les y ont insérés presque tels quels. Timides scribes qui écrivent docilement sous la dictée des conteurs. Ira-t-on chercher parmi eux un grand poète?

3 Il y a dans la légende de Tristan des traits dont on ne peut trouver des équivalents que dans les littératures celtiques : ces traits sont plus nombreux que ne l'a cru M. Bédier. Enfin la littérature irlandaise nous offre de tragiques histoires d'amour, parmi lesquelles ne détonnerait nullement celle de Tristan et d'Iseut.

Reprenant ces trois points dans l'ordre inverse, nous proposerons les observations suivantes :

1^o Qu'il y ait des éléments celtiques dans la légende de Tristan, M. Bédier ne l'a pas nié ; qu'il y en ait plus qu'il ne l'avait admis, soit ; qu'un *Tristan* celtique ait pu exister, c'est possible. Mais tous les « éléments » celtiques que l'on rassemblera ne constitueront pas le « tout » français que nous offrent les poèmes de Tristan. Et d'autre part que gagne-t-on à établir ainsi des séries de possibilités ? En littérature tout au moins, dix livres de possible ne vaudront jamais une once de réel.

2^o Mlle. Schoepperle s'intéresse beaucoup au conte populaire, et c'est son droit. Mais qu'est-ce que le « conte populaire » ? Quelle garantie avons-nous que cet enfant chéri des folkloristes ne doive pas le jour précisément aux œuvres littéraires dont on voudrait lui faire expliquer la genèse ? Toute explication du « littéraire » par le « populaire », où cette possibilité est écartée sans plus, est suspecte par là-même. Ici elle ne semble même pas soupçonnée.

3^o Les rapprochements qu'établit Mlle. Schoepperle entre l'*estoire* de Tristan et les œuvres courtoises du XII^e siècle sont en général très justes, et c'est même, à notre avis, la partie la plus intéressante et la plus neuve de son ouvrage. Mais ils ne nous font pas nécessairement aboutir aux « dernières décades » du XII^e siècle, comme le croit Mlle. Schoepperle. Son exposé ici n'a pas sa netteté coutumière. Qui dira quand s'est formée « la société pour laquelle *Oligès* et la *Charrette* ont été écrits » ? Qui nous a dit même quand avaient été écrits *Oligès* et la *Charrette* ? Faut-il vraiment mettre *Graclet* et *Laural* à la même date ? N'est-il pas question des pastourelles dès le roman de *Thèbes* ? La date de 1154 admise par M. Bédier comme *terminus ad quem* est fort sujette à caution. Mlle. Schoepperle le montre. Mais elle écarte trop facilement d'autres dates aussi gênantes pour sa thèse. L'*estoire*, croit-elle, est postérieure aux *Lais* de Marie de France, qu'elle place (avec raison) en 1165. Que fait-elle donc du texte suivant emprunté à un « lai » qu'elle a particulièrement étudié, *Chievrefueil* :

Plusur le m'unt cunté e dit
« j'eo Pai trové en escrit

de Tristan e de la reine
 de lur amour ki tant fu fine,
 dunt il ourent meinte dolur;
 puis en mururent en un jur. (v. 5 10.)

Bon gré, mal gré, il faut admettre que Marie a connu un roman de Tristan. Soit, dira Mlle. Schoepperle (1), mais ce pourrait être un roman antérieur à *l'estoire*, une de ces multiples « rédactions » qui ont dû courir le pays. Pourtant ce roman, nous venons de le voir, racontait l'amour de Tristan et d'Iseut, leurs souffrances, leur mort en un même jour. Ce n'est pas tout, lisons plus avant : Iseut (2) est la femme du roi Marc de Cornouailles, Brangien est la fidèle suivante de la reine, le roi est mis par les jaloux au courant de la trahison, Tristan est exilé, il s'arrange néanmoins pour revoir la reine. Voici une « rédaction » qui ressemble singulièrement à *l'estoire*. Est-il donc si nécessaire, est-il légitime de l'en distinguer ?

La mention du *Chieufueuil* nous amène à un dernier reproche, le plus grave de tous. Ce « lai » a fourni à Mlle. Schoepperle un des chapitres les plus importants de son ouvrage. Croirait-on que dans ce long développement, où il s'agit de la méthode de Marie, de son attitude à l'égard de la légende, il n'est pas question un instant de la poétique comparaison de la coudre et du chèvrefeuille qui est toute la raison d'être du poème comme elle en fait le charme :

D'els dous fu il tut altresi
 come del chieufueuil esteit
 ki a la coudre se peñeit :
 quant il s'i est laciez e pris
 e tut en tur le fust s'est mis,
 ensemble poent bien durer ;
 mes ki puis les vuelt desevrer
 la coudre muert hastivement.
 « Bele amie, si est de nus :
 ne vus senz mei ne jeo senz vus ! » (v. 68-78.)

(1) En fait, voici ce qu'elle dit, p. 475 : « It has been suggested that Marie was acquainted with the *estoire*, and that she purposely simplified the incident [Rencontre de Tristan et d'Iseut dans la forêt]. This explanation is of course possible, but we are inclined to reject it: the opposite tendency is constantly to be observed in the development of the tradition. »

(2) Marie ne prononce pas le nom d'Iseut

Autant dire que ce qu'a négligé Mlle Schoepperle dans cette œuvre d'art, c'en est précisément l'art même. Et il n'y a pas là une exception. Toute occupée à comparer des thèmes et à établir des schemas, Mlle Schoepperle se désintéresse un peu trop de la valeur esthétique des œuvres, de leur forme. Dans l'intérêt d'un hypothétique *Tristan* gallois ou irlandais, elle sacrifie d'un cœur léger un très réel *Tristan* français. Comme elle écarte ainsi d'entrée de jeu l'élément artistique, il n'est pas étonnant qu'au terme de son analyse elle ne retrouve nulle part un artiste créateur. D'un bout à l'autre de son ouvrage, avec une ténacité douce, elle procède comme si M. Bédier avait par mégarde, très involontairement, presque sans le savoir, oublié de tenir compte du peuple, des conteurs, des rédacteurs, etc. La thèse de M. Bédier est que la « collaboration instinctive des générations » n'explique pas plus les grandes œuvres de la littérature médiévale qu'elle n'expliquerait les grandes œuvres de la littérature moderne. Il prétend qu'au moyen âge, comme de nos jours, on retrouve « l'action réfléchie, individuelle, de quelques écrivains créateurs ». Si l'on veut réfuter M. Bédier, il faut faire porter la discussion sur le terrain où il l'a placée. Et la tâche devient chaque jour plus ardue: après *Tristan*, il y a encore les *Légendes Épiques*.

LUCIEN FOULET.

Charles Nicoulaud. — Nostradamus, ses Prophéties. Paris. Librairie Académique Perrin et Cie, 1914. [274 pp. in-8°. 3 fr. 50.]

Quand, dans le précédent numéro de cette *Revue*, nous nous gaussions de l'« érudition » nostradamienne de M. Emile Berr, rédacteur au *Figaro*, nous ne pensions guère que M. Charles Nicoulaud se préparait à continuer dignement la tradition des exégètes du prophète de Salon de Crau, dont nous venions de caractériser et les méthodes et les tendances. En effet, à peine achevions-nous de renvoyer la dernière épreuve de notre travail à Montpellier, que nous lisions, au numéro du 30 juin 1914 de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, une longue annonce bibliographique de ce nouveau grimoire, annonce hautement favorable à l'esprit qui l'informe et qui concluait ainsi: « C'est là un livre fort curieux, qui se lit couramment et sans aucune fatigue, grâce à l'érudition déployée par l'auteur pour éviter au lecteur les recherches historiques que nécessitent certaines interprétations ».

M. Ch. Nicoulaud est un homme de lettres parisien, qui a atteint la soixantaine et qu'a fait connaître sa publication, en 4 volumes, des *Mémoires* de la comtesse de Boigne, dont le succès a, on le

sait, été considérable. Précédemment à cette date (1907-1908), il avait donné une étude (1897) sur *Casimir Périer député de l'opposition, 1817-1830*, et un *Manuel d'Astrologie sphérique et judiciaire* (1897), qu'il avait signé *Fomalhaut*. De ses autres « ouvrages initiatiques » : *L'Épiciotrice* ; *Zoé la Théosophe à Lourdes* ; *L'Initiation dans les Sociétés secrètes, l'Initiation Maçonique*, nous n'avons rien à dire ici, sinon qu'ils doivent être lus pour bien comprendre la mentalité de l'auteur, qui est un catholique orthodoxe et fait précéder son *Nostradamus* de 49 pages où est résumée la doctrine de l'Église sur la prophétie et les prophètes d'après les garants les plus autorisés : le chanoine Ribet (*La Mystique divine distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines*), le bénédictin Dom Maréchaux, de la Congrégation olivétaine (*Le Merveil leur divin et le Merveilleux démoniaque*), mais aussi de plus anciennes sources : le cardinal Bona (*Traité du discernement des Esprits*, trad. française de 1675), Saint Jean de la Croix (*Montée du Carmel*, traduction du P. Cyprien, 1652), etc., etc. C'est donc, à peu de choses près, à un livre garanti que nous avons affaire, et si les pages que l'auteur offre ici au public sur Nostradamus ne sont qu'une réimpression des numéros des 5 janvier, 5 février et 5 mars 1914 de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* — où elles parurent originairement, — il ne faudrait point oublier que « pendant les loisirs que lui laissait la politique, et pour se reposer de travaux historiques », M. Ch. Nicoullaud a pioché assidûment les « sciences occultes » et, en particulier, son oracle de Provence, comme en fait foi l'article qu'il donna dès le 23 décembre 1891, dans *l'Éclair de Paris* : *Oracles de Nostradamus*, sans parler d'un autre, plus récent, dans la *Revue Internat. des Sociétés Secrètes*. Malheureusement, cet « historien » ne s'est guère soucié de la bibliographie de sa matière, s'étant borné à la documentation sommaire qu'offrent Baresté et Le Pelletier, ignorant complètement toute autre source, et jusqu'au nom du curé Torné-Chavigny, ce qu'il dit de Nostradamus est pris dans le *Brief Discours* du docteur beaunois : *La première face du Janus français*, d'après la réimpression d'Amsterdam, Daniel Winkeermans, des *Vrayes Centuries*, « revues et corrigées suivant les premières éditions imprimées à Arignon en l'an 1556 et à Lyon en l'an 1558. Avec la Vie de l'Auteur et des observations sur ces Prophéties » (1), et, s'il lui arrive,

(1) Cette édition d'Amsterdam, 1667, semble être celle sur laquelle a été faite l'éd. allemande de 1669, décrite par M. le comte Klinc-kowsstroem dans son article de 1913. *Zt. chft. für Bücherfreunde* p. 372, n° 25. L'exemplaire que M. Nicoullaud a consulté appartient

p. 66, de mentionner la *Vie des plus célèbres et anciens poètes provençaux* du frère de l'imposteur, il le fera sans le moindre scrupule critique et dans la plus complète ignorance du livre de M. Anglade. A ce point de vue, sa science n'est guère supérieure à celle de M. Emile Berr, dont la mentalité journalistique semble, d'ailleurs, en la matière, se rapprocher très sensiblement de la sienne. *Mundus vult decipi...*

M. Nicoullaud n'ayant eu d'autre ambition que de « mettre en lumière » la « multiplicité des cas où la royance de Nostradamus se montre dans toute son ampleur » (p. 37), suivons-le donc sur cette voie où, affectant un air dégagé — il faut bien faire la part du feu, avoir l'air « moderne », que diable! — il n'est, au fond, qu'un convaincu ardent de l'« action mystique surnaturelle » nostradamienne (p. 59). Voici, d'ailleurs, sa peu équivoque déclaration: « Depuis 1897 — date à laquelle, à la p. 323 de son grimoire astrologique, il se déclarait homme de lettres féru d'occultisme — mon opinion n'a pas varié sur ce point, et il est peu probable que j'en change jamais. Je suis toujours resté un homme de lettres. Je ne suis même pas un philosophe et si, après avoir lu cette étude et constaté que Nostradamus a certainement, — par des moyens qu'il indique lui-même et que nous allons voir, — prédit des faits qui devaient se réaliser quelques années ou plusieurs siècles après,

au curé de Saint-Augustin, à Paris, le chanoine Jouin, qui a préfacé son *Initiation dans les Sociétés Secrètes*. Ce même chanoine Jouin possède, dans sa riche bibliothèque, un exemplaire de la soi disant « éd. de 1558 » des *Prophéties*, que nous signalons à l'érudit nostradamien munichois, et sur laquelle M. Nicoullaud commet, p. 78, une malencontreuse note chronologique. Comme cette édition est signée Pierre Rigaud, ce n'est donc que la falsification du XVII^e siècle dont parle longuement, dans son étude, M. le comte Klinckowstroem. Mais M. Nicoullaud n'a cure de ces minuties. En revanche, il révèle son ingénuité philologique lorsque, imprimant à l'aide d'un accent circonflexe (*nô*) une abréviation typographique courante aux XVI^e et XVII^e siècles, il note, p. 69: « Nous avons cru devoir conserver dans ces citations l'orthographe du temps où l'on imprimait *nô* pour non, *môde* pour monde, etc., etc. Cette notation (*sic*) est encore employée dans l'impression de certains livres religieux. » Mais, dès qu'il s'agit d'un scrupule critique, M. Ch. Nicoullaud s'abstient. C'est ainsi qu'à la p. 89 il n'a pas, en réimprimant le fameux distique latin contre Nostradamus, soupçonné du complexe problème de sa paternité, que nous posâmes, sans succès, dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* du 20 janvier 1913, col. 80-83.

quelqu'un me demandait : Comment cela se peut-il. Je répondrais simplement : je n'en sais rien. J'enregistre les faits, je produis des documens (sic), je les analyse et les discute, suivant les méthodes de la critique historique, sans pousser l'étude plus loin, ayant peu de goût et d'aptitudes pour les recherches métaphysiques » (p. 58). Voyons un peu comment — laissant là le passé, qui ne nous intéresse pas si vivement que l'avenir — à l'aide des « méthodes de la critique historique », M. Ch. Nicoullaud nous démontre, *via nos tradamica*, le prochain retour de Philippe VIII et la ruine de la Guenese, à la date précise (p. 238) d'octobre 1921.

Il faut, pour cela, se reporter avec lui à l'Épître à Henry II, datée du 27 juin 1558 — le roy mourut l'année d'après, — qui précède les *Centuries VIII, IX et X* : « Puis après en sortira la tige, celle qui avoit demeuré tant long temps stérille, possédât du cinquantième degré, qui renouvellera toute l'Eglise chrestienne. Et sera faicte grande paix, unio et cœconde entre uns des enfans des fronts esgarez, et separez par divers regnes et sera faicte telle paix que demeurera attaché au plus profond baratre le suscitateur et promoteur de la martiale faction par la diversité des reli-gieux, et sera uny le Royaume du Rabieur qui cœtrefera le sage. » Voilà, n'est-il pas vrai, qui est clair comme de l'eau de roche? « Alors, un jeune chef sortira de la famille qui était demeurée longtemps stérile, au point de vue politique; il viendra du cinquantième degré de latitude nord, c'est-à-dire de Bruxelles (50° 51' L. N.) et remettra l'Eglise catholique dans la situation prépondérante qu'elle doit occuper. Il y aura union et grande paix entre tous ses enfans, qui s'étaient laissé égarer et séparer par les différents partis politiques; et Satan, le suscitateur et promoteur de la Franc-Maçonnerie, faction de guerre religieuse, sera lié au plus profond de l'enfer (Barathrum). Et la France, royaume du furieux, qui s'était cru très sage en se livrant aux jurours révaluationnaires, restera unie à la race antique de ses rois. » Mais quels « rois »? Les Bourbons — M. Ch. Nicoullaud trouve Louis XVIII un « Roy dissimulé, se plaisant aux finasseries de la politique » (p. 185) — ayant manqué leur coup quand s'offrit « pour le prince haîtreux l'occasion de monter sur le trône » et, une fois la fusion faite avec « le comte de Paris, prétendant illégitime » (p. 187), l'heure étant passée, M. Ch. Nicoullaud n'a pas de difficultés à tendre les bras au descendant de « Philippe Egalité, qui vota la mort de Louis XVI, fut un chef rouge, âpre et cruel » (p. 189). Ayant passé légèrement sur le crime de Saint Leu, le 26 août 1830 où — c'est lui qui parle, p. 193 — « le dernier des Condés (le

supremo), sera étranglé de nuit, lorsque le pouvoir aura été usurpé sur trois princes de sa famille (Charles X, le duc d'Angoulême, le duc de Bordeaux), pour avoir demeuré près d'une blonde qu'il avait élue, en partie, son héritière », il voit, dans le quatrain 85 de la *Centurie IV*, la pronostication tant désirée :

*Celui qu'aura tant d'honneur et caresse
A son entrée de la Gaule Belgique
Un temps apres fera tant de rudesses
Et sera contre à la fleur tant bellique.*

Ainsi, le « *grand Celtique* », en lequel Péladan et les légitimistes niçois du *Châtiment* proclamaient Henry V, réapparaîtra sur la branche bâtarde, accompagné de son fidèle lieutenant, le « *second Trasibulus, qui de longtemps aura manié tout ce cy* », pour citer une seconde fois l'*Épître à Henry II*. Ce « *second Thrasibule* » qui, à l'instar du proscrit grec, restaurateur du gouvernement national, ramènera le jeune chef de l'exil de Bruxelles, M. Ch. Nicoulland n'ose l'identifier (p. 241). Plus hardi que lui, nous n'hésitons pas à le nommer. C'est M. Charles Maurras, et nul autre. Et, ce faisant, nous avons conscience de rester dans l'esprit nostradamien, si lapidairement formulé en ce quatrain, qui clôt la *IV^e Centurie* :

LEGIS CAUTIO CONTRA INEPTOS CRITICOS :

*Quos legens hosce versus mature consunto,
Profanum vulgus et inscium ne attractato:
Omnesque : Astrologi, Blunni, Barbotti, procul sunt!
Qui abiter javit, is rite saccr esto...*

Camille PITOLLET.

P. Dorveaux. — Le livre des simples médecines, traduction française du *Liber de simplici medicina dictus Circa instans* de PLATEARIUS... par le docteur Paul Dorveaux. [Publications de la *Société française d'histoire de la médecine*, I.] Paris, 1913, chez le Secrétaire Général de la *Société française d'histoire de la médecine*. In-8° de XXIV-255 p.

Circa instans est le début d'un ouvrage de Platearius (Matthæus), médecin de l'école de Salerne (milieu du XII^e siècle). Ce traité a été souvent traduit et imité. La traduction française que publie le savant bibliothécaire en chef de l'École supérieure de pharmacie de Paris est du XIII^e siècle. Elle est contenue dans le manuscrit n° 3113 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, et était inédite. M. Dorveaux a fait précéder le texte d'une importante

introduction où sont étudiées les diverses traductions ou imitations du traité de Matthaëus Platearius. P. XVIII, il est dit que l'*Arbolayre* aurait été imprimé à Besançon. Je n'ai qu'une remarque à faire, c'est que les formes *qualitey*, *proprietey*, qui se trouvent dans le titre, indiquent en effet une origine comtoise ou peut-être lorraine, car ces formes appartiennent surtout à ces deux dialectes. J'en ai remarqué quelques autres de ce genre dans le texte publié par M. Dorveaux : *clisteire* à côté de *clistere*, *costeil* à côté de *costel* = *couteau*.

Le texte paraît édité avec soin et il présente un grand intérêt pour tous ceux qui veulent étudier l'histoire de la médecine populaire. Il est un des prototypes de ces nombreux recueils de recettes et de formules que l'on trouve encore au XVIII^e siècle et même au XIX^e et que l'on se transmettait dans certaines familles d'une génération à l'autre.

Ce recueil n'est pas moins intéressant au point de vue linguistique : il contient des mots rares, qui sont peut-être employés ici pour la première fois. M. A. Thomas en a relevé quelques-uns ; il y aurait encore à glaner. Dans l'excellent glossaire qui termine l'ouvrage, l'auteur aurait pu peut-être étudier le vocabulaire à ce point de vue, tandis qu'il ne s'est placé, en général, qu'au point de vue scientifique. Mais il a offert aux linguistes un texte bien édité : à eux d'en tirer, à leur tour, leur moisson.

J'aurais désiré aussi que les « méridionalismes » signalés par M. A. Thomas (p. XXI de l'Introduction) fussent relevés. Je ne sais d'ailleurs s'ils sont très nombreux, au point de vue linguistique, mais j'ai retrouvé dans le texte de Platearius une préparation de raisins qui ne paraît pas avoir guère changé du moyen-âge à nos jours. Il s'agit des *passes*, ou raisins secs. Quelques personnes, dit Matthaëus Platearius, font sécher les grappes à l'ombre et puis au soleil ; à Salerne, dit-il, on les prépare mieux : on choisit les meilleurs grains, on les met sécher au soleil, puis au four ; enfin on les lave dans du bon vin blanc et on jette dessus une poudre faite d'épices pilées.

Plusieurs lecteurs de cette revue auront sans doute reconnu la manière dont on préparait dans nos pays — en particulier dans le Narbonnais — les *passes*, raisins blancs (dont j'ignore le nom scientifique) que l'on plongeait dans une lessive spéciale et que l'on faisait ensuite sécher au soleil. Ces raisins, ainsi préparés, se conservaient très longtemps. Il semble que, depuis le phylloxéra, cette espèce ait un peu disparu, ou du moins que l'art de préparer ces raisins secs se soit perdu.

Panso, en languedocien moderne, renvoie à la forme latine *passa* (*uva*), raisin flétri, raisin sec: le mot présente, dans la plupart des dialectes méridionaux, une nasalisation dont l'origine est peu claire: cf. Mistral, *Tresor dou Felibrige*, s. v. *panso*, 2°. M. Emile Levy donne, dans son *Prov. Suppl. Wörterbuch*, la forme PAMSA, qui se trouve dans le texte de la leude de Saverdun (*Rev. lang. rom.* XVI, 107, l. 15): la forme donnée par l'éditeur est PAMSA, qui peut évidemment être corrigée en PANISA (le *panic verticillé*, d'après Mistral, s. v. PANISSO), mais qui peut aussi, comme le veut l'éditeur du texte, représenter *pansa* (il s'agit d'exemptions de droits accordées à l'alun, au girofle, à la réglisse et aux *pignons*).

Signalons, en terminant, un article intéressant sur UVA et RACEMUS publié par M. A. Chr. Thorn dans la *Revue Internationale de dialectologie romane*, T. V (1913), p. 406-418. On y trouvera des exemples de *passé*, *ure passé* en ancien français, mais pas d'exemples d'ancien provençal, où nous ne pouvons signaler à notre tour que l'exemple douteux du *Suppl. Wörterbuch* de E. Levy. Il est étrange que ce mot ne se rencontre pas en ancien provençal au moins autant qu'en ancien français: car il semble bien que c'était une préparation d'origine méridionale (1).

J. ANGLADE

André Le Breton, professeur de littérature française à l'Université de Bordeaux. — La « Comédie humaine » de Saint-Simon. — Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1914, in-16, 3 fr. 50.

Dans son agréable et substantielle étude sur *Balzac, l'homme et l'œuvre*, M. Le Breton avait remarqué que Balzac avait lu les *Mémoires* de Saint-Simon en 1833 et s'en était probablement inspiré pour concevoir la « grande et originale » idée de sa *Comédie humaine*: « Créer tout un monde fictif qui serait l'image du monde réel et où chaque classe sociale serait représentée par un certain nombre d'individus, que les lecteurs retrouveraient de volume en

(1) Il y aurait toute une bibliographie à écrire sur les *passae uvae*, *passulae majores* ou *minores*, etc... et sur leur usage en pharmacie; je me contente de citer les deux ouvrages suivants, dont je dois l'indication à mon collègue et ami, le Dr L. Braemer, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Toulouse: A. J. JOURDAN, *Pharmacopée universelle*, Paris, 1828, II, p. 646; A. ISCHIRCH, *Handbuch der Pharmakognosie*, Leipzig, 1910, III, Liefg. 19.

volume dans des situations et à des âges différents, mais toujours sous le même nom et toujours reconnaissables. »

Cette remarque, en quelque sorte renversée, a fourni son point de départ, son titre et sa conclusion au volume nouveau sur la « Comédie humaine » de Saint-Simon.

Ce n'est pas le duc lui-même qui en est le sujet, bien que son histoire y soit résumée et aussi celle de son œuvre (1), bien que sa physionomie et les caractères propres de son génie ressortent en maints endroits. Ce qui nous est présenté, c'est d'abord le cadre auguste du tableau peint par Saint-Simon, ce Versailles, dont l'auteur des *Mémoires* a mérité de rester pour les lettres « l'immortel conservateur ». Puis sont étudiés d'une façon piquante : *une journée de la vie de Louis XIV*, — *la famille royale*, — *les courtisans*, — *les mœurs de la vieille France*, — *le mariage et la famille*, — *le sentiment religieux*. Est-ce bien d'après Saint-Simon qu'est racontée à ce propos la vie de Mlle de la Vallière ? Je crois plutôt que M. Le Breton s'est permis ici un hors-d'œuvre, mais un hors-d'œuvre touchant. — Après quoi, Saint-Simon ayant été chargé d'une ambassade en Espagne et n'étant pas allé au-delà des monts sans emporter ses yeux perçants et son esprit d'observation aiguisé, nous voyons ce qu'a été le sens de l'exotisme dans Saint-Simon comparé à ses devanciers et à ses contemporains.

Il y a là de fines remarques, mais il y en a aussi dans tout le livre, et par exemple sur l'âge de l'amour au XVII^e siècle, sur l'âge de la princesse de Clèves, sur la raison historique pour laquelle les classiques ont volontiers développé le thème de la rivalité entre père et fils.

Le livre de M. Le Breton ne se pique pas précisément de nouveauté ; mais il vaut par l'esprit et l'élégance.

Eugène RICAL.

Louis Roche. — *La Vie de Jean de La Fontaine. Paris, Plou-Nourrit.* Un vol. in-12 de 412 pages. Prix : 3 fr. 50.

Il y avait encore, dans la vie de La Fontaine, bien des points obscurs. Sur plusieurs, M. Roche apporte nettement la lumière : il établit, par exemple, que le fabuliste alla à Paris pour achever ses études vers sa quinzième année ; que chez la duchesse douairière d'Orléans il recevait seulement 200 livres de gage, moins que

(1) Pourquoi M. Le Breton ne mentionne-t-il même pas l'édition Boislisle ?

le joueur de luth; que la Société des Quatre Amis ne put pas se former avant 1664, etc. Sur d'autres points, M. Roche apporte seulement des probabilités. Comment l'idée vint-elle à La Fontaine d'entrer à l'Oratoire? Une fois sorti du noviciat, quelle fut sa vie à Chateau Thierry? Quelles personnes y vit-il et quels livres put il y lire? Comment se fit son mariage? Comment exerça-t-il ses fonctions de maître des Eaux et Forêts? Avec quel monde cette charge le mit elle en contact? De quels spectacles le rendit-elle témoin? A quelle date et dans quelles circonstances se nouèrent les amitiés qu'il fit à Paris? A ces questions et à beaucoup d'autres M. Roche est obligé de répondre par des hypothèses. Mais ses hypothèses s'appuient sur une connaissance très approfondie des hommes et des choses du XVII^e siècle, comme de l'œuvre de La Fontaine. Aussi la plupart ont-elles toutes les chances d'être la vérité même. Quand donc on a achevé de lire cette biographie solidement préparée et où rien n'est avancé qui ne repose sur des textes sérieux, on a l'impression que c'est bien avec La Fontaine, que c'est bien avec son milieu que M. Roche vient de nous faire vivre. Et de cette lecture on rapporte en outre la conviction que l'œuvre du poète est pleine de « choses vues ». La Fontaine aurait goûté un livre où sa vie et son caractère sont étudiés avec une sympathie intelligente, mais avec une sincérité exempte de toute flatterie. Il aurait aimé le style bien français, vif, délicatement coloré, spirituel, de son nouveau biographe, son art de glisser des malices sans en avoir l'air, ses fines allusions à des vers connus. Et sans doute il n'aurait pas été autrement contrarié de rencontrer parfois chez lui une pointe de préciosité.

Joseph VIANEY.

Domenico Ferretti. — Il Codice Palatino Parmense 286 e una nuova « incantenatura ». 65 pp. in-8°. 1913.

Détaché de la Revue « Aurea Parma », cet opuscule est une contribution à l'histoire de la lyrique musicale en Italie, *dell' estremo trecento*.

L'étude générale du manuscrit fournit matière à une introduction où l'érudition nécessaire en un sujet de cette sorte, est présentée avec autant d'agrément que de clarté. L'annotation abondante prouverait à elle seule à quel point l'auteur est maître de son sujet. L'édition avec notes d'une suite de onze sonnets mérite les mêmes éloges.

Bien des gens seront étonnés de l'accueil favorable que recevaient en Italie au Moyen-Age les compositions musicales des Flandres

et de France: « Gallici melius cantant et rationabilius in modo cantandi quam italici » (p. 17).

Ces études partielles, très soignées, soulèvent toujours quelque partie du voile qui nous dérobe la réalité vivante de la musique de ce passé lointain, où, pendant que Florence se livrait aux joies du carnaval, la coupole de Brunellesco se dressait dans le ciel et un rayon de soleil dorait les ciselures des portes du Baptistère (p. 23). Essayer de faire revivre cette époque où l'art embellissait toutes les manifestations de la vie, sera toujours le plus honorable des efforts.

F. C.

W. Meyer-Lübke. — Romanisches etymologisches Wörterbuch. *Hildelberg, Carl Winter, 1911-1914* (livraisons de 1 à 7).

Observations générales

Une part considérable des mots latins en tête d'article ne se trouvent pas dans les dictionnaires usuels; une part assez considérable, pas même dans le *Thesaurus glossarum commendatarum*. L'auteur s'est montré en cette matière trop avare de renvois aux sources, *Corpus inscriptionum*, glossaires, etc... Ne pourrait-il pas ajouter, dans l'*index* alfabétique général qui doit terminer son livre, d'assez nombreuses indications dans le genre de celles qui figurent par exemple sous les n^{os} 1731, 1932, 4448, 4873, 5164, 5419, 5423? Pour le dire en passant, l'abréviation C I L = *Corpus inscriptionum latinarum* ne figure pas à la table, p. XIV.

Dans cet *index* on pourra encore préciser l'origine exacte de certains mots ou thèmes présentés dans le corps du dictionnaire avec l'abréviation *germ.* Est-ce une sorte de germanique commun restitué, une base étymologique établie en faisant abstraction de variantes dialectales? Est-ce un mot attesté dans un dialecte germanique? alors lequel?

Les grafies adoptées pour des langues éloignées demandent une explication: ainsi je me trouve par hasard savoir que *ct* dans *qactran* (6902) est une consomme enfatique (cacuminale), mais, n'étant qu'un arabisant tout à fait occasionnel, je ne sais ce que signifient par exemple *qar'a* (6900) et *rob'a* (7345). Ces grafies ne sont pas toujours conséquentes: ainsi pourquoi, pour « artichaut », faire deux articles distincts, 1865, *charschof* (grafie allemande), 4060, *haršif* (translittération de l'arabe assez inexacte)? D'après une communication de M. Gaudefroy-Demombynes, le mot arabe est *zaršof* ($x = ach-laut$, la grafie du n^o 1865 est fidèle): son *o* est

représente dans tous les mots cités aux deux articles. A cette occasion je me demande pourquoi it. *articiocco* et fr. *artichaut* seraient prov. moderne *archichaut* ou *arquichaut* emprunté. Il semble bien plutôt que ce dernier est une adaptation récente de fr. *artichaut*: les formes indigènes, reflets fidèles du mot arabe, sont *carchofle*, *carchojle*, etc... (v. *Tresor d'ou Felibrige*).

Voici maintenant une faute plus grave, parce qu'elle n'est guère reparable dans la suite de l'ouvrage. Dans son introduction (p. X) M. Meyer-Lübke nous dit avoir, pour le provençal moderne, reproduit les formes données par Mistral, sauf quelques simplifications qui s'expliquent d'elles-mêmes. En réalité il a le plus souvent ramené les mots pris dans le *Tresor d'ou Felibrige* et ceux pris dans l'*Atlas linguistique de la France* à une transcription phonétique commune, dans laquelle, en principe: *u* rend *ou* de l'orthographe provençale usuelle; *ü* rend *u*; *k* rend *c* devant *a*, *o*, *u* ou consonne; *s* rend *ss*, *ç*, *c* et *sc* devant *e* ou *i*; *z* rend *s* entre voyelles; *ñ* rend *gn*. Ce parti se conçoit fort bien: on ne pouvait guère reproduire les exemples du *Tresor* tels quels à côté de mots pris dans l'*Atlas* en transcription phonétique; M. Meyer-Lübke n'est peut-être pas assez familier avec l'orthographe provençale pour ramener les mots de l'*Atlas* à la grafie du *Tresor*. Donc, jusqu'ici, pas d'objection à faire, à condition que le système soit strictement appliqué, ce qui, comme on va le voir, n'est pas le cas. Mais, tout d'abord, ce système fonctionne très mal pour le jeu de mi-occlusives et de spirantes échelonnées, suivant les parlers, depuis au moins la région médiopalatale jusqu'au moins au niveau des incisives. L'orthographe usuelle les note uniformément par *ch* pour la sourde, *j* pour la sonore, sauf *y* employé pour noter le *yod* des parlers du S.-O. de la Gascogne: ex. « jurer », béarnais, bigourdan, etc... *yura*, partout ailleurs *jura*, qu'un Avignonnais lit *dzüra*, un Marseillais ^v*güra*, un Toulousain ^v*züra*, certains Périgourdins ^v*güra*, etc. La grafie *jura* sous-entend des variantes de prononciation sans intérêt essentiel pour la transmission du mot entre l'époque romaine et l'époque actuelle, ce qui est le fait capital pour un dictionnaire étimologique. Si, au contraire, on formule « lat. *jurare* > prov. moderne *dzüra* », on semble restreindre le fait à la région qui prononce *dz*.

Le pis est que M. Meyer-Lübke, une fois adopté un parti bon ou mauvais, ne l'a pas constamment suivi. Dans *junego* 4626, *juselo* 4646, *u* notre un *ü*; *juselo* 4646, *clápo* 4706 a. avec *c*, mais *kutigá* 4684, ^v*gunusklo* 4831 avec *k*; *ajásá* 4566 avec *j* usuel et *s* phonétique;

lazanko 4917 avec *z* fonétique et *nh* grafie usitée en vieux provençal, mais généralement abandonnées aujourd'hui; *juvego* 4626 *juselo* 4646, *chato* 1770 b), mais ^v*qinusklo* 4831, *latsusklo* 4834, etc. V. encore 7286.

Mes observations sur la série *j - ch* s'appliquent également aux parlers franco-provençaux. Le parti adopté engendrie des erreurs comme celle que je signalerai sous le n° 7285. Il y a parfois intervention entre les signes *e* et *e*, v. 6534, 7277, 7285. Une orthographe d'usage bien comprise se prête souvent mieux à un exposé de généralisation qu'une transcription fonétique, moins souple, faite essentiellement pour noter avec exactitude les fonèmes d'un parler étroitement déterminé. La justesse approximative de la notation facilite la vue des correspondances et diminue les chances d'erreur. Une telle notation peut d'ailleurs tenir compte de nuances observées sur une aire étendue, comme p. ex. des qualités différentes de *r* (v. 7359).

En résumé, quiconque ne connaît pas à fond tous les parlers du sud de la France et de la région du Rhône moyen sera exposé à d'assez graves erreurs en prenant telles quelles les formes données par M. Meyer-Lübke. Il y a lieu de craindre qu'il n'en soit à peu près de même pour l'Italie du Nord et pour le domaine réto-roman, et généralement pour tout ce qui n'est pas soit une langue littéraire comme *frz.* = *französisch*, soit un patois strictement local comme *moljett.* = *mundart von Moljetta*.

Pour le domaine provençal spécialement, v. en outre les observations particulières sur les nos 4367, 3. 4614, 4831, 5443, 5941, 6034, 6534, 6935, 7408.

D'autre part, il est fâcheux que l'abréviation *nprov.* (dont l'explication manque à la table, p. xxi) précède tantôt un mot qui peut être usité dans tout notre Midi sous une forme commune, ex. *hes* < **bissus* 1132, tantôt un terme local comme *chato* « jeune fille » 1770 b), employé seulement autour d'Arles et d'Avignon, ou *hali lairun* « milan » 4931, que *h-* et *-n* situent en Gascogne, le Béarn et les autres pays où *-n* tombe exceptés (*hali* au *Tresor dou Felibrige*, avec deux citations de Larrebat, écrivain bayonnais).

Le dictionnaire de M. Meyer-Lübke a en général le très grand mérite de circonscrire les recherches ultérieures; mais ici il égarrera parfois les chercheurs.

Dans son compte-rendu du *Petit dictionnaire provençal-français* (*Romania* 1909, p. 603 et suiv.) M. A. Thomas exprimait le regret que M. Levy eût, dans un but de simplification, noté uniformément par *s* la sifflante sourde prov., sauf quand elle remonte à lat. *c*

devant *i* (ex. *caser* < **cassam*, *casar* < *capitare*, *cep* ≅ *cippu*), et par *z* la sifflante sonore de *auzar* < **ausare* comme la consonne originellement mi-occlusive (= *dz*) de *auzir* < *audire*, *razim* < *racemu*, *pozō(n)* < *potione*. M. Meyer-Lübke a adopté le même parti que M. Levy. Ce parti est fâcheux. Il n'y a aucun inconvénient à distinguer *cep* de *câser* et de *casar*, bien que la prononciation semble avoir été de très bonne eure identique; il faut distinguer *ausar* (et alors écrire *câsser*, *cassar*) de *auzir*, *razim*, *pozō(n)*, parce que la prononciation a différé assez longtemps, et diffère même aujourd'hui dans certains parlars. Les interventions de *s* et de *z* ne sont pas rares dans les mss., et cela semble indiquer que les parlars servant de base à la *zolvâ* avaient d'assez bonne eure réduit l'ancien *dz* à *z*, mais en finale assourdie on n'a qu'à date relativement basse *-s* au lieu de *-tz* qui marque nettement une prononciation mi-occlusive dans des cas tels que *nitz* < *nidu* (cf. pour ce mot mon observation sur l'art. 5913), *patz* < *pacc*, *porz* < *putu*. D'autre part la valeur *dz* est assurée par la réduction à *d* dans certains parlars, ex. béarnais *aubi*, landais *arradim* contre *gausa*, correspondant respectivement à v. prov. *auzir*, *razim*, *ausar*, en Provence proprement dite aujourd'hui *ausi*, *rasin*, *ausa*. Les phénomènes modernes sont trop compliqués pour que je puisse préciser ici le détail: des parlars ont *d* pour *dz* < lat. *c* devant *e*, *i* et *s* (= *z*) pour les autres *dz*, d'autres font passer à *d* même d'anciens *s* (= *z*) < lat. *s* entre voyelles, etc..., etc... Mais le seul fait qu'il reste trace d'une distinction et dans certains parlars actuels et dans les anciennes grafies m'autorise à tenir *auzar* écrit comme *auzir* pour un anacronisme qui masque les conditions de l'évolution fonétique.

Par contre, on approuvera M. Meyer-Lübke d'avoir rompu, comme dans ses ouvrages précédents, avec la singulière contradiction en usage dans les publications allemandes au sujet de lat. *i* et *u*. Il distingue *j* de *i* et *u* de *v*; en Allemagne, l'habitude est d'écrire p. ex. *silca* à côté de *strenua*, mais *maior* comme *radius*. *silca strenua maior radius* et *silua strenua maior radius* ont leurs motifs, leurs avantages et leurs inconvénients; *silca strenua maior radius* n'a que des inconvénients (v. Niedermann dans *Mél. Saussure*, p. 64).

Notes sur les livraisons de 1 à 3

31. **abismus*. Il me semble que tous les mots romans devraient être entre crochets, comme savants.

394. *amañja*. Il aurait fallu indiquer que cette étymologie présente des difficultés multiples, comme M. Dauzat l'indique dans l'art. de *Romania* auquel on renvoie.

422. *amicus*, fin de l'article, opinion trop absolue sur la disparition du vocatif dès l'époque latine; v. notamment une précieuse indication de M. Morf dans *Herrijs Archiv* 1913, p. 465, concluant ainsi: « Die formenlehre des altfranzösischen und altprovenzalischen vokativs wird einst anders aussehen, wenn wir sie auf die sprachliche überlieferung gründen und darauf verzichtet haben werden, die alten texte nach regeln, die wir erpunden haben, zu korrigieren und zu uniformieren. » Je souligne et je renvoie aux réflexions de M. Acher dans *R. L. R.* 1913, p. 516 et suiv. et 1914, p. 173.

724. *assequi* est donné sous forme déponente, mais 2158. *consequere* et 6787. *prosequere* sous forme active. *Asuire* à Nice ne peut pas remonter à *assequi*, pas plus que le simple *suire* (en orthographe usuelle *assouire*, *souire*) à *sequi*: « suivre » se dit à Nice *segr*. On peut songer à *absolvere*.

857. *baderna*. « Zusammenhang mit 988 ist begrifflich nicht möglich. » Est-ce bien sûr? Les badernes sont des tresses de vieux cordages destinées à isoler des objets l'un de l'autre, à les caler, à éviter des dégâts par déplacement ou frottement: elles sont donc insinuées dans un iatus qu'elles maintiennent régulièrement béant (988. *batare*).

Je crois qu'il n'y aurait que des avantages à réunir en un seul article 986. *bataculari* « gähnen » et 988. *batare* « den mund aufmachen » en tenant compte de la forme *badare* enregistrée par le *Thesaurus linguae latinae* en cours de publication.

1016. *bed* (tränk.) « bachbett ». *Lit* d'un fleuve n'est guère une expression populaire; on passe mal de « lit » à « fossé, canal »; les termes de la famille de fr. *bief* sont usités dans tout le domaine gallo-roman, i compris la Cisalpine: pleinement satisfaisante est la base celt. **bedō-* (bas-lat. *bedum*) « fossé » posée par Holder, *Altktelt. Sprachschatz*, comme apparentée à germ. **badja* > got. *baði*, lit. *bedu* « je creuse », soit un i.-eur. **bhōdh-*/**bhōdh-*; **bedō-* est continué dans divers dialectes celtiques modernes. Je dois cette observation à l'obligeance de M. Vendryes, qui prépare un recueil de termes d'agriculture celtiques continués de nos jours.

1019. *begarmōdi*. M. Sainean a établi que le mot ture est emprunté au roman; v. *Bull. Soc. Ling.*, t. XII, p. cij.

1520. *callis* et 1522. **calmis*. Les *Chaumes* des Vosges et les *calm* (variantes dial. *cam*, *cham*) du Midi, la *Chalp* en Queiras

(un différencié en *-lp*, cf. *verp* < *erme*) etc... remontent à **calmīs*, mais peut-être que les *Chaux* de la Suisse romande, de la Savoie, etc... remontent au moins pour une bonne part à *callis*. A côté du sens de « chemin » *callis* avait en lat. un sens qui serait bien rendu par l'expression *pré-bois* de nos forestiers (Toubin, *MSL*, VI, 197); ce sens appuie le rapprochement de *callis* avec moy. ir. *coill*, gall. *celli*, corn. *kelli* « forêt, bois », v. Walde, *Lat. Et. Wtb.*, 2^e éd.

1551. *gammarus*. Supprimer l'astérisque de *cambarus* et ajouter *gammarus* et *gambarus*, tous deux attestés (v. *Mél. Havet*, p. 511, 512) et utiles pour expliquer des formes romanes.

1598. **cannabia*. Un *-p* rendrait mieux compte des formes romanes citées.

1770. *cattus*, b. vers la fin, je ne vois pas du tout comment l'étimologie que j'ai proposée pour prov. mod. *chato* « jeune fille » ferait difficulté; si M. Meyer-Lübke veut me faire l'honneur de relire attentivement mon article (*RLR* XLIX, et non LI, p. 87), je ne doute pas qu'il ne soit convaincu. « *Von der schriftsprache ausgeht* »; *von frz.* serait plus clair.

2015. **coctare* « kochen ». Comme l'a déjà fait remarquer M. A. Thomas dans *Romania* 1912, p. 452, vfr: *coitier*, prov. *coitar*, etc... s'expliquent d'une façon à tous égards plus satisfaisante par **cōc are* tiré de **cōctu* supin de *cōgere*; le part. pass. *coctus* est blâmé par Capel, et le fréquentatif *coctare* est attesté. Le prov. moderne a partout *u* (écrit *ou*) aux formes accentuées sur le tème, ex. 3^e pers. sing. prés. ind. *coucho* comme inf. *coucha*: en partant de **cōtare* il faudrait admettre une réfection de *coucho* d'après *coucha* qui est tout à fait contraire aux tendances du prov. A Saint-Etienne l'impér. est *kwéti* comme *krve* < *crūce*: **cōctū* aurait donné *-o* comme *no* < *nocte* ou *-iŕe-* comme *-iŕe* < *octo*. A Damprichard (communication de M. Grammont) on a le postverbal *kūt* « âte », qui exige une base avec *o* fermé et paraît bien être indigène, car on ne voit pas quel parler voisin aurait pu fournir une forme dont Damprichard aurait fait *kūt*.

2181. *contente* « sofort ». Manque un renvoi aux *Mém. Soc. ling.*, t. VII, p. 474, où M. Grammont a posé l'étimologie en question. M. Spitzer a publié récemment (*Zeitschr. f. rom. Phil.* 1914, p. 358-365) un abondant relevé de tournures fr., catal. et portug. qui entrent aisément dans le cadre établi par M. G., bien que M. S. i voie des objections à une étimologie certaine en tout cas pour Damprichard, v. dans les *Mém. Soc. ling.* les conditions fonétiques et le sens temporel très général de « content » < *contente*.

On trouve le continuateur non de *contente* adv., mais de *contentu* adj. dans la formule landaise de quittance (Mont-de-Marsan, 1458) : per lo pretz e la sòme de quarante sieys florinx... que lo medix Johan benodor ne reconego hauer agutz, pres, comptatz e rescobutz de las manxs deusditz croupadors, per tal forme, maneyre e condicion que s'en tengo per benh pagat, *content*, callant e abondors deu tot (Millardet, *Rec. de textes des anc. dial. land.*, p. 31) : *callant* « se taisant », c'est-à-dire « n'ayant plus rien à réclamer » ; *abondors* « satisfait » (contrépel pour *-os* ; le fém. *haboundoze* est attesté dans un autre acte).

2255. *corrogata*. Ajouter vieux franco-prov. *coruan* (v. notamment Paul Meyer, *Recueil d'anc. textes*, p. 159).

2311. *crena*. Ce mot a tout droit à un astérisque (v. Walde, *Lat. Etym. Wth.*, 2^e éd.).

2506. *decollare*. Les formes avec *g-* n'exigent pas un croisement avec *gula* ; on a de nombreux exemples de verbes composés présentant un traitement purement fonétique de la consomme intervocalique entre le préfixe et le tème : *depannare* > prov. *debanar*, *repannere* > prov. *rebondre*, franco prov. *recondre*, etc..

2523. **degradus*. Prov. *degra*, et non *degrat*.

Notes sur la 4^e livraison

3223. *fatuus*, 2. **fatidus*. La meilleure explication est un croisement entre *fatuus* et *rapidus*, v. Gaston Paris et Puitspelu dans *Romania* 1888, p. 287 8.

3269. *feta*. Le sens de « brebis » est établi en latin tardif, v. A. Thomas dans *Mél. Haret*, p. 509.

3294. *filix*. Dauf. *fūozo* n'a jamais existé ni pu exister. Il y a eu en dauf. *fogi* < *filica*, et il y a *fāza*, *fūza* et autres formes continuant *filice*, v. Devaux, *Lang. vulg. du Dauf. septentr. au moy. âge*, p. 173. Sur *filica* en lat. tardif v. A. Thomas dans *Mél. Haret*, p. 510.

3300. **filictum*. Le mot se trouve chez Columelle.

3303. *Felibre* ne peut être ni l'esp. *feligres* (lire *feligrés* avec la même accentuation qu'en campidanien *filigrizu*, portug. *frequez*) < (?) *filigrégis*, parce que *-gr-* n'a aucune raison de devenir *br-* et l'accent aucune raison de changer de place, ni un **felibris* tiré de *fellare* pour les besoins de la cause, bien qu'il ne satisfasse ni au sens ni à la forme. Ce mot est tiré d'une oraison populaire recueillie par Mistral à Maillane vers 1848, publiée par lui dans l'*Aioli*, n° 137, p. 1 (1894), par Jourdanne dans son *Istoire du*

Felibrige, p. 201, publiée ailleurs encore. Dans *Moun Espelido*, p. 213, Mistral conte comment il fut adopté en 1854 par les fondateurs du Felibrige. Dès 1878, dans *Lou Prouvençau*, n° du 28 avril, M. E. Alexis, notaire à Aix, avait expliqué qu'au vers de l'oraison

Emé li sèt felibre de la lei

il y avait primitivement le mot ébreu *sefer* « livre » suivi de sa traduction provençale *libre* :

Emé li sefer (libre) de la lei.

Cette étymologie a été indiquée à nouveau par M. Aurouze dans son *Istoire critique de la Renaissance méridionale au XIX^e siècle* (Avignon, 1907), t. II, p. 26, note 1, et par M. A. Bertuch dans la *Frankfurter Zeitung* du 10 avril 1908. Elle semble irréprochable. Le mot *sefer*, avec une prononciation populaire négligeant -r, surtout devant consonne initiale de mot suivant, aura été mis en circulation par les nombreuses et actives communautés juives de Provence, d'où sont sortis d'assez nombreux écrits en langue provençale. Il a pu être confondu avec *sefer* « scribe » : le texte montre Jésus disputant dans le Temple avec les *sefer*. Deux réponses à l'objection que le pluriel ébreu est *sefarim* paraissent également recevables. Ou bien le rédacteur de l'oraison, peu familier avec la flexion du substantif en ébreu, aura employé *sefer* après un article au pluriel, d'où *li sèt sefer (libre)*, coupé ensuite, soit dans une copie, soit en tradition orale, *li sèt felibre*, le mot *sefer* n'étant plus compris, ou bien le texte primitif avait *lou sefer (libre)*, coupé ensuite *lou sèt felibre*, où l'on aura substitué *li* à *lou* pour mettre l'article d'accord avec le numéral qu'on croyait comprendre. Le mot *felibre* ainsi dégagé de cette fausse coupure avec étymologie populaire n'avait pas de sens bien net : c'est précisément ce qui en faisait le charme dans un texte de cette nature et ce qui en a assuré la conservation : le savoir et le pouvoir de Jésus devaient sembler merveilleusement attestés par cette disputation avec sept adversaires aussi mystérieux et partant aussi redoutables.

3338. Pourquoi un astérisque à *flabellum*?

3356. L'étymologie de fr. *flatter*, etc... par francique *flat* est appuyée sémantiquement par le fait que « *flatter* » se dit à Dampriard *ropynā*, qui serait en fr. **raplaner*.

3422. 3. dernière ligne, *fou* « baner im schachspiel ». *Bauer* est le *pion* ; le *fou* se dit *loufer*.

3340. *Foirole*, corr. *foirole*.

3536. *fricura*. *Fressure* a été justement rattaché à **frustiare* par M. Grammont (*R. L. R.* 1899, p. 471).

358b. Supprimer l'asterisque devant *junquibus* (v. *Mél. Harv.*, p. 511).

3755. *gibbus*, etc... Ajouter *gibba* > vprov. *giba* > prov. moerne *gibo*, mot très usité.

3796. **glodium* rend compte de fr. *glui*, vprov. *glui* (?), mais il vaut mieux poser **elodium* à cause des variantes vpr. *eloch*, *elot* (Provence proprement dite *eluo* « chaume restant sur le sol après la moisson », Aurillac *elujado* « toit de chaume ») à côté de *gloch*, *gloi*, *glui* (Saint-Gilles sur Rhône *glo* « tige de chaume »). Les renseignements que donne la carte *Glui* de l'*Atlas linguistique de la France* sont sujets à caution: il est probable que beaucoup des sujets interrogés n'ont pas compris ce mot, qui n'est vraiment pas français commun. Le *Dictionnaire général* le donne comme vieilli et pose **glodium* ou **elodium*. A joindre à la série des traitements de consomme initiale *carca* > fr. *cayc*, prov. *gâbi*, béarn. *cauye*, etc., etc.

3815. *gâbio*, « Nprov. *guza* » est *goujo* usité dans la partie S.-O. du domaine au sens de « diestmädchen », et non de « dirne », avec de nombreux dérivés signifiant « jeune homme » et « jeune fille » (v. *Tres. d. Fl.*): v. prov. *goja* « jeune fille » et le dérivé *gojal* « jeune homme ». Peut, aussi bien et même mieux que de *gâbio*, sortir de 3816. *gâbius*, sous lequel il eût été bon de citer, à côté de la forme savante v. pr. *gabi*, une forme populaire moderne telle que *gouci*, usité au sens de « goujon » dans une partie de la Marche limousine (v. A. Thomas, *Romania* 1912, p. 458).

3906. *gâbia* « hohlmeissel », « Nprov. *gubio* » est le lang. et lim. *goubio* du *Tres. d. Fl.*, qui remonte à 3911. *gûlbia*; *gûbio* est continué par *goujo*, tête d'article au *Tres. d. Fl.*, (v. prov. *goja*).

4035. *happja*. V. mes observations sur le n° 6495.

4100. *helix* « efeu ». Prov. *caze*. Lat. *helix* désigne une sorte de lierre, mais prov. *caze* désigne le chêne vert et continue visiblement *ēlex*. Du reste *caze* figure au n° 4259, *ēlex* — *ēlex*; à cet article *ēlex* est donné comme osque et ombrien, mais *ē-* ne paraît régulier qu'en ombrien et dans les dialectes du Latium, non en osque (v. Ernout, *Elém. dial. du vocab. latin*, p. 55-57, 156).

4114. *hereditarius*. Prov. *cratier*, corr. *cretier*.

4161. *hoc anno*. Ajouter gascon moderne *enguan*, et noter que cette forme, comme d'autres en *-n-* citées au texte, peut s'expliquer par un croisement avec la préposition *en*.

4231 et suiv. *humratic*, *humcrus*, *humidus*, *humigare*, *humor*. La grafie sans *h* est également usitée en latin, et *h* ne se justifie pas étimologiquement.

4281. SBPreussAWBerlin 1889, 1080; lire 1889, II, 1090.

4296. *impedire*. Voir les observations de M. Dauzat dans *R L R* 1913, p. 296.

4297. **impédina* « oberlehner »; lire « oberleder ».

4359 a. Pourquoi un astérisque à *incour*? Parce que le mot est généralement écrit par *-ch-*? Mais alors il faudrait p. ex. au n° 1881 mettre **corda* à côté de *chorda*.

4367. 3. Rapprochement assez malheureux entre catal. *enclusa*, forme authentique faisant immédiatement penser à lat. *inclusa*, et prov. moderne *enkluzo*, forme tout à fait suspecte qui semble une sorte de moyenne proportionnelle arbitrairement établie entre des formes diverses (*-c-* et *-cl-*, *-g-* et *-s-* ou *-s-*) données par le *Tres. dou Fel.* au mot *enclume*, avec un *-o* < lat. *-a* qui ne figure dans aucune de ces formes et ne peut que compliquer encore une étimologie déjà assez compliquée par elle-même.

4368. Fr. (*en*)*jusque*, prov. *enjusca* sont donnés comme remontant à *inde* + *usque* d'après une note (de Tobler) dans *Herrigs Archiv.* Tobler raisonne ainsi: on voit généralement *de usque* dans *jusque*; mais que pourrait signifier ici *de*? Il faut partir de *inde usque* > vfr. *enjusque*, dont la première syllabe est tombée parce qu'on i sentait la préposition *en*, jugée ici inutile au sens. Le raisonnement de Tobler paraît pécher par la base. Laissons de côté la conservation de *-s-* et le maintien d'une syllabe posttonique et ne considérons que ce qui intéresse la question de *inde usque* ou *in+de+usque*. *Inde-ú-* senti comme élément d'un mot simple aurait donné, semble-t-il, **egnu-* comme *verecundia* a donné *vergogue*; *inde ú-* où l'on aurait senti les deux termes aurait donné **en-u-* ou tout au plus **endu-*. Il faut donc poser *de-ú-*, qui donne *ju-* comme *diurna* > *jour*, et soit un groupe lat. *in+deusque*, soit un groupe fr *en+jusque*. *Deusque* n'est pas plus étonnant que *desub*, *desuper*, *inante*, *incontra*, etc...

Notes sur la 5^e livraison

4417. Prov. *ingemescir* ne peut pas remonter directement à lat. *ingemescere*, mais exige **ingemicescere*, avec, bien entendu, mélange de lat. *-ire* et *-escere* dans la conjugaison romane.

4433. *inguen*. Prov. *lenque* avec agglutination de l'article est-il attesté? En tout cas la forme normale *enque*, non citée ici, est attestée, et les parlars modernes l'ont conservée.

4471. *instigare*. Ajouter prov. *estigar*, moderne *estiga*.

4478. *intaminare*. Prov. *entamar*. Où attesté? Manque *entamenar*, fonétiquement régulier et dûment attesté.

4479. *integer*. Le prov. a en effet *entegro*, mais il aurait fallu indiquer aussi le doublet populaire *enti r*, et mettre *entegro* entre crochets, signe adopté pour les mots savants. Manque encore esp. *entero*.

4489 a. *interfōlere*. Au n° 3401 *fodere*, sans indication de quantité. Les dictionnaires latins indiquent tous un *o* bref, et le prov. moderne a *o* ouvert à la première pers. sing. du prés. ind. *fose*.

4496. Il n'est pas absolument certain que roumain *intrebă* soit le continuateur fonétique de lat. *interrogar*, (v. *RLR* 1913, p. 281).

A côté de *enterrar* le prov. a encore *entrevar*, conservé en prov. moderne *entrevà*.

4541. *ipse*. A côté de *cis* le prov. a les variantes intéressantes *eps*, *eus*. Vieux gascon *se*? il aurait mieux valu préciser moins la localisation et donner plus de formes (cf. Meyer-Lübke, *Gramm. des l. rom.*, t. II, § 106). L'article masc. *sou* « le », fém. *sa* « la » est usité à Grasse.

4585. Pourquoi un astérisque à *jocare*?

4614. » Nprov. *jumplá*, béarn. *yumplá* « schaukeln », nprov. *jumpladero* « schaukel ». Tous ces mots sont particuliers aux parlers de Gascogne, S.-O. *y*, ailleurs *j*. Ils ont tous *-u-* (valeur française), qui dans ces parlers est le représentant normal d'un ancien *o* *estreit* devant nasale + occlusive ou groupe combiné.

4632. **jurom* (gall.). Il faudrait poser une forme celtique **ju-ron* ou une forme lat. vulg. **jurum*.

Il faudrait lier par renvois les art. 4754 et 7032.

4786. Vfr. *crumbir* ne peut pas remonter directement à vieux aut. all. *krummjan*: il faut poser une forme antérieure **krumbjan* (*chrumben* est attesté en vieux aut. all.) ou admettre une formation romane sur **crumb* < vieux aut. all. *chrumb*: **crumb* serait une variante (devant voyelle initiale de mot suivant) de *crom* cité à la fin de l'article.

4815. *laburnum*. Niçard *laborno* étoume: un mot indigène en tradition populaire serait **lavour*: le niçard ne paraît pas avoir de *o* posttoniques, même dans les mots savants ou empruntés. Est-ce que l'abréviation *nizz*, désignerait ici le parler piémontais de *Nizza Monferrato*, et non, comme p. ex. au n° 724, le provençal de Nice (en italien et en allemand *Nizza*)? Il aurait fallu le spécifier à la table des abréviations.

4821. *lacerta*. Ajouter *lacertus*, attesté, base des formes romanes masc. 4824. *lacrima*: même observation pour *lacrimus*, *-um* (v. A. Thomas dans *Mél. Harst*, p. 515).

4831. **lactinüscula* « wolfsmilch ». Nprov. *ġinusklo* (> frz.

ginouscla). » Il aurait fallu renvoyer à la notice de M. Thomas (*Mélanges*, p. 83 et *Romania*, t. XXIX, p. 176); l'article ainsi rédigé semble un rébus. La forme en question est montpelliéraine, *cinuskla*. Comme en moutpell. il n'y a plus de $\frac{y}{y}$ sonore, il arrive qu'on écrit indifféremment *ch* et *j* ou *g*: **lactinuscula* > **lachi-nouscla*, puis, par déglutination de l'article et interversion des signes *ch* et *g*, *ginouscla*. Le mot d'emprunt en français est *ginouscle*, provenant d'une coquille *ginouscla* pour *ginouscla*.

4834. **lactuscula*. Mettre $\frac{z}{u}$ pour rendre compte des formes avec *-u-* ou *-ü-* (*-ou-* ou *-u-*) citées par M. A. Thomas, *Mélanges*, p. 97 et *Romania*, t. XXIX, p. 181.

4911 et 626 (dans le renvoi final au n° 626 lire 4911, et non 4913). On ne voit pas bien en quoi lat. *arca* ne suffit pas à rendre compte de port. *leira* « gartenbeet: raum zwischen zwei furchen » avec agglutination de l'ancien article *la*. Il semble que la forme simple *cira* a très bien pu se spécialiser au sens de « tenne » et la forme agglutinée aux autres sens.

4942. Ne faudrait-il pas un astérisque à *laurinus*? Les dictionnaires usuels donnent *-i-*, et l'ouvrage de Mussafia cité ici n'indique aucun texte qui livre *laurinus* (*sic* au texte de Mussafia: ven. *larraner* aus **larrano*=*laurus* mit der seltsamen endung *āno* = *inus*?)

4945. Prov. *laus* tiré de got. *laus* « leer ». Toutes les acceptions dans les exemples donnés au *Supplement-Wörterbuch* de M. Levy s'expliquent mieux en remontant à lat. *lapsus*.

4947. ZRPh. XXXIII, 616. Renvoi faux; rien dans tout le volume sur fr. *losange*, it. *lusinga*, etc...

4982. It. *lentischio*, benev. (Bénévent en Italie? manque à la table des abréviations) *stinčō*, Bari *stingō* et prov. *lentiscle* ne peuvent remonter à *lentiscus*, mais exigent **lentisculus*. Ajouter prov. *lentisc* < *lentiscus* et noter que les mots reposant sur **lentisculus* et sur **lentisculus* ont souvent subi des dissimilations et des métatèses assez compliquées: en Languedoc des parlers ont *restincla*, d'autres *rastincla*, d'autres encore *restencla* et d'autres *rastencla*.

5015. *libra*. Prov. *licura*; lire *liura*: le développement *-iu-* > *-ieu-* n'est pas général en domaine provençal.

5067. *lingua* Prov. *lleugua*; lire *lengu*.

5079. Prov. *regolisa* « réglisse » n'est ni dans Raynouard ni dans Levy, qui donnent *regalicia*, *reguelisia*, *regulecia*, *recalesia*, *recalesia*, *regalensia*. Si cette forme intéressante est attestée, il aurait été bon de dire où.

5135. « *lucana* » morgenstern ». Xprov. *lujan* At. Lang. 494 ». Il aurait mieux valu poser l'adj. dûment attesté *lucanus*, *a*, *um* et indiquer les variantes masc. *lujan* et avec changement de suffixe *lūgar* « étoile du matin », fém. *lūgano* « clair de lune ».

5150. *lūcūbrare*. BGIPS Rom. VII, 32; ajouter III, 38

5180. **rusciniolus*. La présence de *rusciniā* dans des glossaires latins ne suffit pas à prouver que fr. *rossignol*, etc... ne proviennent pas d'une dissimilation de *l* : des formes dissimilées **rusciniolu*, *-a* ont pu entraîner la réfection d'un mot simple *rusciniā*.

5227. Prov. *mag* ne continue pas *magīda*, mais *magule*.

5245. **majalis*. L'astérisque est de trop.

5260. *malifatius*. C'est *malifatius* qui est attesté.

5279. Pourquoi écrire *mamula* au lieu de *mammula*?

5312. Pourquoi un astérisque à *mansionarius*?

5403. *mataxa*. 2. Ajouter vieux lionnais *messi*.

5406. *mater*. Catal. *mara*; lire *marc*.

5430 a. **maturescere*. L'astérisque semble superflu.

5443. *maxilla*. Prov. moderne *meiso*; lire *maiso* (-ai, et *s* sourde; on écrit dans l'orthographe usuelle *maïss*o).

5452. Au lieu d'inscrire un béarn. douteux *mīyā* « grenzlinie zwischen zwei grundstücken » et un prov. moderne énigmatique *meyan* « scheidewand im stall » il aurait mieux valu noter que l'adj. *medianus* est conservé en prov. ancien et moderne avec des formes parfaitement régulières telles que *mejan* (*meja* dans les parlers qui laissent tomber *-n*, *mean* dans ceux qui laissent tomber *-j*, etc... (v. Levy et *Tresor du Friuli*)).

5463. *medulla*. Prov. *mezula*; lire *mezola*. Prov. moderne *mudela*, c'est-à-dire, en orthographe usuelle, *moudelo*; il aurait fallu noter que « moelle » se dit *mesoulo*, qui continue fonctiquement *medulla*, que *moudelo* signifie plutôt « mie de pain » et qu'on a encore, dans cette dernière acception, *moutedo*, qui paraît bien attester une influence de « molle » dans ces formations assez obscures avec *-d*. Cf. 5647. *Merulla* est-il bien attesté?

5467. *meisinga*. Prov. *mezanga* et port. *mouanga* sont-ils bien attestés, et le second est-il le premier emprunté? Au prov. moderne devrait figurer en première ligne *mesengo* (v. *Tres. d. Fel.* sous ce mot); *mezange* est un mot français patoisé donné à l'*Ill. ling. de la France* par quelque témoin connaissant mal le vocabulaire rural; si vraiment *pernigle* sort aussi de *meisinga*, il faudrait indiquer au moins brièvement le procès de cette évolution insolite.

Notes sur la 6^e livraison

5493. **mendicitas*. Supprimer l'astérisque; mettre entre crochets it. *mendicità* (cf. le mot populaire *amistà* < **amicitate*).

5534. *měŭla*. Ajouter *merubus*, attesté, pour it. *merlo*, etc...

5535. *merus*. Ajouter *măr*, *mör* usités en composition dans la Suisse romande (v. *Romania*, t. III, p. 106). Les dict. de Gras et d'Onofrio donnent *marc-nu* « tout nu » en Forez; ce composé existait aussi en grenoblois du XVII^e siècle. Formes wallonnes et picardes dans *Rom.* II, 329.

5557. *mi*. 5581. *mîn*. Ces deux types de *koseform* pour le nom du chat pourraient être rapprochés l'un de l'autre, comme une racine susceptible d'élargissements divers (5557 *mič*, *mič-*, *mit-*; 5581 *mîn-*, *mîñ*; cf. encore all. *mus*).

5573. *mille*. Ajouter grenoblois *mîli* < *mîlia* (v. *R. L. R.* 1912, p. 182).

5588. *ministerialis*. Scinder les formes qui, comme prov. *menestairal*, remontent à *mînisterialis* et celles qui, comme prov. *menestral*, engad. *mastral*, remontent à **ministralis*; ajouter — coïncidence intéressante de vocabulaire entre le réto-roman et le franco-provençal (il y en a d'autres) — *mestral*, *metral*, très répandu au Moyen Age dans tout le domaine franco-provençal (v. notamment *R. L. R.* 1912, p. 329) et conservé aujourd'hui comme nom de famille, suivant le degré d'arcaïsme des grafies, *Mistral*, *Métral* ou *Métra*.

5610. *mîssa*. Ajouter aux mots savants béarnais *misse*.

5647. **molliva*. Relier cet article à 5463. *medulla* de manière à expliquer les échanges entre *d* et *l*, entre *e* et *u* ou *o* et entre les sens « mie de pain » et « moëlle » d'où proviennent les formes données par le *Tres. d. Frl.* aux mots *moudele* et *mouledo*.

5654. *mōnăchus*. Plusieurs des formes citées ne peuvent s'expliquer que soit par **monius*, soit par *monicus*; cette dernière forme est attestée (v. Schuchardt, *Vok. Vulg. Lat.*, t. III, p. 100; Parodi, *Studj italiani di filologia classica*, t. I, p. 385 et suiv.; *Zeitschr. f. rom. Phil.*, t. VIII, p. 206-208); cf. all. *mōnch*, avec *umlaut* de *o* tonique.

5656. *mōnastĕrium*. Pour plusieurs des formes citées il faut partir de **monisterium* exigé d'autre part par v. aut. all. *munistre*, all. mod. *münster* (cf. Grammont dans *R. L. R.* 1904, p. 92).

5683. Que fr. *morille* vienne de olland. *morilje*, voilà qui est tout à fait singulier, car l'inverse semble évident; il faudrait justifier cette étimologie au moins par une référence. Que it. *morcolo* remonte à all. mod. *morechl*, cela étonne à première vue; que it.

moreccio ne soit pas clair si l'on part de cette base, d'accord. Je ne suis pas volontiers disposé à admettre un emprunt du roman au germanique pour un nom de champignon. Les Germains sont de médiocres chasseurs de champignons, si on les compare aux Gallo-Romans du S., aux Italiens et aux Slaves. Les Allemands ont adopté *pilz* < lat. *boletus* comme nom générique; ils appellent *rotzker*, mot slave emprunté, le *Lactarius deliciosus* qui pullule dans leurs sapinières; ils substituent fr. *champignon* à leurs dénominations indigènes de la *Psalliota arcensis*; etc., etc. D'autre part, si à la rigueur it. *morecolo* peut remonter à *morechel*, comment en tirer p. ex. prov. mod. *mourigoulo*? D'autre part encore, v. aut all. *morha* et le dim. *morhula* signifient « carotte » et « panais »; en moy. aut all. le simple et le diminutif signifient en outre « morille ». Il n'y a aucun rapport de forme ou de couleur; de plus, la carotte et le panais sont des racines en terre, et la morille surmonte une tige qui sort complètement de terre. La morille est noire, brun foncé ou brun clair; elle ressemble à une éponge ou à une framboise, une fraise, une mûre. Ne peut-on penser que les Romains l'appelaient **mōrīcula* « petite brune »? cf. *helvella*, autre nom de végétal formé sur un nom de couleur (l'analogie de forme avec la mûre est indéniable, mais la morille serait une grosse mûre bien plutôt qu'une petite). Ce **mōrīcula* doit devenir **mōr-cula* comme p. ex. **būrīca* > *bārca* (v. Juret, *Dominance et résistance dans la phonétique latine*, p. 155, 157). Une variante masc. **mōr-culus* rend compte de it. *morecolo* (en formation savante). **Mōr-cula* introduit en v. aut all. arrive à se confondre phonétiquement avec *morhula* dim. de *morha* « carotte, panais »; de là le double sens du simple et du dérivé en moy. aut all.: j'ai noté, après beaucoup d'autres, que l'analogie peut être mise en mouvement par une simple ressemblance phonétique sans aucun contact sémantique (*Le développ. du langage observé chez un enfant bilingue*, p. 130). Sur all. mod. *morechel* est fabriqué le latin de cuisine botanique *morehella*, introduit au XVIII^e siècle dans la nomenclature scientifique par l'Allemand Dillenius (communication de M. Offner, professeur à l'École de médecine de Grenoble). Un **morīcula* refait après les sineopes (ou *absorptions*, v. Juret, *op. laud.*, p. 145, 146) produites par l'ancien accent d'intensité sur l'initiale fournit fr. *morille* (et *morillon* « variété de raisin noir » et « espèce de canard à plumage noir »), d'où sortent olland. *morilje*, angl. *morel*, etc. Un **morīcula* (Du Cange, *morecla* en lat. médiéval) donne picard *merouille*, dissimil. de **mourouille*. It. *moreccio* peut remonter à un **mōrīcius*. Les parlers prov. mod.

ont *mourilo*, -*illo* < **moracula* en form. pop., *mourigoulo* et dissimil. *morigoulo* (*moringoulo* avec un de ces *n* infixés qu'on rencontre dans tant de mots et qu'on a tant de peine à expliquer) < **moracula* en form. sav., *morigolo* analogique des dim. en -*olo* < -*ola*, *mourigo* < **morigol* < **moricultus* en form. sav. et diverses formes en *b* (*Pres. d. Fel.* au mot *berigoulo*) explicables par un croisement avec **umbilicula*, -*a* dont les continuateurs plus ou moins altérés désignent parfois la morille et plus souvent le *Pleuratus cryngii*. Tout ce que je viens de dire a surtout une valeur d'indication et sera peut-être mis quelque jour au point par un confrère mieux outillé en dictionnaires que moi.

5705. **mōcītāre*. *Modū* n'est pas spécialement de Genève et de Viomaz, mais est répandu dans tout le domaine franco-provençal. *Moutū* « *wiegen, schaukeln* » est-il bien attesté en « *westprovenzalisch* »? En tout cas les composés en Provence *amudū*, en Daupiné *cinudū* ou, suivant l'orthographe lélibréenne, *amoudū*, *cinouda* (-*o* aux formes accentuées sur le tème) sont très usités au sens de « mettre en train, remuer ». Ils sont intéressants pour le traitement du groupe *c't*; ils ne peuvent remonter qu'à **mōcītāre*; dans **mōtare* le *t* serait tombé en Daupiné, et l'*ō* n'aurait guère pu, du moins en Provence, aboutir à un *o* ouvert quand l'accent est sur le tème.

5711. *mācidus*. Le croisement avec *musteus* invoqué pour expliquer prov. mod. *muide* est inutile: ce mot (en orthographe lélibréenne *mouide*) remonte directement, sans difficulté, à *mūccidus*.

5717. *mūqil*. Plusieurs des formes citées postulent un changement de suffixe.

5755. *mūre.e*. Il faudrait: 1. *mūrex*. 2. **mūrex*.

5756. *māria*. Le mot est attesté avec *ā* et avec un *o* de quantité douteuse. Certaines formes du prov. moderne demandent *ā*, d'autres *ā* (v. *Pres. d. Fel.* au mot *muro*). On pourrait intituler: 1. *mūria*, 2. **mūria*, 3. *moria*. En tout cas « *Die romanischen formen verlangen o* » est une formule trop générale.

5785. *mūtāre*. Il y a des dérivés intéressants en Suisse; v. *Bull. du Gloss. des pat. de la Suisse romande*, t. VII, p. 30.

5822. *narang'*. Les voyelles initiales de fr. *orange*, prov. *auranja* ne postulent-elles pas un croisement avec les continuateurs de lat. *aurum*? Bien d'autres avant moi ont noté que le contact sémantique est clair, et senti depuis longtemps (les *pommes d'or* du jardin des *Espérides*).

5875. *nē ānus*. Mauvaise grafie pour les formes de Lion et du Forez: dans ces deux pays la première syllabe a un *e* nasal (tr.

vin) et la seconde un *o* nasal (ti. *un*). Ajouter *nō* < *nion*, forme fonétiquement régulière en franco-provençal, usitée notamment en Dauphiné (v. Devaux, *Essai sur la l. vulg. du Dau.*, septentr., p. 279).

5876. *nōgare*. Plusieurs des formes citées devraient être entre crochets à titre de *buchwörter*.

5895. *nōquom*, *nōquus*. Les dict. donnent *-r-*.

5913. *nōdus*. Le prov., à côté de *nū*, avait *nitz*, qui présente le traitement de la moitié environ des parlars modernes.

5917. *nōger*. À côté de la forme savante *negre*, continuée dans la plupart des parlars modernes, le prov. avait la forme populaire *nēr*, dont les continuateurs se rencontrent notamment en Béarn, en Auvergne et en Dauphiné; les parlars de la Provence proprement dite ont encore *nīro* « puce » (au texte, coquille *nīro* pour *nīro* ou *nīero*).

5936. *nīx*. « Gask. *nēu* ». Indication de dialecte trop générale: la mouillure de *n* est propre au sud du pays, le long des Pyrénées.

5941. *nōctua*. Les mots cités exigent **nōctula*. « Nprov. *nuchulo* », mélange de graphie fonétique (*ū. u*) et d'orthographe tēlibréenne (*ch*); le *Tics. d. Fel.*, au mot *nichoulo*, donne beaucoup de formes, mais pas **nuchoulo*.

5951. *nou*. *Nenuil* serait mieux qualifié « afiz. » que « nriz. ».

5968. *nōvem*. 5972. *nōvus*. Prov. *nuou* aux deux articles. Mais cette forme n'est pas attestée. Mettre *nou* aux deux. *Nuova* < *nōva* chez Sordel peut être un italianisme; *nuva* chez le comte de Poitiers peut sortir de **nuova* correspondant à un masc. **nuou*, ou être formé sur un masc. **nuu* < **nuou*. La plupart des parlars modernes ont *nōu* < *novu*, traitement de proclise, sans diftongaison, mais certains ont des formes nées en traitement tonique, ainsi Rouergue *nuou*. Ségala et Aurillac *nīou* < **nuou*, Agen *nīu* < **nuu*.

5975. *nūbilus*. 2. **nībulus*. « Monaco: *nīoure* ». Que note au juste cette graphie? La forme est-elle attestée dans le génois du vieux Monaco ou dans le provençal des quartiers environnants?

6000. *vūrux*, 4. *nōra* (attesté?). Ajouter à la bibliographie Ernout, *Elém. dial. du vocab. lat.*, p. 204, dont l'opinion, opposée à celle de M. Meyer-Lübke, a pour elle d'excellents arguments.

6029. *ōccāsio*. 2. **accasio*. Ajouter prov. *ocaió*, qui continue régulièrement la forme classique.

6034. *ōctāvus*. « Aveyr. *utzabo* »; il faudrait noter *outšabo* ou *ouřabo* (ou diftongue).

6036. *ōctōber*, 2. **octobrius*, 4. *octember* (attesté?). Rayer l'astérisque à *octobrius* et ajouter vieux grenoblois *otoyro*, *oytoyro* 2, *oytembro* 4 (v. *R. L. R.* 1912. p. 175, 177, 181, 332).

6034. *offerre*. Pourquoi mettre entre crochets comme mots savants it. *offerro* et fr. *offrir* au lieu de poser **offerire*?

6054. *oleum*. La seule bonne explication de la plupart des formes romanes consiste à admettre un emprunt plus ou moins ancien au latin savant. C'est portug. *óleo* qui s'éloigne le plus de la formation populaire, supposant une prononciation *ol-um*; it. esp. *olio*, prov. *oli* supposent une prononciation *olium* en trois syllabes. Pour les continuateurs de *olium* en deux syllabes, ajouter à it. *oglio*, etc... les formes populaires d'Auvergne sans voyelle posttonique (v. *Atl. ling. de la France*, carte *Huile*, et cf. à la carte *Oryz* la présence de formes pop. telles que Luchon, Lombez, Mézin, etc... *ots*, pop. ou mi-sav. en *-rye* dans les Alpes et vers Saint-Flour, sav. en *-rdi* dans la plus grande partie du Midi).

6059. *olla*. Poser en deuxième ligne **ōla*, exigé par les formes gasconnes avec *-l-* et non *-r-*, par les formes alpines avec *-r-* et non *-l-*, par les formes d'entre Auvergne et Gévaudan avec *-r-* ou *-g-* et non *-l-* (v. la carte *Marmite* de l'*Atl. ling. de la France*).

6070. *ōpēra*. « Gilh. *obrat* ». Lire sans doute *ubrat*: un ancien *o* prétonique se ferme à Gilhoc jusqu'à *u* (fr. *ou*), comme dans l'ensemble du domaine provençal. La monographie de M. Clugnet n'est pas un répertoire de tout repos au point de vue fonétique.

6080. *ōra*. « Nprov., katal. *vora* « saum, flussufer ». Catalan, oui; mais provençal moderne??? Le prov. ancien avait *vora* et *or*; le prov. moderne a conservé des dérivés, v. *Tres. d. Fel.* aux mots *ouraio*, *ouriero*.

6090. *ōrdinare*. Prov. et cat. *ordenar* n'ont rien qui dénote à première vue une formation savante.

6111. *ōscītāre*. Un croisement avec *suscitare* explique l's de « nprov. *suská* », mais non le *k*.

6117. *ōstium*, 2. *ūstium*. « Südfz. *ūso* « augenbraue »; ajouter « zäpfelien, kelihdeckel »; le sens de « lulette », et encore mieux celui d'« épiglote », appuient l'étimologie proposée.

6127. *ōvis*. A modifier et compléter d'après l'art. de l'auteur dans *Zeitschr. f. rom. Phil.* 1913, p. 606-8.

6171. *palma*. Comme tipe de vieux prov. il vaudrait mieux citer *palma* que *pauma*.

6176. *palpēbra*, 2. **palpētra*. L'astérisque peut disparaître: Charisius dit que Varron employait cette forme, et elle se trouve dans une des *tabellae definitionis* de l'époque de Cicéron publiées dans *American Journal of Philology*, xxxiii, 1, supplément.

6219. *par*. Aux formes continuant le plur. *paria* ajouter vieux grenoblois *pagri* (v. *R. I. R.* 1912, p. 182, 333).

6229. *parare*. Un dérivé de sens intéressant est *paramen* « monture (cheval de selle) », usité en Camargue.

6246. **parium*. « Gask. *païet* »; il faut *païro* et le mot irait mieux au n. 6245. **pariolum*): M. Schuchardt (*Zeitschr. f. rom. Phil.*, t. XI, p. 482) avait déjà fait remarquer qu'Azais confondait gasc. *païrò* et dauf. *païet* (M. Meyer Lubke a raison de négliger cette dernière forme, mal établie et d'une graphie doublement équivoque avec *-i-* et *-l-*).

6251. **paria* « link ». Au lieu de mettre un astérisque il vaudrait peut-être mieux indiquer que le mot est attesté avec un sens moins nettement défini.

6264. *pascha*. « Alle formen scheinen *pascua* zu verlangen » est trop dire, puisque logudorien et prov. *pasca* peuvent tout aussi bien reposer sur *pascha*. Les parlars provençaux modernes qui conservent *sc* devant *a* ont *Pasco*, *Pascos*, *Pascas*, etc., qui peuvent indifféremment remonter à *pascha* ou à *pascua*, sans béarnais *Pascoues* (et diminutif *Pascouetes* « Quasimodo ») qui représente *pascua* prenant la flexion des tém. plur.

6306. *paupries*, 2. *paupria*. Prov. *paupriera*, *paubrera* ne peut pas continuer *paupria*: c'est une formation romane, *paupr* ou *paubre* + *-iera* ou *-ira* suffixe fém. servant à former des noms collectifs et abstraits dont les parlars modernes présentent des exemples extrêmement abondants.

6322. *pēccator*. Toutes les formes citées sont entre crochets; cependant, sauf peut-être ital. *peccatore*, elles paraissent parfaitement populaires: portug. *peccador* est, je crois, une simple coquille pour *peccador* que donnent les dictionnaires.

6327. *pēccāria* « hornvieh ». Cette substantivation est-elle bien attestée dès le latin?

6328. *pēcten*. « Prov. *peñra*, *peñrol* « klette » *At. Ling.* 112. » Ces mots ne se rencontrent qu'en domaine français, très abondamment et avec de nombreuses variantes; cf. au point 24 le composé qui serait en fr. classique « peigne de loup ».

6351. *pēdicūlus*. Attesté? V. *peccellis* ablat. plur. dans *Mél. Haret*, p. 520.

6367. *pejor*, *pejus*. Il n'y a aucun besoin de faire intervenir *pēsminus* ou *mēlior* pour expliquer l'*e* ouvert exigé par les formes romanes: le lat. *pējor* blâmé par Terentius Maurus n'est pas une forme incorrecte pour un **pējor* qui n'a jamais existé, mais l'évolution de *pējor* avec le *god* géminé qu'attestent les graphies cicéroniennes *aiio*, *Maiia*, etc... (v. en dernier lieu Niedermann dans *Mél. Saussure*, p. 61, 64).

6379. *peloris*. Il faudrait indiquer, au moins par renvoi à une source, comment on peut en tirer fr. *palourd*, malgré *-a* et *-de*.

L. m. 2 manquent un article *morbus* où seraient citées notamment les formes expliquées par M. Grammont dans *La Dissimilation*, p. 42, 46 et un article *nihil, nil* (v. *Tres. d. Fel.* au mot *non*, *R. L. R.* 1910, p. 439 et mon *Essai de syntaxe des parlars provençaux modernes*, p. 251, 252).

Je signale quelques coquilles pour être utile à l'auteur et aux leurs attentifs désireux de se faire un exemplaire autant que possible sans défaut: 5449 *métale*, 5552 *métive*, 5552 a *mëtitor* au lieu de *-t-*; 5612 *extramod* au lieu de *intermède*; 5668 **mûm-tère* au lieu de *-tère*; 5795 nprov. *mote* au lieu de *moti* (en orthographe leibréenne *moti*); 5803 RLRom. II, 217 au lieu de 277; 6277 *pastiman* au lieu de *-i*.

Notes sur la 7^e livraison

6464. *phascolus*. A côté de *fyazula* le lionnais a aussi *-ola*.

6495. **pikkare* « stechen ». Je ne suis pas convaincu *a priori* que les mots du type *pic* viennent des mots du type *piquer*; il se peut que ce soit le contraire. Pour le fr. tout au moins, *piquer* et non **picler* ne peut s'expliquer qu'en partant de *pic* ou en admettant un emprunt au picard ou au normand. Pour l'ensemble des langues romanes, lat. *picus* ne suffit évidemment pas, à cause du *-e* prov., catal., esp. et portug., mais l'autre raison donnée pour écarter cette base est mauvaise: le pic ne fait pas que taper du bec sur les troncs d'arbre; au vu et au su de tout le monde il les pique et les perce. L'ipotèse la plus naturelle me paraît être la création, en roman occidental, d'un thème expressif *pic-* avec variante *picc-*. Les éléments de ce thème satisfont aux conditions étudiées par M. Grammont dans *R. L. R.* 1901, p. 97 et suiv.: « Les voyelles aiguës... sont naturellement propres à exprimer des bruits aigus... Les occlusives... frappant l'air d'un coup sec, contribuent à l'expression d'un bruit sec dont les voyelles indiquent le timbre... Les occlusives sonores sont loin de donner une impression aussi sèche. » Il est ainsi tout naturel que le fr. ait préféré *pic* < **piccu* à **pi* < **pien*, *piquer*, emprunté ou tiré de *pic*, à **picler* < **piccare* ou à **pir* < **picare*. Parallèlement à rom. *pic-*, *picc-* et sans doute à titre de création indépendante, le germ. a *pik-* avec variantes en *i* bref ou long (v. notamment *pick* et *pikē* dans le *New English Dictionary*); pour le dire en passant, « hd. *picken* » est sans doute dans notre article une coquille pour « nd. » ou « ndd. » = niederdeutsch. Je crois que fr. *picche* est le thème de **picr* + le suff. *-cho*, et non un arran-

gement de prov. *piola* qui aurait dû être cité au n. 435; p. 166, vois pas de raison, dans l'histoire économique, en faveur de ce emprunt: quand on emprunte le nom d'un outil, c'est généralement parce qu'on emprunte cet outil lui-même, un nouveau modèle d'outil, et alors on conserve le sens admis dans la langue ou l'on puise. Prov. *piola* signifie « ache ». Le mot est cité dans le *Suppl. Wtb.* de M. Levy, et ex. unique titre d'inventaire d'un château du pays d'Uzes au XIV^e siècle. Il provient d'une tresse coupée d'artifice dans **apola*, diminutif de **appa*. On ne connaît en v. prov. que *apola* < germ. *hapja*, mais **appa* est représenté de nos jours dans les Alpes, et de nombreux parlers méridionaux continant **apola* et **piola*: v. en *Trés. d. F. L.* les mots *api* et *apola*, et p. 565-569 les nombreux mots en *piol-* continuant *piola* enregistrés pélemêle avec de nombreux mots en *pi-* et *piq-* dérivés des thèmes **ice-* et **iç-*: le sens de « poche » et celui de « ache » s'entrecroisent sans qu'on aperçoive d'indications bien nettes de localisation et de filiation semi-antique. En Piémont et en Lombardie on a, au sens de « ache », *apja* < germ. *hapja* et les dérivés par fausse coupure *pyola* et *pyolet*. Les mots du prov. alpin en *piol-* pourraient sortir fonétiquement de **iç-*, mais la coexistence des mots en *ap-* marque nettement l'etymologie par *hapja*. Dans les parlers it. en question ici un *e* intervocalique ne semble pas disparaître sans laisser de traces v. Salvini dans *Arch. glott. it.*, t. IX, p. 209), et *ap-* existe à côté de *pyol-*. En Savoie et dans la Suisse romande on trouve *pyoletta*, *pyole*, *pyolâ* toujours au sens de « ache » ou de « achette », et le *piolet* des alpinistes, aujourd'hui muni d'un fer de oue ou d'ermurette (plan sensiblement perpendiculaire à l'axe du manche), portait primitivement un fer de ache (plan parallèle à l'axe du manche). Les mots savoy. et suisses pourraient sortir fonétiquement de **iç-*, mais l'ensemble des considérations de sémantique et de registres semble devoir faire préférer l'explication par l'emprunt de *pyol-* au prov. alpin ou au piémontais-lombard.

6479, 2. *picca* « fôhre », 6519. *pinus* « fichté ». Je ne sais si le sens exact de ces mots en lat. est bien établi. En tout cas, il serait utile d'indiquer le sens exact de leurs continuateurs romans. Je crois que tous les continuateurs de *pinus* signifient « tolte », en all. du S. « kiefer », en fr. « pin ». Les botanistes nomment *abies picca* l'arbre que les Allemands nomment *fichte* ou *rottanne*, les forestiers français *i'picca*, les montagnards des Alpes provençales *sîfi* et ceux de Chartreuse *swifi* (fem. avec l'accent sur la pénultième).

6506. **pī ārcare*. Toutes les formes citées postulent *-ā-*: prov. *pīlagar* postule *-e* simple; les formes prov. mod. ont *-e-* et *-g-*, v. *espeluca* au *Tres. d. Fel. Catal.* *pīllucar* semble indiquer le croisement bien connu entre *pīlus* et *pīllis*.

6521. *pīper*, vers la fin de l'article: prov. *pōbran*, en orthographe usuelle *pōbroun*, ne signifie pas « gewürz », mais « pfefferschote », comme it. *p. perone*, qu'il serait bon de citer aussi: à Vienne et à Lion on appelle en fr. local *poiron* ce savoureux légume (piment rond qu'on mange en salade ou sauté au beurre).

6522 a. *pīpio*, 2. **pībio*. Il n'y a aucune raison pour que prov. mod. *pīzun*, en orthographe usuelle *pīoun*, soit emprunté: il sort de **pībione*, dissimil. de *pīpione*, comme *roujo* de *rābea*, *goujo* de *gūbia* (v. 3906) et *goujoun* de *gōbio*.

6534. *pīřilum*. « Nprov. *pīřau* » est une déformation étrange du second mot *peřu* au *Tres. d. Fel.*

6539. *pīřtor*. Ajouter vieux grenoblois *pytre* (v. *RLR* 1912, p. 334).

6558. *placibilis*. Poser *-ī-* et ajouter v. lionn. *plcisiblo* (P. Meyer, *Notices et extraits des mss. de la B. N.*, t. 34, II, p. 84).

6586. *plattus* et 6619. *plāteum*. Esp. *chata* et *chozo*, *choza* sont sans doute empruntés au portug.

6610 a. *p āma*. Catal. *ploma*; pourquoi *-o-*? je crois qu'il faut supposer une association d'idées avec *plūmbum* comparable à celle qui a fait sortir *greçis* de *gravis* et *levīs*.

6641. *polyppus*. « Nprov. *purpre* »; on a aussi *poupre*, forme moins altérée, donnée au *Tres. d. Fel.*, en orthographe usuelle, *pōupre*, comme tête d'article.

6655. *pōulus*, 3. Esp. *chopo* est emprunté. Ajouter lionn. *poblo*, qui existe à côté de *pablo* cité sous 4. L'alinéa 4 est mal ordonné pour le prov.: il faudrait mettre en tête les formes déjà dissimilées de l'ancienne langue, *pibol* masc. et *pibola* fém. (toutes deux avec *-o-* fermé). De *pibol* sortent, parfois avec changement de genre pour les parlers qui ont *-o* comme désinence habituelle au fém., les formes enregistrées *pibou*, *piboul*, etc..., *pibo* au *Tres. d. Fel.*; de *pibola* sort *piboulo* (*ibid.*; la variante marseillaise avec *-r-* pour *l* ne présente aucun intérêt particulier); *pibolo* doit être un diminutif récent de *pibo*.

6662 et 6679. Relier par renvois *řor illūva*, *řortūlāca* et *řorcacla*, et renvoyer à l'*Einführung*, § 135.

6670. *pōrrum*. Ne peut-on pas expliquer fr. *poireau* par un croisement avec *poire*? le bulbe est assez nettement piriforme.

6712. *præcōquus*, 2. *alberqūq*. Je crois bien que l'arabe a *-i-* et non *-e-*. Je ne connais pas des forme *amberkū* en prov. moderne et

je ne la trouve pas dans l'*At. ling. de la Fr.*, dont la carte C 1748 présente plusieurs types intéressants qui auraient pu trouver place ici : à Arles-sur-Tech (en domaine catalan) *brukukyo* ; en général, le fruit *-ko* et *-kot* suivant le traitement des consonnes finales, l'arbre *-kutyi* et *-kutyi* suivant les résultats de lat. *aria* (donc *-o* tonique, *-u* prétonique sur l'alternance bien connue *porta* < *portat*, *partū* < *portare*, et substitution du suffixe assez usité *-ot* à une fin de mot assez rare *-ok*), pour l'arbre et le fruit *aubri* traitement fonétique, capricieusement entrelacé avec *abri* probablement emprunté au fr. et *ambri* assez obscur.

6736. *prēhēdere*. Toutes les formes romanes sortent de *prendre*, qui est attesté, et la plupart postulent *ē* tonique, soit *prēndere*.

6800. *prānus*. Il aurait fallu renvoyer à 5917. *nīger* par le premier élément de *urprun*. Rétablir prov. *nosprūn* au lieu de *-ū* ; il y a d'ailleurs des formes en *-rpr-*, v. *Tres. d. Fel.* ; je ne vois pas pourquoi ce mot serait emprunté au fr., ni comment s'explique *-s*.

6819. **pūllicēllo* et 6820. *pūllicēnus* et *-inus*. Explication incomplète. M. Grammont a depuis longtemps (*M S L* VIII, 320) fait remarquer que fr. *puelle*, prov. *piuz-la* à côté des formes romanes en *-o*, fr. dial. *pusin* à côté de *poussin* postulent **pūl-* à côté de *pūll-*, comme *cūpi* -*cūppa*, etc.... Cf. 6852 *pūpa*, 6854 **pūppa*.

6842. *pulvis*. *Pulvis* a droit à un astérisque d'après le passage cité de l'*Einführung*. *In fine* : évidemment fr. *poussière* peut se passer de *pulsus* ; de même prov. mod. *pouisso* (qui serait *pouso* dans la grafie adoptée par M. Meyer Lübke) ; mais je ne vois pas comment gasc. (et, à ma connaissance, aussi Aurillac) *pouso* (grafie M.-L. *pusko*) pourrait sortir d'autre chose que de *pulsus* par le verbe *pouso* < **pul icare* ; et, encore les composés usités dans tout ou presque tout le domaine prov. qui sont cités sous *espouso* au *Tres. d. Fel.*

6854, l. 7 et suiv. : les mots prov. en *-t-* n'ont rien à faire avec **pūppa* et ressortissent soit à 6703. *potta*, soit à 6890. *pūtus*, **pūtus*, où il faudrait alors poser une troisième variante **pūt'us*.

6857. *pūrāre* « reinigen ». Quelle difficulté peut-il y avoir à en tirer fr. *purée* et v. fr. *purcr* « passer (des légumes) » ? On fait des purées en *tamiser*, moyen particulier de *nettoyer*, d'éliminer les impuretés : l'orge *mondé* « nettoyé » est obtenu au tamis ou au crible.

Ajouter un art. *purare* « eiteren » avec normand *pūrē* « dégoutter, être imprégné d'eau » (C. Joret, *Mém. Soc. ling.*, t. III, p. 417). Le croisement entre ce *purare* et *pūrāre* me semble pouvoir expliquer limousin *pura* (*u = u*) et Damprichard *pūrā* (Grammont, *Mém. Soc. ling.*, t. XI, p. 407 et t. VII, p. 466), ainsi que it. dial.

putare, engal. *piûter* (6606. *plânâre*), mieux que le croisement indiqué au n° 6606 entre *plânâre* et le *piûtare* schallwort « piépen ; pammern » du n° 6551. *Piûtare* est un simple schème; v. prov. *putar* et ses continuateurs modernes ont une diftongue décroissante *eu* (non *u*) que les parlers de la Provence proprement dite ont développée en *yow*, *piûla*, *Pura(-u)* et *piû-r* s'expliquent mieux, et *piûtare* s'explique au moins aussi bien, par *putare*, qui fournit sans difficulté l'*u* de Damprichard, du Limousin et de l'Engadine et l'*u* ou l'*û* des parlers italiens. Quant au sens: cf. l'expression triviale *pisser de l'œil*, dans ma jeunesse j'entendais souvent deux miens cousins, élèves de l'École Polytechnique, dire *jodo-ter* pour « uriner », pour « pleurer » et pour « pleuvoir »; ils m'ont expliqué que le sens primitif était « faire du lavis à l'encre de Chine », du nom d'un chef des travaux graphiques à l'École. M. Jodot: les sens intermédiaires « laver » et « mouiller » se suppléent aisément.

6892, 2. *boiseta*. Prov. *boiseta* m'est inconnu. Raynouard a *boiseta*, que le *Suppl. Itb.* de M. Levy corrige en *-rs*. *Buxida* donne en prov. *boisza* comme *topida*, *sapida* donnent *tobeza*, *sabeza*, et aussi *boisa*, sur lequel a pu être fait un dim. **boiseta*, mais ce dim. n'est pas, que je sache, attesté. Il aurait été bon de citer encore *boista*.

6902. *quâtran*. Noter la variante *qi-* (communication de M. Gaudetroy-Demombynes) d'où sort esp. *alquitrán*, et ajouter prov. mod. *quitrán* (*ki-* dans la grafie adoptée par M. Meyer-Lübke).

6935. *quarquara*. Je ne vois pas bien comment en tirer galic. *pasquillas* et les formes asturiennes qui suivent. « Prov. *cascalha* » est donné, contre l'habitude, en grafie usuelle; c'est un verbe, et les autres mots cités sont des substantifs; il me paraît difficile de ne pas le rattacher soit à 1731. *cascabellus* (le simple *cascabus* est attesté) et à 1735. *cascar*, soit à 1739. **casicar*, soit à 6941 **quassîâre*; comparer ensemble les deux art. *cascain* du *Tres. d. Fcl.*; *quincalha*, verbe désignant le œil de la caille, est usité, à ma connaissance, dans la basse vallée de la Drôme.

6967. *quâri are*. Les dict. donnent *quâritare*. D'ailleurs, on a une bien meilleure base avec germ. **kritan*, moy. aut. all. *krizen* (v. Grammont dans *RLR* 1901, p. 138).

6980, 2. *rabia*. Prov. *rabia* est savant; le v. prov. avait aussi *rauja*, et les parlers modernes ont des formes pop. et des formes sav.: prov. des bords du Rhône *rajo* et *râbi*, gasc. *raujo* (*radzo*, *râbi*, *rauço* dans la grafie adoptée par M. Meyer-Lübke); cf. l'observation sur le n° 6522 a et béarn. *ewyp* < *cavca*. Cat. esp. *rabia* sont savants également; cf. le trait. pop. de *rubca* dans cat. esp.

roja. De même, en présence de *piogga* < **ploria d'gya* < *l'bo*, etc..., je doute fort que it. *rabbia* soit un mot pop. Observations analogues pour la plupart des continuateurs de *rabusus* (6981).

6990. 2. **radica*. Ajouter *raja*, usité dans la basse vallée de la Drôme.

6995. *radicina*. Raynouard donne *razina* et *ruina*; le premier est normal; le second (que M. Meyer-Lübke écrit *rasina*) est, comme les formes modernes qui le contiennent, fr. *racine* emprunté.

6997. Le prov. mod. ne connaît pas *razà*, mais les formes continuant normalement *radialis* que le *Tres. d. Fel.* enregistre au mot *rajou*.

7000. *radix*. A côté de *raitz* (et non *raitz*) le v. prov. a la forme non dissimulée *razitz* et la forme plus évoluée *rais*, partiellement conservée dans les parlers modernes sous des formes diverses dont *reize* (et non *reize*) est une des moins répandues. Les résultats fournis par l'*Atl. ling. de la Fr.* pourraient être résumés ainsi dans un dictionnaire étimologique: prov. *razitz*, *raitz*, *rai*, dans les parlers modernes *rai*, *rai*, *re* et formes diverses, *raise*, *reize* et *-ze*, et autres, refaites sur des pluriels sensibles en *-es*.

7007. **ragère*. L'astérisque peut disparaître.

7025. **ramñtum*. Ajouter prov. mod. *ramento* « kehricht, rumpelkammerzeug ».

7038. l. 5: *rana* est continué non seulement à Bordeaux, mais encore dans une partie des Landes (v. Millardet, *Atlas*, p. 327).

7072. **rasclare*. Pour fr. *râler*, avant l'article de la *Zeitsch. f. rom. Phil.* cité ici, M. Grammont (*Bull. Soc. Ling.* t. xii, p. cxiiij, cxiv) avait déjà proposé **rasulare* issu de **rasurare* par dissimilation; cette forme est exigée par Dampriehard *rêlâ* « râler; pleurer en criant » (*MSL*, t. xi, p. 245), cf. *rêšâ* « râcler » (*MSL*, t. vii, p. 462).

7095. Je ne vois pas comment *r-* de got. *raupjan* a pu donner *gr-* en prov. mod.

7122. Pourquoi un astérisque à *récisio*?

7130. *rě ã-dum*. Le prov. des bords du Rhône emploie *recordo*, et le marseillais *recourdo* (*rekardo*, *rekurdo* avec la graphie adoptée par M. Meyer-Lübke) au sens de « récolte ». Il aurait fallu faire suivre la forme suisse *rela* d'un etc., avec renvoi à l'art. de M. Tapponet. *La rogna et la poture d'automne* (BGPSRom. 1911, p. 17 et suiv.). Contrairement à l'avis exprimé dans cet art. (p. 21, n. 1), prov. *recordo*, mais *recourdo* ne sont pas des variantes locales de *récolte*, la tonétique locale exclut cette hypothèse; mais il se peut que le sens actuel se soit développé sous l'influence

de fr. *recôte* ; pour le sens original, cf. *record* « agneau tardif » au *Tres. d. Fcl.*

7166, etc... *rĕgālīs, rĕgīna, rĕgūla, rĕgūlāre*. Les dict. donnent *-ĕ-*, *Infandum, rĕgīna, jubis...*

7222. *rĕpĕre*. Les dict. donnent *rĕpĕre* ; il faut sans doute aussi *rĕ-* pour *repentare* (7221), que je n'ai pas su trouver attesté.

7234. N'i a t'il pas interversion d'astérisques entre **rĕquiĕtus* et *rĕquĕtus* ? Le passage cité de l'*Einführung* renvoie à Schuchardt, *Vok. Vulg. Lat.* II, 448, où je n'ai pas trouvé *rĕquĕtus* attesté.

7244. *rĕsīna*. Les dict. donnent *-ĕ-*, « Nprov. *ruzina* » ? Le *Tres. d. Fcl.* donne *rosino*, langued. *rousino* ; Raynouard et Levy, v. pr. *rozina* et *rozina*.

7277. *rĕrĕrsus*. Lionn. *revurs* n'existe pas ; avec la grafie adoptée par M. Meyer-Lübke il faut noter *revorsa, reverse* les variantes dialectales que Puitspelu écrit *revōrsa, revōurse* et qu'il tire fort bien de **revorsa*.

7285. **rĕvĕlĕĕ-āre*. Cette base rend moins bien compte des formes lionnaises, verbe *revordzi* (corr. *revorzi*), postverbal *revordzi* (corr. *revorzi*), que **revorticare* posé par Puitspelu en première ligne.

7286. *rĕx*. Pourquoi toutes les formes du mot simple sont-elles entre crochets ? L. 16-18, les noms prov. et lionn. du roitelet sont donnés dans une grafie ibride en désaccord avec la pratique adoptée dans le dictionnaire : il n'i a aucune raison d'écrire *petaret* un mot qui est en franco prov. *petarè*, en prov. proprement dit *petarin*, en lang. *petarèl*.

7291. *rhombus* 2. Manquent les noms prov. du turbot : *Tres. d. Fcl.* *romb*, à Marseille *roumb* ; *Petit dict.* de M. Levy, *rom* avec *a* fermé.

7359. **rōdicāre*. Poser *-ĕ-* ; le prov. mod. a *rousiga* (*ruzigá* dans la grafie de M. Meyer-Lübke), et le gasc. *roumiga* (grafie M.-L. *rumigá*) < *rumigare* influencé par **rodicare* à côté de *arroumega* (grafie M.-L. *arumegá* ; *arumegá* vaudrait mieux, il faudrait distinguer les deux qualités bien différentes de *r* gasc. entre voyelles).

7397. *rātulus*. Ajouter aux mots pop. prov. *rolh* « lignum cum quo furnus tergitur » (A. Thomas, *Nouv. Ess.*, p. 328-330, avec continuateurs modernes et dérivés).

7408. *rūbeus*. Le v. prov. n'a pas *roig*, mais *rog* (valant *rog* ou *roĕ* et *roi*, variantes dialectales continuant directement *rubeu*, et *roge* refait sur *roja* < *rubea*. Pour les raisons données sous 6980 je crois que tous les mots rom. en *-bi-* ou *-bbi-* sont savants. D'après quelles sources sont donnés dauf. *ruyo*, aut lim. *bla ruž*

et prov. mod. *mi ru*z désignant diverses céréales. Je ne connais pas de parler daupinois où lat. vulg. *by* entre voy. devienne *y*; en lim. et en prov. on n'a jamais *z* en fin de mot, et l'adj. masc. « rouge » a un *e* posttonique. Le gasc. du S. a des formes masc. sans voy. posttonique, *rouy*, *arrouy*. *Rui* « brombeere » (traduction de sens trop étroit) est *rouis*, dimin. *rouissoun*, qui remonte à **rūstum* (A. Thomas, *Essais*, p. 318 et *Rom.* 1895, p. 330) ou à **rūscoun* tiré de *rūscum*.

7420 *rūdis*. Les dict. donnent *rūdis*, et dans l'*Arch. glott.* it. 1. 500 Ascòli pose *rudis* mélangé avec *rūtus*.

7421. **rūtinā* ne convient pas pour it. *rozzo*; il faut **rūlinā*.

Fautes matérielles : 6477, ligne 10, rétablir l'*n* finale de *pégun* tombée au tirage : 6482, l. 5. *peinturuler*, corr. *peinturlurer*.

Jules ROXIAT.

Jean Daniel. — Dictionnaire périgourdin, première partie, dictionnaire français périgourdin. *Périgourde, imprimerie Ribes*, 1914, 378 p. in-8°.

Je me débarrasserai tout de suite des quelques critiques qu'on peut adresser à cet ouvrage extrêmement méritoire. Presque tous les défauts que je vais signaler pourront être corrigés dans la deuxième partie, dictionnaire périgourdin-français.

Il faudra i donner, au moyen d'abréviations qui n'alourdiront pas l'aspect typographique, la localisation des formes qui manque dans la première partie. Ce défaut est particulièrement choquant dans des articles présentant des évolutions fonétiques aussi différentes ou des divergences lexicales aussi marquées que p. ex. **aigre** *agre*, *asse*, *aïsse*, **andouille** *andoulho*, *endante*, *endurle*, *endurlo*, **âne** *ane*, *ase*, **animal** *animau*, *d'imau*, *limau*, **araire** et **char-rue** *arai*, *araire*, *alaire*, *aplei*, *garnimen*, *garlimen*, *charriho*, **aveugle** *avugle*, *abugle*, *abulhe*, *arho*, **bâton** *bastou*, *batou*, *bilhou*, *barrou*, *cotou* (les trois derniers mots ont sans doute des sens plus spéciaux, dont l'explication manque, et *cotou* semble une coquille pour *coutou*), **cuir** *cuer*, *quer* (et indiquer dans quels pays *cuer* vaut *kivèr*, dans quels *kar*), **cul** *quiou*, *quin*, *tiou*, *cu*, *quioul*, *tioul*, mots en *-t-* et en *-ch-*, en *-ou-* et en *-u-* sous **joint**, **lun**, *luno*, *luio* (cette dernière forme étonne), **mère** *mai*, *maire* (et mêmes variantes pour **père** et **frère**), **morille** *mouridho*, *merigoulo*, **tuyau** *tudèu*, *tuèu* et les verbes en *-cià*, *-cjà* = fr. *oyer* (ex. au mot **sabbat**). Seule une stricte localisation permettra p. ex. d'utiliser le *Dictionnaire* pour une de ces monographies de métatèse dont M. Grammont nous a donné de beaux modèles en pour des travaux sur la dissimilation, et précisément les parlars du

Périgord présentent des faits de cet ordre extrêmement intéressants, comme *petu* « prêtre », *libbe* « peuplier » (cité ici sans localisation à côté de *pubbe*, *pboul*, *piboulle* et du mot *popula* qui demanderait quelque explication) et les dissimilations précitées, consonantiques *alamau*, *alain*, *gallimen*, vocalique *merigoulo* < **mou-ri-goulo* < **mori-cula* (sur cette étymologie v. mon compte-rendu du *Rom. Et. Wtbuch* de M. Meyer-Lübke).

Quelques équivalences sémantiques sont à prendre *cum grano salis*, ex. aléatoire *doutous*, pénurie *charitilo*, sylvestre *boucassié* (forme sûre? je crois que les parlers qui laissent tomber *-s-* ont *-ch-*, ainsi *bouchassié* p. ex. à Périgueux, *boucassié* p. ex. à Bergerac). *Sarcelle canard sauvage* est sans doute une traduction inexacte: s'il y a des sarcelles en Périgord, il doit y avoir un nom spécial pour les désigner. *Senevé rabanilo* m'inspire aussi quelques doutes. *Mage mage*, *méje* étonne: la seconde forme limousine ne semble pas pouvoir s'expliquer fonétiquement; est-ce *mege* < *medieu* (noté sous *médecin*) avec déviation de sens?

Cabane converti en chaume *glojo*, *Glui clujo*, *glujo*. Où dit-on *cl-?* où *gl-?* ou *-a-?* où *-u-?*

La graphie employée est l'orthographe usuelle des félibres. On peut se demander pourquoi les mots correspondant aux fr. en *-eau* sont écrits par *-eu*, ex. *ciseu* « ciseau », alors que la prononciation *e* fermé est au moins la plus répandue en Périgord.

Cela dit, je ne saurais trop engager les romanistes à feuilleter attentivement le beau monument de patience et de *pietà di patria* qu'est le dictionnaire de M. Daniel. Voici, à titre d'exemples, quelques indications sur des faits intéressants de fonétique, de morphologie et de vocabulaire:

Eteule citoulho; c'est peut-être le vrai traitement populaire (dont les exemples sont bien rares) de lat. *p'l* entre voyelles. *Marcotte proubai* < *propagine*.

Assidu assidut, fém. *-udo* analogique des adj. et part. pass. remontant à lat. *-utu*, *-uta*.

Verge rinzilo < **cimicella* cf. le nom propre *Vinzelles*, bien connu par les travaux de M. Dauzat. *Airelle myrtille aire*, *àiri* (M. Daniel m'écrit qu'il n'y en a pas en Périgord, mais qu'il y en a en Bas-Limousin, et que beaucoup de Périgourdins connaissent le « vin d'airelles » de l'est).

Alkékenge *papout*, *arbo-de-serp* (il y en a en Périgord, j'en ai vu). *Arbouse arboussu*, *arbousier arboussié*, *haucisserolo* (identification botanique sûre!) Riche série de cris d'animaux au mot crier.

Les auteurs de dictionnaires dialectaux se bornent, en général, à la partie dial. fr. M. Daniel a parfaitement raison de donner aussi une partie fr.-dial., sans laquelle bien des recherches sont très longues et quelques-unes restent instructives. Un dictionnaire fr.-dial., pour un auteur pressé, peut d'ailleurs être réduit sans inconvénient à une simple série de mots sans aucune explication, toutes les explications étant fournies dans la partie dial. fr. aux mots que la partie fr.-dial. aura livrés sans peine et sans perte de temps pour le lecteur.

Jules ROMAT.

Giuseppe Roumanille. -- *Racconti provenzali, prima traduzione italiana di ALESSIO DI GIOVANNI, soci don Felibrige. Milano-Palermo-Napoli, Remo Sandron, s. d. (1913), XXIII-326 p. in-8'.*

M. di Giovanni rend un incontestable service aux lettres provençales en faisant connaître au public italien les contes de Roumanille. Sa traduction comprend tous les contes de quelque étendue et un choix des *cascarelto* plus courtes qui forment le recueil de R. On peut regretter qu'il i manque *Lou fiéu de la femo* qui est dans l'*Armana Provençau* de 1896, p. 26. Les divers morceaux sont rangés suivant les thèmes qu'ils traitent, au lieu d'être présentés, comme dans *Conte e cascarelto*, en série de sept *vihadò* ou se mêlent les sujets les plus différents. La traduction est fidèle, mais elle manque parfois de nerf, ainsi p. 189 *si ostinarano a pensarla a quel modo* « poudien pas li leva d'aqui ». Il i a aussi quelques méprises, ainsi p. 190 *lo risusciterò quando vorrò* « lou ressuscitarai quand voudron », p. 75 *quei di Eiraquen* « lis Eiraquen », p. 76 *Eiraquenesi* : il faudrait *quei di Eirago, Eiraqhesi*, et cette faute étonne d'autant plus que p. 189 on trouve *Cucugnanen* exactement traduit par *Cucugnanesi*. Il aurait fallu donner tous les noms propres en provençal ou les italianiser tous : le lecteur sera dérouteré par des juxtapositions telles que *Coulau, Zeta* à côté de *Giacomo, Pietro, Tonio* (p. 187). P. XI : Roumanille n'avait pas trente-six ans, mais vingt-six, quand Mistral en avait quatorze. P. XIV : « il vescovo di *Frèjus* (corr. *Frejus* en prov. ou *Fréjus* en fr.) *ingiungeva* ai preti della sua diocesi di predicare in provenzale » ; *consigliava* ou *raccomandava* serait plus exact : en tout cas, *ingiunzione* ou *consiglio* n'a pas trouvé grand eco.

Jules ROMAT.

J. P. B. De Josselin De Jong. — De waarderingsonderscheiding van « levend » en « levenloos » in het Indogermaansch vergeleken met hetzelfde verschijnsel in enkele Algonkin-talen. *Ethnopsychologische studie. Leiden, gebroeders van der Hoek, 1913, 224 p. in-8° (tèse de Leide).*

Intéressante contribution à l'étude des origines du genre en indo-européen. L'auteur cherche à éclairer ce problème difficile en utilisant la comparaison avec la distinction du genre animé et du genre inanimé dans les langues des Chippeway, des Cree et des Blackfoot, en combinant les théories de son maître M. Uhlenbeck avec celles des psychologues et sociologues qui, comme M. Lévy-Bruhl, ont étudié la mentalité des peuples « primitifs ». Il reconnaît lui-même que l'extrême complication de faits enchevêtrés ne permet guère d'établir autre chose que des hypothèses pouvant diriger et circonscrire des recherches ultérieures. J. R.

Dr Walther Gerig. — Die terminologie der hanf- und flachskultur in den frankoprovenzalischen mundarten, mit ausblicken auf die umgebenden sprachgebiete. *Heidelberg, Carl Winter, 1913, X-104 p. in-4° avec 53 illustrations (Wörter und Sachen, Beiheft I).*

Etude sur la terminologie franco-provençale de la culture et surtout de l'industrie du chanvre et du lin, limitée à l'industrie primitive, à la main ou avec des instruments rudimentaires, la terminologie de la grande industrie qui se sert de machines proprement dites étant exclue. Information très riche et conclusions d'une grande prudence sur la géographie linguistique.

Quelques observations de détail :

P. 8, fin du § 13 : le chanvre est cultivé dans le Valais jusqu'à 2600 m. d'altitude : lire sans doute 1600, ce qui est déjà bien joli ; au-dessus de Visperterminen on cultive la vigne jusque vers 1200 m.

P. 30-32. Dans son *Rom. Etym. Wtb.* M. Meyer-Lübke tire du francique *nafjan* « mouiller » les diverses formes romanes des types prov. *naizar*, francoprov. *nézi* « rouir ». M. Gerig oppose à cette étymologie des objections qui ne sont pas toujours bien fondées (il est notamment faux que les verbes en question soient tous intransitifs ; v. l'art. *naia* au *Tresor du Felibrige*) et propose un celtique continental **n(c)az* correspondant à gallois *neo* « haquet », d'où **nax* > *nais*, comme *traxit* > *trais*, *pac* > fr. *patz*, prov. *patz*, etc... Il faudrait justifier explicitement ce

**n(e)ax*, expliquer la chute de *-e-*, la genèse des sens, la formation du verbe dérivé, poser un neutre **nax* ou sinon partir d'un acc. qui serait en lat. vulg. **naer*, comme *pacr* de *par*, ne pas rattacher sans autre forme de procès prov. *apaizar* à prov. *patz*, etc., etc.

P. 32, 33 : *cissaga* et autres formes avec *-a-* ne peuvent pas remonter purement et simplement à un **exuquare* dans des parlers qui ont *ai-* ou *é-*, et non *a-*, au continuateur de *aqua*.

P. 76, § 333 : lionnais et savoyard *pəna* « sérancer » ne peuvent pas sortir de *pectine*, car le groupe *ct'n* se résout en *n* mouillés et par conséquent l'inf. est en *(y)é* ou en *-i* et non en *a*, cf. p. 77, § 337.

P. 77, § 340: *drège*, *dréger* sont brièvement cités comme synonymes de *séran*, *sérancer* avec renvoi au *Dictionnaire général*. Je pense que *dréger* et *sérancer* sont la même opération, mais que *drège* et *séran* ne sont pas le même instrument: *séran* est probablement l'antique peigne à une rangée de dents en os ou en bois, *drège* un instrument plus récent comparable à une petite erse à dents de fer; cf. § 357, p. 78, 79. Jules RONJAT.

Vivo Prouvènço! *porto-paraulo mesadié di recoubranço miejournalo*. — Dir. P. Devoluy, balouard Carabacel, 35, Niço; amenistr. J. Renadiéu, arcngudo dis Isclo d'Or, 27, Ieto (abouamen pèr un an: Prouvènço e Franço, 5 fr.; estrangié, 5 fr. 50). Niço, em-premarié Nourin Robaudi, 1913, annado fasènt un vouleme de 240 p. in-8°.

L'edtouriau entitula *Plumo novo* (p. 1) esplico perqué *Vivo Prouvènço!* a pres à parti de 1913 lou fourmat de revisto en liogo dón fourmat de journal. La coumpousicioun dón recuei rèsto coume dins li amado precedènto. Veici lis article d'aqueste vouleme que me sèmblon s'amerita uno mencioun particuliero:

Dóutrinò felibrienco, istòri miejournalo: letro et ópinion de F. Mistral (p. 21, 26, 101); P. Devoluy, *Lis idio poulitivo de F. Mistral* (p. 5), *Mistral e lou « regionalisme »* (p. 24), *Pajo d'istòri miejournalo* (p. 15, 55, 70, 91, 108, 150, 169, 188, 206, 226, de la fin dóu siècle XIV^{es} à la mort dóu rèi Reinié, em' un dedu aboundous e forço entrasènt de la constitucioun prouvènçalo, di coundicioun soñcialo e di mour dóu país); Jousè de Fouent Vierano, *L'escolo e lou Felibrige* (p. 9, 43, 61, 221); L[a] R[édacioun], *Prouvènço « irredenta »* (p. 28), *Mistral e lou « regionalisme »* (p. 66), *Lou president de la Republico en Prouvènço* (p. 196); Juli Ronjat, *Visto felibrienco sus lis escasènço di Balcan* (p. 30, 46), *Sus lis óurigino de la lengo literari prouvènçalo à l'Agr. Majan* (p. 81),

qu'ès comme uno asataïoun pèr lon grand publi d'un comte-rendu parvegu dins *R L R* 1913, p. 532, *Souveni de l'a rint an sus la propagando telibrenco* (p. 124, 141, 161, 181); Leonn Teissier, *Li festa de Mount-Poliè* (p. 73), *Prouvènço e soum Parlamen* (p. 121), *Letra daberto a « La Terra d'Oc »* (p. 230); Jùli Veran, *Un felibre d'ou siècle XVIIIen P. T. Gros* (p. 53); noto de *Boulegadisso e Nouvelun* sus la situacioun linguistico en Prouvènço (p. 19, 36, 78), en Belgico (p. 37) e dins li Grisonn (p. 75), sus li desmargaduro dis enemi d'ou Felibrige e de sis ami de trop fresco dato o de trop pau de sèn (p. 38, 76, 78, 159), sus quànqui libre nouvèn (p. 159, 177, 238), sus la bataïo de Muret (p. 177) e soum seten centenari (p. 198).

Vens de F. Favier (p. 167), de Pau Felix (p. 3, 184) e de Sfenosa (p. 179); empressioun de paisage e de mour pèr Jan Grand (p. 104, 201); traducioun pèr Jùli Rouujat d'uno poulido fatorgo reto-rommano (p. 231).

La couleicioun di vue proumièris annado de *Prouvènço* (1905-1907) e *Vico Prouvènço!* (1908-1912), un cop religado, fai un proun fort vouleme de 44×31 centimètre. Caup tout un mouloun d'entre-signe d'auto valour pèr quau vòu estudia la literaturo miejournalo e l'istòri dis ideïo felibrenco.

J. R.

Albert Roux et Albert Hugues. — Folk-lore dou Parage d'Uzès, prumieiro serio, *Uzès, imprimerie Malige*, 1914, 40 p. in-8°.

Recueil de recettes de médecine rustique, de croyances populaires, de proverbes, de dictons, de surnoms, etc., etc., le tout présenté pèle-mêle dans un langage barbare et une graphie peu claire.

J. R.

TABLE DES MATIÈRES

TOME LIII ARTICLES DIVERS

	Pages
P. BARBIER fils. — Noms de poissons (suite).....	295
W. BOMBE. — La châtelaine de Vergy en Italie.....	262
L. CALLET. — Hommage rendu par Jean de Naujan à Jacques Angevin.....	482
J. CALMÈTE et E. G. HERTEISE. — Correspondance de la ville de Perpignan (suite).....	475
A. DAUZAT. — Glossaire étymologique du patois de Vinzoules (suite et fin).....	425
G. MILLARDET. — A propos de provençal <i>dous</i>	189
C. PITOLLET. — Nîmes et Nostradamus.....	204

BIBLIOGRAPHIE

1^o Comptes rendus :

J. ANGLADE. — Jehan de Nostredame. Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux (CASTETS).....	343
CH. BALLY. — Le langage et la vie (RONJAT).....	158
K. BARTSCH. — Chrestomathie de l'ancien français, II ^e éd. (ACHER, MILLARDET).....	137, 165
CH. BEAUQUIER. — Faune et flore populaires de Franche-Comté (GRAMMONT).....	499
J. BÉRIER. — Les légendes épiques. I, 2 ^e édition (ACHER)....	411
G. BERTONI. — Dante (CASTETS).....	357
A. LE BRETON. — La « comédie humaine » de Saint-Simon (RICAL).....	516
L. CLÉDAT. — Dictionnaire étymologique de la langue française, 3 ^e édition (RONJAT).....	423
J. DANIEL. — Dictionnaire périgourdin (RONJAT).....	545
P. DORVEAUX. — Le livre des simples médecines (ANGLADE)..	514
P. DUCHON. — La vraie chanson de Monsieur de la Palisse (PITOLLET).....	367
E. FAGUET. — La jeunesse de Sainte-Beuve (RICAL).....	361
J. D. M. FORD. — Old Spanish readings (MILLARDET).....	125
R. GAUTHIOT. — La fin de mot en indo-européen (GRAMMONT).....	499
W. GERIG. — Die terminologie der hauf-und flachskultur (RONJAT).....	548
M. GRAMMONT. — Le vers français, 2 ^e édition (ACHER).....	374
A. GUESNON. — La confrérie des jongleurs d'Arras et le tombeau de l'Evêque Lambert (ACHER).....	415
K. HÖFELE. — Quellen für das Studium der neueren languedokischen Mundart von Montpellier (RONJAT).....	161
E. LANGLOIS. — Adam le Bossu (MILLARDET).....	141
R. LAVAUD. — Les poésies d'Arnaut Daniel (MILLARDET).....	139

A. LEROUX. — De l'introduction du français en Limousin du XIV ^e au XVI ^e siècle (MILLARDET).....	130
PH. MARTINON. — Comment on prononce le français (GRAMMONT)	501
A. MEILLET. — Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes (GRAMMONT)	505
J. MERLANT. — De Montaigne à Vauvenargues (RIGAL).....	362
W. MEYER-LÜBKE. — Romanisches etymologisches Wörterbuch (RONJAT)	519
R. MICHALIAS. — Glossaire des mots particuliers de la commune d'Amibert (RONJAT).....	160
R. MIQUEL Y PLANAS. — La Imitacio de Jesucrist (MILLARDET)	136
R. MIQUEL Y PLANAS. — Obres de J. Roig de Corella (PONS)..	145
M. DE MONTOLIU. — Estudis etimològics catalans (PONS)....	145
M. DE MONTOLIU. — Estudis de Literatura catalana (PONS).	149
CH. NICOUILLAUD. — Nostradamus (PITOLET).....	510
CH. OULMONT. — Pierre Gringore (MILLARDET).....	119
A. PAR. — Lo Rei L'ear (PONS).....	155
G. PARIS. — La littérature française au moyen-âge, 5 ^e édition (ACHER)	409
H. PERNOT. — Etudes de linguistique néo-hellénique (GRAMMONT)	489
PLAZANET. — Essai d'une carte des parlers du Midi (MILLARDET)	113
L. ROCHE. — La vie de La Fontaine (VIANEY).....	517
J. RONDOT. — Proverbes de Barèges (MILLARDET).....	135
J. RONJAT. — Le développement du langage observé chez un enfant bilingue (GRAMMONT).....	494
J.-J. SALVERDA DE GRAVE. — L'influence de la langue française en Hollande d'après les mots d'emprunt (ACHER).....	403
A. SCHINZ. — Les accents dans l'écriture française (ACHER)..	413
G. SCHEFFERLE. — Tristan and Isolt (FOULET).....	506
SCHWAN-BEHRENS. — Grammaire de l'ancien français. Traduction française par O. Bloch, 2 ^e édition (ACHER).....	400
LES MÉMES. — Grammatik des Altfranzösischen, 10 ^e édition (ACHER)	400
A. STIMMING. — Bertran von Born (BERTONI).....	364
H. SUCHIER et A. BIRCH-HIRSCHFELD. — Geschichte der französischen Literatur, 2 ^e Aufl. (MILLARDET).....	114
H. SUCHIER. — Aucassin et Nicolette, 8 ^e éd. (ACHER).....	415
W. SUCHIER. — Das Problem des französischen Verses (GRAMMONT)	498
2 ^e Ouvrages annoncés sommairement :	
PISOT, 138. — BOURRILLY, 424. — BRÛNDAL, 497. — CROZE, 134.	
DOUGLAS AUSTIN, 356. — ESPINOSA, 135. — FERRETTI, 518. —	
GERDE, 159. — GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE, 163. —	
JOSSELIN DE JONG, 548. — JOANNIDÈS, 360. — KRZEPINSKY, 497. —	
LARES, 353. — LAUDAUD, 141. — LEITE DE VASCONCELLOS, 496. — MAL-	
VEZIN, 127. — MEILLET, 505. — MOUTIER, 360. — NUNES, 495. —	
PARROZANI, 353. — PIAT, 159. — ROUMANILLE, 547. — ROUX et	
HUGUES, 550. — STILLE, 499. — SOURIFS, 362. — VIVO PROVINÇO!	
549. — WECHSSLER, 163. — ZICCARDI, 504.	
Correspondance	181
AVIS DE CONCOURS.....	188

PC

2

R4

t.57

Revue des langues romanes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

